


**LE NOUVEAU
CONSERVATEUR BELGE,**

POUR SERVIR DE SUITE A

L'ANCIEN CONSERVATEUR.

TOME VIII.





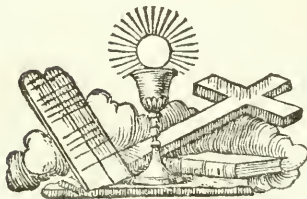
Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LE NOUVEAU
CONSERVATEUR
BELGE,

RECUEIL ECCLÉSIASTIQUE, PHILOSOPHIQUE
ET LITTÉRAIRE.

Quod bonum est, tenete.
1. *Thessal.* 5, 12.

TOME VIII.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

—
1833.

LE NOUVEAU CONSERVATEUR BELGE.

DES MOYENS D'ÉTENDRE L'INFLUENCE DU CATHOLICISME (1).

LA vérité n'est point descendue du ciel uniquement pour occuper les loisirs des sages et pour conquérir l'admiration des esprits élevés. Elle a une mission plus grande ; elle doit procurer au monde tous les genres de prospérité. Des écrivains distingués ont plus d'une fois démontré qu'elle est l'unique source de tout ce qu'il y a de beau et d'utile pour l'homme, considéré dans ses différens rapports. Les philosophes de l'école rationnelle reconnaissent eux-mêmes tous les jours que la vérité chrétienne *a passé sur la terre en faisant le bien*, et si, quelques-uns d'entre eux rêvent encore un perfectionnement purement philosophique, ils n'en confessent pas moins la puissance du catholicisme, lorsqu'ils disent qu'ils ne se refusent à le considérer comme un élément du progrès moderne, que parce qu'il *a fait son temps* ; expression commune, triviale, de plus essentiellement fausse et déraisonnable ; car la vérité ne peut avoir fait *son temps* que quand il n'y aura plus de *temps*, lorsque la *consommation* sera venue, lorsque le monde matériel sera dissout et le monde intellectuel introduit et fixé dans l'éternité de Dieu. Toutefois cet aveu sorti de la bouche des ennemis du catholicisme lui est trop honorable pour que nous ne nous fassions pas un devoir de l'enregistrer.

Pour nous, non-seulement nous ne croyons pas à la mort du catholicisme ; nous savons bien qu'il ne doit point mourir,

(1) *Courrier de la Meuse*, n° 81, 85, 97, 99, 109 et 126.

comme les doctrines des philosophes, sur les bancs de l'école, érasées entre deux sophismes; nous avons même la douce, l'intime conviction qu'il est aujourd'hui plus fort et plus actif qu'il ne l'était au siècle dernier. Nous espérons par conséquent qu'il est à l'entrée de l'une de ces phases glorieuses qu'il doit successivement parcourir, avant d'aller au ciel chanter ses victoires. Admirable providence du Dieu qui l'a fondé! Quand le contact du monde, joint aux progrès de l'esprit de mensonge, a fait fléchir les mœurs de ses ministres, quand les impies se préparent à célébrer ses funérailles, la persécution vient qui l'éprouve, qui le purifie, qui lui donne un nouveau baptême; il se relève du milieu des ruines, plein de force et de vigueur; sa jeunesse se renouvelle *comme celle de l'aigle*, et il prend de nouveau le monde sur ses ailes pour le porter à Dieu.

Aussi, tandis que le désenchantement et le désespoir glacent le cœur des philosophes, attristés de voir successivement tous leurs systèmes étouffés par le mépris des hommes, nous, catholiques, et nous seuls, nous n'avons point désespéré du monde; nous n'avons point dit que la société est un cadavre; nous ne nous sommes point assis sur un débris des vieux âges pour pleurer sa mort. Nous lui avons tendu la main pour soutenir ses pas chancelans; car elle était faible et défaillante. Aujourd'hui le monde marche, et tout nous fait espérer qu'il arrivera heureusement au terme de sa carrière.

Cependant, quelle que soit notre confiance dans les promesses d'immortalité faites à la vérité catholique, nous serions coupables de nous livrer au repos et à l'inaction. Tandis que Dieu veille du haut du Ciel sur les destinées de la famille catholique, les hommes auxquels est confié le dépôt des saintes doctrines doivent employer activement tous les moyens possibles pour développer, dans l'intérêt des peuples, l'action bienfaisante du catholicisme. Le temps est venu où tous ceux qui *croient* et qui *aiment* doivent se ceindre les reins pour s'élancer avec courage dans la carrière des améliorations et entraîner à leur suite les populations fidèles. Chaque époque a ses besoins particuliers; la nôtre veut de l'action et du mouvement. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les disciples du Crucifié

ont conquis le monde par leur parole et par leurs œuvres ; ils ne se sont point reposés de l'accomplissement de leur mission sur la vertu d'en haut. Ils ont embrassé la croix ; ils en ont chargé leurs épaules , et ils ont été la planter , à la sueur de leurs fronts , sur toutes les plages barbares , au milieu de toutes les cités païennes. Aujourd'hui encore il faut agir et se mouvoir. La prière seule ne répond pas à la difficulté de l'œuvre qu'il faut entreprendre et accomplir. D'un côté , tant d'intelligences vides de doctrines , à éclairer , tant de volontés flottantes à fixer , tant de cœurs indifférens à réveiller , tant d'esprits prévenus à ramener , tant d'âmes gangrenées à purifier ; de l'autre , tant de misères à soulager , tant de plaies à cicatriser , tant de maladies à guérir , tant de besoins matériels à satisfaire , tant d'éléments de prospérité à développer ! Quelle doctrine est assez puissante pour opérer ces merveilles ? La doctrine catholique et nulle autre , on l'a déjà souvent démontré. Or , comment le prêtre et les hommes qui croient à sa parole atteindront-ils le but sublime proposé aujourd'hui à la vivacité de leur foi ? Comment arracheront-ils le monde aux maux qui le rongent , à l'incrédulité et à la misère ? Par une action prompte , constante , universelle , infatigable. Il faut que partout l'homme trouve à ses côtés et sous sa main le remède aux ténèbres de son esprit , aux afflictions de son âme et aux misères de son corps. Ce que le catholicisme a fait autrefois pour civiliser l'univers païen et le gagner à la foi , il doit le faire aujourd'hui pour repousser l'invasion de la barbarie qui , sous d'autres formes , menace d'atteindre plus tôt ou plus tard le cœur de la société moderne. Tant que le christianisme est resté enseveli dans les catacombes ou reclus dans les cellules de la Thébaidé , le monde l'a admiré comme un étonnant phénomène ; mais le monde ne s'est mis en marche pour suivre le Christ que lorsque les ministres du Christ se sont placés à la tête des nations dans la voie de toutes les prospérités sociales. Cette place de chef et de guide des peuples , l'indifférence religieuse l'a rendue vacante en quelque sorte ; le philosophisme s'efforce de s'en emparer ; il vante ses lumières , son habileté , ses théories , ses hommes. Il promet au monde ignorant la science , au monde

vicieux la purification de la vertu, au monde qui souffre et qui pleure la joie et la fortune. Et il ment, le philosophisme, quand il fait étalage de ces brillantes promesses; car il n'a ni vérité, ni charité, ni sagesse. Il ment! Et nous, qui possédons la source unique de tous ces biens, nous resterions inactifs! nous souffririons paisiblement qu'il s'emparât du trône; nous ne donnerions pas au monde la preuve *par le fait* de la fécondité de notre foi! Nous nous contenterions de regarder le ciel, et de prier, tandis que nos ennemis travaillent! Oh non! il ne faut pas qu'il en soit ainsi, et il n'en sera pas ainsi, et les peuples viendront encore s'abriter à l'ombre de nos temples contre les feux dévorans du malheur.

Mais que faire pour donner à l'élément catholique toute son action? Essayons de l'indiquer.

Les besoins auxquels la vérité catholique est seule capable de pourvoir sont de deux sortes : besoins moraux, besoins de l'intelligence; besoins matériels, besoins du corps. Les moyens à prendre pour satisfaire les uns et les autres et par conséquent pour étendre l'influence du catholicisme sont donc aussi de deux espèces différentes. Les uns doivent avoir pour objet l'affranchissement de l'homme des liens de l'ignorance et de la servitude du vice; les autres doivent tendre à le délivrer, autant qu'il est possible dans l'exil de cette vie, de la dure tyrannie de la faim et de la misère.

Pour trouver ceux qui peuvent nous conduire au premier de ces deux résultats si grands, si nobles, si dignes d'exciter le zèle des âmes généreuses, consultons la conduite des ennemis du catholicisme. Qu'ont-ils fait et que font-ils encore pour établir sur les ruines de l'influence catholique celle de leurs funestes doctrines? Ils écrivent, ils enseignent, ils s'associent. Des livres et des journaux sans nombre sont par eux répandus avec profusion jusques dans les plus obscurs hameaux; les ateliers et les chaumières en sont inondés (déluge affreux!) et c'est une déplorable merveille que de voir les œuvres du plus impie des philosophes confondues dans la demeure du prolétaire avec les instrumens du plus modeste travail et les haillons de la misère. Le foyer du pauvre est profané. Par les soins de la propagande

anti-catholique des écoles s'élèvent de toutes parts, où le nom du Sauveur ne se prononce point, où les mystères de sa vie et de sa mort sont passés sous silence, où la froide et stérile morale des Sénèques modernes est substituée aux divins enseignemens de la sagesse évangélique, où la croix ne frappe plus les regards de l'enfance; car la croix est encore une folie pour les sages de notre époque. Enfin le sol de l'Europe est couvert de sociétés secrètes dont les membres, sous des noms divers, travaillent activement au grand œuvre philosophique, organisent un apostolat anti-chrétien et se cotisent pour écraser la doctrine du Christ.

Donc, nous aussi, écrivons, enseignons, associons-nous.

Écrivons. — La liberté de la presse existe comme fait et comme conséquence nécessaire de la perturbation apportée dans les intelligences par les événemens du dernier demi-siècle. Inutile aujourd'hui et parmi nous d'examiner s'il vaudrait mieux pour la société que des lois préventives fussent opposées comme une digue au torrent des mauvaises doctrines. Nous pouvons bien demander et nous demanderons effectivement avec toute la fermeté qui convient à la justice de notre cause, que l'autorité chargée de la défense de la morale publique atteigne et réprime les excès de la licence; mais, indépendamment de toutes les raisons que nous pourrions alléguer, nous savons trop bien aujourd'hui au profit de quels hommes et de quels principes tournerait la censure préventive pour en réclamer l'établissement. Au lieu de nous consumer en impuissans efforts, et de former des vœux superflus, saisissons donc et manions avec courage pour l'avancement de l'œuvre catholique l'arme que les institutions modernes mettent à la main de tout homme qui veut penser et qui sait écrire.

Entrons dans quelques détails.

1° Des écrivains consciencieux s'appliquent en France et parmi nous à l'honorable tâche de défendre les doctrines catholiques et de les mettre à la portée des intelligences populaires. Pourquoi ne répandrions-nous pas leurs ouvrages avec autant de zèle que les membres des sociétés philosophiques répandent les productions de leurs propres écrivains? Pourquoi ne les félicitions-

nous pas imprimer, distribuer et circuler de manière à ce que tout homme du peuple qui sait lire puisse y trouver l'aliment de sa foi et la règle de sa conduite? Pourquoi les hommes religieux, sous la direction de leurs chefs spirituels, de ceux que Dieu lui-même a chargés du soin de gouverner son Église, ne se cotiseraient-ils pas pour la propagation de ces bons livres, de ces *Bibliothèques catholiques* si propres à entretenir dans les âmes le goût de la vérité et l'amour des vertus chrétiennes? Le ministère ecclésiastique trouverait dans ces ouvrages de grandes ressources, un auxiliaire muet mais puissant. Ce que sa parole aurait commencé, la lecture l'achèverait; car nous savons que l'esprit de vérité se cache aussi sous la lettre des livres chrétiens et qu'il en sort à propos pour s'introduire dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui les lisent.

Nous désirons donc, et en cela nous croyons exprimer le vœu de tous les catholiques éclairés, que des bibliothèques soient formées dans toutes les paroisses et que les ouvrages qui les composeront soient mis entre les mains du peuple, en prenant toutes les précautions que la prudence et le zèle peuvent suggérer pour que le but ne soit pas dépassé. Nous pensons aussi que les obstacles que peut rencontrer l'exécution de ce plan ne sont ni assez nombreux ni assez forts pour ne pas être facilement écartés, et nous croyons pouvoir affirmer, sans crainte d'être démentis par l'événement, que si un homme fort de foi et de volonté se mettait à la tête de cette œuvre éminemment utile, il la ferait réussir au delà même de nos espérances.

2^o Des journaux catholiques se consacrent à la défense des intérêts catholiques: ils soutiennent avec courage une lutte de tous les jours, de tous les instans contre les écrivains de la presse athée et intolérante; ils s'exposent sans crainte aux coups de la calomnie, aux invectives de la haine pour faire triompher ce qui reste encore d'idées saines dans le corps social, après tant d'années de persécution et d'erreur. Or, dans un temps où la lecture des journaux est un besoin si impérieux, n'est-ce pas un devoir pour les catholiques sincères de combattre l'influence des feuilles anti-religieuses, en encourageant de tous leurs efforts celles qui se sont vouées spécialement à la pro-

pagation des bonnes doctrines? Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet. Ceux qui nous connaissent savent bien que nous sommes au-dessus du besoin de solliciter des encouragemens ; mais nous nous devons à nous-mêmes de ne pas donner à nos ennemis la moindre occasion de suspecter notre désintéressement. Nous ajouterons seulement qu'on n'a pas fait assez jusqu'ici pour paralyser les funestes effets de la lecture des journaux de la faction anti-catholique.

3° Sous prétexte de répandre les *connaissances utiles*, on répand à vil prix, des recueils périodiques où la religion, ses dogmes et ses ministres sont présentés sous un jour défavorable. A ces publications peu chrétiennes, que recommande du reste un certain zèle pour le bien-être matériel du peuple, opposons des ouvrages de même genre, aussi utiles sous le rapport économique et empreints d'un caractère religieux qui soit en harmonie avec l'esprit de foi qui anime les populations belges. Que le *Moniteur des villes et des campagnes* remplace partout le *Journal des connaissances utiles*, et l'instruction religieuse se trouvera jointe au développement des préceptes de l'économie rurale et domestique, et les bons et fidèles habitans de nos campagnes pourront sans courir le risque de s'empoisonner, puiser à la même source les principes de la sagesse chrétienne et les règles d'une bonne administration de leur fortune privée.

Enfin qu'en tout et partout la liberté de la presse soit utilisée au profit de la vérité catholique. On a dit avec raison que cette liberté est une arme à deux tranchans. Si la coterie pseudo-libérale se sert de l'un pour nous frapper, servons-nous de l'autre pour nous défendre et pour vaincre.

Enseignons.

Les écrivains de la presse anti-catholique et les plus chauds amis du système exceptionnel nous accusent de vouloir monopoliser l'instruction à notre profit. Que signifie ce reproche? Est-ce à dire que nous sommes disposés à employer la force brutale pour fermer les écoles où le dogme catholique n'est pas la base de l'enseignement et que nous nous proposons d'inviter le peuple à courir sus aux instituteurs non catholiques? Quoique nos adversaires nous aient depuis longtemps accoutumés à

l'absurde, nous ne pouvons croire encore qu'ils nous calomnient à ce point; ils rougiraient eux-mêmes, s'ils osaient porter contre nous une telle accusation à la barre de l'opinion publique.

Veulent-ils seulement faire entendre que nous tendons à rendre partout l'enseignement catholique, sans toutefois employer d'autres moyens que ceux que la loi nous accorde, à nous, comme à tous? Si telle est leur pensée, nous acceptons le reproche comme une honorable vérité et comme un éloge. Conçoit-on la foi sans le prosélytisme? Et serions-nous encore catholiques, si nous ne cherchions pas à répandre la connaissance et le goût de nos doctrines, si nous ne travaillions pas activement, généreusement, incessamment, mais aussi pacifiquement et sans violence, à agrandir le domaine de la vérité catholique? Que les sceptiques ne s'occupent pas de conquêtes intellectuelles, leur indifférence ne doit surprendre personne, car on ne combat pas pour des négations; le doute et l'action sont choses logiquement inconciliables et qui se repoussent. Mais la vérité porte en elle-même une force d'expansion qui ne peut rester inactive; les hommes qui la possèdent se dépouilleraient plutôt de leur existence que du désir de la propager; ils vainquent ou ils meurent à la peine. C'est toujours la destinée de ceux qui croient.

N'est-il pas temps enfin que nos adversaires comprennent que nous n'avons jamais voulu livrer notre conscience en échange d'une abstraction, et que la liberté ne serait pas autre chose qu'un mot vide de sens, s'il nous était défendu de la faire servir au triomphe de nos doctrines?

Ainsi l'on ne peut raisonnablement nous faire un crime de notre zèle à créer des écoles partout où nos ressources nous permettent d'en établir, ou à accepter la direction de celles qui existent partout où le vœu des populations appelle des institutions catholiques. Loin de voir dans une semblable conduite un motif d'accusation, les vrais amis du système constitutionnel doivent y applaudir comme à la réalisation de leurs théories; car ils ont demandé les premiers la mise hors de tutelle de la raison publique, et ils ne peuvent, sans tomber dans une in-

conséquence flagrante, trouver mauvais que les hommes d'une opinion quelconque, libéraux purs ou catholiques, possèdent plus que d'autres la confiance du peuple, quand ils l'obtiennent, sans s'écarter de la voie commune.

Voyons maintenant comment les catholiques peuvent user de la liberté d'instruction pour étendre utilement l'influence de leurs doctrines.

Quand à l'instruction primaire, nous applaudissons avec joie au zèle déployé par les catholiques pour la répandre en tout lieu. Nous savons que le nombre des écoles et des enfans qui les fréquentent, depuis que les barrières élevées par le despotisme ont été renversées, est plus grand qu'il ne l'était sous le régime du monopole. Dieu soit loué de cet heureux état de choses ! Car l'instruction catholique, dans un temps où les apôtres de l'impiété font tant d'efforts pour corrompre l'esprit et le cœur des masses, est le plus grand bienfait que la religion puisse procurer à la société.

Cependant tout n'est pas encore parfait même sous ce rapport. Sans partager les préjugés calomnieux de nos ennemis, nous croyons pouvoir exprimer le vœu que la sphère des études auxquelles on applique les enfans du peuple soit plus étendue qu'elle ne l'est généralement aujourd'hui. Elle doit surtout embrasser les élémens des sciences qui peuvent servir à les perfectionner dans tous les genres de profession. Je ne veux parler ici ni des sciences politiques, ni de la littérature ; car ces études sont un luxe, et le luxe ne convient pas aux classes inférieures. Mais pourquoi, dans les écoles catholiques, n'enseigneraient-on pas les élémens de la géométrie pratique, le dessin linéaire ? Pourquoi ne donnerait-on pas aux enfans les plus avancés une légère connaissance de la chimie appliquée aux arts et des premières règles de l'économie rurale ? Toutes ces choses profiteront un jour aux enfans qui peuplent nos écoles ; car ces enfans deviendront cultivateurs, ouvriers, marchands, et la science qu'ils auront acquise sera pour eux un moyen de succès dans l'exercice de ces diverses professions. Par-là encore nous l'emporterons sur les instituteurs acatholiques et tout le monde comprendra que les hommes de foi ne sont point ennemis de la diffusion des lumières utiles.

Ce qui serait plus avantageux encore que cette extension de l'enseignement, ce serait l'établissement, sous la direction des autorités ecclésiastiques, d'une école normale d'instituteurs primaires. Les fonctions de l'enseignement exigent des études préalables; il faut que ceux qui se préparent à les exercer soient initiés aux secrets des bonnes méthodes, en même temps qu'ils achèvent de se former eux-mêmes sous le rapport de l'instruction. Il faut encore, et ce point est plus important que tous les autres, qu'ils puissent s'exercer à la pratique des vertus dont ils seront obligés de donner l'exemple et acquérir une juste connaissance des vérités religieuses qui feront un jour la base de leurs leçons. Or, nous ne croyons pas qu'il soit possible de former des instituteurs sous le double rapport de la science et de la religion, sans les soumettre à un noviciat plus ou moins long dans une maison commune. Nous appelons donc de tous nos vœux la formation d'une école normale catholique et nous conjurons les hommes plus spécialement chargés de veiller au bien-être moral des populations de travailler à la réalisation de ce projet important. Aucune application plus utile ne peut être donnée aux ressources nombreuses que la charité chrétienne met à leur disposition. Nous ne dirons pas trop en affirmant que l'avenir religieux du pays dépend de cette mesure. Donc, quoi qu'il doive en coûter, il faut s'en occuper sérieusement et préparer, au moins dès aujourd'hui, les moyens de la mettre à exécution sous le plus bref délai possible. Le temps presse, car l'impiété s'étend de toutes parts comme un affreux cancer. Si nous ne nous hâtons pas d'en arrêter les progrès, bientôt elle aura gagné le cœur des peuples et tous nos efforts seront impuissans à le guérir. Nous n'entrerons pas dans de longs détails pour énumérer les nombreux avantages qui résulteraient de l'établissement d'une école normale; ils seront facilement compris de tout le monde. Il en est même de matériels qui compenseraient surabondamment les frais nécessaires à la première formation et qui donneraient les moyens de se livrer ensuite avec plus de succès à d'autres bonnes œuvres, qu'on serait peut-être forcé de suspendre momentanément.

L'enseignement moyen mérite aussi de fixer en ce moment

l'attention des hommes religieux ; ils peuvent y trouver, comme dans l'instruction primaire, une ressource puissante pour la diffusion de la vérité catholique. S'il importe essentiellement au bonheur de la société que les enfans du peuple soient bien instruits, il n'est pas moins nécessaire que ceux des classes supérieures reçoivent avec la science cette plénitude de foi qui les fixe pour toujours dans la voie du bien. Nous pouvons même affirmer que, le mouvement social venant ordinairement d'en haut, l'avenir sera en quelque sorte empreint de la couleur de l'éducation actuelle des classes élevées, religieux si celle-ci est religieuse, impie et désordonné, si elle a une direction contraire au principe catholique ; car la société ne conserve pas moins que les individus, jusque dans l'âge le plus avancé, les vertus ou les vices de sa jeunesse. L'écolier irrégulier sera un jour un magistrat irrégulier ; il portera sur la chaise curule, avec les habitudes vicieuses qu'il aura contractées sur les bancs de l'école, les mauvaises doctrines qu'il y aura recueillies.

Mais quels moyens faut-il employer pour soustraire la jeunesse aux funestes effets du prosélytisme anti-catholique ? D'abord encourager les établissemens d'instruction moyenne où la religion est la règle de l'enseignement, et pour cela user de toute l'influence que l'on peut exercer pour y appeler les enfans de parens chrétiens ; créer des collèges catholiques partout où ils sont jugés utiles ou nécessaires ; car le nombre de ceux qui existent est encore trop peu considérable pour suffire aux besoins des populations ; enfin établir pour l'enseignement moyen, comme pour l'instruction primaire, mais sur des bases plus larges, une école normale où puissent se former à la science et à la vertu les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement.

Ces conseils sont trop généraux, nous le comprenons mieux que personne ; mais, outre qu'il nous serait difficile d'entrer dans plus de détails, sans dépasser les limites qui nous sont imposées, nous croyons qu'il suffit pour le moment de déposer dans le cœur des vrais catholiques le germe de ces différens projets ; c'est à la foi, à la charité, au zèle du bien public à en préparer l'exécution, sans s'écarter des règles ordinaires de la prudence. Nous aurons assez fait de notre côté, si nos pa-

roles appellent quelques instans sur cet important objet l'attention des hommes éclairés et généreux que l'opinion catholique compte dans son sein.

Nous aurions plus à dire sur l'enseignement universitaire. Nous nous contenterons encore de faire une seule observation; mais elle est capitale.

L'enseignement est libre, dit l'article 17 de la constitution belge; *l'instruction publique donnée aux frais de l'état est réglée par la loi*. La première de ces dispositions n'est point encore entièrement réalisée. Non : le haut enseignement n'est pas libre.

La plupart des jeunes gens qui s'appliquent aux études supérieures n'ont pas uniquement pour but d'acquérir la science; ils veulent aussi, une fois arrivés au terme de leur carrière scolastique, obtenir l'autorisation légale d'exercer la profession de médecin ou celle d'avocat, c'est-à-dire un diplôme qui les déclare capables de se livrer à l'une ou à l'autre de ces professions. Nous n'examinerons pas la question de l'utilité des diplômes; nous pensons qu'en général il serait dangereux de les supprimer. Mais nous disons que, tant que les hommes chargés de les délivrer auront quelque intérêt matériel ou moral à les accorder de préférence à ceux qui auront suivi les leçons des établissemens salariés par le trésor, tant qu'ils seront seuls juges souverains dans leur propre cause, tant qu'ils ne seront pas soumis au contrôle de l'opinion publique et complètement désintéressés dans le résultat des examens, la liberté du haut enseignement ne sera qu'un mot. En effet ne leur sera-t-il pas toujours loisible de rejeter, comme incapables, les jeunes gens qui auront étudié ailleurs ou d'autres doctrines que celles qu'ils enseignent eux-mêmes? et ce rejet implique nécessairement le refus du diplôme, c'est-à-dire la privation du seul moyen qui existe aujourd'hui d'entrer dans l'exercice d'une profession libérale. Cet inconvénient, nous voulons bien le croire, n'est pas fort grand aujourd'hui; mais il peut l'être demain, si le ministère le veut.

Le haut enseignement n'est donc libre que sur le papier; par le fait il est encore soumis au monopole, puisque le gouver-

nement à la nomination de toutes les commissions d'examen, puisque ces commissions jugent seules du mérite des candidats, sans appel et sans contrôle, enfin puisqu'il n'est permis à personne de puiser la science ailleurs que dans les écoles universitaires, sous peine de s'exposer à un échec pénible.

En parlant ainsi, nous sommes loin de vouloir attaquer l'honneur et le talent de qui que ce soit; moins encore voudrions-nous troubler telles ou telles existences honorables que la situation actuelle du haut enseignement ne rend déjà que trop difficiles. Nous raisonnons en thèse générale, abstraction faite des personnes.

Le haut enseignement n'est donc pas libre. Pour l'affranchir, nous ne demandons pas, comme nous en accuse la mauvaise foi de nos ennemis, que les établissemens universitaires soient détruits. Nous voulons seulement, dans l'intérêt de tous, que les commissions d'examen soient formées de manière à offrir toutes les garanties possibles de science et d'impartialité. Ce but peut être atteint facilement sans qu'il soit porté aucune atteinte aux prérogatives constitutionnelles du pouvoir. Il suffit pour cela que les membres des commissions soient nommés, au moins en grande partie, par la représentation nationale, et que les professeurs appelés à les composer seuls ou conjointement avec d'autres, soient assez largement rétribués par le trésor public pour n'attacher aucun prix aux rétributions des élèves, lesquelles ne seraient plus dès-lors versées entre leurs mains, mais dans la caisse d'un receveur spécial nommé par le gouvernement. Il faudrait encore que les séances d'examen eussent une publicité qu'elles n'ont pas eue jusqu'à présent, afin que tout le monde pût juger de la science des examinés et de la justice des examinateurs.

Ce point obtenu, et c'est peut-être tout ce qu'il est permis de demander aujourd'hui, au milieu des embarras réels ou supposés qui retardent sans cesse l'organisation de l'instruction publique, les opinions pourront librement se produire par la voie de l'enseignement; aucune d'elles ne courra le risque de se voir dépouillée de son influence naturelle.

Que les hommes religieux pèsent ces considérations et qu'ils

jugent eux-mêmes s'il n'est pas temps d'assurer l'avenir de la liberté catholique en réclamant l'exécution complète de la constitution, l'affranchissement de l'enseignement supérieur. Nous ne voulons ôter à personne les droits qu'ils possèdent légalement; mais nous avons droit de demander la jouissance de tous ceux qui nous appartiennent.

La liberté d'association est, après la presse et l'enseignement, le moyen le plus utile que nous puissions mettre en œuvre pour paralyser les efforts de nos ennemis et pour assurer le succès de nos propres entreprises. Cette liberté nous est assurée, comme toutes les autres, par la constitution; personne aujourd'hui ne peut nous la ravir; mais que nous servirait-il de la posséder comme un droit, si nous n'en faisons aucun usage? Pendant que les ennemis du catholicisme se réunissent et se concertent pour nous combattre, ne serions-nous pas coupables, si nous néglignons de nous unir, au moins pour nous défendre? L'esprit d'association est l'esprit des grandes choses; le monde a été conquis au christianisme par la sainte association que l'Homme-Dieu avait formée. C'est cette même association qui, se perpétuant et se renouvelant sans cesse dans la personne des pontifes a civilisé l'Europe et arraché le monde aux maux de la servitude, aux ténèbres de l'ignorance. Ils étaient aussi unis par des liens d'association, ces ordres religieux dont les immenses travaux ont fécondé les landes ingrates de l'Europe du moyen-âge et préparé la restauration des sciences, des lettres et des arts, en même temps que, sous divers noms, ils portaient au loin la bienfaisante lumière de l'Évangile, ouvraient des lieux de refuge et offraient des secours de tout genre aux misères de l'humanité. Il y a dans les volontés unies par un lien moral une force invincible et prodigieuse. *Vis unita fortior*; cet adage n'a jamais menti.

Remarquons encore que, dans l'état de liberté absolue que les événements politiques ont introduit parmi nous, les associations sont un moyen de contrebalancer avantageusement l'influence de la presse licencieuse et de l'enseignement anti-religieux. Que des livres impies soient publiés et propagés; du sein des bonnes associations et par le concours de ceux qui les com-

posent, des ouvrages propres à servir d'antidote au poison iront en détruire les funestes effets dans l'esprit des peuples. A côté de ces établissemens d'instruction d'où le catholicisme et ses dogmes sont bannis pour le malheur de ceux qui les fréquentent, l'esprit d'association, si fécond en ressources, élèvera des écoles où la doctrine de la vérité éclairera l'esprit et formera le cœur d'une jeunesse toute chrétienne, des institutions dont le succès portera même un coup fatal aux écoles anti-catholiques. Ainsi du reste ; partout le bien s'élèvera à côté du mal, et les excès de la licence seront combattus et comprimés par le seul usage de la liberté.

Associons-nous donc. — La ligue, la vieille ligue de la franc-maçonnerie et de l'illuminisme existe toujours, non-seulement dans les états où l'absolutisme du pouvoir semble excuser jusqu'à un certain point le secret des sociétés qui travaillent à l'affranchissement de leur pays, mais dans les contrées elles-mêmes où la liberté la plus entière est le bien de tous. C'est que partout elle a un but secret qu'elle n'oserait avouer, le renversement de toute religion positive, la destruction de tout autel, l'expulsion de ce monde du Dieu des chrétiens et de ses mystères. Chez nous, dans notre Belgique si catholique et si libre, la franc-maçonnerie a ses temples, ses initiations, ses conciliabules, ses prêtres et ses orateurs ; et, ne l'oublions pas, elle travaille activement dans l'ombre à la ruine de notre foi ; ses émissaires sont partout, répandant à profusion l'erreur, l'impiété, la haine de notre Dieu et de ses ministres. La franc-maçonnerie nous environne de toutes parts ; elle est dans les livres, dans les journaux, sur la place publique, dans les cercles, dans les réunions de plaisir ou de bienfaisance, même au foyer et à la table de l'hospitalité ; elle est là, employant tour-à-tour le blasphème, l'injure, la malédiction, ou le sophisme, l'ironie gracieuse et le sarcasme spirituel, selon l'esprit et le talent de ses apôtres. Elle est partout, comme les puissances des ténèbres, ou comme ce *vieux de la montagne* qui, invisible lui-même, faisait sentir la pointe de son poignard à ses victimes, jusque dans la solitude des déserts et aux coins les plus reculés du globe. Si nous voulons parer ses coups et

déjouer ses trames, formons, sans nous envelopper des ombres du mystère, puisque notre but et nos doctrines peuvent être avoués à la face du soleil, formons une contre-ligue catholique. Que partout les propagateurs de l'impiété rencontrent sur leur route de généreux défenseurs du dogme chrétien qui opposent à leurs violences une raison calme et digne, à leurs subtilités une argumentation pleine de force et de logique, et quelquefois à leurs sarcasmes une plaisanterie de bon goût. Non, il ne faut pas que les hommes de foi tremblent et se cachent. Qu'ils osent se montrer, qu'ils sachent s'unir, s'entendre, se concerter, c'est-à-dire, s'associer, et la propagande maçonnique, misérable faction, qui ne paraît redoutable que parce qu'elle crie fort, sera bientôt vaincue. Nous avons pour nous le grand nombre, et, ce qui vaut mieux encore, la vérité. Que craignons-nous donc? Oh! le jour où nous voudrions bien sincèrement engager la lutte, nous aurons déjà vaincu. Laissons à nos ennemis la triste ressource d'invoquer les mesures exceptionnelles et d'appeler la force brutale au secours de leur faux libéralisme. A nous, le droit commun suffit; mais sachons en user; associons-nous.

Nous n'essaierons pas d'indiquer les bases sur lesquelles les associations catholiques doivent être établies pour exercer une grande influence. Les besoins sont différents dans chaque localité; il faut les consulter et les satisfaire; voilà la règle générale. Mais ce que nous désirons par-dessus tout, c'est que les catholiques ne laissent pas sans défense une seule de leurs positions; c'est qu'ils ne reculent jamais devant l'ennemi, c'est qu'ils marchent hardiment à sa rencontre, c'est qu'ils serrent leurs rangs, et qu'ils organisent leurs moyens de résistance. La constitution leur en donne le droit; ils seraient coupables de ne pas en user. Depuis cinquante ans la grande faute des honnêtes gens c'est d'avoir laissé leurs forces éparses; il est temps de les rapprocher.

Nous avons indiqué jusqu'ici les divers moyens que nos institutions nationales et notre situation politique nous permettent d'employer pour donner au catholicisme une influence véritablement utile aux intérêts *moraux* de la Belgique. Il nous reste à parler des moyens à prendre pour le faire coopérer active-

ment au développement de la prospérité *matérielle* du pays. Nous allons les signaler rapidement à l'attention de nos lecteurs, après avoir toutefois exprimé le regret que les événemens qui s'accumulent autour de nous, et dont nous devons nécessairement nous occuper, nous empêchent de traiter avec plus d'étendue les questions importantes qui se lient à cette seconde partie de notre tâche.

Le paupérisme est la plaie des sociétés modernes, plaie toujours croissante et que les remèdes somptueux appliqués par les gouvernemens semblent avoir encore envenimée. Quoique la misère soit moins grande en Belgique que dans beaucoup d'autres pays, cette foule de mendiants qui parcourt les rues de nos grandes villes atteste suffisamment l'existence du mal. Nul autre moyen efficace pour le guérir que l'établissement d'ateliers pour les mendiants valides, d'hôpitaux pour ceux que leurs infirmités rendent incapables de travail. Or, la charité catholique peut seule organiser et soutenir, comme il convient, ces utiles fondations. Pour les doter, c'est moins au trésor des riches qu'à la sympathie des classes moyennes qu'il faut s'adresser. Qui ne connaît les immenses ressources que l'association pour la propagation de la foi a trouvées dans les offrandes modestes mais souvent répétées de ses nombreux sociétaires? Aujourd'hui même, à Bruxelles, l'hospice des vieillards ne vit-il pas uniquement du produit des quêtes qui se font chaque jour dans les lieux de réunion? Ces exemples et beaucoup d'autres nous autorisent à avancer que si, dans l'étendue de chaque province, on organisait des collectes régulières, on réunirait annuellement une somme suffisante pour entretenir les établissemens dont nous avons parlé. La Belgique possède quatre millions d'habitans. En supposant que le tiers seulement consentît à fournir chaque semaine une modeste cotisation de dix centimes ou moins encore, le calcul pour toute l'année présente un total énorme (1). Et nous aimons à croire que pas un ca-

(1) Si un million de personnes donnait chaque semaine 10 centimes on trouverait pour les 52 semaines de l'année CINQ MILLIONS DEUX CENT MILLE FRANCS.

tholique belge, même dans les classes inférieures, ne se refuserait à faire un léger sacrifice pour mettre ses frères à l'abri du besoin et pour se préparer à lui-même un asyle contre le malheur. Si les chefs de nos diocèses, dont le zèle et la sollicitude pastorale sont au-dessus de tout éloge, consentent à donner l'appui de leur autorité à l'exécution de ce projet, le problème que la philanthropie philosophique n'a pu résoudre recevra une solution aussi heureuse que complète. D'autre part, l'établissement d'une caisse d'épargnes, projet d'une exécution simple et facile dans un pays religieux comme la Belgique, diminuerait insensiblement le nombre des pauvres, en détruisant les malheureux effets de l'imprévoyance. La mendicité serait extirpée dans ses racines.

Un autre moyen de concourir au bien-être matériel du pays c'est d'encourager les progrès de la science agricole. Malgré les améliorations récentes, l'agriculture est encore loin d'être partout rajeunie, et il faut qu'elle le soit. A qui tient-il qu'une si belle métamorphose s'opère promptement et que la génération présente soit appelée à l'admirer et à en jouir? — Au clergé, répond le *Moniteur des villes et des campagnes*, cet excellent recueil que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, aux respectables curés des paroisses rurales, à ces hommes qui ont voué leur vie entière au service de l'humanité. Placés à la tête des populations, comme leurs anges tutélaires, c'est à eux de leur pétrir le pain de chaque jour; à eux de recueillir tant de sueurs; à eux de les faire fructifier pour chaque individu, pour chaque famille, pour toute la société. Et cette tâche du prêtre elle est noble, elle est paternelle, elle est chrétienne.... Quelle joie pour ce vénérable ami du pauvre paysan de pouvoir lui enseigner à prévenir la disette par des cultures bien entendues et des travaux mieux répartis; à décupler ses récoltes, sans épuiser le terrain qui le fournit; à multiplier les bêtes de son troupeau, en perfectionnant les races, et à trouver chaque année dans les produits du sol des moyens de le ramener à son premier état de fertilité! Voilà cependant ce que peut le prêtre, et, puisqu'il le peut, il le fera.

Il le peut! car la science de l'économie rurale n'est point

difficile à acquérir , et un pasteur qui joindrait à ses observations de chaque jour l'étude de quelques-uns des traités publiés sur cette matière serait bientôt en état , je ne dis point de créer une ferme-modèle , établissement dispendieux , mais de diriger la marche de l'agriculture dans la paroisse confiée à ses soins. Zèle , crédit , influence , le prêtre catholique possède tout ce qu'il faut pour réussir dans ce travail de perfectionnement.

L'industrie elle-même se ressentirait avantageusement de l'action du clergé catholique. Une foule de procédés ingénieux et qui doublent les forces en multipliant les produits sont encore inconnus dans la plupart des localités éloignées des grandes villes. Les populariser serait rendre un immense service aux petits industriels que leur ignorance condamne à une aveugle routine ou à une dépendance onéreuse de ceux qui travaillent sur une échelle plus vaste ; et n'oublions pas que c'est surtout aux petits , aux faibles , aux opprimés de toute classe que la charité chrétienne doit plus particulièrement ses conseils et ses secours. Or qui peut mieux que le prêtre catholique , obligé par la nature même de ses fonctions de vivre au milieu des hameaux et des bourgades , qui peut mieux que lui répandre la connaissance des découvertes vraiment utiles ? Ces découvertes sont nombreuses ; les livres destinés à les propager circulent partout , et pourtant elles sont généralement ignorées. Ne serait-ce pas en partie parce que jusqu'à présent le prêtre , l'homme du peuple par excellence , ne les a pas connues lui-même ou ne s'est pas occupé de les communiquer ? Nul doute que son application à les étudier et à les répandre ne contribue pour beaucoup à faire régner l'aisance et la prospérité dans les endroits où la misère semble avoir fixé son séjour.

La misère est , après l'irrégion , la source la plus féconde de tous les vices et de tous les désordres. Travaillons donc , autant qu'il est en nous , à diminuer sa triste influence ; nous y parviendrons infailliblement , si nous voulons mettre en œuvre tous les moyens que la foi et la confiance des peuples mettent à notre disposition. Les hommes rendus bons et heureux par le catholicisme ; voilà la meilleure réponse que nous puissions

faire à ses détracteurs. Un mouvement extraordinaire et vraiment admirable s'opère en ce moment en France dans l'esprit catholique. La révolution de juillet semble l'avoir rapproché du peuple et de ses besoins. De toutes parts, par les soins et sous la direction des autorités ecclésiastiques, des entreprises se forment, dans le but d'améliorer le sort des classes inférieures. Ce bel exemple ne sera point perdu pour le clergé belge, si dévoué, si actif. Il comprendra tout ce qu'il y a de vrai dans ces paroles du recueil que nous avons déjà cité.

« Prêtres chrétiens, gardez-vous de considérer la civilisation »
 » moderne comme une ennemie redoutable pour la religion »
 » de nos pères. Voyez *les enfans de ténèbres!* Quel zèle, quelle »
 » ardeur pour se mettre à la tête du mouvement social et le »
 » tourner à leur profit, au profit de leurs menteuses doctri- »
 » nes. Ils ont tout envahi.... Hâtons-nous de faire ce qui reste »
 » et opposons au zèle de l'impunité le zèle bien autrement effi- »
 » cace de la religion. »

ÉTAT DU CATHOLICISME DANS LE ROYAUME DE WURTEMBERG (1).

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un triste tableau dont l'entière exactitude nous est malheureusement trop garantie par la main qui l'a tracé.

Les catholiques du Wurtemberg sont dans une position déplorable : le plus grand nombre d'entre eux, précédemment sujets de l'Autriche ou de principautés aujourd'hui médiatisées et relevant alors du diocèse de Constance, ont été réunis au royaume de Wurtemberg sous Bonaparte, à l'époque des grands bouleversements politiques. Les droits qu'ils conservèrent lorsque, par suite des traités, ils échurent à un seul souverain, ont été très-peu respectés, surtout leurs droits religieux. Dès l'année 1806, le gouvernement créa un *conseiller ecclésiastique* chargé d'exercer les droits de l'Etat sur

(1) *Revue Européenne*, n° 22, tom. VI, p. 435.

l'Eglise, et spécialement le droit dit *de protection et de surveillance*. Au milieu de l'anarchie à laquelle la religion et la politique étaient en proie, mais bien plus encore par l'effet de la vacation du siège de Constance privé de son premier pasteur, ainsi que tant d'autres évêchés de l'Allemagne, le *conseiller ecclésiastique* usurpa tout-à-fait le gouvernement *spirituel* des catholiques de Wurtemberg; et comme là-dessus le gouvernement n'a jamais rien livré à la publicité, ce conseiller n'a d'autres règles que des instructions *secrètes* qu'il a employées, dès l'origine, à se rendre complètement maître des affaires ecclésiastiques. Depuis ce temps il exerce tous les droits qui, auparavant, n'appartenaient qu'à l'évêque du diocèse; il dispose des emplois et des bénéfices, administre les biens de l'Eglise, et fait, au profit de ses favoris, un usage arbitraire du droit de patronage que l'Etat, qui se l'est conféré, cherche incessamment à étendre. Les établissemens d'éducation du clergé sont entièrement sous sa dépendance; c'est lui qui choisit les doyens que l'on peut regarder à présent plutôt comme des employés-administrateurs de l'Etat que comme les organes de l'évêque; il va même jusqu'à opérer, dans la liturgie, des changemens qu'il fait strictement observer, etc., etc., etc.

En 1818, plusieurs députés et conseillers de princes protestans de l'Allemagne, entre autres du Wurtemberg, de Bade, de l'électorat et du grand duché de Hesse, de Nassau, de Mecklembourg, de Weimar, des duchés de Saxe, d'Oldembourg, de Waldeck et des villes libres de Lubeck, Brême et de Francfort-sur-le-Mein se réunirent dans cette dernière ville, sous la présidence du ministre wurtembergeois Wangenheim assisté de M. le doyen Jaumann, pour délibérer sur les affaires de l'Eglise catholique en Allemagne et fixer les bases de son organisation. Voici les points principaux sur lesquels on tomba d'accord : 1° l'Eglise catholique sera réduite aux droits qui découlent de ses principes *essentiels*. Or, dans l'esprit de la conférence, les principes *essentiels* devaient être tirés, non du droit canonique, mais des droits *rationnels*, naturels et publics de l'Etat et de l'Eglise, tels qu'ils ont été imaginés par les protestans, le tout d'après leur système territorial et épiscopal, et conformément aux doctrines de Febronius. 2° Les conclusions du concile de Bâle et les ordonnances du droit ecclésiastique autrichien, celles surtout du temps de l'empereur Joseph II, serviront spécialement de règles, ce qui dit beaucoup en peu de mots. 3° La libre communication avec Rome sera tout-à-fait supprimée. 4° L'évêque n'aura qu'une influence extrêmement générale et indéterminée sur les écoles

inférieures et supérieures confiées exclusivement à l'État. Même, dans les établissemens d'instruction théologique, on ne laissera à l'évêque qu'une très-faible part d'action; et, pour ce qui regarde les séminaires, ses mains seront complètement liées. 5° Le patronage des cures et des bénéfices, conformément au système territorial protestant et en conséquence du principe *Cujus est regio, illius est religio*, sera dévolu au seigneur du pays. 6° Il est accordé au prince, en cette qualité, une si grande influence sur la nomination des évêques, des curés et des chanoines, et sur la composition essentielle du chapitre, que la véritable liberté de l'Eglise ne peut réellement se concilier avec cet état de choses. 7° Pour ce qui est des mariages mixtes, de la rupture du lien et de l'éducation des enfans issus de ces mariages, on a fait prévaloir des principes diamétralement opposés à la doctrine et à la discipline générale de l'Eglise. Bref, ce qui ressort de cette conférence, c'est un esprit de mesquine police ecclésiastique et d'empiétemens sans fin de la part du gouvernement, c'est l'*incorporation* de l'Eglise à l'État avec des garanties d'une souveraine indignité au profit de celui-ci, particulièrement la *liberté du mariage* pour les ecclésiastiques avec laquelle on se flatte d'asservir complètement le clergé.

L'accomplissement des résolutions de cette conférence de Francfort serait le tombeau de la liberté de l'Eglise. Après s'être accordé sur les principes que nous venons de dire, on commença, à Rome, par l'entremise de députés des Etats nommés ci-dessus, des négociations avec le Pape pour obtenir un concordat. Mais il est aisé de concevoir que Rome ne pouvait traiter sur de pareilles bases sans trahir les droits des catholiques, et c'est aussi ce qu'exprime une note énergique du cardinal Consalvi, en date du 10 août 1819, dans laquelle il développe les sentimens du Saint-Père sur cette déclaration des princes et des Etats protestans indiqués. Le concordat proposé ne put être réalisé *qu'en partie*, c'est-à-dire seulement en ce qui regarde les rapports sur lesquels on s'était entendu, et que l'on trouve exprimés dans la bulle *Provida solersque* du 16 août 1821, ainsi que dans celle *Ad dominici gregis custodiam* du 11 avril 1827, qui fut expressément acceptée, pour le Wurtemberg, par une ordonnance royale du 24 octobre de la même année. La première de ces deux bulles contient d'abord la suppression de l'ancien évêché de Constance, l'érection des évêchés de Fribourg (Bade), de Mayence (grand-duché de Hesse), de Fulde (Hesse électorale), de Rottenbourg (Wurtemberg), de Limbourg (duché de Nassau), et ensuite la création de petits séminaires (*seminaria puerorum*), conformément

aux décrets du concile de Trente, la délimitation (*circumscriptio*) des diocèses, la fixation du traitement des évêques, le nombre et les revenus des chapitres, des séminaires et des églises cathédrales. L'autre bulle renferme des dispositions ayant trait à la première et au choix des évêques dont les noms suivent; puis elle reproduit la décision sur les séminaires, règle l'union tout-à-fait libre des catholiques avec le Saint-Siège en matière ecclésiastique, et dit expressément que les *archevêques et évêques exerceront, selon toute son étendue (pleno jure), dans leurs diocèses, la juridiction épiscopale*, telle qu'elle leur appartient, d'après les nouvelles lois ecclésiastiques en vigueur et la discipline actuelle de l'Eglise. Malgré cette dernière disposition de la deuxième bulle, l'évêque de Rottembourg, dans le Wurtemberg, ne jouit point du tout du libre exercice de ses droits que le conseiller ecclésiastique continue de s'arroger, et dont il se sert pour imposer à l'église de ce royaume la tyrannie de ses caprices.

De cette manière, on est parvenu à introduire dans les établissemens d'éducation, enlevés à la surveillance et à la direction de l'évêque, une foule d'ecclésiastiques qui, se joignant là à quelques indignes prêtres d'un âge plus avancé, veulent secouer tout-à-fait le joug d'humble obéissance dont les liens doivent attacher tout le clergé catholique au Saint-Siège, et méditent une séparation complète de Rome, la formation d'une Eglise nationale, la suppression du célibat et de plusieurs points de liturgie et de discipline qu'ils qualifient de stupides et superstitieux. Sans doute, on trouve encore, dans le vieux et le jeune clergé du Wurtemberg, beaucoup de dignes membres; mais les criailleurs libéraux ne laissent aucun de ceux-ci prendre la parole, et ils accablent d'invectives et de plaisanteries grossières quiconque s'élève contre leur corruption. La faculté de théologie catholique de Tubingue jouit, à juste titre, de la réputation d'une grande science et d'une tenue ecclésiastique pleine de dignité. On distingue surtout le prêtre et professeur Moehler déjà célèbre dans toute l'Europe par ses écrits. Mais naturellement, il ne peut rester à cette faculté une grande influence sur l'éducation morale des jeunes clercs qui arrivent des gymnases et des *convicts* (1) avec de mauvais principes.

C'est au milieu de cet état de choses que le roi de Wurtemberg

(1) On appelle *convicts* dans le Wurtemberg les maisons où des bourgeois sont entretenus et vivent en commun.

porta, le 30 janvier 1830, une ordonnance qui détermine plus nettement le prétendu droit de protection et de surveillance sur l'Eglise catholique, et où sont pris *comme base les principes arrêtés à Francfort*. Il va sans dire que les droits des catholiques y sont blessés de toute manière. Aussi un député de la noblesse à l'assemblée des Etats, le baron de Hornstein, a-t-il déjà proposé, dans le cours de la session de la même année, que l'on revoquât cette ordonnance dont il a démontré l'injustice de ligne en ligne pour ainsi dire. Le texte de la Constitution ou Charte du Wurtemberg promet aux catholiques une liberté de conscience et une autonomie complète, et le paragraphe 78 dit formellement que la direction des *affaires intérieures* de l'Eglise catholique appartient à l'évêque du pays. Mais, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, cette direction se trouve presque tout entière dans les mains du conseiller ecclésiastique, et la liberté de conscience et l'autonomie des catholiques sont, en réalité, complètement opprimées. Ainsi la Charte est blessée évidemment, et c'est à bon droit que M. de Hornstein a demandé la suppression de la susdite ordonnance. Il faut dire aussi que la motion du baron de Hornstein a été vigoureusement soutenue dans la première chambre des Etats où siègent les princes et seigneurs médiatisés, la plupart catholiques, tels que les princes de Zeil et Furstemberg. Mais la commission, chargée d'examiner la proposition de M. de Hornstein, conclut qu'elle n'était pas assez fondée dans son ensemble et dans ses détails pour devoir être prise en considération. Cela n'a pas empêché le baron de Hornstein de la renouveler le 2 mars de cette année, et l'on attend maintenant les suites.

Tandis que ces nobles laïques, de concert avec les princes et seigneurs vraiment catholiques de la première chambre défendent, d'une manière aussi intelligente que courageuse, les droits et la liberté des membres de leur communion, un *prêtre*, M. Pflanz, professeur au gymnase de Rothweil, demandait que la chambre donnât son assentiment à l'ordonnance royale de 1830, afin que cet acte qui, comme nous l'avons déjà dit, prononce la servitude de l'Eglise, reçut le titre et la force de loi. Dans le même temps, un *autre prêtre*, le député Keller, proposait à la chambre de voter une somme pour la tenue d'un *synode diocésain*. Ces deux messieurs appartiennent à cette classe d'ecclésiastiques du Wurtemberg, dépeints ci-dessus, qui soupirent après une entière séparation de Rome et l'abolition du célibat, etc., etc. *L'ordonnance* fraierait le chemin, et le *synode* consommerait la séparation si désirée. Tous ces gens-là haïssent Rome, parce qu'ils ne peuvent obtenir la réalisation de

leur plan tant qu'ils dépendront du Saint-Père, et qu'ils ne formeront pas une Eglise nationale à part, penchant vers le protestantisme. Ils travaillent surtout à ce que l'évêque ne gagne aucune influence sur les établissemens d'éducation cléricale, et que ces maisons restent tout entières dans les mains de l'Etat; car ils espèrent par-là augmenter de plus en plus le nombre des prêtres de leur espèce. C'est ainsi que, de toutes parts, se forme un autre clergé entièrement opposé à la *superstition romaine*, comme ils disent; après quoi, on en finira peu à peu avec le peuple qui y tient encore. En attendant, on ne néglige pas de tenir des conciliabules pour amener à bien une *réformation* de l'Eglise et la séparation d'avec le Saint-Siège; et comme on espère que l'Etat prêtera main-forte, il est inévitable, pensent-ils, que l'édifice vermoulu du catholicisme romain croule bientôt dans le Wurtemberg. Ainsi une partie considérable du clergé wurtembourgeois coopère, au moins par son silence et ses désirs, avec l'Etat et le conseiller ecclésiastique, à ruiner dans le pays la religion catholique-romaine.

A ce plan, préparé de longue main et poursuivi avec audace, l'évêque et l'ordinariat ne répondent que par une conduite entièrement dépourvue de courage, et toujours incertaine, en sorte que de ce côté, les catholiques n'ont aucun secours à attendre. Le doyen, M. Jaumann, qui, en cette qualité, se trouve à la tête du chapitre de Rottembourg, est, avec le ministre Wangenheim, un des principaux auteurs des articles déjà appréciés de la conférence de Francfort; et, dans l'assemblée des Etats où il siège comme député, il s'est montré adversaire déclaré du baron de Hornstein; d'où l'on peut déduire avec certitude sa manière de penser. Et c'est ainsi que cette brave population catholique du Wurtemberg, qui se tient ferme à sa croyance, est réellement abandonnée. La rectitude de son tact naturel lui montre clairement les dangers qui la menacent, et il serait difficile de dire le mépris dont elle est animée contre tant de prêtres indignes. Mais, hélas! comment échappera-t-elle à ces dangers, lorsque l'évêque qui en a reçu l'obligation d'en haut, défend si mal la foi et les droits des catholiques? Cette position est en effet bien triste, et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est qu'on n'en aperçoit pas le terme.

NOTICE SUR M. LE CARDINAL DE ROHAN (1).

Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot naquit à Paris, le 29 février 1788. On sait que la famille de Rohan-Chabot descend de Henri, duc de Rohan, chef du parti protestant en France, mort en 1638, ne laissant qu'une fille, Marguerite, mariée à Henri de Chabot, et qui obtint que son mari prendrait son nom et ses armes. Cette famille était rentrée depuis long-temps dans le sein de l'Église catholique. La révolution qui éclata peu après la naissance de Louis-Auguste obligea ses parens à sortir de France, et ils passèrent plusieurs années en pays étranger. C'est sans doute alors que le jeune de Rohan apprit l'anglais, qu'il parlait avec facilité. Il rentra de bonne heure en France, et eut divers maîtres. Enfin, le soin de son éducation fut confié à M. Laperche, instituteur distingué, qui cultiva ses heureuses dispositions. Son penchant à la piété parut surtout à l'époque de sa première communion, et se développa de plus en plus. Sa jeunesse fut pure et exempte d'orages. Il avait contracté une liaison étroite avec M. Alexis de Noailles, qui était du même âge que lui, et qui montrait le même goût pour la vertu. Au sortir de leurs études, ils firent ensemble un voyage en Suisse et en Italie.

Buonaparte régnait, et cherchait à s'entourer des grands noms de l'ancienne monarchie. Il nomma un grand nombre de chambellans pris dans la plus haute noblesse. Il eût été dangereux de refuser un pareil titre. M. de Rohan en eût été, dit-on, assez tenté; mais sa famille lui fit sentir à quoi il s'exposait. Il se laissa donc imposer une dure et pesante faveur. Dans cette cour, où la religion n'était guère en honneur, il ne craignit point de se montrer franchement pieux. Il se maria vers ce temps, et épousa mademoiselle de Sérent, fille du comte de ce nom. Il ne sortit point d'enfans de cette union.

(1) Extr. de *l'Ami de la Religion*, n° 2103.

En 1812, Pie VII était prisonnier à Fontainebleau. M. de Rohan souhaitait ardemment recevoir sa bénédiction. Il annonça un voyage en Italie, passa par Fontainebleau, et, à l'aide de son nom et de son habit de chambellan, fut admis chez le saint Père, qui, pour le dire en passant, démentit le bruit que Buonaparte l'eût menacé ou même frappé pour lui faire souscrire l'espèce de concordat du 25 janvier de cette année. M. de Rohan continua ensuite sa route pour l'Italie, d'où il ne revint qu'après la restauration. Il entra alors dans les compagnies rouges qui furent formées, mais qui ne subsistèrent que peu de temps. Dans l'hiver qui suivit, un accident déplorable lui enleva sa femme. Étant auprès d'une cheminée, le feu prit à ses vêtemens, qui se trouvèrent embrasés en un instant. Elle mourut au bout de deux jours dans d'effroyables douleurs, et fut assistée dans ses derniers momens par M. Borderies, depuis évêque. Le prince de Léon (car M. de Rohan avait repris, depuis la restauration, ce titre des aînés de sa famille) se trouva veuf à vingt-six ans. La religion lui offrit ses puissantes consolations, et sa piété les saisit avec empressement. Il était entré dans la congrégation, et il en était un des membres les plus fervens. La visite des hôpitaux et la pratique des bonnes œuvres formaient ses plus doux passe-temps. Madame de Sérent, sa belle-mère, ne voulut point qu'il se séparât d'elle, et il continua d'habiter le même hôtel.

A l'époque des cent jours, le prince de Léon suivit M. le duc d'Angoulême dans le midi, puis en Espagne. De retour en France, une nouvelle perte lui était réservée : le 8 février 1816, son père, le duc de Rohan-Chabot, premier gentilhomme de la chambre, alors de service aux Tuileries, mourut à la suite d'une très-courte maladie. Il fut assisté par le pieux abbé Legris-Duval. Le prince de Léon lui succéda dans son titre de duc et dans sa pairie. Il avait depuis plusieurs années des liaisons très-étroites avec un jeune ecclésiastique aussi distingué par son esprit que par sa vertu, l'abbé Teysserre, et leurs entretiens roulaient souvent sur les moyens d'avancer dans la perfection. L'abbé Teysserre mourut en 1818,

âgé seulement de trente-trois ans. L'année suivante, le duc de Rohan étonna le monde par une démarche éclatante : il entra au séminaire Saint-Sulpice, et reçut la tonsure le 5 juin 1819. On l'a entendu souvent attribuer sa vocation aux prières de l'abbé Teysserre. Il passa trois ans au séminaire, prit les ordres sacrés, et fut ordonné prêtre le 1 juin 1822. Il célébra sa première messe le lendemain à Saint-Sulpice. Depuis on le vit souvent présider à des cérémonies de piété. Il improvisait avec facilité, et parlait même avec beaucoup de feu dans ses exhortations les plus familières. On l'entendit plusieurs fois dans les catéchismes des paroisses, dans les collèges, et dans d'autres établissemens, exhorter les jeunes gens à la pratique de la vertu. Son attrait particulier semblait être de gagner la jeunesse à Dieu. Il avait orné avec magnificence la chapelle de son château de la Roche-Guyon, et il y fit donner une mission pour les gens du pays. M. l'archevêque de Paris l'avait nommé un de ses grands-vicaires. Le duc continuait de siéger à la chambre des pairs, et il y prit la parole en plusieurs occasions.

En 1824, il fit un troisième voyage en Italie, et séjourna assez long-temps à Rome. Les pompes de la religion et l'éclat des pieuses cérémonies qui sont fréquentes dans cette capitale plaisaient à sa dévotion. Il transporta à la Roche-Guyon, puis à Besançon, quelques-uns des usages qui l'avaient le plus frappé dans les églises de Rome. Il vaquait peu de sièges que la voix publique ne l'y appelât. Le 12 mars 1828, il fut nommé par le roi à l'archevêché d'Auch, vacant par la mort de M. de Morlhon. Il fut institué à Rome le 23 juin; mais, dans l'intervalle, M. de Villefrançon, archevêque de Besançon, étant mort, M. de Rohan fut nommé à ce siège. A la même époque, il eut la douleur de perdre la duchesse de Rohan, sa mère, née Montmorency, femme de mérite, qui mourut le 20 novembre, à la suite d'une maladie où elle édifia constamment les personnes qui l'entouraient. Son fils ne la quitta point dans ses derniers instans, et ce fut lui qui administra les derniers sacremens à la malade. Préconisé à Rome le 15 décembre 1828, il fut sacré à Notre-Dame à Paris, le 18 jan-

vier 1829, avec une grande magnificence, par M. l'archevêque de Paris. Il se rendit très-peu de temps après dans son diocèse, et fit son entrée dans son église le 1 février. Il visita successivement les églises et les communautés. Son église métropolitaine lui doit beaucoup d'embellissemens. Il avait obtenu pour cela des dons de Charles X, un bel autel en marbre, une riche garniture d'autel pareille à celle qui avait été faite pour le sacre, et un magnifique ornement en drap d'or. Il fit placer dans l'église des vitraux de couleur, qui ont l'inconvénient de rendre le jour un peu sombre. Il rédigea de nouveaux statuts pour le chapitre, et changea l'habit de chœur. Au lieu de la mozette de soie noire qu'on portait comme partout, il établit pour costume une cape de fourrure blanche en hiver, et en été une mozette de mérinos violet. On sait qu'avant la révolution le chapitre était tout en violet. M. de Rohan nomma des archidiaques et autres dignitaires; il établit à la métropole des chapelains auxquels il donna aussi un costume. Il voulut qu'on apportât plus de solennité aux offices; tout, sous ce rapport, avait été réglé assez mesquinement sous M. Lecoz. Le nouvel archevêque fit beaucoup d'autres changemens dans les usages et les rubriques, et publia de nombreuses ordonnances dont quelques-unes, il faut l'avouer, ne furent pas universellement approuvées.....

Son principal établissement est l'école des hautes études, qu'il affectionnait beaucoup, et à laquelle il a laissé par testament 6,000 fr. de rentes. C'est un établissement qui peut être en effet fort utile, s'il est dirigé avec autant de prudence que de zèle, et si l'on s'y tient en garde contre la tentation des innovations et des systèmes. Le prélat avait commencé à établir une maîtrise, où il avait réuni des enfans sous la direction de quelques ecclésiastiques; il les avait logés dans une portion de l'archevêché, en attendant qu'il leur eût acheté une maison. Il se proposait, dit-on, de porter leur nombre jusqu'à 50; mais le gouvernement ne donnant plus rien pour les maîtrises, et M. de Rohan ayant fait son testament à Rome avant son retour, il est douteux que cette maison puisse subsister. On sait que sa chapelle particulière est magnifique; il

en a fait don à ses successeurs. Usant noblement de sa fortune, il donnait souvent, soit à des particuliers, soit à la société des Dames de la Charité de la ville.

M. de Rohan, ayant été présenté par Charles X pour le chapeau, fut déclaré cardinal par Pie VIII, dans le consistoire du 5 juillet 1830 : il était seul de sa promotion. Un gardien noble du pape fut envoyé, suivant l'usage, pour lui porter la calotte rouge, et le prince Chigi fut désigné comme amlégat pour lui porter la barrette. M. de Rohan partit de Besançon pour venir à Paris recevoir la barrette des mains du roi, comme c'était la coutume. Il arriva peu de jours avant les fameuses ordonnances, et fut témoin de la catastrophe qui renversa la monarchie. Dès qu'on put sortir des barrières, le cardinal songea à quitter Paris; mais l'effervescence de la capitale s'était communiquée aux villages voisins. Sa voiture parut suspecte à Vaugirard, on l'arrêta. Le cardinal fut forcé de descendre, et trouva un asile chez le maire contre les attroupe mens tumultueux. L'argent et les objets précieux, trouvés dans sa voiture, furent confisqués et envoyés à l'hôtel-de-ville à Paris, d'où ils ne furent rendus qu'avec beaucoup de peine : ce ne fut aussi qu'après de pressantes instances que le cardinal obtint de pouvoir continuer sa route. Il sortit de France, et passa plusieurs mois en Suisse. Pie VIII étant mort le 1 décembre 1830, le cardinal se rendit à Rome pour le conclave auquel il assista. Il reçut le chapeau le 28 février suivant avec les formalités accoutumées, et eut le titre de la Trinité au mont *Pincius*. Son Em. passa assez long-temps à Rome; et c'est là qu'elle publia sa belle lettre pastorale du 16 avril 1831 (1); mais ayant appris que le choléra régnait en France, elle voulut revenir dans son diocèse, et arriva le 24 mai 1832 à Besançon où les libéraux lui donnèrent un charivari. Le cardinal venait au moment même d'envoyer 1,800 fr. pour être distribués de suite en pain et en viande. A ce propos, on raconte que celui

(1) *L'Ami de la Religion*, n° 1793.

qui est bien connu pour avoir provoqué cette scène, témoignant sa peine de savoir le prélat malade, quelques personnes s'étonnèrent de ce vif intérêt, et qu'il répondit : « Je ne pouvais le souffrir, parce que tout ce qui est grand et riche m'importune ; mais ayant eu à l'entretenir d'une affaire, il m'a reçu avec tant de politesse et de bonté, que j'ai changé entièrement de dispositions à son égard. » Chaque soir de ces scènes, M. de Rohan allait se prosterner devant le Saint-Sacrement, pour remercier Dieu d'avoir été humilié, et lui demander pardon des offenses commises contre lui. Tous les gens de bien gémissaient de l'insulte faite au prélat, et il y eut à ce sujet des protestations publiques d'un grand nombre de ses diocésains.

Nous avons vu que le cardinal, depuis son retour, visita plusieurs parties de son diocèse, administrant la confirmation et prêchant la parole de Dieu avec zèle et onction. Ce fut au milieu de ces courses que la maladie le surprit. On le ramena à Besançon, où il mourut le 8 février, comme nous l'avons vu. On mit un grand appareil à ses obsèques. Une neuvaine de grand'messes des morts fut célébrée; le corps embaumé fut exposé pendant trois jours dans une chapelle ardente, disposée dans une salle de l'archevêché, où l'on célébrait toute la matinée des messes à trois autels. Le vendredi 15, on transporta le corps à l'Église; le mauvais temps empêcha de faire le tour ordinaire en pareil cas. M. l'évêque de St.-Diez, qui avait été invité par le chapitre, officia. Les prêtres et les élèves des séminaires assistaient en grand nombre; les autorités suivaient le convoi. Les troupes, portées sur la place, firent trois décharges de mousqueterie. Le corps fut placé sur un catafalque bien décoré; le chœur était drapé en noir. Le samedi, M. de St.-Diez célébra une messe pontificale au milieu d'un grand concours, où régnait autant de recueillement que de tristesse. Le corps, renfermé dans un cercueil de plomb, fut déposé dans une chapelle, en attendant l'autorisation du gouvernement pour l'inhumer dans le caveau des archevêques; cette autorisation arriva quelques jours après.

Telle fut la fin prématurée d'un prélat recommandable par une piété tendre, par un zèle très-vif, par un esprit aimable,

et par d'excellentes qualités. Nous renvoyons, pour le connaître, au mandement des grands-vicaires de Besançon.

Nous indiquerons aussi l'oraison funèbre prononcée dans la métropole de Besançon, le 27 mars 1832, par M. l'abbé de Marguerye, chanoine. Cette oraison funèbre, qui a été imprimée, est écrite avec autant d'élégance que de piété. L'orateur considère M. le cardinal dans le monde, dans le sacerdoce et dans l'épiscopat; c'est la division de son discours. Cette division est remplie rapidement, mais d'une manière intéressante. M. l'abbé de Marguerye montre le prince de Léon étonnant le monde par le langage et les pratiques de la piété la plus tendre. Il le suit dans la carrière sacerdotale, et le représente exerçant un ministère de charité et de persuasion, parlant de Dieu avec l'accent de la foi la plus vive, et attirant à la vertu tantôt de jeunes étudiants, tantôt de pauvres ouvriers; car son zèle ne dédaignait aucune bonne œuvre. L'orateur s'est plus étendu, comme cela devait être, sur l'épiscopat de M. de Rohan....

Il paraît que c'est à Rome que le cardinal composa le *Manuel* que M. de Marguerye appelle un véritable chef-d'œuvre de piété, d'onction et de sagesse, gage touchant de son tendre amour pour les jeunes élèves du sanctuaire. Ce *Manuel*, ses mandemens et ses lettres pastorales sont probablement les seuls écrits qui restent de lui.

(1) V. *L'Ami de la Religion*, n° 2071.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

AU XIX^e SIÈCLE.

Par M. l'abbé BATAIN, supérieur du petit séminaire, et professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg (1).

Ce n'est pas ici un simple aperçu, une esquisse historique de l'enseignement philosophique en France, mais bien un examen consciencieux, une appréciation motivée des différens systèmes qui de nos jours se partagent les écoles. C'est un livre d'une incalculable importance, par l'influence qu'il peut avoir sur les progrès de la science et les destinées de la religion.

Toutefois, une œuvre toute catholique ne passera-t-elle pas inaperçue au milieu de nos préoccupations nationales et politiques? Dans quel cœur restera-t-il assez de calme pour s'appliquer à cette nécessité de mettre d'accord la science avec la foi, et les appeler à se prêter un mutuel secours? je l'ignore. Et cependant, ou je m'abuse, ou le livre de M. Batain est digne d'opérer une grande révolution dans les études de ce siècle. Sans doute le moment peut sembler peu favorable pour produire une nouvelle philosophie. L'auteur ne doit point compter sur un grand engouement. Il aura beau mettre de la simplicité dans l'élévation, de la clarté dans la profondeur : on ne l'écouterà guère, il se trouvera même de ces esprits frivoles ou incapables de détourner leurs pensées des soins de la terre qui le prendront en pitié. Ce n'est point pour ceux-là qu'il écrit, mais bien pour ces âmes d'élite qui, sympathisant avec nos croyances et notre foi, partagent nos vœux, nos espérances; et aussi pour ces intelligences haletantes qui ont perdu Dieu, sans cependant avoir encore renoncé à le chercher.

(1) In-8°, Paris, Derivaux, rue Percée-S.-André, n° 11. — Strasbourg, chez Février, libraire. — Extr. des *Annales de Philosophie chrétienne*, n° 33, tom. VI, pag. 218.

Nous le savons, on s'occupe peu de philosophie en France. Il y a quelques années l'esprit de parti put bien accueillir avec fracas les leçons de M. Cousin qu'il ne comprenait point : il n'y avait là nul amour sincère de la science. Aujourd'hui le *Globe* est tombé ; M. Cousin s'est fait courtisan : qui s'occupe encore de leurs doctrines?.....

Pourtant les esprits sont inquiets et mécontents. Beaucoup voudraient connaître le *bon* et le *vrai*. Quelques-uns en ont soif. Un plus grand nombre aspire à la fixité, au repos. Mais le bon et le vrai se déplacent sans cesse ; le bien-être même, si cher à l'égoïsme matérialiste de notre époque, est chose précaire et flottante. Le repos d'aujourd'hui est gros des tempêtes de demain.

Voyez plutôt où nous en sommes en religion, en morale, en politique, en philosophie, en littérature!.....

La foi ne semble-t-elle pas être exclusivement le partage de quelques âmes privilégiées? car si les hommes livrés à des études profondes sont moins hostiles que dans le dernier siècle au christianisme, seule source de toute vérité ; s'ils confirment comme malgré eux, par leurs découvertes et leurs savantes observations, nos dogmes et nos mystères, combien peu ouvrent les yeux à la lumière, et proclament franchement l'éminente supériorité de la science de Dieu sur les efforts de l'intelligence humaine! Tant il est vrai que l'éclat de leurs succès les aveugle et leur ferme le cœur! L'orgueil tue toujours et ne rend pas la vie.

Il n'y a du reste dans les hommes du siècle que pensées vagues, tâtonnemens infructueux, dévergondage d'esprit, chaos, flétrissante indifférence. La jeunesse surtout, sans croyance et sans vertus, est poussée vers cette passion de tout voir, de tout connaître qui travaille les âmes ardentes, et qui tourmente par accès même les âmes blasées. La nouveauté seule a de l'attrait pour elle. Plongeant un regard curieux, inquiet sur l'avenir, elle interroge, elle sonde la science humaine, et n'y trouve que ténèbres et néant. Emportée par le dégoût et le tourbillon de ses pensées, en proie à tous les désenchantemens, et ne trouvant partout que déception amère, elles pressent déjà tout

ce qu'il y a de douleurs et de souffrances dans une vie empoisonnée par le doute et le désespoir. Si souvent abusée, elle est avide de vérité.... Il ne se trouve personne qui la lui fasse connaître.

Oui, l'homme a besoin de croyance pour calmer les orages de son cœur. Il en demande partout ; le doute lui pèse, c'est un état contre nature. Aussi voyez quelle fureur de dogmatiser !.. Ce sont les Saint-Simoniens, faisant un culte de la volupté, et s'élevant à Dieu plus en quelque sorte par le délire des sens que par l'extase de l'âme ; ce sont Jean Châtel et Auzou, misérables histrions qui se proclament apôtres ; c'est la dégoûtante parodie du christianisme par le pédicure Fabré Palaprat ; ce sont les honteuses folies d'un Owen en Amérique et d'un Charles Fournier en France. Non, la vérité n'est pas là !

La pureté de la morale s'y rencontre moins encore. Aux mœurs frivoles et corrompues du siècle dernier, qui poursuivait le plaisir jusqu'à la débauche, et flétrissait par le sarcasme et la calomnie tout ce qu'il y a de plus sacré, a succédé un libertinage sans entraînement, un égoïsme désespérant ; une cupidité insatiable.

Et depuis que le sentiment religieux ne s'élève plus au-dessus de l'ensemble social pour le dominer, le vivifier, l'économie politique pousse des cris de détresse. Le matériel de l'ordre social ne sait plus comment se passer de foi. On ne sait plus comment nourrir les bâtards dont le vice encombre l'état, comment écouler les produits dont l'abolition des fêtes a obstrué nos ateliers ; comment sauver le capitaliste de la faim des ouvriers qu'il emploie ; comment préserver la population industrielle d'un abâtardissement physique. Les races de chevaux s'améliorent, les races d'hommes s'appauvrissent jusqu'au rachetisme. L'économie politique en est venue à se demander si les Nègres de nos colonies et les serfs du moyen-âge n'étaient pas à envier par les ouvriers de nos fabriques.

En politique, on écrit des paroles de liberté dans les lois, et l'on ne sait qu'en faire après, parce qu'on a perdu la raison du pouvoir et celle de l'obéissance. Tout pouvoir aux mains d'un incrédule est menaçant de tyrannie : toute liberté dans un

homme sans foi est grosse d'anarchie. Faut-il s'étonner alors de l'impuissance des gouvernemens pour prévenir les bouleversemens sociaux ?

Puis quelle dégradation, quel dépérissement, quel charlatanisme dans la littérature, devenue le plus souvent une spéculation de librairie !....

Voilà la grande plaie de notre époque. Certes, elle est profonde : et si la Providence n'avait en réserve d'admirables moyens pour nous sauver, nous jugerions cette plaie incurable, *plaga insanabilis*. C'est ce malaise indéfinissable dont est travaillée la société qui a excité le zèle de M. Bautain : il a voulu ouvrir à ces âmes desséchées une source d'eau vive, et porter un remède à tant de maux. C'est ici une question de vie ou de mort. « Nous avons abusé, dit-il, de tous les moyens offerts par la Providence pour la conservation et la prospérité des peuples. Nous voulons de l'ordre, mais sans subordination ; nous voulons de la paix, mais sans repos ; nous voulons de la stabilité, et nous repoussons cela seul qui est éternel. Le plus grand malheur de notre siècle, c'est que la foi religieuse lui manque, et elle lui manque parce qu'on a séparé la foi de la science, parce qu'on les a déclarées incompatibles, sinon contraires.... c'est de la science qu'il veut ; c'est donc par la science qu'il faut lui parler. L'enseignement scientifique doit devenir le canal salubre par où un peu d'eau vive sera versée dans les cœurs brûlans. La philosophie, voilà notre dernière ressource pour revenir à la vérité quand la foi est morte. Par la philosophie seulement, c'est-à-dire, par l'étude approfondie de lui-même, de ses facultés, de ses rapports avec ce qui est au-dessus de lui comme avec ce qui est au-dessous, l'homme peut être ramené à croire aux vérités religieuses, parce qu'elle lui en donnera l'intelligence, ou au moins le pressentiment. De nos jours pour redevenir chrétien, il faut commencer par être philosophe (1). » (P. 14.)

(1) Cela est vrai en quelque sorte ; mais il n'en est pas moins vrai que de nos jours pour redevenir *philosophe*, il faut commencer par être *chrétien*.

Telle est la grande et noble mission de la philosophie. Appelée à enfanter à la sagesse et à la foi, comment accomplira-t-elle dignement sa tâche? quel système philosophique rendra l'homme chrétien et heureux?

Le XVIII^e siècle se targuait, lui, de philosophisme : mais quelle décrépitude! sa philosophie rétrograde n'était que l'abrutissement sensuel d'Épicure, un froid et dégoûtant matérialisme.... grâces à Dieu! les avilissantes théories d'un Diderot, d'un Holbac, d'un Helvétius ne sont plus de bon ton. Ce siècle en a fait justice.

Interrogerons-nous les écoles qui de nos jours se sont partagé l'enseignement philosophique? demanderons-nous la vérité à la doctrine des sensations transformées de Condillac ou à la stérile idéologie de ses disciples? la chercherons-nous dans les observations psychologiques de l'école écossaise, qui n'a de puissance que pour saisir des phénomènes, des ombres? la demanderons-nous à l'éclectisme, qui confond le vrai et le faux, le juste et l'injuste, qui fait de la vérité avec toutes les erreurs, et de la sagesse avec toutes les folies? non, certainement non. Il n'y a là ni sagesse, ni chaleur, ni vie, ni avenir, parce que la foi et une autorité irréfragable y manquent; c'est l'esprit humain ayant la prétention de créer de ses propres forces les vérités placées au-dessus de sa puissance et de sa portée.

Pour nous, catholiques, nous avons peu de choses à dire à ces écoles divisées.

N'en avons-nous pas fini depuis long-temps avec Condillac, aussi bien qu'avec les mitigations apportées à son système par M. Laromigulère? Tout cela est étique à faire pitié.

Il n'entre point dans notre tâche de montrer l'insuffisance des théories refutées avec une habileté, une supériorité si grande par M. Bautain. Nous n'avons rien à attendre des disciples de Reid et de Dugald-Steward. C'est toujours le MOI humain; mais rapetissé, mais resserré dans un cercle étroit, et ne pouvant échapper à la fatalité du doute. Qu'espérez-vous de ces sages qui, tâtonnant dans les ténèbres, et condamnés à se dessécher dans la considération d'eux-mêmes, n'osent pas affirmer

si l'homme a une âme, qui ignorent stupidement sa nature, ses facultés, ses opérations, tous problèmes déclarés insolubles par leur doctrine?

Puis vient l'école si orgueilleuse de M. Cousin. Nul ne pouvait l'apprécier à sa juste valeur mieux que M. Bautain, élève lui-même, et l'un des plus distingués de l'ancienne école normale. Laissons-le faire bonne justice de cet éclectisme moderne, « vrai syncrétisme, recueil d'opinions humaines qui s'agrègent sans se fondre; ou autrement un assemblage de membres et d'organes pris çà et là, ajustés avec plus ou moins d'art, mais qui ne peuvent constituer un corps vivant..... » Là, la raison universelle ne nous parle que par des raisons privées; là *il y a toujours des hommes entre elle et moi*. C'est toujours un homme qui s'en déclare l'organe, l'interprète, et quand le philosophe vous dit : voici ce que dit la raison absolue! cela ne signifie rien, sinon : voici ce que moi, dans ma conscience et ma raison propre, j'ai jugé conforme à la raison universelle!

» L'éclectisme ne possédant point ce critérium si nécessaire à la vérité, il ne se peut que son enseignement ne soit obscur, vague, incohérent. Il n'a point de doctrine proprement dite. C'est un tableau brillant où toutes les opinions humaines doivent trouver place, et rien de plus.... Cette philosophie si riche en promesses, mais si pauvre en effets comme l'histoire le dira, est jugée aujourd'hui; et ce n'est plus à cette école qu'une jeunesse ira chercher de grandes idées, des sentimens profonds, de hautes inspirations. » (Page 30 et 35.)

Tout cela a pu être enseigné avec esprit, avec habileté, avec une chaleur factice et de bruyans battemens de mains. Mais ces leçons tant vantées ont-elles suscité un disciple, un seul? Qu'il se lève s'il existe, et qu'il se nomme.... Aujourd'hui ces chaires sont muettes et dans l'oubli. Elles n'ont rien enfanté, rien laissé de monumental pour l'avenir : elles ont péri d'impuissance et d'inanition. Laissons les morts dormir dans leur poussière.

Nous ne prétendons point non plus nous arrêter longuement sur la *scholastique* et le *système du sens commun*.....

Notre sentiment sur l'impuissance de la scholastique est déjà

connu : nous sommes fiers de le voir appuyé par le savant supérieur du petit séminaire de Strasbourg (1)....

Il ne nous appartient pas d'entrer en lice avec l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, que grandit encore, selon l'expression d'un de nos plus savans prélats, « cet éclatant exemple » de soumission chrétienne et filiale à l'autorité du vicaire de « Jésus-Christ, qui confirme l'éloquente sincérité de bien des » pages immortelles (2). » M. Bautain le combat avec chaleur, peut-être presse-t-il un peu trop sévèrement les conséquences de certaines propositions, étranges sans doute, mais dont l'auteur n'avait point mesuré toute la portée. Avançons.

Voilà certes, bien des théories plus ou moins captieuses, plus ou moins hardies, plus ou moins complètes, mais portent-elles dans les esprits la conviction irrésistible de la vérité? donnent-elles à l'intelligence de l'homme la raison dernière de son être, de sa nature, de son origine, de ses rapports, de sa destination, de sa loi suprême? satisfont-elles à la fois à l'entendement qui veut voir et au cœur qui veut aimer? Loin de là!.... Elles laissent l'esprit humain abîmé dans ce vague d'opinions flottantes dont il aspire à s'arracher. C'est toujours l'autorité si faillible de l'homme qui parle à la raison, et jamais à l'âme : et là, d'une part, rien de fixe, rien de stable; d'autre part, rien de ce qui élève, agrandit et fait palpiter le cœur.

Serait-ce donc que l'homme aurait été condamné à ne point

(1) L'auteur du présent article, M. S. Foisset, dans un écrit sur l'éducation cléricale, et M. Bautain dans son écrit sur l'*Enseignement de la Philosophie* ont énoncé, peut-être d'une manière trop générale, leur opinion sur la scholastique. En parlant de l'abus ou de l'impuissance d'une méthode, lorsqu'il s'agit de combattre les erreurs progressives du siècle, ces Messieurs n'ont aucunement l'intention de vouloir mépriser les docteurs scholastiques préconisés par l'Église, ou d'énoncer une opinion conforme à celle des novateurs du seizième siècle. Voyez ci-dessus, tom. I, pag. 16, et Bergier, *Dict. de Théol.*, art. *Théologie scholastique*.

(2) Mgr. l'évêque de Pamiers, mandement pour le carême de 1833.

connaître la vérité qui éclaire et vivifie ? aurait-il été jeté au hasard sur la terre, livré à d'invincibles ténèbres, dans les angoisses du doute et du désespoir, impuissant à satisfaire ce besoin de croyance qui le dévore?... Ne blasphémons point ! Oui, la vérité existe quelque part ici bas, et pour qu'elle soit connue, il suffira de la faire briller aux yeux de l'intelligence, proclamée et sanctionnée par une autorité supérieure à celle de l'homme, et confirmée par la science dont il est si avide et si fier. Mais où est cette science seule digne de ce nom, cette science accessible à tous, qui se lie étroitement à la foi pour rabaisser l'orgueil, échauffer le cœur et inspirer un ardent amour pour la sagesse ? où est-elle ? Il était réservé à M. Bautain, homme de science, homme de notre siècle, et long-temps incrédule, mais maintenant homme de foi et de cœur tout ensemble, de nous la faire connaître, et de nous donner une philosophie toute catholique. — N'oublions pas que le discours dont nous rendons compte n'est qu'une introduction à un grand ouvrage auquel il travaille : sa philosophie ici n'est qu'indiquée, les développemens viendront plus tard (1).

Le philosophe n'invoquera point l'autorité de la raison isolée : nous avons vu combien elle est sujette à l'erreur. Il ne demandera point à la science humaine sans auxiliaire la raison dernière des choses : M. Bautain en a montré toute la vanité et l'insuffisance. Qui nous donnera donc ces principes qui ne fléchissent point, ces vérités premières qui ne passent point ? « Celui-là seul qui a tout créé par la vertu de sa parole, et » qui imprime constamment ses lois éternelles sur la poussière » mouvante du monde, comme dans les pensées fugitives et » dans les œuvres périssables de l'homme. La parole du Dieu » des êtres s'est fait entendre primitivement à la société nais- » sante !... (2). » Ainsi donc la parole divine perpétuée, développée par la tradition, par les manifestations successives faites aux Patriarches, aux Prophètes, à Moïse, et plus tard par la

(1) M. Bautain s'occupe d'un *Manuel de philosophie*, qui n'aura pas moins de trois ou quatre volumes.

(2) *De l'Enseignement de la philosophie en France*, p. 64.

révélation évangélique, voilà la source unique de toute lumière, de toute vérité. « C'est par cette révélation que toute science, » toute connaissance a commencé dans l'origine; bien plus, » c'est par elle seulement que l'esprit humain a pu se développer (1). »

Quel est en effet l'agent nécessaire de ce développement? la parole, à coup sûr. Peut-on raisonner le moins du monde sans les signes du langage? Or, qui formera ce langage? c'est lui qui forme la raison, et elle ne peut produire aucune opération sans lui. Mais l'homme ne l'a point inventé, comment l'aurait-il pu? ne faut-il pas une langue pour faire une langue? l'homme a donc reçu le langage d'un être qui lui est supérieur, de Dieu dont il tient l'existence: il ne parle que parce que Dieu lui a parlé (2). Oui, sans une parole primitivement révélée, l'homme n'aurait jamais parlé, et aussi il n'aurait jamais raisonné. Toute autre solution n'est qu'une hypothèse insoutenable, une pure imagination, et ici la raison elle-même confirme le témoignage des écritures. Or, si l'origine du langage est divine, et si c'est ce langage primitif qui pouvait seul développer la raison du genre humain, il suit que c'est à la révélation qu'elle doit tout ce qu'elle est, c'est-à-dire la connaissance d'elle-même, l'exercice de son activité, la jouissance de ses opérations. Il en est de même de la faculté de distinguer entre le bien et le mal, le juste et l'injuste.

Ajoutons qu'il n'a point été donné à la raison humaine, dont les jugemens ne s'appuient que sur les sens, d'atteindre, par ses propres forces, aux vérités métaphysiques, à ces vérités qui, placées au-dessus de la nature physique, ne tombent point sous la perception des sens (Dieu, l'âme humaine, les bons et les mauvais esprits, etc.). Mais il lui faut une autorité supérieure, il lui faut un rayon de lumière émanant de l'être qui a le sens métaphysique et qui perçoit les vérités de ce genre

(1) *Ibid.*

(2) M. de Bonald, dans le 1^{er} volume de ses *Recherches philosophiques*, établit victorieusement cette doctrine.

A sa parole seule appartient de donner à l'homme la conviction de ces vérités (1). Or, le moyen unique de cette communication, c'est le verbe, médiateur universel, la parole de Dieu, la Parole-Dieu qui, selon l'Apôtre, a parlé d'abord aux hommes par divers moyens, et enfin leur a parlé immédiatement en la personne de Jésus-Christ : Dieu-Homme, verbe incarné, parole éternelle humanisée, pédagogue ou instituteur perpétuel du genre humain, ainsi que l'appelle saint Clément d'Alexandrie.

Ceci posé, quelle sera la première étude philosophique si ce n'est celle de l'homme? elle doit précéder toute autre recherche; *nosce te ipsum*. Car comment l'homme connaîtra-t-il ce qui n'est pas *lui*, si d'abord il ne se connaît *lui-même*, s'il n'a la science de son origine, de sa nature, de sa loi, de sa destination?

L'homme ne s'est pas fait lui-même : il n'est le produit ni du hasard, ni de la nature, ni de la force qui meut et anime ce monde. Supérieur à la matière, puisqu'il la soumet par la pensée et par l'art; supérieur aux forces physiques, puisqu'il les mesure et les dirige, supérieur au monde terrestre, puisque ce monde ne lui suffit pas, c'est au-delà des limites terrestres que l'homme doit chercher le *principe* dont il dérive. Donc ce principe est *métaphysique*..... Or, les efforts de la science humaine, ceux de la raison abandonnée à elle-même, pourront-ils nous faire connaître cet *être métaphysique*? Nous avons vu que ni l'une ni l'autre ne saurait atteindre jusqu'à lui. Ce sera donc la parole révélée d'en haut que nous interrogerons. Dès lors examinons toutes les doctrines qui se donnent pour révélées, et choisissons la plus pure, celle qui annonce Dieu

(1) Platon, dans le *second Alcibiade*, dit par la bouche de Socrate : « En vérité, il faut que Dieu vienne nous expliquer lui-même tout ce » qui se rapporte aux choses supérieures, pour que nous en acquérions » la conviction et la science. »

Cette vérité résulte encore d'une manière incontestable du travail de Kant, *Critique de la raison pure*. Ayant démontré que la raison ne peut pas saisir l'être métaphysique, il renonce à la science métaphysique.

de la manière la plus universelle, la plus simple, la plus spirituelle. Et c'est évidemment la révélation hébraïque, *la plus ancienne de toutes*, où Dieu est annoncé comme l'ÊTRE QUI EST, ESPRIT, LUMIÈRE, AMOUR PAR EXCELLENCE; l'Être universel, infini, sans modifications ni restrictions, et dont il est tout aussitôt défendu de se faire aucune représentation, aucune idole même intellectuelle. C'est à la révélation chrétienne qu'il faut nous adresser pour obtenir la science de notre origine, la connaissance de notre principe, car la philosophie des sens ne voit rien au-delà de la matière et des sensations; la philosophie rationnelle ne connaît rien au-delà du *moi* posé en face du *moi*, et ne peut sortir du cercle vicieux dans lequel elle ne produit que des abstractions. Et que serait-ce si nous entamions la grande question de l'origine du mal, de l'existence du prince des ténèbres, auteur du mal primitif, des démons en un mot?

Il nous faut donc une philosophie vraiment chrétienne qui reçoive ses principes fondamentaux de la plus pure des révélations : cette philosophie existe dans nos livres sacrés, et il est facile de démontrer qu'il n'a jamais été enseigné aux hommes une doctrine aussi élevée, aussi complète, aussi bien en harmonie avec les lois de la nature et celles de l'humanité. Ce n'est pas tout : les études physiologiques, la connaissance profonde de l'homme et de la nature confirmeront ce que la révélation nous apprend de notre principe, de notre origine, de Dieu, de notre rapport avec lui, de notre dignité, de notre dégradation et de notre réhabilitation future.

C'est à une source aussi pure que nous puiserons encore la science de l'âme, la doctrine de l'être humain, considéré dans sa forme radicale, dans sa forme pure, dans son organisation spirituelle, et ces principes de morale qui dirigent et modèrent nos désirs et notre volonté. Ainsi la philosophie répondra-t-elle à sa destination, quand elle s'appliquera à démontrer à l'esprit par la science, la profondeur et la sagesse des dogmes que la religion propose à la foi et au sentiment de l'âme. Doctrine sublime qui résout tous les problèmes, fixe toutes les incertitudes, et dissipe toutes les ténèbres!

Nous avons cru prévenir les vœux de nos lecteurs en traçant,

tout écourté, tout incomplet qu'il soit, cet exposé sommaire d'une philosophie si riche d'espérances. Nous avons dû emprunter le plus souvent les propres expressions de M. Bautain, dans la crainte d'affaiblir ou de tronquer sa pensée. Et je le demande, quel est l'homme de foi qui ne tressaille de joie en voyant ses croyances justifiées par la science, en trouvant la clef de toute vérité dans la parole éternelle qu'il adore?

Mais cette parole sacrée et primitive n'a pas été conservée pure et intacte sur toute la surface du globe. Alors que toute chair avait corrompu sa voie, la vérité s'obscurcit, la tradition altérée fut interrompue, une imagination vicieuse l'avait travestie sous mille formes. Dieu la conserve providentiellement, dans toute son intégrité, sur un petit coin de la terre, jusqu'à ce que son Verbe vienne la faire entendre à toute nation, puis il en confie le dépôt à une autorité permanente, indestructible.

Toutefois, au milieu même des ténèbres de l'idolâtrie, la philosophie remplit encore sa tâche, et répond à son nom. Elle est occupée à la critique des superstitions du polythéisme, comme à recueillir çà et là les débris à peine reconnaissables des traditions, pour qu'ils ne périssent point dans le cœur de l'homme..... (1). Le christianisme paraît, et répond à tous les besoins, à toutes les exigences de notre être. « Cette source céleste a fécondé le champ de la science dans les premiers temps; ses eaux, toujours pures et continuellement ravivées dans leur cours, ont répandu la vie, l'abondance et la joie dans toutes les parties du monde qu'elles ont traversées et où elles ont pénétré. Oui, nous l'affirmons avec confiance, tout homme qui veut d'une philosophie sérieuse, et surtout qui est décidé à ne pas reculer devant les conséquences, quand il aura acquis l'évidence du principe, tout homme qui ne cherche point dans la philosophie autre chose que la philosophie même, c'est-à-dire la science et la sagesse, pour celui-là il n'y a plus d'autre ressource aujourd'hui que d'entrer franchement dans le système chrétien. Ce système, le plus ancien de tous, puisque son

(1) On sait que Platon et sur-tout Pythagore ont eu grand respect pour les traditions, qu'ils sont allés à grands frais interroger en Orient.

origine remonte à celle de l'homme, les domine tous, et le voilà encore debout au milieu des opinions humaines ruinées, malgré les efforts impuissans de tant de générations, qui l'ont attaqué en passant, et dont la fureur s'est continuellement brisée contre sa base! Ce système est le plus vaste de tous, car il embrasse l'histoire de l'humanité, les destinées du ciel et de la terre.....

» Je présente le code de la doctrine chrétienne à ceux qui ont de la foi, comme à ceux qui n'en ont pas, et je leur dis : il n'y a pas une question philosophique, un peu profonde, qui ne trouve sa solution dans ce livre; il n'y a pas une vérité, objet de l'étude des philosophes, qui n'y soit annoncée, exposée, et je ne prétends pas qu'on me croie sur parole : je ne viens pas ici dogmatiser, moi qui ne reconnais ce droit à aucun homme. Je ne m'autoriserai pas du caractère sacré du livre pour dire : voici la parole de la vérité, et ainsi toute science doit s'y trouver! car c'est justement ce qui est en question, et je n'oublie pas que je parle surtout à des hommes qui ne croient point, qui doutent pour le moins, et qui ne peuvent être ramenés à la foi que par l'intelligence. » L'homme a besoin de connaître les principes de la science, de la morale, de la société, de la liberté : « Et c'est parce qu'il les a demandés en vain à la philosophie humaine, que nous lui présentons une philosophie fondée sur des principes divins, et dans laquelle les réponses à ces questions ont été successivement inscrites par l'histoire depuis l'origine du monde. Puisqu'il est las des pensées des hommes, qu'il retourne donc à Dieu! qu'il considère le plan de la Providence sur la société humaine, se déroulant de siècle en siècle! qu'il apprenne de Dieu même ce qu'est l'homme au milieu des existences qui l'entourent, et alors il connaîtra sa force et sa faiblesse, ses droits et sa loi, le besoin général de son être, comme les besoins particuliers de chaque période de son existence!

» La parole sacrée, disons-nous, doit fournir au vrai philosophe les principes, les vérités fondamentales de la sagesse et de la science; mais c'est à lui qu'il appartient de développer ces principes, de mettre ces vérités en lumière, en d'autres termes, de les démontrer par l'expérience en les appliquant aux

faits de l'homme et de la nature ; donnant ainsi à l'intelligence l'évidence de ce qu'elle avait d'abord admis de confiance, ou cru obscurément. Il s'agit donc de retrouver dans l'homme, dans l'histoire de l'humanité et du monde, les preuves de ce que le livre des révélations nous dit du monde et de l'homme ; il s'agit de faire concourir avec la parole de Dieu les trois moyens de connaître que la Providence nous a départis, et qui ressortent de la position même de l'homme sur la terre, savoir : les sens, par lesquels nous observons le monde des phénomènes, la raison, qui tire les conséquences de nos observations, juge la parole et les faits de l'humanité, le sentiment intime et la conscience qui éclairent notre intérieur, et nous mettent en rapport avec les agens mystérieux qui parlent à l'âme et inspirent la volonté. Au fond de toute science, il doit y avoir une *vérité-principe* qui ne se démontre pas, mais ce principe qui porte dans sa puissance toute l'existence future, ne la manifeste que par un développement successif, et c'est par ce développement qu'il se démontrera avec les trésors de vie qu'il renferme. Ainsi de la parole divine, principe de la science ; elle nous est donnée comme un germe intelligible, comme une idée-mère..... En invoquant l'appui de la parole sacrée, nous ne repousserons donc ni la science, ni le raisonnement, ni l'observation : bien au contraire, nous leur donnons une base solide, impérissable, qui subsistera après que les cieux et la terre auront passé.

» Et ainsi la philosophie, se sentant soutenue, pourra pousser avec plus de confiance ses investigations dans le champ de la nature, elle étudiera l'homme dans ses puissances et ses facultés, avec plus de méthode et de succès quand elle saura, par une voie supérieure, ce que l'homme est au fond, dans sa vraie nature, dans le foyer de sa vie.....

» Pourquoi donc s'obstiner à repousser cette lumière quand on n'en a pas d'autre ? L'éclectisme moderne s'est montré singulièrement préoccupé, quand, convoquant toutes les doctrines et les interrogeant tour à tour, il a refusé d'entendre la plus grave de toutes ; il a dédaigné le christianisme, qui lui aurait répondu par une voix de soixante siècles. Il semble pourtant

qu'à ne le considérer que comme un fait, ou sous le rapport historique, ce suffrage, qui est celui de tant de millions d'hommes, et pour lequel un si grand nombre a donné son sang, était bon à prendre, n'eût-ce été que pour l'honneur de l'impartialité philosophique? Nous serons moins exclusifs. Tout en posant la tradition sacrée comme base de la philosophie, nous ne repousserons aucun autre moyen de connaître; nous appelons au contraire à notre aide toutes les sciences humaines, et principalement celle que l'homme peut acquérir de lui, par l'observation de lui-même. A cette psychologie transcendante, que la révélation seule peut fonder, parce qu'elle seule peut dire ce qu'est l'âme, le principe vital dans l'homme, nous voulons joindre une psychologie expérimentale, qui doit recueillir et examiner tous les phénomènes de la vie intérieure, tous les faits de la réflexion, de la conscience du sens intime, et nous avons la certitude de retrouver, dans ces résultats de l'observation psychologique, la pleine justification des données supérieures.

» A l'étude de l'homme sous toutes ces formes, dans toutes les périodes de son existence et par tous les moyens, nous demandons qu'on associe celle de la nature : car les choses visibles sont les ombres des choses invisibles; et les lois physiques ont leurs prototypes dans le monde métaphysique... Enfin, de même qu'en observant l'homme nous pouvons apercevoir dans le rayonnement de ses puissances, dans le développement et l'exercice de ses facultés, dans ses actes et dans ses œuvres, un reflet de la vie divine, puisque l'homme est l'image de son Auteur; et c'est pourquoi la science de l'homme est comme la préface ou l'introduction de la science de Dieu : de même, dans les formes de la nature extérieure et sous ses voiles nous verrons briller, quoique d'un éclat moins vif, les idées de la divine sagesse.... Ainsi la nature nous apparaîtra comme un grand symbole où les faits visibles rendent témoignage des invisibles, l'esprit éclatant de toutes parts à travers la matière qui l'emprisonne; et dans lequel l'intelligence, éclairée par une lumière analogue à sa noble nature, aperçoit comme un second resplendissement de la gloire de l'Éternel, refrangée dans un prisme

moins pur, et se manifestant en couleurs plus nuancées et plus ternes. La science de la nature sera donc à la science de l'homme, ce que la science de l'homme est à celle de Dieu.

» En résumé, connaissance approfondie de l'homme et de la nature, appuyée sur la parole qui nous dit l'origine et la nature de l'homme; application des *vérités-principes*, que cette parole nous fournit, à l'histoire du monde et de l'humanité; voilà la noble tâche imposée à la philosophie...

» Et si l'on venait nous dire qu'il ne convient pas à la dignité du philosophe d'admettre tout d'abord, comme principe, une parole qu'il n'a pas vérifiée, nous répondrions qu'il faut bien commencer par admettre quelque chose, à quelque école qu'on appartienne, et qu'il n'y aura jamais d'explication philosophique possible, sans une donnée quelconque, posée en commençant, mais qui doit être justifiée ensuite par l'explication même. Condillac suppose une statue organisée, dans laquelle il met tout ce qu'il y veut trouver. L'école écossaise se fonde sur des faits qu'elle appelle primitifs, ce qui la dispense d'en rendre raison. L'éclectisme suppose que la vérité est en tout, et que tout est vérité, etc. Ne nous sera-t-il pas permis, à nous, de poser en principe ce qu'il y a de plus respectable, de plus profond et de plus sublime à la fois dans l'histoire de l'humanité, à savoir : la parole de l'origine des choses, la parole qui a fourni dans tous les temps les vérités fondamentales de l'ordre et de la société... doctrine, qui, de l'aveu même de ses antagonistes, a le plus contribué à l'accroissement des lumières et aux progrès de la civilisation (1)? »

Nous nous sommes laissé emporter au désir de faire connaître à fond l'éclatante et profonde pensée de l'auteur, et, dans la persuasion qu'on nous en saurait gré, nous avons cité de longs fragmens... M. Bautain a bien mérité de la science et de la religion. Son livre consolera les esprits justes qui, effrayés du délire général, seraient tentés de croire que la vérité a disparu de dessus la terre. Certes, cette grande richesse d'étude, cette rare perspicacité, cette netteté, cette précision de langage

(1) *De l'Enseignement*, etc. pag. 72 à 88. *Passim*.

cette hauteur de vue qui embrasse la philosophie tout entière, cette connaissance profonde de la plaie de l'époque, cette pénétration vive et hardie des besoins de l'avenir, révèlent une intelligence forte, féconde et puissante.....

Mais avant de terminer, nous voulons prévenir une objection. N'opposera-t-on point à cette doctrine qu'elle confond la science et la certitude philosophique avec la théologie, puisqu'elle invoque la même autorité pour l'une et pour l'autre? — Pourquoi donc la philosophie et la théologie n'auraient-elles pas le même principe, le même point de départ? Serait-ce à dire que les vérités philosophiques seraient de nature différente des vérités théologiques? Non certes, et si les unes et les autres sont métaphysiques et surnaturelles, pourquoi ne leur reconnaîtrait-on pas une origine commune, un critérium commun? Croyons une bonne fois que la parole du salut pour l'âme est aussi la parole de vérité pour l'intelligence; et puisque Dieu a été assez bon pour nous éclairer de sa lumière, recevons donc cette lumière dans tout notre être, et que notre esprit en profite comme notre cœur : *sic enim creditur et docetur quod est humanæ salutis caput, non aliam esse philosophiam, id est sapientiæ studium, et aliam religionem.* (S. Aug. *De verâ relig.*, c. v.) Oh ! restons dans le gouvernement de la Providence, et ne nous renfermons pas dans le cercle étroit et vicieux de notre raison propre. Pour moi, je le déclare hautement avec le savant philosophe de Strasbourg, je ne veux d'autres livres de philosophie que les Livres saints; car tout est là. J'honore les autres, en tant qu'ils ont des rapports avec cette parole de vérité; et s'ils n'en ont pas, je les repousse. Certes il y a plus de science et de sagesse dans une seule Épître de S. Paul, que dans pas un des philosophes de l'antiquité.

S. FOISSET,

Chanoine, sup. du p. sém. de Dijon.

LETTRE ADRESSÉE AU DIRECTEUR DES ANNALES DE PHILOSOPHIE
CHRÉTIENNE, PAR UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE, PAR
RAPPORT A UN ARTICLE DE M. FOISSET SUR L'ÉCRIT DE
M. BATAIN (1).

Monsieur, vous avez publié... un excellent article du pieux et savant M. S. Foisset sur *l'Enseignement de la philosophie au XIX^e siècle* par M. Batain. J'espère que vous voudrez bien insérer... quelques réflexions critiques sur le même écrit qui, à raison de son importance extrême, et de la brillante réputation de l'auteur, mérite une sérieuse attention. Je désire que ma lettre provoque des explications ou des modifications qui me paraissent nécessaires. Quel bonheur, si ces deux génies qui font aujourd'hui la gloire du clergé de France, pouvaient s'entendre sur le moyen *philosophique* de convertir au christianisme cette multitude d'hommes, de jeunes gens surtout qui le dédaignent, faute de bien le connaître!

La philosophie étant l'amour et la recherche de la vraie sagesse, implique la nécessité d'un principe de certitude ou d'un moyen infailible de trouver la vérité. Mais quel est ce moyen? Est-ce la raison de l'individu ou la raison du genre humain? En d'autres termes, faut-il admettre en philosophie la méthode et le *Criterion* protestans, ou la méthode et le *Criterion* catholiques formulés par Tertullien dans son *livre des Prescriptions*, ou par S. Vincent de Lérins dans son *Commonitoire*? Le génie le plus transcendant ne saurait ni se passer d'un principe de certitude bien déterminé, ni trouver un milieu entre le sens privé et le sens commun. Eh bien! M. Batain attaque l'un et l'autre comme également insuffisans, dangereux, en un mot, incapables de conduire à la vraie sagesse. Son principe à lui, sa majeure, est précisément la conclusion des méthodes philosophiques qui ont cours dans les écoles ecclésiastiques. Son point de départ est la vérité du christianisme. Cette manière de procéder hardie et tout-à-fait nouvelle, mérite quelques réflexions que nous soumettons avec confiance au bon sens de M. Batain.

Nous admettons avec lui que la majeure de toute philosophie est

(1) *Annales de Phil. Chrét.* n^o 34, tom VI, p. 297.

hypothétique ou indémontrable. Mais celle de M. Bautain n'est pas seulement une hypothèse, mais un sophisme consistant à poser en principe, ce qui est en question, à supposer vrai ce qui est contesté ou même déclaré faux par les adversaires. Or la vérité, j'entends la vérité complète du christianisme, est méconnue par la multitude des incrédules, jeunes et vieux, athées, déistes, sceptiques, etc., auxquels s'adresse M. Bautain; et, d'un autre côté, il ne serait ni juste ni charitable de les regarder tous comme des esprits faibles, ignorans et de mauvaise foi, comme des hommes qui blasphemement ce qu'ils n'ont jamais examiné.

De l'aveu de tous les philosophes et théologiens catholiques (et cet accord est une autorité imposante selon M. Bautain lui-même), il est des questions logiquement antérieures au christianisme, en sorte que tant que ces questions restent contestables, le christianisme l'est aussi. Le scepticisme en matière de religion, surtout de religion révélée, est-il raisonnable, c'est-à-dire, les vérités religieuses sont-elles autre chose que des *opinions* plus ou moins *probables*...? La révélation est-elle possible, avantageuse, nécessaire, vérifiable...? Quels sont les caractères et les preuves d'une révélation divine...? Le témoignage humain sur lequel repose la certitude *historique* de la révélation, est-il infaillible, inaltérable pendant une longue suite de siècles...? etc., etc. Or, très-certainement ces questions ne peuvent être résolues qu'au moyen d'un *criterium veritatis* préalable et clairement posé.

Quand l'incrédule admettrait tout d'abord et de confiance la révélation chrétienne, cette concession *provisoire* ne dispenserait pas d'un principe philosophique de certitude. Car il faudra bien démontrer à cet incrédule la vérité du christianisme, il faudra résoudre ses objections multipliés et graves. Or, comment, dirai-je à M. Bautain, vous y prendrez-vous pour établir cette démonstration? Prouverez-vous le christianisme par le christianisme, la parole évangélique par l'infailibilité de l'Eglise enseignante, et *vice versa*? Ce serait un sophisme manifeste. Le justifierez-vous par les procédés logiques de la scholastique et du cartésianisme, que vous déclarez subversifs de la foi, ou par les principes du sens commun, qui est à vos yeux un système *antiphilosophique, anticatholique et funeste, abominable même dans ses conséquences*? La majeure de M. Bautain, en tant que majeure, est donc logiquement inadmissible. C'est une proposition qu'il reconnaît avoir besoin de preuves et qu'il s'ôte tout moyen de prouver, en refusant d'admettre l'infailibilité, soit du

sens privé, soit du sens commun (1), hors desquels il est impossible de trouver un criterium *humain* de vérité.

M. de La Mennais et M. Bautain sont d'accord sur ces deux points essentiels : 1° l'homme et même l'homme de génie ne saurait trouver dans le cercle étroit de sa raison individuelle la vérité philosophique... 2° le christianisme *seul* possède *tous* les éléments de la vraie philosophie : d'où il résulte qu'on a eu grandement tort de considérer la science et la foi comme deux objets séparés et n'ayant entre eux aucun rapport intime et essentiel. Au contraire, la vraie philosophie n'est que l'explication de la religion, explication nécessairement imparfaite comme toute conception de l'esprit humain (2). Mais l'illustre auteur de l'Essai sur l'indifférence sentant la nécessité d'un *criterium veritatis* distingué (3) du christianisme, nécessité plus impérieuse aujourd'hui que jamais, à raison du scepticisme de notre siècle pose en principe, non pas le doute méthodique ni une formule abstraite, mais un *fait* naturel, permanent, universel, indestructible. Ce fait le voici : « Tous les hommes attachent la certitude » au *sens commun* et jugent déraisonnable quiconque le contredit, » Sur ce point décisif, continue M. de La Mennais, j'en appelle » à la conscience de chacun, prêt à me déclarer moi-même un rêveur insensé, si elle nie le fait que j'atteste (4). » Mais, dit M. Bautain, qu'est-ce que le sens commun ? Quel est le moyen de constater le fait et surtout la véracité de ses décisions ? La manière dont le nouvel antagoniste de M. de La Mennais examine ces questions, prouve qu'il n'a pas lu les divers écrits publiés là-dessus depuis la publication du second volume de l'Essai.

(1) On suppose que par *sens commun* l'auteur de la lettre veut signifier le jugement commun à la partie la plus nombreuse et la plus éclairée du genre humain (*majoris et sanioris hominum partis*).

(2) Voyez tout le chapitre 2 de la Défense de l'Essai sur l'indifférence, etc... Mélanges Catholiques. Extraits de l'*Avenir*, vol. 1, p. 76 et suivantes.

(3) Parce que, comme on l'a observé plus haut, il est des questions logiquement antérieures au christianisme et à l'infaillibilité de l'Église enseignante ; parmi ces questions, domine celle des miracles, si compliquée et néanmoins fondamentale.

(4) Voyez la fin du chap. 13 de l'Essai, etc.

Le sens commun ou le témoignage du genre humain est par rapport aux questions préliminaires (1) au christianisme ce qu'est le sens commun ou le témoignage du peuple chrétien par rapport aux vérités révélées par J.-C. : ce qui revient à dire : En philosophie comme en théologie, le principe suivant est fondamental : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, veritas est*; et, qu'on n'objecte pas que la croyance commune des fidèles tire toute sa force logique ou d'une définition expresse ou au moins d'une approbation tacite du corps divinement infaillible des premiers pasteurs unis au pape. Car il est des vérités chrétiennes logiquement antérieures à la divine infaillibilité de l'Eglise enseignante, et qui en sont la preuve principale (2).

Les croyances communes du genre humain et du peuple chrétien, comme les décisions de l'autorité ecclésiastique, sont des *faits*, et pour être sûrs de la réalité d'un fait, il suffit de *l'aveu de tout le monde*, qu'il soit attesté par un *très-petit* nombre de témoins, quelquefois par un seul réunissant les caractères *généralement connus* de véracité.

L'autorité du sens commun est une vérité de *foi philosophique* (3),

(1) Ces questions ne comprennent pas les croyances inhérentes à notre nature, parce qu'étant invincibles en tout homme et par conséquent incapables de direction, elles ne sauraient être l'objet d'une controverse sérieuse. Telle est la croyance à notre existence, à celle de nos semblables, à notre communication avec eux au moyen de la parole, etc. (Voyez Mém. Cath., vol. XII, pag. 151.)

(2) Jésus-Christ a-t-il existé... est-il Dieu ou envoyé de Dieu... a-t-il prouvé l'un et l'autre par des miracles réels, divins et authentiques... a-t-il établi une Eglise immortelle, et dans cette Eglise un tribunal *absolument* infaillible en matière de religion... Ce tribunal est-il composé de *seuls* évêques unis à un chef suprême ... quel est ce chef ... quelle est la preuve de l'authenticité, véracité, intégrité, inspiration des livres du Nouveau-Testament, où les théologiens puisent çà et là quelques textes pour résoudre ces grandes questions? Il est évident que cet ensemble de vérités chrétiennes primordiales ne saurait être démontré *a priori* par l'infaillibilité de l'Eglise enseignante qui les suppose. Il faut donc recourir pour les prouver, ou au rationalisme individuel qui est précisément la méthode protestante, ou à l'argument de prescription, c'est-à-dire de tradition une, permanente et moralement universelle parmi les chrétiens : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, veritas est*.

(3) Il ne s'agit pas ici de foi proprement dite, vertu infuse et théologique, dont le motif unique est la parole de Dieu. M. Bantain est du

en ce sens qu'il est impossible de la contester sans renoncer à la certitude rationnelle. Car pourrait-il croire logiquement à la raison d'un *seul*, celui qui refuserait de croire à la raison de *tous*? Aussi nous ne prouvons pas l'infaillibilité du sens commun, dit M. de La Mennais; nous y croyons comme tout le monde y croit, ceux même qui trouvent peu philosophique d'y croire; car plus d'une fois la nature trahit leur incrédulité, en les portant à invoquer l'autorité du juge qu'ils nient dans la spéculation. Si nos adversaires nous accordent qu'on a toujours raison avec le sens commun, et toujours tort contre le sens commun (1), nous ne demandons *ni plus ni moins*, dit quelque part M. Gerbet (Mém. cath., vol. 7, pag. 276). Ainsi tombe devant ces deux mots la fameuse objection ou plutôt ce faux supposé, selon M. de La Mennais: *La raison individuelle faillible de sa nature se trompe de fait en tout et toujours*. Cet illustre écrivain dit au contraire dans sa défense de l'*Essai*, chap. XI, pag. 149: « Quelques personnes se sont imaginé que nous prétendions que les sens, le sentiment et le raisonnement nous trompent *toujours*. Ces personnes nous ont fait beaucoup trop d'honneur, en prenant la peine de nous répondre; car qu'y aurait-il à dire à celui qui, rejetant toute vérité, soutiendrait qu'il est impossible de rien connaître, ou nierait l'intelligence humaine? »

M. Bautain, refusant d'admettre l'infaillibilité du sens commun, se fonde sur les motifs suivans: 1° La raison de chaque homme est naturellement faillible et ne change point de nature en s'unissant à toutes les raisons individuelles.... 2° L'évangile nous défend de nous conformer à la conduite et à la sagesse du monde, du siècle, de la foule, *nolite conformari huic sæculo....* 3° Le christianisme n'a pas aujourd'hui, n'a jamais eu en sa faveur le suffrage du sens commun ou l'assentiment du plus grand nombre des hommes.

nombre des personnes dont parle M. de La Mennais, quand il dit: « Ceux qui croient que nous prenons ici ce mot (foi) dans son acception purement théologique, nous prêtent très-gratuitement une absurdité de leur invention. » Mais, qu'on le remarque bien, les traditions ou croyances générales du genre humain en matière de religion, ne sont que l'écho plus ou moins fidèle de la révélation primitive; en ce sens on peut dire qu'elles sont divines, sans établir pour cela le panthéisme ou la *divinisation* de toute pensée, de tout sentiment commun parmi les hommes.

(1) En opposition au sens commun, il est possible d'avoir une *opinion*, mais point de *certitude* proprement dite.

Répondons en peu de mots à ces difficultés. Si la première avait quelque solidité, la certitude du témoignage des hommes touchant les faits sensibles, soit naturels, soit surnaturels ou miraculeux, serait contestable; et le doute sur ce point fondamental serait subversif de la révélation, puisque sa preuve repose sur des prodiges attestés par le témoignage des hommes. Je suis persuadé que M. Buntain n'a pas réfléchi sur la portée de ce passage de sa brochure : « L'avis du plus grand nombre a une autorité respectable dans tous les cas où il ne s'agit que de faits naturels, d'intérêts sociaux. » Mais qu'on ne me donne point cette autorité comme infaillible, pas même dans sa sphère. » (Pag. 50.)

La conduite commune des hommes est souvent opposée aux vérités du sens commun, et en ce sens leur sagesse pratique est souvent mensonge, folie : cela est également applicable à la plupart des fidèles qui ont coutume d'agir autrement qu'ils ne croient. Nous devons donc nous conformer, non certes à la conduite du plus grand nombre des hommes et des chrétiens, mais aux principes du sens commun et de l'évangile. D'ailleurs, les mots *monde*, *siècle*, ne sont pas synonymes d'universalité dans le langage des Livres saints : autrement il faudrait dire que Jésus-Christ a exclu de ses prières l'immense majorité des enfans d'Adam, quand il a dit : *non pro mundo rogo*.

Plusieurs antagonistes de M. de La Mennais se sont imaginé que dans son système la vérité d'un fait ou d'une doctrine ne repose sur le sens commun qu'autant qu'elle est connue et proclamée *directement* par tous ou presque tous les hommes. C'est une fausse interprétation du principe posé par l'illustre écrivain. Il est des vérités qu'un très-grand nombre de personnes, de peuples même, ne peuvent ou ne veulent pas connaître, ou qu'ils rejettent par caprice, après les avoir connues. Alors, si elles sont attestées par un *témoignage* qui a coutume d'imposer l'assentiment général, on peut dire qu'elles ont pour garant l'autorité du sens commun. Ainsi nous savons que tout le monde admet comme divine une doctrine prouvée par un miracle éclatant; par exemple, par la résurrection d'un mort déjà en proie à la dissolution. Nous savons que tout le monde admet des faits soit naturels, soit miraculeux, rapportés par des témoins irréprochables, tels qu'étaient les apôtres de Jésus-Christ. Le christianisme repose donc sur des preuves de sens commun, et par conséquent est admis implicitement par tous les peuples.

En terminant les réflexions qu'on vient de lire, nous croyons utile de formuler de la manière suivante le principe développé par M. de La Mennais : « Tout ce que le témoignage *immédiat* du genre

» humain , ou un témoignage *déclaré suffisant* par le genre hu-
 » main pour produire la certitude , affirme être vrai ou faux , doit
 » être tenu pour vrai ou pour faux. »

Un professeur de théologie.

PROGRESSION ASCENDANTE DES CRIMES EN ANGLETERRE (1).

La progression ascendante des crimes en Angleterre est un fait malheureusement trop prouvé, et c'est la plus terrible objection qu'on puisse opposer à ceux qui se plaisent à chercher dans ce pays un modèle de civilisation.

Dès 1808, M. Rubichon, observateur habile, publia à Londres un ouvrage dans lequel il établissait que dorénavant, pendant chaque période de vingt années, la population de l'Angleterre s'accroîtrait dans la proportion de 100 à 125, et que le nombre des criminels triplerait dans le même espace de temps. « En suivant cette progression, ajoutait-il, on peut prévoir avec assez d'exactitude l'époque où le nombre des gens à pendre sera plus grand que celui des gens intéressés à le faire. »

Depuis 1808, le gouvernement anglais a dressé des tableaux statistiques qui justifient ces prévisions.

		Accusés traduits aux assises.
En 1770 la population était	8,370,609	509
En 1790	9,523,112	1,610
En 1810	11,978,875	5,026
En 1830	13,889,675	19,141

Pour mettre nos lecteurs à même de juger par comparaison, nous les prions de remarquer qu'en France,

En 1806, sur une population de 29,500,000 habitans, le nombre des accusés traduits aux assises n'était que de 9,800;

En 1826, vingt ans plus tard, la population s'élevait à 31,300,000, et le nombre des accusés était descendu à 7,240.

(1) *Le Moniteur des villes et des campagnes*, 1^{re} liv. pag. 15.

Or, dans cette même année 1826, l'Angleterre avait envoyé aux assises 16,147 accusés : proportion gardée des deux populations, c'est 6 criminels en Angleterre, contre 1 en France.

Ajoutons que les assises, en Angleterre, ne s'occupent ni des criminels absens, qui, sous le nom de contumax, forment en France un dixième des accusés, ni des dégats commis sur les propriétés publiques et privées, ni de la contrebande, ni de la banqueroute simple, ni des abus d'autorité et arrestations arbitraires, ni de l'usure : toutes ces causes sont portées devant les tribunaux civils, qui punissent en condamnant à des dommages-intérêts en faveur des parties plaignantes. Ajoutons encore qu'il n'y a point en Angleterre de ministère public, chargé de poursuivre d'office les crimes et délits, ce qui laisse un grand nombre d'attentats impunis. Et concluons que ce ne serait pas exagérer que de dire qu'il se commet en Angleterre, proportion gardée de la population, dix fois plus de crimes que dans quelque autre partie que ce soit de l'Europe civilisée.

Si l'on se permettait de juger de l'avenir par le passé, et que l'on continuât la progression ascendante de la population et des crimes, telle que l'expérience l'a établie depuis soixante ans, on aurait les résultats suivans :

	Population.	Criminels.
En 1850 :	17,362,093	61,423
En 1870 :	21,702,616	184,269
En 1890 :	27,128,270	552,807
En 1910 :	33,910,337	1,658,621
En 1930 :	42,387,971	4,975,863
En 1950 :	52,984,963	14,927,589
En 1970 :	66,231,203	44,772,767

Ces résultats paraîtront absurdes aux lecteurs : ils le sont en effet. Long-temps avant d'arriver à un tel excès de population à la fois et de dégradation, une nation aurait disparu de la surface du globe. Mais, enfin, telle est la marche actuelle de la société en Angleterre. Par quels moyens la Providence saura-t-elle l'arrêter ? L'esprit se confond à les imaginer. On concevrait par exemple, qu'une restauration de la religion catholique, avec ses préceptes de charité, ses dévoûmens sublimes, ses institutions pieuses, son célibat religieux ; pût opérer la réforme sociale dont cette nation a besoin ; mais cette conversion des esprits semble être, sinon impossible, du

moins encore fort éloignée (1). A défaut de ce remède, les guerres, les famines, les pestes, les tremblemens de terre, sont aussi des moyens que le Ciel emploie quelquefois pour retenir les nations qui marchent vers l'abîme... Mais l'examen de ces grandes questions n'est pas ce qui nous occupe ici. Nous voulions seulement montrer que la civilisation tant vantée de l'Angleterre, cette nouvelle alliée de la France, n'aboutit qu'à la misère et à la profonde corruption des classes les plus nombreuses, et que ce prétendu modèle d'ordre social n'est qu'un corps gangrené, recouvert de quelques oripeaux, s'avancant vers sa tombe.

Notre démonstration ne saurait être plus complète ni mieux prouvée : les Anglais eux-mêmes publient chaque année les faits qui l'établissent et la confirment.

Comte ACHILLE DE JOUFFROY.

PALMYRE, RUINES DE BALBEC,

SEMAINE-SAINTE A JÉRUSALEM, MOSQUÉE D'OMAR, PIERRE
DE JACOB (2).

Nous partîmes d'Alep pour Palmyre (3); cette excursion assez difficile est un épisode isolé dans un voyage du Levant,

(1) Les progrès du catholicisme en Angleterre sont consignés ci-dessus, tom. VI, pag. 230, et tom. VII, pag. 415 et 488.

(2) Ext. du *Voyage au Levant*, par M. Alexandre Delaborde.

(3) Palmyre, appelée dans l'Orient *Thadamar* ou *Tadmar* (d'un mot hébreu qui signifie palmier), avait été bâtie par Salomon sur un terrain fertile qui se trouvait isolé dans les déserts de l'Arabie, comme une île ombragée, verte et fleurie au milieu d'un océan de sables.

Elevée par ses conquêtes au rang de la capitale de l'Orient, Palmyre devint la rivale de Rome; mais elle paya cher cette gloire trompeuse. Un instant de grandeur effaça plusieurs siècles de prospérité; et, en peu d'années, il ne resta de sa puissance passagère qu'un nom et des débris. Cette cité superbe fut prise sur la reine Zénobie par l'empereur Aurélien, qui emmena cette princesse captive et la fit servir à son triomphe. On dit qu'elle vécut à Rome en dame romaine, et qu'elle épousa un sénateur. Saint Jérôme, dans le quatrième siècle, vit encore ses descendans. (Voir *Hist. univ.* de M. Ségur, tom. VI.)

comme la ville même l'est dans le désert. C'est ordinairement d'Homs ou de Hama qu'on s'y rend. On trouve dans ces deux villes des habitans qui sont peu en rapport avec les chefs arabes, et négocient avec eux pour qu'ils servent de guide aux voyageurs. Ce sont en quelque sorte des courtiers du désert. Le plus considérable, le scheikh Thala, qui escorte la caravane de la Mecque de Hama à Damas, fit partir sur-le-champ un exprès pour un chef très-considéré à cette époque; car la puissance est très-mobile dans le désert, elle passe d'une tribu à l'autre, suivant les agglomérations qui s'opèrent entre elles et les nouvelles tribus qui viennent chaque année de l'Euphrate et du Tigre. Nous vîmes arriver quatre jours après l'homme qui devait nous conduire; il s'appelait le cheikh Nahar, de la tribu des Lions, faisant partie de la grande famille des Anesées. Il commandait environ dix mille hommes repartis dans six mille tentes, sur trente ou quarante lieues carrées de territoire. Nos arrangemens furent bientôt faits. C'est avec cet homme seul et trois des gens de sa tribu à pied, que nous entrâmes dans le désert. Nous étions six à cheval, avec trois chameaux pour porter l'eau et les provisions... Les hommes à pied de la tribu nous précédaient ordinairement et allaient à la découverte; souvent ils se plaçaient debout sur un chameau pour apercevoir de plus loin: inquiet du moindre bruit, attentif au moindre mouvement, l'homme étranger à l'homme dans ces vastes solitudes craint toujours de rencontrer un ennemi dans son semblable. On s'aperçoit et on s'évite à des distances énormes, et là où une armée entière se perdrait, un homme seul ne peut se cacher.

Palmyre est bâtie sur le plan de la plupart des villes anciennes de la Syrie, et en général des colonies romaines. Une longue rue ornée de portiques en colonnes, et coupée par une autre semblable, aboutit, d'une part, au temple de Neptune, de l'autre à celui de Jupiter. Cet amas de temples, de tombeaux, cette longue suite de colonnes présente sans doute un aspect imposant, mais il est loin de l'être autant qu'on le suppose: la plaine qui s'étend autour à perte de vue sans la moindre ondulation, isole les monumens sur l'azur du ciel, les fait paraître

petits, et leur donne l'air de bâtons blancs fixés sur une surface aride. La qualité du marbre, qui n'a pas cette teinte chaude des monumens de l'Italie, nuit encore à l'effet. L'examen de près ne leur est pas plus favorable; à l'exception du temple de Jupiter, qui présente une grande masse et de beaux détails, les autres ont beaucoup de défauts; des consoles en saillies sur les colonnes, les niches et les rentrans multipliés, la profusion des ornemens plutôt que leur magnificence, s'écartent déjà du beau temps des Antonins. L'ensemble cependant de cette ville singulière, sa position surtout dans le désert, en feront toujours un des lieux les plus curieux pour les voyageurs.

De Palmyre nous remontâmes vers Latakie pour visiter la côte de Syrie, l'intérieur du Liban, les belles vallées qui le coupent en différens sens, lieux célèbres dans l'Écriture, et embellis encore par les monumens de tous les âges. A deux journées d'intervalle, on passe des cèdres de Salomon au monument gigantesque de Balbec et au palais merveilleux du prince des Druses. Balbec est supérieure à Palmyre en grandeur et en perfection de style: des colonnes de soixante pieds de haut, d'un seul bloc, y reposent sur des soubassemens de pierres plus grandes encore, et le palais de l'émir Béchir est peut-être ce qu'il y a de plus délicieux en architecture arabe. Le prince qui le fit élever a sous ses ordres cinquante mille chrétiens armés et quarante mille Druses; et, quoique à l'extérieur il observe la religion mahométane, il est chrétien, et son existence singulière et aventureuse rappelle le temps des Saladin et de Malech-Adel. De Balbec nous nous rendîmes à Damas, la ville la plus considérable et la plus belle de tout l'Orient, après la capitale. Nous couchâmes dans le couvent des Lazaristes: ces bons religieux sont la providence des voyageurs, et se soumettent toute l'année à une foule de privations pour être en état de les mieux recevoir. L'accueil que nous fit Salech, pacha de Damas, et les principaux seigneurs de cette ville, nous sauvèrent de l'usage reçu de quitter le turban blanc et de descendre de cheval dans les rues, humiliation à laquelle nous ne nous serions pas soumis, et dont nous espérons avoir affranchi les voyageurs. De Damas nous partîmes pour le Haouran, l'ancienne Décapolis,

point le plus important de notre voyage, que Seetzen et Burckhardt ont décrit, mais dont ils n'avaient point dessiné les monumens. Au sortir de Damas, nous vîmes accourir à nous un chrétien du Liban, bel homme bien vêtu et portant des armes riches, mais harassé de fatigues; il avait fait six lieues de suite sans manger, à cause du carême. Il me remit une lettre en anglais.

« Vous allez faire un voyage dangereux : l'homme que je vous » envoie est un des plus braves de la montagne; il a l'ordre » de ne pas vous quitter un moment jusqu'au lieu où vous » vous embarquerez, et de m'apporter de vos nouvelles.

» ESTHER STANHOPE (1). »

Cette noble et aimable dame, nièce du célèbre Pitt, m'avait permis de passer quelques jours auprès d'elle dans sa solitude: elle m'avait raconté ses aventures; mais elle ne m'avait pas dit, ce qui eût été plus long, tout le bien qu'elle fait dans le pays; les malheureux seuls nous en avaient instruit.

La province du Haouran est une grande plaine fertile, jadis couverte de villes considérables, et dont il reste beaucoup de

(1) Cette intrépide voyageuse dont il a souvent été question dans les papiers publics, et qu'un esprit aventureux et chevaleresque a lancée jusqu'au fond des déserts de l'Arabie, paraît avoir établi pour toujours sa demeure dans les environs de Tyr et de la petite ville de Sidon. A une lieue et demie de cette dernière, elle a fait construire sur les fondemens et avec les matériaux d'un ancien monastère en ruines, la *villa* spacieuse qu'elle habite aujourd'hui. Il n'est point vrai, comme, on l'a dit, qu'une tribu arabe des déserts de la Syrie l'avait choisie pour chef et qu'elle la gouvernait avec un pouvoir absolu. Mais la fortune lui a permis de satisfaire à ses goûts bienfaisans et à se créer une existence indépendante dans l'Orient. Les Turcs la respectent comme une dame du plus haut rang, et elle exerce une grande influence sur les pachas et les gouverneurs des environs. Son crédit a souvent été utile aux opprimés. Généreuse, hospitalière, elle possède cette trempe de caractère énergique, qui a le plus de prise sur les Orientaux. Les *Archives géographiques* du XIX^e siècle, tom. XXXV, donnent des détails intéressans sur lady Esther Stanhope.

monumens : nous rapportons quatre-vingts dessins ou plans des principaux, et surtout des villes de Canouhat, Souéda, Bostra, et plus loin, dans le désert de la mer Morte, Gerasa et Aman. Du Haouran, nous nous rendîmes à Jérusalem par Tibérias, Nazareth et Naplouse.

Nous avons passé la semaine sainte à Rome l'année précédente; nos dispositions avaient été faites de manière à nous trouver à la même époque à Jérusalem; et, en effet, le contraste est intéressant à observer dans ces jours solennels entre ces deux grandes cités du monde chrétien; il est tout à l'avantage de la ville éternelle. A Rome, les hommes et les monumens surpassent ou égalent au moins les souvenirs, tandis qu'à Jérusalem ils en sont de beaucoup au-dessous; ils les rapetissent, les déparent; on voudrait les en chasser. Le Souverain-Pontife, entouré de son clergé et des fidèles accourus de tous les points de la terre, donnant sa bénédiction à la ville et au monde, *urbi et orbi*, du haut du plus grand monument élevé par le génie des hommes; cette foule immense prosternée dans le plus profond silence, tout cela porte un caractère de grandeur, de solennité qu'on ne trouve pas à Jérusalem... Il faut voir Rome dans toute sa pompe et Jérusalem dans toute sa solitude; il faut errer aux environs de cette ville, seul avec ses pensées, seul avec les événemens qu'elle retrace : alors on s'élève au-delà des siècles; on voit ces lieux tels qu'ils ont été; on contemple dans le rocher nu de la crèche le berceau du Christ et de la civilisation, et, dans la pierre du saint sépulcre, la leçon de tous les sacrifices, l'exemple de supporter tous les maux dans l'espoir de tous les biens.

Après avoir parcouru toute la Syrie, nous étions impatiens d'arriver à Jérusalem et nous traversions rapidement cette terre des prophètes et des apôtres, repassant dans notre esprit les singuliers contrastes qu'elle présente. Le désert d'Alep à Damas nous avait montré l'homme en proie à toutes les privations, mais consolé par l'indépendance; nous le trouvâmes à Damas, jouissant de tous les charmes de la vie, mais attristé par la servitude. Nous laissions derrière nous les merveilles de l'architecture antique dans les solitudes du Horan; la superbe Tyr,

presque engloutie par les flots; enfin Thibériade, Jopé, Nazareth, ne conservant plus que leurs noms, lorsqu'un jour notre guide arabe, nous montrant de loin quelques mâtures qui s'élevaient à travers deux collines arides, s'écria : *Codus la Sainte!* C'était Jérusalem.

On conçoit l'empressement que doit éprouver un voyageur à visiter les points importans de cette ville céleste, mais ce qui excite plus vivement encore son intérêt, c'est d'observer l'impression que les traditions ont laissées parmi tant d'hommes de différens pays et de différentes croyances, dans un lieu si propre à frapper leur imagination. Le chrétien est là près du berceau et du sépulcre du Christ, en présence des prodiges de l'ancienne et de la nouvelle loi; le Juif sort de son humiliation à la vue des ruines du temple, la gloire de ses ancêtres, et de la vallée de Josaphat, où reposent leurs cendres; le Musulman surtout, fier de dominer dans ces lieux célèbres, voit s'élever au-dessus d'eux le dôme d'une mosquée égale pour lui en sainteté, et supérieure en magnificence à la Caba de la Meeque; le philosophe enfin trouve ici de quoi méditer sur les arrêts du destin, qui a voulu placer dans un lieu aussi aride, dans un si obscur réduit, l'événement qui a changé la face du monde et la scène de ces mystères qu'on révère dans la foi, qu'on respecte encore dans le doute.

Arrivés à Jérusalem le mercredi de la semaine-sainte, nous nous bornâmes pendant la journée du jeudi à parcourir la ville et les environs, car ici les lieux sont les monumens, et ils seraient plus solennels débarrassés des ornemens mesquins qui les déparent. Les événemens sont restés là plus grands que les hommes, et le sommet du Golgotha, dans ses nudités, paraît plus imposant que les constructions informes du Saint-Sépulcre qui le couvrent, édifice détruit et rebâti tant de fois, et qui n'a plus ni la richesse de la Basilique de Constantin, ni la régularité des églises modernes.

Il existe cependant à Jérusalem quelques monumens qui méritent un examen particulier sous les rapports de l'art : ce sont les tombeaux taillés dans le roc à l'orient de la ville et dans la vallée de Josaphat. Cette architecture græco-égyptienne ou

plutôt syréenne, prend un rang particulier dans les arts depuis la découverte des ruines gigantesques de Pétra, dont elle semble le modèle. Ces monumens appartiennent à l'Égypte par la grandeur, et à la Grèce par le style; mais il leur manque à tous une condition essentielle, c'est de savoir à quel temps, à quel peuple ils appartiennent; pas un passage d'auteur ancien, pas une inscription ne donnent des notions justes à cet égard. Étrangères à l'histoire, ces immenses constructions semblent être un accident de la nature, soumis comme elle à quelques grandes commotions, et dont alors il ne resterait plus de trace, et pendant ce temps la plaine aride d'Ilion, chantée par Homère, le site à peine reconnaissable de Numance exciteront éternellement l'intérêt, parce que les ouvrages du génie sont les plus durables des monumens, et les actions généreuses les plus chères au cœur, comme au souvenir des hommes.

Le Vendredi-Saint nous appela exclusivement aux cérémonies religieuses, et par une circonstance heureuse, la Pâque des Grecs se trouvait cette année tomber le même jour que celle des Latins. Les premières cérémonies, et je dois le dire à l'avantage du culte catholique, les plus solennels commencent le soir du vendredi par la procession des prêtres et de tous les chrétiens qui reconnaissent l'Église romaine autour du Saint-Sépulcre; ce qu'ils appellent la nuit ténébreuse, *nox tenebrosa*. Toutes les lumières sont éteintes dans l'édifice, et ses longues nefs, ses différentes chapelles ne sont éclairées que par les cierges que portent les assistans. Les salles paraissent plus vastes, les voûtes plus élevées, le lieu plus auguste. A chacune des stations où s'arrête la procession, il est prononcé une sorte d'allocution en différentes langues; la dernière est en arabe, et excite particulièrement l'attention de cette foule d'hommes accourus de tous les environs, et qu'on est étonné de voir dans leur costume oriental prosternés au pied de la croix. Ces cérémonies se prolongent fort avant dans la nuit; sitôt qu'elles sont terminées, les Grecs et les Arméniens viennent à leur tour occuper l'église et se préparer à la cérémonie du feu sacré, pratiquée encore aujourd'hui telle qu'elle avait lieu il y a neuf cents ans.

Le culte grec, arménien et copte, ne manque pas de dignité et d'éclat. Le riche costume des patriarches et des prêtres qui les suivent, leur aspect vénérable, leurs chants singuliers présentent une variété de scènes qu'on ne trouve réunies que dans ce lieu, et à cette époque; mais il est une observation qui se présente toujours à la pensée au milieu de ces chants, de ces prières des différentes sectes chrétiennes : c'est la fatalité qui les renferme dans l'étroite enceinte d'une église, et qui veut qu'un culte répandu jusqu'aux contrées les plus lointaines du monde possède à peine quelques toises carrées d'espace au lieu de son origine, près du tombeau de son fondateur. A la porte même du Saint-Sépulcre, on trouve assis le gouverneur turc et les gens de sa suite, recevant le tribut des pèlerins; on n'entend dans les rues que la voix du Muezzin qui appelle les Musulmans à la prière, et de tous côtés on ne peut échapper à la vue du croissant de la mosquée d'Omar.

Une curiosité bien naturelle, un sentiment bien vif s'emparèrent alors du voyageur, c'est le désir de pénétrer dans cette enceinte redoutable, dans cet édifice mystérieux construit sur le parvis d'un autre plus mystérieux encore, le temple de Salomon. Quelle fut donc notre satisfaction, de retour à notre logement, d'apprendre que notre drogman, M. Perry, avait obtenu d'un des gardiens de la mosquée de nous en procurer l'entrée pendant la nuit, à la faveur de notre costume turc, et en profitant du ramasan où les Turcs fatigués du jeûne de la journée, ne sortent guère de leur maison qu'après le coucher du soleil? Cet homme est mort depuis, ce qui nous permet de révéler le service qu'il nous rendit. Cette nouvelle qui nous mit d'abord dans l'enchantement, se présenta bientôt à moi dans toutes ses conséquences; il y a *peine de mort* pour tous les chrétiens qu'on aurait surpris dans ce lieu sacré, dont le Grand-Seigneur même ne peut accorder l'entrée. De terribles exemples avaient déjà eu lieu et en différens temps, aucun voyageur, à l'exception d'Ali-Bey, n'avait tenté d'y pénétrer. M. Banks, voyageur anglais, y était entré un moment déguisé, et ayant à la porte un cheval pour se sauver; poursuivi jusqu'à Jassa, il eut le bonheur de s'embarquer avant d'avoir été atteint; mais

le couvent grec où il avait logé à Jérusalem fut mis à une forte amende à son sujet. Madame Belzoni s'y était glissée un moment pendant qu'on y faisait des réparations, mais elle n'avait pu en rapporter qu'un souvenir vague. Après quelques réflexions, je ne crus pas possible de laisser échapper une occasion semblable, qui pouvait fournir un des épisodes les plus intéressans de notre voyage, et surtout laisser aux jeunes gens qui m'accompagnaient une impression profonde. Que cherchent en effet les voyageurs? des émotions et des souvenirs; et ne sommes-nous pas partout sur ce point un peu voyageurs dans la vie? N'aimons-nous pas à nous rappeler les incidens aventureux de notre existence passée? l'histoire même n'est-elle pas le recueil des aventures des peuples, et lorsque quelques-uns d'entre eux cherchent au prix de tant de sacrifices une patrie, lorsque d'autres se lancent témérairement peut-être dans la gloire ou dans la liberté, que font-ils autre chose que de s'abandonner à la plus enivrante comme à la plus noble des émotions?

Nous nous mêmes en route, bien armés, vers dix heures du soir : la nuit était obscure, et chaque fois que nous rencontrions un fanal, nous nous rangions de côté. Nous arrivâmes enfin à la porte du côté du nord, et au milieu d'un silence profond nous pénétrâmes jusqu'au parvis sur lequel on monte par sept marches et qui domine tout l'espace.

Nous voici donc dans cette redoutable enceinte où déjà, du temps d'Israël, il fallait être purifié pour oser pénétrer. Nous voici dans le *Saint des saints* dont Salomon créa et chanta les merveilles, mais dont rien ne retrace plus la grandeur passée. La charrue a nivelé autrefois ces ruines, et les seuls débris qui restent de l'ancien temple sont de grandes assises de pierre qui servent de mur de soutènement au côté oriental du mont Moria, et qu'on suppose couvrir de vastes souterrains où personne n'a pénétré. Suivant les historiens arabes, les bâtimens de la mosquée actuelle occupent tout l'emplacement du temple. Phocas, qui écrivait au XII^e siècle, l'atteste également. En effet, bien que l'ancienne enceinte, telle qu'on peut l'établir d'après les passages de l'Écriture et surtout les auteurs arabes, soit moins étendue que le parvis actuel de la mosquée, il faut

calculer qu'elle devait l'être davantage en ajoutant aux deux cours des prêtres et des Israélites un espace vide que saint Jean, chargé, dit l'Écriture, de mesurer le temple, ne devait point comprendre parce qu'il était abandonné aux Gentils, *quoniam datum est Gentibus*. L'ancien parvis, suivant les auteurs musulmans, avait 1563 pieds de long sur 930 de large, tandis que le nouveau a 1369 de long sur 845. Les quatre côtés de la mosquée sont orientés comme étaient ceux du temple; celui de l'est, également formé par la muraille de la ville, est suspendu sur le torrent de Cédron; celui du sud, appartenant aujourd'hui au palais du gouverneur turc, est séparé également de la montagne de Sion par un ravin.

Il fallait que cet espace fût fort étendu, puisqu'il servit de forteresse, de dernier retranchement dans les deux sièges que soutint Jérusalem. On croirait en lisant les historiens des Croisades, qu'ils ont copié le récit de Flavius Josephé lorsqu'il parle de cent mille Juifs massacrés dans l'enceinte du temple, et dont les cris retentissaient jusqu'aux montagnes voisines. Albuféda porte à soixante mille le nombre des Musulmans qui périrent dans la mosquée d'Omar. « Voulez-vous savoir, dit Godefroi de Bouillon dans une lettre au Pape, ce qu'on a fait des ennemis, sachez que dans le portique de Salomon et dans le temple les nôtres ont eu du vil sang sarrasin jusqu'au frein de leurs chevaux. »

Du haut du parvis nous pûmes distinguer, malgré l'obscurité, l'ensemble des bâtimens entremêlés d'arbres et de plate-formes, et au milieu d'eux la fameuse mosquée de la Roche, dont le dôme élevé domine le parvis et toute la ville de Jérusalem. Avant d'y pénétrer, notre conducteur nous fit ôter nos habouches; et cet homme qui exposait sa vie et la nôtre, était surtout occupé de l'idée de ne point manquer au respect qu'il portait à ce lieu. Nous passâmes entre la mosquée et un bâtiment fort élégant à l'est; c'est un oratoire octogone et non point circulaire comme le porte le plan d'Ali-Bey: il est soutenu par douze colonnes d'une seule pièce de marbre rougeâtre. Entre les deux colonnes, vers le sud, est un renforcement où l'on fait la prière. Ce lieu est nommé le *Mekkhemet-Daoud* ou

tribunal de David, et est en grande vénération; de là nous passâmes au côté du sud du temple, et nous entrâmes sous un péristyle qui fait face à la maison du gouverneur. Ce péristyle est soutenu par huit colonnes, tant de vert antique que de marbre mélangé.

La mosquée est un édifice octogone dont chaque côté a soixante pieds de long. L'intérieur est composé de deux nefs et d'un dôme majestueux. La première nef est soutenue par seize colonnes et huit piliers du plus beau marbre brun; la seconde nef est composée de douze colonnes avec des chapiteaux variés, provenant sans doute de l'ancien temple d'Hérode. Cette enceinte renferme la roche sacrée qui occupe vraisemblablement la partie principale de l'ancien temple; car il paraît que détruit par Adrien l'édifice célèbre de Salomon et d'Hérode ne fut jamais reconstruit. Sous les empereurs d'Orient, le terrain qu'il comprenait était une dépendance de plusieurs églises. Il semble même, d'après le témoignage d'Eutichius, patriarche d'Alexandrie, qu'il était abandonné et couvert d'immondices au moment de la prise de Jérusalem par les Sarrasins. A son entrée dans la ville, le calife Omar fit venir le patriarche Sophonibe, et lui demanda où était jadis le temple de Salomon et la roche sacrée dont Mahomet avait parlé; il s'y transporta avec les grands de sa cour. On fouilla le terrain, on écarta le fumier qui couvrait la roche, et Omar la nettoya avec son manteau; ses officiers l'imitèrent, et le jour même il jeta les fondemens de la mosquée actuelle. C'était, suivant les traditions arabes, sur cette roche que Jacob avait appuyé sa tête lorsqu'il vit l'échelle mystérieuse, et que Mahomet laissa l'empreinte de son pied lorsqu'il fut transporté par l'ange Gabriel de la Mecque à Jérusalem.

C'est sur cette même roche, dit Guillaume de Tyr, que s'assit l'ange exterminateur (1) lorsqu'il prononça l'anathème en

(1) « On nous montra, dit M. Banks, dans la relation de son voyage, le lieu où fut trouvé le crâne d'Adam, celui où Cain tua Abel; suivant la tradition, le rocher du milieu passe pour celui sur lequel s'assit l'ange, lorsqu'il arrêta la peste aux jours du roi David. » (*Journ. des voyages.*)

punition du démembrement du peuple, et cette double tradition en a fait un objet de vénération pour tous les cultes. Pendant le temps de l'occupation de Jérusalem par les croisés, les pèlerins enlevaient des morceaux de la roche pour les placer sur l'autel de leur paroisse. A la prise de Jérusalem, Saladin le fit laver avec de l'eau rose, et rétablit la mosquée dans l'état où elle se trouve aujourd'hui. Les Musulmans croient que c'est le lieu où les prières sont le plus agréables à Dieu, et que tous les prophètes, depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, y sont venus prier.

Cette roche sort de terre sur un diamètre moyen d'environ trente pieds, en forme de segment de sphère. Sa surface est inégale, raboteuse, et dans sa forme naturelle, elle est entourée d'une grille, et à six pieds au-dessus flotte un large voile de satin vert et rouge. Notre guide, après nous avoir fait toucher l'empreinte du pied de Mahomet qui se trouve à la porte du sud-ouest, ouvrit à quelques pas de là une grille de fer, et nous fit descendre par onze degrés dans un caveau qui passe pour être plus sacré encore que le reste de la mosquée. C'est une sorte de chrype comme dans les anciennes basiliques, mais plus resserrée et plus mystérieuse. « Lorsque je voulus pénétrer dans ce sanctuaire, dit un ancien auteur arabe, je craignis que la roche ne s'affaissât sous le poids de mes péchés, mais voyant que d'autres pèlerins couverts d'iniquités y entraient et en sortaient sains et saufs, je risquai d'y pénétrer, et il ne m'arriva rien. » La tradition de ce bon Arabe nous encouragea, et en effet nous pûmes comme lui et malgré nos péchés examiner tranquillement ce caveau.

Il est entièrement creusé dans la roche, dont on a laissé les pans coupés irrégulièrement et sans autre jour qu'une ouverture au sommet qui aboutit à la place où Mahomet, dit-on, fit sa prière. Il a seize pieds de long sur huit de large. A droite est un petit autel en marbre, couvert d'ornemens arabes, appelé le *Makan Souleiman* ou station de Salomon; un autre semblable sur la gauche, sculpté différemment, appelé la station de David; enfin un renfoncement au nord forme une sorte de table qui s'appelle la station d'Elie. Une lampe éclaire ce

sanctuaire , dont nous prîmes le plan ; nous en fîmes autant pour l'intérieur de la mosquée , à dix pieds de hauteur , car l'obscurité nous empêchait de distinguer la voûte du dôme.

L'intérieur de cet édifice , comme celui des mosquées en général , réunit la grandeur à la simplicité ; il inspire le recueillement , si propre à la nature du culte musulman , qui est grave , silencieux et sans ostentation. La prière , chez ces peuples , paraît être plutôt l'expression d'un sentiment que l'accomplissement d'un devoir. L'Arabe descend de son chameau au milieu du désert ; le Turc s'arrête sur la place publique pour prier , sans attirer l'attention ni la curiosité ; l'impiété , dans ce pays , serait un scandale sans que la ferveur y devînt pour cela un mérite ; il suffit d'avoir passé quelques heures dans une mosquée pour s'en convaincre. Le silence y règne ainsi que le recueillement ; quelques versets du Koran sur la puissance de Dieu , sur la résignation dans le malheur ou les devoirs de la charité , sont les seuls ornemens des murs. Mais de toutes les mosquées que nous avons vues il n'en est aucune d'aussi intéressante que celle-ci : il y a quelque chose de singulier , de mystérieux dans cette roche grossière entourée de portiques de marbre , de grilles dorées , de tapis de soie , et vénérée depuis tant de siècles ; richesse , élégance , grandeur , tout est réuni dans ce glorieux monument. Lorsque nous en sortîmes , la lune apparaissant au milieu des nuages éclaira toute l'enceinte et nous fit voir l'ensemble des bâtimens de la mosquée , les arcades des oratoires mêlés à des groupes d'arbres , et projetant de larges ombres sur les marbres des parvis. On aurait pu se croire au milieu de ces demeures enchantées décrites dans les contes arabes. Ce prestige ne dura pour nous qu'un moment , car notre guide , saisi de frayeur , nous entraîna vers la porte de l'enceinte. Sitôt que nous l'eûmes franchie et que nous nous trouvâmes hors de tout danger , nous nous arrêtâmes un moment pour recueillir nos idées , heureux d'avoir pu pénétrer dans ce lieu si redoutable , plus heureux encore d'en être sortis.

LE MONT SAINT-BERNARD,

PAR M. CHARLES NODIER.

Une foule de voyageurs ont fait le tour de l'Europe sans rassembler autant de sensations diverses que deux jours de ma vie m'en ont procurées. La puissance des impressions résulte surtout de la variété des objets, de la succession d'effets opposés que leur rapprochement rend extraordinaires. On peut parcourir une partie de la circonférence de la terre dans des circonstances données, et avec une habile combinaison de précautions, sans s'imaginer qu'on change de climat. Il est mille fois plus piquant de se précipiter de minute en minute dans tous les accidens d'une autre nature, d'un autre univers. C'est ce qui arrive au voyageur des montagnes.

Nous partîmes de Martigny le 19 août, à cinq heures du matin. A peine a-t-on quitté la grande vallée du Rhône, qu'on s'élève par une route très-large et très-bien faite, que dominant des rochers frappés de larges feuillettes de mica, comme d'une décoration spéculaire préparée pour les fêtes publiques, au premier degré du Mont-Géant. Le hameau de la Valette conserve quelques fourneaux construits autrefois, et dès long-temps abandonnés pour l'exploitation du cuivre et du plomb. Le premier monument qu'offre le mont Saint-Bernard, est celui d'une cupidité trompée dans ses espérances, au milieu de tous les trésors qui pouvaient les flatter; le dernier est celui d'une charité invariable dans ses sacrifices, au milieu de toutes les épreuves et de tous les obstacles qui devaient rebuter son courage. Il y a plus d'une demi-lieue de hauteur en ligne perpendiculaire entre les derniers efforts de l'industrie et les derniers triomphes de l'humanité.

Une demi-lieue plus loin que la Valette, on trouve les dernières vignes, et en faisant quelques pas de plus, les derniers noyers. Rien de plus imposant, de plus triste, et cependant de plus doux, que les aspects de la Drance, qui coule profondément dans son lit étroit sous une double et superbe tenture latérale de mélèzes, de pins de bouleaux. Ce tableau qu'Appelle consacre à Neptune et qu'il suspendit aux rivages de la mer, n'était qu'un tableau; ici, c'est la nature dans toute sa grandeur, dans toute sa sublimité, la végétation près de finir est plus belle qu'elle n'a jamais été nulle part;

car il est du caractère des choses essentiellement belles de s'embellir encore de l'approche du moment qui nous les ravit : Voyez les fleuves à leur embouchure, le soleil à son couchant, et l'homme de bien à sa mort.

Le village de Saint-Branchier est remarquable par l'inclinaison immense d'une montagne qui se penche sur lui, et dont l'œil effrayé attend la chute. Je frémis de penser qu'au moment où j'écris, elle doit être tombée, si je ne me suis pas trompé sur son horrible déclivité ; la montagne opposée, contre le pied de laquelle Saint-Branchier est appliqué comme une découpeure, est dominée par un petit ermitage qui a l'air d'être placé en vigie au-dessus du village pour le préserver de ce péril assidu, éternel, et je ne serais pas étonné qu'un peintre inspiré des temps intermédiaires eut représenté le saint solitaire, agenouillé devant sa demeure presque inaccessible, et soutenant d'une main que Dieu a investie de sa puissance, le rocher qui menace toujours sans crouler jamais.

La première partie de la route de Saint-Branchier à Orsière est pénible. C'est une de ces voies droites et ardues qui étonnent moins dans les Alpes que leurs sentiers gracieux et leurs riantes vallées. Orsière, dont les amateurs d'origines verbales ne seront pas embarrassés d'expliquer le nom, est un petit bourg que recommande l'antiquité de sa jolie église romane. Presque toutes celles qui parent le mont Saint-Bernard de leurs flèches élancées ont le même caractère ; il est évident que la fondation de Saint-Bernard de Menthon ne tarda pas à raillier autour d'elle de petites colonies chrétiennes qui remplacèrent peu à peu les établissemens du paganisme, dont la montagne présente encore des vestiges. De quelque siècle, de quelque pays, de quelque religion qu'il fût, l'homme n'a pu se soustraire à l'idée du Dieu tout-puissant, dans ces régions aériennes qui appartiennent plus au ciel qu'à la terre.

Avant d'arriver à Liddes, après avoir cotoyé long-temps de hauts rochers calcaires à plans verticaux et brillans, d'un aspect très-bizarre, on distingue au fond de la vallée, sur le bord du torrent dont on occupe alors la droite, un village que ses habitans n'ont pu parvenir à cacher tout-à-fait dans cet abîme. On connaît même son nom, il s'appelle Drance, comme les eaux qui arrosent ses tristes rivages, et qui ont probablement déterminé la station de bateliers, de pêcheurs et de bûcherons, qui se reposent dans ce domaine des inondations et des avalanches, sur la foi de la Providence et de saint Bernard.

Liddes est le gîte ordinaire des voyageurs. Les chars ne vont pas plus loin.

Après une demi-heure de marche, on arrive à une ville, ou plutôt à une rue longue, rapide, tortueuse, qu'on appelle le bourg Saint-Pierre, et qui aboutit à un pont jeté sur la Drance, de Valsorey, car le nom de Drance paraît, dans le pays, générique pour les torrens. L'aspect du précipice où celui-ci va tomber, a quelque chose de terrible, et la tradition commune le rend encore plus imposant. Bonaparte avait fait conduire un mulet sur la route étroite qui serpente au-dessus de ces abîmes, et il s'élançait sur lui avec cette audace qui ne connaissait pas plus la résistance que le péril. Le sauvage coursier, volontaire et mutin, comme ses pareils, se révolta contre l'autorité de cet homme qui venait d'imposer si facilement le frein du pouvoir à une grande nation éprise de l'indépendance. Bonaparte fit un faux pas et allait disparaître, quand un guide intrépide le saisit, et le retint par ses vêtemens, suspendu au-dessus des plages profondes de la Drance de Valsorey. De quelles circonstances inaperçues dépendent le plus souvent ces périodes de gloire dont l'histoire s'empare avec tant d'orgueil ! Que devenait le monde, si un accident vulgaire avait brisé, à la première maille, le vaste réseau dont son maître futur se préparait à l'envelopper ! A quel autre bras la Providence aurait-elle confié la force de châtier les nations et les rois, et de relever les autels et les trônes ? Mais elle ne lui avait pas donné en vain le mont Saint-Bernard pour marche-pied, et elle ne plaça cette première embûche devant ses pas que pour mieux manifester son appui ; car le règne passager de ce héros choisi parmi les trésors de sa puissance et de sa colère, était le seul moyen de salut qu'elle eût laissé alors à la société. Si elle n'avait pas pourvu son cœur de volonté et sa main de vigueur, cette tourbe inopinément chrétienne, qui arbore si complaisamment aujourd'hui (1) les insignes de la religion florissante, danserait encore sur les ruines des temples autour de la croix abattue.

Le *Prou* est un grand pâturage, terminé par une longue, large et triste vallée, qu'on appelle le sommet du *Prou*, et que domine à gauche le glacier de *Ménoue*. Devant le voyageur s'ouvre une

(1) Cette phrase aurait pu être prophétique ; car peu de temps après que l'auteur écrivait ces lignes, nous avons vu de nouveau cette tourbe danser sur les ruines des temples et des croix abattues. (Note du R.)

route dont le nom parle plus intelligiblement à notre orgueil national. On la nomme *Marengo*. Le sommet du *Prou* se compose de débris entraînés par les avalanches et par les torrens, entre lesquels percent à peine encore quelques fleurs pâles qui se penchent sur leurs tiges affaiblies. Les guides prétendent que le nom de cette vallée lui a été donné par allusion à un vieil adverbe français, parce que les hommes et les animaux répugnent à monter plus haut. C'est en effet à peu de distance au-delà que la nature commence à être frappée d'agonie....

Encore quelques pas, et à vos pieds s'étend la neige des siècles; et un petit bruit vous annonce le lac, murmurant faiblement sous sa voûte de glace. Du point que vous occupez s'épanchent deux torrens, dont le premier va tomber dans l'Adriatique, et le second dans la Méditerranée. Vos yeux peuvent s'étendre, d'un côté, sur l'horizon des anciens, voilà le monde de Périclès et de César; de l'autre, sur l'horizon des modernes, voilà le monde de François I^{er} et de Napoléon. Vous n'êtes pas loin du *plan* de Jupiter, vous touchez au couvent de Saint-Bernard. Le rayon d'un quart de lieue peut faire passer sous vos regards toutes les solennités de la Religion, de la nature et de l'histoire. Vous êtes arrivé en même temps à la plus haute habitation de la terre ancienne, et à la source des méditations la plus féconde qui soit ouverte à l'homme. Si vous n'éprouvez ici aucune sensation nouvelle, n'en cherchez désormais nulle part.

C'est ici l'ordre de mes impressions, mais je me suis arrêté au-dessous de la brusque avenue du couvent, pour récapituler celles qui avaient échappé à mon crayon. La contrée que je parcours depuis une demi-heure s'appelle la *Vallée de la mort*; elle est dominée par le *Mont Mort*; et tout ce qu'elle embrasse, appartient à la mort, même ce qui annonce les œuvres et la demeure de l'homme. Des deux bâtimens que j'ai laissés sur ma droite, l'un porte le nom d'hôpital parce qu'il offre un abri et des alimens provisoires aux voyageurs égarés; l'autre, celui du tombeau, parce que c'est là que prennent place tous les ans les corps de ceux de ces infortunés qu'une cruelle fatalité a dérobés aux recherches des charitables religieux. Ils y sont disposés avec une sorte d'ordre, comme une halte de pèlerins qui se seraient endormis en priant; et le premier sentiment qu'ils inspirent est la crainte de troubler leur repos, car rien dans leur aspect n'effraie les sens des horribles symptômes de la décomposition. Ici la nature n'a plus de force pour conserver la

vie, mais elle n'en a plus pour détruire les formes. Jamais le sommeil de ces Epiménides chrétiens ne sera violé par la faim profane des bêtes de proie ; jamais le ver du sépulcre ne fiera la chrysolide funèbre sous leurs vêtemens , et quand l'ange de la résurrection viendra les éveiller , il n'aura qu'une âme à leur rendre. La vanité qui ne veut pas mourir tout entière , la piété des épouses , des enfans , des amis , qui aspire à conserver tout ce que le trépas lui laisse des objets qu'elle a aimés , n'ont pas besoin au mont Saint-Bernard du secret des Guanches et des Egyptiens. Le cadavre est une momie qui sort toute faite des mains de la mort.

Il semble qu'on ait dit tout ce qu'il est possible de dire sur les touchans caractères de l'hospitalité au couvent du mont Saint-Bernard ; on n'a peut-être pas dit assez combien elle est simple , naturelle , égale pour tous. Ailleurs on la reçoit comme un bienfait , là on en jouit comme d'un droit. Les religieux paraissent appelés comme les étrangers au partage d'un bien qui appartient à tous , et qu'ils ne doivent eux-mêmes goûter qu'en passant. Il n'est que trop vrai qu'aucun d'eux ne le possèdera long-temps dans cette atmosphère qui dévore si rapidement la vie (1). Les uns mourront

(1) Nous croyons devoir rapporter ici l'hommage qu'un écrivain protestant rend à la sublime charité de ce couvent : « Tandis qu'auprès d'un bon feu , je questionnais le supérieur du couvent , les religieux hospitaliers étaient allés remplir leurs devoirs de circonstance , ou plutôt exercer leurs vertus de tous les jours : chacun avait pris son poste de dévouement , dans ces thermopyles glaciales , non pour y repousser des ennemis , mais pour y tendre une main secourable aux voyageurs perdus , de tout rang et de toute nation , de tout culte , et même aux animaux chargés de leur bagage. Quelques-uns de ces sublimes solitaires gravissaient les pyramides de granit qui bordent le chemin , pour y découvrir un convoi dans la détresse , et pour répondre aux cris de secours ; d'autres frayaient le sentier enseveli sous la neige fraîchement tombée , au risque de se perdre eux-mêmes dans les précipices ; tous bravant le froid , les avalanches , le danger de s'égarer , presque aveuglés par les tourbillons de neige , et prêtant une oreille attentive au moindre bruit qui leur rappelait la voix humaine.

» Leur intrépidité égale leur vigilance ; aucun malheureux ne les appelle en vain ; ils le retirent étouffé sous les débris des avalanchess , ils le ramènent agonisant de froid et de terreur , ils le transportent sur les bras , tandis que leurs pieds glissent sur la glace ou plongent dans les neiges :

jeunes, liés à leurs périlleux devoirs, avec une héroïque obstination; les autres, avertis à temps par un dépérissement infallible, iront vaquer dans la plaine aux soins de la quête ou au ministère de la parole. J'avoue au reste que je m'étais fait une idée plus juste de la majestueuse grandeur du mont Saint-Bernard que de l'ineffable bonté de ses pieux solitaires. J'étais parti muni de lettres de recommandation auxquelles j'attachais beaucoup de prix, et je fus interrompu à la première parole : qu'importait mon nom et ma position dans la société? n'étais-je pas homme et voyageur?

Il y a certainement peu de scènes plus extraordinaires que celle que présente le banquet hospitalier du couvent. C'est à douze cent cinquante toises au-dessus de la mer qu'est placée la salle du festin : une table servie avec abondance, avec propreté, avec une sorte de recherche, réunit des convives de tous les pays, de tous les états, de toutes les religions, assurés du même accueil, autour de mets variés dont il a fallu s'approvisionner à grands frais; car j'ai déjà dit que rien de ce qui est à l'usage de la vie ne croît et n'existe au sommet du mont Saint-Bernard. Les poissons des températures les plus rigoureuses sont morts dans son lac glacé; les plantes de la constitution la plus robuste ont péri sous les vitreaux préservateurs, sur le terreau nourricier apporté de la vallée. Cette année même la gelée du 5 août a détruit la dernière espérance de cette végétation artificielle; et ces essais d'une industrie impuissante à tromper la nature, ne se renouvelleront peut-être plus.

L'église est plus ornée, et puisqu'il faut se servir de cette expression, plus jolie qu'on n'oserait le désirer ou le craindre dans ces austères solitudes où la grandeur de Dieu apparaît revêtue de

la nuit, le jour, voilà leur ministère. Leur pieuse sollicitude veille sur l'humanité, dans ces lieux maudits de la nature, où ils présentent le spectacle habituel d'un héroïsme qui ne sera jamais célébré par nos flatteurs.

» Compagnons intelligens des courses de leurs maîtres, des dogues bien-faisans vont à la piste des malheureux; ils devancent leurs guides, et le sont eux-mêmes : à la voix de ces fidèles auxiliaires, le voyageur transi reprend l'espérance, il suit leurs vestiges toujours sûrs. Lorsque les éboulemens de neige, aussi prompts que l'éclair, engloutissent un passager, les dogues du Saint-Bernard le découvrent sous l'abîme, et y conduisent les religieux qui retirent le cadavre, et souvent le rendent à la vie. »

tant de majesté et de terreur ; mais nous approchons de l'Italie , et le goût de ce peuple amoureux d'images et de décorations commence à se trahir dans ses édifices. Celui-ci n'a de digne d'être vu que le monument du général Desaix ; mais la terre entière ne possède pas un monument historique plus remarquable par sa position. On dirait que la Providence a voulu marquer le point culminant de nos succès et de notre gloire en y laissant un tombeau.

Ce n'était pas à moi qu'il appartenait de décrire l'effet imposant et sublime des cérémonies religieuses dans le temple le plus rapproché du séjour du Seigneur que les hommes lui aient jamais élevé. Cette tâche facile pour le génie , et que je tenterais en vain , a été remplie plusieurs fois. Je ne mettrai point mes inspirations à la place de celles des muses chrétiennes , à qui il a été donné de célébrer la religion en termes si magnifiques , et je me contenterai de me prosterner derrière elle , « au bruit des concerts de l'autel , qui » dans les hautes régions où ils sont formés , semblent partir du » premier degré de cette échelle harmonieuse des vierges , des con- » fesseurs et des anges , qui aboutit à travers toutes les profondeurs » du ciel au pied du Saint des Saints. »

J'ai quitté mes hôtes le 28 août après l'office. La nuit avait été froide et orageuse , et trois pieds de neige me cachaient la trace du chemin. Au bas du *Prou* , ce n'était plus qu'un givre fondu et grisâtre qui paraissait à peine sur la vallée comme une couche de sable , c'était de la pluie au bourg Saint-Pierre. A Liddes , le ciel s'éclaircissait , le soleil brillait entre quelques nues paresseuses qui gagnaient l'horizon ; les plantes , courbées sous des gouttes pesantes , témoignaient seules qu'il avait plu. Près d'Orsière , on voyait les paysans chargés de leur faux , descendre dans la profonde vallée de la Drance pour y reprendre le travail de la saison. Les vignobles qui revêtent le pied de la montagne après Lavalette , montraient les plus riches apparences. Quelques raisins mieux exposés que les autres commençaient à *varier* ; on moissonnait dans la plaine. La nature se jouait ainsi à faire tourner devant moi le mobile miroir à quatre facettes , où se peignent les quatre saisons , et à me prodiguer dans un jour toutes les sensations d'une année , trop rapide sans doute , mais la plus délicieuse de ma vie : ma femme et ma fille étaient avec moi.

**RÉSURRECTION DE L'ORDRE DES BÉNÉDICTINS
EN FRANCE (1).**

Catholiques ! nous venons vous annoncer une grande joie. Les jours d'opprobre vont cesser pour nous. L'esprit divin a de nouveau soufflé sur cette noble terre de France ; et cette portion si riche , si pure de l'Eglise , va resplendir d'un nouvel éclat. Voici que le sacerdoce va reprendre son rang dans la société moderne. Alors que l'univers gémissait étouffé sous la tyrannie romaine , le premier il jeta le cri de liberté , le premier il proclama la dignité de l'homme et il s'avança d'un pas ferme , à travers les haines et le martyre , à l'affranchissement et à la civilisation des peuples. Lui seul , au moyen âge , arracha le monde à la fureur des Barbares et à la nuit ténébreuse qui menaçait de l'ensevelir. Et voici encore que de nos jours des prêtres au cœur généreux , aux vastes pensées , brûlans de foi , d'espérance et de charité , ont entendu le cri de détresse poussé par la science , qui périt chétive et flétrie depuis qu'un honteux divorce a été consommé entre elle et la foi. Ils ont voulu rendre à l'homme de prière un asile où l'on pût en paix servir son Dieu ; à l'âme triste et désenchantée des illusions de la terre , une retraite où elle pût abriter et calmer les orages de son cœur ; aux peuples souffrans de la faim , de la misère , des consolateurs et une providence qui ne manque jamais ; à l'homme de travail , un désert à défricher , ou l'ombre de la croix au pied de laquelle ses

(1) *Annales de Phil. Chrét.* n° 35 , tom. VI , pag. 390. Voyez ci-dessus tom. VII , pag. 496. — Une souscription pour l'œuvre des Bénédictins de Solèmes a été ouverte à Paris aux bureaux de la *Revue Européenne* et des *Annales de Philosophie Chrétienne*. On annonce que chaque jour , à perpétuité , à partir du 11 Juillet , la messe conventuelle se célébrera à l'intention générale des bienfaiteurs du monastère. On recevra aussi les souscriptions à Liège au bureau du *Courrier de la Meuse* , et à Louvain à celui du *Nouveau Conservateur Belge*.

Un autre établissement de Bénédictins se forme dans la Lombardie Vénitienne. L'empereur vient d'accorder le beau monastère de Praglia près Padoue , aux Bénédictins , et leur rend tous les biens non-vendus.

recherches et ses conceptions profondes ne seront point troublées ; ils ont voulu enfin offrir à la société menacée d'une subversion mortelle, un coin de terre où les idées d'ordre, de paix et de civilisation ne pussent point périr. L'ordre si célèbre et tant regretté des Bénédictins va renaître de ses ruines, et de nouveau enfanter au milieu de nous ces prodiges de foi, d'érudition et de vertu qui durant douze siècles ont été l'honneur de l'Eglise. Dans la province si chrétienne du Maine, sur les bords de la Sarthe, à une légère distance de la jolie petite ville de Sablé, l'antique prieuré de Solèmes vient d'être arraché au marteau des vandales, et rendu à l'étude et à la prière. Honneur au saint zèle de ces prêtres ! la France contemporaine leur devra une des plus belles pages de son histoire.

Catholiques ! à l'insulte et au sarcasme on a osé mêler la calomnie. On nous a jeté à la face que notre foi était morte, et on n'a pas craint de nous proclamer ennemis de la science et du progrès, nous les disciples de Celui qui fut la lumière du monde. *Ille autem erat lux mundi.* (Joan. c. 1.) Nos cœurs se sont indignés de tant d'injustice, et de nos rangs se sont levés deux hommes à la puissante parole (MM. de la Mennais et Beautain), et ils ont relevé le gant, et ils ont prouvé au monde ce que pouvait encore la foi dans la vertu de la croix. Voici que les nouveaux enfans de saint Benoit se lèvent à leur tour pour venger notre cause et marcher à l'œuvre de la régénération.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul, surtout pour adorer Dieu. Le chrétien a besoin de mêler ses effusions d'amour et d'espérance à celles de ses frères. Il a besoin aussi d'unir ses efforts, ses méditations, ses veilles laborieuses aux travaux de ceux qui partagent ses pensées et sa foi. Aussi voyez ce qui se passe autour de nous ! comme tout languit et se meurt dans l'isolement ! La philosophie profane confesse son impuissance. Pas un de ces sages d'hier qui ait fondé une doctrine, formé un disciple pour continuer son œuvre. La littérature, épuisée de caprices et d'immoralité, désespérée d'elle-même comme ces jeunes hommes décrépits qui se réfugient dans le suicide quand ils ont dévoré leur printemps. L'histoire, après avoir remué, assemblé, disposé de vastes matériaux, succombe de lassitude, et renonce à en soulever le poids. Babel est sous nos yeux : les ouvriers, confondus de ne plus s'entendre, ont abandonné leur tâche. Quelques-uns encore, çà et là taillent des blocs isolés, dressent ou cisèlent dans le désert une colonne perdue ; tous attendent l'idée-mère qui seule peut se saisir de ces pierres gigantesques dispersées, et les ordonner en édifice. Oh ! nous touchons

au jour où s'élèvera le temple de la science chrétienne, le temple du vrai Dieu. Et ce sera l'ouvrage non de l'orgueil humain, qui ne comprend rien aux choses du Ciel et ne fait que des ruines, mais bien de l'esprit de foi et de charité qui seul a le don des miracles. Saluons l'aurore de cette résurrection glorieuse.

Et vous, âmes jeunes et ardentes, pour qui déjà la vie n'a plus de fleurs ni d'illusions, vous à qui le monde pèse par les malheurs et les déceptions amères, vous pour qui la terre n'a plus de joies, plus de consolations, plus d'avenir, et à qui il ne reste que le désespoir, il ne vous sera point fermé, le lieu propice aux consolations de la prière, aux larmes et aux inspirations du repentir. Qu'ils renaissent ces pieux asiles, objets de tant de regrets et de tant de vœux, ces longs cloîtres silencieux, où l'âme avide de paix et éprise des charmes de la solitude s'abîme en Dieu par la pensée, et oublie le monde et ses pompes mensongères pour les biens éternels, et nous verrons encore les landes défrichées et fécondées par des mains couvertes de bure, et le monde redeviendra chrétien! Qu'elles nous soient rendues ces divines psalmodies, ces saintes veilles, cette vie dégagée des sens et de la matière; et nous reverrons ces âmes d'élite, aspirant à la vie des anges, se partager entre les salutaires austérités de la pénitence, les douces extases de la prière, le travail des mains, les graves et fécondes méditations de l'intelligence et du cœur!

Pour vous, qui seriez tentés de croire la piété exilée de la terre de France, et de désespérer de son avenir, nous venons vous annoncer une grande joie! Pourquoi tremblez-vous, hommes de peu de foi? Oubliez-vous donc que la croix a vaincu le monde? oubliez-vous que notre Dieu sait faire servir à l'accomplissement de son œuvre les plus faibles instrumens, et confondre quand il lui plaît le fol orgueil de l'impie? *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui..... et exaltavit humiles.* (Luc. c. i.) Oui les haines du dernier siècle contre le catholicisme s'en vont tombant chaque jour; les esprits vaincus par la patience et les bienfaits de cette loi de lumière et de civilisation se rapprochent; une nouvelle ère de gloire va succéder au chaos et aux humiliations des siècles passés, et montrer au monde ce que sont encore l'alliance de la science et des arts avec la religion de la croix.

Nous voulons aussi vous annoncer une grande joie, à vous hommes d'étude et d'intelligence, vous tous hommes de ce siècle, dont les âmes n'ont d'autre foi, d'autre culte que la science.! Ah! si nos croyances, si nos espérances éternelles ne font point palpiter vos

œurs, du moins vous ne serez point indifférens à cette œuvre jadis si féconde en vertus et en lumières. Ils sonnent puissamment dans la langue des hommes, les noms des saint Bernard, des Montfaucon, des Dom Calmet, des Dom Clément, des Lobineau, des Martène, des Mabillon et de tant d'autres prodiges d'érudition. Vous tressaillerez de joie avec nous dans l'espoir de voir revivre tous ces grands noms; car vous ne voudrez pas leur rendre une justice moins éclatante que ne le faisait naguère avec une si mâle éloquence un célèbre avocat, dont le témoignage ne saurait être suspect. Ses dissidences avec le catholicisme ne sont point un mystère.

« Il est vrai que les papes furent les chefs de la régénération européenne, les moines furent leurs ouvriers les plus actifs et les plus fidèles..... Les monastères en Occident devinrent des centres d'association intime et féconde pour tous ceux qui ne pouvaient s'accommoder du relâchement et de l'inertie de la société civile. Elle était en pleine dissolution; la vie se retirait de l'empire romain, et déjà elle ne palpitait plus aux extrémités; la Gaule ne tenait plus à l'empire que parce que la mort ne sépare pas aussitôt chaque membre du reste du cadavre; en elle avec la chute de la hiérarchie politique, le mouvement intellectuel s'était arrêté. Le génie de l'antiquité voyait incessamment désertter ses fastueuses écoles; et, pour ne pas périr à jamais dans le silence et l'oubli, il était forcé de se réfugier dans les cloîtres et d'y chercher des maîtres et des disciples, qui ne l'étudiaient que pour le façonner au christianisme.

» Les monastères de Périns, de Saint-Victor, d'autres encore furent au cinquième siècle les asiles et les ateliers de la pensée humaine. Les féroces enfans du Nord s'arrêtèrent éblouis devant ces saintes retraites où brillait ce qui restait de science et de vertu sur la terre. Ils furent puissamment saisis de ces exemples pacifiques et laborieux au milieu de la confusion et de la destruction universelles, et leur adoration à Odin et à Velléda céda devant ces merveilles du Dieu inconnu.

» Heureusement aussi qu'au plus fort de l'invasion un immense secours fut donné aux moines, le plus grand que puisse recevoir une société quelconque, le secours d'un grand homme qui la soutienne et la dirige. Il faut convenir que la Providence terrasse bien des doutes par l'opportunité des grands hommes; c'est chose admirable comme ils apparaissent juste à l'instant de leur nécessité; et nous avons beau nous ingénier de scepticisme pour ne voir en eux que des jets sublimes du hasard, le hasard ne rencontre pas si bien;

et les grands hommes, alors même que du bout des lèvres on renie leur vocation, se révèlent à la conscience suscités d'en haut.

» Est-ce par une coïncidence fortuite que saint Benoît naquit en cette même année où les Francs vinrent camper à demeure fixe au-delà du Rhin? L'Italie était bouleversée dans tous les sens; c'était à qui des Barbares la foulerait davantage sous sa domination éphémère. Rome surtout semblait démentir, tout en les confirmant, les oracles qui l'avaient nommée la ville éternelle. C'était pourtant au sein de Rome que saint Benoît grandissait dans la prière et dans l'étude; et le spectacle des déchiremens de la politique lui faisait comprendre combien il importait de resserrer le lien monastique, le seul à l'aide duquel il fût possible de maintenir quelque unité et quelque harmonie dans la destinée humaine.

» Mais déjà réformateur par ses idées, il ne voulut les propager que sur la foi de l'expérience : ce fut au sommet du mont Cassin qu'il essaya, dans sa plénitude et sa perfection, cette règle dont le travail à la fois de la réflexion, de la parole et des mains étaient le fondement essentiel; et quand il l'eut bien éprouvée, à son ordre quelques disciples descendirent de la montagne et s'en allèrent par le monde exercer le nouveau genre d'apostolat que réclamaient les besoins de l'époque. Ils fondèrent de toutes parts des colonies sacrées qui dérobèrent des trésors d'érudition à la barbarie, la submergèrent par leurs prédications multipliées, défrichèrent les bois, desséchèrent les marais qui étaient son dernier refuge.

» La Gaule qui commençait à devenir la France ne fut pas oubliée dans la répartition de ces bienfaits; elle fut traitée avec prédilection, car elle eut en partage le disciple chéri. Saint Maur vint bâtir cette abbaye de son nom, depuis lors si célèbre, et qu'on aperçoit encore debout et majestueuse sur le rivage en remontant le fleuve qui arrose la Bretagne.

» Partie des bords de notre Loire, la réforme s'étendit rapidement aux monastères qui l'avaient précédée, elle présida à tous ceux qui la suivirent.

» Que je voudrais, Messieurs, vous retracer les accroissemens successifs de l'ordre de Saint-Benoît jusqu'à cet Hildebrand qui se prépara à la papauté dans la solitude et la méditation des cloîtres.

» Poussés par ce bras dont l'impulsion se perpétua long-temps après, les moines atteignirent l'apogée de leur gloire.

» Ce serait ici le moment de développer les directions diverses que prit leur activité; elle se déploya dans un but éminemment so-

cial : rien ne rappela en eux ces prêtres de l'Inde et de l'Égypte qui monopolisaient les lumières, qui avaient l'égoïsme de la vérité et ne lui permettaient pas de franchir l'enceinte impénétrable et sacrée. Les moines, au contraire, furent prodigues de ce qu'ils possédaient ; ils pratiquèrent en grand la charité ; elle grandit en eux jusqu'à être la civilisation elle-même.

» Le génie de Châteaubriand s'est avoué au-dessous de sa tâche pour exalter les travaux de ce monachisme, pour qui on a de nos jours tant de mépris et de ressentimens.

» Comment me taire cependant sur leur tendre et ingénieuse sollicitude pour les malheureux ? Pas une douleur qu'ils n'aient cherché à soulager. L'indigent éprouve à leur porte, que le Christ n'avait pas en vain commandé l'aumône. Des ordres particuliers se dévouèrent aux malades ; il y en eut d'autres qui bravaient la fureur des infidèles pour la rédemption et la délivrance des captifs.

» Allez au sommet des Alpes, et vous verrez qu'il y a mille ans les moines ont songé au voyageur en détresse. Ni la faiblesse de l'enfance, ni les périls de la jeunesse, ni les souffrances de la maternité, ni les infirmités de l'âge n'ont été oubliées. O vous qui connaissez une misère que les moines n'ont pas voulu secourir, ah ! venez me la dire, pour que je puisse joindre à vos réprobations quelques accens accusateurs !

» Et c'était dès le XIII^e siècle que l'ordre de saint Benoît avait opéré ces prodiges !..... » Le XVII^e siècle a prouvé si cet ordre a déchu de cette splendeur !

Voilà ce que proclamait hautement M. Janvier dans l'affaire de l'abbaye de la Melleray. Sa parole si chaleureuse sera comprise ; tous applaudiront à cet élan de régénération des intelligences chrétiennes ; tous voudront l'encourager de leur appui, de leurs suffrages, de leurs vœux, et, nous aimons à le croire, ce ne sera pas en vain qu'un appel aura été fait à nos sympathies religieuses et scientifiques.

S. FOISSET, *Chan. sup. du² pet. Sem. de Dijon.*

ORDONNANCE DE M. L'ÉVÊQUE DE SAINT-DIEZ,
CONCERNANT LA DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE (1).

M. l'évêque de Saint-Diez a adressé à son clergé, le 25 mars dernier, une ordonnance sur la discipline ecclésiastique. Cette ordonnance est étendue, et forme 82 pages in-4°. Elle est divisée en quatre titres : *Vie et Mœurs des ecclésiastiques*, *Instruction et Service divin*, *Sacremens et Sacramentaux*, enfin *Règles pour divers cas de l'administration soit spirituelle, soit temporelle*. M. de Saint-Diez, tout en se félicitant d'avoir un clergé édifiant et des séminaires bien dirigés, ne se dissimule pas néanmoins les dangers qui entourent aujourd'hui les prêtres :

« Il s'en faut bien que nos satisfactions soient sans mélange de peine et d'inquiétude. L'homme ennemi sème l'ivraie à pleines mains dans le champ du père de famille. Une ligne aussi artificieusement que puissamment organisée contre la religion protège la mauvaise semence, s'efforce d'extirper la bonne. Les ecclésiastiques sont loin aujourd'hui d'obtenir un succès proportionné à leurs efforts : leur ministère, en butte à mille entraves, est destitué des ressources extérieures qui pouvaient lui donner de la considération et lui assurer une salutaire influence sur les peuples.... »

« Les prêtres sont, comme les peuples, exposés à dégénérer : *Sicut populus, sic sacerdos*. Et comment en serait-il autrement, N. T. C. F.? Vous ne l'ignorez pas, le prêtre, abandonné à lui-même, laisse plus aisément sa piété se refroidir, son zèle s'éteindre, son amour pour l'étude s'affaiblir, ou même se perdre entièrement. Homme faible et fragile, il a tout à craindre de l'air dangereux qu'il est obligé de respirer au milieu d'un monde pervers; en comparaison des désordres dont il est témoin, il lui semblera toujours qu'il est assez vertueux, il ne sera pas assez sur ses gardes contre un monde vain et léger, dont la conversation dissipe, dont les exemples ébranlent; contre un monde raisonneur et indocile, dont l'esprit insubordonné peut étendre sur le prêtre même sa

(1) *L'Ami de la Religion*, n° 2110.

funeste influence, et le porter à méconnaître la voix de ses supérieurs.... »

« Ici, N. T. C. F., il faut que nous vous manifestations toute notre pensée. Si la société est travaillée du délire de l'irréligion, si le vaisseau de l'Eglise est agité plus violemment que jamais au milieu des flots et des tempêtes, peut-être la justice scrutatrice de Dieu ne nous absout-elle pas entièrement de ces malheurs. Sans doute ils ont pour cause principale ces écrits irréligieux et immoraux dont la France est inondée, ces ligues de tout genre formées contre le Seigneur et contre son Christ, ces débordemens à jamais déplorables de tout ce qu'on peut imaginer de plus révoltant et de plus monstrueux : sans doute le puits de l'abîme est ouvert : mais avons-nous fait d'assez généreux efforts pour le fermer ? Il n'a point envahi en un moment, ni avec une égale rapidité, la partie de l'Eglise qui nous est confiée. Avons-nous travaillé avec assez de zèle à prévenir ou réparer ses ravages ? Avons-nous assez imploré le secours céleste ? Nos prières, nos bonnes œuvres ont-elles été assez abondantes ? Avons-nous montré une ardeur infatigable à défendre les bonnes doctrines, à combattre les mauvaises ? Avons-nous toujours été assez unis entre nous *in vinculo pacis* ? Nous sommes nous étudiés à nous concilier réciproquement le respect des peuples par nos discours et nos actions ? Avons-nous, à ce dessein, sacrifié, quand il le fallait, nos intérêts propres à ceux de l'Eglise, à ceux de Jésus-Christ, en sorte que l'on pût dire, en toute circonstance, que nous n'avions tous qu'un cœur et qu'une âme, et que l'esprit de Dieu était notre unique guide ? Avons-nous apporté tous nos soins dans l'administration des divins sacremens, afin d'en rendre aux fidèles l'usage plus salutaire ? Enfin, sommes-nous aussi étrangers que nous le pensons à la plaie qui afflige l'Eglise, au dépérissement de la religion, à l'état critique de la société ? Avons-nous rempli toute l'étendue de notre ministère ?

» Non, N. T. C. F., il faut l'avouer en gémissant, nous n'avons pas usé de toutes nos ressources à l'égard de Dieu ni à l'égard des hommes. Dieu n'a pas assez vu en nous les vicaires, les représentans de son fils, il n'a pas assez reconnu son zèle, sa ferveur, sa mortification, sa patience : de là souvent le manque de bénédiction sur nos travaux. Les peuples n'y ont pas assez vu les hommes du ciel ; ils n'y ont pas remarqué toujours assez de gravité, assez d'ordre, assez de désintéressement, et plus d'une fois ils n'y ont pas trouvé cet esprit de corps et d'unité qui doit lier ensemble tous les ecclésiastiques, et leur faire constamment suivre une même marche

dans l'accomplissement des mêmes devoirs, peut-être même ils y ont observé des dispositions bien différentes, et ils ont pu dire : *Et tu nostri similis effectus es*. Est-il étonnant qu'ils aient manqué de respect pour nos personnes, nos fonctions, nos paroles ? »

C'est dans cet état de choses que M. l'évêque a cru devoir réunir les règles et les conseils qui peuvent être le plus utiles aux ecclésiastiques au milieu des dangers du monde et des embarras du ministère. Ces règles et ces conseils ne sont point le fruit de ses seules méditations, c'est le résultat de l'expérience, c'est le résumé de ce que l'Écriture, les conciles et les auteurs les plus sages renferment de plus solide sur les devoirs du prêtre. Vous verrez plutôt ici, dit le prélat, l'exacte interprétation des pensées de tous, et un secours indispensable pour plusieurs, que des ordres nouveaux et la force de l'autorité. M. de Saint-Diez fait d'abord des réflexions générales sur la nécessité du bon exemple, de l'étude, de l'instruction, de la prière. Les ennemis de la religion reprochent trop souvent aux prêtres de favoriser la superstition. M. l'évêque de Saint-Diez recommande au contraire aux pasteurs de s'appliquer avec prudence à extirper les abus et les superstitions que l'on rencontre encore parmi le peuple : par-là, dit-il, vous mettez la religion à l'abri des sarcasmes de l'impiété, vous ôtez aux méchans une arme dont ils se servent avec succès pour l'attaquer auprès des faibles, et vous apprendrez à ceux dont l'usage se scandalise de ces usages superstitieux qu'ils n'appartiennent ni à l'esprit, ni à l'enseignement de l'Église.

Chaque partie de l'ordonnance embrasse beaucoup d'objets. Ainsi, sous le titre 1^{er}, *Vie et Mœurs des ecclésiastiques*, le prélat traite de la piété des prêtres, de l'étude, du réglemeut de vie, des devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs supérieurs et envers leurs confrères, de leur conduite, tant dans leur maison qu'au dehors. Chacune de ces subdivisions renferme beaucoup de détails et des conseils pratiques pleins de sagesse.

Le titre II, *le Prêtre considéré dans ses fonctions*, comprend l'instruction et le service divin. Le prélat signale les abus et les négligences qui pourraient s'y glisser, et engage les pasteurs à donner surtout leurs soins aux enfans, à surveiller les écoles, à détourner de la lecture des mauvais livres, à bien instruire leurs ouailles, à les prémunir contre les dangers auxquels elles sont exposées, etc. Il recommande l'ordre et la régularité dans le service divin, la propreté dans tout ce qui y sert, la décence et la dignité dans les cérémonies, etc.

Le titre des Sacrements n'est pas susceptible d'analyse. Il renferme naturellement ce qui a rapport à l'administration des sacrements, et cette matière, comme on sait, est immense. On entend par *Sacramentaux* des objets bénits, des prières et des cérémonies auxquels sont attachées quelques grâces. Le prélat veut que l'on prévienne, par des explications simples, l'abus que pourrait en faire la superstition.

Dans le dernier titre, il est parlé des religieuses, de la distribution des saintes huiles, des cimetières et inhumations, du refus de sépulture, des processions, des saluts, des confréries, des indulgences, de l'administration des fabriques, de la tenue des registres, des cloches, des commissions épiscopales, de la correspondance avec l'évêque, etc. Le prélat s'exprime ainsi en finissant :

« Tels sont, N. T. C. F., les règles et les avis que nous avons cru devoir vous donner. Si vous les suivez, vous attirerez sur vous-mêmes les bénédictions les plus abondantes : vous aurez part à tous les biens que Dieu promet à une obéissance toute filiale. Nous ne saurions jamais oublier notre double titre de pasteur et de père, et nous ne cesserons d'implorer avec toute l'ardeur dont nous sommes susceptible les grâces célestes sur notre troupeau et sur la plus chère partie de notre famille. Puissions-nous ne pas voir un seul Esau dédaignant par fierté l'héritage des grâces que nous pouvons et désirons transmettre à tous, car Jésus-Christ, qui nous a établi son ministre, est riche en miséricordes ! Puissions-nous ne voir en chacun de vous que la douceur et la fidélité de Jacob ! Que nous aurions lieu de nous féliciter de ces heureuses dispositions, qui rendraient désormais notre tâche aussi douce que facile ! Nous n'aurions plus à l'avenir que des encouragemens à vous donner. Puisse-t-il donc ne s'en pas rencontrer parmi vous un seul capable de dire avec l'Israélite rebelle : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo !* Malheur à celui qui, aveuglé par la présomption, est sage à ses propres yeux, et ne prend conseil que de sa prétendue sagesse ! Car toute science qui n'est pas celle de Dieu, qui s'élève au-dessus des règles, qu'il trace par ses Voyants n'est que ténèbres, et toute force qui n'est pas appuyée sur la force divine n'est que faiblesse. Ce ne sont pas toujours les plus agiles en apparence qui atteignent plus sûrement le but, ni les plus robustes ou les plus habiles qui font la guerre avec plus de succès, mais ceux qui marchent et combattent au nom du Seigneur sont ceux que le Dieu de Jacob exauce et protège. »

Ce qui nous a frappé dans cette ordonnance, ce n'est pas seulement le grand nombre d'objets qu'elle embrasse, le savoir ecclésiast-

tique qu'elle suppose, la sagesse des règles et des conseils que le prélat adresse à son clergé, c'est encore l'esprit de douceur et de modération qui a dirigé M. l'évêque. Rien dans ses conseils ne ressent la sévérité ni l'amour de la domination, ni l'habitude des menaces et des censures. Tout, au contraire, y est paternel, plein de mesure, et propre à alléger pour les ecclésiastiques le poids de leurs fonctions et la rigueur de leurs devoirs. On remarquera encore dans cette ordonnance le soin qu'a pris l'illustre auteur d'éviter toute collision entre les ecclésiastiques et l'autorité civile : les conseils qu'il leur donne à cet égard sont marqués au coin de la prudence la plus attentive.

NOUVEAU VOYAGE EN ITALIE

PAR M. LE BARON DE MENGIN-FONDRAGON (1).

Beaucoup de voyageurs modernes, à commencer par Dupaty et à finir par lady Morgan, ont vu l'Italie avec des yeux prévenus; ils ont jugé la religion, les gouvernemens, les peuples avec les idées étroites de l'esprit de parti; ils ont souvent exagéré le mal et dissimulé le bien : ils ont voulu faire rire au lieu d'instruire, et ont mis le persiflage et la malice au lieu de l'observation calme et de la narration impartiale. M. de Mengin-Fondragon est animé d'un esprit bien différent : il ne s'en est point rapporté aveuglément aux voyageurs qui l'ont précédé, il discute leurs récits, il examine par lui-même; il n'est ni frondeur ni caustique; il aspire surtout à être vrai et exact, et il prévient qu'il ne faut point s'attendre à trouver dans son livre de brillantes illusions et d'agréables mensonges. Son style est simple : pas des descriptions pompeuses, de phrases à prétention, d'épisodes bien ou mal imaginés, d'artifices ingénieux ou non pour exciter l'attention et égayer le lecteur frivole. L'auteur rend compte de ses impressions, et les réflexions qu'il fait sont sages, judicieuses, et annoncent un observateur consciencieux qui sait

(1) *L'Ami de la Religion*, n° 2117. L'ouvrage formera cinq vol. in-8°, papier vélin. Prix de chaque volume : 6 fr. 50 c. et 8 fr. franc de port. (Les deux premiers sont en vente.) Chez Meyer, Paris, rue du Pot-de-Fer.

se défier à la fois et de son imagination, et des trompeuses théories de son siècle.

Ce voyage est par forme de lettres, dont la première est de mars 1830. L'auteur entra en Italie par Nice, et remarqua sur-le-champ la différence entre l'esprit des habitans de ce pays et celui qu'on est parvenu à faire prévaloir en France. Les mœurs sont simples et paisibles; il y a à Nice plusieurs couvens qui ne paraissent pas inspirer d'effroi aux habitans. Comment imaginer des gens qui dorment tranquillement, ayant un collège de jésuites à leurs portes? En France, il y aurait là de quoi mettre en émoi les libéraux les plus tolérans. M. de Mengin visite un couvent de récollets, et rapporte sa conversation avec un des religieux. Il relève le jugement de Dupaty sur Nice. *A Nice*, disait le philosophe voyageur, *point de mœurs, peu de religion, et beaucoup de dévotion; c'est à-dire beaucoup d'hypocrisie.* Tel est le genre de Dupaty, qui, dans son style sautillant et épigrammatique, ne manquait pas l'occasion d'insinuer les idées philosophiques dont il était épris. C'est dans le même esprit que Dupaty disait de Gênes qu'il y avait *tant de prêtres* dans cette ville *qu'il n'y avait pas de religion*: sarcasme que l'auteur a cru piquant, et qui n'est que ridicule. On concevrait, dit M. de Mengin, qu'il n'y eût pas de religion là où il y aurait beaucoup de mauvais prêtres. Mais ce n'est pas là la pensée de Dupaty, qui a dit une chose évidemment fausse. Est-ce qu'en France, dans les campagnes où il n'y a pas de prêtres, il y aurait plus de religion? L'expérience et le bon sens font justice de l'épigramme de l'adepte philosophe.

M. de Mengin-Fondragon visite en passant les églises. A Pise, il décrit le baptistère, le *campo santo*, la cathédrale. Mais c'est à Rome surtout qu'il trouve des objets d'admiration. La place Saint-Pierre, l'obélisque, le magnifique portique circulaire, la façade de l'église, son vaste portique, tout cela précède dignement l'intérieur de la basilique. Le voyageur est comme accablé de la grandeur et de la magnificence de ce superbe monument. Il en donne les dimensions, et en décrit les principales parties. Il passe ensuite au Vatican, et fait connaître, d'après l'abbé Cancellieri, les cérémonies de la chapelle pontificale pendant la semaine-sainte. Ces cérémonies, comme on sait, attirent beaucoup les étrangers, et les protestans eux-mêmes en sont frappés. Notre fameux Lalande en parle avec respect dans son *Voyage d'Italie* :

« La pompe qui environne le pape et les cérémonies de l'Eglise romaine, dit-il, sont les plus majestueuses, les plus augustes et les

plus imposantes qu'on puisse voir. Je sais qu'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir, fait regarder à certaines personnes tout ce qui est cérémonie comme un jeu ; mais, de quelque manière que l'on considère celles de la cour de Rome, elles ne peuvent être que respectables. Il n'y a point de monarchie aussi ancienne que celle-là ; il n'y a pas de souverain dont le pouvoir ait été aussi grand, qui soit respecté encore actuellement dans un si grand nombre de royaumes ; il n'y en a pas qui, comme lui, portent l'empreinte de la royauté et de la divinité tout à la fois, dont les mœurs soient plus austères, et tout ce qui l'environne plus imposant. »

L'auteur du *Nouveau Voyage* visite aussi les monumens de l'ancienne Rome ; il donne le plan de l'ancien *Forum* ; c'est le sujet d'une carte détaillée et accompagnée de notes explicatives. Un appendice du premier volume renferme divers renseignemens sur les antiquités romaines et sur les usages modernes. L'auteur apprit à connaître le gouvernement pontifical par des entretiens avec des gens éclairés. Il rapporte entre autres un entretien qu'il eut avec M. l'avocat Fea, qui n'est pas seulement un antiquaire fort instruit, mais qui est encore un observateur judicieux et un très-bon esprit. Nous donnerons la substance de cet entretien, qui répond à différens préjugés assez répandus :

« Le gouvernement papal, dit M. Fea, n'est point insouciant, comme on s'efforce de le faire croire. Il fait tout ce qu'il peut, mais il n'a la force ni les moyens de faire tout ce qu'il veut. On vante avec raison les travaux des Français, tant à Rome que dans le reste de l'Italie ; mais ils y sont venus en vainqueurs, ils imposaient des lois et d'énormes impôts aux vaincus, et avaient de puissantes armées pour se faire obéir et pour obtenir les sommes qu'ils demandaient arbitrairement, et avec lesquelles ils faisaient exécuter ces travaux. Mais un prince légitime, père de ses peuples, ira-t-il les vexer, les écraser ainsi d'impôts ? Le pourrait-il, d'ailleurs, sans craindre des troubles ? et aurait-il assez de forces pour y parvenir, quand même il le voudrait ?

» Cependant, quant à ce qui regarde les arts et les sciences, quels souverains, je le demande, les ont plus protégés que les papes ? Où voit-on plus de monumens modernes aussi magnifiques qu'à Rome ? Outre Saint-Pierre, la merveille du monde, que d'églises aussi riches que belles ! que de statues et de peintures, objet de la convoitise de toutes les nations ? Où trouve-t-on d'aussi vastes et d'aussi magnifiques palais qu'à Rome, où ils ont leurs musées et leurs ga-

teries de tableaux précieux ? Cependant , c'est aux papes et aux cardinaux que la plupart doivent leur existence. Outre ces immenses travaux , n'est-ce point également aux papes que sont dues les fouilles et les restaurations des monumens antiques qui attirent à Rome ces étrangers superficiels et prévenus, lesquels ne font si souvent qu'effleurer les choses, et s'en retournent critiquant tout à tort et à travers. Que l'on cite des règnes plus illustres que ceux de Jules II, de Sixte V, de Léon X, de Pie VI et de Pie VII, tous restaurateurs et propagateurs des arts ; et que l'on me prouve qu'un seul souverain de l'Europe ait fait autant qu'eux. Cependant quel était le revenu des papes avant la révolution ? Deux millions et demi d'écus romains (environ treize millions de France) ; et c'est avec cette somme modique que les papes ont entretenu leur maison , soldé leurs troupes , fait face aux frais du gouvernement , embelli Rome et encouragé les arts. Quel Roi , je le répète , en ferait autant avec si peu de moyens ? Un état toujours en paix et une sage économie pouvaient seuls y parvenir. »

M. Fea répond également à ce qu'on dit des voleurs qui infestent les routes. Cela a été fort exagéré. Aujourd'hui , les accidens sont assez rares. Il n'est point vrai que le gouvernement eût fait un traité avec les chefs des voleurs ; jamais il n'y a rien eu de pareil. Seulement le cardinal Cusalvi accorda une amnistie aux bandes de voleurs , qui l'acceptèrent , et ceux qui les composaient furent dispersés et relegués en différens endroits. Sous les Français même ces chefs de brigands n'avaient pu être pris.

Quant aux mœurs de Rome , il ne faut s'en rapporter là-dessus ni à des voyageurs frivoles qui ont vu cette ville en passant , et qui ont porté un jugement général , d'après quelques faits seulement , ni aux *ciceroni* ou valets de place , hâbleurs qui racontent une foule d'anecdotes fort suspectes , afin de faire rire. Le clergé de Rome , est , en général , fort exemplaire ; mais il faut savoir qu'il y a beaucoup de laïques qui portent le costume ecclésiastique.

M. de Mengin-Fondragon puisa aussi , dans des entretiens avec des cardinaux , des notions sûres et précises sur divers points. Il se convainquit combien il y a de légèreté , d'exagération et même de fausseté dans des relations accréditées au loin. Lui même venge les Italiens des reproches qu'on leur fait sur les mœurs. Sans doute il y a des désordres ; mais quel peuple en est exempt ? Les Français seraient-ils en droit de jeter la pierre aux autres ? L'auteur répond à quelques assertions de lady Morgan et de M. Simonde-

Sismondi, autre protestant tout aussi partial que la très-partiale romanière irlandaise.

Toute la partie du voyage sur Rome est pleine de détails très-variés : seulement on n'y trouve pas tout l'ordre désirable, et l'auteur mêle ensemble des choses assez disparates.

Il visite ensuite Naples, le Vésuve, les ruines de Pœstum, les fouilles de Pompéi, la Sicile, etc. : partout il porte le même esprit. Une carte des fouilles de Pompéi est jointe à son récit. L'auteur remarque les établissemens curieux qui se trouvent sur son passage ! entre autres à Naples le collège fondé en 1832 par Mathurin Cipa, pour l'éducation des jeunes Chinois, qui viennent s'y instruire de la religion catholique, et s'en retournent ensuite dans leur pays comme missionnaires. Cet établissement a rendu beaucoup de services aux missions.

Les deux volumes que publie M. de Mengin-Fondragon doivent être suivis de quelques autres, où il décrira sans doute les autres villes d'Italie, et tout ce qu'il y a de curieux dans un pays si riche de souvenirs et de beaux monumens. Ce qui a paru de ce voyage doit faire désirer le reste.

MÉLANGES. — Juillet 1833.

Notice sur la Bibliothèque de Bourgogne. — Études historiques favorisées par le roi de Sardaigne. — Sacre de Mgr. l'évêque de Namur. — Notice de M. l'abbé Burton. — It. de M. l'abbé Fr. L. De Volder. — Sobriquets historiques, par M. Le Glay. — Questions historiques proposées par l'Académie de Bruxelles. — Mosaique donnée par le St.-Père à sir Ed. Thomason.

La bibliothèque royale des ducs de Bourgogne est connue dans toute l'Europe, par la richesse de ses manuscrits.

Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, en fut le fondateur vers l'an 1431.

Ce prince magnifique avait recueilli les bibliothèques de ses prédécesseurs; il les augmenta en établissant à Bruxelles un atelier de calligraphie qui a produit les nombreux chefs-d'œuvre que l'on admire depuis quatre siècles.

Quelques volumes furent perdus pendant les catastrophes de la fin du règne de Charles-le-Téméraire, et pendant l'administration mesquine de Maximilien; mais des équivalens les remplacèrent par la munificence de Philippe-le-Bel et de Charles-Quint.

La bibliothèque royale de Bourgogne fut réunie en entier au palais de Bruxelles, vers l'an 1570. Elle s'augmenta sous les règnes d'Albert et Isabelle, et sous les gouvernemens du cardinal Infant, de l'archiduc Léopold et de l'électeur Maximilien: elle servait au délassement et à l'instruction du monarque ou du gouverneur-général, mais, en l'année 1772, le prince Charles le fit ouvrir au public.

Alors les corporations et toutes les personnes notables s'empresèrent d'y envoyer des livres imprimés ou des manuscrits en cadeau.

Ce dépôt s'accrut aussi par les ouvrages qui provenaient de la suppression des jésuites; c'est alors que 200 exemplaires des classiques grecs vinrent augmenter la collection des auteurs anciens(1).

Les Français enlevèrent deux fois les manuscrits en 1746 et en 1765: ils les restituèrent en 1770 et en 1815.

(1) En 1829, une partie considérable des manuscrits des Bollandistes fut encore réunie à cette collection.

La bibliothèque royale des ducs de Bourgogne dans son état actuel ne renferme que des manuscrits.

Il y en a *seize mille* dans tous les genres d'études.

Cet établissement n'a point d'égal en Europe pour la beauté, et, nous osous le dire, par la profusion des miniatures, depuis le 10^e siècle jusqu'à nos jours; d'autres manuscrits remontent au 7^e siècle. Il rivalise avec les plus riches bibliothèques dans tous les autres genres.

Sa valeur en numéraire excède deux millions et demi de francs.

Les habitans du pays et beaucoup d'étrangers le fréquentent chaque jour; ils s'y instruisent et y recueillent des renseignemens dans toutes les parties des connaissances humaines (1). — *Le Belge*.

— Le roi de Sardaigne, par une ordonnance du 20 avril, a créé une commission pour les études sur l'histoire nationale, qui, sous la direction supérieure du secrétaire d'état des affaires intérieures, devra diriger la publication d'une collection d'ouvrages *inédits* ou *rare*s, relatifs à l'histoire du royaume, et d'un code diplomatique des états du Piémont et de Sardaigne. Cet exemple, puisse-t-il ne pas être inutile pour nous; puisse-t-il éveiller aussi la sollicitude de notre gouvernement et le porter à favoriser, autant que les circonstances le permettent, la publication de nos *Rerum Belgicarum Scriptores*. V. ci-dessus tom. V, p. 639.

— Mgr. J. A. Barrett a été sacré à Namur le 16 juin, par Mgr. l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Tournay et de Liège. Une lettre adressée au Courrier de la Meuse (n^o 147) nous donne une biographie intéressante de ce prélat.

Mgr. JEAN-ARNOLD BARRETT, Irlandais d'origine, issu d'une famille dont les ancêtres figurent honorablement dans l'histoire du pays, naquit à Looz, province de Limbourg, le 22 février 1770. Son père, médecin de confiance du prince-évêque de Liège, l'envoya de bonne heure au petit séminaire de Saint-Trond où il fit ses premières études avec distinction. Destiné à entrer dans l'état ecclésiastique, et ayant reçu en 1789, à Namur, la tonsure et les ordres mineurs, il partit pour Rome où il suivit le cours des études supé-

(1) V. *Mémoire historique sur la Bibliothèque publique dite de Bourgogne etc.*, par Charles-Ant. Laserna de Santander, Brux. 1809, in-8^o. — On assure que M. Marchal publiera bientôt un *Catalogue descriptif et raisonné* du précieux dépôt confié à ses soins.

rieures au Collège germanique. Les succès signalés qu'il y obtint lui firent donner la charge de protonotaire apostolique, en même temps qu'il reçut les ordres sacrés. De retour à Liège, il fut nommé chanoine de Saint-Pierre, puis de Saint-Martin. Mais bientôt la révolution française l'obligea à s'expatrier avec toute sa famille à la suite du prince-évêque. Il ne revint de l'émigration que lorsque la tranquillité eut été rendue au pays. Nommé chanoine titulaire à la première organisation, et ensuite administrateur de la cathédrale et du séminaire, il mérita la confiance entière de l'évêque Mgr. Zaepffel, au point qu'avant de mourir, le prélat voulut pour dernier gage de satisfaction le nommer vicaire-général.

Lorsque le gouvernement despotique de l'empire ordonna au clergé d'adhérer aux propositions gallicanes, non-seulement il refusa son adhésion avec fermeté, mais, quoiqu'étant le plus jeune chanoine du chapitre, il réfuta avec tant de force les insinuations du préfet, que celui-ci lui imposa silence et le menaça de le faire exiler à cinquante lieues, s'il persistait. — « A cent lieues, si vous le voulez, » répliqua le courageux chanoine; mais rien ne m'empêchera de faire mon devoir. »

Il fut en effet exilé à Besançon. Le préfet et l'archevêque (1) de cette ville ne négligèrent d'abord aucune occasion d'aggraver le poids de son exil : on l'obligea entr'autres, comme spécialement soumis à la haute police, à se présenter exactement à des jours et à des heures déterminés. Mais bientôt sa charité leur fit prendre d'autres sentimens à son égard. Il y avait à Besançon un grand hôpital militaire; une épidémie des plus dangereuses enlevait chaque jour un assez grand nombre de conscrits; plusieurs sœurs de la charité et l'aumônier lui-même avaient succombé, victimes de leur zèle. Personne n'osait se charger d'administrer ces malades. D'ailleurs la plupart de ces militaires étaient Flamands, Allemands et Italiens; on ne comprenait pas leurs langues. L'archevêque ayant appris que notre exilé les connaissait toutes, lui proposa la dangereuse mission de leur administrer les secours de la religion. M. Barrett accepta cette proposition avec joie : son zèle lui fit affronter le danger; sa charité le soutint au milieu des plus pénibles efforts, qui lui procurèrent, entr'autres consolations, la conversion de quatorze hérétiques. Dès-lors l'affection et le respect du

(1) Claude Le Coz, ancien évêque constitutionnel, donna sa démission en 1801, et fut nommé archevêque de Besançon.

clergé et des fidèles de Besançon lui furent assurés ; et lorsqu'il put enfin retourner dans sa patrie , après vingt-six mois d'exil , tous , l'archevêque à leur tête , l'engagèrent , le supplièrent même de rester dans le diocèse qui lui avait tant d'obligations.

De retour à Liège , M^r Barrett reprit la direction des affaires de la cathédrale et du séminaire ; mais ce ne fut que pour soutenir de nouveaux combats. Au départ des Français , le prélat nommé par Napoléon au siège épiscopal de Liège voulut enlever et transporter en France l'argent destiné à l'œuvre du séminaire ; le gouvernement de son côté tenta de s'emparer de ce dépôt sacré. Après beaucoup de peines , la sage fermeté de M^r Barrett triompha également des ruses et des menaces.

Nommé vicaire-général capitulaire du diocèse de Liège , en 1815 , M. Barrett sut constamment se concilier l'affection du clergé et des fidèles par la sagesse de son administration et par son zèle pour les intérêts de son église. Malgré la difficulté des circonstances , il fit un bien immense à la religion. Il créa et dota un séminaire et deux petits séminaires. Il bâtit une nouvelle tour à la cathédrale de St -Paul. Il parvint à recouvrer une partie assez considérable des biens de l'ancienne cathédrale et du chapitre supprimés , et en dota la nouvelle. Il érigea à ses frais personnels une école de filles à Flemalle , près de Liège. Enfin il établit dans le diocèse l'institut des Frères des écoles chrétiennes , si bien apprécié de nos jours par le gouvernement français ; et telle était la confiance publique dont il jouissait , qu'un mandement publié à ce sujet , en 1822 , lui procura en peu de jours *quarante mille francs* pour commencer la bonne œuvre.

Le pape l'avait depuis long-temps destiné à l'évêché de Liège ; mais l'opposition de M. Barrett aux arrêtés de 1825 , et son invincible fermeté dans les principes catholiques l'avaient rendu odieux à Guillaume , quoique ce prince rendît d'ailleurs assez souvent hommage à ses talens. Enfin , proposé à l'évêché de Namur , il résista long temps et il n'accepta que sur les instances les plus formelles du souverain-pontife.

— Une personne de Marche consacre les lignes suivantes à la mémoire d'un ecclésiastique respectable : — « M. JEAN-LOUIS BURTON , curé primaire de Marche , vint de mourir , à l'âge de 75 ans , dans une paroisse qu'il a desservie pendant plus de 30 années.

M. Burton , doué des plus heureuses dispositions , montra dès son enfance une extrême aptitude aux sciences de tout genre. A peine âgé de 11 ans , il avait terminé , avec le plus grand succès , sous les jésuites qui dirigeaient alors le collège de Marche , le cours entier de ses humanités.

L'étude approfondie qu'il fit, par la suite, de l'histoire et de la littérature, la mémoire extraordinaire dont il était doué, la rectitude de son jugement, le firent bientôt apprécier par une des capacités de l'époque. Il devint l'ami et le collaborateur du Père De Feller. On doit à M. Burton une foule d'articles du Dictionnaire historique, remarquables par la pureté et l'élégance du style, la délicatesse et la sagacité de la critique, la profondeur et la justesse des vues.

Les sermons qu'il a composés et débités suffiraient pour lui assigner une place distinguée parmi les orateurs chrétiens. Il devait en être ainsi, puisqu'il ne puisait qu'à des sources toujours pures, toujours éloqu岸tes, la religion et son cœur.

Son extrême modestie et son attachement à ses paroissiens lui firent constamment préférer une condition humble aux postes élevés où l'appelaient sa renommée et les hommes qui avaient apprécié l'éminence de ses vertus et de ses talens.

N'adoptant pour règle de conduite dans toutes les circonstances de sa vie, que les préceptes de l'Évangile, il traversa les orages des révolutions en demeurant l'ami de tous.

Il n'employa jamais l'immense considération dont il jouissait, que pour faire le bien, entretenir la paix et la concorde.

L'instruction de la jeunesse fut pour lui l'objet d'une vive et constante sollicitude. Après la religion, dont il était lui-même un modèle sublime M. Burton consacrait ses veilles à l'enseignement. Dans des temps difficiles son zèle et son désintéressement, ou plutôt sa générosité, ont produit, dans le sacerdoce et dans toutes les classes des sujets distingués dont plusieurs doivent uniquement à cet homme vertueux le rang qu'ils occupent dans la société. Outre les mille et un bienfaits dont le pays conservera long-temps le souvenir, il faut compter encore la reconstruction de l'église de Marche, que l'on doit au zèle de M. Burton.

La mort de ce vénérable ecclésiastique jette un deuil profond dans cette contrée; son inhumation s'est faite avec une pompe inconnue jusqu'alors dans le pays. Chacun pleurait son protecteur, son ami ou son père.

Un panégyrique attendrissant a été prononcé sur le catafalque par un jeune prêtre du canton.

Deux citoyens respectables ont déposé, sur sa tombe, le tribut d'éloges qu'il avait si justement mérités par ses vertus.

Chacun s'empresse, suivant sa fortune, de contribuer à l'érection d'un monument qui portera nos regrets à la postérité.»

— Dans la nuit du 7 au 8 juin est mort à Gand M. FRANÇOIS-LIEVIN DE VOLDER, chanoine de la cathédrale, qui avait eu les honneurs de la persécution sous Buonaparte. M. De Volder était né le 12 novembre 1771, et était le plus jeune des trois frères, qui ont

fait honneur au chapitre de Gand par leurs vertus et leur mérite (1). Il enseigna pendant dix-sept ans la théologie au séminaire de Gand. En 1813, Buonaparte envoya, comme on sait, un évêque à Gand, pour remplacer Mgr. de Broglie. Pendant ces circonstances critiques, M. De Volder avec tant d'autres vertueux ecclésiastiques se montra fidèle à ses devoirs; il fut deporté en France avec son frère Joseph, enfermé à Sainte-Pelagie, et puis à la forteresse de Pierre-Chatel, d'où il ne sortit qu'en 1814. En 1816, Mgr. de Broglie le nomma à un canonicat de sa cathédrale; mais le gouvernement refusa d'abord de le reconnaître, et ce ne fut qu'en 1822 qu'il jouit de son traitement. M. De Volder vivait depuis quelque temps fort retiré; il est mort des suites d'une longue et cruelle maladie, qu'il a soufferte constamment avec ce calme et ce courage que la religion seule peut donner.

— La 1^{re} livraison du tom. III des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique* contient p. 34-49, la première partie d'un *Glossaire des principaux sobriquets historiques du nord de la France*, par M. LE GLAY, un de ces hommes doctes et respectables dont nous aimons à faire connaître les travaux aux lecteurs de notre recueil (V. tom V, p. 82, 149 et 324). M. Le Glay considère les sobriquets dans leurs rapports avec notre histoire et puise la plupart de ses matériaux dans les chroniques et mémoires du moyen-âge. Cette étude offre des rapprochemens curieux et instructifs, comme on pourra s'en convaincre par les extraits suivans :

« **ALTÉRÉS.** On désignait sous ce nom des bandes armées qui, en 1604, désolaient les provinces belgiques. C'était un assemblage d'Espagnols et d'Italiens qui, sous prétexte de non-paiement de leur solde, avaient abandonné le service d'Espagne, et s'étaient associés aux insurgés calvinistes. Ils levaient des impôts sur le peuple des campagnes, à l'aide de sommations minatoires d'incendie, et portaient partout la désolation et le désespoir. L'évêque de Ruremonde, Henri de Cuyck, eut la gloire de mettre fin à ces désordres, sans employer les moyens violens dont on faisait un usage si fréquent à cette époque. Après avoir parlé aux rebelles le langage de la persuasion et les avoir disposés à se soumettre, le plus difficile était encore à faire : il fallait obtenir de l'inflexible archiduc leur rentrée en grâce et l'oubli du passé. Ce prince jusque-là s'était montré inexorable; il voulait un châtiment terrible et propre à retenir dans le devoir ceux qui désormais seraient tentés d'imiter les *Altérés*. Henri de Cuyck parvint

(1) On sait assez que l'un d'eux est auteur d'un excellent traité sur l'autorité des deux puissances appliqué à notre pays en particulier, qui a pour titre : *L'Autel et le Trône etc.*. Gand 1817, in-8°; réimprimé à La Haye en 1825, et traduit en flamand et en hollandais.

à faire entrer des idées de clémence et de prudence dans l'esprit de l'archiduc. Amnistie pleine et entière fut accordée, et le pays recouvra sa tranquillité. V. *Comment. rerum à sacris præsulibus in Belgio gestarum*, auct. A. Havensio, in 4^o, Colon. 1611, p. 287.»

« BAGAODES OU BACAODES. Tel est le nom que portaient au 5^e siècle les malheureux Belges et Gaulois qui, fatigués des persécutions et des vexations sans nombre auxquelles ils étaient soumis de la part des Romains, allaient chercher un asile chez les barbares, et quelquefois reentraient dans leur pays les armes à la main et le désespoir dans le cœur; on appelait *Bagaudes*, dit le prêtre Salvien, ces émigrés qui avaient fui chez les barbares, pour mettre leur tête en sûreté, après avoir été, par des juges mauvais et sanguinaires, spoliés de leurs biens, persécutés et condamnés à mort; et ce sont ces malheureux que l'on appelle *traîtres* et *rebelles*, et auxquels on reproche les maux que nous leur avons faits. *Imponimus nomen calamitatis suæ, imponimus nomen quod ipsi fecimus, et vocamus rebelles, vocamus perditos quos esse compulimus criminosos.* Bouquet, *Rec. des hist. de Fr.*, 1, 776 et suiv. M. de Sismondi, dans *Julia Severa*, III, 81, 99 et 251, a peint avec beaucoup de vérité les mœurs et le genre de vie des *Bagaudes*. »

— L'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles (*classe d'histoire*) dans la séance du 15 mai, a proposé pour le concours de 1834 les questions suivantes :

1^{re} Question. — Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province du *Brabant*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen-âge, jusqu'au commencement du seizième siècle, et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours ?

Si la nature du monument, soit qu'il n'existe plus, soit qu'il existe encore, le comporte, l'auteur de la réponse en fera la description succincte, et indiquera les gravures qui en ont été faites. Il désignera, autant que possible, l'époque de la construction, avec l'usage auquel le monument est destiné, et celle de la démolition ou de la destruction, avec les causes qui y auront donné lieu.

L'Académie ne demande ni une nomenclature aride, ni une liste minutieusement exacte de toutes les constructions anciennes. C'est au goût éclairé et au discernement des concurrens qu'il confie le choix des monumens dont les souvenirs et les traditions méritent d'être conservés, surtout lorsqu'ils se rattachent à de grands intérêts politiques ou religieux.

Cette question, lorsqu'elle aura été résolue d'une manière satisfaisante, sera continuée et étendue aux autres provinces de la Belgique.

2^e Question. — Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le commencement du troisième siècle jusqu'au quinzième exclusivement, et quels genres furent les plus cultivés.

L'Académie désirerait qu'en traitant cette question on suivît le plan de l'ouvrage de M. de Rochefort sur l'ancienne poésie française, qui lui a valu un prix à l'Académie des inscriptions de Paris.

3^e Question. — Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnemens qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels dans les provinces de la Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours et assigner, autant que possible, les principales circonstances qui les rattachent à l'introduction des différentes découvertes et nouvelles méthodes dans les fabriques, usines et ateliers, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous.

4^e Question. — Quelle a été l'origine de la nature des *avoueries* dans les Pays-Bas? Y en avait-il de plusieurs espèces? D'où le pouvoir des avoués procédait-il primitivement? A quelles usurpations a-t-il donné lieu, et quelles modifications a-t-il subies dans la suite des temps?

5^e Question. — Quel était l'état de la Flandre pendant le gouvernement de Baudouin de Constantinople et celui de ses deux filles, les comtesses Jeanne et Marguerite, sous les rapports du régime des villes et de la condition des habitans, de la religion, de la législation, du gouvernement civil, du langage, des mœurs, des arts et des métiers, des fabriques et des manufactures, de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de la monnaie.

6^e Question. — Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province du *Hainaut*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen-âge, jusqu'au commencement du seizième siècle, et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours.

Question pour le concours de 1835. — Quelles ressources trouve-t-on dans les chroniqueurs et autres écrivains du moyen-âge pour l'histoire de la Belgique avant et pendant la domination romaine, en faisant concorder ces matériaux avec les données chronologiques dont on ne conteste pas l'authenticité et en discutant la valeur de ces témoignages historiques.

— Les journaux nous font connaître un de ces traits qui prouvent que le Saint-Père se plaît à encourager sans cesse les Lettres. Sa Sainteté vient de faire un magnifique présent à sir Edouard Thomason, comme témoignage d'approbation du savant ouvrage qu'il a composé pour l'*illustration des Ecritures saintes*. Ce présent consiste en une mosaïque antique en *pietra dura*, de plus de deux pieds carrés. C'est la célèbre mosaïque des poissons se jouant dans l'eau, récemment découverte dans les ruines du palais Cichignola de Léon XII. La lumière et l'ombre sont si habilement ménagées dans les couleurs, grâce au choix des pierres, que leur combinaison donne à l'ensemble un brillant et une harmonie extraordinaire.

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ

A L'ÉPOQUE DE L'APPARITION DU CHRISTIANISME (1).

Lorsque le Fils de Dieu, fait homme, parut sur la terre, les ténèbres du paganisme couvraient le monde entier, à l'exception du peuple juif. Qu'il existe un Dieu créateur, indépendant, élevé au-dessus des mondes, Seigneur de tous les êtres; que l'homme ait été créé pour reproduire dans la création l'idée de ce Dieu un, et pour l'adorer en esprit et en vérité, ces dogmes étaient alors étrangers à la foule; quelques-uns en avaient un faible pressentiment, et les balbutiaient avec doute; personne ne les admettait comme certains et dans toute leur étendue. Le sentiment de Dieu dans l'homme était allé toujours s'affaiblissant depuis sa chute; les traditions primitives, les connaissances premières s'étaient obscurcies et altérées; le péché avait enfanté l'erreur dans les âmes éloignées de Dieu, et l'erreur, à son tour, avait produit toutes sortes

(1) Le morceau que l'on va lire est de l'abbé Dœllinger, professeur de théologie à l'université de Munich. C'est un extrait d'une Histoire ecclésiastique en 6 vol., dont le premier va paraître, et qui sera achevée dans deux ans. Beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà le savant auteur par un *Exposé de l'état actuel de la théologie protestante en Allemagne*, ci-dessus tom. I, pag. 310. Nous renvoyons à cet exposé extrêmement remarquable tous ceux qui désirent avoir une idée de la position dogmatique du protestantisme au-delà du Rhin; elle y est résumée avec une entière fidélité et de la manière la plus frappante. Ce qui distingue sur-tout l'abbé Dœllinger, c'est sa forme si nettement dessinée, si saisissable, et en même temps d'une telle exactitude que chacun de ses phrases pourrait se traduire en un témoignage historique. Le fragment suivant, qui a été envoyé aux rédacteurs de la *Revue Européenne* par un étudiant en théologie du diocèse de Besançon, actuellement à Munich, fournit une belle preuve de toutes ces qualités de l'auteur.

de vices et de crimes; en sorte que l'erreur et le péché, réagissant l'un sur l'autre et franchissant toute borne, avaient enfin précipité l'homme dans un abîme d'égaremens et de corruption d'où Jésus-Christ vint le tirer. L'idée de l'unité de Dieu avait disparu et fait place au polythéisme : la Divinité, abaissée dans le cercle des imperfections et des faiblesses humaines, était asservie aux forces de la nature; ce qui, dans le principe, n'était que le symbole de la Divinité, avait été identifié avec Dieu même. On élevait au rang des dieux des hommes pleins de défauts et de vices, et l'on ravalait ces dieux à leur tour jusqu'aux misères de la créature, avec toutes ses passions et ses erreurs. Ce n'étaient pas seulement les animaux, les pierres et les arbres qui obtenaient les honneurs du culte, mais encore les ouvrages de main d'homme, les statuts que l'on croyait animées et habitées par les dieux.

Au reste, quelle que soit la variété de formes dans lesquelles le paganisme s'est produit chez les différens peuples de l'antiquité, partout on voit à sa suite, au milieu des masses, comme cause et effet en même temps, les mêmes ténèbres de l'intelligence et une égale dépravation de sentiment et de conduite.

Les Romains, dont l'empire embrassait une étendue immense de pays, n'avaient dérogé en rien au culte religieux des différens peuples conquis par eux. Que chaque nation eût ses dieux particuliers et une manière propre de les adorer, cela paraissait l'état naturel et normal du monde avant le christianisme, et les Romains avaient trop de prudence politique pour blesser leurs sujets dans l'endroit le plus sensible, c'est-à-dire dans leurs intérêts religieux. De cette sorte, la religion nationale était si peu exclusive que souvent elle permettait l'admission de dieux étrangers et nouveaux. Aussi les peuples qui étaient soumis à la domination de la Grèce, ou qui en avaient adopté la langue et les mœurs, joignaient-ils les dieux de cette nation à ceux de la patrie. Les Romains n'étaient pas plus scrupuleux, quoiqu'une loi ancienne leur défendît d'adopter les dieux des peuples incorporés à l'empire, ou de leur décerner le culte déjà en usage parmi eux. Dans la Grèce et dans

l'Asie-Mineure, des temples sans nombre, des ouvrages artistiquement travaillés étaient consacrés aux idoles : partout on offrait des sacrifices ; les mystères étaient célébrés, les oracles consultés ; presque chaque ville avait son génie tutélaire ; à un grand nombre de divinités étaient dédiées des fêtes particulières. Le culte, chez les Romains, avait, il est vrai, perdu son caractère de rudesse et de sévérité ; mais il était toujours intimement lié à la politique et basé sur les institutions de l'Etat. Rome même, la sainte, était un objet d'adoration, et la croyance à l'éternelle durée de la ville et de l'empire reposait sur l'édifice religieux. Dans la Syrie, des autels étaient dressés en l'honneur des divinités grecques introduites depuis la domination des Macédoniens, à côté des temples où l'on brûlait de l'encens à Astarte et aux autres dieux de la nation. En Egypte, on adorait, d'après le culte ancien Isis, Osiris et Anubis, en poussant des cris lamentables et en se couvrant de blessures ; on faisait des prières et des vœux au bœuf Apis ; chaque province adressait un culte particulier à Ybis ou à Ychneumon, aux animaux, aux chiens, aux vautours et aux poissons. Dans Alexandrie, s'élevait le temple de Sérapis, le plus beau monument d'architecture du monde entier après le Capitole. L'Afrique avait conservé l'ancien culte phénicien de Baal, à qui on offrait des sacrifices humains, et celui d'Astarte qui était particulièrement adorée comme le génie protecteur de Carthage.

Considérons maintenant en particulier le caractère du paganisme et l'état religieux et moral de l'empire romain à la fondation du christianisme et dans les trois premiers siècles de l'Eglise.

Le petit nombre des divinités du premier rang étaient adorées des Romains aussi bien que des Grecs ; mais la foule des dieux inférieurs qui recevaient un culte dans quelque partie de l'empire était immense, elle s'élevait à peu près à vingt mille, et aucun homme ne pouvait les connaître tous. Les attributs de la divinité étaient prodigués aux choses les plus communes et de la moindre importance ; à peine y avait-il un besoin, un objet de désir, un préjugé, une vertu ou un vice

qui n'eût été déifié et ne reçût sa part de culte ; tout, jusqu'aux fonctions animales du corps, se trouvait sous la protection de quelque génie, et chaque famille, chez les Romains, avait ses dieux lares et domestiques. Des temples avaient été élevés à la déesse de la fièvre, à Orbilie, à la peur, à Méphitis, déesse des exhalaisons nuisibles et désagréables, et même à l'impudence et à l'opiniâtreté. Si, dans cette multiplicité infinie de dieux, nous remarquons la notion tout-à-fait indigne de l'Être divin, qui lui a donné naissance, nous ne serons plus surpris de voir attribuer même aux dieux supérieurs les faiblesses et les défauts de l'humanité. C'est ainsi que les Romains cachaient avec grand soin le nom de leur divinité tutélaire, de peur que leurs ennemis ne vinsent à la gagner, en lui promettant de plus riches victimes ; quelquefois on enchaînait les simulacres des dieux, afin qu'ils ne pussent s'enfuir ; car, aux yeux des païens, la statue était le dieu lui-même, et le philosophe Hilpo fut banni d'Athènes, par sentence de l'aréopage, pour avoir prétendu que la statue de Minerve n'était point la déesse, mais bien l'ouvrage de Phidias. Combien la jalousie de ces dieux, leur avidité de sacrifices, les menaces de vengeance qu'ils faisaient à celui qui négligeait leur culte devaient troubler le repos et la tranquillité des pauvres mortels ! Celui qui accordait des honneurs particuliers à une divinité craignait d'en rendre une autre jalouse ; l'adoration des dieux supérieurs ne garantissait nullement de la colère des puissances infernales. Les crimes et les débauches que les mythes attribuaient aux habitans de l'Olympe étaient connus du peuple entier par les ouvrages des poètes. Dans les représentations théâtrales, par exemple dans les *Grenouilles* d'Aristophane, les dieux étaient livrés au mépris et à la dérision ; on allait jusqu'à reproduire leurs actes les plus infâmes : c'est ainsi que Jupiter apparaît comme adultère dans l'*Amphytrion* de Plaute.

La foi à une providence divine dirigeant tout, même les destinées de l'homme, par sa suprême sagesse, était obscure, et ses rayons, rares et faibles, n'éclairaient guère que quelques hommes. Plus puissante était l'opinion qui regardait

les dieux eux-mêmes comme soumis aux arrêts illimités et irrévocables du destin, et l'on voyait généralement dans la déesse de la fortune la dispensatrice de tout bien et de toute bénédiction. Il était, au reste, plus consolant pour l'humanité de se croire sous l'empire d'un hasard aveugle et d'une fatalité sans intelligence, que d'admettre la providence de dieux agités par des passions et des caprices, et qui allumaient eux-mêmes dans le cœur de l'homme le désir du mal. Ainsi le polythéisme était tout-à-fait incapable de procurer aucune consolation à l'affligé et au malheureux. Un païen était-il accablé par quelque grande infortune, il se croyait l'objet de la haine ou de la vengeance d'un dieu, ou bien il regardait son sort comme irrévocablement fixé par le destin. Au lieu de s'abandonner pieusement à la sagesse de la volonté divine, on ne savait que plier sous le *fatum*. Pour étourdir la douleur ou pour échapper à des soucis cuisans, on se précipitait dans l'ivresse des jouissances et des joies sensuelles, ou enfin, lorsque la vie était devenue un intolérable fardeau, on la terminait par le suicide. Aussi entendons-nous même chez les Grecs, ce peuple pour qui la vie avait tant de charmes, les poètes répéter cette triste maxime : qu'il serait meilleur pour l'homme de n'avoir jamais vu le jour, ou du moins d'être mort au berceau.

Les cérémonies du culte, particulièrement chez les Grecs, étaient, à la vérité, propres à exciter et à nourrir le goût des arts et le sentiment du beau ; mais elles ne pouvaient rien moins qu'inspirer de la piété et une dévotion réelle. Les sentimens, les prières et les espérances qui vivifient le culte dans le christianisme ne trouvaient point de place dans l'âme du païen. Ce qu'il avait à dire aux dieux ne concernait que les biens de cette vie ; il leur demandait des richesses, la santé du corps, des jouissances sensuelles, la vengeance d'un ennemi et d'autres choses semblables : jamais un vrai repentir de ses crimes ne se mêlait dans sa prière ; il allait même jusqu'à implorer le secours des dieux pour en commettre de nouveaux. « Combien grande est la folie des hommes d'à présent ! » s'écriait Sénèque ; ils chuchotent aux oreilles des dieux les

» prières les plus honteuses ; et si quelqu'un vient à les écouter, ils se taisent ; ce qu'ils n'osent dire à l'homme , ils ne rougissent pas de le raconter à Dieu. »

Comment les pratiques du culte public auraient-elles pu rendre l'individu meilleur, lorsque ce culte lui-même était souillé par le crime et la débauche, et qu'il portait l'empreinte de la cruauté et de la lubricité. Les sacrifices humains n'étaient point une chose inouïe chez les Grecs polis et chez les Romains. Après la victoire de Salamine, trois Perses, faits prisonniers, furent immolés à Bacchus ; un pareil sacrifice fut offert à Philopœmen sur son tombeau, et en Arcadie, au troisième siècle de l'ère chrétienne, on faisait encore couler le sang humain en l'honneur des dieux. Plutarque vit de ses propres yeux, à Sparte, comment de jeunes garçons étaient fouettés jusqu'à la mort en l'honneur de Diane ; quelquefois de jeunes filles enduraient les mêmes tourmens à l'autel de Dionysis. Le même culte barbare se pratiquait à Rome, même sous les empereurs, dans les circonstances extraordinaires et les dangers pressans ; c'est ainsi qu'Octave, après la prise de Pérouse, sacrifia trois cents Pérusins pris à la guerre. Que si, dans l'idée que de pareils sacrifices étaient nécessaires au salut des hommes et agréables aux dieux, l'on aperçoit le pressentiment d'une vérité sans doute mal comprise et horrible dans la pratique, on ne peut, d'un autre côté, reconnaître que l'union de la volupté et du culte, répandue dans toute l'antiquité païenne, ne fût l'œuvre du démon. Cette horrible corruption ne pouvait manquer de naître, dès qu'on représentait les dieux eux-mêmes comme s'adonnant à la débauche, et qu'on adorait une déesse comme la protectrice spéciale de la volupté. L'Astarte des Philistins et des Phéniciens, la grande déesse des Syriens à Hiéropolis, l'Anitis des Arméniens, la Mylita des Babyloniens, toutes ces divinités étaient honorées par les prostitutions auxquelles se livraient dans leurs temples des filles et des femmes dévouées à leur culte. Les Grecs avaient emprunté ce culte infâme à l'Orient ; il était pratiqué à Chypre, en Sicile, dans le fameux temple de Vénus, sur la montagne Erix, et à Corinthe où l'on entretenait dans le temple de cette

déesse mille courtisanes qui lui avaient été consacrées à titre de prêtresses. Or, ajoutez à cela que les fêtes publiques des dieux étaient souvent célébrées chez les Grecs et les Romains avec les plus grands excès et les débauches les plus déhontées, et qu'ainsi les dieux donnaient leur sanction à tout ce qu'il y a d'impur et de vicieux dans la nature humaine. Il est dès-lors aisé de concevoir comment les derniers restes de pudeur étaient étouffés dans les âmes et toutes les vertus domestiques empoisonnées dans leur source. Le culte qu'on rendait aux divinités, d'après la différence de leur sexe, dans les mystères et dans les fêtes publiques, était une provocation formelle aux jouissances les plus effrénées de la volupté. Les graves Romains eux-mêmes avaient leur culte de Priape ou Mutinus, et leurs fêtes de la déesse Flore ne le cédaient pas en immoralité aux Thesmophories, ni aux fêtes de Vénus et de Dionysus chez les Grecs. Souvent on commettait, dans les endroits retirés des temples, des crimes contre nature, qui, ayant été découverts en partie sous les empereurs chrétiens, furent sévèrement défendus.

Une autre direction religieuse, propre au polythéisme et très-funeste dans ses effets, était le culte des divinités méchantes, des puissances infernales, et l'abus de secrètes forces de la nature, au moyen de la magie à laquelle on attribuait la vertu de contraindre les dieux de s'accommoder à la volonté de l'homme. On évoquait les ombres des morts, et même on immolait des enfans pour lire dans leurs entrailles les secrets de l'avenir. Aussi des lois sévères étaient portées de temps en temps à Rome contre la foule toujours croissante des magiciens et des sorciers et contre ceux qui se servaient de leur art; mais ces lois étaient impuissantes à arrêter le mal qui faisait toujours de nouveaux progrès, à tel point que, dans le second siècle, la magie s'était introduite dans tous les Etats, et avait fait alliance avec la religion nationale pour s'opposer à l'établissement du christianisme.

Au lieu de porter l'homme à ce travail intérieur et moral qui s'accomplit à la voix de la conscience et en vue de la nécessité du changement et du perfectionnement de nous-mêmes,

la religion païenne n'apprenait que des choses extérieures, vaines et frivoles, des cérémonies magiques, et devenait ainsi la source d'inquiétudes superstitieuses ou d'une fausse sécurité. Comme on ne croyait pas que les dieux réglassent toutes choses d'après les lois de la sagesse et de la justice éternelle, mais qu'on leur attribuait, dans le gouvernement du monde, les caprices et les passions de l'humanité, on s'imaginait pouvoir connaître leur volonté aux moindres signes, tels que le vol des oiseaux, l'inspection des entrailles des victimes et la manière dont mangeaient les coqs sacrés. Même parmi les Romains, l'homme éclairé se laissait aller à une crainte puérile à la vue d'un signe funeste; un songe le frappait de terreur; il retournait précipitamment chez lui si, en sortant, il avait heurté le seuil de la porte ou s'il avait mis au pied droit le soulier du pied gauche, de pareils riens troublaient son esprit et affaiblissaient son activité. La confiance qui remplit de consolation l'âme du chrétien convaincu qu'il ne tombe pas un cheveu de sa tête sans la volonté de Dieu, était tout-à-fait étrangère au païen; celui-ci était en proie à la crainte et aux angoisses là où le chrétien est calme et plein d'espérance. Mais d'un autre côté le polythéisme offrait des moyens de tranquilliser la conscience qui procuraient une sécurité bien funeste et inconnue aux chrétiens, c'est-à-dire les sacrifices propitiatoires et les purifications. Sans doute, ces pratiques nous révèlent un sentiment profond et généralement senti, le besoin qu'éprouve le coupable d'apaiser la Divinité, de détourner les peines qu'il a encourues et de se purifier des taches dont le péché l'a souillé. L'idée de la réversibilité des mérites a ses racines dans chaque cœur d'homme, dans le sentiment de sa propre insuffisance à satisfaire pleinement pour ses fautes, et de là l'origine des sacrifices d'animaux. Outre ces sacrifices, il y avait aussi une foule de cérémonies par lesquelles on croyait apaiser les dieux, effacer les crimes commis; et ce qui, dans le principe, n'était qu'un symbole pour rappeler à l'homme la nécessité de la satisfaction et le besoin de se purifier, fut regardé ensuite comme possédant la vertu de produire ce double effet. Le meurtrier, l'adultère, le faux témoin prati-

quaient une facile prescription rituelle, par exemple en s'aspergeant d'eau lustrale, et tranquillisaient ainsi leur conscience sans se repentir et sans se mettre en peine de se corriger; ils regardaient leur faute comme entièrement effacée, et se croyaient dès-lors sans tache.

Plus la corruption devenait grande et générale dans l'empire romain, plus il se commettait de forfaits, et plus les prêtres savaient inventer de nouveaux moyens d'expiation. C'est ainsi que s'étaient introduits, sous les empereurs, les Tauroboles et les Crioboles, auxquels on attribuait la vertu d'effacer tous les crimes, et d'opérer, en même temps que la purification la plus complète, une renaissance spirituelle de celui qui s'était soumis au rite du sacrifice. Ce rite se pratiquait de la manière suivante : la personne qui voulait se purifier se couchait dans une fosse, sur laquelle on plaçait une planche percée de plusieurs trous; sur cette planche, on immolait un taureau ou un bélier, en sorte que le sang tombait comme une pluie sur le pénitent, et se répandait sur toutes les parties de son corps. De même que les païens ne trouvaient dans l'enseignement et les pratiques de la religion aucun motif de se repentir, de se corriger, mais bien des raisons et des moyens de se rassurer sur les suites de leurs fautes et de les continuer sans crainte de châtement; de même, les idées qu'ils avaient du sort de l'homme après la mort n'étaient pas propres à exercer une influence salutaire sur leur moralité. La croyance d'une justice vengeresse, dont l'homme doit subir la sentence dans la vie future, ne régnait que chez quelques hommes qui s'y étaient élevés par la réflexion ou par la connaissance des traditions antiques, ce dogme était étranger au peuple et ne faisait point partie de l'enseignement religieux. En effet la religion ne parlait que d'une vie triste et sombre des mânes dans les enfers; seulement quelques grands ennemis des dieux étaient punis dans le Tartare, et il n'y avait non plus que leurs favoris particuliers qui fussent admis à jouir de la félicité toute charnelle de l'Elysée. Il y a plus : du temps de l'empire romain, plusieurs croyaient que la durée de l'homme se bornait à la vie présente, comme le témoignent

Juvéna! et les discours prononcés dans le sénat par César et Caton, et qui nous ont été conservés par Salluste. Toutes les espérances, tous les désirs même des plus vertueux n'avaient pour objet que la vie présente; leurs prières aux dieux ne concernaient que les choses terrestres; ils n'avaient aucun presentiment de la résurrection future, de l'union béatifique de l'âme avec la Divinité, ni de la vision éternelle de sa splendeur; cet espoir du chrétien devait leur paraître aussi insensé que présomptueux. Adorer et craindre les dieux, parce qu'ils rendent heureux ici-bas ceux qui les servent, et qu'ils accablent de maux ceux qui les méprisent, tel était le principe de leur religion, tel était le but de leur piété.

Le polythéisme étant dépourvu de toute doctrine morale, il ne se joignait au culte païen aucune sorte d'instruction: c'est dans l'Eglise chrétienne que, pour la première fois, la parole vivifiante et les exhortations firent partie du sacrifice, et que les prêtres devinrent en même temps les docteurs du peuple; le sacerdoce païen était muet. Pour toute instruction, il suffisait aux prêtres du paganisme de connaître les cérémonies; ils n'ouvraient la bouche que pour prononcer des formules mille fois répétées, et le peuple abandonné à lui-même n'avait de nourriture spirituelle que les mythes et les histoires des dieux fondés sur les traditions populaires et les faibles presentimens que le culte excitait en eux.

Les païens eussent vainement cherché, dans les mystères secrets de la religion, ce qui leur manquait dans le culte public. Outre que ces mystères étaient toujours inaccessibles au plus grand nombre, et que la lubricité qui régnait dans plusieurs en excluait toute leçon de morale, ils n'offraient, à part une grande pompe de cérémonies et d'actions symboliques, que des idées cosmogoniques et des explications physiques des mythes des dieux que l'on communiquait aux initiés.

Lorsqu'un païen, sortant du cercle des croyances populaires et des pratiques du culte public, aspirait à une connaissance des choses divines plus claire et mieux fondée, les écoles philosophiques s'offraient à lui avec leurs brillantes promesses. Mais dans cette foule de doctrines en contradiction les unes

avec les autres, laquelle choisir? Où trouver le fil qui pût le tirer de ce labyrinthe de théories arbitraires, et des angoisses de doute qu'elles jetaient dans son âme? Il rencontrait partout de fausses et indignes notions de la Divinité, et de ses rapports avec l'homme et avec le monde; partout la pluralité des dieux. Même celui d'entre les philosophes païens qui a pressenti et reconnu le plus de vérités, Platon, tout en enseignant un seul Dieu suprême, un principe unique de tous les êtres, parlait aussi de dieux inférieurs qui avaient créé ou formé l'univers, et auxquels on devait la même adoration et les mêmes hommages (1). De plus, il n'en était pas un parmi eux qui ne tombât dans le dualisme, puisque tous déniaient la vertu créatrice au Dieu supérieur et admettaient, en dehors de lui, une matière incréée, éternelle et existant par soi-même. Ouvrez Platon, vous verrez qu'il croyait, lui aussi, que Dieu avait trouvé dans le chaos une masse préexistante, mue de çà et de là par pur hasard, et dont il s'était servi comme d'un substratum pour la création du monde. Aussi rien de meilleur que les vains systèmes philosophiques pour nous faire sentir combien la raison abandonnée à elle-même, obscurcie qu'elle est par le péché et les passions, se trouve dans une impuissance absolue de déterminer les rapports de l'humanité avec Dieu. Si les divinités d'Epicure, sans relation aucune avec l'homme et le regardant avec la plus complète indifférence, du sein d'un heureux repos, l'abandonnaient à son propre arbitre et aux caprices du hasard aveugle, d'un autre côté les stoïciens panthéistes niaient la personnalité de l'Être divin ainsi que sa providence qui était subordonnée par les néopythagoriciens eclectiques aux irrévocables lois du Destin. L'idée d'une influence exercée par les astres sur les destinées de ce monde,

(1) Platon paraît pourtant, dans sa doctrine ésotérique, avoir aperçu plus distinctement l'unité de Dieu. On pourrait l'inférer d'un passage où il dit : « Que celles de ses lettres qui parlent des dieux (*οἱ θεοὶ*) ne contiennent pas sa véritable pensée, mais bien les autres qui disent .
ὁ Θεός.

contribua aussi beaucoup à altérer, dans les esprits, la vraie notion de Dieu. Lorsque le christianisme parut, le dogme d'une providence libre, omnisciente était généralement nié, et cette erreur avait des racines si profondes que les païens traitaient d'absurdes, à ce sujet, les disciples de la nouvelle foi, comme on peut le voir dans Minucius Félix (1).

Ce que les philosophes enseignaient sur la destination de l'homme, sur la nature de l'âme et son état après la mort, n'était ni moins triste ni moins erroné. La plupart tombaient dans l'un de ces deux extrêmes, ou ils regardaient l'âme humaine comme un être passager, finissant avec la vie et se dissolvant dans le néant, ou bien ils la divinisaient et ne lui accordaient l'immortalité que parce que dès-lors elle était, à leurs yeux, de nature divine. Les modernes pythagoriciens partageaient cette dernière erreur, et méconnaissaient tout-à-fait, entre le Créateur et la créature, l'intervalle infranchissable qui les sépare; ils soutenaient que l'homme lui-même pouvait être appelé dieu à cause de ses rapports et de sa ressemblance avec la Divinité. Cette même école admettait, conformément à la doctrine de Pythagore et de Platon, la préexistence et la transmigration des âmes, soumettant ainsi aux aveugles instincts de la brute, l'être qui devait partager les prérogatives de la nature divine, tant il y a peu loin pour l'homme de l'exaltation superbe de lui-même au plus profond avilissement. Les épicuriens et les stoïciens, au contraire, niaient d'une manière formelle l'immortalité de l'âme, et ceux-ci, conséquens en cela au panthéisme qui faisait le fond des doctrines du portique, enseignaient les élémens d'où elle était sortie. Sénèque lui-même ne voyait dans cette croyance à l'âme immortelle qu'un beau songe dont il assurait s'être éveillé depuis long-temps, et Platon, le divin Platon, voulant démontrer l'éternelle vie des âmes, ne trouve d'autre moyen pour

(1) Christiani quæ monstra, quæ potentia confingunt? Deum illum suum, quem nec ostendere possunt, nec videre, in omnium mores, omnium actus, verba etiam et occultas cogitationes diligenter inquirere, molestum illum volunt, inquietum, impudenter curiosum.

cela, que de supposer qu'elles existaient dans l'*Hadès* avant leur venue au monde, que tout ce que nous apprenons ici-bas n'est qu'un simple ressouvenir d'idées antérieures à notre naissance, oubliées depuis, et que l'âme ne vient pas seulement une fois à la vie, mais que, soumise à une transmigration continuelle, elle apparaît dans différens corps, même dans des corps d'animaux.

Quelles consolations de telles doctrines pouvaient-elles présenter contre les horreurs de la mort? quel adoucissement dans les angoisses de la vie? Les philosophes avaient beau employer les sophismes les plus spécieux pour prouver que la mort n'étant que le pur anéantissement, n'est pas un mal, qu'à proprement parler elle ne peut être d'aucune conséquence, puisque le bonheur ou le malheur de la vie repose sur la sensation qui finit avec elle; en vain ils répétaient que c'est un éternel sommeil qui ne doit pas plus alarmer que le sommeil de tous les jours, ces maximes ne réussissaient point à bannir des âmes l'effroi de la mort, ni à dissimuler tout ce que l'idée d'un anéantissement éternel a de désespérant et d'horrible. Aussi, d'après le témoignage de Plutarque, la plupart des hommes regardaient avec Mécènes, la complète cessation de l'existence comme un plus grand mal qu'une vie malheureuse après la mort. Mais la philosophie était encore plus impuissante à fortifier ses disciples contre l'infortune et à leur donner le courage de supporter les souffrances physiques et morales. La croyance qui a excité tant de milliers de chrétiens à endurer avec joie les plus grandes peines, en les leur faisant regarder comme un effet de l'amour de Dieu, qui veut par-là les purifier et les rendre plus parfaits; cette croyance, pleine de consolations, était tout-à-fait étrangère aux philosophes de l'antiquité païenne. Au lieu de ce sentiment pur et élevé, Epicure exaltait le repos imperturbable qui accompagne le sage à travers les orages de la vie, repos toutefois que l'on voyait rarement soutenir l'épreuve de la réalité, et les stoïciens voulant montrer leur idéal, n'en avaient point trouvé d'autre que celui d'un homme appuyé sur l'orgueilleuse conscience de sa sagesse et de sa force, qui ne se laisse abattre par aucune dou-

leur, et sait lorsque la vie lui est devenue un trop pesant fardeau, s'en décharger par le suicide.

Quelle que fût l'assurance avec laquelle les philosophes et les fondateurs des écoles avançaient leurs opinions comme la vérité même, ils ne laissaient pas que d'éprouver souvent un sentiment profond de l'incertitude de leur savoir, l'impuissance de la raison individuelle abandonnée à elle-même et le besoin d'une communication supérieure, d'une *révélation* de la Divinité (1). Ils allèrent même jusqu'à dire formellement que notre esprit ne pouvant rien connaître et tout reposant sur des opinions incertaines et chancelantes, il était nécessaire qu'un Dieu vînt éclairer l'obscurité au milieu de laquelle errait le monde. A l'époque de la propagation du christianisme, cet esprit de modestie, ce sentiment de la faiblesse humaine avait presque entièrement disparu parmi les disciples dégénérés des grands maîtres; autrement beaucoup d'entre eux auraient été conduits par-là à reconnaître la vérité évangélique, et l'Eglise n'eût pas trouvé parmi les philosophes ses adversaires les plus déclarés et les plus opiniâtres. En général, ils étaient tombés trop bas, et l'avilissement chez eux s'unissait trop souvent à l'orgueil, pour qu'on pût attendre de leur part une appréciation consciencieuse du christianisme.

La meilleure des écoles philosophiques, les anciens platoniciens avaient depuis long-temps disparu; déjà les premiers disciples de Platon s'étaient éloignés, sur beaucoup de points, de la doctrine de leur maître; le scepticisme avait surgi du sein de l'Académie sous Arcésilas, et c'est ainsi que Sénèque a observé avec raison, que de son temps aucun philosophe remarquable ne professait plus les doctrines des académiciens, soit anciens soit

(1) Cicéron s'exprime avec beaucoup de force à ce sujet : « Qui (omnes pene veteres) nihil cognosci, nihil percipi, nihil sciri posse dixerunt augustos sensus, imbecilles animos, in profundo veritatem immersam, opinionibus et institutis omnia teneri, nihil veritati relinqui, deinceps omnia tenebris circumfusa esse dixerunt. » *Tusc. quæst.* I, 13.

modernes (1). La philosophie néo-platonicienne, qui commença avec Plotin, au troisième siècle, était une fille entièrement dissemblable de sa mère. Les sectes des épicuriens, des stoïciens et des cyniques étaient d'autant plus nombreuses et d'autant plus florissantes, à en juger par l'extérieur. Les mous et efféminés épicuriens affichaient leur mépris pour la foi du peuple et pour tout sentiment noble ; et déjà Cicéron se plaignait des effrayans progrès d'une secte qui comptait, disait-il, des troupes entières de partisans. Les stoïciens possédaient encore dans leurs rangs quelques hommes distingués, tels qu'Epicète, Sénèque, Antonin ; mais les écrits de Sénèque lui-même témoignaient de la décadence et de la dégénération de cette école dont les maîtres traitaient l'enseignement comme un métier, retenaient leurs élèves plusieurs années sur l'explication des ouvrages de Chrysippe, répétiteurs hébétés des anciens maîtres, faisant de la philosophie une affaire de pure mémoire, et se bornant à ressasser ce qu'avaient dit Zénon et Cléante. Les uns s'exerçaient et formaient leurs disciples à manier habilement le sophisme ; ils regardaient comme le *nec plus ultra* de la philosophie l'art d'embarrasser un adversaire dans le cercle de raisonnemens captieux. D'autres, les philosophes rhéteurs, ne faisaient cas des doctrines de l'école qu'autant qu'elles leur fournissaient matière à de sonores et brillantes déclamations. Souvent, à la table des riches et des grands, on voyait des stoïciens jouer le rôle de vils parasites ; l'extérieur sévère que ces philosophes affectaient dans leur maintien, leur costume et leurs manières, contrastait bizarrement avec les excès auxquels on s'abandonnait dans ces somptueux repas, et servait à divertir les convives ; combien de fois alors le sage stoïcien ne se croyait-il pas obligé de s'accommoder aux plus honteux excès de ceux dont il était l'hôte ! Cependant les cyniques surpassaient en impudence et en dégradation tout ce qui portait le nom de philosophes. Sortis, pour la plupart, des rangs du peuple, c'était

(1) « Itaque tot familiæ philosophorum sine successore deficiunt. Academici et veteres et minores antistitem reliquerunt. » (*Seneca nat. quest.*, LVII, c. 32.)

spécialement sur lui que s'exerçait leur influence. On les trouvait sur les places publiques, ameutant autour d'eux la foule et prêchant, en paroles et actions, la licence la plus effrénée, une promiscuité voisine de celle des brutes. Ils couraient avec une égale effronterie chez les riches et les personnes élevées en dignité, s'efforçant d'en obtenir des présens, ou bien à force de bassesse et de flatteries, parvenant à s'introduire en qualité de parasites, tolérés dans leurs palais et jusqu'à leur table. De là, il advint que la philosophie, que le peuple soupçonnait depuis long-temps d'être incompatible avec la religion, perdit chaque jour davantage dans l'opinion publique; les philosophes de toutes les écoles tombèrent également chaque jour plus bas dans le mépris, et cela avec toute justice; car si à l'extérieur, ils professaient une morale austère, leur conduite offrait trop souvent le contraste des vices les plus infâmes.

Nous sommes donc fondés à dire qu'à peu d'exceptions près, lorsque le christianisme entra dans le monde, ceux qui appartenaient à quelque école de philosophie n'étaient pas meilleurs pour cela, mais que souvent au contraire ils n'en étaient que plus corrompus. Ce que nous avons dit précédemment peut faire concevoir quelle influence pernicieuse la religion du peuple exerçait en général sur les mœurs des païens. Les descriptions que les anciens auteurs nous ont données de la vie de leur époque confirme cette idée par la peinture des impressions que faisaient sur les esprits les débauches et les crimes des dieux tels que les mythes les racontent. Celui qui pensait à commettre quelque chose de semblable avait soin de s'encourager par le souvenir de ce qu'un dieu avait fait dans cette occasion; les fautes déjà commises étaient excusées par l'exemple des dieux, ou rejetées sur le compte de la divinité qui avait poussé à cet acte avec une force irrésistible. Joignez à cela l'action des scènes les plus immorales de la mythologie, peintes sur les murs des maisons (comme on en a trouvé dernièrement à Herculanium), en sorte que l'adolescent et la jeune fille, qui avaient grandi au milieu du spectacle continu de ces images, étaient familiarisés, dès leur plus tendre enfance, avec tous les crimes qu'elles représentaient. Quiconque a lu

Aristophanes sait combien les représentations théâtrales étaient funestes à la pudeur.

Après tout ce qui vient d'être dit, nous ne devons plus nous étonner si, avant l'apparition de l'Évangile et dans les siècles qui suivirent, nous voyons aussi long-temps que régna le paganisme, une horrible corruption de mœurs, et une dissolution incroyable de tous les liens sociaux. S'il est vrai, en règle générale, que les chefs des peuples représentaient la société de leur époque, s'ils sont ordinairement une expression des mœurs dominantes, que devons-nous penser en voyant la suite des empereurs qui régnèrent jusqu'à Constantin? C'est d'abord le sombre, le misanthrope Tibère : retiré à Caprée, cet antre de sa tyrannie, il s'y abandonne aux vices les plus opposés à la nature : une foule de délateurs l'environnent ; et sur les calomnies de ces misérables qu'il récompense, le voilà condamnant à mort les premiers citoyens de Rome ; il envoie au supplice une mère qui pleure la perte de son fils et fait exterminer des familles entières pour avoir eu quelques relations avec Séjan, son favori d'autrefois. Vient ensuite Caligula le frénétique, qui déshonorait lui-même ses propres sœurs, transformait son palais en une maison de prostituées ; et pendant ses repas, désalterait sa soif de sang humain en faisant égorger sous ses yeux des martyrs et des criminels ; il fit couper un pont tout chargé de monde, et, malgré ces forfaits, se croyant dieu, ordonna que des autels fussent érigés en son honneur à Rome et dans les provinces. Claude lui succède, Claude à moitié imbécile, époux de Messaline, dont le nom dit tout, dominé par une troupe d'eunuques et d'affranchis, lâche et cruel, passionné pour les supplices d'un genre extraordinaire. Puis Néron, le meurtrier de sa mère ; Néron qui fait pratiquer comme un métier l'empoisonnement à sa cour ; Néron, qui paraît en comédien sur la scène et incendie sa capitale ; Néron, qui se marie publiquement avec un eunuque et convole ensuite, comme femme, à de nouvelles noces publiques avec un homme jouant le rôle d'amant. Après l'apparition éphémère de Galba et d'Otthon, se présente le dégoûtant, le bestial Vitellius. Le monde respire quelque temps avec Vespasien et Titus pour retomber

ensuite sous la tyrannie de Domitien, le voleur, le tigre, dont l'appétit sanguinaire croissait à mesure qu'il faisait mutiler, tourmenter, crucifier, et qui écrivait en tête de ses édits : « Notre maître et Dieu ordonne. » Il paraît impossible, après de tels prédécesseurs, d'inventer des cruautés nouvelles, de nouveaux raffinemens d'infâmes voluptés; mais voilà Commode et Héliogabale qui ont résolu l'énigme. Et de pareils monstres étaient adorés comme des dieux pendant leur vie, et d'une manière encore plus exprès après leur mort; et Sénèque lui-même pouvait prendre part à l'apothéose de Claude!

Maintenant, je le demande, ces tyrans étaient-ils isolés sur le trône avec et par leurs forfaits, comme des phénomènes extraordinaires, de fortuites anomalies du monde moral? Non! quand même on attribuerait une partie de leurs folles turpitudes à l'enivrement d'une puissance qui s'étendait illimitée sur des millions d'hommes, ou ne peut méconnaître qu'ils étaient en somme, ce que l'éducation et leur entourage les avaient faits, ils étaient encouragés au crime par une foule de partisans de leurs goûts, exécuteurs empressés de leurs ordres sanguinaires et ministres de leurs débauches; les gouverneurs des provinces pillaient et assassinaient à l'instar de ceux dont ils tenaient la place; le sénat et le peuple, la capitale et les provinces rivalisaient de bassesse dans la flatterie, et les citoyens des premières familles s'associaient avec joie aux sales orgies des maîtres. Bref, les sujets étaient dignes de leurs souverains ce qui doit s'entendre non-seulement de Rome, ce grand égout de tous les vices, mais encore des provinces les plus éloignées aussi bien que des plus voisines.

La première et la plus importante institution sociale, le mariage, était déjà, aux jours de la plus grande prospérité des Grecs, dans un état effroyable de démoralisation, il fallait combattre, par des lois, le penchant au célibat.

Dès les derniers temps de la république chez les Romains, l'adultère et le divorce étaient des événemens journaliers; à peine y avait-il un homme parmi les contemporains les plus distingués de Cicéron qui n'eût séduit les femmes de plusieurs maris et auxquels une ou plusieurs femmes n'eussent été infidèles.

Pour s'abandonner avec moins de retenue à toute sorte de débauches, beaucoup d'entre les premiers de l'état demeuraient célibataires; ce fut pour remédier à ces abus qu'Auguste fit la loi Papia-Poppea; mais elle souleva tant de mécontentemens, que les chevaliers s'assemblèrent à l'amphithéâtre, pour en demander l'abrogation; il est vrai qu'on les débouta de leur demande; mais la loi était éludée par mille subterfuges. L'impudence des femmes surpassait presque celle des hommes. Aucune d'elles, dit Sénèque, ne rougit maintenant du divorce, depuis que quelques-unes du premier rang ont commencé à compter leurs années, non plus, par le nombre de consuls, mais par celui de leurs maris. Souvent l'un des deux époux se débarrassait de l'autre par le poison, lorsque le divorce souffrait des difficultés ou qu'il eût entraîné une perte de fortune. On ne croirait pas, si Tacite et Dion Cassius ne l'affirmaient, que Tigellinus détermina les premières femmes de Rome à se prostituer comme des courtisanes dans une fête donnée par Néron.

A toutes ces abominations qui entraînaient la ruine du mariage et de la famille, se joignent, comme cause et effet en même temps, l'amour contre nature, cette peste si répandue dans le monde antique, ce vice essentiellement païen que saint Paul (Rom. I, 26) nous représente comme une suite et un châtiment de l'abandon de la pure doctrine divine. Si l'on veut voir avec quelle liberté cette sorte de crime était commis dans la Grèce et combien on en avait peu de honte, il suffit, entre autres témoignages, de consulter le *Banquet* et le *Phèdre* de Platon, ainsi que *Charmides* et *Lysis*. Que si Socrate, tout en admettant dans sa société des hommes souillés de ces infamies, s'en tenait pur lui-même, c'était un exemple qui trouvait peu d'imitateurs parmi ses contemporains. La pédérastie semble avoir été introduite chez les Romains par leur commerce avec les Grecs; c'était une affaire de tous les jours à l'époque de la conjuration de Catilina, et Horace en parle comme de quelque chose d'indifférent qui s'entend de soi-même. L'exemple d'un mariage public entre deux hommes, donné par Néron et Héliogabale, fut imité par un grand nombre, et c'est ainsi que sous l'empire on voyait des troupes entières de jeunes gens avec

un costume et des manières de femmes qui s'abandonnaient publiquement comme des courtisanes. Après qu'Alexandre Sévère eût expulsé d'Italie une foule de ces misérables instrumens de volupté de l'un et de l'autre sexe, le nombre en était encore si grand, qu'avec l'impôt qu'ils payaient, ce même empereur put faire réparer tous les édifices destinés aux fêtes publiques.

Qu'était et que pouvait être l'éducation de l'enfance au milieu des familles ainsi démoralisées ? Souvent les parens, abrutis par la débauche et étrangers à toute affection pour leurs enfans, abandonnaient le soin de les élever à des esclaves qui, ayant apporté dans la maison de leurs maîtres les vices de leur pays, ou qui, se formant là à toutes les passions naturelles à l'esclavage, en inoculaient le poison, dès l'âge le plus tendre, à ceux que l'on avait confiés à leurs impures mains. Sans aucun doute, l'esclavage en lui-même était déjà une source féconde de corruption, une de ces grandes maladies de l'humanité que le christianisme seul pouvait guérir radicalement. Des centaines, des milliers d'hommes, livrés à l'arbitraire d'un seul, se voyaient privés de leur dignité et de leurs droits naturels, réduits à être de simples instrumens du luxe, des plaisirs et des caprices d'un de leurs semblables, menacés des châtimens les plus honteux et les plus durs s'ils n'obéissaient à un signe de leur maître ou s'ils commettaient la moindre négligence dans un service souvent fort humiliant. Heureux encore ceux qui, quoique enchaînés pour la plupart, labouraient les champs ou gardaient les troupeaux de leurs maîtres, loin de leurs regards et inconnus d'eux ! Du moins, dans ces simples travaux de la campagne, ils n'étaient pas exposés à chaque caprice de ces hommes sans cœur et à la contagion des vices qui remplissaient les maisons des grands. Bien plus triste était le sort de ces esclaves, achetés de toutes les nations, qui avaient à remplir les services les plus divers dans les palais et auprès des personnes des grands et des riches. Tout ce qui souille la dignité de l'homme, énerve son corps, rabaisse son esprit, éveille et fomenté en lui les passions les plus mauvaises ; tout cela était commis sur ces infortunés ou accompli par eux-mêmes.

Mais ce n'était pas seulement dans les rangs les plus élevés

et les plus bas que la corruption était répandue ; elle avait également envahi la classe moyenne. Ce qui prouve que là aussi le sentiment moral était éteint, c'est le plaisir, l'avidité avec laquelle les gens de cette classe assistaient aux plus indécentes représentations théâtrales et aux combats des gladiateurs. Hommes et femmes, adolescents et jeunes filles, les Vestales elles-mêmes, repassaient leurs regards de ces jeux sanglans régulièrement tenus à Rome et dans les provinces, et où souvent l'on voyait de six cents jusqu'à sept cents paires de combattans. Dans les spectacles que donna Trajan et qui durèrent cent vingt jours, il y eut cinq mille paires de gladiateurs et plusieurs milliers de bêtes féroces. Lipse a calculé que, dans certains mois, il avait péri vingt mille hommes dans les lutttes des gladiateurs et les combats contre les bêtes. Des fers ardents et de coups de fouet étaient employés pour pousser à un combat à outrance les malheureux qui reculaient devant l'épée ; le peuple sans entrailles s'amusait du bruit du sang s'échappant à bouillons, de la vue des blessures horribles et du râle de la mort ; il faisait signe avec les mains que l'on achevât le blessé qui tombait, incapable de continuer la lutte. D'après ce que rapporte Sénèque, le peuple romain était tellement insatiable de ces combats meurtriers, que les gladiateurs qui avaient échappé le matin à la gueule et aux griffes des bêtes devaient, dans l'après-midi, combattre les uns contre les autres, sans aucune arme défensive, pour que les spectateurs pussent se repaître du grand nombre de blessures mortelles et de la foule des mourans.

Véritablement le frisson vous saisit lorsque vous considérez le tableau de la religion et des mœurs dans l'empire romain. Et c'était à ces hommes dégradés par la lâcheté et la bassesse, par une inextinguible soif de rapine, par la débauche et toute sorte de voluptés contre nature, par l'amour du sang ; c'était, dis-je, à une société ainsi travaillée et décomposée par tous les vices, que les apôtres devaient porter la foi nouvelle et annoncer l'inflexible rigueur des commandemens évangéliques ! — Quel succès pouvaient-ils humainement espérer ? Mais ne méconnaissons pas qu'au milieu des païens de ce temps, on pouvait encore trouver une quantité d'hommes meilleurs, sur lesquels,

il est vrai, l'histoire garde un silence presque absolu, parce qu'ils vivaient obscurs et éloignés du tumulte. Sans le moindre doute, parmi les artisans, les habitans de la campagne et les esclaves; dans ces classes qui menaient une vie à la vérité laborieuse et pénible, mais sobre et par cela même moins troublée, il y avait beaucoup d'âmes accessibles à la révélation chrétienne, des âmes qui avaient faim et soif de la vérité et de la justice. Le paganisme possédait aussi ses *hommes des désirs* qui, mécontents de la religion du peuple si vide d'idées consolantes et élevées, avaient un secret pressentiment d'une doctrine plus pure dont ils appelaient avec ardeur la manifestation. Tels furent les élus auxquels les messagers de la foi s'adressèrent d'abord principalement, et qui accueillirent, pleins de joie, la parole du salut. De même qu'ils s'étaient approprié jusqu'alors ce qu'ils avaient trouvé de vérité et de bien primitif dans les doctrines et le culte du paganisme, de même ils reconnurent, dans la révélation de la grâce de Dieu en Jésus-Christ, l'objet de leurs vœux et de leur espoir; rien ne put les empêcher de suivre l'attrait puissant qui les pressait et de devenir d'ardens confesseurs de la foi chrétienne.

NOTICE

DE LA

VIE ET DES ÉCRITS D'ALPHONSE MUZZARELLI (1).

ALPHONSE MUZZARELLI, de la famille des comtes de ce nom, naquit à Ferrare le 22 août 1749, et entra chez les jésuites, province de Vénise, le 20 octobre 1768. Lors de la suppression de la société, il fut pourvu d'un bénéfice dans l'église principale de Ferrare, et reçut du duc de Parme la direction du collège des nobles. Zélé pour l'instruction de la jeunesse, il avait formé à Ferrare une congrégation de jeunes gens qu'il dirigeait dans les pratiques de la piété. Il se livrait en même temps à des travaux théologiques et littéraires. Après l'élection de Pie VII, il fut appelé à Rome où le Saint-Père le nomma théologien de la pénitencerie. Muzzarelli remplit les fonctions de cette place, qui équivalait à celle de théologien du Pape, avec autant de zèle que de talent. Il fut un des premiers membres de l'académie de la religion catholique.

Lorsque la société eut été rétablie à Naples, en 1804, Muzzarelli, plein d'attachement à son ancien corps, demanda instamment à quitter sa place de théologien de la pénitencerie, et à pouvoir se réunir à ses confrères. Le Pape avait d'abord accédé à ses desirs, mais il retracta ensuite la permission : on ne voulait pas dans des circonstances difficiles priver Rome des conseils d'un homme sage et éclairé. Quand Pie VII eut été arraché de sa capitale, en 1809, Muzzarelli subit aussi la déportation, et fut amené en France. Il passa un an à Reims, et vint ensuite à Paris, où il logea chez les dames de Saint-Michel, à l'ancien couvent de la Visitation, rue

(1) V. *Oraison funèbre de Muzzarelli*, par le chanoine Finetti ; — *Son éloge* prononcé à Ferrare par M. J. Felisi ; — *Mélanges de Philologie etc.*, t. VII, p. 162 ; — *L'Ami de la Religion et du Roi*, t. XXX, p. 45 ; — *Biographie universelle*, tom. XXX. pag. 509.

Saint-Jacques. Sa retraite ne fut point oisive. Voyant alors de plus près la conjuration formée contre le Saint-Siège par Buonaparte, il rédigea différens écrits pour la défense de ses droits.

Les travaux et les malheurs de l'Église abrégèrent sans doute la carrière de Muzzarelli (1). Le 17 mai 1813, il se trouva indisposé et se mit au lit. Le sixième jour les médecins le crurent hors de danger, mais le lendemain il fut si accablé qu'on l'avertit de sa fin prochaine. Il n'en fut pas ému, et dit avec la plus grande tranquillité : *Dieu soit béni de vouloir bien me délivrer des misères de cette vie mortelle.* Il demanda l'image de la Sainte-Vierge qui était sur sa table, reçut en la tenant les derniers sacremens, et expira le 25 mai, à sept heures du matin. Cette image, il la serrait encore étroitement entre ses doigts même après sa mort. Il a été inhumé dans le cimetière entre l'archevêque de Paris et Mgr. Fenalia patriarche de Constantinople. La nouvelle de sa mort, portée à Ferrare, y fut un sujet de deuil général. Il jouissait dans cette ville d'une estime universelle. On lui fit, le 1 juillet, un service pompeux, où le chanoine Finetti prononça son oraison funèbre; elle a été imprimée et traduite en français, ainsi qu'un autre éloge prononcé le 15 juillet suivant, par M. Felisi, dans un service que l'association des jeunes gens dirigés par Muzzarelli fit célébrer pour lui dans l'oratoire de Saint-Crespin. Ces deux discours sont suivis d'inscriptions et de petites pièces de vers, où l'on célèbre les talens, les vertus et la piété de Muzzarelli.

Rien de plus édifiant et de plus digne d'un vrai sage que la vie de Muzzarelli : livré tout entier à la pratique de la vertu et à l'étude des sciences, il n'eut d'autre ambition que celle de pouvoir mener une vie obscure et retirée. Forcé par le Souverain-Pontife d'accepter la place de théologien de la pénitencerie, il ne put s'y résoudre qu'après avoir obtenue de Sa Sainteté l'assurance de pouvoir vivre à Rome occupé de ses études et sans préjudice de sa vocation. Il se distingua par un caractère aimable et plein de candeur. Son amour pour la pauvreté et sa charité envers les pauvres me-

(1) V. *Mémoires du cardinal Pacca*, tom. II, pag. 217-228, édition de Lyon 1833.

ritent sur-tout de fixer notre attention : c'était peu pour lui de se priver de tout ce qui convenait le plus à sa naissance et à son rang, c'était peu de veiller sur les besoins de son prochain ; toutes ces qualités étaient ornées d'une grande pureté d'intention, et il mettait tous ses soins à demeurer inconnu en transmettant ses bienfaits par des mains étrangères. Un jour il porta à un de ses amis, dont la discrétion lui était connue, un rouleau de trente ducats en le priant de les distribuer aux pauvres, parce qu'il se croyait indigne de répandre sur le bienfait le mérite évangélique qui le rend agréable aux yeux de Dieu. On remarquait spécialement dans Muzzarelli une extrême modestie ; quoiqu'il fût d'une fermeté inébranlable pour les choses dont il était sûr, il était cependant impossible d'obtenir de lui une décision pour les points sur lesquels il avait le moindre doute : il répondait alors avec l'humilité la plus sincère qu'il fallait s'adresser à d'autres plus savans que lui.

Ses écrits, qui sont nombreux, prouvent combien il était laborieux et zélé ; ils pourraient se partager en deux classes, l'une sur des matières de piété, l'autre sur des points de critique et de théologie. En voici la liste :

I. Un recueil de vers (*Rime*), Venise 1780, in-4°. On a encore de lui, dans ce genre la *Vocation de saint Louis de Gonzague*, poème, Ferrare 1789 ; *l'Enfant Jésus*, traduit en vers italiens du latin de Ceva, Rome, in-12, et *Douze faits de l'Histoire Sainte*, exprimés en vers, Ferrare, 1807, in-8°.

II. Il défendit sur-tout la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et s'appliqua à propager ce culte. Il publia successivement : *Instruction pratique sur la dévotion au cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12 ; *Dissertation sur les règles qu'on doit observer pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion et le culte dû au Sacré-Cœur de Jésus-Christ*, Rome 1806, in-12 ; *Neuvaine pour se préparer à la fête du Sacré-Cœur de Jésus-Christ*, ibid. 1806. Ces deux derniers écrits ont été traduits en français et imprimés à Avignon, chez Seguin aîné.

III. Muzzarelli montra toujours la plus sincère dévotion envers Marie, et le plus grand zèle pour la faire honorer. Jamais il n'écrivait sans avoir son image sur sa table ; souvent pendant plusieurs semaines il prêchait tous les jours ses louanges dans les églises de

Rome. C'est à ces sentimens de dévotion que nous devons les ouvrages suivans : 1° *Le Mois de Marie*, opuscule très-souvent réimprimé en Italie, mais qui ne paraît pas être entièrement le même qui a été traduit en français. — 2° *L'Année de Marie, ou l'Année sanctifiée en l'honneur de la Sainte-Vierge*, 1791, 2 vol. in-12. — 3° *Examen critique des principales fêtes de Marie*, Foligno 1792, in-12. — 4° *Le trésor caché dans le cœur de Marie, ou motifs particuliers de cette dévotion*, Rome 1806, in-12. — 5° *Neuvaine au Sacré-Cœur de Marie*. — 6° *Le Carnaval sanctifié par le pieux souvenir des douleurs de Marie*, Parme 1801, in-18; cet écrit ainsi que les deux qui précèdent ont été traduits en français. — 7° *Le Promoteur de la foi*, Jérôme Napulioni, ayant fait quelques objections contre l'extension de la fête du cœur de Marie et contre une messe et un office propres rédigés pour cette fête, Muzzarelli répondit par des *Observations latines sur les Notes du Promoteur*, Rome 1805, in-fol.

IV. Le théologien Bolgeni ayant soutenu que c'était une exagération de supposer que nous passions aimer Dieu pour lui-même, et sans rapport à notre bien particulier, Muzzarelli, et quelques autres anciens Jésuites, s'élevèrent contre ce système. Muzzarelli en particulier publia sur cette controverse 1° du *Motif formel, spécifique et principal de l'acte de charité parfaite*, Foligno 1791, deuxième édition. — 2° *Lettre amicale à Bolgeni*. — 3° *Réponse à quelques objections*, *ibid.* 1792.

V. Au sortir de la première révolution d'Italie, il fit paraître des *Opuscules inédits composés dans le temps de la persécution*, Foligno, 1800, in-8°. Les mêmes circonstances paraissent avoir produit les écrits suivans : 1° *Lettre sur la secte dominante de nos jours ; où il est traité de la grâce, de la charité, du déisme, de la philosophie et du droit politique*, 1791, in-4°; trad. en français, Avignon 1828, in-12. — 2° *Des causes des maux présents, et de la crainte des maux futurs, et leurs remèdes*, Foligno 1792, in-8°. — 3° *Questions proposées aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare 1800; c'est une seconde édition. — 4° *L'Emile détrompé*, Sienne 1782, 2 volumes. Il en a paru depuis une *Suite* en deux autres volumes. Cette réfutation de Rousseau a depuis été traduite en espagnol. — 5° *Mémoi-*

res du Jacobinisme, extraits des ouvrages de J. J. Rousseau, Ferrare, 1800; c'est la réimpression de l'écrit qui avait paru d'abord à Assise en 1798 sous ce titre : *Jean-Jacques Rousseau accusateur des prétendus philosophes et prophète de leur destruction.*

VI. En 1787 Muzzarelli donna la première édition de son recueil intitulé : *Du bon usage de la Logique en matière de Religion* (IL BUON USO DELLA LOGICA IN MATERIA DI RELIGIONE), Folio 10, 3 vol. in-8°. La seconde édition parut, deux ans après, en 6 volumes. La troisième fut publiée à Rome, 1807 en 10 volumes; une autre parut encore à Fizenze, 1827.

L'auteur nous avertit dans sa préface de ce qui a donné lieu à cet ouvrage. Ayant lu l'écrit de d'Alembert, intitulé : *L'Abus de la critique en matière de religion*, il fut étonné de le trouver si inférieur à la réputation de ce géomètre. Il ne pouvait concevoir qu'un homme qui avait étudié toute sa vie les sciences exactes, et qui aurait dû par-là même s'accoutumer à quelque rectitude dans l'esprit, eût pu mettre dans une si courte production tout le désordre et toute l'incohérence d'un homme sans suite dans ses idées et sans logique dans ses raisonnemens. Mais, comme l'a dit un critique distingué, il y avait deux hommes dans d'Alembert, le mathématicien et l'homme de parti. Le mathématicien, ne recontrant dans sa marche aucun préjugé, aurait pu raisonner avec justesse et démontrer avec force. Il n'en était pas de même de l'homme de parti. Sitôt qu'il voulait traiter de quelque objet de critique, de religion ou de littérature, il ne pouvait échapper à l'influence des systèmes et des opinions qu'il avait embrassés; il devenait alors un sophiste rusé et captieux, tout occupé du soin de *donner*, selon ses propres expressions, *des croquignoles à la superstition, en ayant l'air de lui faire des révérences.* C'est le métier d'un hypocrite. Mais c'est le propre d'un sectaire de ne point rougir du rôle le plus bas, quand il le juge utile aux intérêts de sa cause; et d'Alembert, qui eût probablement rougi de sa dissimulation sur tout autre objet, s'en vantait comme d'une conduite honorable, lorsqu'il s'agissait d'avilir la religion qu'il avait le malheur de haïr.

Quoiqu'il en soit, c'est l'*abus de la critique en matière de religion*, qui a suggéré à Muzzarelli l'idée de son ouvrage. Il a pensé qu'en faisant un léger changement au titre, on trouverait la ma-

tière d'un livre beaucoup plus utile que celui de l'académicien français. Sil est possible en effet d'abuser de la critique en matière de religion, il est tout aussi possible de ne pas bien user de la logique dans la même matière. L'auteur s'est donc proposé de remédier à ce dernier inconvénient, et de rassembler les principes et les preuves qui servent à éclaircir et à démontrer les points les plus importants de la religion. Il n'a point prétendu tout embrasser. Il faudrait des volumes aujourd'hui, si l'on voulait réunir dans un seul ouvrage toutes les réponses à toutes les difficultés. Muzarelli s'est donc borné dans un sujet si vaste, et n'a saisi, pour ainsi dire, que quelques branches principales de cet arbre immense dans ses ramifications.

La troisième édition du *Bon Usage de la Logique* contient trente-sept opuscules ou dissertations qui roulent sur des points fort divers, et qui ne sont point nécessairement liés les uns aux autres. Cette distribution peut avoir quelques désavantages; mais aussi elle procure au lecteur des moyens de repos. On peut, après avoir lu un de ces opuscules, s'en tenir là pour quelques temps, et reprendre ensuite sa lecture, sans que l'interruption ait nui à l'enchaînement des idées.

Nous ajoutons ici les titres de ces opuscules. Dans le tome I sont, 1° *Pensées sur la méthode à observer présentement dans les écrits de Religion*; 2° *Abus dans l'Église*; 3° *Primauté et infallibilité du Pape*; 4° *Théologie*. Dans le tome II, 5° *Discipline ecclésiastique*; 6° *Tolérance*; 7° *Métaphysique*; 8° *Nombre et qualité des Miracles*. Dans le tome III, 9° *Excommunication*; 10° *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique, spécialement contre les discours de Fleury*; 11° *Le malheureux avocat du petit nombre*. Dans le tome IV, 12° *Couvens*; 13° *Confession auriculaire*; 14° *Le Raisonneur sans raisonnement sur la primauté du Pape*. Dans le tome V, 15° *Richesses du Clergé*: cet écrit avait déjà été imprimé à Ferrare, 1776, in 8°; 16° *Inquisition*; 17° *Domaine temporel du Pape*; 18° *Religion du philosophe*, écrit qui a pour titre, dans le recueil italien, *Méditations du Philosophe*. L'auteur, dans le séjour qu'il fit à Paris, revit son travail, l'étendit, et changea le titre; c'est sur son manuscrit que la traduction française a été faite. La dernière édition d'Avignon, 1827, a l'avantage d'offrir

les sommaires des paragraphes. Dans le tome VI, 19° *Immunité ecclésiastique* ; 20° *L'hérésie des deux Chefs rétorquée contre ses défenseurs* ; 21° *Examen sur l'origine de la juridiction des évêques dans leurs diocèses particuliers*. Dans le tome VII, 22° *Examen des opinions de Bonnet sur les miracles et la résurrection*, opuscule déjà publié à Ferrare, 1781, in-8° ; 23° *Purs Esprits* ; 24° *Si un fait décidé par l'Eglise est objet de foi théologique* ; 25° *Péché originel* ; 26° *Du Salut des Païens*. Dans le tome VIII, 27° *Richesses et magnificence des églises* ; 28° *Sépultures dans l'église, Autels, Images, Lumières, Processions, etc.* ; 29° *Du contrat de Mariage en tant que sacrement*. Dans le tome IX, 30° *Valeur des indulgences* ; 31° *Grégoire VII* ; 32° *Bouleversement de la Pentapole* ; cette dissertation sur l'embrasement des cinq villes dont il est parlé dans la Genèse, avait été lue par l'auteur dans une séance de l'Académie de la Religion catholique, en 1807 ; 33° *Sainteté et Divinité de l'Eglise catholique démontrée par la vertu héroïque de ses Saints*. Enfin dans le tome X sont les écrits suivans : 34° *Jean-Jacques Rousseau accusateur des prétendus philosophes de son siècle etc.* ; écrit déjà mentionné au §. V, num. 5 ; 35° *Liberté morale* ; 36° *Réflexions sur les tribulations de l'Eglise* ; 37° *Obligations d'un Pasteur dans les tribulations de l'Eglise*.

La plupart de ces écrits, traduits en français par le Père Le Blanc, ont été imprimés en Belgique vers 1810, et depuis en France, à Avignon chez Seguin aîné, qui fit retoucher la première traduction, et publia aussi quelques opuscules qui n'avaient pas encore été traduits. Nous ignorons si les num. 4, 5, 11, 12, 13, 14, 20, 22, 27 et 28 ont été traduits. La collection a paru en espagnol, et en latin par Georges Szeldmayer de Buzitha, prévôt de l'église de Cassaw en Hongrie. Quelques opuscules ont aussi été publiés en flamand, à Anvers et à Saint-Nicolas.

VII. Muzzarelli, pendant son séjour en France, rédigea plusieurs ouvrages dans lesquels il s'attache à combattre les doctrines gallicanes et à défendre les droits du Souverain-Pontife violés par le despotisme de Buonaparte et trahis par la faiblesse de quelques prélats. — 1° *Annatationes ad secundam partem relationis lectæ in conventu gallicano anni 1682, per D. de Choiseuil-Praslin et*

elucubratæ per D. Bossuet etc.; in-12 de 192 pages. — 2° *Propositio : Romanus Pontifex veluti caput supremum Ecclesiæ et fons universæ ecclesiasticæ disciplinæ jus habet ex institutione divinâ sui primatûs in creationem et maximè in confirmationem omnium et singulorum episcoporum ; ita ut eo recusante et contradicente , nemo haberi possit pro legitimo episcopo in Ecclesia catholica , neque unquam pacificè pro tali in eo casu habitus quisquam fuerit* ; in-12 de 117 pages. — 3° Un écrit en français *du Droit de Primauté du Souverain-Pontife pour la confirmation de tous les évêques* ; in-8° de 103 pages , sans désignation de lieu ni d'année. On sait que cet écrit , comme les deux premiers , parut en 1811 ; il a été inséré dans le *Complément de la Correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte* , Paris 1814 , p. 113-216. L'ouvrage de Muzzarelli ne peut pas être confondu avec un autre attribué à l'abbé de Saive , 1811 , in-8° , de 157 pages. — 4° *Observations sur les élections capitulaires* ; in-12 , de 46 pages ; it. dans le *Complément de la Correspondance etc.* ; pag. 217-244. Le *Commentaire sur l'adresse du chapitre de Paris* , et la note intitulée : *Un mot sur l'Adresse du chapitre de Paris etc.* , qui se trouvent dans le même *Complément* p. 244 et 259 , sont probablement aussi de Muzzarelli. — 5° *Infailibilité du Pape prouvée par les principes mêmes et le sentiment universel de l'église gallicane* , Avignon 1826 , in-12 , de 188 pages. Cet ouvrage , dans lequel l'infailibilité du Pape est prouvée par les écrits de M. Languet , évêque de Soissons , a été composé en français ; c'est un des premiers que l'auteur fit étant à Paris. Il était resté inédit , seulement on en avait publié une espèce d'abrégé sous ce titre : *Les Gallicans ne peuvent s'accorder avec eux-mêmes dans leur système sur l'infailibilité du Pape* , in-12 de 36 pages. — 6° *Argument démonstratif de l'infailibilité du Pape ; et Difficulté à proposer à ceux qui soutiennent que les décrets des Souverains-Pontifs concernant la foi ne sont pas irréformables* ; deux opuscules latins inédits , Avignon 1827 , in-12 , de 28 pages. — 6° *De auctoritate Rom. Pontificis in Conciliis generalibus* ; Gand 1815 , 2 vol. in-8° , publié par les soins de M. l'abbé Corn. Geerts.

VIII. Il nous reste encore à indiquer ici les écrits de Muzzarelli qui n'ont pas un rapport direct avec la classification que nous avons

suivie pour les autres. — 1° *De la vanité du luxe dans les vêtements modernes* ; 1794, in-8°. — 2° *Le bon usage des vacances proposé aux jeunes étudiants* ; trad. en français, Avignon. 3° *Recueil d'événemens singuliers et de documens authentiques sur la vie de François de Hieronymo*, Rome 1806, in-8°. Muzzarelli fut rapporteur dans la cause de la béatification de ce célèbre missionnaire. — 4° *Sermon prêché à Rome à la fête des apôtres saint Pierre et S. Paul* ; trad. en français. — 5° *Dissertationes selectæ* ; Rome, 1807, in-8' ; il y a quatre dissertations : *De Regula moralium opinionum pro confessariis* ; — *de Origine et Usu oblationum, Primitiarum et Decimarum* ; — *de Regno millenario Christi visibiliter conversantis in terra* ; — *An Summus Pontifex habeat auctoritatem destituendi Episcopum invitum et reluctantem a propria Sede ob Ecclesiæ necessitatem aut magnam utilitatem*. Ces dissertations ont été réimprimées séparément à Gand et à Louvain. La quatrième a été traduite en français et publiée sous ce titre : *Dissertation sur cette question : le Souverain-Pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siège dans un cas de nécessité pour l'Eglise, ou de grande utilité*, Paris, 1809, in-8° de 64 pages.

Puissions-nous voir paraître un jour une édition des *OEuvres choisies* de Muzzarelli, classées d'après l'ordre des matières. Cette édition qui pourrait avoir 8 à 10 volumes in-12, et qui serait suivie d'une table générale des matières, ne manquerait pas d'être accueillie avec bienveillance par tous ceux qui goûtent les écrits où règne une instruction solide. Nous espérons que cette entreprise ne tardera pas à être exécutée par les imprimeurs du *Nouveau Conservateur Belge*.

**LA BOURSE DE LONDRES DANS SES RAPPORTS
AVEC LA MORALE (1).**

Pénétrez dans ce triste quartier de Londres, situé vers l'extrémité orientale de la ville ; et d'allées en allées, de détours en détours, de passages obscurs en passages obscurs, parvenez jusqu'à la rue *Threadneedle*, dont les édifices noirs, gigantesques, confus, s'élevant autour de vous comme les murs d'une prison, ne laissent pas un rayon de soleil se jouer sur le pavé fangeux. C'est là, derrière la petite allée Barthélemy, que vous découvrirez un bâtiment lugubre, en harmonie complète avec tout ce qui l'entoure, spacieux et sans ornement, tour à tour désert et regorgeant d'une foule empressée ; tour à tour silencieux comme la tombe, et retentissant d'infernales clameurs. C'est le *Stock-Exchange*, la Bourse de Londres, la plus vaste des maisons de jeu. Qu'est ce que ce Frascati de Paris ? Que sont les Enfers (Heils, maisons de jeu) de la rue S.-James, si vous les comparez à ce monstre, à ce géant, à ce colosse qui dévore en un jour le budget de trois royaumes ; mer immense de spéculation et d'avarice ? Exploits de la roulette, calamités de la rouge et de la noire, qu'êtes-vous ? Des jeux d'enfans auprès des colossales et terribles luttes engagées dans cet antre, que je voudrais décrire et qui effraye mon pinceau. C'est là qu'en peu d'heures on gagne, on perd, on regagne, on perd de nouveau, plus d'un demi-million sterling. Que d'hommes sont entrés millionnaires, par cette étroite allée qui conduit à la caverne, qui l'ont quittée sans le sou, dépouillés de tout ? De là sortent la plupart des banqueroutes ; c'est cette arène qui peuple les prisons, qui grossit la liste des suicides, qui pousse la main du criminel, qui dicte plus d'une bassesse à plus d'un membre du parlement, et qui influe sur les déterminations de tel ministre. Foyer miraculeux d'avarice et de déception, où

(1) Extrait de la *Revue Britannique*.

il n'y a pas d'or, et qui règle la valeur de l'or, à travers toute l'Europe; salle malpropre et triste où la fortune a son temple, son atelier, sa forge bruyante et confuse : cratère bouillonnant, où toutes les ambitions et toutes les cupidités mettent en commun leurs espérances, et viennent puiser tantôt le regret, le désespoir, la mort, tantôt la richesse et tous les délices qui la suivent.

Onze heures vont sonner; le premier cours va être fixé; la ruine et la fortune, la détresse et l'opulence planent sur toutes les têtes émues. L'homme que vous voyez là, riant, bruyant, insolent, vient de perdre dix mille livres sterling, pendant l'heure qui vient de s'écouler; assailli de plaisanteries pesantes et de sarcasmes impitoyables, il rend injures pour injures, épigrammes pour épigrammes : ces dix mille livres sterling composent peut-être toute la fortune de ce malheureux que les soixante minutes précédentes ont ruiné. Cet autre, plus faible ou moins impudent, reste l'œil fixe et terne, les bras pendans, le corps immobile, la bouche ouverte, en face de sa ruine qui s'achève. Cet état de choses dure toute la matinée : quelques intervalles de repos allègent à peine cette incroyable fatigue. Le bruit vous étourdit, la chaleur vous étouffe; ces corps qui vous pressent de toutes parts, vous communiquent leur fièvre brûlante. Peu de personnes ont assez de vigueur physique et de force d'âme pour soutenir long-temps cette torture. Vous voyez des figures pâles, tremblantes, inondées de sueur, sortir du groupe furieux et se retirer dans l'embrasure des fenêtres : le souffle et la voix leur manquent; mais bientôt l'attrait du jeu les reporte au milieu du tourbillon qu'ils ont un moment quitté.

Il y a dans cette scène, dans ce combat de la cupidité avec le sort, une intensité démoniaque, une profondeur, un sérieux, un amour de l'or, une fureur sombre qui affligent. Souvent des disputes particulières augmentent l'intérêt pénible de cette tragédie sans nom. Souvent la frénésie de perdre et l'exaltation du triomphe, font jaillir du groupe que nous venons de retracer des accents de fureur et d'ivresse..... Ces accès de joie, si cela peut s'appeler ainsi, une fois passés, tout retombe dans cet état d'agitation sombre et turbulente que nous avons

décrit plus haut. Souvent il arrive qu'une de ces brumes jaunâtres et rousses qui remplissent et obstruent les allées de la cité jette son voile lugubre sur l'intérieur du Stock-Exchange. Alors la confusion de ce groupe devient affreuse, j'allais dire diabolique. On allume les quinquets, au milieu du jour. Cette lumière matte et triste fait ressortir encore l'opaque obscurité qui règne à l'extérieur. C'est à la clarté de ces quinquets qu'il faut contempler nos joueurs. Alors le contraste de la lumière et de l'ombre inspire un effroi profond; du sein de l'obscurité surgissent ces figures agitées, ces sourcils froncés, ces fronts ridés, ces yeux hagards qui étincellent; spectacle terrible à voir.

Telles sont les occupations, telles sont les mœurs de ces hommes. Le joueur à la hausse et à la baisse, est ordinairement pâle; ses traits amaigris portent l'empreinte de l'anxiété qui le dévore. Quelle constitution si vigoureuse ne serait pas brisée ou affaiblie par une existence pareille? vivre toujours entre la fortune et la détresse, toujours craindre et toujours espérer, est-ce vivre? Ne lui parlez pas de littérature, de poésie, d'art, d'industrie, ni même de commerce. Ne lui demandez pas comment vont les affaires publiques. Pour lui, les affaires publiques vont bien, quand la fluctuation des fonds lui offre des chances favorables. C'est l'habitant rapace des côtes de Cornouailles : la tempête fait sa fortune; le temps calme le ruine. Il lui faut des orages qui lui jettent des agrès et des cadavres sur la côte, qui lui permettent de descendre sur le rivage pour y recueillir les débris que Dieu et la mer lui envoient. La détresse, si cruelle pour tous les hommes, est accablante pour lui. Sa famille l'attend; la voilà réduite à l'indigence par les événemens de la journée. Je laisse au lecteur la peine de compléter le tableau; mon intention n'est pas même d'esquisser ce roman de la vie réelle. On sait trop combien de cadavres, combien de crimes inattendus il faut imputer à cette calamité que l'âme la plus ferme soutient mal aisément. Que l'on daigne réfléchir un moment sur l'effet que doit produire cette transition subite, intolérable de la richesse à la misère. Que l'on se demande quel doit être le résultat de cette consécration solennelle donnée par la société à la passion du jeu.

Cet autre joueur rentre chez lui plus riche de dix mille livres sterling qu'il l'était la matinée même, le lendemain peut-être, une chance contraire va le réduire à la besace, et le surlendemain un nouveau tour de roue peut le reporter au pinnacle qu'il avait quitté : fluctuation peu favorable assurément à l'encouragement de l'industrie et de la probité. Ne vous étonnez donc plus de voir surgir de terre, en peu d'heures, des fortunes colossales ; on a des châteaux, on retrouve des aïeux égarés, on s'élargit, on s'agrandit, on brille, on éclate. La bourse a fait tout cela. Mais pour composer une de ces opulences dont l'improvisation nous frappe, et dont la masse gigantesque nous impose, il faut une vingtaine de banqueroutes : ce sont ces débris de vingt malheureux qui servent de pâture à un seul. . . De la bourse même, l'amour du lucre obtenu par la voie du hasard, et non par celle du travail, se répand dans la cité, dans la ville, dans la nation tout entière. Il éveille toutes les émotions dangereuses que la nature humaine renferme dans son sein, ce prestige de la fortune, cette séduction de l'inattendu, ce besoin d'excitation violente, qui n'a ni bornes, ni repos, qui bouleverse les empires, qui détruit les familles, et fait acheter, au prix du vice et du crime, le bonheur d'une sensation nouvelle. Tels sont les principaux traits caractéristique de cette vaste maison de jeu.

DE LA MUSIQUE SACRÉE ET DE LA MUSIQUE PROFANE.

Supériorité reconnue de la musique sacrée sur la musique profane. —

Les chants d'église considérés sous le rapport de l'art musical.

L'article suivant est extrait de la *Revue encyclopédique* : nous le lui empruntons avec d'autant plus de plaisir que les écrivains de ce recueil, dont nous ne contestons point d'ailleurs le mérite, ne partagent point nos croyances. Cette circonstance donnera

plus de force au témoignage que l'un d'eux rend ici à une partie importante de notre culte (1).

« Il y a quelques années, en France, quand on voulait désigner les grands génies qui ont illustré l'art musical, on nommait Mozart, Gluck, Rossini, Beethoven; quelques-uns, fidèles à leurs souvenirs d'enfance, se hasardaient à citer à la suite Grétry, voire même Dalayrac; mais sauf quelques artistes distingués, quelques professeurs érudits, quelques amateurs d'élite, personne ne se fût avisé de songer à Handel, à Palestrina, ni en général à aucun des compositeurs sacrés; et si le nom de Chérubini ou de Lesueur venait à être prononcé, on saluait en eux les auteurs des *Deux Journées* ou de *la Caverne*; quant à leurs messes, à leur musique de chapelle, on avait bien entendu parler de quelque chose de semblable, mais la connaissance en était réservée à un petit nombre d'initiés. Le discrédit et le précaire où la révolution française avait laissé tout ce qui tenait au culte chrétien, avait interdit depuis long-temps à toutes les églises l'exécution des morceaux de ce genre, et peut-être n'y avait-il en France que la Chapelle impériale, plus tard conservée par les Bourbons, qui pût réunir un nombre suffisant de talens pour rendre ces grandes compositions; cette enceinte étroite n'étant d'ailleurs ouverte qu'à un public rare et privilégié, le goût et la tradition de la musique sacrée devait promptement se perdre, quand même des raisons plus élevées et plus péremptoires n'eussent pas encouru au même résultat. Depuis la restauration, un homme profondément instruit, passionné pour l'art musical, et particulièrement épris de l'ancienne musique sacrée, M. Choron entreprit de raviver en France des études et des admirations éteintes. Après de grandes difficultés, il parvint à fonder son institution de musique religieuse, à rassembler des élèves, à recruter des voix; il forma, instruisit, disciplina des chœurs nombreux et puissans, et réussit, chose bien plus difficile, à pénétrer ces enfans de l'esprit

(1) M. Edmond de Cazalès, dans ses *Considérations sur la Liturgie catholique* (ci-dessus tom. VII, pag. 26) a cité quelques passages de cet article.

essentiellement religieux de ces compositions, à faire, en un mot, de son institution une sorte de sanctuaire où se conservaient précieusement le parfum des anciennes traditions et le sentiment des anciennes beautés. Grâce à lui, les amateurs éclairés purent faire connaissance avec les œuvres jusque-là ignorées des vieux maîtres, rajeunies, après un long oubli, par une admirable exécution. Des oratorios, des mottets, des psaumes, des portions de messes, furent entendus à Paris, et le nom de Handel, de Palestrina, de Marcello, fut recommandé aux Parisiens par le charme de leurs propres souvenirs. Ce fut une véritable résurrection, et bien que nous ne soyons pas de ceux qui cherchent à exhumer du passé de quoi rajeunir le présent, nous regrettons vivement que M. Choron n'ait pas pu continuer ses concerts; leur suspension a été une perte sentie de tous les amis des arts.

» L'érudition passionnée de M. Choron lui avait fait retrouver dans la poussière des bibliothèques des morceaux qui, par l'élévation de la pensée et le caractère de l'inspiration, pouvaient soutenir la comparaison avec les productions brillantes et riches d'invention de l'art moderne. Aussi je m'étonne toujours qu'on en soit resté là, et que, remontant plus haut dans les fastes de l'art chrétien, on n'ait pas encore réhabilité, par une belle exécution, les beautés naïves et sublimes qui gissent enfouies dans les missels de nos églises, et qui, chaque jour, prostituées et défigurées par la stupidité barbare des virtuoses de lutrin, sont entièrement déconsidérées près des musiciens et ne sont généralement regardées que comme d'insipides psalmodies. Pour moi, je le déclare ici, à mes risques et périls dussé-je par là ruiner ma réputation auprès de tous les *dilettanti*, il est peu de dimanches dans l'année où nos églises ne retentissent de chants qui, sous plusieurs rapports, peuvent soutenir la comparaison avec les morceaux du style le plus élevé que le Conservatoire ou l'Opéra nous aient fait entendre. Si ces beautés sont généralement ignorées ou méconnues, si des hommes heureusement doués y demeurent insensibles, c'est qu'il ne suffit pas pour les comprendre d'une organisation musicale et d'un goût exercé; il est encore une autre condition sans la-

quelle pareille musique ne saurait vous toucher, il faut retrouver au fond de son âme au moins quelques vestiges de la foi chrétienne. Là est tout le secret; car il est inutile, bien entendu, de chercher dans des productions, qui datent de l'enfance de l'art des combinaisons savantes, de grands effets d'harmonie; on ne peut pas même espérer par compensation, de ces exécutions éblouissantes auxquelles bien des auteurs de nos jours ont de si grandes obligations. — Si l'on proposait au musicien d'écrire un morceau sans accompagnement, de n'employer ni rythme ni modulation, d'en confier l'exécution à la voix rauque et martelée d'un chantre de paroisse; si de plus on lui demandait de faire du sublime à de pareilles conditions, où est l'artiste qui accepterait la gageure? C'est là pourtant ce que sont parvenus à réaliser de pauvres moines dont le nom ne nous est pas même resté, mais chez lesquels la foi, la piété a pu faire ce que le génie n'oserait tenter. Mais aussi, pour les comprendre, s'il n'est pas besoin d'être plus savant qu'eux, il faut du moins prêter à leurs accents une oreille attentive, une âme recueillie, un cœur disposé à la prière; il faut, ne fût-ce que pour un moment, partager leurs convictions naïves.

» Venez, entrez dans cette église tapissée de noir, un catafalque est au milieu, couronné de cierges enflammés; un prêtre en surplis et en étole murmure à voix basse un funèbre *De profundis*. Ceci n'est point une représentation de théâtre: songez qu'une âme chrétienne a quitté son enveloppe terrestre; songez qu'à l'heure qu'il est, elle a déjà comparu devant le souverain Juge, et que, tandis que vous implorez en sa faveur l'intercession du Rédempteur des hommes, le châtiment ou la récompense est déjà prononcé, prononcé pour l'éternité; songez à vous-même, à ce jour terrible où votre propre destinée s'éclipsera pour tous derrière le voile mystérieux de la mort; songez à ce jour redoutable; le dernier des jours où tous les cœurs seront dévoilés, où les mondes consumés disparaîtront, où les temps et les lieux viendront se confondre et s'abîmer dans l'éternelle immobilité de l'infini; maintenant écoutez :

Dies iræ, dies illa
Solvat sæclum in favillâ
Teste David cum Sibyllâ..

» Comprenez-vous maintenant cette lugubre complainte, solennelle et monotone comme l'éternité, et qu'on dirait chantée par le dernier des humains sur les décombres de l'univers? Tout-à-coup, au verset suivant, la voix éclate et s'élève; la fatale trompette a sonné : grand Dieu, qui osera comparaître devant ta face! qui pourra supporter tes jugemens! puis le mot de miséricorde est prononcé, et l'hymne reprend son allure de recueillement solennel et de tremblement religieux (1).

» Je le dis en vérité, je suis encore à chercher une inspiration plus gigantesque, une lamentation plus désolée, une prophétie d'anéantissement plus atterrante que celle-là. Ce n'est pas seulement une sensation fugitive, une surprise de l'imagination; non, c'est la première rêverie de votre enfance, le remords du premier péché, les terreurs et les joies austères du confessionnal, et puis cette longue et rêveuse échappée vers les régions mystérieuses de la peine et de la récompense; c'est tout cela, c'est votre vie tout entière, prévision et souvenir, qui s'accumule et se condense dans une seule impression. Que l'artiste est puissant quand il peut dans l'âme humaine faire vibrer de pareilles cordes! quand il est sûr d'ébranler et de mettre en jeu, non pas ce superflu de sensibilité qu'on met en réserve pour la distraction, mais ce qu'il y a de plus intime, de plus sérieux, de plus imposant dans la vie; quand lui-même au lieu de s'éprendre artificiellement d'un sujet de fantaisie, il peut, sûr d'être senti de tous, jeter toute son âme dans un

(1) Cette belle prière des morts n'est pas moins remarquable par ses beautés littéraires que sous le rapport musical; on peut en dire autant de la plupart des proses et des hymnes sacrées qui retentissent dans nos temples. C'est ce qui fait dire à un littérateur distingué de notre époque, « qu'un simple *Paroissien*, que de simples *Heures* renferment des richesses d'imagination, de sentiment, de style, dont les Grecs et les Romains se seraient glorifiés dans les plus beaux siècles de leur littérature... » « La religion chrétienne, ajoute-t-il encore, a aussi ses David, ses Isaïe. Ses proses, ses préfaces, les prières qui précèdent et qui suivent le saint sacrifice nous forceraient à l'admiration, quand même elles n'auraient pas pour objet Dieu lui-même. » (*De la littérature des offices divins.*)

cri de joie, de terreur, dans une prière ardente ou une menaçante prophétie. C'est là vraiment le secret des beautés inouïes qui se rencontrent dans les chants d'église, dont l'expression sublime déborde de toutes parts une forme nue arriérée, mais devenue en quelque sorte imperceptible sous les flots de poésie dont elle est comme recouverte. On dirait un ange, un de ces purs esprits, suaves créations de l'imagination orientale, qui, pour se communiquer aux humains, condescendent quelquefois à se revêtir de leur forme, mais dont la nature éthérée rayonne et perce toujours à travers cette grossière enveloppe.

» J'ai parlé du *Dies iræ*, je pourrais parcourir un livre d'église et citer nombre d'hymnes de *proses*, comme par exemple dans l'avent, le *Rorate cæli*, dans le carême le *Vexilla regis* et le *Stabat mater*, que, pour le dire en passant, j'estime au moins à l'égal de celui de Pergolèse (1); les litanies de la Vierge; à la messe du Saint-Sacrement le *Cessant figuræ*; la *Passion* chantée le Vendredi saint, récitatif admirable de mouvement et toujours d'expression; car, dans tous ces morceaux, c'est l'expression, le sentiment qui domine; peu ou point d'art, mais un épanchement plein, abondant, souvent tendre et navré, toujours majestueux, toujours une pureté, une élévation qui porte à la prière et conduit à l'extase.

(1) « J'étais depuis long-temps plein d'admiration pour les belles hymnes, les traits sublimes, les ornemens presque célestes qui enrichissent nos offices divins.... Un jour j'assistais à la douloureuse agonie d'un de mes amis les plus chers et les plus anciens; un prêtre était auprès de son lit. Le malade venait de recevoir les derniers secours que la charité chrétienne prodigue aux mourans, il était plein de foi, et n'avait encore rien perdu de ses facultés intellectuelles. Le ministre de Jésus-Christ crut pouvoir sans danger réciter auprès de lui ces prières que l'Eglise adresse à Dieu au moment où notre âme est prête à briser les liens qui l'attachent à la terre. Elles sont sublimes ces prières, et je ne les avais jamais entendues. Elles firent sur moi la plus vive impression. Je les écoutais avec un intérêt avide et toujours croissant; je m'étonnais que tant de beautés fussent si peu connues. Ce n'est pas la rhétorique, c'est la charité chrétienne, c'est l'effusion du cœur, la plénitude des plus tendres sentimens, qui les ont dictées. » (*De la littér. des offices div.*)

» Je sais que beaucoup, qui n'ont peut-être jamais mis le pied dans une église pour prier, qui n'ont jamais ressenti dans leur cœur la pieuse ferveur de la foi, riront de mon enthousiasme et de mon admiration.....

» Du reste, s'il est au monde quelque chose d'impossible, c'est assurément de faire comprendre aujourd'hui cette musique (*chrétienne*) à un public, et surtout peut-être à des artistes; nos plus habiles chanteurs n'entendent plus rien aux opéras de Rameau et de Lulli, parce que, si les partitions subsistent, la tradition d'exécution est depuis long-temps perdue; pour la musique d'église aussi la tradition s'est perdue avec la foi, et ne peut se retrouver sans elle; la foi est vraiment la clef de toutes ces beautés qui, sans l'esprit chrétien, sont une véritable énigme...

» J'ai dit tout à l'heure, en parlant du *Dies iræ*, que je ne connaissais rien de plus beau. J'ai besoin d'y revenir et de m'expliquer. Certes, je suis loin de méconnaître les progrès que l'art musical a faits depuis les couvens. J'ai admiré plus que tout autre le *Requiem* de Mozart et les messes de Chérubini, et, pour qui se tient au point de vue de l'art pur, nul doute que les vastes proportions, la richesse d'harmonie, les grands effets d'instrumentation des compositions modernes n'offusquent singulièrement la simplicité, la nudité du chant grégorien; sous ce rapport, il n'y a pas de comparaison à établir. Mais voulez-vous sentir où gît la supériorité réelle du simple chant d'église, allez quelque jour de fête entendre à la cathédrale une messe en musique de quelque compositeur en renom, avec les chœurs et l'orchestre et les premiers artistes de l'Opéra; puis ensuite retournez dans la Semaine-sainte, écouter le *Stabat*, le *Vexilla regis*, ou la *Passion*, ou à quelque cérémonie funèbre le *Requiem* du lutrin, ou les *litanies* chantées non par de grands artistes, mais tout simplement par les chantes et les enfans de chœur, et puis, en sortant, demandez-vous qui vous a le plus profondément ému, qui a laissé dans votre âme une impression plus religieuse et plus mélancolique, qui vous a rappelé que vous étiez venu pour prier, des chanteurs ou des chantes, de la musique fuguée ou du plain-chant, de l'orchestre ou de l'or-

gue. Je me trompe fort, ou ici l'avantage ne restera pas aux plus habiles. En effet, les chants grégoriens exhalent tous un parfum de christianisme, une odeur de pénitence et de componction qui d'abord vous saisit. Vous ne dites pas : c'est admirable ! mais peu à peu le retour de ces mélodies monotones vous pénètre et vous imprègne en quelque sorte, et pour peu que des souvenirs personnels un peu tristes s'y ajoutent, vous vous sentirez pleurer, sans songer seulement à juger, à apprécier, ou à apprendre les airs que vous entendez. C'est dans toute la naïveté, dans toute la sincérité de votre âme que vous vous laissez faire et que vous cédez à l'impression du moment. Pendant la Messe de Chérubini au contraire, vous écouterez en connaisseur, et vous songerez à tout. Après avoir entendu le *Credo* de la Messe du sacre, vous direz : voilà un puissant compositeur ! comme il manie les masses vocales et instrumentales ! quel bonheur dans le retour du mot *Credo* qui revient incessamment après chaque période musicale comme une énergique et solennelle affirmation ! quelle force, quelle entente des effets ! Cependant vous avez eu le temps de remarquer que les chœurs mollissent et que les voix de femmes surtout manquent de vigueur dans l'attaque, qu'un trombone a émis un son d'une justesse douteuse, et, la messe finie, vous sortez en vous demandant comment il se fait que les chœurs français soient si inférieurs à ceux de l'Allemagne, et en regrettant vivement qu'une musique aussi belle ne soit pas rendue avec toute la perfection désirable. Quant au symbole de Nicée, au sacrifice de la Messe, et au grand événement qu'il rappelle, vous n'y songez guère plus qu'après une représentation de *Guillaume Tell*, ou un concert de Paganini. Vous sortez dilettante et non pas chrétien.

» Quel que soit en effet le génie d'un compositeur, il ne peut rendre avec vérité des sentimens qu'il n'a pas ressentis. Depuis long-temps une messe n'est guère pour un musicien qu'un libretto d'opera-seria. C'est un drame comme un autre, où l'on peut tailler une introduction, des duos, des trios, un finale avec des cœurs ; c'est un sujet bien coupé par la musique où l'on est convenu seulement d'employer de préférence

un style plus savant que dans les compositions théâtrales; c'est une forme particulière du genre dramatique. Je ne sais si c'est ma faute, mais jamais ce genre de composition ne m'a touché; ces mouvemens rapides, cette variété, cette précision, cette élégance, ce luxe a quelque chose de mondain qui va mieux à l'opéra qu'à l'église. Je vois l'auteur, les musiciens, le chef d'orchestre, je bats la mesure, je crois entendre une ouverture et j'attends le lever du rideau; tout cela manque de gravité et de recueillement; c'est de la musique religieuse écrite par des philosophes.

» Le caractère de l'art moderne, conçu dans le moyen âge, enfanté à l'époque dite de la renaissance, accuse généralement par les défauts comme par les qualités une origine chrétienne. L'esprit chrétien lui est en quelque sorte inhérent et consubstantiel; mais c'est dans la musique surtout que cette empreinte est profondément gravée. La musique, art sentimental et intellectuel par essence, et qui, comme une voix invisible et mystérieuse, sans forme et sans figure, entretient l'âme sans apparaître aux sens, la musique convenait surtout à l'expression de cette poésie rêveuse, méditative, mystique, que le christianisme vint enseigner aux hommes; elle fut entre tous les arts adoptée par le christianisme et conduite sous son patronage à un degré de perfection inconnu des anciens, qui, dans les arts plastiques, sont généralement demeurés nos égaux, sinon nos maîtres. Cultivée dans les couvens et dans les cathédrales, exclusivement réservée d'abord à relever l'expression du culte, elle dut contracter dans ce long commerce des habitudes parfaitement en harmonie avec le caractère de sa mission. Ceci servira peut être à nous expliquer ce qui nous charme dans les chants d'église, et pourquoi certains développemens de l'art moderne paraissent impuissans à produire des effets de même nature.

» Chacun sait qu'il y a dans la musique deux sources principales desquelles découlent toutes les combinaisons musicales, savoir : l'intonation et le rythme; l'intonation, qui étale à l'oreille toutes les vérités du son, depuis le plus grave jusqu'au plus aigu; le rythme, qui préside à leur distribution par grou-

pes déterminés, dont le retour périodique et successif donne aux morceaux un mouvement, une coupe, une allure plus sensible. Le rythme a surtout la propriété de frapper, de saisir, de remuer; c'est en quelque sorte la partie sensuelle de la musique. Ainsi le tambour, avec un seul son diversement rythmé, a la puissance de régler suivant une certaine symétrie les pas et les mouvemens des troupes; les marches, les danses, sont toutes écrites dans un rythme très-prononcé; en un mot, le rythme caractérise surtout la musique d'action. Or, il est remarquable que dans tous les anciens chants d'église le rythmé manque à peu près absolument, ou du moins il est si vague, et indistinct, si confus, qu'il disparaît presque entièrement à l'oreille. C'est sans doute pour cette raison que ces mélodies prédisposent si puissamment à la méditation, à la prière, à l'extase. Presque toutes écrites en mode mineur et dans une tonalité indécise et flottante, elles n'apportent à l'âme que de plaintives et douloureuses inflexions, ajoutées les unes aux autres dans une succession capricieuse comme des soupirs, des sanglots, des élans de cœur; c'est quelque chose d'intérieur qui n'a pas de formes ni de contours, et qui, loin de livrer aux sens ces assauts réitérés du rythme qui les ébranlent à la longue, traversent les organes, pour ainsi dire, sans les toucher, les engourdissent et les éteignent au profit de l'âme, qui, dégagée de leurs liens, oublieuse des temps et des lieux, se plonge dans des contemplations infinies. C'est quelque chose de fluide, d'éthéré, vaporeux et transparent comme la fumée de l'encens qui monte vers le ciel en se dissipant....

» Transportée de l'église au théâtre, descendu du ciel sur la terre, la musique, appelée à représenter, à peindre des actes, dut revêtir des formes plus charnues, plus terrestres, prendre du corps et de la couleur, se matérialiser, se consolider en quelque sorte. N'ayant plus à exciter seulement des souvenirs, des espérances, des rêves, mais se mêlant à l'agitation passionnée, ardente, imprévue de la vie réelle, elle dut elle-même chercher des effets plus précis, plus déterminés, plus saisissans. De ce moment le rythme acquit chaque jour une plus grande importance, jusqu'à Rossini, qui a fait révolution

sous ce rapport, qui a tiré du rythme des effets d'un dramatique inouï, et qui a été accusé pour cette raison par les meilleurs spiritualistes d'avoir employé des moyens mécaniques.....

» M. Chérubini a été loué pour avoir introduit dans le style sacré des formes tout-à-fait dramatiques. Nul n'a plus d'admiration que moi pour les chefs-d'œuvre de ce grand musicien; mais dussé-je être taxé d'impertinence, il me semble que les beautés dramatiques ne sont point à leur place à l'église. Les passions violentes, tumultueuses, les retours brusques, tout ce qui excite vivement l'attention, tout ce qui a l'air de tenir à une action, tout ce qui émeut mes sens, tout ce qui me rappelle que je suis dans tel temps ou dans tel lieu, tout ce qui semble s'attaquer de front aux grands symboles de la tradition, et vouloir représenter directement ou traduire ses insondables mystères, tout cela, suivant moi, tend à localiser, à rétrécir, à contenir l'essor de la pensée religieuse; il vaut mieux souvent mettre l'esprit en voie de méditation et de laisser-aller, car il est des régions *ineffables*, que le sentiment ne peut visiter que seul, et où il n'aime pas à être ni accompagné, ni suivi. Voilà sans doute pourquoi tant de combinaisons de science, pourquoi des orchestres nombreux où toutes les nuances du son sont représentées, pourquoi des chœurs puissans, pourquoi tout cela, sous la main d'un homme de génie, ne suffit pas à égaler l'effet religieux d'une simple cantilène, chantée à l'unisson par de fraîches voix d'enfans. Voilà pourquoi, suivant moi, c'est surtout dans le plain-chant qu'il faut chercher la pure inspiration musicale du christianisme, inspiration naïve et grandiose, qui seule peut se plaire sous les voûtes nues des vieilles cathédrales, qui seule se marie et s'harmonise avec la marche grave et lente des prêtres, la sainte obscurité du lieu, les vitraux colorés, les saints sculptés, et même la pierre, seule capable de répondre aux accens pleins et retentissans de l'orgue, instrument vraiment religieux, dont la voix mâle et l'allure majestueuse est loin d'être remplacée par la souplesse et la prestigieuse vivacité de nos orchestres. Il faut ces tuyaux longs comme des colonnes pour articuler dignement le cantique sacré, et le faire pleinement résonner à l'autre bout de l'édifice

colossal qui s'ouvre à des populations entières. Si nous avons besoin de mettre en cause le système actuel d'instrumentation, il faudrait avouer que pour la puissance et l'éclat, nos flûtes et nos hautbois font une assez triste figure à côté de ces énormes tuyaux alimentés par huit ou dix vastes soufflets. Du reste, le caractère, la dimension de nos instrumens actuels sont parfaitement en harmonie avec la nature des lieux et des solennités où ils sont employés; leur place est au théâtre, comme la place de l'orgue est dans le temple. C'est toute une autre série de passions, de sentimens, d'idées et d'intérêts qu'il s'agit de mettre en jeu; d'autres beautés doivent en jaillir, assorties au public tout différent qui les recherche: c'est donc une phase de l'art toute nouvelle qu'il faut étudier dans l'opéra. Dans un prochain article, nous essaierons de jeter un coup-d'œil sur le genre de musique qui appartient au génie propre de notre époque, sur l'opéra et la symphonie, et sans prétendre, bien entendu, devancer sur ce point l'initiation du génie, nous basarderons quelques conjectures sur les développemens que des circonstances morales et matérielles, que des applications encore inusitées, pourraient amener un jour. Mais avant d'aborder cette question, il nous a semblé à propos de rendre du moins un dernier hommage à ces productions anciennes où l'élévation passionnée de l'inspiration a suppléé aux ressources de l'art, et qui exciteraient encore aujourd'hui l'admiration, si l'indifférence religieuse, si l'agitation turbulente de notre vie, laissaient encore quelque accès chez nous aux émotions recueillies et mystiques du christianisme. »

BEAUTÉS POÉTIQUES DU *DIES IRÆ*.

L'auteur de la *Littérature des Offices divins*, Paris 1829, in-8°, après avoir montré que les proses et hymnes sacrées renferment tout ce que le génie poétique peut inspirer de plus brillant, développe ainsi les beautés de *Dies iræ* (1).

(1) V. tom. VII, p. 24, et ci-dessus p. 142.

« Le *Dies iræ* est un monument de génie ; c'est une production sombre et terrible, remplie d'images effrayantes. Le début prépare l'âme à de grandes et terribles impressions que justifient les strophes suivantes : elles tracent une peinture lamentable des diverses circonstances du jugement dernier. L'auteur fait entendre les sons de la trompette redoutable ; la solitude des tombeaux en est troublée ; les morts effrayés s'avancent vers le trône de l'Éternel.

*Tuba mirum spargens sonum
Per sepulchra regionum
Coget omnes ante thronum.*

Il représente la nature frappée de stupeur ; la mort épouvantée ; les hommes secouant la poudre de leurs tombeaux pour aller répondre au Juge suprême.

*Mors stupebit et natura
Cum resurget creatura
Judicanti responsura.*

Moment fatal et terrible ; déjà le Juge suprême est sur son trône, le livre de vie est ouvert ; toutes nos actions y sont écrites ; plus de secrets : ils vont paraître au grand jour ; rien ne restera impuni.

*Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur
Undè mundus judicetur.
Judex ergò cum sedebit
Quidquid latet apparebit
Nil inultum remanebit.*

A la vue de son juge, l'homme se trouble, la terreur le saisit, sa voix expire sur ses lèvres ; le juste même n'est pas rassuré.

*Quid sum miser tunc dicturus?
Quem patronum rogaturus,
Cum vix justus sit securus?*

Il cherche un protecteur, un patron, un intercesseur ; mais qui osera élever la voix pour lui ? Saisi d'effroi, il s'adresse à son Juge lui-même :

*Rex tremendæ majestatis
 Qui salvandos salvas gratis
 Salva me fons pietatis.
 Recordare, Jesu pie,
 Quòd sum causa tuæ viæ,
 Ne me perdas illâ die.*

Comme ces expressions *Rex tremendæ majestatis* peignent fortement la Majesté terrible dont la vue seule fait frémir le pécheur? Quelle admirable et touchante simplicité dans ces mots : *Recordare, Jesu pie, quòd sum causa tuæ viæ!*

Le pécheur confus, atterré, ose à peine ouvrir la bouche; mais il se rappelle les bontés du Seigneur, et s'écrie : *Recordare, Jesu pie!* Quel mot touchant! quel plus beau titre donner au Sauveur des hommes! Bientôt le pécheur exprime son repentir, son visage se couvre de rougeur, les sanglots soulèvent sa poitrine, il invoque de nouveau la clémence de son Dieu.

*Ingemisco tanquàm reus,
 Culpâ rubet vultus meus,
 Supplicanti parce, Deus.*

Il rappelle ensuite à son Sauveur les actes de miséricorde qu'il a exercés sur la terre : il a pardonné à une pécheresse, il a entendu la prière du larron crucifié à côté de lui; il a donné à tous les hommes l'espoir du salut.

*Qui Mariam absolvisti
 Et latronem exaudisti,
 Mihi quoque spem dedisti.*

Frémissant à la seule vue des flammes éternelles, pénétré de son indignité, il se recommande de nouveau à la miséricorde de son divin Maître, et le conjure de le sauver des feux que sa colère réserve aux réprouvés. « Recevez-moi, Seigneur, parmi vos brebis, ne me » confondez pas avec les boucs. » Il proteste de nouveau de son repentir, il se prosterne aux pieds de son souverain Juge, et s'écrie : Oh! quel jour de douleur, quel jour de larmes que celui où, sorti du tombeau, l'homme attend son jugement au milieu de l'univers en flammes! O Jésus, Dieu de bonté, daignez lui pardonner, accordez-lui le repos éternel ! »

Preces meæ non sunt dignæ :
Sed tu bonus fac benigne ,
Ne perenni cremer igne.
Inter oves locum præsta
Et ab hædis me sequestra ,
Statuens in parte dextrâ.
Oro supplex et acclinis
Cor contritum quasi cinis
Gere curam meæ finis.

Sans doute, on pourrait désirer ici plus de force et de pureté dans l'expression. Mais quelle peinture admirable du cœur d'un pécheur ! des mouvemens divers qui l'agitent ! Comme la crainte, l'espérance, l'humilité se succèdent dans cette âme épouvantée ! Quel trait de génie que le retour de cette pensée qui commence cette excellente prose !

Lacrymosa dies illa
Quâ resurget ex favillâ
Judicandus homo reus !
Huic ergo parce, Deus !

Combien ces derniers mots sont touchans ! Plus le pécheur est effrayé, plus son sort lui paraît redoutable, plus il est persuadé que la bonté de Dieu ne l'abandonnera pas dans un si grand péril.

Remarquez bien que c'est au milieu des mondes enflammés que la scène se passe ; c'est sur ce théâtre terrible que l'auteur du *Dies iræ* a placé l'homme tremblant ; c'est à la vue de tant de prodiges qu'il se prosterne aux pieds du trône de l'Éternel. Cette riche et heureuse prosopopée produit la plus profonde impression. »

VIES DES SAINTS DU DIOCÈSE DE PARIS.

PAR M. L'ABBÉ HUNKLER. — *Paris, à la librairie classique et de piété de A. Poilleux, quai des Augustins, n° 57 (1).*

C'est une heureuse idée que d'avoir réuni dans un seul recueil la vie des saints du diocèse. Sans doute, tous les saints nous appartiennent, mais ceux-là semblent être plus particulièrement les nôtres, qui ont combattu sur le même terrain que nous. Leur mémoire nous environne de toutes parts; partout où nous passons, ils y ont passé, et leurs traces y sont empreintes : ici, c'est une rue qui porte leur nom; là, c'est l'église où reposent leurs cendres; le tombeau de la fille de Nanterre se cache sous les dentelles de Saint-Etienne, et la blanche capote des sœurs grises, nous redit la vie de Vincent-de-Paule. Chacune de leurs vertus semble s'être rendue sensible dans quelque monument, pour parler sans cesse à nos regards, et nous prêcher l'imitation de leurs exemples. Et telle est cependant l'indifférence de l'habitude, que chaque jour nous prononçons leurs noms, sans qu'ils éveillent en nous d'autre idée que celle d'une place ou d'un temple de pierre.

Mais d'autres ont eu plus de mémoire; le souvenir de l'homme de bien se perpétue sous la cabane du pauvre. Venez dans les campagnes, vous l'y trouverez embelli de toutes les richesses de l'imagination, de toute la poésie de la reconnaissance; il est dans la source où le malade vient boire sa guérison, dans l'écorce d'un arbre qui produit des cures merveilleuses, dans une croix de bois que le temps n'a pu renverser; il est partout enfin où nous trouverons ce qu'on appelle des superstitions populaires. Ainsi les conquérans ont passé; ils avaient fondé des empires, écrit leurs histoires sur les marbres de leurs tombeaux; leurs empires se sont écroulés, les années ont effacé leurs épitaphes; mais le juste a mis sa mémoire dans la fontaine qu'il a bénie, dans le chêne à l'ombre duquel il s'est reposé, et la fontaine coule toujours et le chêne verdit tous les ans. Heureux ceux qui boivent à la source que le juste a bénie, et qui se reposent sous l'arbre qu'il a planté!

(1) *Revue Européenne*, n° 22, tom. VI, p. 506.

Félicitons monsieur Hunkler d'avoir réveillé en nous le souvenir de ces âmes pieuses et bienfaisantes qui nous ont laissé le parfum de leur sainteté. Rien ne forme l'homme à la vertu comme l'exemple de la vertu ; on est plus fort quand on a sous les yeux les victoires des autres , leur vie se reflète dans notre vie , et plus on découvre de justes , plus on sent s'ennoblir en soi la qualité d'homme , plus on s'attache à la religion. Quelle que soit la vertu dont on ait besoin , on trouve toujours un homme qui l'a pratiquée ; quelle que soit la position où l'on ait à combattre , il en est qui l'ont sanctifiée : Geneviève était bergère , et Louis IX s'asseyait sur le trône de Clovis.

Les époques sont-elles rudes , la foi éteinte , les royaumes en révolution ? Que de saints vivaient au cinquième et sixième siècles , alors que les hérésies répandaient leur venin sur les brebis du Seigneur , alors que l'idolâtrie défaillante , tentait un dernier effort , jetant aux bêtes du cirque la chair palpitante des martyrs , alors que l'empire ébraulé changeait à tout instant de maître , ignorant , s'il avait plus à craindre des barbares qui l'envahissaient , ou de ses propres généraux qui s'entre-déchiraient dans son sein. « Hélas ! » disait Vincent-de-Paule , nous voyons la guerre de tous côtés ! » guerre en France , guerre en Espagne , en Italie , en Allemagne , » en Suède , en Pologne , en Hibernie , dont les pauvres habitans » sont transportés en des montagnes et des rochers presque inac- » cessibles. L'Ecosse tremble , l'Angleterre s'agite. Guerre enfin » par tous les royaumes et misère partout!.... Le paysan sème , mais » il ne sait pas s'il pourra recueillir ; les armées viennent qui mois- » sonnent , pillent , enlèvent tout , après cela que faire ? » Et il nous l'enseigne ce qu'il faut faire ; et il met le doigt sur toutes les blessures pour nous montrer comment on les ferme. Ses actions nous apprennent la manière de servir Dieu dans les temps de calamités publiques ; il va dirigeant et fondant des hôpitaux , rachetant les captifs , convertissant les infidèles , répandant partout le pain de la vie humaine , avec le pain de la parole de Dieu. Tantôt il se jette aux pieds du maître d'alors , et d'une voix entrecoupée de sanglots , après la peinture des malheurs de la France , il demande la paix pour sa patrie. Tantôt , au milieu de l'assemblée des grands du siècle , il s'écrie avec la liberté d'un apôtre : « Ces » pauvres laboureurs ne vivent qu'à la sueur de leurs fronts , et ils » nous donnent leurs travaux. Tandis qu'ils se fatiguent ainsi pour » nous nourrir , hélas ! nous cherchons l'ombre , et nous nous re-

» posons sous un toit solide. Dans nos missions mêmes ne som-
 » mes-nous pas à l'abri des injures de l'air. Eux , au contraire,
 » supportent le vent , les pluies , les intempérances des saisons.
 » Voulez-vous que je vous dise , mes frères ? Quand je porte un
 » morceau de pain à ma bouche , je me dis à moi même : misé-
 » rable , as-tu gagué le pain que tu vas manger ? le pain qui te
 » vient du travail de ces pauvres. Faisons donc comme Moïse ; le-
 » vons continuellement les mains au ciel pour eux , et si nous né-
 » gligeons de les servir , ils pourront nous dire : Vous êtes la cause
 » de nos misères ! »

Quand j'entends ces paroles dans la bouche d'un saint person-
 nage , je me demande ce qu'ont dit de plus les philanthropes de nos
 jours , à quelle tribune fut jamais portée une pétition plus élo-
 quente ; à quelle source peuvent se puiser de plus énergiques en-
 seignemens. J'entends de tous côtés les belles théories des phi-
 losophes , les brillans calculs des économistes , mais je cherche
 vainement leurs œuvres , et j'aperçois partout les reliques de saint
 Vincent-de-Paule.

Ce sont les souvenirs de ces vertus presque oubliées que M. Hun-
 kler est venu réveiller en nous ; son œuvre n'est pas une œuvre
 de littérature , une spéculation de librairie , mais une œuvre de
 conscience , et comme il le dit lui-même , *sans prétention aucune*.
 Espérons que l'exemple qu'il a donné sera suivi par d'autres , et que
 bientôt chaque diocèse de France pourra montrer avec joie le glo-
 rieux recueil de la vie de ses saints.

LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE NAMUR ,

A L'OCCASION DE SON ARRIVÉE DANS SON DIOCÈSE.

JEAN-ARNOLD , par la miséricorde divine et l'autorité du
 St.-Siège apostolique , évêque de Namur. — *Au vénérable clergé
 et à tous les fidèles de notre diocèse , salut et bénédiction dans
 le Seigneur.* — Nos Très-Chers Frères , c'est avec des senti-
 mens mêlés de crainte et de confiance , que nous arrivons au
 milieu de vous et que nous vous adressons pour la première
 fois la parole.

En effet, comment ne tremblerions-nous pas, N. T. C. F., en considérant l'étendue de nos obligations et le poids du fardeau qui va peser sur nous? En acceptant l'épiscopat nous devenons comptables à Dieu de vos âmes, et malheur à nous, si une seule d'entre elles venait à périr par notre faute; le souverain Juge nous en demanderait un compte rigoureux, au jour de son redoutable jugement. L'Esprit-Saint *menace d'un jugement plus sévère ceux qui auront été préposés aux autres* (1). Les plus grands saints ont frémi à la seule pensée des jugemens de Dieu. Un saint Paul, qui avait tant fait pour Jésus-Christ, qui avait annoncé son nom et son Évangile aux nations et aux rois de la terre et lui avait gagné des peuples sans nombre, ce vase d'élection craint *qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit compté lui-même au nombre des réprouvés* (2); animé des mêmes sentimens, le grand St. Augustin témoigne une si vive crainte des jugemens de Dieu, qu'elle lui fait demander instamment à son peuple le suffrage de ses prières. « Quoique nous soyons au-dessus de vous, disait-il aux fidèles » d'Hyppone, nous nous considérons comme étant sous vos » pieds, par la crainte dont nous sommes saisi; ce qui cause » en nous ces vives alarmes, c'est la connaissance que nous » avons que la place que nous occupons nous oblige à rendre » à Dieu un compte plus rigoureux de notre administration (3). » N'eussions-nous à répondre que de nous-même, dit-il encore, hélas! ce serait déjà de quoi nous faire trembler; mais » ayant de plus à répondre du salut de chacun de vous, quelles doivent être nos frayeurs? Nous vous en conjurons, ne » nous refusez donc pas le secours de vos prières, afin que, » paraissant avec une sainte confiance au tribunal de J.-C., » nous ne soyons point repris et condamnés pour vous (4). »

Il est vrai que le Seigneur a attaché de grandes grâces à l'é-

(1) *Judicium durissimum his qui presunt fiet.* Sap. VI, 6.

(2) *Ne cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* I. Cor. IX, 27.

(3) *Serm. 146.*

(4) *Serm. 15.*

piscopat; mais il est également vrai que *celui à qui on aura donné beaucoup, on lui demandera aussi beaucoup* (1), et la grandeur des dons qu'il aura reçus sera la mesure du compte qu'il faudra qu'il en rende; de là vient que St. Grégoire-le-Grand nous assure « plus nous aurons reçu de Dieu, comme ses ministres, plus nous serons sévèrement jugés, et la rigueur de ses jugemens croît à proportion des grâces que nous recevons (2). »

Jugez après cela, N. T. C. F., si nous avons sujet de vous faire part de nos craintes et de réclamer le secours de vos prières? Quoi! les plus grands Saints, les colonnes de l'Eglise tremblent et nous ne craindrions pas, nous ne tremblerions pas, nous qui n'avons ni leur science, ni leurs mérites, ni leurs vertus, et qui avons les mêmes obligations à remplir! Comme eux, nous devons être tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Nous devons, suivant la pensée du prophète Ezéchiel, *fortifier les brebis qui sont faibles, guérir celles qui sont malades, bander les plaies de celles qui sont blessées, relever celles qui sont tombées, chercher celles qui sont perdues* (3).

Nous devons défendre l'honneur de Dieu et les droits de son Eglise, et être comme *un mur dans la maison d'Israël*. Nous devons conserver intact le dépôt de la foi, montrer aux fidèles le chemin de la vérité; notre vie, suivant le saint Concile de Trente, doit être pour les peuples une exhortation à la piété et une leçon vivante de toutes les vertus (4); en un mot nous devons être *la lumière du monde et le sel de la terre*.

Eh! fût-il jamais époque où toutes ces qualités furent plus nécessaires que dans celle où nous vivons? Dans les beaux siècles de l'Eglise qui ont produit les Saints dont nous venons de citer les paroles, la religion de Jésus-Christ était en honneur; sa doctrine et ses lois étaient observées; ses ministres étaient

(1) Luc. XII, 48.

(2) Hom. in Evang.

(3) Ezech. XXXIV, 4.

(4) Sess. XXII, de Reform.

respectés; et aujourd'hui cette même religion est vilipendée, ses saintes maximes, ses lois sont méprisées; ses ministres sont outragés, calomniés, et, pour comble de douleur, ce ne sont plus des infidèles ou des hérétiques, ce sont ses enfans qui se rendent coupables de ces attentats; enfans ingrats et dénaturés, ils s'acharnent à déchirer le sein de leur mère!

Mais si tout ce que nous venons de dire est capable de nous effrayer, nous avons, d'une autre part, des motifs de nous encourager. Et d'abord, nous savons que Celui qui nous appelle est infiniment riche en grâces et en miséricorde, et qu'il a promis de ne pas abandonner les pasteurs de son Eglise. Déjà nous avons plusieurs fois éprouvé les effets de sa bonté et de sa providence, et nous sommes assuré que le bras du Seigneur n'est pas raccourci. *Jésus Christ était hier*, dit l'Apôtre, *il est aujourd'hui*, et *il sera dans les siècles*. Nous nous abandonnons donc à lui et nous avons la confiance que nous ne serons pas confondu.

Ce qui augmente en nous cette confiance, c'est que nous avons l'espoir le mieux fondé que c'est la volonté de Dieu qui nous a élevé aux redoutables fonctions de l'épiscopat. Car, N. T. C. F., nous n'avons désiré ni recherché cette haute dignité; nous avons même fait tout ce qui dépendait de nous (permettez-nous de vous le dire) pour nous y soustraire, et nous n'avons consenti à l'accepter, que lorsque nous ne pouvions plus la refuser, sans manquer à l'obéissance que nous devons au Vicaire de Jésus-Christ. Notre promotion n'est donc le résultat d'aucun crédit, d'aucune recommandation humaine, mais l'effet de la volonté de celui à qui le Sauveur a dit : *Paissez mes brebis, paissez mes agneaux*. Dès-lors il nous semble que nous avons le droit de demander à Celui qui nous envoie, et qui fait servir les plus faibles instrumens à l'exécution de ses adorables desseins, tous les secours dont nous avons besoin, et que nous pouvons les espérer avec une pleine et entière confiance.

Nous avons cependant encore un autre motif bien propre à ranimer notre courage et à dissiper notre inquiétude, et notre crainte, c'est l'état du diocèse que nous sommes appelé à gouverner.

Nous avons le bonheur d'y rencontrer un clergé zélé et instruit, qui connaît ses devoirs et les remplit, qui comprend la nécessité de s'unir à son évêque et de lui obéir; à la tête de ce clergé se trouve le prêtre le plus respectable, qui a gouverné ce diocèse avec prudence et sagesse pendant la vacance du siège, et qui veut bien continuer à travailler avec nous. Nous trouvons un séminaire florissant, où les jeunes lévites se forment, à l'ombre du sanctuaire, aux vertus et aux sciences de leur saint état. Nous trouvons plusieurs autres établissemens précieux formés par la charité des fidèles et les soins des personnes qui y sont préposées et les dirigent : des prêtres aussi habiles qu'instruits et pieux élèvent dans la crainte du Seigneur une jeunesse docile sur laquelle reposent nos plus douces espérances; d'humbles frères des écoles chrétiennes travaillent avec un zèle digne des plus grands éloges, à préserver l'enfance des mauvaises doctrines et des mauvais exemples; de saintes religieuses s'associent en quelque sorte à notre ministère; elles prient, elles instruisent, elles prodiguent aux pauvres et aux malades les soins de la charité la plus active.

Nous trouvons un peuple attaché à la foi de ses pères, et fidèle à remplir des devoirs qu'elle prescrit, des magistrats intègres qui honorent la religion et la pratiquent, et en qui nous sommes assuré de trouver toujours la ferme volonté de seconder nos efforts pour le bien, et de s'unir à nous pour faire tout ce qui est utile.

Voilà, N. T. C. F., ce qui nous encourage et nous console. Forts de tous ces motifs, et nous confiant entièrement à la divine miséricorde, nous allons mettre la main à l'œuvre, et nous dévouer tout entier au troupeau qui nous est confié. Oui, N. T. C. F., nos soins, notre travaux, notre santé, notre vie même est à vous, et nous osons dire, à l'exemple de l'Apôtre des nations, que *non-seulement nous sommes disposé à sacrifier ce que nous avons, mais encore ce que nous sommes, prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang et à devenir anathème, s'il le faut, pour le salut de vos âmes* (1).

(1) II. Cor. XII, 15. Rom. IX, 3.

Cependant, N. T. C. F., nous ne pouvons nous acquitter de notre tâche sans vous; nous réclamons donc votre soumission et votre coopération: nous sommes en droit de vous dire avec saint Pierre Chrysologue, que puisque nous consentons à nous charger d'un si lourd fardeau pour votre salut, vous devez écouter nos avis et ne jamais devenir rebelles à la loi de Dieu.

C'est à vous que nous nous adressons en premier lieu, très-chers et bien-aimés coopérateurs, respectable clergé de ce diocèse, c'est vous surtout qui devez nous aider dans nos pénibles fonctions, c'est par vous que nous devons travailler au salut du peuple, et sans vous, sans votre coopération, il nous serait impossible de remplir nos devoirs. Aussi comptons nous entièrement sur votre dévouement et votre soumission, pour marcher dans un même esprit d'union et de charité, nous revêtant, *comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, de douceur, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité* (1), et le Dieu de paix et de charité sera avec nous.

Et vous, peuple fidèle, troupeau chéri, que le souverain Pasteur des âmes nous a confié, vous nous aiderez aussi à porter le fardeau de l'épiscopat, vous l'adoucierez même et par votre docilité à notre voix et par les ferventes prières que vous adresserez pour nous au Père des lumières sans qui nous ne pouvons rien; car *l'accroissement n'est l'ouvrage ni de celui qui plante, ni de celui qui arrose, mais de Dieu seul.*

A CES CAUSES, nous ordonnons ce qui suit :

1^o Le dimanche qui suivra la publication de notre présente lettre pastorale, on chantera avant la Messe paroissiale, dans toutes les églises de notre diocèse, l'hymne *Veni Creator* avec l'oraison *Deus qui corda Fidelium.*

2^o Pendant un mois, à dater de la même publication, chaque prêtre ajoutera aux oraisons de la Messe la collecte *de Spiritu Sancto*, au lieu de la collecte *Deus Refugium*, qu'on récitera de nouveau après le mois écoulé.

(1) Coloss. III, 12.

3° Pendant le même espace de temps, les dimanches et fêtes, après les Vêpres ou après le Salut, on récitera également ou l'on chantera dans toutes les églises le Ps. XC : *Qui habitat in adjutorio Altissimi* avec l'oraison *pro Episcopo*.

Puisse le Père des miséricordes écouter favorablement les vœux que nous allons lui adresser tous ensemble; puisse-t-il répandre l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions sur le troupeau et sur le pasteur! Alors notre ministère portera ses fruits : nous vous commanderons et vous obéirez, nous vous précéderons dans la voie du salut, et vous nous suivrez; et après avoir marché de concert ici bas, nous nous réunirons dans le séjour de la bienheureuse éternité.

Notre présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises paroissiales et autres de ce diocèse, le dimanche après sa réception.

Donné à Namur, dans notre résidence épiscopale, sous notre seing et le contre-seing du secrétaire de l'évêché, le 26 juin 1833.
— † J. A. Évêque de Namur. — *Par Mandement* : N. GENGLER, secrétaire.

OBJECTIONS CONTRE LA PLURALITÉ DES MONDES.

La pluralité des mondes combattue par des argumens tirés de la physique et de l'astronomie moderne (1).

La lune est nécessairement l'astre que nous devons le mieux connaître, puisque c'est celui dont nous sommes le moins éloi-

(1) Extr. des *Annales de Phil. Chrét.* n° 36, tom. VI, pag. 470. — Beaucoup de personnes non moins pieuses que doctes regardent le système de la pluralité des mondes comme peu orthodoxe, et entraînant avec lui de dangereuses conséquences. Voir Feller, *Observations phil. sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes*, n° 206, et les notes du cardinal Gerdil sur le *Poème de la Religion du cardinal de Bernis*, Parme 1795.

gnés. Considéré de la lune, notre globe offrirait un admirable spectacle, attendu qu'il est treize fois plus grand que cet astre. Tandis que la terre roule paisiblement autour de son axe, elle montre tour à tour les continens, les mers, les fleuves, les montagnes de son double hémisphère, pendant que les régions des pôles avec leurs montagnes de glace, et les cimes chargées de neige de l'Himalaya, des Andes et des Alpes étincellent comme des émeraudes ou comme les cristaux d'un lustre sous les rayons du jour.

On sait que, si la terre n'était pas environnée de son atmosphère, le phénomène de la vie ne pourrait pas s'y produire; cette atmosphère sert à la fois de conducteur à la chaleur et à la lumière: et cela est si vrai que quoiqu'elle ait environ 50,000 milles de haut (16,000 lieues), nous ne pouvons vivre même à une élévation de 6000 milles (2000 lieues) en ligne perpendiculaire; car à cette hauteur, les cimes des montagnes sont invariablement couvertes de glaces éternelles, jusques dans les latitudes les plus chaudes; or, l'observation a fait voir que la lune est privée d'atmosphère (1); d'un autre côté elle ne saurait avoir les mers, que certains observateurs égarés par des illusions d'optique, lui ont attribuées; car, s'il y avait des mers dans la lune, l'attraction de la terre étant douze fois plus grande que la sienne occasionnerait l'inondation de la portion de cet astre qui se trouve la moins éloignée de nous. Ainsi donc, la lune étant à la fois privée d'eau et d'air, ne saurait avoir des animaux ou des végétaux.

Ces observations sont également applicables aux autres planètes, où au surplus le phénomène de la vie ne pourrait exister, alors même qu'elles ne seraient pas privées d'air respirable.

Mercure qui, après les planètes télescopiques, est la plus petite de notre système, et qui en est aussi la plus pesante, serait vitrifiée ou calcinée par la proximité du soleil, sous l'ex-

(1) MM. Laplace, Arago et Francœur affirment également que la lune n'a point d'atmosphère. Voyez la *Mécanique céleste* du premier, et l'*Uranographie* du dernier.

trême densité de sa matière. Il faudrait pour que des êtres humains pussent naître ou se conserver au milieu d'une si épouvantable chaleur, que ce fussent autant de statues de basalte.

Vénus est plus éloignée, et elle est d'une dimension à peu près égale à celle de notre globe. On espérait qu'on lui trouverait un satellite ou une atmosphère à son fameux passage par le disque du soleil en 1769; mais les espérances ont été trompées. Les astronomes qui croient à la pluralité des mondes planétaires, supposent que Vénus et Mars, étant les moins éloignées de la terre et les deux astres qui lui ressemblent le plus, doivent avoir des habitans à peu près semblables à ceux de notre globe. Comme ils assurent avoir reconnu des glaces sur les régions pôlaires de Mars, ils pensent que les régions tropiques de cette planète, sont assez chaudes pour que le phénomène de la vie puisse s'y produire, tandis que les régions pôlaires de Vénus sont assez froides pour pouvoir posséder des animaux et des végétaux. La fausseté de ces hypothèses est si évidente qu'il serait superflu de chercher à la démontrer (1).

« On peut affirmer, dit un des rédacteurs de l'*Encyclopédie moderne*, qu'il n'y a pas d'atmosphère sensible autour de la lune. N'y ayant pas d'atmosphère, il ne peut y avoir de liquides à sa surface; car on démontre en physique que les mers, et en général les liquides qui sont sur la terre, se réduiraient en vapeurs sans le poids de l'atmosphère qui les comprime. Tout devant se passer de même sur la lune, on en conclut qu'il n'y a ni eau, ni fluide quelconque, puisque les observations ne prouvent pas qu'il y ait plus de vapeurs que d'atmosphère. De là la difficulté de concevoir des phénomènes de météorologie et de végétation analogues à ceux que nous observons sur notre globe. Toutes ces circonstances physiques réunies font conclure que la lune ne saurait être habitée par des êtres animés, semblables à ceux qui peuplent la terre, attendu qu'ils ne pourraient s'y nourrir, ni y respirer, ni par conséquent y vivre. En général, le télescope nous représente la lune comme

(1) *Revue Britannique*, année 1830.

une masse solide dans toutes ses parties, mais fort aride et fort tourmentée à sa surface. Bouguer a trouvé par expérience que la lumière de la pleine lune est environ trois cent mille fois plus faible que celle du soleil. Aussi cette lumière, rassemblée au foyer des plus grands miroirs, ne produit-elle point d'effet sensible sur le thermomètre (1).

L'homme ne pourrait évidemment subsister dans Mercure, où la chaleur est sept fois plus forte qu'ici pendant nos étés, ni dans Saturne, où il fait quatre-vingts fois plus froid que dans nos hivers. Ces présomptions que les planètes sont habitées comme l'est la terre, sont donc de vagues préjugés qui ne reçoivent aucun fondement, soit de l'observation, soit du raisonnement : il faut les abandonner à ceux qui aiment à se repâtrer de chimères et d'illusions (2).

Terminons cet article par la réflexion judicieuse d'un astronome anglais sur la place avantageuse qu'occupe la terre dans le système solaire (3). « En examinant l'état général du système solaire, il est impossible de ne pas remarquer tous les avantages de la position qu'y occupe la terre placée entre les orbites de Mars et de Vénus. Si elle eût été plus rapprochée du premier, les glaces et les neiges du pôle auraient envahi les régions tempérées, et forcé la race humaine d'occuper exclusivement la zone torride. D'un autre côté, si elle eût été plus près de Vénus, la chaleur aurait été si intense, que les régions tropiques n'auraient plus présenté qu'une zone ardente, et tous les animaux fuyant sa température embrasée seraient venus se grouper sous les deux pôles : là, séparés par des régions infranchissables, ils seraient restés aussi étrangers les uns aux autres que s'ils eussent appartenu à des planètes différentes. Ainsi donc une main bienfaisante semble avoir tout fait pour l'homme en lui assignant le premier rang sur notre globe, et en donnant à cette planète la place la plus avantageuse du système solaire. »

H. D. C.

(1) *Encyclopédie moderne* de Courtin, vol. xv, pag. 370.

(2) *Idem.*, vol. xvi, pag. 398.

(3) *Revue Britannique*, 1830.

VISITE AUX MERS DU SUD,

ET EN PARTICULIER AUX ILES WASHINGTON ET SANDWICH (1).

Superstition des habitans de ces îles. — Deux classes d'hommes. — Alimens défendus, purs ou impurs. — Sorciers, devins, sacrifices humains. — Immoralité des néophytes protestans de ces îles.

M. Stewart, qui s'était déjà fait connaître par un livre sur les îles Sandwich, où il avait résidé quelques années en qualité de missionnaire, vient de publier une relation en deux volumes de son voyage dans les mers du Sud. Les deux tiers du premier volume ne contiennent que quelques incidens du voyage et les observations de l'auteur sur le Brésil, le passage autour du cap Horn, du Chili et du Pérou.

Nous n'avons pas à nous occuper des événemens qui ont rapport à ces différens pays. Mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur présentant, d'après ce voyage, un tableau des progrès qu'a faits la civilisation dans les îles Washington et dans l'Archipel des îles Sandwich, situées dans la partie du monde que les nouveaux géographes appellent la *Polynésie*.

Le 26 juillet 1829, le vaisseau *le Vincennes*, commandé par le capitaine Finch, atteignit la plus orientale des îles de Washington, groupées dans le voisinage des îles du marquis de Mendocce, et confondues souvent avec elles sous le nom général de Marquises. Mais, quoique la découverte de ces dernières îles remonte à 1595, le groupe des îles de Washington ne fut aperçu qu'en 1791 par le capitaine Ingraham de Boston, qui leur donna le nom qu'elles portent maintenant. Voici la description générale de ces îles faite par M. Stewart.

« Les îles de Washington sont au nombre de trois, savoir : Huahuka, Nukuhiva ou Nunhtva, et Vapou, et forment un triangle par leur position respective. Elles sont situées entre le 8° 38' et le 32' de latitude méridionale, et le 139° 20' et le 140° 10' de longitude occidentale de Greenwich. Huahuka est la plus orientale du groupe; Nukuhiva est située à vingt milles de distance direc-

(1) Extr. des *Annales de Phil. Chrét.*, n° 35, t. VI, p. 461.

tement à l'ouest, et Vapou est à trente milles au sud, tout-à-fait en face de Nukuhiva. Nukuhiva ayant vingt milles de long, presque autant de large, et possédant trois ou quatre bons ports sur la côte, est la plus importante des trois, et la seule où viennent aborder les vaisseaux. C'est dans cette île que le commodore Porter, pendant la dernière guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, vint radouber les vaisseaux de son escadre qui avaient éprouvé de grands dommages.

» Les habitans sont, aujourd'hui comme alors, dans l'état sauvage, et leurs anciennes mœurs n'ont subi aucune modification; si ce n'est peut-être que la corruption s'est accrue parmi les naturels établis sur les côtes, par suite des relations qu'ils entretiennent avec les blancs *des contrées civilisées* qui viennent débarquer sur ces rivages. »

Les vues sages et honorable du gouvernement des États-Unis, en envoyant un de ses vaisseaux visiter ces archipels, sont ainsi expliquées dans un ordre du jour adressé par le capitaine Finch aux officiers et à l'équipage du *Vincennes* quelques jours avant d'arriver aux îles de Washington : « Notre mission, disait le capitaine, est de nature complexe. Nous devons avant tout avoir en vue de garantir de la part des aborigènes une sécurité parfaite à nos compatriotes, qui, traversant les mers dans un but honorable, sont quelquefois forcés de venir mouiller dans ces îles afin d'y renouveler leurs provisions d'eau et de vivres. Ensuite nous devons réclamer ceux des nôtres qui, par insouciance et légèreté, ou par des motifs blâmables, se sont fixés sur ces plages; puis nous devons montrer les progrès moraux qu'a faits notre nation, afin de donner à ces peuples une haute idée de notre caractère national. Il faut que le contraste qui frappera leurs yeux les invite à la louable imitation de nos mœurs et de nos coutumes.

» Pour obtenir ces résultats, il faut mettre de la réserve et de la circonspection dans notre conduite; il faut restreindre nos prétentions et nos exigences; déployer sans vanité ni arrogance les avantages supérieurs de notre condition; nous comporter toujours avec franchise et loyauté; réprimer une inconvenante curiosité; nous abstenir d'une familiarité coupable, surtout avec les femmes des naturels, et ne point les traiter comme un peuple vaincu et soumis. »

Le capitaine recommande ensuite aux officiers et à l'équipage de ne point descendre à terre sans uniforme et sans armes; il défend

qu'aucun naturel, ni homme ni femme, ne soit introduit à bord, et il finit ses instructions en disant que si, après les entrevues qui auront lieu entre lui et les chefs de ces îles, il a l'assurance que l'équipage jouira d'une entière sécurité au milieu des aborigènes, il donnera la permission de débarquer et de visiter ces plages.

Ces instructions font beaucoup d'honneur au capitaine du *Vincennes*, et présentent un étrange contraste avec celles qu'on a coutume de donner aux vaisseaux qui vont en mission dans la mer Pacifique. Ce qui n'est ni moins remarquable ni moins digne d'éloges, c'est que, suivant le rapport de Stewart, l'équipage du *Vincennes* se conforma de tout point aux ordres du capitaine.

M Stewart donne des îles de Washington une description qui ne diffère que d'une manière très-peu sensible de celle des Marquises et des autres îles semées dans la mer Pacifique, dans lesquelles on ne trouve ni missionnaires ni établissements européens; mais les usages et les superstitions de ces peuples sont si curieux, que nous espérons qu'on ne lira pas sans intérêt les paragraphes suivants.

« Avant de remonter dans nos embarcations, dit M. Stewart, on nous donna à entendre que les chefs nous rendraient notre visite dans l'après-midi; le capitaine Finch invita alors les femmes à venir avec eux. On promit au capitaine que les femmes accompagneraient les chefs dans leur visite, s'il consentait à envoyer un bateau pour elles; car on nous apprit que les canots appartenant aux naturels étaient expressément interdits aux femmes par *Tabou*.

» C'est la première fois que nous nous sommes trouvés en contact avec un des traits saillans de la singulière superstition qui règne dans toute l'étendue de cet immense océan. Nous avons fait des questions sur l'existence de ces bizarres coutumes et sur leurs principaux caractères, et nous avons été assez heureux pour obtenir des réponses satisfaisantes.

» La population de ces îles est divisée en deux classes générales, la commune est la *Tabou*. Dans la classe commune sont compris toutes les femmes, quels que soient leur rang et leur condition, et tous les hommes qui sont à leur service en qualité de domestiques; la classe commune embrasse encore les individus du sexe masculin qui dans les places et lieux publics dansent et chantent pour les plaisirs des spectateurs. Car dans cette contrée on regarde comme un homme dégradé et indigne de tout respect celui dont la profession est consacrée à l'amusement et aux plaisirs de ses semblables. Tous les autres hommes composent la classe *Tabou*.

» Comme dans les autres archipels où règne cette singulière coutume, les restrictions du Tabou s'étendent pour la classe commune jusqu'aux habitations et à la nourriture. Les maisons des hommes de la classe tabou sont sévèrement interdites aux femmes et à tout individu de la classe subalterne ; conséquemment, les épouses des hommes tabou, les autres femmes et les serviteurs de la famille doivent habiter une maison particulière, soit pour prendre leur nourriture, soit pour préparer le repas de leur mari ou de leur maître. Mais quoique la demeure de l'homme tabou soit interdite à tout individu de la classe commune, celui qui appartient à la classe privilégiée a le droit d'entrer dans l'habitation des autres et de la visiter toutes les fois qu'il lui plaît.

» A l'égard de la nourriture, le fruit à pain, les noix de coco, les ignames, les divers mets qu'on obtient à l'aide de ces fruits mélangés, et la plupart des poissons de toute espèce, sont des alimens permis indistinctement aux deux classes ; mais ces alimens deviennent le partage exclusif de la classe privilégiée, aussitôt qu'ils ont été accidentellement placés dans un panier, une corbeille, ou tout autre meuble appartenant à un homme tabou. Cependant les bananes, la chair de cochon, de tourterelle, de sèche et de quelques autres poissons, sont expressément défendues à la classe commune.

» Tout ce qui a passé au-dessus de la tête et même de la main d'un homme tabou, quand même il serait assis ou couché, ne saurait servir à d'autres personnes. Enfreindre cette défense serait commettre un grand sacrilège, et suivant la croyance de ces peuples, celui qui se serait rendu coupable de ce crime appellerait sur sa tête la vengeance des dieux. Aussi, quand une infraction à cette coutume a lieu, que ce soit par accident ou avec intention l'individu qui a commis cette profanation, en consacrant à son usage particulier une chose tabou, devient un objet d'exécration, et son sang sera bientôt répandu en expiation de sa vanité, de sa présomption et de son imprudence. Tant que le coupable n'a pas porté la peine de son crime, les naturels croient que la personne qui a touché l'objet et en a ainsi fait une chose sacrée est en proie à des maux affreux, et qu'elle est menacée des plus grands malheurs.

» Si une femme s'assied sur un objet qui, ayant servi à l'usage d'un homme tabou, était devenu une chose sacrée, cet objet sera dès ce moment profané ; il n'aura plus aucune destination, et la femme, qui aura commis ce sacrilège, sera condamnée à mourir.

» En général, le plus grave inconvénient qui résulte de ces hi-

zarres coutumes, c'est qu'un objet, aussitôt qu'il est sacré, perd pour ainsi dire toute son utilité, et que son usage est désormais très-restreint. Par exemple si un homme tabou passe sa main sous une natte de lit, cette natte ne pourra plus servir à cet usage; mais on pourra s'en couvrir comme d'un manteau; on en pourra faire une voile de canot; quoiqu'un manteau et une voile qui auront passé sur la tête d'un homme ne puissent pas servir de natte de lit.

» Nous avons été témoins d'un exemple de ces usages superstitieux. Le capitaine Finch était occupé à distribuer des présents dans la maison de Haapé. Désirant offrir à l'épouse d'un des chefs un coupon d'étoffe de coton blanc, le capitaine a étendu le bras vers cette femme, en élevant l'étoffe au-dessus de la tête d'un homme assis auprès. Au même instant, cet homme a porté la main sur le coupon, et s'en est emparé en s'écriant avec vivacité : *Tabou!* L'interprète a dit au capitaine que cet objet était sacré, et que s'il avait l'intention de donner à l'épouse du chef un autre coupon d'étoffe, il devait avoir soin de ne point l'élever au-dessus de la tête des hommes.

» Je ne me souviens pas d'avoir ouï dire que les restrictions du tabou se soient jamais étendues à l'usage des canots dans les autres archipels de la mer Pacifique; mais il est certain que dans les îles Sandwich, tant que l'idolâtrie y régna, les canots n'étaient point du moins en général des objets sacrés. Il paraît que chez ces sauvages le principe du bien et du mal gît dans l'observance de ces superstitions; là est le régulateur des consciences et la principale loi du peuple. Au lieu d'imputer les calamités dont ils sont victimes à leurs vices et au dérèglement des mœurs, les naturels des îles Washington s'imaginent que les maladies et la mort, la famine et la guerre, et tous les malheurs qui pèsent sur eux, leur sont justement envoyés par la divinité pour les punir des violations de l'exigente et capricieuse loi du tabou. »

Outre la superstition du tabou, les îles de Washington abondent en imposteurs, en sorciers, en devins, accompagnés comme de coutume de leur affreux cortège, les sacrifices humains. Quelques-uns de ces charlatans vont jusqu'à s'arroger un caractère divin, et le sang de victimes humaines est quelquefois versé en leur honneur. Il serait difficile de déterminer jusqu'où va l'autorité des chefs: le gouvernement paraît être oligarchique. Là, chacun se fait le vengeur de l'injure qu'il a reçue, et il remédie selon ses moyens aux maux qui l'atteignent. Ces insulaires ont aussi coutume de se di-

viser par tribus qui se font continuellement la guerre. Le capitaine Finch les accuse d'avoir un grand penchant aux ruses et aux artifices.

Après avoir quitté les îles de Washington, le *Vincennes* prit le chemin des îles d'Otaïti, qu'on appelle maintenant Tahiti, où il arriva le 17 août. Les *Recherches sur les îles de la Polynésie* (Polynesian researches), d'Ellis, et un grand nombre d'autres publications, ont épuisé tout ce qu'il y avait à dire au sujet de cet archipel. Le livre de M. Steward n'offre donc rien de nouveau, si ce n'est en ce qui concerne les missionnaires établis dans ces îles.

C'est un des établissemens les plus vantés de la société des missions protestantes; il est curieux d'apprendre d'un protestant en quel état se trouvent les mœurs et les croyances dans ces îles dont on a tant parlé. Voici ce que l'auteur raconte de la reine de Tahiti, et de l'immoralité qui règne à la cour.

« Vers le soir du 6 septembre, la reine de Tahiti, sa tante, qui porte le titre de régente, et la reine douairière, escortées par plusieurs chefs et suivies par quelques hommes qu'on dit avoir les mœurs les plus dissolues, vinrent de Tahaa dans deux petites embarcations. Le lendemain matin, le capitaine Finch et quelques officiers du *Vincennes* allèrent faire aux reines une visite de cérémonie.

» La reine de Tahiti, dit M. Steward, est venue à bord avec son escorte, après s'être embarquée pour retourner à Tahaa. L'aspect et la tournure des individus qui composent sa suite, font un grand contraste avec la plupart des insulaires que nous avons vus soit aux îles de la Géorgie, soit en ces lieux; ils mettent à nu la profonde immoralité qui règne dans la maison de la reine, et effacent complètement la bonne opinion que la décence de son extérieur et ses manières à la fois polies et imposantes nous avaient fait concevoir de son caractère. »

Tel est le témoignage que rend un protestant des mœurs des nouveaux convertis. Il faut ajouter que la princesse régente et la reine douairière ont été excommuniées par les missionnaires protestans.

HISTOIRE DES ANCIENNES VILLES DE FRANCE ; *Recherches sur leur origine, sur leurs monumens, sur leur rôle historique ; par M. L. VITET, inspecteur-général des monumens historiques de France* (1).

Lors de la révolution de 1789, la France brisait complètement avec le passé. Comme le conquérant qui s'aventure en pays inconnu, elle brûlait ses vaisseaux, et des choses de la patrie ne gardait que ses armes. Un oubli profond n'était point même assez : haine et mépris pour le passé, telle fut la devise des novateurs. La réaction ne se borna pas à la politique. En même temps que les nobles et les prêtres fuyaient devant leurs persécuteurs, on démolissait les abbayes et les châteaux ; et, d'après le conseil du philosophe Condorcet, la précieuse collection de manuscrits des Bénédictins flamboyait en place de Grève, comme coupable de retracer les titres de la noblesse et du clergé. Ainsi l'architecture et l'histoire, ces témoins odieux, étaient condamnés au silence ou à la mort. Cette fièvre se calma ; mais on eut vraiment autre chose à faire que d'étudier les chroniques et de se livrer aux recherches d'archéologie.

Vint l'empire avec ses bruits de canon qui étourdissaient l'Europe, et ses bulletins de victoires qui énivraient notre jeunesse. Mauvais temps encore pour les antiquaires : çà et là, quelque marquis s'était remis à déchiffrer les parchemins ou les pierres tumulaires de ses aïeux ; mais la jeune France aimait mieux trouver ses titres aux champs de bataille. Enfin, après ces années de combat et leurs gloires ruinenses et meurtrières, la restauration nous fit de pacifiques loisirs ; on en profita. Tout portait aux études historiques : le besoin vivement senti de laisser dormir le feu des dernières années, les tendances de la monarchie qui sollicitait pour le drapeau blanc le reflet des anciennes gloires et des antiques souvenirs de la patrie, la vanité aristocratique affectant assez volontiers des allures chevaleresques, la pensée plus grave et plus sérieuse des hommes qui, dans la carrière des essais, voulaient s'appuyer sur l'expé-

(1) Paris, Alexandre Mesnier, rue Louis-le-Grand, n° 23. — *Revue Européenne*, n° 22, tom. VI, pag. 495.

rience, ce bâton des aveugles. Ainsi, en même temps que Marchangy, par le coloris de sa plume facile, s'efforçait de répandre le lustre de la poésie sur les traditions et les doctrines que sa voix sévère défendait devant les tribunaux, l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* ressuscitait le souvenir des franchises et de la lutte des communes, et prouvait que sur notre sol la liberté n'est point une nouvelle venue, née des orgies de 1793.

Les artistes ne sont point restés étrangers à ce mouvement des esprits. Désertant l'école de David et sa froide géométrie, les voilà qui s'éprennent de passion pour les vierges et les reines séculaires de nos vieilles cathédrales, qui s'extasient devant la naïveté et la puissance des œuvres du moyen âge.

Ce retour d'amour pour le gothique, bien que parfois poussé jusqu'au ridicule par l'exagération de la mode, est la réparation d'une longue injustice, l'indice d'une impartialité qui s'habitue à juger le passé sans haine, le gage d'un progrès dans la science. On comprend aujourd'hui que l'historien, désireux de connaître et de retracer le moyen-âge, ne doit point se faire l'écho des diatribes du dix-huitième siècle. Ce n'est point même assez pour lui de parcourir les chroniques et les manuscrits ; il doit lire aussi ces vastes épopées en granit que nous ont léguées nos pères ; ces innombrables et capricieux détails de leurs sculptures et de leurs bas-reliefs, leurs vitraux historiés. Ces pages brillantes mais fragiles qui nous racontent avec tant de charme les miracles des saints et les hauts faits des preux.

Au nombre des hommes qui ont le mieux compris toute l'importance de ces reliques des siècles, il faut placer M. Vitet, gardien *officiel* des monumens historiques de France ; il remplit sa mission avec amour, zèle, intelligence.

L'ouvrage qu'il offre en ce moment au public, est un vaste inventaire de ces trésors scientifiques en pierre et en marbre, que renferment nos anciennes cités. Chacune d'elles y trouvera sa place. La Normandie ouvre la marche, et cet honneur lui appartient à bon droit. Terre classique des églises et des châteaux, sa renommée, sous ce rapport, le dispute à celle des bords du Rhin. Toutefois, nous craignons que M. Vitet ne lui fasse une part trop grande. Les deux premiers volumes sont consacrés à une seule ville, Dieppe. Quelle interminable série exigeraient de pareils développemens ! nous voudrions voir retranchées de l'ouvrage, plusieurs pages où les personnes figurent plus que les choses, et qui rappellent la prolixité

de *l'Ermité en province*. Cette longueur est le seul défaut que nous puissions reprocher à cette publication remarquable.

Et encore, l'excuse ne manque point à l'auteur. Dieppe, qui jadis arma des flottes et compta jusqu'à soixante mille habitans, aujourd'hui, déshérité de son opulence et de sa gloire, maltraité par l'Océan lui-même qui a comblé ses ports de sable et de cailloux; Dieppe sollicitait l'historien et l'inspecteur ministériel, à signaler les injustices de la fortune et de la renommée à son égard; les deux volumes de M. Vitet, sont à la fois un hymne à sa gloire passée et un plaidoyer pour sa misère actuelle. Il a donné de longs développemens aux expéditions maritimes des Dieppois, et il revendique pour de hardis navigateurs, sortis jadis de leur port, la priorité ou au moins la simultanéité dans plus d'une découverte dont d'autres se sont attribué l'honneur. Les documens curieux qu'il publie à ce sujet intéressent vivement la gloire nationale. Les hauts faits de nos anciens marins sont trop oubliés aujourd'hui. Le souvenir s'en est perdu dans les désastres et les ruines de nos colonies et de nos vaisseaux, sous la république et l'empire, et puis tous les noms des victoires se turent devant les noms d'Austerlitz et de Marengo; mais il est bon cependant, quand l'occasion s'en présente, de rappeler ce que nous avons été sur mer, pour montrer ce que nous pourrions être.

M. Vitet signale dans son travail plus d'un acte de vandalisme ou d'incurie coupable. Espérons que les censures de ce *moniteur*, qui tient à la foi sa mission de la science et de l'autorité, ne seront point inutiles, et qu'en même temps que sa voix éveillera la sollicitude du gouvernement pour préserver nos monumens historiques d'une ruine complète, les villes ou les particuliers qui les possèdent se montreront plus jaloux de leur conservation.

SUR LA DÉFINITION DE L'HOMME.

L'auteur des *Vrais Principes opposés aux erreurs du dix-neuvième siècle* a adopté la définition de l'homme de M. de Bonald : *L'homme est une intelligence servie par des organes*, définition que Bossuet appelait de ses vœux, qui est, en partie, renouvelée de Platon et traduite presque mot à mot de saint Augustin. M. J., l'un des rédacteurs de *l'Ami de la Religion*, avait, à ce sujet, blâmé l'ouvrage que nous venons de nommer, et avait dit que cette définition

de l'homme qui n'est pas nouvelle, est fautive en philosophie et dangereuse et erronée en théologie. Cette assertion avait étonné bien des personnes ; car, à coup sûr, la définition de M. de Bonald s'harmonise bien mieux avec les enseignemens de la foi sur l'homme que celle qui a régné quelque temps dans les écoles et qui est, du reste, presque partout abandonnée. Mais la pensée de M. J. lui était toute particulière, elle n'était point celle du journal où il l'a consignée ; car l'*Ami de la Religion* vient de publier, en leur entier, les observations par lesquelles l'auteur des *Vrais Principes* a cru devoir défendre sa définition ; nous allons nous-mêmes répéter ces observations qui sont remarquables par leur clarté et qui jettent un nouveau jour sur un point qui nous paraît d'une haute importance dans l'enseignement de la philosophie.

« Sans doute cette définition n'est pas nouvelle. L'homme a su de tout temps qu'il était composé d'un corps et d'une âme, et cette vérité a dû se retrouver dans toutes les définitions des philosophes. La nouveauté ne pouvait être que dans une expression plus noble et plus concise, et c'est là ce qui avait acquis à la définition qui nous occupe de nombreux et honorables suffrages.

» Peu importe, au fond, dans quels termes on définisse l'homme, pourvu que l'on retrouve toujours dans sa définition ce qui est de foi catholique, c'est-à-dire une créature composée d'une âme raisonnable et d'une chair humaine, *ex anima rationali, et carne humanâ subsistens*. Toute définition qui nous montrera dans l'homme un corps et une âme, un corps formé du limon de la terre, et une âme intelligente qui le vivifie et le régit, ne sera ni fautive en philosophie, ni erronée en théologie.

» Or, dire que l'homme est une intelligence servie par des organes, n'est-ce pas indiquer clairement, et sous une expression très-heureuse, l'unité de personne, la distinction de l'esprit et de la matière, leur union et leurs relations intimes ? Qu'y a-t-il dans cette définition qui se refuse au développement le plus orthodoxe ? Elle dit tout, mais en abrégé, comme une définition doit le dire. Si l'intelligence est servie par des organes, elle est donc unie à ces organes ; elle forme donc avec eux une seule personne, composée d'un corps et d'une âme ; car la matière seule ne peut jamais former une personne, et nous voyons assez que l'esprit seul ne la forme pas non plus en nous, puisqu'il n'agit pas seul, que la définition nous le montre assujéti à se servir de la matière ; ne pouvant par conséquent penser que par l'entremise du cerveau, ni sentir

que par le moyen des sens. L'*union* intime des deux substances est donc clairement indiquée, encore que le mot n'y soit pas. Hé quoi ! l'esprit humain est-il si peu pénétrant qu'il faille tout exprimer et tout décrire ? L'homme est-il si inconnu à lui-même qu'il ne puisse se reconnaître dans ses traits les plus essentiels et les plus caractéristiques ? Non, l'homme peut être véritablement et noblement défini, *recte et nobiliter definiri posse*, une intelligence servie par des organes, dit un théologien très-connu, et dont on ne contestera pas l'autorité, M. Bouvier.

» Cette définition commence par ce qu'il y a de plus noble en nous, ainsi que le veulent expressément saint Augustin et Bossuet. Le premier remarque, au sujet de la définition qui appelle l'homme *un animal raisonnable*, qu'il est plus conforme au langage de l'Écriture d'employer le mot d'*âme* que celui d'*animal*, et plus convenable de désigner l'homme par ce qu'il a de meilleur, *cum à parte meliore totum appellari placet, id est ab animâ*. Bossuet fait la même observation dans son *Traité de la Connaissance de Dieu*, et c'est d'après de si grandes autorités que M. de Bonald a pu dire : « que la définition qui appelle l'homme un animal raisonnable ne distingue pas assez cette noble créature... ; qu'elle renverse l'ordre de nos facultés en nommant la partie qui reçoit le mouvement avant celle qui le communique : qu'elle renverse l'ordre éternel des êtres, en plaçant la matière avant l'esprit.

» Il est utile de remarquer aussi que le temps apporte des modifications dans l'acception des mots ; à mesure que le monde vieillit, les esprits deviennent plus délicats : des expressions bonnes jadis ne sont pas supportables aujourd'hui. Le mot *animal*, par exemple, qui fait naître chez nous l'idée de l'abrutissement et de la stupidité, ne rappelait chez les anciens que l'idée d'un être doué d'une âme et différent de la plante : *Pecora animam habent, et animalia vocantur; non enim vocarentur animalia nisi ab anima*, dit saint Augustin. Mais ce mot, loin de réveiller à présent l'idée de ce qui a une âme, réveille au contraire l'idée de ce qui n'en a pas et par conséquent ne peut entrer dans la définition de l'être le plus excellent du monde visible, du roi de la nature, du chef-d'œuvre de la création.

» M. J. blâme la définition de Platon ; mais saint Augustin l'adopte, et Bossuet ne la désapprouve pas. Voici ses paroles : « On peut dire que le corps est un instrument dont l'âme se sert à sa volonté, et c'est pourquoi Platon définissait l'homme une âme se servant du corps. »

» M. J. allègue saint Thomas; mais ce grand docteur examine la définition de Platon en philosophe et non en théologien. Il ne dit pas qu'elle soit *erronée* en théologie, mais seulement qu'elle est contraire aux principes d'Aristote, qu'il suivait avec toutes les écoles de son temps.

Pour nous, qui ne sommes plus sous l'autorité du *péripatétisme*, nous pouvons dire, sans crainte d'erreur que *l'homme est une intelligence servie par des organes*. Tous les traits qu'on lancerait contre cette définition retomberaient sur saint Augustin; car lui aussi a défini l'homme :

Anima rationalis, mortali atque terreno utens corpore (1).

» Cette définition, disent les annotateurs du *Dictionnaire théologique* de Bergier, est un peu plus noble que celle des philosophes qui appelaient l'homme un animal raisonnable. Elle met à couvert M. de Bonald contre toute attaque *théologique*, comme les raisonnemens les plus solides peuvent le mettre à couvert de toute attaque *philosophique*. — *Journal des Flandres*, n° 198.

BREF DE SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI

A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

Gregorius PP. XVI.

« Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem.

» Litteras quas una cum nonnullis ex venerabilibus Fratribus istius regni episcopis die 22 aprilis anno superiori dedisti, ac per venerabilem Fratrem nostrum Emmanuelem cardinalem episco-

Grégoire XVI, Pape.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons lu avec des sentimens de bienveillance la lettre que vous nous écrivîtes le 22 avril de l'année dernière, de concert avec plusieurs de nos vénérables Frères les évêques

(1) *De moribus*, Ecclesie cath., c. 27.

pum Tusculanum pœnitentiarum majorem nobis adferendas curasti, animo perlegimus benevolo. Novum quippe ibidem et illustre testimonium nacti sumus pastoralis zeli, et fidei atque observantiæ in hanc apostolicam sedem, quibus te, collegasque tuos mirifice affectos apprime jam noveramus. Illæ porro traditæ fuerunt nobis in eam curam cogitationemque jamdiu incumbentibus, ut ex more institutoque sanctæ hujus sedis, *illo habito*, juxta Zosimi pontificis verba, *pondere examinis, quod ipsa rei natura desiderabat*, omnes Ecclesiæ filios opportune edoceremus, quidnam de tristissimo illo argumento, de quo et in eadem epistola agebatur, sit ex sacrarum scripturarum, sanctiorisque traditionis disciplina prædicandum. Memores enim ex prædecessoris nostri Leonis Magni monitu, *tenuitatem nostram Ecclesiæ præsidere sub illius nomine, cujus fides errores quoslibet impugnat*, probe intelligimus, in nobis speciatim commissum esse, *ut omnes conatus nostros causis impendamus in quibus universalis Ecclesiæ salus possit infestari*. Id nos, Deo bene juvante, atque auspice in primis Virgine sanctissima fidenter peregrimus, da-

de France, et que vous avez pris soin de nous faire remettre par notre vénérable Frère Emmanuel, cardinal, évêque de Tusculum, grand-pénitencier. Cette lettre nous a offert une nouvelle et éclatante preuve du zèle pastoral, de la foi et du respectueux attachement pour ce Siège apostolique, dont nous savions parfaitement que vous et vos collègues vous êtes profondément pénétrés. Au moment où votre lettre nous est parvenue, nous donnions depuis long-temps nos soins et toute notre application à ce que, conformément à l'usage et à la pratique du Saint-Siège, après avoir mûrement pesé, selon l'expression du Pape Zozime, *ce que requièrait la nature même de la chose*, nous puissions instruire à propos tous les enfans de l'Eglise du jugement qu'il faut porter, d'après la doctrine des lettres sacrées et de la sainte tradition, touchant ces malheureuses questions, qui font aussi le sujet de votre lettre. Avertis par ces paroles de saint Léon-le-Grand, notre prédécesseur, que *notre faiblesse gouverne l'Eglise au nom de Celui dont la foi combat toutes les erreurs*, nous comprenons bien que notre charge spéciale est de consacrer tous nos

tis solemnî Assumptionis ipsius die ad catholici orbis antistites encyclicis litteris, quibus sanam, et quam sequi unice fas sit, doctrinam pro nostri officii munere protulimus. Dedit voci nostræ vocem virtutis Pater luminum, in quem spem omnem conjeceramus: easque alacriter, religiosè, studiosè que ubique receptas fuisse, gratulabundi testati sunt et sacrorum antistites, et viri ex universis ordinibus commendatiores. Imo auctores ipsi fautoresque consiliorum, de quibus præcipue querebamus, ad quos mittendas eas litteras curavimus, publice denuntiarent, se ab incæptis illico cessasse, ne voluntati nostræ obsisterent. Quæ quidem declaratio eam illico nobis spem indidit, sincere ipsos, plene, absolute, omnique depulsa ambiguitate judicio nostro paruisse, idque luculentioribus quoque monumentis fore in posterum testaturos ea fide, qua se erga Christi vicarium incensos toties disertissime professi sunt. Hæc sane perjucunda spes animum nostrum in summa temporum difficultate pro rei sacræ incolumitate sollicitum erexerat: at dolorem adhuc injiciunt, quæ etiam nunc perferuntur in vulgus. Humilibus proinde precibus oculos manusque ad auc-

efforts aux affaires où le salut de l'Eglise universelle se trouve compromis. C'est ce que nous avons fait avec confiance, aidé du secours d'en haut, et particulièrement sous les auspices de la très-sainte Vierge, en adressant, le jour solennel de son Assomption, aux évêques de l'univers catholique, la lettre encyclique dans laquelle nous avons exposé, suivant le devoir de notre charge, la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre. Le Père des lumières, en qui nous avons mis toute notre espérance, a rendu notre voix une voix forte et puissante: notre encyclique a été reçue partout avec joie, avec empressement, avec des sentimens religieux, comme nous l'ont attesté, avec action de grâces, et les évêques et les personnages les plus recommandables dans tous les ordres de la société. Bien plus les auteurs eux-mêmes et les partisans des projets qui faisaient surtout l'objet de nos plaintes, et auxquels nous avons eu soin d'envoyer l'encyclique, ont déclaré publiquement qu'ils se désistaient à l'heure même de leurs entreprises, pour ne pas s'opposer à notre volonté.

Cette déclaration nous inspira d'abord la confiance qu'ils

torem et consummatorem fidei Jesum attolimus, ut præbente ipso omnibus cor docile, *ortos in Ecclesia strepitus*, ut verbis S. Cœlestini pontificis utamur, *compressos tandem pacatissimâ ratione fuisse gratulemur*. Communia in tantum finem vota, consilia, et studia ingeminet cum aliis istius regni spectatissimis religionis zelo episcopis, quos singulari benevolentia affectu complectimur, fraternitas tua, cui dum hanc rescribimus epistolam nostræ in te voluntatis testem, cœlestia quæque dona adprecamur, atque apostolicam benedictionem peramanter imperitumur.

» Datum Romæ apud sanctum Petrum, die 8 maii anni 1833, pontificatûs nostri anno III.

GREGORIUS PP. XVI. »

Et in dorso erat inscriptio :
Venerabili fratri Paulo Theresiæ Davidi archiepiscopo Tolosano. Tolosam.

Concordat cum originali :

P. T. D.,
archiepiscopus Tolosanus.

avaient obtempéré à notre jugement avec sincérité, pleinement, absolument, sans aucune sorte d'ambiguïté, et que dans la suite ils en donneraient des témoignages plus convaincans, avec les sentimens de foi dont ils ont dit souvent, et dans des termes les plus expressifs, qu'ils étaient animés pour le Vicaire de Jésus-Christ. Cet espoir si doux avait relevé notre âme : alarmée du péril de la religion, dans l'extrême difficulté des temps ; mais ce qu'on répand encore aujourd'hui dans le public nous jette de nouveau dans la douleur. Nous levons donc avec d'humbles prières nos yeux et nos mains vers Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de la foi, afin que, donnant lui-même à tous un cœur docile, nous puissions nous féliciter, selon l'expression du Pape saint Célestin, de ce que *les bruits qui se sont élevés dans l'Eglise ont été calmés de la manière la plus paisible*. Pour attendre un but si important, redoublez, avec les autres évêques du royaume, que distingue éminemment leur zèle pour la religion, et que nous embrassons dans les sentimens d'une singulière affection ; redoublez, mettez en commun vos vœux, vos conseils, vos soins, véné-

nable Frère, à qui nous adressons cette lettre comme un témoignage de nos sentimens particuliers, en demandant à Dieu pour vous tous les dons d'en haut; et en vous donnant, dans l'effusion de notre cœur, notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 8 mai 1833, la troisième de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI. »

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN SUISSE (1).

En Suisse aussi l'esprit du siècle s'essaie à affaiblir la religion et à troubler l'Église. Sur ce sol de liberté, on cherche à opprimer et à enchaîner le clergé. Des gouvernemens nouveaux, créés aux cris de libertés et de progrès des lumières, veulent aujourd'hui dominer et asservir : on n'en a que trop d'exemples dans le canton d'Argovie, où l'autorité principale intima, le 9 février 1832, à M. Stockman, curé de Vohlenschwyl, l'ordre de marier un de ses paroissiens avec sa cousine germaine, sans avoir de dispense ecclésiastique pour cet empêchement dirimant. Le curé refusa la bénédiction nuptiale, comme il le devait; et ayant consulté son évêque, le prélat lui défendit formellement de passer outre, en lui faisant connaître qu'il ne pourrait, sans encourir la suspension, unir les deux individus qui n'avaient pas de dispense. M. l'évêque communiqua, le 26 janvier, à l'autorité la défense qu'il avait faite; il en exposa les motifs, et fit remarquer que le treizième chapitre de la constitution d'Argovie garantissait aux catholiques le libre exercice de leur religion. L'autorité civile s'obstina à soutenir son ordre, et, le curé ayant refusé d'y obtempérer, elle dé-

(1) *L'Ami de la Religion*, n° 2131; extr. du *Catholique* de Spire.

clara la cure vacante, annonça par des circulaires le jour de l'installation d'un nouveau curé, et nomma, en attendant, un jeune prêtre nommé Borner pour faire les fonctions. On demanda au pasteur les clefs de l'église, en lui signifiant qu'elle serait fermée à tout ecclésiastique, hormis Borner, et que les capucins, entre autres, seraient expulsés par la force armée s'ils se présentaient. Borner répondit à l'idée qu'on avait de lui, il bénit le mariage, et, déclaré suspens par son évêque de toute fonction sacerdotale, il osa célébrer la messe le dimanche, en présence, au plus, de huit à dix personnes. La même autorité statua, le 30 juillet 1832, qu'à l'avenir un de ses délégués assisterait aux élections des doyens, et, minutieuse et taquine dans son dépit, elle enleva aux religieux capucins le privilège, qu'ils avaient depuis des siècles, de recevoir de la poste leurs envois francs de port.

A Lucerne, ancien canton catholique, on voulut aussi se mettre à la hauteur du siècle. Au mois d'août 1830, M. l'évêque souhaitant administrer le sacrement de Confirmation dans quelques paroisses principales, et ayant à consacrer quelques églises nouvellement construites, en prévint l'autorité, qui mit la chose en sérieuse délibération. Le résultat fut une autorisation formelle donnée à M. l'évêque pour administrer la confirmation et consacrer des églises; mais, comme une si généreuse concession pouvait avoir les plus dangereuses conséquences pour le repos public, il fut statué que le prélat serait accompagné dans sa tournée d'un commissaire du pouvoir assisté d'un sergent de ville, et avec les couleurs du pays.

Le septième dimanche après la Pentecôte 1832, un capucin estimé, le père Alexandre Schmid, prêcha à Boot, canton de Lucerne, sur l'évangile du jour, pour prévenir ses auditeurs contre les faux prophètes. Peu après, l'autorité principale du canton chargea le père gardien de signifier au prédicateur qu'il eût à quitter le canton dans le plus bref délai. C'est ainsi qu'en agissait un gouvernement constitutionnel et libéral, sans permettre à un homme de se défendre, sans lui faire connaître ni son crime ni ses accusateurs, sans même savoir son nom; car on demandait en même temps au gardien quel était pro-

prement l'accusé, que dans les notes officielles on avait faussement désigné sous le nom de Vital Brandschorrer. Deux cent seize personnes estimables, parmi lesquelles se trouvaient sept fonctionnaires publics de la paroisse, présentèrent au gouvernement une requête où l'on attestait n'avoir rien entendu, dans le sermon en question, qui fût contre les lois, ou contre l'autorité, ou contre la religion et les mœurs. Ce fut inutile : l'autorité persista dans la mesure arbitraire qu'elle avait prise. Depuis, le sermon a été imprimé exactement tel qu'il avait été prononcé, et le mérite de la diction comme la sagesse des pensées ont trouvé partout des approbateurs. Un ministre protestant fort capable disait à ce sujet, dans une feuille publique, que le sermon méritait d'être lu pour l'ordre et la clarté : « Je n'hésiterais point, ajoutait-il, à le prononcer tel qu'il est, en retranchant seulement ce qui ne convient point à une chaire protestante ; grand Dieu, si pour un sermon pareil on doit être banni, il y a long-temps qu'on eût dû me bannir. » Néanmoins ce n'est pas le seul prédicateur qui ait été traité de la sorte dans les nouveaux cantons catholiques.

Plusieurs des nouveaux gouvernemens de la Suisse ont daigné apposer leur *placet* à la bulle de jubilé de Grégoire XVI. En revanche, la religion et l'Écriture sont impudemment attaquées ou tournées en ridicule par des feuilles que ces gouvernemens protègent ou soldent. Ces mêmes feuilles injurient et calomnient les prédicateurs, ou bien font de leur mieux pour avilir le Pape, les évêques et le clergé. Le dimanche n'est plus un jour de repos pour les dépositaires du pouvoir ; ils ne peuvent se résoudre à suspendre ce jour-là leurs travaux législatifs, et ils tiennent leurs grands conseils pendant le temps même des offices. Il est permis de concevoir des alarmes sur cette marche de plus d'un gouvernement, et sur la tendance des journaux, rédigés par les plus jeunes têtes, ou par des sociétés libérales très-prononcées. Le clergé offre cependant de justes sujets de consolation ; il lutte, autant qu'il lui est possible, contre de si funestes dispositions. Docile à ses évêques, il se montre, à de légères exceptions près, digne de sa haute mission. Ces exceptions, on ne les rencontre guère que dans l'é-

vêché de Saint-Gall. M. l'évêque de Coire, vieillard vénérable, veille avec sollicitude sur son troupeau. Il s'est armé d'une juste sévérité contre les factieux d'Uznach, qui demandaient avec opiniâtreté un synode, pour avoir occasion de réaliser leurs plans d'innovation. M. l'évêque de Lausanne est un prélat plein de piété; il donne une attention particulière à l'éducation des élèves du sanctuaire, et convoque tous les ans une partie de son clergé pour assister à de pieux exercices qui ont lieu au séminaire, et où le vertueux évêque ne manque pas de se trouver et d'encourager ses prêtres par ses exemples et par ses paroles. A la tête du nouvel évêché de Bâle est un prélat distingué par ses vertus; mais son zèle est bien souvent entravé. Il n'a pu encore former de séminaire, quoiqu'en vertu des transactions faites on dût lui en procurer un, et quoiqu'il n'ait pas épargné pour cela les démarches: il n'a point été écouté.

Le peuple se montre attaché à la religion; les déclamations des feuilles libérales, et tous les moyens de séduction, n'ont pu encore altérer son caractère. A Vohlenschwyl, quand le pasteur fut revenu, il arriva de plusieurs paroisses au gouvernement des requêtes où on l'avertissait de se donner de garde d'empiéter sur les droits et les libertés de l'Église catholique. Dans plusieurs cantons, il s'est formé des associations qui, sous des noms divers, ont pour but de veiller sur les dangers qui menacent les droits de la religion et de l'Église, de conférer ensemble sur les moyens de les détourner, d'y travailler, soit par la presse, soit par des pétitions; de combattre les mauvais livres et les mauvais journaux, de faire circuler des productions écrites dans un bon esprit.

Le jubilé accordé par le Saint-Père a eu d'heureux résultats. Les évêques ont profité avec empressement de cette occasion de réchauffer le zèle et la piété. A la clôture du jubilé, M. l'évêque est lui-même monté en chaire à Fribourg, et a exhorté les fidèles à conserver les fruits des grâces qu'ils avaient reçues. La cérémonie fut très-édifiante. Quand Celui qui commande aux vents et aux flots le voudra, la tempête présente se calmera, et la tranquillité sera rendue à l'Église.

INSTALLATION DES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES (1).

Nous avons déjà parlé de la résurrection en France de l'ordre des Bénédictins (2). Cet événement inattendu, comme toutes les œuvres de Dieu, parce que leur conception, aussi mystérieuse que celle des êtres vivans, échappe aux regards de l'œil humain, a rempli le monde d'étonnement, et l'Eglise d'une joie vive et profonde. A peine en effet le bruit s'en était-il répandu, que l'installation des Bénédictins a eu lieu à Solesmes, avec cette solennité grave et calme dont la religion se plaît à environner dès leur origine toutes les entreprises qu'elle bénit et qu'elle consacre. On ne lira donc qu'avec beaucoup d'intérêt la relation suivante de cette touchante cérémonie que nous empruntons à la *Tribune catholique*

« Le 11 juillet, jour auquel les Bénédictins français célèbrent la translation de saint Benoît, avait été choisi pour l'ouverture de la maison de Solesmes. La veille, arriva M. l'abbé Ménochet, chanoine et vicaire-général du Mans, lequel avait été chargé par l'évêque diocésain de le représenter dans cette grande occasion. Il fut reçu à la porte claustrale par M. l'abbé Guéranger, élu prieur, le jour même, par la communauté. On conduisit le grand-vicaire à la chapelle intérieure, pendant que le chœur chantait le cantique de Zacharie : *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité son peuple dans sa miséricorde.* Tout le reste de cette journée se passa dans une grande joie.

» Le lendemain matin, à huit heures, commença la cérémonie de la réconciliation de l'Eglise. Le nombreux clergé qui s'était réuni à Solesmes fit processionnellement le tour extérieur des murs sacrés que l'officiant purifiait par une aspersion solennelle. On parcourut en cet ordre tous les lieux réguliers, le chapitre, le réfectoire, la cuisine, le dortoir, et c'était, certes, un beau spectacle, que de voir circuler majestueusement dans les cloîtres et les corridors déserts du monastère, cette longue file de prêtres, en habits sacerdotaux, qui faisaient retentir les hymnes du roi-prophète sous ces voûtes muettes depuis tant d'années. Le cortège sacré reparut enfin aux portes de l'église qui, cette fois, s'ouvrit devant lui pour se refermer encore, tandis que le célébrant accomplissait les aspersions intérieures.

(1) *L'Union*, n° 211. (2) Ci-dessus, p. 82.

» La réconciliation de l'église étant achevée, le clergé partit, sous l'étendard de la croix, pour se rendre à la paroisse de Solesmes. C'était là qu'étaient réunis les futurs Bénédictins. Alors ils entendirent le beau cantique des Juifs au retour de la captivité, et l'on eût dit que toutes les paroles en avaient été composées exprès pour ce beau jour où le Seigneur relevait si miraculeusement le sanctuaire de la solitude.

« *Quand le Dieu de nos pères, chantaient les lévites, a daigné mettre fin à la captivité de son peuple, nos cœurs ont été comblés de* »
 » consolations. Notre bouche s'est remplie d'allégresse, notre langue a »
 » éclaté en transports. On s'est mis à dire parmi les nations : Le Sei- »
 » gneur est vraiment avec eux. Oui, le Seigneur est vraiment avec »
 » nous, et c'est là ce qui nous enivre de bonheur. O Dieu, qu'il dis- »
 » paraisse notre esclavage, comme le torrent qu'un vent brûlant a des- »
 » séché ! Qui sème dans les larmes, moissonne dans la joie : naguères, »
 » les pleurs du laboureur arrosaient la semence sur ses tristes sillons, »
 » le jour est arrivé, où, devenu moissonneur, il s'avance triomphant, »
 » et courbé sous le poids de ses gerbes. »

« La procession étant arrivée aux portes de l'église du couvent, on commença un répons en l'honneur de saint Pierre, apôtre, sous l'invocation duquel le monastère fut placé il y a huit cents ans. Ce chant terminé, il se fit un silence; alors l'officiant commença l'hymne au Saint-Esprit, durant laquelle il conduisit successivement à leurs stalles le prieur élu et ses confrères. Les frères convers furent également installés par lui dans la chapelle qui devait leur servir de chœur.

» De retour à l'autel, M. l'abbé Ménochet adressa aux futurs Bénédictins et au peuple immense qui se pressait autour de lui une touchante allocution. Il parla des regrets du pontife que l'état de sa santé privait du bonheur de présider une aussi intéressante solennité; il dit les espérances de l'Église, la consolation des fidèles, les heureux auspices sous lesquels s'élevait l'établissement, et finit par exhorter les membres de la communauté à la pratique des vertus du saint état qu'ils embrassaient. Certes, il était beau d'entendre ces paternelles paroles sortir de la bouche d'un ancien du sanctuaire, d'un des glorieux confesseurs qui soutinrent de si héroïques combats dans la rade de Rochefort, et que Dieu semblait avoir conservé tout exprès pour voir encore reflourir de nouveaux rejetons de cette impérissable foi dont il fut l'athlète et presque le martyr il y a quarante ans.

» La messe conventuelle commença ensuite, et nul ne saurait rendre la joie qui transporta l'assemblée pendant la célébration des saints Mystères. Ces chants religieux, cet encens, ces ornemens sacrés, cette pompe, tout cela autour d'un autel dépouillé depuis si long-temps; ces quatre-vingts statues de Germain Pilon et de ses disciples, immobiles

et comme attentives dans leurs niches ; les souvenirs des vieillards , l'admiration des enfans , le bonheur rayonnant sur tous les visages , rien ne manquait pour faire de cette cérémonie une des plus imposantes et à la fois des plus gracieuses dont on ait gardé la mémoire.

» Avant la communion , le diacre reçut le baiser de paix du célébrant , le transmit au sous-diacre qui vint l'apporter au chœur où les Bénédictins s'embrassèrent fraternellement. Au pied de l'autel les frères convers se donnèrent la même marque de charité avant de recevoir le pain des anges. Ce spectacle touchant attendrissait tous les cœurs et nous reportait aux premiers temps de l'Eglise , temps merveilleux dont une si vive image s'est conservée dans les mœurs du cloître.

» Le sacrifice étant accompli , le clergé se rendit en pompe à la chapelle intérieure. Là , le prêtre officiaut prit sur l'autel le ciboire des saintes hosties , et aussitôt commença une majestueuse procession du Saint-Sacrement qui fit lentement le tour du cloître. Enfin , on rentra dans l'église , et la glorieuse Eucharistie fut mise en possession de son nouveau tabernacle.

» Ainsi se terminèrent les pompes de ce grand jour. La foule s'écoula en silence , pénétrée d'un recueillement profond ; tout le monde sentait que quelque chose de grand venait de s'accomplir et que les nouveaux Bénédictins avaient eu raison de chanter ces belles paroles : *Le Seigneur est vraiment avec nous , c'est là ce qui nous enivre de bonheur.* »

La plupart des journaux libéraux de Paris ont dit leur mot sur le nouvel établissement de Solesmes , mais sans pouvoir se rendre compte ni de l'esprit qui inspire ces nouveaux moines ni du but qu'ils se proposent. Un seul de ces journaux , dans lequel on rencontre souvent des pensées élevées et qui attestent l'impartialité de ses rédacteurs , *l'Europe littéraire* , a semblé entrevoir ce que promettait de grand , d'utile et de louable une institution fondée sur le principe d'association , et qui par son caractère religieux exclut les petites passions des académies et les misères du journalisme. Après avoir dit que , s'il y a eu en Europe une réaction terrible contre le catholicisme , que si parmi nous tout a été brisé , les corporations religieuses supprimées , les biens du clergé confisqués , que si cette colue dévastatrice a eu ses excuses dans les abus , « le mouvement ré-

» volutionnaire n'en a pas moins été une bataille , un pêle-mêle
 » avengle où toutes les institutions anciennes ont été ébran-
 » lées , sans que rien de solide ait été fondée ; » *l'Europe lit-*

téraire ajoute les réflexions suivantes : « Et , par exemple ,
 » *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, et les quelques
 » douzaines de sociétés philologiques que nous avons actuelle-
 » ment , n'ont pas succédé avec avantage aux nombreuses cor-
 » porations des Bénédictins qui couvraient la France et qui ,
 » sur tous les points du sol , amassaient des trésors de science
 » et d'érudition. Pour ces laborieux solitaires, le culte des idées
 » était une religion , non une affaire de gloriole ou d'intérêt ;
 » le titre de Bénédictin était une fonction , un office , et non
 » une sorte de décoration bonne à ajouter à d'autres honneurs.
 » Le couvent était un atelier de travail scientifique, ordonné ,
 » réglé , rattaché à un ensemble , non une réunion accidentelle
 » d'hommes livrés à tous les plaisirs et à toutes les affaires du
 » monde venant de temps en temps causer ensemble , se faire
 » les uns aux autres d'insignifiants rapports sur d'insignifiants
 » travaux , et recevant , à chaque séance , un jeton de pré-
 » sence. Les académies ont remplacé les couvens , et l'on est
 » déjà dégoûté des académies. Maintenant c'est le règne du jour-
 » nalisme. Tout se traduit en journal. Le journal est aujour-
 » d'hui le seul moyen d'élaboration et de communication pour
 » les idées : on ne lit plus , on ne fait plus que des journaux.
 » Or , qu'est-ce qu'un journal , sinon une corporation irrégu-
 » lière dont la science est le prétexte , l'industrie le but (1) ,
 » et dont le plus souvent le véritable caractère est la *coterie*
 » philosophique , politique ou littéraire ? Sous le rapport du
 » travail intellectuel , le monastère est le symbole d'une so-
 » ciété bien assise , ayant son but , sa croyance d'avenir , tra-

(1) Il y a sans doute d'honorables exceptions , et il y en aura pro-
 gressivement davantage à mesure que la société nouvelle se pénétrera
 de l'esprit religieux. La presse deviendra elle-même , comme moyen de
 répandre l'instruction , un des grands instrumens de la civilisation chré-
 tienne , ainsi que le clergé catholique aux États-Unis en fait déjà l'ex-
 périence. Les ordres religieux s'en serviront de la même manière , et
 ce ne sera qu'entre leurs mains que cet immense levier remuera le monde ,
 non pour l'agiter , mais pour le rasseoir sur ses bases. — *Note de l'UNION.*

» vaillant pour les siècles et pour l'humanité. Le journal, au
 » contraire, est l'institution spirituelle d'une société qui cher-
 » che sa loi et qui vit *au jour le jour*. De ce côté l'avantage
 » est donc encore aux institutions anciennes; et c'est pour-
 » quoi nous les voyons renaître même après qu'elles ont été
 » détruites. »

L'Europe littéraire ne s'en tient pas à ces considérations par-
 ticulières. Elle fait un sage retour sur elle-même, c'est-à-dire
 sur l'esprit du siècle, à qui elle adresse une leçon pleine de
 sens et de vérité, et que nous livrons à la méditation de nos
 libéraux *imitateurs* (*servum pecus*, si jamais il en fût), pour
 qu'ils apprennent au moins à rabattre un peu de leur suffi-
 sance encore plus ignorante que sottise et ridicule. Voici les pa-
 roles de ce journal : « C'est une grave leçon pour les partisans
 » du progrès et de l'esprit nouveau, que de voir le passé triom-
 » pher toujours de la guerre acharnée qui lui a été livrée par
 » le libéralisme et la philosophie; que de voir toujours renaître
 » les institutions anciennes, au moment où elles semblaient
 » détruites. Les déceptions de l'esprit moderne ne doivent pas
 » le décourager ni l'irriter : mais elles doivent le pousser au
 » travail et le rendre en même temps plus modeste et meil-
 » leur juge des travaux antérieurs. Il est temps de renoncer
 » à la critique violente du passé pour chercher la loi des in-
 » stitutions nouvelles; et, aussi long temps que nous n'aurons
 » pas trouvé mieux, il faudra rendre justice à qui de droit,
 » et nous faire à nous-mêmes de sévères leçons. Ceux qui com-
 » prennent ainsi leur époque pourront bien encourir le dédain
 » et la colère des improvisateurs politiques; mais certes ils
 » travaillent plus efficacement pour la liberté et le bonheur
 » social que ces militaires de plume et de parole, que ces sa-
 » breurs idéologiques, dont toute la science consiste à dire
 » *non* et à crier *malheur*. »

Il y aurait bien d'autres réflexions à faire sur la renaissance
 de l'ordre des Bénédictins en France. Le protestant Mosheim
 reconnaît que le dessein de St. Benoît fut que ces religieux vé-
 cussent pieusement et paisiblement, et partageassent leur temps
 entre la prière, l'étude, l'éducation de la jeunesse, et les au-

tres occupations pieuses et savantes. Cet ordre, dit un écrivain célèbre, fut long-temps un asile ouvert à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Or, nous le demandons, à quelle époque fut-il plus nécessaire qu'aujourd'hui de chercher dans la solitude, non-seulement les consolations que donnent la prière et l'étude, l'éducation de l'enfance, de pienses et savantes occupations, mais encore ce repos des sens, du cœur, de l'âme, qui ne se trouva jamais dans le monde; ou plutôt de se retirer de la société *pour travailler*, selon l'heureuse expression de M. de Châteaubriand dont nous avons cité la lettre au jeune et savant abbé Guéranger, *dans l'attente de cette éternité si savante, vers laquelle nous approchons tous les jours?* A quelle époque fut-il plus nécessaire qu'aujourd'hui de s'enfermer dans un cloître pour se recueillir et ne plus entendre ce vain et fatigant tumulte qui a lieu parmi les hommes? A quelle époque enfin fut-il plus nécessaire qu'aujourd'hui de fuir les oppressions qui dans cette société bouleversée se succèdent sans fin et sous mille formes, pour être libre de la liberté des enfans de Dieu? Ce phénomène n'est donc point si extraordinaire qu'on le pense. Et là où les philosophes n'obtiennent après tant de pénibles labeurs qu'une réponse de néant, là où s'engloutissent toutes leurs espérances, au moment même où ils prophétisent la ruine du catholicisme, il renaît, lui, il s'élançe de nouveau plein de vie, et cela sans violence, sans échafaud, sans guerre, sans le secours en un mot d'aucune force humaine, parce qu'il a le secret de Dieu qui leur manque. Il s'approche le temps où les hommes qui auront voulu s'éclairer s'écrieront comme Napoléon : *Nos grandes idées sur tout cela sont bien changées.*

MÉLANGES. — Août 1833.

Le Protestantisme jugé par un auteur protestant, le célèbre Gœthe. —

Effet que produisit sur Napoléon la lecture de l'Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament, par Bogue. — *Scintille Ignatianæ*, par le P. Gabriel Hevenes. — Vues sur l'Histoire contemporaine, par M. de Carné. — Lettres polémiques de Mgr. d'Astros, archevêque de Toulouse. — Notice de M. de Zinzerling. — Recettes de l'Association de la Propagation de la foi. — Notice de M. l'abbé F. X. De Ridder. — Conversions en Angleterre.

— On trouve dans un auteur protestant le passage suivant qui sert à caractériser le vice radical du protestantisme. — « Pour que la religion, dit GŒTHE (1), telle qu'elle est consacrée par le culte public, pénètre au fond des âmes, il faut que toutes les parties du système religieux soient coordonnées entre elles, qu'elles se prêtent un appui réciproque, et forment un ensemble parfait. Le culte protestant n'a aucun de ces avantages. Le vide, les lacunes, le défaut d'harmonie y sont sensibles. De là, la facilité avec laquelle ceux qui le professent s'isolent les uns des autres. On se plaignait déjà depuis long temps de la diminution progressive du nombre de ceux qui fréquentaient le temple et la sainte Table.

» Examinons quelle était la cause de ce refroidissement ?

» Il en est de la vie morale et religieuse, comme de la vie physique et civile. L'homme n'agit pas volontiers impromptu ; ce qu'il fait, il doit être amené, et en quelque sorte contraint à le faire par une série d'actes d'où résulte l'habitude. Ce qu'on veut lui faire aimer et pratiquer, il ne faut pas l'y laisser penser seul et à part. Les sacremens sont ce qu'il y a de plus élevé dans la religion. Ce sont les symboles sensibles d'une faveur, d'une grâce extraordinaire de la Divinité. Le culte protestant a trop peu de sacremens ; il n'en a proprement qu'un, la communion ; car on ne peut compter le baptême, auquel celui qui le reçoit est toujours étranger. On ne

(1) *Mémoires de Gœthe*, liv. VII, pag. 226. — Gœthe, a dit M^{me} de Staël, sa contemporaine, est le poète de l'Allemagne, le philosophe, l'homme de lettres, dont l'originalité et l'imagination sont les plus remarquables.

le connaît qu'en le voyant administrer. Mais un sacrement tel que la communion ne peut rester isolé. Où est le chrétien capable de jouir pleinement des joies de la Sainte-Table, si l'on a négligé de nourrir en lui le sens symbolique ou sacramentel, s'il n'est pas habitué à voir dans l'union de la religion interne du cœur avec la religion extérieure de l'Eglise, un seul tout, une harmonie parfaite, un sacrement sublime et universel, qui se divise en plusieurs symboles, à chacun desquels il communique sa sainteté ?

» Le Protestantisme n'a-t-il pas rompu cette harmonie en rejetant comme apocryphes la plupart de ces symboles, et en n'admettant que le plus petit nombre ? L'indifférence à l'égard d'un seul était-il un bon moyen de nous accoutumer à respecter la haute dignité des cultes ?

» En recevant mon instruction religieuse, j'avais commencé par le zèle et l'application. Ma piété était sincère, mais quand j'eus reconnu que le bon homme (Geller, professeur de morale) qui nous instruisait, nous ramâchait toutes ses leçons comme de vieilles formules auxquelles son cœur et son esprit restaient étrangers ; non, mon zèle se refroidit, et j'approchai, pour la première fois, de la Sainte-Table avec tiédeur. Je me rappelai ensuite les menaces prononcées contre les communions indignes, je n'appréhendais de n'avoir, comme tant d'autres, reçu que ma condamnation au lieu de la grâce divine. Tourmenté de ces scrupules désolans, je ne fus pas plutôt arrivé à Leipsick, que, pour m'en affranchir, je résolus de renoncer d'aller au temple. »

— Pendant la détention de Napoléon à Sainte-Hélène, on lui mit entre les mains un exemplaire de *l'Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament*, par Bogue ; il le lut avec intérêt et satisfaction. A la même époque, un réveil religieux s'était opéré parmi les habitans de l'île, ainsi que chez un grand nombre de militaires de la garnison. Un des effets de ce retour à la religion, fut l'établissement d'une réunion des officiers et autres chrétiens dont l'objet était de s'édifier mutuellement.

Dans les deux dernières années de la vie de Napoléon, plusieurs de ces officiers formèrent le piquet établi dans le voisinage immédiat de l'habitation de l'empereur. Ils s'assemblaient pour les exercices religieux de l'autre côté de la vallée, et à une portée de fusil de son humble demeure ; et là, étrangers à la politique du gouvernement, aux ordres duquel ils obéissaient, et n'écoutant que les

inspirations d'une charité évangélique, ils ne manquaient jamais d'adresser au ciel les plus ferventes supplications en faveur de leur prisonnier; ils demandaient au Dieu de miséricorde et de bonté, de lui adoucir les souffrances cruelles d'une longue maladie, et de les faire servir à la paix et au salut de son âme. Il était donc naturel qu'ils désirassent vivement de connaître quels avaient été les idées et les sentimens de Napoléon à l'approche de l'éternité; et, entr'autres détails qu'ils apprirent des compagnons de son exil, ils surent qu'il avait lu avec intérêt l'Essai du docteur Bogue; qu'il lisait aussi les Saintes-Ecritures, qu'il en parlait avec respect, et que, dans ses souffrances, le nom de ce Sauveur, annoncé et révélé par le Nouveau-Testament, était souvent sur ses lèvres :

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie ,
 Devant l'éternité seul avec son génie ,
 Son regard vers le ciel parut se soulever!
 Le signe rédempteur toucha son front farouche!
 Et même on entendit commencer sur sa bouche
 Un nom ! qu'il n'osait achever!
 Achève ! C'est le Dieu qui règne et qui couronne!
 C'est le Dieu qui punit ! c'est le Dieu qui pardonne !
 Pour les héros et nous, il a des poids divers !
 Parle-lui sans effroi ! lui seul peut te comprendre !
 L'esclave et le tyran ont tous un compte à rendre ,
 L'un d'un sceptre , l'autre des fers !

 Son cercueil est fermé ! Dieu l'a jugé ! silence (1)!

— *Scintillæ Ignatianæ, sive sancti Ignatii de Loyola Societatis Jesu fundatoris apophthegmata sacra, per singulos anni dies distributa, et ulteriori considerationi proposita per R. P. Gabrielem Hevenesi Societatis Jesu* : Tel est le titre d'un très-bon-petit livre de piété, imprimé à Cologne en 1715, in-18, dont M. Hanicq nous promet de donner bientôt une nouvelle édition. L'auteur propose pour chaque jour de l'année une pensée édifiante de saint Ignace, suivie de quelques considérations propres à exciter la piété. Tout cela est fort court, mais exprimé d'une manière énergique et pleine

(1) Alphonse De Lamartine, 3^e Méditation, BUONAPARTE.

d'onction, qui remplit le cœur de l'homme d'une paix délicieuse, de cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* (ad Philipp. IV, 7).

— *Vues sur l'Histoire contemporaine*, par M. L. De Carné, 2 vol. in 8°, prix 12 f. Paris, chez Paulin, place de la Bourse. — La *Revue européenne*, dont M. De Carné fut un des fondateurs, a publié des extraits de cet ouvrage, et en fait connaître l'ensemble dans le n° 22, tom. VI, p. 446. Ce travail se rapporte principalement à la politique actuelle; par là même il rend la tâche de l'auteur extrêmement difficile et délicate. Quoiqu'on ne partage pas toutes les idées de M. De Carné, néanmoins il serait impossible de ne pas applaudir aux efforts qu'il se donne pour éclaircir, au flambeau de la foi, les profondes ténèbres qui environnent presque toutes les grandes questions politiques de notre époque. Tandis que les prétendus hommes politiques de nos jours ne voient dans les événemens actuels que les effets du hasard, et ne se guident que d'après des combinaisons de forces toutes matérielles ou d'après des ruses et des tromperies; M. De Carné, élevant son esprit jusqu'à la grande cause des événemens de ce monde, cherche ou trouve le doigt de Dieu empreint sur toutes les catastrophes qui déroutent et bouleversent les intrigues ministérielles et les triomphes éphémères des partis.

— *La Vérité catholique démontrée, ou Lettres de M. l'évêque de Bayonne, actuellement archevêque de Toulouse, aux protestans d'Orthez*; 2 vol. in-8°, prix 9 f. Toulouse, chez Douladoure; et Paris, chez Adr. Leclerc. — M. d'Astros, alors évêque de Bayonne, adressa en 1825 une *lettre aux protestans d'Orthez*, à l'occasion d'une mission qui se donnait dans cette ville, où il y a un consistoire, et où se trouvent environ 1000 protestans sur une population de 7000 âmes. Le prélat voulant trouver quelque moyen de leur faire entendre la vérité, leur adressa cette lettre à laquelle il ne crut pas devoir mettre son nom, mais qu'il revêtit de son approbation, sous la date du 15 octobre 1825. Le consistoire chargea un de ses ministres d'y répondre; et en effet la réponse parut quelques jours après, avec l'approbation du consistoire local. M. l'évêque de Bayonne fit paraître une *deuxième lettre aux protestans d'Orthez*, plus longue que la première, et datée du 17 décembre 1825. Elle attira une deuxième réponse du ministre. C'est pour réfuter cette deuxième réponse que M. d'Astros a composé une troisième

lettre. Le prélat a cru devoir réunir les trois lettres, afin qu'on pût mieux saisir l'origine, la suite et le développement de la controverse.

Dans la première lettre l'auteur discute quelques difficultés, entre autres la question de la règle de foi. Dans la deuxième il développe avec plus de soin ses assertions et ses preuves : il y montre que sa première lettre était demeurée intacte dans toutes ses parties, malgré la réponse, et qu'il est constant que la croyance des protestans n'est appuyée sur aucun fondement raisonnable ; il réfute quelques objections du ministre et met dans un nouveau jour la vérité de l'Église catholique et la fausseté de l'église protestante. Dans la troisième lettre il approfondit ce qui avait fait le sujet de ses premières lettres ; il s'attache principalement aux deux questions fondamentales de l'Église et de la règle de foi. Cette troisième lettre est divisée en quatre parties, la 1^{re} sur l'Église catholique, la 2^{me} sur l'Écriture, la 3^{me} sur quelques points particuliers de doctrine, la 4^{me} sur la règle de foi. Sur ces divers chefs, l'illustre auteur répond aux objections du ministre et réfute ses raisonnemens. Tous ces écrits polémiques de Mgr. d'Astros se distinguent par une méthode claire et vigoureuse, et en même temps par un esprit de modération et de sagesse qui devraient porter la lumière dans tous les esprits droits.

— M. l'abbé ALBERT-THÉODORE-DÉSIRÉ-MARIE-GHISLAIN, BARON DE ZINZERLING est mort à Gand le 27 juin dernier. Il était né à Gand le 27 août 1797, et fut ordonné prêtre le 23 janvier 1821. Il fut successivement employé au secrétariat de l'évêché, à la direction du séminaire de Sainte-Barbe, et enfin comme régent de la maison des orphelins, dite *Knegtjens-huys*. Ayant fait insérer, comme un *on dit*, dans le Courrier de la Flandre que *sur le refus de Mgr. l'archevêque de Malines la curatelle du Collège philosophique serait déférée à l'archevêque d'Utrecht*, il fut condamné le 14 octobre 1825 à un emprisonnement d'un an et un jour. Il subit cette peine avec courage et résignation dans la prison de Saint-Bernard, où il eut la consolation de préparer la conversion de deux filles du commandant de cette maison. Vers la fin de 1829 le despotisme hollandais lui suscita une autre affaire : on l'accusait de maltraiter les enfans de la maison des orphelins. Les poursuites dirigées contre lui étaient l'effet d'une intrigue haineuse de la part du gouvernement ; la cause fut plaidée au tribunal correctionnel de Bruxelles, et l'abbé de Zinzerling fut acquitté. Cependant on ne le mit pas en liberté : le ministère public appela du jugement, mais la cour

supérieure le confirma le 6 mars 1830, et M. de Zinzerling sortit enfin de prison au bout de trois mois. Il reprit ses fonctions de régent au *Knegtjens-huys*, où il fut accueilli avec joie. Sa santé ne lui permettant plus de continuer ces fonctions, le força de quitter la direction de cette maison, le 4 avril dernier. La veille de sa mort, il reçut les saints sacremens avec de grandes marques de foi et de piété.

— Les recettes de l'*Association pour la Propagation de la foi*, pendant l'année 1832, ont surpassé d'environ mille francs celles de l'année précédente. Elles ont beaucoup augmenté dans plusieurs diocèses, mais elles ont diminué dans d'autres. L'œuvre a fait des rapides progrès particulièrement en Belgique.

On voit par les comptes de l'*Association* que la France a contribué à cette excellente œuvre en 1832 pour une somme de..... fr. 280,534 35

La Belgique pour.....	»	26,735 00
L'Allemagne.....	»	1,800 51
La Suisse.....	»	877 40

Total.... fr. 309,947 27

La somme fournie par la Belgique a été recueillie ainsi qu'il suit :

Dans le diocèse de Malines.....	f.	5,511 67
» » Tournay.....	»	7,813 93
» » Liège.....	»	11,983 57
» » Namur.....	»	1,376 31
» » Gand.....	»	50 00

Total..... fr. 26,735 51

C'est une grande satisfaction pour les catholiques belges de voir qu'en égard à la population et proportion gardée, la Belgique a contribué à peu près pour une somme égale à celle fournie par la France, cette terre si fertile en bonnes œuvres.

On sait que pour être membre de l'*Association*, il suffit de contribuer pour 5 centimes par semaine ou 2 fr. 60 c. par an.

Au sujet de ce compte rendu, extrait de l'*Union*, 15 juillet, le *Journal des Flandres*, dans son n^o 198, donne les explications suivantes qui prouvent que le diocèse de Gand, quand il s'agit de

bonnes œuvres, ne cède à aucun autre diocèse de la Belgique : — « Des missionnaires belges, s'étant aperçus qu'ils étaient à peu près oubliés dans les distributions de l'association pour la propagation de la foi établie en France, conçurent le projet de former en Belgique une association particulière dont les fonds seraient exclusivement destinés à soutenir les missionnaires de ce pays. Monseigneur de Necker, évêque de la Nouvelle-Orléans, et M. Delacroix, tous deux Belges établis en Amérique depuis 1817, soumirent ce projet, lors de leur séjour ici en 1828, à quelques ecclésiastiques respectables du diocèse de Gand : on l'examina, on l'envoya à Rome, et l'on obtint la permission d'ériger à Gand une association particulière à laquelle S. S. Léon XII accorda les mêmes indulgences qui avaient été accordées à l'association française. Le rescrit pontifical approuva expressément que les fonds, que l'on pourrait recueillir, fussent exclusivement destinés à ceux de nos compatriotes qui travaillaient aux missions étrangères. Aussitôt la nouvelle association fut érigée dans ce but par MM. le chanoine B. De Smet, supérieur du séminaire de Sainte-Barbe, Raepsaet, chanoine honoraire et secrétaire de l'évêché, Le Reverend, particulier, et de Neve, propriétaire du *Journal des Flandres*. Le diocèse de Tournay ne jugea pas à propos de se joindre à l'association de Gand, et persista à se tenir uni à l'association de France; le diocèse de Liège, où l'on fit circuler des listes, s'adjoignit à la même association, ainsi que plusieurs particuliers des autres diocèses. L'association particulière de Gand eut surtout de la vogue dans les deux Flandres, à Malines, à Anvers, et à Bruxelles; elle continue à prospérer dans ces différents endroits, comme on pourra en juger par les dépenses qu'elle a pu faire.

Ne comptant qu'un peu plus de trois années d'existence, elle a déjà payé dix voyages de missionnaires; elle a envoyé en Amérique plusieurs ballots de livres, un grand nombre d'ornemens d'église, et une presse avec ses dépendances, ainsi qu'une cloche (1) due en très-grande partie à la générosité de M. le chanoine Schoorman, dont le nom se rattache à tant d'autres bonnes œuvres. Notre association a expédié à Mgr. De Necker tous les insignes de l'épiscopat, une crosse précieuse, croix pectorale, mitre, etc. etc.; elle a procuré en numéraire à divers missionnaires belges une somme

(1) Elle porte pour inscription : *Laudate Dominum omnes gentes.*

de 22,000 francs ; enfin au village desservi par M. Delacroix on voit une église bâtie aux frais de l'association de Gand, et qui porte l'inscription : *Sumptibus Belgarum*.

Nous croyons ne pouvoir mieux finir cet exposé qu'en rapportant une anecdote qui nous est transmise par une lettre récente d'un missionnaire belge. Mgr. Fenwick, évêque de Cincinnati, se trouvant en tournée épiscopale, se rendit au village de M. De Seille. En abordant le missionnaire, il s'écria : « Que je suis malheureux ! Je fais la visite de mon diocèse, et arrivé ici, je trouve toutes mes ressources épuisées. » Le digne prêtre répondit : « Monseigneur, que je suis heureux ! Je viens de recevoir 1500 fr. de l'association belge établie à Gand, pour votre diocèse qui a plusieurs Belges ; j'ai l'honneur de vous les offrir. » A l'aide de ce don inattendu, le prélat se vit en état d'aller porter des consolations à tout son troupeau. C'est à la suite de cette tournée que le vertueux évêque a succombé à une attaque du cholera (1). »

— M. l'abbé FRANÇOIS-XAVIER DE RIDDER naquit à Demerary (dans la Guyane, aujourd'hui anglaise) le 11 février 1800 ; il y reçut le saint baptême. Son père l'envoya à Londres à l'âge de neuf ans, pour y être élevé dans la religion catholique ; mais, placé dans un pensionnat protestant, il y prit bientôt les habitudes de ceux à qui on avait confié son éducation. En 1815, son père l'envoya à Rotterdam et le plaça chez des catholiques, où il fit la connaissance de Mgr. Van Bommel, actuellement évêque de Liège qui, en ce temps-là, dirigeait le séminaire d'Hageveld, près d'Haarlem ; touché de la grâce, il entra dans ce séminaire en 1817, et y commença ses études qu'il vint achever dans le séminaire épiscopal de Gand le 1^{er} octobre 1823 ; il fut ordonné prêtre à Malines le 8 mars 1825, et célébra sa première messe le 19 du même mois

(1) La *Tribune catholique* a reproduit les observations du *Journal des Flandres*. Elle explique aussi comment il s'est fait que les missionnaires belges ont été à-peu-près oubliés dans les distributions de secours de l'Association pour la propagation de la foi établie en France. « Cela » venait sans doute, dite la *Tribune*, de ce que les missionnaires » belges ne faisaient pas connaître leurs besoins au conseil de l'asso- » ciation, parce qu'ils ne savaient pas qu'il le fallait faire ; ce conseil ne » pouvait que venir au secours de ceux qui lui avaient soumis leur » position. »

dans la chapelle des DD. de l'instruction chrétienne à Gand. Le 25 avril, il s'embarqua pour Londres, d'où il fit voile pour l'île de la Ste-Trinité (Amérique méridionale); le 12 mai même année, il s'engagea à cette mission par les conseils de feu Mgr. Poynter, évêque d'Allies et vicaire apostolique de Londres et d'après les sollicitations de l'évêque diocésain; ce dernier étant décédé en 1828, la religion souffrit beaucoup dans le diocèse, et le zélé missionnaire y fut indignement persécuté par de faux frères. Il se décida, avec une santé fort chancelante, à se rendre à la cour de Rome pour y soutenir les intérêts de la foi. Parvenu à Bristol, où il arriva le 11 juillet 1833, sa santé se trouva dans le plus triste état : il y rendit son âme à son Créateur le 16 du même mois, fête de N. D. du Carmel.

Ce fidèle serviteur de Dieu, ce grand zélateur de Marie emporte les regrets de tous ceux qui ont été les témoins de son zèle, et sa mort fait couler les larmes du petit nombre de ses amis, que sa confiance intime faisait les dépositaires d'une partie de ses peines et de ses persécutions. — *Journal des Flandres*, n^o 209.

— On lit dans une lettre de Londres en date du 15 juillet dernier, adressée aux rédacteurs de la *Tribune catholique* : « Les conversions vont toujours leur train, il y en a partout; c'est maintenant si commun qu'elles font moins de sensation.

A Londres, une église gothique, belle et spacieuse, s'élève dans le quartier de Regent's-Park; deux dames catholiques en font les principaux frais; ce sera un bâtiment magnifique et dans le meilleur goût. — Celle de Brighton se termine; lord Bristol et lord Egremont, l'un et l'autre protestans, ont contribué par des largesses abondantes à la bâtisse et à l'ornement du nouveau temple catholique. Ont-ils voulu, par-là, préparer les esprits à leur retour à l'unité chrétienne? Dieu le veuille! Et, alors, il faut dire que bien d'autres abjurations sont prochaines; car beaucoup d'autres protestans aident aussi à relever les monumens du culte catholique. Ou bien, peut-être, ils ont voulu assurer leur popularité; car, en Angleterre, maintenant le peuple crie : *vivent les papistes* : et il aime ceux qui les aiment.

A Bilston, près de Wolver-Hampton, la population a beaucoup souffert du cholera; frappée du dévouement que les prêtres catholiques ont montré pendant l'épidémie auprès des malades, elle a demandé l'érection d'une mission; protestans et catholiques se

sont réunis pour cette demande , et déjà on achève les bâtimens nécessaires.

A Preston , dans le comté de Lancaster , une église catholique s'élève glorieusement avec tours et flèche.

L'église gothique que les Jésuites bâtissent à Stonyhurst , s'enrichit de vitraux colorés du plus grand prix. L'abbaye des Bénédictins , à quinze milles de Batz , a un collège florissant ; suivant l'usage , on y a joué , après Noël dernier , une pièce de Schakespeare , Richard III. C'était tout un monde : toute la ville était venue , les protestans comme les autres ; et ils ont témoigné la plus grande vénération pour les révérends Pères. Un autre collège qu'on vient aussi de bâtir près Batz , par les soins du docteur Boines , évêque du district de l'ouest , est chose magnifique : c'est un palais véritable ; le collège est en plein exercice et abonde en élèves. Ce qui favorise les établissemens catholiques , c'est que depuis l'abrogation de l'ancienne loi pénale , on commence à faire des dons par testament , à faire des fondations charitables. C'est ce qui facilite sans doute l'érection de plusieurs autres chapelles moins importantes dont je ne vous parle pas. — Mais rien ne prouve mieux la disposition des esprits pour notre religion , que l'immense succès du livre de Thomas Moore , l'ami de lord Byron ; tout le monde a voulu faire avec lui *le voyage pour trouver une religion* ; cet ouvrage , dont les premières pages paraissent favorables à la réforme , mène tout droit et forcément le lecteur attentif à l'Église catholique. Je ne doute pas qu'il ne fasse beaucoup de bien ; il indique déjà chez le poète Moore lui-même un grand progrès.

Une conversion qui était tout entière à faire est celle de M. B. W*** , avocat à Londres , et membre célèbre de l'université de Cambridge ; il vient de se faire catholique. C'est à Wertbromwich , près Birmingham , que réside le fils de lord Spencer ; c'est là qu'il exerce le ministère ecclésiastique dont il a été revêtu trois ans après son abjuration : son zèle opère des conversions innombrables. »

DÉFENSE DU SACERDOCE CATHOLIQUE,

OU APOLOGIE DE SES BIENFAITS DANS LES SCIENCES , LES ARTS
ET LA CIVILISATION (1).

Prenant en main les annales du monde, et suivant de siècle en siècle la chaîne des événemens depuis l'Évangile jusqu'à nous, il nous sera facile de démontrer par les historiens de tous les âges, par l'aveu des plus grands hommes, par l'aveu même des impies, des ennemis de la religion et de l'Église, que le genre humain est redevable au sacerdoce des plus grands bienfaits qu'il ait reçus; mais comme la matière est immense, nous n'embrasserons dans cet article que les temps écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'au seizième siècle, nous réservant de parler plus tard des événemens qui ont eu lieu depuis cette dernière époque jusqu'aux jours où nous vivons.

Lorsque la croix s'élançait du haut du Calvaire à la conquête de l'univers, qu'étaient-elles ces nations qu'il fallait convertir à la foi? Lisez les historiens de ces temps déplorables; le livre tombe des mains en voyant les atrocités de tout genre souiller un siècle aussi grand que le siècle d'Auguste. Et à la mort de ce grand homme, la corruption, l'infamie, avaient gagné tous les rangs de la société et la dévoraient insensiblement, semblables à un chancre hideux, la dépravation, la cruauté s'étaient assises sur les marches du trône, elles tenaient le sceptre : Rome contenait dans son sein un peuple sans mœurs; l'Orient, des Asiatiques affadis par le plaisir et l'oisiveté; le Nord, des nations profondément corrompues ou atrocement barbares, et réunissant quelquefois la barbarie à la corruption. Les aigles indomptables, qui avaient franchi les extrémités de la Thrace et avaient volé jusqu'aux glaces du pôle, rentraient dans la

(1) Extr. des *Annales de Phil. chrét.*, n° 36, tom. VI, p. 407.

ville éternelle , traînant après elles les dieux et les vices des nations vaincues. Les passions les plus infâmes , la débauche , le crime , tout était Dieu , excepté Dieu lui-même (1).

Ce fut alors que la religion chrétienne , chargée d'une bien glorieuse mission , celle de renouveler la face de la terre , vint apporter le remède à tous les maux du genre humain. Les premiers qui furent honorés du sacerdoce de Jésus Christ , les apôtres et leurs disciples , s'avancèrent à travers les crimes et les erreurs pour instruire les ignorans et prêcher la pénitence à des peuples dépravés. En ces temps là , nous disent les historiens de l'Église , brillèrent et l'héroïsme de la charité , et le courage des martyrs , et l'admirable chasteté des vierges. L'Évangile , que les apôtres annoncèrent d'abord dans les contrées les plus éloignées de la capitale du monde , commença par purger au fond des provinces les mœurs des habitans , plus accessibles à la vérité : aussi Tacite remarque qu'il y avait parmi eux moins de corruption qu'au cœur de l'empire ; cependant , semblable à une semence précieuse jetée dans une terre bien préparée , la foi étendait peu à peu son germe fécond ; de toutes parts on voyait sortir et croître ses augustes rameaux ; et planté sur un sol engraisé , pour ainsi dire , de l'amas de toutes les passions et de tous les désordres , l'arbre de vie , arrosé du sang des apôtres eux-mêmes , ne tarda pas de longues années à produire des fruits abondans. Bientôt il couvrit de son ombre l'univers connu , et protégea de son feuillage les nations et leurs rois. Un moment , il est vrai , les passions concentrant leur impétuosité , veulent faire tous leurs efforts pour anéantir le signe du salut. Les empereurs agitent avec menaces leurs glaives meurtriers. Licteurs , préparez vos haches ! Soldats romains , aiguisez vos poignards ! Que vois-je ? la terre couverte de membres palpitans ; le sang qui ruisselle à grands flots ; d'énormes bâchers qu'on allume ; des roues , des chevalets , des charbons ardents , l'huile bouillante , le plomb fondu , tous les genres de mort , toute espèce de supplice ! Ici , le père lui-même

(1) Bossuet , *Discours sur l'hist. univ.*

va livrer son fils à d'impitoyables bourreaux ; la mère devient l'accusatrice de sa fille ; là, de vénérables vieillards consomment le reste de leur vie dans des flammes dévorantes, de jeunes vierges périclissent déchirées par des roues armées de dents aiguës, ailleurs, des légions entières se laissent massacrer pour le nom et pour la gloire de Jésus-Christ ; c'est un pieux évêque que l'on conduit au supplice, et qui, avant de mourir, convertit une foule de spectateurs, ses bourreaux eux-mêmes en autant d'intrépides confesseurs de la foi ; c'est un prêtre vénéré qui, du fond du cachot, adresse au ciel de ferventes prières si souvent exaucées, et trouve même le moyen de propager la parole évangélique ; c'est le chef de l'ordre sacerdotal ; le premier pontife de la chrétienté, le successeur de Pierre, cimentant par sa mort l'immortalité de son siège ; c'est l'empire romain tout entier converti en une arène sanglante ; une partie du genre humain plein d'audace, écumant de rage, armé des foudres de la terre, qui se rue impitoyablement contre la famille du Christ, timide et sans armes, ou plutôt soumise et résignée ; mais un essaim de nouveaux athlètes remplace ceux qui viennent de tomber, et celui qui en a été le témoin nous a dit : *sanguis martyrur, senu christianorum* (1). Pour un seul qu'on égorge en voilà mille qui se présentent. Déjà on ne peut plus les compter ; déjà ils remplissent tout le forum, le sénat, les forteresses, les places publiques, les armées, les colonies, et cependant ils ne sont que d'hier (2). Entrez dans le cirque, voyez cette populace immense qui en couvre les degrés. Un vieillard s'avance au milieu de l'arène ; les bras se lèvent, les têtes se penchent, un cri se fait entendre : les chrétiens aux lions ! le vieillard se couche, étend ses bras en forme de croix, lève les yeux au ciel. Entendez-vous de nouveau ce cri qui perce les nues : les chrétiens aux lions ! L'homme de Dieu jette sur les spectateurs un regard plein de sérénité et de compassion ; les cris redoublent : les chrétiens aux lions ; alors

(1) Tertullien, Apologétique.

(2) *Idem*.

le vieillard entonne le cantique de la délivrance ; il se réjouit de quitter la terre d'exil ; mais , avant son départ , il est un devoir qu'il remplira : c'est de prier pour l'Eglise et pour ses bourreaux , et des lions le mettent en pièces. Et voici que l'heure du triomphe a sonné ; et le glaive s'émeuse , et la hache retombe immobile , et les bûchers s'éteignent , et les échafauds se renversent , et les persécuteurs disparaissent , et les bourreaux tombent à genoux , et le Capitole orgueilleux courbe la tête et reçoit la croix auguste qui depuis ce jour domine Rome et l'univers.

Alors , on vit sortir du rang des chrétiens une foule de génies sublimes , d'évêques intrépides , de saints lévites et de pasteurs dignes d'un si beau nom ; ils avaient tout pour eux , la vertu raffermie par les épreuves , la science de la vie et cette immense charité que Jésus-Christ seul a pu donner au monde. Oh ! qui n'admirerait ces grands hommes que l'Eglise grecque nous présente aux beaux jours de sa gloire ! Les deux Basile , l'un surnommé le Grand , l'autre appelé Basile de Séleucie ; les deux Cyrille , celui de Jérusalem et celui d'Alexandrie ; Athanase , ardent défenseur de la foi ; Origène , le génie le plus vaste et le plus beau qui ait peut-être illustré l'Asie. Constantinople , redis-nous les discours éloquens d'un S. Jean Chrysostôme et d'un S. Grégoire de Nazianze ! Laisse-nous admirer comme toi ces fleurs de saine doctrine qui coulent à pleins bords. L'Eglise latine à son tour eut de quoi embellir sa couronne. Tertullien et S. Cyprien ouvrent dignement la série des grands hommes qu'elle porte dans son sein ; Lactance la charma par la pureté de son langage qui l'a fait surnommer le Cicéron chrétien ; elle eut son Athanase dans S. Hilaire , évêque de Poitiers ; Ambroise l'édifia par ses écrits autant que par sa conduite pleine de force , et ennoblie par la vertu ; Jérôme l'étonna par sa vaste érudition et sa vie exemplaire ; Léon et Grégoire-le-Grand brillèrent avec éclat sur le premier des sièges , l'un par son dévouement , l'autre par son zèle , et tous les deux par la science unie à la sainteté ; et la lumière de l'Afrique , Augustin devint son oracle dans des temps et pour des objets difficiles. Mais comment oublier ces assemblées fameuses de

Nicée, d'Ephèse et de Constantinople? Quelle vigueur dans les décrets qui en émanèrent! Où les rois ont-ils jamais appris à chérir, à protéger leurs sujets? où les peuples ont-ils trouvé des défenseurs plus puissans et des législateurs plus sages?

Le sacerdoce, par le renouvellement des mœurs qu'il opérerait d'une manière lente mais efficace, par la fixeté des croyances qu'il substituait au vague des opinions, le sacerdoce travaillait à sauver le vieil empire romain, et il l'eût sauvé s'il eût pu l'être. Mais il en était décidé autrement dans les décrets éternels; et Dieu, voulant faire éclater sa sagesse, avait médité des projets qui devaient être exécutés.

Il appelle des extrémités du Nord des troupes de barbares qui accourent se partager les dépouilles du monde. Semblables à ces voyageurs aériens, que le froid hiver contraint de partir pour les *ruines de Memphis* ou d'Athènes (1), une nuée de Scythes se précipite avec fureur sur l'Afrique et sur l'Italie. Je ne sais quoi les pousse; ils ne comprennent rien eux-mêmes à cet instinct, et ils se nomment spontanément ce qu'ils sont en effet: *les fléaux de Dieu*. La divine Providence voulait châtier les voluptueux Romains, et porter sur un trône le chef de notre religion sainte. Heureusement pour nous, pour notre civilisation, le pontife de Rome et les évêques de l'Eglise se trouvèrent déjà environnés de l'estime et de la confiance générale; et loin de fuir devant les barbares qui arrivaient, ils allèrent à leur rencontre. Qui de nous ignore comment le féroce Attila fut contraint de s'arrêter aux portes de Troyes et à celles de Rome? Étaient-ce les légions de l'empire qui suspendaient sa marche? toutes elles fuyaient devant lui. Était-ce l'horreur du carnage et du sang à verser qui intimidait sa conscience? vous le savez, partout où il avait passé, des fleuves de sang coulaient encore. Qui donc peut arrêter ce torrent dévastateur? A Troyes, ce fut un saint évêque qui arracha de l'âme du barbare des sentimens humains (2); à Rome, un saint vieillard, l'héritier des pouvoirs

(1) Châteaubriand.

(2) Saint Loup.

de Pierre, se présenta devant le terrible Attila. La majesté de l'empire empreinte sur son front, ses cheveux blanchis par l'âge, attestaient sa profonde sagesse; son air à la fois humble et courageux, son langage tendre et plein de noblesse adoucirent le farouche vainqueur, et Rome fut préservée d'une ruine qui paraissait inévitable. Voilà comment Léon, prêtre de Jésus-Christ, parvint à sauver un reste de civilisation et de liberté, plus puissant lui seul que toutes les armées de l'empire.

Le fléau de Dieu disparaît comme un ouragan qu'un vent violent dissipe, et aussitôt de tous les points de l'horizon viennent d'autres hordes de barbares, plus terribles encore. Alaric et Genséric attaquent, l'un, le cœur même du colosse romain, l'autre, les plages brûlées du soleil où fut autrefois Carthage, et que S. Augustin illustre en ces temps-là même. Goths et Vandales fondent, comme des oiseaux de proie, sur l'empire, qui tombe en lambeaux; cet empire qui, miné intérieurement par les excès en tous genres, s'affaisse sous son propre poids, ne présentant plus aux regards attentifs qu'un énorme cadavre en qui la vie expire, et que la tombe s'appête à dévorer. Rien ne fut sacré aux yeux des profanes vainqueurs; rien ne fut respecté de ces sacrilèges, si ce n'est le corps des prêtres et des lévites qui profitèrent habilement de leur influence pour sauver du naufrage tout ce qu'il fut en leur pouvoir de sauver et de défendre. Hélas! ils n'avaient pu arrêter le torrent au commencement de sa course, mais du moins ils venaient aussitôt après les barbares réparer, par la charité, les désordres causés par l'amour du pillage, et guérir les plaies que des mains ennemies avaient faites. Le baume des consolations divines, versé sur les cicatrices des peuples, leur fit supporter avec résignation, et leur rendit même salutaires les grands maux qu'ils éprouvèrent tous. De plus, le clergé se hâta d'instruire des devoirs du christianisme ces farouches enfans du nord. Peu à peu la religion adoucit et fit disparaître la rudesse de leur caractère, leur fière ignorance et leur penchant pour le carnage. Chose inouïe jusqu'alors, l'esclave fut respecté de son maître, et le maître aimé de son esclave: la confiance s'introduisit dans le commerce de la vie, les chaînes de l'esclavage commencèrent

même à se rompre : bientôt , et vainqueurs et vaincus ensemble, n'ayant qu'un même Dieu, une même doctrine, une même morale, tous frères en Jésus-Christ, se rencontrèrent, non pour se détruire mais pour prier ensemble ; un seul pasteur marchait à la tête de tous : et voilà le plus beau triomphe du sacerdoce chrétien, d'avoir changé des loups dévorans en des brebis paisibles.

Témoin de tant de merveilles, les peuples redoublèrent à son égard d'attachement et d'estime. Je ne sais quelle auréole de grandeur s'élevait du tombeau de Pierre, et rejaillissait au loin sur toute la famille sacerdotale (1). Le Très-Haut le conclut ainsi, afin de donner au sacerdoce l'ascendant qui lui était nécessaire pour fonder, de concert avec l'autorité temporelle, nos monarchies européennes, chefs-d'œuvre du christianisme. Le Très-Haut le voulant ainsi, afin d'empêcher l'univers de tomber dans l'ignorance la plus grossière ; car tout était menacé d'un naufrage prochain, les sciences, les arts, la civilisation. La hache s'était promenée des bords de l'Océan jusqu'au-delà du Pont-Euxin, et des antres de la Scandinavie jusqu'aux déserts de l'Afrique, abattant tout ce qui était debout, et nivelant impitoyablement le sol de l'Europe. Le vandalisme atteignait tous les monumens ; les bibliothèques subirent le sort des provinces ; la flamme les dévora. Un voile épais s'étendit tout-à-coup d'un pôle à l'autre ; la lumière s'obscurcit dans ce vaste univers ; les ténèbres de l'ignorance l'enveloppèrent comme d'un crêpe funèbre, et ce ne fut que dans le secret de la religion, à l'abri des autels et du cloître, que le flambeau des connaissances humaines alla prolonger sa lueur mourante.

Dans ce temps de trouble et de confusion, Dieu suscita un saint personnage destiné à devenir le père d'une sainte et nombreuse famille. Ce fut lui qui, le premier, porta en Occident les observances monastiques ; qui n'ayant pour tout héritage que la pauvreté et la vie laborieuse, parvint cependant à fonder une foule de monastères où vinrent se réfugier la vertu et

(1) M. De Maistre, *Du Pape*.

la science. Là des hommes dont le siècle n'était plus digne, s'occupaient de la prière et de l'humilité; et au temps qui n'était pas spécialement consacré aux devoirs de piété, on les voyait, les uns défricher péniblement un vallon jusque-là inculte, une montagne aride et pierreuse, ou des campagnes couvertes de bruyères, et fonder la plupart de nos villes, orgueil de nos provinces; les autres, dans l'intérieur du cloître et dans le silence des cellules, méditer quelque ouvrage immortel, ranger ou transcrire des livres, retirer du milieu des ruines et des cendres encore fumantes les feuilletts épars de l'histoire, et les membres mutilés des anciens poètes et orateurs; tandis que la barbarie démolissait, brûlait, anéantissait tout dans le monde, la piété, tranquille au fond d'un édifice qu'elle-même s'était construit, recueillait précieusement tout ce qui échappait à la fureur de la tempête. « Je ne saurais trop le répéter, dit un écrivain distingué, dans toutes les subversions politiques, quand l'empire romain croula tout entier, l'étude et la civilisation se réfugièrent dans les cloîtres (1). » Un travail lent mais opiniâtre, des études fixes et constantes y formaient des esprits vigoureux et leur donnaient ce jugement droit et solide qui les mit en état de produire plus tard aux yeux de l'univers une érudition consommée en ce vaste amas de connaissances auquel notre légèreté a peine à croire. La lutte entre les ténèbres et la lumière fut longue; il fallut une patience à toute épreuve; disons mieux, une foi bien grande, une charité bien vive dans ceux qui défendaient la cause de la science et de la civilisation, et les ministres d'un Dieu d'amour, d'un Dieu sacrifié pour les hommes, pouvaient seuls y réussir. « En » fin, dit un écrivain célèbre, quelques hommes pénétrés » d'un merveilleux amour pour les hommes, changèrent tout » dans le monde en renonçant au monde; ils communiquèrent » à des peuples vieillis, usés, presque éteints, le souffle de » vie qui était en eux; ils les retremperèrent dans la foi; et du » fond de la corruption la plus excessive, ils ramenèrent à la

(1) Ferrand, *Esprit de l'histoire*.

» vertu, en même temps qu'ils s'en allaient civilisant les peuples barbares, leur enseignant une doctrine sublime, et les formant tout ensemble à des mœurs pures et douces, à des habitudes d'ordre, à la pratique de l'agriculture, des métiers et des arts (1). »

Rome, semblable à l'astre du jour, prolongeait jusqu'aux extrémités du monde la lumière et la chaleur. « O Rome, s'écrie un auteur, tu as ouvert ton sein, et des peuples divers y ont trouvé une commune patrie. Il a été avantageux aux barbares d'avoir été soumis à ta domination (2). » En effet, la barbarie reculait sans cesse devant les missionnaires du siège immuable, qui pénétrèrent partout où il se trouva des sauvages à humaniser, et des hommes à convertir. Bien avant le huitième siècle, ils avaient parcouru l'Irlande et l'Écosse; le moine Augustin avait planté la foi en Angleterre, et la nouvelle du salut avait retenti dans la Franconie, la Saxe, la Frise, sans parler de la Moravie et de la Suède. « Je te salue, ô Rome, continue l'auteur que je viens de citer, je te salue, noble mère de la famille humaine; car en nous donnant la véritable paix, tu n'as fait qu'une seule ville de ce qui était auparavant l'univers (3). » Décrivez, par la pensée, une ligne au-delà de laquelle les missionnaires ne soient point allés, et dites hardiment : là étaient les bornes du christianisme; là aussi finissaient la civilisation et la liberté; là aussi commençaient la barbarie et l'esclavage. Et, chose digne de remarque, ce qui était vrai au huitième siècle se trouve encore vrai aujourd'hui.

C'est ici l'époque où les nations, long-temps agitées, tour-

(1) M. l'abbé de La Mennais.

(2) Rutilius, *ut infra*.

(3) Formasti patriam diversis gentibus unam,
Profuit injustis, te dominante capi.
Salve, magna parens; paccm dum Roma dedisti,
Urbem fecisti quod prius orbis erat.

RUTILIUS, lib. I.

mentées et bouleversées de fond en comble, reprennent peu à peu le rang que le doigt de Dieu assigne à chacune d'elles; où les divers peuples qui s'étaient brisés les uns sur les autres, quelque temps errans au souffle de l'anarchie, surnagent enfin sur cet océan d'erreurs et de confusion. L'empire romain est tombé; de nouveaux états s'élèvent sur ses débris. Les nations, *retrempées dans la foi*, pénétrées de la vertu vivifiante du christianisme, s'asseyent sur des bases solides. Dans cette espèce de création, le sacerdoce déploya toute sa vigueur; et c'est un point reconnu par tous ceux qui ont voulu l'examiner; que dis-je? c'est une vérité incontestable, que dans la formation des monarchies européennes on sent une sorte de présence réelle du sacerdoce (1), par lequel seul ce christianisme peut avoir une action extérieure. On voit la main des évêques poser les premières pierres de l'édifice social, et surtout celles du Souverain-Pontife, père commun des fidèles, redevable aux Scythes et aux Grecs, aux barbares et aux chrétiens, de toute sa tendresse et des soins que lui inspire sa sollicitude universelle. Quel spectacle que celui de voir paraître, à la source même des diverses nations d'aujourd'hui, ces hommes vénérables qui fondaient des états! Comme ils étaient convaincus de cette maxime du saint roi David, si féconde en bienfaits: « Si le » Seigneur ne prend soin lui-même de bâtir nos maisons et de » garder nos villes, toutes nos peines seront inutiles et sans » fruit (2). »

Voyez, en Angleterre, Alfred-le-Grand; dans les Espagnes, Alphonse, surnommé encore le Grand. Mais le plus fameux et le plus mémorable de tous, fut celui qu'on appela non-seulement grand, mais la grandeur, Charlemagne, roi de France, et couronné empereur d'Occident au commencement du neuvième siècle. Si le règne de ce grand prince, le plus illustre

(1) M. De Maistre, *Du Pape*.

(2) Nisi Dominus ædificaverit domum; in vanum laboraverunt qui ædificant eam: nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam. (Ps. cxxi, 1, 2.)

peut-être et le plus digne de nos éloges, jeta un éclat si vif, répandit tant de gloire sur notre nation, quelle en fut la cause? Écoutons Voltaire qu'on n'accusera certainement pas de flatter la cour de Rome. « Le règne de Charlemagne, dit-il, eut quelque lueur de politesse, qui fut probablement le fruit du voyage à Rome. »

Les capitulaires de ce monarque, ses fondations, ses travaux, ses plans, partout le sacerdoce paraît, le sacerdoce agit de concert avec sa main royale; il se nommait lui-même, comme autrefois Constantin, l'évêque extérieur de ses peuples; et voilà, sans doute, ce qui faisait dire à l'incrédule et au protestant Gibbon : « Ce sont des évêques qui ont fait le beau » royaume de France, et il a subsisté quatorze siècles sous » l'autorité tutélaire de soixante-seize rois, sans que la forme » de son gouvernement eût subi aucune altération essentielle; » tant était grande la force de conservation que lui avaient » donnée les principes religieux (1) » Or, ce qui se passa en France eut également lieu dans les autres contrées; et il reste démontré, par l'aveu même des incrédules et des impies, que la religion, c'est-à-dire le sacerdoce, fut la base de la civilisation et l'auteur des constitutions européennes.

Charlemagne expire, et voici que le nord se déborde encore une fois sur le midi, les Normands viennent ravager nos provinces désolées, et finissent par s'établir dans la Neustrie et par conquérir le trône d'Angleterre. L'Orient lutte avec le Croissant; la couronne de France perd de sa beauté; les rênes de l'empire flottent dans des mains énervées; les seigneurs prétendent à l'indépendance, et les peuples courbent douloureusement la tête. Le sacerdoce chrétien resta seul debout; à l'ombre de sa puissance et de sa vertu, quoique souvent obscurcie en ces temps déplorables, l'innocence trouva son salut et la liberté un refuge toujours ouvert. On entendit de tous côtés, au milieu du tumulte et du fracas des guerres interminables, des voix si fortes qu'il fut impossible de les étouffer;

(1) *Hist. de la décadence de l'empire romain.*

les cris de la victime retentirent aux oreilles de l'oppressé ; et ce que le remords ne put obtenir , souvent la crainte d'une diffamation publique l'arracha. On entendit la chaire de Pierre, la chaire de Remi et d'Irénée , la chaire de Thomas de Cantorbéry, défendre tour à tour les intérêts des nations et des rois, de la religion et de la légitimité. « Dieu, qui ne fait rien par saut, voulait élever les barbares nos pères, et il leur donna un tuteur : ce fut le Pape. » Ainsi parle le célèbre protestant Jean de Müller. Je n'ignore pas qu'on a reproché au sacerdoce sa trop grande influence ; mais c'est cette influence même qui fit le bonheur des peuples, et cette influence, dépendait-il du sacerdoce de ne pas l'avoir ? Pourquoi donc dans l'univers entier, dans toutes les classes d'hommes, seul le sacerdoce possédait-il la science et l'instruction ? Seul il avait le désir d'un perfectionnement auquel il tendait toujours ; seul il aimait à s'exercer et à travailler ; seul il avait du goût pour les choses pénibles et de la persévérance pour les entreprendre et les accomplir ; seul il avait les clefs de tous les biens que le monde et la société peuvent posséder ici-bas ; seul il ne mourait jamais. Est-il étonnant après tout cela que son influence ait été prodigieuse ? Otez donc du cœur de l'homme l'estime pour la supériorité des talents et des vertus, ainsi que la reconnaissance pour les bienfaits. Au reste, si le sacerdoce n'usa de son crédit que pour notre avantage, pourquoi nous plaindriions-nous ? mais quoi ! s'écriera-t-on, prétendez-vous qu'il n'y ait rien de répréhensible dans les actes de la puissance ecclésiastique ? Tant d'excommunications, la honte de nos histoires, voulez-vous encore la justifier sur ce point ? Et, si elles étaient nécessaires pour retrancher des crimes horribles, pour punir les forfaits des grands, que rien d'ailleurs n'eût été capable de contenir ; si elles protégeaient la faiblesse contre la force, la liberté contre l'esclavage ; si elles conservaient le bonheur dans les états, la légitimité dans les successions aux couronnes, objet presque unique des peines dont nous parlons, objet d'une plus grande importance qu'on ne pense ; si elles empêchèrent que l'Eglise ne perdît son antique beauté ; si elles purifièrent le sanctuaire de toute

souillure, le préservèrent du plus grand des malheurs, du libertinage associé au sacré caractère; en un mot, si elles n'ont fait que du bien aux états, aux peuples, aux dynasties régnantes et à l'Eglise, pourquoi n'approuverions-nous pas l'usage qu'en ont fait les Souverains-Pontifes? La foudre qui n'atteint que le crime fait-elle donc un si grand mal? Mais, dira-t-on encore, on abusa de cette arme terrible. Et de quoi n'abuse-t-on pas? Et peut-on abuser d'autre chose que de ce qui est bon? Des abus, supposons qu'il en existât, nous aveugleraient-ils au point de ne plus voir ce qu'il y avait d'avantageux dans la plénitude de l'exercice du pouvoir des clefs? Ah! si vous ne voulez tenir compte que des fautes du genre humain, gardez-vous de lire l'histoire, vous n'y trouveriez que des sujets d'une éternelle lamentation; mais je n'ai pas encore lu que, par ordre émané du trône apostolique, les peuples se soient armés les uns contre les autres, si ce n'est pour la défense de leurs droits; que l'échafaud ait été dressé en face des palais des monarques; je n'ai pas encore lu qu'en vertu d'une bulle fulminée du haut du Vatican, des sceptres de paix aient été brisés et des nations entières aient été déchirées. Les impies l'ont bien crié aux quatre coins du monde, mais l'histoire n'en fait pas foi, et vous qui nous parlez des entreprises de la puissance ecclésiastique sur le temporel des rois, pourquoi ne pas raconter aussi les entreprises des rois contre la juridiction ecclésiastique? Pourquoi ne pas dire cette longue série de persécutions par laquelle il a fallu que la fille du ciel passât pour venir jusqu'à nous; et le glaive des Césars, et la hache des Vandales, et les édits théologiques des empereurs du vieil empire romain, et les prétentions du régime féodal, et les entraves de tant de concordats, et la flétrissante protection du pouvoir ennemi; que sais-je! Sera-t-il dit que l'on pourra tout contre l'Eglise, et que l'Eglise ne pourra rien pour sa propre défense? L'évêque de Rome ne porte-t-il pas encore de nos jours la couronne des rois? et, en cette qualité n'a-t-il pas des droits à défendre, des peuples à protéger? Faudra-t-il, parce qu'il est ministre de la religion catholique, qu'il laisse envahir ses états sans s'y opposer, et qu'il se contente

de bénir des fers qu'un tyran lui apporte? Songez du moins, songez que sans les pontifes de Rome nous serions des esclaves courbés sous le joug du despotisme, plongés dans l'ignorance la plus crasse, semblables aux peuples de l'Asie, et quelque chose de pis encore. Gloire donc à ces généreux athlètes de la cause la plus sainte, qui par leur vigueur ont soutenu la discipline et les mœurs dans les cours, dans le monde et dans le sanctuaire! Gloire aux pères de l'antique Europe! et, quoi qu'en puissent dire nos philosophes, gloire surtout à ce fameux moine Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII, qui par sa conduite ferme et par des coups d'une autorité seule en pouvoir de se faire obéir en ces temps-là sauva la civilisation, releva la société de l'état déplorable où elle était tombée, purifia la maison du Seigneur des taches qui la deshonoraient, arracha le gouvernement de l'Eglise des mains de l'empereur, qui, de l'aveu de Voltaire lui-même, avait tout envahi (1), fit trembler le crime et réparer les injustices. Et qu'avez-vous à reprocher à ces maîtres du monde? le consentement des peuples et des rois les faisait alors les arbitres et les régulateurs universels; quelqu'un d'eux en profita-t-il pour agrandir ses domaines? Ce fait, qui est incontestable, prouve seul en leur faveur plus que toutes les déclamations des impies sur l'ambition, sur l'orgueil qui animait ces Souverains-Pontifes; l'intérêt des peuples et des rois, voilà leur mobile. Que quelques-uns d'entr'eux vous paraissent avoir poussé trop loin leur sublime puissance, il n'y a que les hérétiques, les schismatiques, les ennemis de tout pouvoir et de tout bonheur qui soutiennent aujourd'hui ces ridicules propositions. Quoi qu'il en soit, c'est une injustice de s'arrêter si long-temps à examiner leurs fautes, s'il vous plaît de les appeler ainsi, sans daigner jeter un coup-d'œil sur les bienfaits que nous en avons reçus : et pour en citer quelques-uns des plus signalés, ne fut-ce pas, par exemple, un trait de la plus grande miséricorde et de la politique la plus salutaire que la proclama-

(1) *Annales de l'Empire*, année 1076.

tion de la *trêve de Dieu* ? les impies en conviennent , et le sacerdoce seul pouvait l'inventer et l'exécuter. C'en fut un autre non moins admirable que ces guerres lointaines , ces fameuses croisades , glorieuse conception du Saint-Siège ; elles étaient nécessaires à l'Occident , qui déchirait ses propres entrailles , et à l'Orient , trop fier de sa valeur pour tarder à se précipiter sur l'Europe. Les guerres intestines , les divisions sanglantes , couvraient nos pays de ruines et de misère ; des suzerains , trop puissans pour obéir à un autre maître , avaient sans cesse les armes à la main ; le peuple , toujours le premier à souffrir des querelles des grands , traînait une vie misérable , craignant également l'abondance et la faim. Toute confiance , toute liaison avait cessé parmi les sujets d'un même royaume , et la féodalité seule régnaît. Tout-à-coup flotte aux regards des nations l'étendard sacré de la croix ; la foi s'éveille dans le cœur des chrétiens ; c'est un ennemi de Dieu qu'il faut combattre , c'est Jérusalem qu'il faut conquérir ; c'est le pardon de ses péchés qu'il faut obtenir ; rien ne coûte pour voler à la Terre-Sainte : oubli des injures , réconciliations éclatantes , affranchissement des vassaux , établissemens pieux , force , courage , vertu , valeur , on cède , on prodigue tout. Dieu le veut , s'écrie le concile de Clermont ! et ce cri , porté d'un bout de la France à l'autre , enflamme d'un saint zèle ceux qui ne connaissent encore que la haine ou la défiance. Dieu le veut ! Ce fut là le signal d'une révolution féconde en bienfaits , le levier puissant qui souleva l'Europe et la France en particulier du sein de l'anarchie , et lui donna cet élan magnanime qui devait en faire plus tard la première et la plus belle des nations connues.

En ce temps-là parut sur la scène du monde un homme d'un génie ardent et fougueux , doué d'une imagination vive , mûrie par la retraite et le silence ; un homme d'une conception vaste , et qui remuait tout autour de lui ; un homme capable par sa rapide éloquence de le disputer aux magiques accens des prophètes et des orateurs les plus impétueux , c'était l'abbé de Clairvaux. Des traits de feu , des élans sublimes , un zèle dévorant pour la gloire de Dieu , une grande magnanimité de

caractère, je ne sais quoi de tragique et de cette espèce de *divinité* que les anciens peuples accordaient à quelques-uns de leurs héros ; joignez-y une dévotion tendre, une piété douce et bien éclairée, et le don plus brillant encore d'opérer des miracles ; tout en lui était propre à faire impression, à saisir, remuer et transporter les cœurs ; sa voix, semblable aux éclats du tonnerre, qui, dans le fort de la tempête, couvre de son imposante majesté le bruit des vents, le mugissement des vagues et le fracas des flots poussés contre les rochers, sa voix, au milieu des troubles et des discordes, se fit entendre dans tous les coins de l'Occident. Rome, l'Italie, la France, l'Allemagne, retentirent de ses accens et s'ébranlèrent pour marcher où Bernard les poussait. Grâce au zèle de ce saint homme, ces fiers Sarrasins, qui menaçaient continuellement d'envahir nos belles provinces, furent pour la seconde fois attaqués et contraints de se défendre dans leurs propres foyers. Si le succès ne couronna pas cette entreprise, nous savons tous à quoi l'attribuer ; la jalousie, qui se mit entre les princes croisés, l'inconduite de leurs soldats, et la trahison de ces mêmes Grecs qui de nos jours ont imploré nos bras contre la tyrannie d'un peuple qu'ils ne redoutaient pas assez dans ces temps-là, voilà quelles en furent les raisons véritables ; mais en est-il moins vrai que les royaumes d'Occident recouvrèrent leur paix et leur tranquillité ; qu'une foule de vassaux, profitant des circonstances, furent affranchis pour toujours d'un joug bien pesant ; que le trône même s'accrut des débris de tant de baronies qui un peu auparavant *ceignaient la couronne et marchaient ses égales* ? En est-il moins vrai que ce fut là comme une grande et solennelle expiation des désordres du monde, et que, prenant des sentimens élevés, les biens de la terre ne parurent plus rien, la vertu, la magnanimité, le ciel, devenant les seuls points où les hommes tendissent ? Et tant d'ouvrages que l'on recueillit des croisades ne suffiraient-ils pas pour les justifier aux yeux mêmes des plus prévenus contre le sacerdoce, qui en fut l'unique auteur ?

Et que dis-je ! ne savait-il qu'arracher les peuples de leurs gonds et pousser les nations à des combats lointains ? Mais qui

n'a entendu parler de ce fameux ministre de France, qui la gouverna avec tant de sagesse pendant l'expédition de Louis VII? C'était un enfant du cloître que l'abbé Suger, Suger, en qui la religion avait formé un esprit de prudence et de force bien nécessaire en ces temps indécis; aussi digne d'amour sur les marches du trône qu'il l'avait été sur les degrés du sanctuaire. Il fut l'ami de saint Bernard; la France lui décerna le nom de père de la patrie; la religion s'honora de sa vertu, et son roi lui paya le tribut de ses larmes. Ne dirait-on pas avec un de nos grands écrivains, que la « maison de prières fut aussi » l'asile de la science? qu'il était beau de les voir ces anges » de la solitude, en sortir le front lumineux comme Moïse, » et portant comme lui les tables de la loi, s'avancer au mi- » lieu des peuples.....; enfanter partout des prodiges, et re- » placer peu à peu la société sur les vrais fondemens! »

Enfin, pourrai-je suffire à représenter le bien que le sacerdoce opéra à cette époque de l'histoire moderne! Il faudrait pour cela approfondir une foule de choses que la longueur de cet article ne permet pas même d'indiquer ici. Tant de conciles où se traitèrent les plus hauts intérêts de la société, tant de réglemens dictés par la sagesse elle-même; et ces brillantes institutions de guerriers religieux, la gloire et le salut de nos provinces! Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ceux du Temple, ceux de la Calatrava en Espagne, l'ordre Teutonique en Allemagne; et ces familles saintes qui reconnaissent pour pères, l'une saint François d'Assises, l'autre saint Dominique, l'ornement de l'Eglise et la terreur des hérésies! et ces fameuses universités de Paris, d'Oxford, de Salamanque, de Padoue, de Bologne, où le génie encore enfant se forgeait des ailes pour voler plus tard, comme l'aigle, au-dessus des nues! Tout cela appartient au sacerdoce chrétien. Ce sont là les œuvres qu'il a opérées et les titres qu'il présente à notre reconnaissance, dans un temps où le reste du genre humain n'offre presque rien qui soit digne de mémoire. Parlerai-je du règne de saint Louis et de tout ce que la religion dicta à un prince aussi pieux? Ai-je besoin de rappeler ses établissemens, ses lois, son gouvernement heureux et paternel? Est-il quel-

qu'un qui ne sache combien ce monarque estimait et respectait les évêques de son royaume, et l'influence qu'ils eurent sur toute sa conduite ?

Qu'il nous soit permis en finissant de citer les hommes illustres, les évêques renommés et les saints pontifes des treizième, quatorzième et quinzième siècles : un Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, ardent zéléateur de la discipline ecclésiastique et de la vraie foi, excitant le goût des arts et des études, agrandissant le vaste hôpital de la capitale, et mettant ainsi en exécution la pensée qu'avait eue autrefois saint Jean Chrysostôme ; un S. Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école, à cause de sa grande et saine doctrine ; un saint Bonaventure, cardinal, évêque d'Albane, que sa tendre piété a fait appeler le docteur séraphique ; un Robert de Sorbon, jetant les fondemens de la fameuse Sorbonne de Paris ; et encore, un S. Vincent Ferrier, un S. François de Paule ; le premier évangélisant l'Espagne, la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Écosse ; le second, fondant un ordre fameux par son humilité (1), et s'attirant par sa seule vertu la confiance des souverains et la vénération des peuples ; un Thomas à Kempis, qui composa le plus beau des livres qui soient sortis de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas (2) ; un cardinal d'Amboise, le conseil et l'ami de son roi, le nourricier des pauvres et des orphelins, fameux ministre, et prélat plus fameux encore ; enfin ce tant renommé cardinal Ximénès, régent de Castille, administrateur des Espagnes, protecteur de la foi, des lettres et des sciences, le plus grand homme que l'Espagne ait produit ?

Il est donc bien vrai qu'en parcourant seize siècles chrétiens on rencontre partout les immenses bienfaits du sacerdoce ; seul il lutte essentiellement contre le vice, l'ignorance, la barbarie et la mort ; seul il défend la science, la civilisation, la vertu et la vie ; seul il instruit les rois et soumet les peuples, il

(1) L'ordre des Mineurs.

(2) Fontenelle.

rétablit l'ordre et fait vivre le monde. Aussi, nous le disons sans crainte, nous le disons à tous, et nous le dirons toujours, oui, c'est au sacerdoce catholique que nous devons ce que nous possédons de lumière, de vertu et de véritable liberté.

SUR LA SCHOLASTIQUE. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DE
M. BOUVIER, VICAIRE-GÉNÉRAL ET SUPÉRIEUR DU GRAND-
SÉMINAIRE DU MANS (1).

M. Foisset se prononce (2) fortement contre l'enseignement tel qu'il a lieu, selon lui, dans les petits et les grands séminaires (*de France*). A l'entendre, *ce ne sont guère que des données mesquines et incomplètes de vérités enfouies sous les formes d'une scholastique barbare* : voilà pour la philosophie. Pour la théologie, la science de Dieu a été *noyée dans de vains systèmes, dans de stériles disputes de mots* : ainsi la scholastique a passé jusqu'à nous avec sa sécheresse et sa rebutante escorte d'arguties et de distinctions : on soumet tout au raisonnement individuel ; on néglige ou même on dédaigne l'étude consciencieuse des Saintes-Ecritures et des Saints-Pères ; *cet enseignement*

(1) En supprimant dans un article de M. Foisset sur l'écrit de M. Batain quelques expressions fausses ou inexactes, nous avons fait remarquer (*ci-dessus p. 43, not. 1.*) que ces messieurs se sont prononcés contre la Scholastique, d'une manière trop générale. L'extrait suivant d'une lettre de M. Bouvier expliquera encore mieux la cause pour laquelle le *Nouveau Conservateur Belge* s'était fait un devoir de se tenir sur la réserve.

En réclamant contre ce qu'il y avait d'exagéré dans les expressions de M. Foisset, M. Bouvier s'est empressé de rendre hommage à ses talents et à ses bonnes intentions ; dans une autre lettre il a encore déclaré qu'il était très-éloigné de vouloir assimiler M. Foisset aux hérétiques ou à certains esprits téméraires qui se sont prononcés contre la Scholastique.

(2) Dans ses articles sur l'*Éducation cléricale*, insérés dans les *Annales de Phil. chrétienne*. Voir *ci-dessus*, tom. VI, p. 502, not. 1.

prétendu catholique est tout protestant.... Il ne fait, dit-il, qu'indiquer le mal qui est grand.

Si ce qu'il dit est vrai, il faut avouer que le mal n'est pas seulement grand, mais intolérable, que les maîtres qui perpétuent un tel enseignement sont bien coupables, que les élèves n'ont rien de mieux à faire que de décrire des établissemens où ils perdent leur temps à *de vaines disputes de mots, à une argumentation usée, à d'insipides systèmes, qui lassent leur courage et les dégoûtent de la science ecclésiastique.* Est-ce là la fin que l'auteur se propose? J'ai peine à le croire, et cependant il me semble que c'est la conclusion naturelle de son article. Ses paroles pourraient en imposer à ceux qui sont étrangers aux sciences théologiques et à ce qui se pratique dans les séminaires. Il me paraît donc utile de chercher à prévenir ou à effacer une impression de cette nature. Mon intention n'est pas d'entreprendre une dissertation savante, mais seulement d'opposer de courtes notions et des faits à des allégations sans preuves, principalement sur ce qui concerne les grands séminaires.

La théologie, ou science de Dieu, a pour objet toutes les vérités de la religion; elle les recueille, les coordonne dans l'intelligence humaine, recherche les motifs sur lesquels elles sont appuyées, établit des principes certains, et en déduit les conséquences: elle ne peut être conçue sans la connaissance de la révélation dont le dépôt se trouve dans les divines Ecritures et dans la Tradition. Elle exige par conséquent une étude approfondie des Livres saints, des pères et des docteurs de l'Eglise. Nous disons donc volontiers, et tous les théologiens catholiques diront avec Diderot, dont l'auteur cite les paroles, que la théologie « a trois parties qui s'enchaînent intimement l'une à l'autre : l'histoire des faits sur lesquels portent la révélation, ou théologie positive, sans laquelle il n'y eut jamais que de vains et dangereux raisonnemens; la connaissance des dogmes qui résulte de ces faits, ou théologie dogmatique; enfin la connaissance des devoirs, qui se réduit à une seule et grande règle, la conformité de nos volontés à celle de Dieu. »

Nous avouons sans peine qu'à une certaine époque

les livres d'Aristote sur la dialectique engendrèrent une foule de questions oiseuses et de vaines disputes auxquelles on consumait inutilement un temps précieux : que cet abus du raisonnement et des subtilités dura trop long-temps, non pas seulement dans les écoles de théologie, mais dans toutes les écoles ; personne n'en disconvient. Si c'est là ce qu'on entend par scholastique, qu'on la traite de barbare, qu'on lui donne toutes les qualifications que l'on voudra, je n'entreprendrai certainement pas la défense.

Mais communément par scholastique on entend l'art de réduire les vérités chrétiennes en corps de doctrines, de procéder selon les règles d'une dialectique rigoureuse, posant des principes incontestables, donnant des définitions précises, établissant des divisions et de sous-divisions autant qu'il le faut pour éclaircir la question, rangeant dans l'ordre le plus propre à convaincre, les raisons qui appuient la proposition qu'il s'agit de prouver, saisissant avec habileté le faux des raisonnemens qu'on y oppose, et en montrant la nullité.

Cette méthode, employée dans les leçons publiques par les hommes les plus distingués du onzième siècle, tels que Lanfranc et saint Anselme, se répandit dans toutes les écoles et reçut de là le nom de scholastique. Pierre Lombard en fit l'application dans son fameux livre des *Sentences*, qui fut classique pendant long-temps, et qui a été commenté une infinité de fois. Saint Thomas, surnommé le Docteur angélique, éclipsa tous ceux qui l'avaient précédé, et sa *Somme de Théologie*, devenue si célèbre, peut être regardée comme un des principaux monumens de la Théologie scholastique. Il ne faudrait pas y chercher le style nerveux de Tertullien, ni l'éloquence de saint Jean Chrysostôme : ce n'était point là le but du saint Docteur. Mais il y aurait une grande injustice à dire que la *simplicité touchante de l'Évangile* y a cédé à un *jargon scientifique inintelligible*; que la *science de Dieu* y est noyée dans de vains systèmes, dans de stériles disputes de mots. Il y a sans doute, des systèmes et des disputes de mots : son style et ses argumentations ne sont pas sans défauts ; mais en lisant ce grand ouvrage, et en se reportant à l'époque où il a été écrit, on ne peut s'empêcher d'admirer les vastes

connaissances et le génie profond de l'auteur, qui a su débrouiller en si peu de temps les innombrables manuscrits dont il fallait se servir alors pour connaître l'Écriture, les Pères, les Conciles, l'histoire de l'Église, les opinions et les commentaires des docteurs, et a su recueillir les vérités éparses dans ces monumens si rares et si évidemment hors de la portée du plus grand nombre des étudiants, pour en faire un corps de doctrine admirable par sa clarté, où la raison a tous ses droits, sans cesser jamais d'être subordonnée à la foi.

Cet ouvrage, adopté et suivi dans toutes les écoles chrétiennes, a été l'expression de l'enseignement scholastique. Il y a eu sûrement dans les quatorzième et quinzième siècles des ouvrages qui lui étaient très-inférieurs; mais aussi depuis, il en a paru de bien supérieurs: Bellarmin, Petan, de Lugo, Suarez, Sylvius, Estius, Noël Alexandre, Thomassin, Tournely et une infinité d'autres étaient des scholastiques. Peut-on dire qu'il n'y a dans leurs livres qu'un jargon inintelligible? Que la science de Dieu y est noyée sous de vains systèmes? Qu'ils ont négligé et dédaigné l'étude de l'Écriture-Sainte et des saints Pères?

Leur méthode, il est vrai, n'a pas laissé d'avoir des détracteurs: les novateurs surtout lui ont toujours été très-opposés, parce qu'elle les gênait et les contrariait, en démasquant leurs sophismes, en les saisissant dans leurs divagations et les ramenant au point dont il s'agissait. Luther en a parlé avec son emportement ordinaire, et ses disciples, ainsi que les autres protestans en général, ne lui ont pas été plus favorables. Erasme l'a blâmée comme inventant des manières nouvelles de parler des choses de Dieu. Elle eut des adversaires même au concile de Trente, où le célèbre Soto crut devoir en prendre la défense: il prononça un discours où il montra que cette théologie n'est autre chose qu'une science qui unit ensemble ces deux lumières que Dieu a données aux hommes, la raison et la foi, qu'elle les élève par cette union à la connaissance des plus sublimes mystères, qu'elle dissipe les fausses interprétations de la parole de Dieu; « que c'est » la raison pour laquelle les hérétiques ont si fort décrié » cette science, parce qu'elle découvre leurs sophismes;

» en sorte que la mépriser , c'est s'allier avec les protes-
 » tans et ôter à l'Eglise ses plus fortes armes (1). » On fut
 généralement de son avis.

Richard Simon ayant, comme Erasme, assez maltraité
 la scholastique, Bossuet ne put lui passer cette critique,
 il l'en reprit énergiquement, et, après de solides obser-
 vations, il dit : « Ce qu'ajoute M. Simon, que depuis la
 » scholastique *il ne s'agissait plus de savoir ce qu'on lisait*
 » *dans les anciens Pères, qui même ne s'accordaient pas*
 » *entr'eux*, donne encore cette dangereuse idée : qu'on
 » n'a plus d'égards aux discours des Pères, et qu'il n'est
 » plus permis de parler comme eux; ce qui, prononcé
 » indéfiniment, ainsi qu'a fait notre auteur, induit un
 » changement dans la doctrine. Mais, au contraire, les
 » scholastiques veulent qu'on parle toujours comme les
 » Pères; et si l'on ajoute quelque chose au langage de
 » ces saints docteurs, ce n'est que pour empêcher qu'on
 » n'en abuse, et pour expliquer plus à fond ce qu'ils n'ont
 » dit qu'en passant, et alors ce qu'on ajoute contre les
 » hérésies venues depuis eux est non-seulement de même
 » parure, mais encore de même force et de même sens
 » que ce qu'ils ont dit (2). »

Les scholastiques de nos jours ont-ils quelque chose de
 plus dangereux que ceux du seizième et dix-septième siè-
 cles? Tiennent-ils un autre langage; suivent-ils une autre
 méthode? Nullement; s'ils ont adopté des changemens,
 ç'a été dans un esprit d'amélioration; tandis qu'ils n'avaient
 ni hérétiques, ni incrédules à combattre, ils faisaient
 comme des militaires qui, en temps de paix, simulent
 les divers mouvemens de stratégie; ils s'exerçaient à la
 controverse, entreprenaient de longues discussions, se
 livraient de rudes assauts de dialectique sur des sujets qui
 n'en valaient guère la peine.

Mais quand les ennemis de la vérité ont paru et à me-
 sure qu'ils se sont multipliés, ils ont abandonné les ques-

(1) *Pallavicin*, liv. vii, ch. 5, n° 3.

(2) *Défense de la Tradition*, liv. iii, ch. 19.

tions oiseuses dont ils s'occupaient entr'eux , pour réunir leurs efforts contre l'esprit d'erreur et de mensonge. Ils se sont principalement appliqués , dans ces derniers temps, à rechercher les preuves de la révélation , à montrer la divinité de la religion chrétienne et l'autorité infaillible de l'Eglise, qui , une fois connue , est l'ancre sur laquelle ils s'appuient , la règle qu'ils suivent dans le cours de leurs discussions.

Ce n'est pas à dire pour cela que les auteurs qu'on met entre les mains des élèves soient parfaits , qu'il n'y ait rien à désirer sous ce rapport. Le changement de circonstances, la marche des controverses, l'état actuel de la société, tout cela fait naître une foule de questions auxquelles on n'aurait pas même pensé autrefois, et en laisse d'autres en arrière, qui ne peuvent plus avoir d'application. Au milieu du scepticisme qui nous environne, il faut surtout nous attacher à l'autorité, en montrer la nécessité, l'existence et les attributions; il n'y a là-dessus qu'une voix, et l'on ne fait pas autre chose dans les traités de la religion et de l'Eglise. Dans les autres traités on développe les vérités catholiques, spéculatives ou morales; on fait l'histoire des erreurs qui se sont élevées contre elles; on y oppose les décisions des conciles et des Papes, les témoignages de l'Écriture et des Pères, les argumens que la raison fournit en conformité à l'autorité et jamais contre elle. Voilà ce qui se fait dans tous les séminaires que je connais, et je n'ai pas ouï parler d'un seul où les abus signalés par M. Foisset existent tels qu'il les dépeint....

Qu'il cherche à améliorer les études ecclésiastiques, qu'il y consacre ses veilles, ses talens, son expérience; qu'il forme un plan mieux approprié aux circonstances, puisqu'il le croit nécessaire; s'il réussit, je serai le premier à applaudir à ses succès. Qu'il prenne garde de nuire, par de fausses imputations, à la cause qu'il veut défendre.

Ensuite, je me permettrai de dire que, puisque les scholastiques ont été *coupables de nouveauté*, qu'il s'agit de *ramener l'enseignement religieux à ses premiers principes, à sa méthode primitive*, il faut commencer par faire ou assigner des livres qui puissent être mis entre les mains de tous les étudiants : on ne peut leur faire quitter ceux dont

ils se servent actuellement, et renverser une méthode suivie depuis tant de siècles dans toutes les écoles de Théologie catholique, sans avoir quelque chose de mieux à y substituer. Voilà du moins ce qui me paraît dans l'ordre.

SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE (1).

L'Écosse est aujourd'hui partagée, pour l'administration spirituelle, en trois districts, du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Chacun de ces districts est gouverné par un vicaire apostolique qui a un titre d'évêché *in partibus*. Les évêques sont dans ce moment M. André Scott, évêque d'Eréturie, vicaire apostolique de l'Ouest, résidant à Glasgow; M. James Kyle, évêque de Germanicie, vicaire apostolique du Nord, résidant à Aberdeen, ou plutôt à Preshome, et M. André Carruthers, évêque de Ceram, vicaire apostolique de l'Est, résidant à Edimbourg. Les deux premiers ont été sacrés en 1828, le dernier l'a été le 13 janvier de cette année. M. le vicaire apostolique de l'Ouest était dernièrement à Paris pour les affaires de la mission d'Ecosse; c'est un prélat qui a autant de prudence et de capacité que de piété et de zèle. Les évêques d'Ecosse ont sous eux une soixantaine de missionnaires dispersés sur un vaste territoire. La plupart, outre la congrégation qu'ils dirigent, visitent des congrégations environnantes.

L'accroissement de la religion catholique s'est surtout fait sentir dans le midi de l'Ecosse. A Glasgow seulement, où c'était une rareté autrefois de rencontrer un catholique, il y a plus de 4000 communians régulièrement, et nous apprenons même que le nombre des communians à Pâque 1832 a été de 5,600. On voit par l'état des baptêmes qu'il n'y a dans cette mission pas moins de 40,000 personnes qui ne sont rien autre que catholiques, et à qui il ne manque que l'instruction et des circonstances favorables pour devenir membres réguliers de l'Eglise. Dans le nord, les accroissemens continuent, quoique plus lentement. A Preshome, par exemple, où réside le docteur Kyle, vicaire apostolique du district du Nord, il y a maintenant plus de communians qu'il n'y en avait il y a soixante ans dans une étendue de vingt-cinq lieues. De grands efforts ont été faits dans les vingt dernières années pour ériger des

(1) Extr. de *l'Ami de la Religion*, n° 2141.

chapelles, et le résultat est prodigieux quand on considère le peu de moyens qu'avaient les catholiques. Outre les magnifiques chapelles de Glasgow et d'Edimbourg, qui rivalisent en grandeur et en décoration avec les autres édifices de cette espèce dans les trois royaumes, si même elles ne les surpassent, il s'en est élevé de belles à New-Abbey, à Dalbeattie, à Dumfries, à Dundee et à Perth, dans le district d'Edimbourg; et dans celui de l'Ouest, à Ayr, à Greenock, à Paisley, à Dumbarton et dans le Wigtonshire. Dans le nord, ou n'a pas moins édifié. L'héritier du nom des Lovat a élevé une belle chapelle dans le style saxon sur ses terres à Strathglass. D'élégantes chapelles dans le goût gothique existent maintenant à Fochabers, Portsoy et sur les bords du Livet. Une chapelle d'une belle architecture a été bâtie pour l'ancienne mission d'Anchindown, dans le nouveau village de Dufftown, qui s'est peuplé si rapidement. Une autre, dans le style grec, et bien ornée au dedans et au dehors, est placée avantageusement dans un *square* de la ville de Keith. M. Macpherson bâtit, il y a environ trois ans, à ses frais, une chapelle avec la maison du prêtre et d'autres dépendances, sur les bras du Glenlivet, à environ un mille de Scalan.

Malheureusement, les moyens d'encouragement pour les vocations ecclésiastiques ne répondent pas à ces développemens. Le nouveau séminaire établi à Blair pour les trois districts rendra, on l'espère, de grand services à la religion; mais en ce moment il n'est pas aussi utile qu'on le voudrait, étant grevé d'une dette contractée pour la construction des bâtimens, qui sont considérables. Il n'y a en ce moment que trente étudiants; mais on a tout disposé pour en recevoir près de cent. La dernière révolution, en France, a dispersé les jeunes gens qui étaient alors élevés à Paris pour l'Eglise d'Écosse; il n'en reste plus aujourd'hui que deux. Dix autres sont élevés sur les fonds écossais existant en France; ils sont à Douai, dans la maison des Bénédictins anglais. Il n'y a plus que quatre étudiants dans l'ancien établissement de Valladolid, sous MM. Alexandre et Jean Cameron: les revenus de cette maison ont été consacrés en grande partie, pendant quelques années, à réparer les bâtimens. Il y a huit étudiants à Rome. Un nouvel établissement s'est formé il y a deux ans pour l'éducation en faisant revivre le séminaire attaché précédemment au couvent des Bénédictins de Ratisbonne: six jeunes gens y ont été envoyés en 1830, avec un prêtre, M. Mac-Kattie.

Il s'est établi depuis plus d'un an un journal catholique à Edimbourg; ce journal a pour titre: *Catholic Magazine*. Il a commencé

à paraître en avril 1832; on en publie un numéro par mois. Il se compose de discussions de controverse, de recherches historiques, de remarques critiques, de nouvelles et de notices biographiques. Ce que nous en avons vu nous a paru rédigé avec exactitude et talent. Au surplus, l'éditeur, M. Smith, a reçu un témoignage d'approbation bien supérieur au nôtre : les vicaires apostoliques d'Écosse, MM. Scott, Kyle et Carruthers, réunis à Edimbourg au mois de janvier dernier, lui ont adressé en commun une lettre de satisfaction et de remerciemens pour son zèle et ses efforts. Ces prélats estiment qu'un journal était devenu en quelque sorte nécessaire pour repousser les attaques des ennemis de la religion, et ils félicitent l'éditeur de réunir la logique, l'exactitude et la précision au ton de la modération et de la charité. La lettre des trois évêques se trouve dans le numéro de mars dernier.

On publie en outre chaque semaine à Edimbourg un numéro du *Penny Orthodox Journal*, qui a pour but d'entretenir parmi le peuple la connaissance de la religion. L'auteur est M. Eusèbe Andrews, auteur de divers écrits, et qui rédigeait, il y a quelques années, l'*Orthodox Journal*. Il a voulu contrebalancer l'effet d'une foule de petits imprimés à bas prix qu'on répand dans le peuple, et qui y portent trop souvent des idées fausses et des principes dangereux. M. Andrews travaille aussi au *Catholic Magazine*.

Ce dernier journal rend compte d'une controverse qui eut lieu il y a trois ans à Aberdeen, entre un prêtre catholique et quelques ministres protestans. Ce prêtre était M. Fraser, qui, après avoir fini ses études chez les Jésuités, à Clougowes en Irlande, revint à Aberdeen, sa patrie, et y exerça le ministère sous M. Gordon, respectable pasteur de cette congrégation. M. Fraser prêche bien, et les protestans accouraient, dit-on, pour l'entendre; il arriva même, dit-on encore, qu'une centaine d'entr'eux se firent catholiques. Les ministres protestans en furent effrayés, et écrivirent à la société de la réforme de Londres de leur envoyer quelque renfort. Le docteur Kidd, professeur de langues orientales à Edimbourg, écrivit, le 9 novembre 1830, à M. Fraser pour lui proposer une discussion publique des doctrines controversées. M. Fraser accepta le défi, mais demandait que la dispute eût lieu, non devant une foule ignorante et en langue vulgaire, mais en latin, et devant les professeurs de l'université d'Edimbourg et des prêtres catholiques. M. Kidd n'accepta point ces conditions. Cependant la société de réforme de Londres envoya deux de ses membres à Aberdeen pour y former une

société affiliée. Ces membres tinrent à Aberdeen des réunions pour cet objet : on invita les prêtres catholiques à s'y rendre; mais ceux-ci refusèrent de paraître dans cette cohue. Dans une des réunions, le docteur Kidd accusa M. Fraser d'avoir dit en chaire qu'on ne pouvait prouver par la Bible qu'il y eût un Dieu, et qu'on ne pouvait prouver que la Bible fût la parole de Dieu. Or, M. Fraser n'avait pas dit cela de lui-même; mais il avait lu ces propositions comme extraites d'un protestant anglais très-célèbre, Chillingworth. M. Fraser se justifia dans une lettre imprimée; un autre ministre protestant, M. Thornburn, l'attaqua avec violence dans trois lettres, à chacune desquelles M. Fraser répliqua. Il y eut dans cette controverse treize écrits en tout; ils ne montrent pas, dans les ministres presbytériens d'Edimbourg, ni beaucoup de modération, ni beaucoup d'habileté.

SUR LE DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,
OU RÉPERTOIRE DES CONNAISSANCES USUELLES. *Troisième et quatrième livraisons* (1).

Nous avons émis notre jugement sur les deux premières livraisons de ce recueil, et nous avons signalé plusieurs articles tantôt inexacts, tantôt ridicules, tantôt dénués d'intérêt et d'esprit (2). Nous avons dit notre avis en conscience, et sans y mettre de passion. Nous n'en reçûmes pas moins, dès le lendemain de la publication de notre article, une réclamation de M. Duckett, éditeur du *Dictionnaire*, qui se plaignait que nous l'eussions *insulté et attaqué dans son honneur et dans sa probité*. Or, quand nous publiâmes notre article, nous ignorions entièrement que M. Duckett fût l'éditeur du *Dictionnaire*. Nous n'avions donc garde d'avoir parlé de lui, ni directement, ni indirectement, et le mot *éditeur* ne se trouve même pas dans notre article. Nous avons donc cru pouvoir nous dispenser d'insérer sa réclamation. D'ailleurs, que pouvaient faire à M. Duckett les attaques d'un journal qui, comme il le dit élégamment, est à *peu près en dehors de la vie sociale ac-*

(1) *L'Ami de la Religion*, n° 2142.

(2) V. ci-dessus, tom. VII, pag. 439.

uelle, ce qui veut dire apparemment que nous sommes comme de l'autre monde? Effectivement, nous tenons un peu à nos vieilles idées, et nous ne nous piquons pas de suivre le siècle dans sa marche progressive et dans les brillans résultats des magnifiques promesses qu'il nous fait chaque jour. M. Duckett nous reproche encore d'avoir dit que les hommes connus, dont il annonçait la coopération, ne figureraient que dans son prospectus, et pour la montre. Il répond qu'il a déjà inséré plusieurs articles de M. Gaultier de Claubry, et qu'il en insérera un grand nombre de M. Laurentie, qui viendront chacun à leur rang. Enfin M. Duckett suppose que nous avons fait notre article dans l'intérêt de ses rivaux, et il se trompe assurément; car nous ne connaissons pas plus ses rivaux que nous ne le connaissions lui-même. Nous continuerons donc à examiner son *Dictionnaire* avec la même impartialité.

Il y a encore, dans les deux livraisons qui vont nous occuper, quelques articles écrits d'un style qui serait déplacé partout, mais qui l'est bien plus dans un *Répertoire de connaissances usuelles*. Il faudrait laisser aux romans ce ton précieux, ce pathos sentimental, ces détails niais ou frivoles que quelques collaborateurs paraissent affectionner extrêmement. Il y a des articles inutiles, ou du moins beaucoup trop longs, par exemple, l'article *Anciens et Modernes*, par M. Tissot, qui a 32 colonnes. L'auteur y compare les littératures ancienne et moderne; mais ses opinions politiques ont influé plus d'une fois sur ses jugemens littéraires. Il y exalte le talent et exagère les succès de Béranger. Quant à Bossuet, voici ce qu'il en dit : *Pourquoi faut-il qu'un talent si prodigieux ait été quelquefois profané par la défense aveugle des plus funestes erreurs, et que la morale ait le droit de demander à l'orateur sacré un compte sévère de ses magnifiques mensonges en faveur des rois et des grands de la terre, qu'il se plaît souvent à frapper avec les foudres évangéliques?* Il est curieux de voir M. Tissot vengeant les droits de la morale contre Bossuet, et ce grand homme accusé par le rédacteur de la *Minerve* d'être le défenseur aveugle des plus funestes erreurs. C'est un échantillon de présomption philosophique qui a quelque chose de divertissant. Un autre article du même M. Tissot, sur Andromaque, n'a pas moins de dix-huit colonnes, et est consacré à peindre le caractère de cette princesse, tel que les poètes l'ont imaginé; n'est-ce pas un peu long pour une fiction?

Un article sur madame la duchesse d'Angoulême, par M. J. Janin, est une longue accusation contre la restauration. Pour juger de lim-

partialité de l'écrivain, il suffirait de ce seul passage : *Jamais on n'avait accusé l'empereur d'avoir un autre trésor que celui de son peuple, il y puisait modestement et avec ordre. Il eût pu le faire plus largement, qu'on n'en eût point pris d'ombrage, parce qu'on savait qu'il faisait bourse commune avec la nation. Dès les premiers temps, les Bourbons furent accusés de thésauriser à part, d'amasser à l'étranger.* Les deux parties de ce parallèle sont également fausses. Tout le monde sait, au contraire, que Buonaparte avait son trésor particulier, comme les Bourbons, et on s'est bien aperçu qu'il ne faisait pas bourse commune avec la nation. C'est une moquerie que de nous parler de la *modestie* avec laquelle il puisait dans le trésor, lui qui fut excessif à la fois dans ses exactions et dans ses prodigalités, qui nous accabla de guerres ruineuses, et qui leva d'énormes contributions dans les pays étrangers. Quant à l'accusation de thésauriser, portée contre les Bourbons, elle est démentie par les dépenses de leur cour, et par les dons généreux qu'ils répandaient dans toutes les classes.

M. Janin ne rend pas non plus justice à madame la duchesse d'Angoulême; tout en louant sa vertu, il prétend que cette princesse fut *la plus impopulaire et la plus redoutée de la famille royale. On supposait que sa douceur se nourrirait plus qu'une autre de haine, et enfanterait quelque vengeance.* Comment un écrivain qui se respecte peut-il répéter, comme des autorités imposantes, des bruits semés par les ennemis des Bourbons, par les comédiens de quinze ans, par ceux qui ont préparé si long-temps d'avance, à force de calomnies, la chute du trône? M. Janin continue son acte d'accusation contre la duchesse : *Le progrès effrayant des prétentions ecclésiastiques lui fut surtout attribué.* Il y a là deux faussetés pour une : d'abord, le *progrès des prétentions ecclésiastiques*, et ensuite l'*attribution* de ce *progrès* à la princesse. Le *progrès des prétentions ecclésiastiques* est un fantôme qu'on a habilement inventé et grossi pour égarer et effrayer le peuple; c'est un des griefs qui ont été le plus souvent mis en avant par les ennemis de la religion. Mais si cette accusation a fait des dupes, l'*attribution* du *progrès* du pouvoir ecclésiastique à madame d'Angoulême est une imposture qui n'a aucune espèce de fondement. La princesse se tint toujours, sous ce rapport comme sous tout autre, en dehors du gouvernement, et c'est la première fois que j'entends lui prêter une influence que ses goûts et sa position lui interdisaient également.

On serait en vérité tenté de croire que M. Janin n'a adressé ce

reproche à la princesse que pour amener une accusation contre le clergé. Il ajoute immédiatement : *De tous ceux qui contribuèrent par leur imprudence à amener le renversement de la branche aînée des Bourbons, le clergé est le plus coupable ; il heurtait de front une nation qui s'était désaccoutumée d'eux, et, au lieu de renouveler la foi par la persuasion, il tira l'épée spirituelle contre une nation qui ne demandait pas mieux que de se battre même contre Dieu.* L'impiété de ce dernier trait est en même temps une insulte à la nation, qui assurément n'a pas, dans sa généralité, l'orgueilleuse manie de lutter contre Dieu ; mais c'est la coutume chez les gens de parti d'attribuer à la France, à la nation leurs préjugés, leurs passions et leurs haines. Les préventions de M. Janin contre le clergé n'étonnent plus dans celui qui calomnie toute la nation. Quand le clergé a-t-il tiré l'épée spirituelle contre la nation ? N'a-t-il pas, au contraire, travaillé à renouveler la foi par la persuasion, et n'est-ce pas à cela que tendaient ces missions qu'on lui a si injustement reprochées ? Ainsi, on l'accuse ici de n'avoir pas fait précisément ce que d'autres lui ont reproché d'avoir fait. Quelle plus notoire injustice ! Quelle plus criante partialité !

Ce même article de la duchesse d'Angoulême finit par un trait qui peut faire juger de la moralité de l'écrivain. Il recherche pourquoi la princesse n'a point été aimée des Français ; car il le croit ainsi : *Il eût fallu que madame d'Angoulême, facile, étourdie, aimant le plaisir, courant le spectacle, les bals, attestât par mille actions légères, par une conduite inconsidérée, qu'il ne lui restait plus rien au cœur de triste et d'amer : une faiblesse, et peut-être elle était adorée des Français.* Quel beau jeu la princesse eût donné aux ennemis de sa famille, si elle eût tenu une telle conduite ? Quel dommage qu'elle n'ait pas suivi les conseils un peu tardifs, mais si sages et si judicieux, de M. Janin !

L'article d'Anne d'Autriche, par M. Dufey, de l'Yonne, peint cette princesse comme fort dérégulée dans ses mœurs. L'auteur a ramassé toutes les calomnies qu'il a trouvées dans les caquets de la Fronde. L'histoire rejette ces sources ignobles, et laisse aux romanciers cette triste pâture.

L'article *Apostat*, par M. du Rozoir, est une sorte de pasquinade. L'auteur parle des apostasies de ce ton léger qui traite avec indifférence ou avec mépris tout ce qui tient à la religion. Il se moque des conversions, et ne veut pas que la religion s'en félicite, par cette raison bien décisive que ce qui est *conversion* pour les

uns est *apostasie* aux yeux des autres. Il se moque de la conversion de Henri IV, et doute même assez de la sincérité de celle de Turenne. Il fait cette singulière question : *Qu'on me dise quel bien a fait au catholicisme l'abjuration de Henri IV à Saint-Denis.* Nous répondrons nettement que l'abjuration de Henri IV a sauvé la religion en France. Un roi protestant eût infailliblement favorisé le protestantisme ; les grands, les ambitieux eussent adopté le nouveau culte, et leur exemple eût entraîné leurs familles et leur postérité. L'influence de la cour était grande alors. Henri IV protestant eût fait élever ses enfans dans le protestantisme. Depuis deux cents ans la famille royale serait donc protestante : il est aisé de sentir quelles eussent été les conséquences naturelles de cet état de choses. Tant de personnes qui sont nées et qui ont été élevées dans le catholicisme, et qui ont soutenu la religion par leur zèle ou l'ont honorée par leurs vertus, auraient été élevées dans le protestantisme, et auraient contribué à le répandre. La France serait devenue ce qu'est aujourd'hui l'Angleterre, et la masse de la nation se serait trouvée insensiblement avoir changé de religion. Il est possible que bien des gens regardent cela comme une chose indifférente : pour nous autres catholiques, un tel changement serait le dernier des malheurs.

Nous avons passé en revue les deux livraisons qui forment le second volume du *Dictionnaire*, et nous avons remarqué ce qui nous a paru ridicule ou blâmable. Cependant, nous devons dire que les articles nous ont paru généralement moins mauvais que ceux du premier volume. Il y a quelques articles fort longs, entre autres celui sur l'*Amérique*, où l'auteur trace les révolutions de l'Amérique méridionale depuis 1810. Il fait l'histoire de tous les Etats qui se sont formés des débris de la monarchie espagnole en Amérique, Colombie, Buenos-Ayres, ou république Argentine; Montevideo, ou la Banda orientale; Paraguay, Chili, Pérou, Haut-Pérou, ou Bolivia; Mexique, ou Nouvelle-Espagne; et Guatimala, ou Amérique centrale. Les esquisses des révolutions de ces nouvelles républiques sont un peu rapides et empreintes de l'esprit libéral; néanmoins, elles peuvent donner une idée des orages et des guerres auxquels ces pays ont été en proie, et dont la source est loin d'être tarie. Les affaires de la religion sont présentées dans ces récits d'une manière bien incomplète et bien fautive. Ainsi, on loue le général Freyre, directeur de la république du Chili, d'avoir en 1824 confisqué les biens ecclésiastiques, ouvert les couvens et banni le prélat

Muzzi, délégué par le Saint-Siège pour administrer les affaires ecclésiastiques. Le narrateur trouve cela très-légitime. Il ne parle point de l'expulsion de l'évêque du Chili, banni en 1826, et qui passa par la France en 1827. La religion dans presque toute l'Amérique méridionale, est dans un état déplorable.

L'article *Angleterre* est aussi fort long dans le *Dictionnaire*. L'auteur passe en revue le gouvernement, la législation, l'histoire, et toutes les branches des sciences et de la littérature. Cependant, nous devons dire que l'article *Théologie* ne donne pas la moindre idée des grandes controverses qui eurent lieu en Angleterre, soit entre les catholiques et les protestans, soit entre les amis ou les ennemis de la révélation. Les noms des écrivains les plus célèbres en ce genre sont omis, entre autres celui de Léland. Il est difficile de rien voir de plus maigre, de plus superficiel et de plus inexact.

~~~~~

*Travels of an irish gentleman in search of a religion. —  
Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion ;  
par THOMAS MOORE. 1 vol. in-12 (1).*

La controverse entre le protestantisme et l'Eglise romaine a été long-temps tout historique. Le premier mot des dissidens fut *réforme*, et la réforme devait être sans doute un retour aux anciens dogmes, aux anciennes mœurs, à l'ancienne discipline. La foi primitive, corrompue par l'introduction de suppositions nouvelles, Rome mondaine et ambitieuse mise à la place de la céleste Jérusalem, la prostituée de Babylone au lieu de la pure fiancée du Christ, tel était le cri des nouveaux sectaires. Il fallut donc rechercher les origines de l'Eglise et les antiquités du christianisme, demander à l'histoire, aux Pères, aux conciles, et enfin aux apôtres la tradition la plus ancienne et la plus pure pour juger si Rome l'avait altérée ou gardée intacte. Les premiers protestans s'élançèrent pleins de confiance dans cette carrière.... L'Eglise en devenant reine après avoir

---

(1) Extr. de la *Revue Européenne*, n° 23, tom. VI, p. 603.

été esclave, en dominant sur le monde après s'être cachée dans les cryptes, en traversant des siècles et des peuples divers, avait pu et dû changer plus d'une fois les saintes formes de son culte et les saintes règles de sa discipline; et dans un siècle plus riche de passions et d'invectives que de jugement et de critique, confondre les abus reprouvés par l'Eglise avec les usages qu'elle consacrait, les changemens dans la forme avec les changemens dans la foi, fut une erreur facile... Mais la controverse en secouant la poudre des siècles passés, finit par y faire pénétrer sa lumière; l'esprit critique et savant du 17<sup>e</sup> siècle succéda à l'esprit passionné du 16<sup>e</sup>, car les antiquités de l'Eglise commencèrent à y paraître ce qu'elles sont, nouvelles et anciennes à la fois, changeantes dans les formes parce qu'elles s'appliquent aux hommes, inaltérables dans leur essence parce qu'elles sont de Dieu.

A mesure que se fit ce travail sur les siècles passés, on commença à y retrouver, à une époque toujours plus ancienne, la plupart des « *superstitions romaines.* » On montrait aux protestans dès le temps des apôtres, un Pape ordonné par saint Pierre lui-même (1), dès les premiers siècles, l'invocation de la Vierge et des saints, le jeûne, les prières pour les morts, etc.... Alors on leur adressa deux questions fort simples. On leur demanda d'abord par quelle voie la tradition pure s'était conservée jusqu'à Luther à travers cette longue suite de traditions papistes? Ils répondaient en nommant, tant bien que mal, les uns aux autres différentes sectes hérétiques pour en faire une chaîne et une perpétuelle Eglise, en s'appuyant sur des hérésies contradictoires, isolées, presque méconnues par lesquelles, disaient-ils, la vérité leur était venue. Mais on leur demanda aussi quelle était l'époque où la vérité était restée en l'Eglise catholique, où dans la longue succession des Pères, des Papes et des conciles, s'était rompu l'anneau de la tradition, où il n'y avait plus eu que succession d'hommes et non une transmission de doctrines? Claude se hasarda à parler du sixième ou du septième siècle :

---

(1) Saint Clément, V. Tertullien.

mais bien avant cette époque, l'autorité de l'Eglise était incontestable, l'invocation des saints était universelle; tous les dogmes du *papisme pur* dans toute l'histoire. L'Eglise anglicane, dans son catéchisme, fixa le temps de Constantin. Mais avant lui, saint Ireuée, saint Cyprien, Tertullien, Origène sont pleins de tout ce que les protestans condamnent. Priestley remonte lui à la mort d'Adrien, 138 ans après la naissance du Sauveur; ainsi, reculant sans cesse d'un siècle sur l'autre, sans cesse poussés en arrière par l'évidence de l'histoire, les protestans arrivent jusqu'aux premières années du christianisme, et finissent par accuser les apôtres eux-mêmes, au moins les successeurs immédiats des apôtres.

Alors le langage des discussions a changé. Ceux qui avaient voulu revenir à toute la pureté de l'Eglise primitive, ceux qui n'avaient innové que pour ramener l'antique foi, n'avaient plus de paroles assez amères ni assez méprisantes pour cette Eglise antique et pure des pères dont les écrits sont pour nous la seule expression de sa tradition et de sa doctrine. Basnage se contente de dire qu'ils s'expriment « *trop maigrement* » sur les dogmes contestés. Mais Flaccus accuse ceux qui écrivaient après les apôtres d'avoir ignoré tout ce que Luther a depuis eux trouvé dans l'évangile. — « Clément d'Alexandrie ne savait rien de l'Écriture (1). » « Le christianisme était dans son enfance lorsque ces hommes écrivaient, et il ne faut pas s'étonner qu'ils aient parlé, compris, pensé comme des enfans (2). » « L'autorité des Pères tend directement à nous ramener à l'Eglise de Rome et à en consacrer toutes les superstitions (3). » « — Le christianisme papiste qui possède encore la plus grande partie du monde chrétien, serait détruit, si l'autorité des premiers Pères et des premiers miracles était rejetée en commun par tous les chrétiens (4). » Enfin, se-

(1) Milner.

(2) L'archidiacre de Carlisle.

(3) Middleton.

(4) Whit by.

lon un auteur protestant (1), si quelques-uns craignent les Pères dans la pensée que le christianisme pourra souffrir de la condamnation de ses premiers propagateurs, les autres les accusent de superstition, de faiblesse, de mensonge, afin d'imprimer à l'Eglise catholique une tache indélébile en montrant la source impure où elle a puisé toutes les doctrines qui la distinguent.

Pauvres ignorans que ces première chrétiens! dit à ce sujet le catholique Hardnes. Comment ont-ils pu trouver le chemin du ciel! Ils vivaient peu après le Christ et ses apôtres. Ils estimaient grandement et lisaient avec zèle les saintes Ecritures. Quelques-uns faisaient sur elles des commentaires. Et cependant il semble qu'ils ne connaissent rien ou peu de chose de leur religion, quoiqu'ils fussent prêts à mourir pour elle. En vérité nous sommes, nous, bien heureux de notre orthodoxie, mais je voudrais que nous fussions également supérieurs dans ces vertus, qu'eux et comme eux les saintes Ecritures, si je ne me trompe, représentent comme le caractère distinctif du clergé.

Voilà donc détruites toutes les prétentions du protestantisme à l'antiquité! le voila en révolte et en mépris contre cette primitive Eglise qu'il avait prétendu restaurer! restent les saintes Ecritures devant lesquelles il s'arrête encore, mais attendez!

La question ainsi changée est devenue plus dogmatique. Car les doctrines du libre examen, de l'interprétation personnelle de l'Ecriture, de la raison individuelle étaient beaucoup moins nettes dans les premiers temps du protestantisme.

Mais dès les premiers temps, néanmoins, la confusion, et le doute plein d'angoisses qui naissait de ce principe se faisait sentir dans les Eglises réformées. Mélanchton, et plus tard Grotius auraient voulu conserver la principauté romaine (2). Capiton écrivait à Farel : « L'autorité du clergé est entièrement abolie. Tout est perdu, tout marche à sa

(1) D. Hey.

(2) Melanchton, Resp. ad bel. — Grotius, Resp. ad Rivet. Apol. Discus. — Id ad art. 7. — V. aussi Leibnitz, Systema theologicum.



ruine... Dieu me fait maintenant sentir ce que c'est que d'être pasteur, et quel mal nous avons fait à l'Eglise par le jugement téméraire et la violence inconsidérée que nous avons mise à rejeter le Pape. « Casaubon était troublé de l'immense différence qu'il voyait entre son Eglise et celle des premiers temps. Alors vint le temps de ces variations décrites par Bossuet, de toutes ces révolutions du protestantisme qui tournaient sans cesse au détriment de ce qu'il avait gardé de chrétien au développement de l'idée protestante, et de l'apparition de tout ce qu'elle contenait en germe, le socinianisme, le rationalisme, l'incrédulité.

Depuis le temps où s'arrêta l'admirable ouvrage de Bossuet, le travail anti-chrétien a continué à s'opérer dans le sein du protestantisme. Foi purement négative, occupée à combattre et non à convertir, restreignant le culte au lieu de l'étendre, retranchant au catholicisme et n'y ajoutant rien, le protestantisme a moins été une religion nouvelle qu'une grande diminution de l'esprit religieux en Europe. Il met la pureté de sa foi à rejeter ce qu'il appelle erreur, plus qu'à admettre la vérité, la sainteté de son culte, à éloigner ce qu'il juge superstition qu'à pratiquer ce qu'il reconnaît sain; en un mot, il est plus zélé à nier qu'il ne l'est à croire, et avec une telle disposition il ne pouvait y avoir qu'à perdre et rien à gagner à la pensée religieuse. Ainsi, en même temps que son principe philosophique ouvrait la porte à toutes les dénégations anti-chrétiennes, son principe-pratique favorisait l'esprit qui les amène.

Le rationalisme, non plus même le socinianisme, est à-peu-près la base, s'il en est une, de la foi protestante dans la plupart des églises d'aujourd'hui. Les apôtres, ni les Ecritures ne sont plus autrement saintes que l'autorité du Pape. Genève nie la divinité du Christ. L'Allemagne lit un livre intitulé : *Jésus-Christ fut-il autre chose qu'un simple rabbin de campagne, juif* (1)? De Hette (2) juge les apôtres ignorans, superstitieux, tout en honorant l'in-

(1) Stupfer. Archives du christianisme.

(2) De mort. J. C. expiatione.

nocence de leur vie et le dévouement de leur martyre. L'église anglicane est pleine de rationalistes qui ne voient plus dans les controverses entre les diverses sectes chrétiennes, qu'une différence entre leur folie et la nôtre (1) ! qui réduisons la foi à croire que Jésus fut envoyé de Dieu, et à espérer le salut en lui en appelant tout le reste des subtilités métaphysiques tirées d'obscurs passages de l'Écriture par l'opération magique de la philosophie païenne (2) ! Un professeur de théologie de Cambridge reconnaît ne différer des sociniens que par des mots sans valeur (3) ; et Justin, après s'être déclaré en doute sur le dogme de la Trinité, n'en signe pas moins les trente-neuf articles, peut-être, disent ses partisans, dans le désir d'être utile dans sa profession, mais certainement par un bon motif (4).

Ainsi, plus le temps marche, et plus la controverse se mûrit, plus l'Église catholique confirmée chaque jour par le témoignage des siècles, oppose la fixité de son dogme à ces églises qui ne sont plus des églises, à cette foi qui n'est plus une foi. Elle a ses maux et ses scandales à souffrir. Mais ce qu'elle est, elle l'est toujours et à travers tous les orages. Elle n'a pas eu une fois à se démentir, ni à dénier la vérité. Les preuves historiques lui sont acquises ; la tradition est manifeste pour elle, puisque chez elle seule il y a identité dans la foi, succession dans les hommes. Il n'y a plus de terrain supposable pour la dispute, que celui de la question dogmatique. Aussi, la controverse entre elle et les églises réformées devient-elle plus philosophique chaque jour.

Gardons-nous cependant de compromettre notre foi à la suite d'un système philosophique, et de la risquer sur une hypothèse. Ni un système, ni un autre n'est la condition de la vérité catholique. On peut lui donner pour sanction une hypothèse que l'on rend probable, et l'éclairer de

(1) D. Belguy's charge to the clergy of an archdeaconry.

(2) Idem.

(3) D. Hey.

(4) Letter to Gilbert. Wakefield.

cette lumière ; mais il ne faut pas l'y enfermer et la condamner à périr si cette hypothèse périt. Il est assez clair, ce me semble, qu'il n'y aura jamais pour le genre humain de certitude métaphysique, et que jamais la pensée humaine ne produira autre chose que de plausibles systèmes. Il faut donc mettre dans l'exposé de ces systèmes et la révélation et l'autorité hors de cause, en ce sens qu'elles peuvent prêter la lumière aux questions philosophiques bien plus qu'elles ne peuvent en recevoir. Personne n'a le droit, ce me semble, après avoir construit un système de philosophie, de l'appeler système catholique, et de le produire comme tel. La foi chrétienne peut nous aider et nous éclairer sans doute, même sur les questions purement métaphysiques ; elle ne s'est pourtant pas chargée de nous les résoudre, et c'est une religion, non pas une ontologie que Dieu a donnée au monde.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'indépendamment de la faiblesse philosophique, le principe protestant périt par l'impossibilité de son application. Comme il n'appartient pas à la plupart des hommes de mettre réellement en pratique le libre examen, comme jusqu'ici on ne voit pas, selon le vœu très-conséquent du protestant épiscopin, les paysans et les femmes apprendre le grec, le syriaque et l'hébreu pour lire l'Écriture, le protestantisme a produit dans la masse ou le déisme, ou une soumission machinale et non motivée, bien moins raisonnable que la nôtre. On compte que les paroles relatives à l'Eucharistie avaient reçu plus de deux cents interprétations différentes avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et Oriande, cité par Taylor, assure que pendant le même temps, il y eut vingt opinions diverses sur la satisfaction, toutes fondées sur l'Écriture par des docteurs luthériens, seize opinions différentes sur le péché originel, et autant de distinctions de sacremens que de sectes différentes : parmi tant de doctrines, plutôt que de choisir, on a cessé de rien croire.

Nous avons cru pouvoir rappeler les différentes phases de la controverse entre les catholiques et les protestans, controverse qui aujourd'hui est à peu près à son terme. Elle se trouve reproduite assez exactement, à sa partie historique, dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux.

On suppose que le jour même où fut sanctionné le bill d'émanicipation des catholiques, un Irlandais, libre alors de devenir protestant, sans passer pour le déserteur d'une foi persécutée, et tenté depuis long-temps de le devenir par les discours qu'il entend chaque jour autour de lui, commence à examiner les bases de la tradition de l'anglicanisme. Il ouvre les Pères, il y trouve le papisme partout; le protestantisme qu'il cherche lui échappe dans tous les monumens de la primitive Eglise. Il n'en trouve les traces que chez des sectes détachées de l'Eglise universelle et bientôt mortes loin d'elle, chez des sectes dont le premier pas est de se mettre en opposition avec la tradition antique et le christianisme de leur temps. Pour mieux s'éclairer, il voyage, visite l'Allemagne, écoute les professeurs et y rencontre un rationalisme décidément antichrétien. Il va en Angleterre, et sous la mitre des évêques, trouve le socinianisme de Bruadley ou l'arianisme de Clayton. Las de cette confusion de doctrines et de la contradiction des sectes, il revient en Irlande, et demeure attaché pour jamais à la foi de ses pères et de son pays, à la foi qui n'a point varié, et qui ne change ni de siècle en siècle, ni de climats en climats.

Dans ce cadre devaient se trouver facilement toutes les autorités, tous les souvenirs qui établissent l'antiquité et la tradition catholique. Les savantes et volumineuses controverses de nos docteurs ont fourni abondamment aux recherches de M. Moore. Mais il n'a pas assez compris ce me semble à combien le problème se résume d'une manière plus simple, plus vraie, plus catholique, dans la question fondamentale de l'autorité. Justifier sur chaque point séparément le dogme de l'Eglise, c'est faire une œuvre de vanité. Sans doute, mais une œuvre bien savante, bien compliquée, bien inaccessible à beaucoup d'esprits, bien susceptibles de spécieuses erreurs et d'infinies discussions. Le catholicisme nous a au contraire été donné pour nous éviter les discussions et les erreurs. Etablir son principe, c'est couper court à toutes ces questions de détail. Claude et Bossuet, se combattant l'un et l'autre, devant de nobles personnages de leur siècle, sentirent tout de suite qu'il n'y a d'autre question que celle-là.

M. Moore n'a voulu faire qu'un ouvrage de controverse ; ainsi ne nous étonnons pas de ne trouver ici que des argumens et des textes , non le développement de la puissance morale du catholicisme , controverse d'une autre nature quoiqu'elle ne s'établisse pas en syllogismes. Un jour , peut-être , M. Moore pourra essayer cette tâche. Génie poétique , facile , brillant , plus peut-être que philosophique et érudit , il pourra la traiter avec éclat. La controverse n'est pas toujours ce qui convient mieux à un poète ; ni le bonnet doctoral à la plume légère qui a écrit les *Mémoires du capitaine Roch*. M. Moore n'est pas toujours sérieux comme un théologien ; il oublie peut-être un peu trop et la sévérité du sujet et quelquefois la gravité même de ses adversaires....

---

**CORRESPONDANCE D'ORIENT, PAR MM. MICHAUD ET  
POUZOULAT (1).**

Nous voilà en pleine mer!..... Tel était le cri qui s'élevait tourbillonnant sur les mille vaisseaux , quand , au 24 et 25 mai 1830 , la flotte française quittait Toulon , et se déployait immense dans l'étendue , se dirigeant sur Alger : et les voix innombrables du rivage couvert de spectateurs répondaient à ce joyeux élan. — Nous voilà en pleine mer ! — et , deux jours après , quand « dans la rade , sur la mer , au haut des collines du voisinage , ce n'était plus que le silence et la solitude » , ces mêmes paroles étaient écrites à bord du *Loiret* , brick solitaire qui portait vers l'Orient un autre croisé.

C'était le croisé de la science , allant chercher les traces des croisés de la foi.

Mais les premières pensées de cet homme ne sont pas légères et bruyantes comme celles du soldat : ce n'est pas en

---

(1) Paris , Ducollet , quai des Augustins , n° 15. — Extr. de la *Revue Européenne* , n° 23 , tom. VI , p. 558.

partant, l'enthousiasme des guerriers du Christ criant : Dieu le veut ! ce n'est pas le sang-froid insouciant du vétéran de l'empire, ni l'ardeur du conscrit forcé jusque-là d'essayer la froide ironie des anciens. Non : c'est le vieillard dont la face est rêvêse, qui a vu que tout ici bas est vanité et affliction d'esprit, le vieillard aux pressentimens fâcheux, portant ses regards sur la France où des commotions violentes se préparent, puis sur le point où disparut la flotte aux espérances d'honneur et de victoire, et qui secoue la tête en disant : j'ai connu un temps où la gloire consolait de tout, maintenant elle ne console plus de rien.

C'est sous l'empire de ces sentimens que M. Michaud commence sa correspondance. Au départ, il a touché la main de M. de Bourmont, et cette dernière entrevue avec un homme qu'il a connu autrefois dans la prison du Temple, « dans cette » prison où chaque pierre prophétisait des malheurs », a réveillé dans son âme de tristes pensées. Puis, quand il a vu la Corse se dessiner à l'horizon, avec elle s'est dressée cette grande figure qu'on ne contemple jamais qu'avec je ne sais quoi de grave comme le prisonnier de Sainte-Hélène, pensée âpre et nue comme le rocher battu par les flots sur lequel il s'asseyait souvent. Plus loin, Stromboli le volcan se couronnait de feux pendant la nuit, et au jour, son penchant jusqu'au rivage apparaissait avec ses pâtres, ses vignes et ses moissons, paysage riant à côté d'un cratère enflammé, image des trônes entourés de fêtes auprès desquels gronde un Stromboli. Certes, il y avait là de quoi verser à flots dans l'âme du voyageur les idées amères et sombres, comme les révolutions après les conquêtes, comme le crachat du mépris après le baptême de gloire, comme Jérusalem déserte après la grandeur du Christ. Pourquoi donc dans les esprits de notre siècle, cette tendance à peindre en noires couleurs ? on dirait qu'à mesure qu'on avance dans la vie, l'âme se ride comme le visage. Serait-ce que le fruit de l'arbre de la science et de la sagesse est un fruit amer, et que, lorsqu'on en a goûté, l'avenir se rembrunit ? Peut-être. Mais pourquoi n'en serait-il pas de l'humanité comme de la nature ? Si la feuille jaunit à l'hiver, c'est pour

reverdir au printemps ; la vieillesse fait place à l'enfance ; si tout meurt , tout renaît.

Oh ! ne t'attriste pas ainsi , croisé ! si la vue de nos contrées que tu quittes t'aillige , détourne tes regards ; fixe les en avant du vaisseau , sur cet Orient , le but de ton voyage , sur ces montagnes sacrées où gisent encore les traces des pieds de tant d'hommes morts pour une sainte cause , où tu t'assiéras comme fera après toi le poète , et souris : car des hauteurs de l'Asie , l'Europe apparaît si petite ! Regarde ! car c'est la Grèce , Troie , Constantinople , Jérusalem !

Ainsi , disais-je aux premières pages du livre de M. Michaud , et je me laissais cependant aller aux mêmes impressions , et mon âme s'engourdissait à cette tristesse calme et profonde comme au roulis du vaisseau se balançant sur les flots , quand se fit entendre le cri désiré : Terre ! — C'était Navarin.

Que de rêves sur la Grèce dans ces derniers temps , et sous combien de formes cette terre n'a-t-elle pas été présentée à notre imagination : terre des beaux-arts et des mille souvenirs , terre de la civilisation et des grands hommes , de la philosophie et de l'histoire , et puis enfin , terre de la liberté , dans le monde ancien et dans le monde moderne , que de fois le poète a pris sa lyre pour la chanter , que de fois il fut saisi d'enthousiasme en songeant à ses chefs d'œuvre , à son ciel pur , jusqu'à oublier le ciel de la patrie , jusqu'à s'écrier :

C'est là , c'est là que je voudrais mourir !

— Mais je ne suis pas poète : et de peur que mon imagination de jeune homme ne divague en prose , je laisserai parler M. Michaud : « J'étais impatient de descendre à terre et de fouler le rivage de la Grèce. Lorsque le canot du *Loiret* m'a mis sur la côte , le soleil était au milieu de son cours ; une poussière rougeâtre brûlait sous mes pieds : l'horizon paraissait en flamme ; je distinguais à peine les objets : j'étais ébloui par l'éclat de la lumière , suffoqué par la chaleur ; ajoutez à cela le trouble d'esprit qu'on éprouve dans un pays que l'on n'a jamais vu , et auquel on a rêvé toute sa vie. Quand j'ai eu repris mes sens et que mes yeux ont commencé à voir ce

qui était autour de moi, je me suis trouvé au milieu d'une espèce de bazar, construit près du rivage et composé de méchantes boutiques, de pauvres cabanes de bois. Deux ou trois tavernes, quatre ou cinq billards, sont les édifices les plus apparens et les plus fréquentés de cet amas confus d'habitations. La population grecque ainsi entassée n'avait, il y a quelques mois, d'autres demeures que les cavernes du voisinage. On trouve là un assez grand nombre de Francs, venus de tous les coins de l'Europe; vous devez croire qu'ils ont apporté de leurs pays plus de besoins que de richesses, plus de vices que de vertus : voilà cependant quels seront les fondateurs d'une cité nouvelle! Nous ne sommes plus au temps où la lyre d'Amphion bâtissait des villes, c'est la misère industrielle qui se charge maintenant du prodige; rien ne se fait plus que par l'industrie, et tout doit commencer par des boutiques. Cette réunion d'habitations informes n'a point encore reçu de nom, même dans le pays; il est probable que dans quelque temps, on l'appellera le nouveau ou le troisième Navarin.»

Ajoutez à ce tableau la vue du fort ruiné par le feu du ciel, et sur lequel deux ou trois artilleurs français avaient été placés comme gardiens, puis la petite cité déserte de Navarin où l'araignée filait partout sa toile, et dont on prenait les pierres pour reconstruire le château, la vue de l'île de Sphactérie déserte, et d'un îlot sans nom, au nord de la rade, où « blanchissent une foule d'ossemens parmi des ronces, des pierres et quelques boulets couverts de rouille », et vous aurez une idée du spectacle qu'offrait aux regards du voyageur, le 5 juin 1830, le port de Navarin.

Ne peut-on en ce siècle fouler une terre qui soit heureuse, mettre le pied sur un rivage où la mer vous envoie une brise rafraîchissante! là où la tempête n'a point passé, l'air est déjà lourd et chaud, et l'on respire mal à l'aise : nous sommes sur un terrain mouvant, harcelés de déceptions sans fin. C'est en vain que vous voulez fuir la pesante atmosphère qui vous entoure pour vous réfugier dans le passé, pour aller retremper votre âme aux ruisseaux, au ciel plus pur d'une autre contrée; que vous allez demander à la Grèce, si belle entre tou-



tes, un peu d'oubli pour les choses d'à présent dans ses longs souvenirs : oui, c'est en vain ! car les deux choses les plus dures qui puissent peser sur la tête de l'homme, l'esclavage et la guerre, ont passé par-là.

Non : n'y allez pas, à moins que vous ne vouliez des pleurs ; mais n'en trouvez vous point où vous êtes ? N'y allez pas, car on vous y montrerait des villes désertes, et des campagnes où il reste à peine quelques hommes pour cultiver la terre, et à qui les Français *prétextent* pour labourer les bœufs destinés à l'approvisionnement de l'armée. On vous raconterait la douleur des filles de la Grèce, sans époux, sans famille, seules sur la terre natale comme sur une terre étrangère, obligées de suivre les Égyptiens, et d'aller mourir de désespoir dans les harems d'Alexandrie et du Caire. Puis vous verriez sur le penchant d'une montagne la tour en ruines, solitaire où habitait une femme prostituée pendant le séjour de nos troupes, triste souvenir de la licence des camps. — « Certains géographes ont coutume de marquer les routes et les distances par des villages, des maisons et même des arbres ; la guerre et la révolution ont mis toutes ces géographies en défaut ; car on ne trouve plus, de Navarin à Modon, ni arbres, ni maisons, ni villages. Notre guide nous montrait à chaque pas quelques ruines récentes, et d'une voix lamentable, il répétait : Ibrahim ! Ibrahim ! ce sont les souvenirs qu'a laissés en Morée le fils de Méhémet-Ali. La Grèce avait reçu autrefois de l'Égypte des leçons moins barbares. »

Du moins pensera-t-on peut-être, au milieu de toutes ces images de désolation on sent déjà renaître cette contrée, du moins on entend les bruits de civilisation dont le murmure est doux comme celui de la liberté, et ce doit être un chant délicieux, le chant de l'ouvrier qui travaille au milieu des ruines ? — Oui, sans doute, les Osmanlis ont quitté cette terre ; car ils ne restent guère là où ne flotte plus l'étendard du croissant : sans doute, les Grecs tiennent à ce sol de la patrie et l'embrassent avec amour : ils l'ont racheté par tant de larmes et par tant de sang ! Pourtant, les militaires français qui séjournent dans cette contrée, sont tristes et taciturnes : ce beau

pays, ce climat si doux, ne sauraient balancer les regrets de la solitude et de l'ennui : et le caractère de la plupart des habitans actuels leur sourit peu, comme les ruines : la Grèce, disait l'un d'eux, est comme le dôme des Invalides de Paris : il est tout éclatant de dorure, mais nous savons ce qu'il y a dessous. Quand le soleil vient à tomber, le soir, le bazar de Navarin est vide, la population descend sur le rivage, et tous dansent en plein air la romaïka, et chantent des hymnes patriotiques. Mais ces pauvres habitans de quelques hangars et de quelques boutiques, n'excitent-ils pas plus de pitié que de joie, et s'ils se réjouissent un peu le soir n'a-t-il pas fallu passer une rude journée? Il n'y a qu'une seule ville dans la Grèce, qui ne soit pas tombée aux mains d'Ibrahim, Naupli, que nous appelons, d'après les Italiens, Napolie de Romanie : quand le *Loiret* y jeta l'ancre, trois barques l'entourèrent chargées de Grecs aveugles et de petits enfans qui demandaient l'aumône.

Pour avoir une idée de l'état de la Grèce au sortir de son long combat, état qui s'est prolongé jusqu'à cette heure, il suffit de considérer le peuple grec à Naupli. Voici la peinture de cette ville par M. Michaud : « Comme elle est la seule qui soit restée debout pendant la guerre, on a dû s'y réfugier de toutes les parties de la Grèce. La population a dû s'accroître aussi depuis que Naupli est devenu le siège du gouvernement... Ce qui frappe surtout ceux qui arrivent, c'est que, hors des bazars qui offrent quelque mouvement, on ne rencontre dans les rues et dans les maisons que des gens déçœuvrés; la misère et l'oisiveté, voilà les deux caractères distinctifs de cette population, qui est comme un résumé de celle de la Grèce.

Une ville peuplée d'oisifs et de misérables, ne doit pas être facile à gouverner, et je m'étonne qu'on ait fait un crime au président d'y avoir établi une police. Là se trouvent rassemblés tous les genres de prétentions et tous les genres d'infortunes... Ceux qui ont fui pendant la guerre viennent solliciter des indemnités; ceux qui ont combattu, des honneurs, de l'argent et du pouvoir. Après ceux qui mendient ainsi des pensions ou des places, viennent ceux qui implorent la pitié des passans. Cette misère qui était venue au-devant de nous jusque dans la

rade , nous la rencontrons à chaque pas dans la ville ; les uns à qui on a coupé la main , lèvent au ciel leurs bras mutilés ; les autres montrent par leurs gestes et des sons inarticulés qu'on leur a coupé la langue. En voyant ces pauvres Grecs , on se rappelle naturellement toutes les souscriptions ouvertes en Europe , tous les bals , les concerts , donnés au profit des malheureux enfans de la Grèce. A qui a-t-on donné cet argent ? c'est une vérité fâcheuse à dire : mais toutes les aumônes des philhellènes , toutes les charités des peuples et des rois , ont été employées à satisfaire de mauvaises passions , à contenir les excès de l'orgueil irrité , de l'ambition mécontente , de la jalousie toujours prête à s'armer du poignard de la sédition.

« La plupart des chefs de la révolution habitent Naupli ; ils se haïssent mortellement les uns les autres : il n'en est pas un qui ne condannât tous ses rivaux à l'exil , s'il en avait le pouvoir , et qui ne fît revivre de grand cœur l'ancienne loi de l'ostracisme , pour se débarrasser de ceux dont la renommée ou le crédit l'importune. La nouvelle capitale de la Morée renferme aussi dans ses murs beaucoup de *primats* , de *démogérontes* , de *logiotati* , nobles créés par les pachas , plusieurs familles de princes nées à l'ombre du croissant ; tous ces gens-là représentent à merveille la vanité du pays , et se donnent pour cela beaucoup de mouvement. Une autre espèce d'hommes qui est répandue dans toutes les provinces , et qui est en plus grand nombre à Naupli , ce sont les *paliacres* , sorte de milice formée du temps des Turcs , et qui a combattu avec bravoure pour la cause de l'indépendance. Cette milice exige le prix de ses services avec un esprit d'orgueil qui pourrait passer pour de la révolte. Ils refusent de se soumettre à la nouvelle discipline , et quoiqu'ils reçoivent une paie , ils dédaignent de paraître sous les drapeaux. Ainsi la révolution grecque a aussi ses janissaires , dont il faudra subir les violences , ou qu'il faudra détruire par la force.

Tel était l'état de Naupli en 1830 , et depuis , les Français , assaillis par les *paliacres* , ont été obligés de courir aux armes : depuis , la faveur populaire qui avait entouré d'abord le président Capo-d'Istrias , s'est retirée , et bientôt il a succombé

sous le poignard d'un parti contraire. Et ainsi la Grèce est toujours la même, toujours changeante, mobile, livrée aux factions. Lisez Thucydide, et regardez-la : c'est elle; avec cette différence que la Grèce d'aujourd'hui, sortant d'un horrible martyre qui l'a défigurée, a perdu son ancienne originalité, et que si les passions y surgissent plus violentes, ce n'est plus avec la même grandeur. Perpétuellement bercée par les vagues souvenirs de sa vieille civilisation, elle est en même temps pressée par les théories modernes, et il se développe chez elle un esprit de servile imitation qui n'est propre à rien produire. « J'ai vu, dit M. Michaud, dans notre révolution, nos Aristides de carrefour singer l'ancienne Grèce qu'ils ne connaissaient point. Les enfans de la Grèce singent de même aujourd'hui la France nouvelle sans en savoir davantage. » Notre voyageur rencontra sur les ruines de Tyrinthe un jeune Grec qui tenait sous son bras une de ces brochures qu'on ne connaît pas à Paris, quoiqu'elles en viennent. Après quelques instans de conversation, il lui demanda s'il était de Naupli : « Je suis né à Sparte, répondit-il, et je demeure à Argos, où mon père est *membre du tribunal de cassation*. Membre du tribunal de cassation!... Quelle poésie sur les ruines de Tyrinthe!

Et Sparte, et Argos! Celle-ci fut la capitale d'un royaume où florissaient quatorze grandes cités : elle vit passer les races d'Inachus, de Pélops et d'Atrée; aujourd'hui elle a 2,000 habitans, et est le chef-lieu de dix ou douze villages. N'importe, nous monterons sur les décombres de la citadelle, sur la montagne de Larissa, et de là nous dominerons l'Argolide, l'Arcadie, et notre œil plongera jusqu'aux montagnes de la Laconie. Nous verrons, au midi, Tyrinthe, « Naupli, et son golfe azuré, où passent et repassent sans cesse des voiles blanches, semblables à des oiseaux de mer voltigeant sur la surface des eaux, » les campagnes de Lerne et le lac Alcyonien : à l'orient, les hauteurs de Mycènes; Mycènes, cette sœur d'Argos, et qui périt de sa main; nous la visiterons aussi, car elle possède le tombeau d'Agamemnon, la Porte-aux-Lions, des murs et des débris cyclopéens! — Oh! pourquoi faut-il que la pensée du présent vienne toujours troubler ces souvenirs? pourquoi les

ruines ne rappellent-elles plus rien maintenant aux enfans d'Argos, au point qu'ils demandent aux voyageurs si c'est de l'or qu'ils y viennent chercher ?

Il en est ainsi partout : les traditions se sont perdues chez ce peuple qui vit pourtant au milieu des constructions en débris de ces pères ; heureux encore quand la Turquie n'a pas ajouté des ruines nouvelles aux vieilles ruines ! Pour arriver à Athènes, il faut passer devant Hydra, qui couvrait, il y a trente ans, la mer de ses vaisseaux ; et qui n'est plus qu'un rocher stérile et nu, sur lequel il ne reste pas pierre sur pierre. Et Athènes elle-même !... Quand M. Michaud y arriva, elle était encore au pouvoir des Turcs, qui attendaient la venue du roi de la Grèce, auquel ils devaient en remettre la possession. Lorsqu'il eut traversé le Pirée, qui ne peut plus recevoir que des barques de pêcheurs, et le grand bois d'oliviers qui presque seuls reverdissaient alors sur cette terre, quelques groupes de Grecs et de Turcs s'offrirent à lui, moissonnant dans un morne silence, et il aperçut les colonnes solitaires du temple de Thésée. Jusqu'à Athènes, ce fut, avec quelques tombeaux, le seul monument qui s'offrit à sa vue : cette solitude le préparait à la vue de la ville de Minerve.

« Après avoir franchi la porte gardée par les Albanais, dit-il, nous avons pu voir d'un seul coup d'œil tout ce qui reste d'une cité plusieurs fois assiégée et prise d'assaut, pillée, ravagée, et livrée aux flammes par les Grecs et par les Turcs. Jamais spectacle plus affligeant ne s'est offert à mes yeux. C'est ici qu'il n'y a point de paroles pour exprimer ce qu'on éprouve. Nous n'avons trouvé debout, sur notre route, que deux ou trois palmiers, quelques cyprès, une mosquée avec la moitié de son dôme d'ardoises. Lorsque M. de Châteaubriand visita en 1806 la ville de Périclès, chaque maison avait son jardin planté d'orangers et d'oliviers ; quelques habitations de particuliers ne manquaient ni de propreté, ni d'élégance, le peuple d'Athènes lui avait paru gai et content. Cependant les voyageurs gémissaient alors sur le sort de la cité de Minerve ; que diraient-ils aujourd'hui, que l'enceinte de la ville ressemble à la vallée d'Ézéchiël ?... En voyant cette horrible solitude, je me

demandai pourquoi nous avons rencontré des soldats à la porte de la ville ; car la cité de Minerve n'a plus rien à défendre ni à garder.

» Voilà donc cette Athènes qui inspirait tant de respect à l'orateur romain, et dont il disait : *C'est de là que les lettres humaines, la philosophie, les lois, les sciences, les arts, nous sont venus.* Il ne reste pas une rue, pas une voie tracée ; nous marchions, à travers des débris dispersés, dans un sentier pratiqué au milieu des décombres, obligés de franchir à chaque pas des amas de pierres, des fragmens de murailles, des tronçons de colonnes étendus dans la poussière. Cette espèce de chemin nous a conduits chez le pacha de Négrepont. Dans un faubourg, ou lieu écarté, que je crois être l'ancien quartier de Mélite, la destruction a épargné huit ou dix maisons de bois. C'est dans une de ces maisons que s'est réfugiée la grandeur du visir de l'Eubée, naguère gouverneur suprême d'Athènes. »

M. Michaud n'a pu voir le Parthénon, gardé par les Turcs, qui ne permettent qu'aux leurs de le visiter. Cette consigne sévère ne fut peut-être pas inutile à la conservation de ce magnifique temple ; car elle mit un terme aux déprédations des antiquaires et des brocanteurs, qui faisaient transporter de ces débris sacrés en leur pays, comme lord Elgin, ou les allaient exposer sur les marchés de Smyrne et des villes de l'Asie. M. Michaud ne décrit non plus que quelques monumens remarquables, ou plutôt les sentimens qui s'élevaient dans son âme à leur vue : tant d'autres ont minutieusement copié toutes les inscriptions, tous les bas-reliefs qui se rencontrent à chaque pas ! On a quelque peine à les suivre maintenant dans leurs descriptions ; car « souvent ils nous parlent d'un chef-d'œuvre de l'art, sur une telle place, dans telle rue, dans le portique ou sous la voûte d'une église ; près d'un monastère, dans un jardin : il n'y a plus à cette heure ni rue, ni place publique, ni jardin, ni monastère, ni église, on ne peut plus se conduire ici que par les signes qui guident la marche du voyageur dans le désert. » Nous, non plus, nous ne suivrons pas notre voyageur vers l'emplacement et les restes du Prytanée,

sur les ruines de l'Agora, à la tour d'Andronicus, ou près de la porte d'Adrien. Pourtant il y a des souvenirs dans cette ville d'Athènes qui sont si doux et si grands! tant de noms s'y mêlent à tant de hautes actions, à tant de révolutions diverses! Démosthènes, saint Paul, Byron!

Là même où le premier faisait retentir la tribune aux harangues de ses paroles hardies, là où sa voix était puissante pour la cause de son pays, là même s'éleva la voix d'un apôtre de Jésus, pour bénir le monde et pour appeler tous les hommes à la même foi, à la même espérance, à la même patrie, dans le ciel et sur la terre. Prenez les Actes des apôtres, et supposez-vous au lieu où siégeait jadis l'Aréopage; car « il faut ressentir les vives impressions qui naissent de l'aspect des lieux, pour juger la position où se trouvait alors l'apôtre du Christ, pour apprécier dignement la grandeur de sa mission, le courage de son entreprise et la sainte audace de ses discours. Il avait devant lui les temples du Parthénon, le théâtre de Bacchus, la grotte de Pan; et dans le lointain, il pouvait voir, d'un côté, le temple de Jupiter olympien, de l'autre, celui de Thésée. » — Et maintenant, lisez! lisez ce discours, où il flétrit la superstition d'Athènes à la face de tout le peuple de cette ville, où il lui apprend que toutes ces images et ces statues d'or, d'argent et de marbre, ne sont que vanité et mensonge devant Celui qui a fait toutes choses, à la face des merveilles de Phidias et de Praxitèle, où il lui annonce un seul Dieu, à la face de tous ses dieux, dans cette cité où, selon l'expression de M. Michaud, il était plus facile de rencontrer un dieu qu'un homme!

Vous parlerai-je de Byron après saint Paul? — Oui, je vous en parlerai, afin que vous mesuriez la distance qui sépare ces deux hommes; afin que vous puissiez voir toute la puissance et toute l'inanité de l'esprit humain. Vous avez lu saint Paul: lisez Byron. Il y a des choses qui transportent, dans les écrits de cet homme; des pensées profondes comme l'Océan sur lequel il errait avec ses héros. Mais n'y a-t-il pas toujours quelque chose d'égaré et de désespérant, comme le regard de Caïn? On dirait le coupable chargé du poids de la vengeance

divine et qui la fuit par toute la terre. Quelquefois la nature est belle, le ciel sourit, et je ne sais quels parfums répandus dans l'air viennent l'enivrer ; alors il s'échappe de sa poitrine oppressée un soupir harmonieux. Mais quand la foudre gronde ! quand la tempête se précipite, son œil étincelle, sa tête échelée se plaît dans les orages, et sa grande voix maudit comme la voix du tonnerre. Tantôt c'est Prométhée qui voit renaître son cœur, et ses douces impressions, et ses pensers délicieux ; il sourit à un rêve d'amour : tantôt c'est le cri arraché par l'étreinte sanglante des serres d'un vautour invisible. Cet homme était attiré vers ses semblables par un désir d'épanchement inouï, et il se sentait repoussé sans cesse. Il était, au milieu du monde, comme ces balles de moëlle suspendues à un fil, et que l'électricité tour à tour attire et repousse, mouvement perpétuel, fidèle image de la pensée de Byron, si ce n'est que celle-ci n'avait pas seulement deux pôles, deux électricités, elle en avait mille. Quand l'âme de l'homme flotte ainsi sans règle et sans but, quand elle va laissant la couleur de ses ailes à tout ce qu'elle touche, elle s'évanouit sans profit pour elle-même, sans profit pour l'humanité.

Je ne puis m'empêcher de vous citer ce que M. Michaud a recueilli sur Byron à Athènes, où le couvent des missions, détruit depuis de fond en comble, lui servait de demeure, près de la lanterne de Démosthènes : « Quelques voyageurs qui l'y ont vu racontent encore comment le noble lord vivait dans l'asile pieux qu'il s'était choisi, n'ayant pour commensal qu'un pauvre cénobite. Tantôt il se moquait du compagnon de sa solitude ; tantôt il écoutait les saintes paroles du missionnaire avec la docilité d'un enfant. Rien n'égalait l'inconstance de son humeur, la mobilité de son esprit, la rapidité avec laquelle il passait d'un sentiment à un autre. On le voyait tour à tour dévôt, superstitieux, incrédule, pleurant au seul nom de l'humanité, dévoré par une sombre misanthropie. Les méditations de la mort mêlées à toutes les petites vanités, les amusemens et les jeux de l'enfance, les inspirations du génie, quelquefois les orgies de la débauche, remplissaient ses nuits et ses journées. Tandis qu'on se demandait dans notre Europe



quels nouveaux poèmes il allait publier, on citait dans la ville de Platon et de Socrate, ses contradictions, ses caprices, ses ridicules; tandis qu'au delà des mers les nations éclairées le plaçaient parmi les grands poètes, dans la rue des Trépieds il était devenu l'objet des railleries populaires, et le jouet des petits garçons qui le regardaient comme un fou. Qu'est-ce donc que la gloire, puisqu'elle n'est pas toujours présente à ses favoris, et que les hommes les plus célèbres ne peuvent faire quelques lieues loin de leur pays sans être comme les dieux inconnus des anciens? »

C'est que cette gloire là est peu de chose. Elle est vaine et stérile, cette gloire qui ne réside que dans les productions de l'homme, et qui ne peut être appréciée que par quelques-uns, et le plus grand poète, fut-il Byron, n'est respecté à Athènes, ni nulle part, s'il ne porte en lui quelque chose de plus que l'esprit de l'homme, l'esprit de Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, sans rien qui soit resté de lui après lui que ses Actes et ses paroles, sans monumens, car, des premiers chrétiens, il n'en est pas sur cette terre de l'Attique tant couverte de débris de toute espèce; voilà pourquoi saint Paul a fondé une œuvre durable par les siècles; voilà pourquoi Byron, avec tous ses écrits, tout son génie, n'a rien fait. Saint Paul avait la foi : or la foi transporte les montagnes; le désespoir s'en laisse écraser. Oh! si jamais notre société venait à se dissoudre, et le lien d'amour dont le christianisme a entouré les hommes à se briser, si jamais l'esclavage et la barbarie s'étendaient de nouveau sur le monde, que Dieu nous envoie un saint Paul, et nous garde d'un Byron!

Blasphème! va-t'on me crier. Quoi! vous répudiez un homme qui se sacrifie pour la cause du progrès, un homme qui s'en vient des extrémités de l'Europe mourir pour ses frères esclaves! — Non, je ne crie pas anathème à cet homme! Mais ce qui porte dans l'âme la tristesse, ce qui nous fait détourner les regards, c'est de voir tous ces efforts gaspillés et perdus, c'est de voir que jusqu'ici il n'est pas sorti de là une pensée véritablement sociale. Certes, il y a de l'énergie dans les jeunes hommes de ce siècle, qu'on a vus marchant partout où

leurs sympathies les emportaient, et ne comptant pour rien la vie, pourvu que leurs idées pussent s'étendre et prospérer. Mais il est douloureux de sentir tout cet enthousiasme s'exhaler en fumée, de n'entendre que des épées qui se croisent, sans que les doctrines qui constituent les nations pénètrent les esprits. Beaucoup sont allés en Grèce, par exemple, secourir ceux qu'ils appelaient leurs frères; mais combien y en a-t-il qui aient porté avec eux le véritable esprit d'amour et de fraternité?

Un homme de nos jours a dit : Dans la société humaine, l'initiation se fait par l'expiation : mot profondément vrai. Et ainsi pour que la Grèce pût reprendre son rang parmi les nations, pour qu'elle pût être initiée à la société moderne, il a fallu qu'elle subît un long martyre et que le sacrifice fût douloureux. Mais il ne suffit pas que ce sacrifice consiste dans le sang répandu sur les champs de bataille, il ne suffit pas que l'on donne sa vie, ses biens et son corps périssable, que l'on abandonne tout cela pour la cause sacrée de la patrie, il faut se sacrifier corps et âme, c'est-à-dire faire abnégation de ses désirs, de ses vues, de son ambition particulière, c'est-à-dire immoler son égoïsme. Or ce n'était pas là ce que faisait Byron; et tout à l'heure nous avons dit quel aspect offrait la guerre à Napoli de Romanie. C'est que l'expiation n'était pas consommée et ne l'est point encore, c'est que les âmes ne sont point assez unies, et que chacun ne se veut pas sacrifier à l'intérêt de tous; c'est que si la patrie, ô Grecs! si la patrie qui n'est autre que l'assemblée des hommes libres sur une terre libre, ne demande plus votre sang, elle demande encore votre amour.

Il n'y a qu'une philosophie, qu'une doctrine, il faut dire le mot, qu'une religion (depuis quelque temps, d'ailleurs ce mot est le plus philosophique qui soit à l'ordre du jour), il n'y a, dis-je, qu'une religion qui commande aux hommes l'amour et le sacrifice, il n'y en a qu'une qui sache accorder la liberté de l'individu avec le bien-être de tous, qui formule la plus forte unité, et dans cette unité une variété indéfinie, c'est la religion catholique. Elle est évidemment le principe organisateur de la société européenne; et partout où elle fut affaiblie,

partout où son influence est neutralisée, une multitude de forces partielles viennent se briser les unes contre les autres, quand il n'y en a pas quelqu'une qui les domine en les asservissant. Et ainsi la Grèce, soustraite à sa bienfaisante autorité, languit si long-temps sous le joug des Turcs; et quand elle l'eut secoué, vint demander des rois aux autres nations, afin de contenir les divisions intestines qui la déchiraient; et ainsi, après d'héroïques efforts, elle est froide et glacée, et ne donne signe de vie nationale; et elle est pauvre, et elle tend la main à l'étranger pour qu'il la sustente un peu de temps : elle est faible, et elle s'appuie sur d'autres que ses enfans. — Plante amaigrie et desséchée, fleur qui, loin de la lumière, végète blanchâtre et sans force, soulève un peu la tête, et comme l'héliotrope, regarde le soleil : que ses rayons se jouent dans ta corolle, et que tu brilles plus pure et plus odorante ! — car comme il y a un soleil qui vivifie les corps, il y en a un aussi qui brille pour les intelligences ; l'humanité est comme l'héliotrope, et son soleil, c'est la révélation catholique. — Quand la fleur est séparée de la lumière, elle languit et meurt : — quand l'homme est abandonné à ses seules forces, il périt. Trop souvent, philosophes, rois, savans et hommes d'état, viennent à leur tour se placer entre l'humanité et la lumière qui la vivifie : ils croient que leur grandeur vaut bien celle de Dieu. — Otez-vous de devant son soleil !

Encore de douloureuses pensées ! et nous avons tourné nos regards sur la Grèce, pour les reposer du spectacle qu'ils entrevoyaient déjà, et nous croyions échapper sur cette terre nouvelle aux sinistres pressentimens qui nous accablaient au départ. En Occident, les commotions se faisaient déjà sentir qui devaient faire écrouler des trônes; en Orient nous n'avons trouvé que des ruines. Encore celles du temps passé apportent-elles seules à l'âme quelque charme et quelque repos. Celles que la dernière guerre a faites sont encore si fraîches, et l'on ne voit pas encore comment la Grèce s'en relèvera ! Pauvre Grèce, cette parole est amère : mais n'es-tu pas libre de la faire changer ?

J'aurais voulu que M. Michaud nous initiât plus profondé-

ment encore au caractère actuel des populations grecques ; j'aurais voulu surtout qu'il nous parlât des prêtres et de l'influence du clergé. C'est un point à méditer pour connaître jusqu'où vont les besoins de ce pays sous le rapport moral et religieux qui est le rapport essentiel des hommes réunis en nation, et pour apprécier l'influence d'une doctrine d'unité et d'amour sur le cœur des Hellènes. Mais notre voyageur n'a fait que passer quelques jours en cette contrée : il lui tardait de fouler la terre d'Asie, que tant de fois des héros avaient parcourue dans leurs lointaines croisades. Cependant, ce n'est point encore dans ces premières lettres qu'il nous entretient des croisés. Après la Grèce, il nous conduit à Smyrne et sur les ruines de Troie, pour nous montrer la civilisation de l'Asie-Mineure, et nous fait assister aux combats décrits par le vieux prince des poètes.

Smyrne, c'est l'industrie actuelle en Orient, réunissant les hommes, et faisant l'office de lien social. Dans cette ville toute commerçante, où les marchands de l'Europe et de l'Asie viennent se rencontrer, où les chameaux, *ces vaisseaux du désert*, apportent les richesses de la Perse et de l'Inde que les navires européens transmettent à l'Occident, habitent pêle-mêle les hommes de tous les pays, Juifs, Grecs, Arméniens, Turcs et Francs. « Toutes ces nations ne se réunissent jamais pour quoi que ce soit : elles ne se trouvent ensemble qu'au bazar. L'amour de l'argent ou l'amour du gain est le seul lien commun, le seul sentiment qui les rapproche. La seule chose sur laquelle on soit à peu près d'accord, c'est le prix du coton ou de l'opium, la valeur d'une piastre ou d'un dollar. Avec tout cela, s'écrie M. Michaud, comment fera-t-on jamais des citoyens ou même des enfans de la cité? comment se formera-t-il jamais ce que nous appelons une opinion publique sur une question ou sur un intérêt quelconque? comment naîtra-t-il jamais dans les esprits une idée ou un sentiment qui ressemble à l'amour de la patrie? En un mot, ce n'est pas un peuple que j'ai sous les yeux, mais une caravane qui campe, une caravane rassemblée de contrées différentes, où tout le monde vit au jour le jour, où chacun a ses spéculations propres,

qu'aucune loi générale ne guide et qu'aucun lien commun ne réunit. Je ne vois ici qu'un pacha qui commande et des hommes qui lui obéissent tant bien que mal, des gens qui lèvent des tributs et des gens qui les paient ; la crainte est le seul mobile de cette société singulière : aussi ne peut-elle subsister sans une garnison qui la contienne la nuit et le jour ; aussi l'ordre ne peut-il s'y maintenir que par une police armée d'un glaive qu'on ne met jamais dans le fourreau ! » N'est-ce pas là en petit le résumé de la civilisation philosophique moderne ? N'est-ce pas là que viennent aboutir toutes ces théories destructives des croyances, que nous avons vu surgir autour de nous ?

Le problème de la réunion de tous les hommes en un seul peuple aussi grand que l'univers qu'il gouvernerait, a été de tout temps l'objet des méditations de l'homme. C'était aussi la pensée de Dieu, et il envoya son Fils, il y a dix-huit siècles, pour en donner la solution. Celle-ci consistait à réunir tous les hommes dans la même croyance, à les confondre dans le même amour. Elle n'a pas paru satisfaisante à la philosophie. Jésus-Christ avait dit : ce qui empêche les hommes de se réunir et de s'aimer, c'est qu'ils adorent un père différent, c'est qu'ils servent des maîtres qui leur ordonnent le combat entre eux et qui les font périr. Eh bien ! montrons-leur qu'ils ont un père et un maître commun, qui est Dieu, un dans son être, dans son intelligence, dans son amour : apprenons-leur à dire : *Notre père*, et alors ils seront tous frères. Et les philosophes ont dit : les hommes se hantent sans cesse pour leurs doctrines religieuses, et les nations se font la guerre pour leur foi. Renversons toutes ces barrières qui séparent les hommes afin qu'ils deviennent unis entre eux. C'est-à-dire, détruisons la foi et l'amour, afin que les hommes se croient et s'aiment désormais.

Et maintenant les hommes de ce siècle sont tout étonnés de ce qu'il n'y a plus entre eux qu'un lien d'intérêt. Et dans le Paris de la France, comme à Smyrne, *le Paris de l'Orient*, s'il y a de la confiance et de la charité, ce n'est plus qu'entre les hommes de la même foi ou à cause de cette foi : entre

les autres, il n'y a de commun que ce qui représente la valeur des choses, le thermomètre de l'intérêt, l'argent. Si la philosophie parvenait à détruire ce qui reste de croyances enracinées dans l'esprit de ces Grecs, de ces Francs, de ces Turcs en regard les uns des autres, alors il ne resterait plus que je ne sais quoi de blafard et de terne, quelque chose qui ne serait ni un peuple, ni une société, ni une famille, quelque chose qui jusqu'ici n'a point encore reçu de nom dans aucune langue. Alors peut-être, comme aujourd'hui, dans cette Smyrne aux rues étroites et tortueuses, dans cette ville de toutes les nations, le voyageur passerait pour aller découvrir les vieilles ruines; les femmes grecques se tiendraient plusieurs heures de la journée assises sur leurs balcons, dans la rue *des Roses*, pour voir les passans et en être vues, les chameaux défileraient sur le pont des Caravanes, et les navires empliraient le port: mais alors aussi, le voyageur passerait inconnu à ceux qui ne sont pas les siens, ne trouvant dans les khans d'autre nourriture que celle qu'il y aurait apportée, la femme végéterait sa vie dans les sérails ou les boutiques; alors aussi quand un soldat étranger paraîtrait aux portes de la ville, disant: Ibrahim! on les lui ouvrirait en s'inclinant devant lui.

Les Turcs, population insouciant et calme, qui stationne sans progrès aucun, depuis tant de siècles, aux portes de l'Asie, me semblent représenter à merveille ce que deviendrait Smyrne et toute cette contrée si riche en souvenirs, si quelques accens de poète et de sage ne vont la ranimer. Là où fleurirent des villes magnifiques, là où le soleil d'Orient éclaira la riche et voluptueuse Ionie, on a oublié tous les grands noms dont l'antiquité s'enorgueillissait, on ne sait plus même où se trouvait le temple de Diane d'Ephèse, et les vieux débris servent à bâtir des constructions nouvelles. L'islamisme a tellement pesé sur cette contrée, que pas un de ses anciens habitans ne se souvient de ce qu'elle fut autrefois. M. Fauvel, notre ancien consul à Athènes, et qui s'est fixé à Smyrne, se plaignait avec amertume à M. Michaud des Grecs modernes qu'il accuse de ne pas respecter assez l'antiquité, et lui racontait à ce sujet l'anecdote suivante: Pendant qu'on bâtissait

la nouvelle caserne de Smyrne, le pacha commanda aux maçons, qui étaient Grecs, d'aller chercher des pierres parmi les ruines du château. Ces maçons se mirent d'abord à briser un portique qui était resté debout, et les colonnes de marbre furent mises en pièces. M. Fauvel, qui se trouvait là, demanda aux Grecs pourquoi ils brisaient ainsi les colonnes : c'est, répondirent-ils, *afin que les morceaux soient assez petits pour qu'un âne puisse les porter.*

Ainsi, tout va disparaissant sur le sol de l'Asie, et à la place des vieux monumens détruits, il ne s'est pas élevé un seul édifice remarquable. Depuis Ephèse, jusqu'à Troie, deux noms célèbres parmi tous, on ne rencontre plus rien de beau, pas même les ruines, *etiam periere ruinae*. Pour rappeler les choses passées, pour ressentir les émotions des poètes qui ont décrit ces lieux et raconté leur histoire, il faut rebâtir en esprit et le livre à la main tous les monumens anciens, heureux quand la main des hommes nouveaux n'a pas détruit même les accidens de la nature. C'est ainsi que sur les ruines de Troie, le divin Homère et le chantre d'Enée vous aident à retrouver les merveilles qu'ils ont décrites. Au bruit du Simoïs, descendant de cascade en cascade, et s'élançant impétueusement à travers les rocs et les sombres forêts de sapins, à la vue de la longue plaine que couvrait l'armée des Grecs, et de la hauteur sur laquelle était assise Ilion, l'on voit surgir tout-à-coup les tours menaçantes de la ville assiégée, l'enceinte des murs, les guerriers qui se pressent en foule, les dieux qui planent sur le champ de bataille et raniment les combattans. C'est alors qu'il faut lire les deux poètes, les adieux d'Andromaque et d'Hector, le char d'Achille qui roule autour des murs, en traînant le cadavre du défenseur de Troie, les pleurs de Priam, le silence qui se fait tout-à-coup quand les Grecs ont résolu la ruse, le bruit des armes et de l'incendie pendant les ténèbres, et la chute de la grande ville qui tombe avec son vieux roi. Il semble que tout cela soit encore vivant autour de soi, et l'on croit assister avec le poète à ces scènes merveilleuses.

L'unité de l'Iliade avait semblé à M. Michaud un puissant

argument contre l'opinion des savans modernes qui croient y voir l'œuvre de différens poètes. Depuis qu'il a vu les lieux dont il y est parlé; depuis qu'il a pu se convaincre de la fidélité des peintures d'Homère, cette opinion lui semble encore plus étrange, et le poème lui apparaît comme le produit du génie d'un seul homme, qui embrasse d'une pensée le sujet qu'il voulait décrire, après avoir mesuré d'un coup-d'œil le lieu de la scène. L'impression qu'a produite sur Homère l'aspect des lieux est si bien sentie, si vraie, si unique, qu'en contemplant soi-même, on en reconnaît toute la vérité. Et pourtant, il n'y a plus rien de Troie! Pourtant « la seule ruine qui parle aujourd'hui de l'antique Ilion, c'est ce grand pic qui portait les hautes tours troyennes, ce sont ces rochers qui défendaient l'Acropolis comme des remparts inaccessibles, ces ravins profonds creusés par le fleuve orageux, qui offraient à l'ennemi comme autant de fossés que nul ne pouvait franchir. Voilà tout ce qui reste de la ville *battue des vents*, et de la citadelle *élevée sur des abîmes*. Je voudrais que sur quelque rocher de cette colline solitaire, on gravât ces paroles si souvent répétées : *Campos ubi Troja fuit* : Ces quatre mots latins seraient comme une inscription funèbre placée sur le tombeau de la cité. »

Mais c'est assez de souvenirs, assez de ruines. Faisons halte maintenant, en attendant que le voyageur nous fasse parcourir avec lui les rives de l'Hellespont et Constantinople, en attendant que ses lettres nous invitent encore à franchir les mers pour aller visiter les pays lointains. Car j'aime ces lettres : il semble qu'elles interrompent la monotonie du voyage et ajoutent un charme de plus à la narration. En passant de l'une à l'autre, on éprouve un moment d'attente et de désir, qui rappelle quelque chose des longues journées passées peut-être à les attendre par un cœur ami. Il n'y a pas jusqu'à la date en tête qui ne donne au récit un caractère d'actualité qui plaît et pique la curiosité. Pour moi, je suis ces voyageurs à l'imparfait du subjonctif, qui ne réfléchissent, comme ils ne marchent, qu'au passé : je veux ces pensées qui surgissent sous l'impression des choses, je veux des paroles écrites quand l'imagina-



tion vibre encore des émotions qui l'ont frappée. Aussi, nous nous sommes plu souvent à la pensée un peu mélancolique, aux tristes pressentimens de M. Michaud, quoiqu'il eût pu les adoucir par quelques paroles d'espérance pour l'avenir. Nous nous sommes plu à cet ouvrage tout entier, tant il y a de pensées saillantes et de fines observations, tant il a su répandre de charmes sur les arides descriptions de lieux si souvent parcourus et décrits. Après avoir visité avec lui les ruines de la Grèce, après avoir écouté l'histoire de la Morée au moyen-âge, celle d'Athènes, la peinture de Smyrne, j'aimais à songer aux vieux souvenirs, aux guerres des temps passés, aux révolutions des choses humaines. Quand ensuite, enveloppée dans l'inextricable dédale des intrigues politiques, mon âme demandait à déchirer ces langes impurs pour se bercer d'imaginations plus riantes, j'aimais cette rêverie à bord de l'*Erminie*, la nuit, les yeux tournés vers le ciel, pour oublier, dans cette contemplation, les empires et leurs bouleversemens, pour y chercher ce qu'y cherchent « la charité, l'amitié, l'amour, les plus douces vertus de l'homme, qui ne perdent jamais de vue cette voûte céleste d'où elles sont descendues. » Et puis, si mon cœur, brisé par des spectacles de sang et d'égoïsme, avait besoin de calme et d'espérance, j'aimais à porter un regard sur l'avenir, dussé-je le voir à travers le prisme terni du présent.

F. LALLIER.

## VOYAGE A SOLÈMES (1).

Le voyageur qui parcourt la France en artiste et en antiquaire, ou simplement en amateur des belles choses et des anciens souvenirs, après tous les ravages du temps, de la bande noire et du vandalisme révolutionnaire, s'étonne de rencontrer encore, sur sa route, tant d'œuvres merveilleuses demeurées debout au milieu de tant de ruines. Quand l'art était religieux et populaire, il ne s'abritait pas sous l'aile d'un ministre, il ne se concentrait pas dans l'étroite et exclusive enceinte d'une capitale, mais il semait ses œuvres dans tous les coins et recoins de la chrétienté, partout où l'appelaient les évêques, les moines, les seigneurs, les communes, et satisfaisait à toutes les demandes avec une richesse, une fécondité, une luxuriance qui confondent l'imagination. Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni clergé opulent, ni puissans châtelains, ni municipalités indépendantes, ni confréries pieuses d'architectes et de maçons, mais seulement des académies et des commis, Paris seul et quelques grandes villes ont le privilège de voir s'élever des monuments où l'architecture telle qu'on l'entend aujourd'hui, cherche à faire à sa manière du beau et de l'orné. Si une petite ville, si un bourg a besoin d'un édifice public, église ou autre, des maçons lui construisent une espèce de grange bien blanchie, sans nulle trace d'art, ni d'ornemens. Il n'en était pas ainsi autrefois. L'architecture du moyen-âge apposait son cachet d'élégance et d'originalité sur ses œuvres les moins importantes : la chapelle des bois était aussi soignée que l'immense cathédrale, et de toutes parts les sources du beau jaillissaient pures au milieu des populations. De là vient que tel village ignoré, perdu au milieu des terres, possède quelquefois une église ravissante, aussi parfaite, dans sa petite taille, que les Notre-Dame de Chartres ou d'Amiens.

C'est ainsi qu'il y a quelques mois, je rencontrai dans un coin du Maine, des merveilles dont je veux entretenir un moment nos lecteurs, tant à cause de leur importance sous le rapport de notre art catholique et national, qu'à raison de l'œuvre à laquelle la Providence semble les avoir rattachées. Quoique prévenu par l'ami qui m'attendait à Solèmes de la magnificence de ce que j'allais voir, je

---

(1) *Revue Européenne*, n° 23, tom. VI, p. 584.

me défiais un peu de son enthousiasme de propriétaire ; mais lorsque j'ai vu, il m'a fallu admirer et admirer sans restriction.

Je fus reçu à l'ancien prieuré de Solèmes par deux prêtres qui venaient tout récemment de planter leur tente dans ce cloître désert depuis quarante années, et qui travaillaient activement à le mettre en état de recevoir leurs confrères au jour de l'installation solennelle des nouveaux Bénédictins. Solèmes est un village distant d'une demi-lieue de la petite ville de Sablé : son prieuré est situé, avec cette intelligence que M. de Châteaubriand a si justement reconnu aux moines pour choisir l'emplacement de leurs demeures, sur un coteau au pied duquel coule la Sarthe, jolie rivière aux eaux limpides et azurées qui présente sur le bord opposé un vaste amphithéâtre décoré de rochers, d'arbres et de buissons, d'un effet à la fois riant et pittoresque. La vue s'étend le long de la rivière jusqu'à Sablé, dont le majestueux château, bâti sous Louis XIV par la famille Colbert, semble placé tout exprès à l'horizon pour le point de vue.

Le prieuré, fondé en 1010 par Geoffroy, seigneur de Sablé, et rebâti à neuf en 1732, n'offre rien de fort remarquable : l'église qui remonte au 13<sup>e</sup> siècle, ainsi que la tour, ressemble à beaucoup d'autres, mais ses deux chapelles latérales forment le musée le plus complet des richesses de l'époque si courte et si brillante de la renaissance. Qu'on se représente un total d'environ quatre-vingts figures de grandeur naturelle, exécutées de 1496 à 1553, et encadrées dans des ornemens d'architecture comparables à tout ce que l'on a jamais admiré de mieux en ce genre pour la légèreté, l'élégance, la bizarrerie. On me permettra une énumération que je ferai la plus courte possible.

Je commence par la chapelle de droite, laquelle est de 1496. On aperçoit d'abord un caveau dont les arcades, les piliers, les pendentifs sont d'architecture gothique, mais de cette architecture de transition qui distingue le 15<sup>e</sup> siècle et qui est si remarquable par la coquetterie, l'élégance toute fantastique, l'incroyable profusion de ces ornemens qui tiennent déjà de l'arabesque dont la renaissance doit faire un si fréquent usage. La description est impuissante lorsqu'il s'agit de pareilles choses : mais rappelez-vous la chapelle de l'hôtel de Cluny, et vous aurez une idée de ce caveau. Là se trouve représentée la sépulture du Christ qu'entourent dix figures de grandeur naturelle. Nicodème en costume oriental, le turban en tête, tient la tête du Christ étendue sur un linceul, tandis que Joseph

d'Arimathie, en costume du temps de Louis XII, et décoré du riche collier de quelque ordre de chevalerie, lui soutient les pieds. La figure de ce dernier est probablement celle de René II, duc de Lorraine, alors seigneur de Sablé. Marie, deux saintes femmes, un disciple et un vieillard se groupent autour du corps : Madeleine est assise à côté, sur le devant. En dehors de la voûte, on remarque deux soldats que la dévotion populaire a mutilés. Toutes ces figures, naïves d'attitude et d'expression ont encore quelque chose de la roideur gothique : la Madeleine, qui semble plus moderne, est fort supérieure au reste. La tête et la pose sont d'une haute inspiration que l'exécution n'a pas affaiblie.

Au-dessus du caveau, régne jusqu'à la voûte un immense encadrement architectural du même style : ces décorations servent d'accompagnement à un calvaire dont les figures sont trop grossières pour servir à autre chose qu'à l'histoire de l'art.

A main gauche du caveau que je viens de décrire, on en a commencé un autre au niveau d'un autel. Le style en est de la pure renaissance ; mais cet ouvrage n'ayant jamais été terminé, on a jeté provisoirement dans les niches quelques figures assez mauvaises, mais en grande vénération. Il faut cependant distinguer un saint Pierre, dont le costume présente quelques particularités remarquables et d'un assez grand style, et un saint Paul armé d'une épée dont la poignée en croix rappelle celle que baisait Bayard mourant. Il faut noter aussi un bas-relief du massacre des Innocents, lequel, quoique profondément engorgé de chaux, laisse entrevoir quelques traits assez remarquables qui font penser au tableau presque contemporain de Raphaël.

A quelques pas, dans la même chapelle, on remarque le tombeau de Geoffroy de Sablé, fondateur du couvent. Le chevalier est étendu dans une niche : sur son écu, on voit un aigle déployé. Cette statue est dans un état complet de mutilation.

Je passe à la chapelle de gauche. Le principal monument qui attire les regards est un caveau construit à l'instar de celui de la chapelle de droite : mais le gothique a entièrement disparu. Cette grotte, d'une architecture gracieuse et sévère, soutenue par deux colonnes entourées d'un charmant feuillage de vigne et de lierre, décorée de têtes de mort et d'emblèmes funéraires, est, sans contredit, le morceau le plus pittoresque que renferme l'église de Solêmes. Dans l'intérieur de cette grotte, quatorze personnages procèdent à la sépulture de la vierge Marie étendue sur un linceul, drapée de la manière

à la fois la plus noble et la plus modeste, et ravissante de pose et d'exécution. Parmi les quatre personnages qui tiennent les coins du lineul, on remarque Jean Bougler, prieur de Solèmes, qui fit exécuter tous les travaux de cette chapelle. Un saint Pierre, un saint Jean, deux saintes femmes, quelques disciples assistent à cette scène. On observe dans toutes ces figures le caractère de l'art italien, à sa plus belle époque; ce je ne sais quoi de grandiose et de simple qui nous frappe dans Raphaël et son école; mais l'étude de l'antiquité grecque n'a point encore altéré le type mystique et surnaturel qu'artiste catholique du 15<sup>e</sup> siècle puisait dans sa foi pleine de tendresse et de naïveté.

Entourées d'arabesques charmans, surmontées de légers baldaquins découpés dans la pierre avec une grâce et une élégance admirables, deux niches, à droite et à gauche du tombeau, renferment deux statues d'une pose et d'une expression fortes et imposantes, sans offrir pourtant rien de ce théâtral que nous ont légué les deux derniers siècles et dont tous nos artistes, surtout ceux qui se dévouent à l'embellissement de nos églises, n'ont pas encore perdu la tradition. C'est saint Denis l'aréopagite d'un côté, et de l'autre saint Timothée. Je ne dois pas oublier l'exécution singulièrement belle de leurs habits pontificaux, la noblesse avec laquelle les draperies sont ajustées, et le travail exquis des détails. Au-dessus du tombeau, on admire quatre autres niches, non moins merveilleuses, desquelles sortent à mi-corps, quatre docteurs du moyen âge, célèbres par leur éloquence à exalter les privilèges de la Mère de Dieu. Ce sont saint Bernard, saint Pierre Damien, saint Anselme et saint Bonaventure. Des passages de leurs ouvrages relatifs à l'explication du mystère des douze étoiles dont l'Église couronne la Sainte-Vierge se lisent en caractères gothiques à côté de chacun d'eux. Une frise superbe encadre noblement tous ces chefs-d'œuvre.

Mais ce n'est rien encore. Au-dessus de cette frise, s'élève un véritable temple à colonnes et pilastres, décoré dans son intérieur, de rosaces magnifiques et de culs de lampe si merveilleusement travaillés, qu'on serait tenté de les prendre pour des bouquets de fleurs magnifiquement transformés en pierre. Sous les ravissantes voûtes de ce petit temple, s'accomplit le mystère de l'assomption de la Vierge. L'ensemble du groupe est plein de mouvement. Les douze ou treize figures qui contemplant Marie sortant du tombeau sont bonnes d'attitude et de mouvement : deux jolis petits anges qui soulèvent la pierre du sépulchre, peuvent être mis en parallèle

avec ce qu'on connaît de plus gracieux en ce genre, malheureusement les deux figures principales sont bien inférieures. La Vierge manque de dignité et le Christ qui la soutient est tout-à-fait mauvais. Ce temple est surmonté de plusieurs petites tourelles d'un travail exquis, où mille charmans détails d'architecture s'entremêlent avec la coquetterie pleine d'imagination propre à la renaissance. Ce brillant échafaudage arrive jusqu'à la voûte et remplit tout le fond de la chapelle d'un mur à l'autre.

Le spectateur aperçoit ensuite à sa droite une vaste grotte creusée au niveau d'un autel et dont l'architecture, du même caractère que celle de la précédente, offre les mêmes beautés, sans répéter aucun détail. Cette grotte renferme la grande scène, dite dans les traditions du pays, la *pâmoison de la vierge*. Marie est à genoux, doucement expirante, soutenue par le disciple bien-aimé aussi à genoux, et par saint Pierre, dont la figure vénérable a l'empreinte d'une douloureuse tendresse. Le Christ est là sur le devant; cette statue, d'un style assez vulgaire, fut mutilée par un des prieurs de Solèmes qui trouva mauvais que l'artiste eût imaginé de représenter le Sauveur donnant la communion à sa mère. Autour de ces statues principales, sont groupés plusieurs disciples, deux saintes femmes dont une admirablement belle; enfin deux moines bénédictins, figures où l'on retrouve bien le type manceau et qui sont évidemment des portraits. L'un d'entre eux représenté en chappe, est le dernier abbé régulier de Saint-Pierre de la couture du Mans, abbaye de laquelle relevait le prieuré de Solèmes.

Au-dessus de la *pâmoison de la vierge* s'élève encore une espèce de petit temple d'une exécution remarquable, quoique moins brillante que celui du fond de la chapelle: les niches formées par les entre-colonnemens, sont occupées par des figures symboliques; ce sont les vertus théologiques et cardinales, les animaux mystérieux de Daniël et d'Ezéchiël; le tout accompagné de textes explicatifs en caractères gothiques. Au sommet, au milieu d'une gloire, on aperçoit la vierge environnée d'anges. Toutes ces figures sont ou médiocres ou mauvaises, à l'exception des animaux bibliques dont les formes bizarres sont rendues avec une rare délicatesse.

En face de l'autel de la *pâmoison*, et au-dessus de la porte latérale qui ouvre sur le cloître on admire un dernier groupe non moins curieux que les précédens: le sujet est Jésus enfant au milieu des docteurs. La partie du temple de Jérusalem où se passe cette scène, est ornée et soutenue par quatre colonnes ioniques:

le fond est décoré de corniches et pilastres du meilleur goût. Les costumes et les attitudes des docteurs couversant avec Jésus, sont curieux de naturel et d'originalité. L'un d'eux tient des lunettes, tous sont couronnés du docte bonnet; c'est une université au grand complet. L'enfant Jésus est assez mal exécuté, mais l'expression de Marie et de Joseph qu'on aperçoit entre les colonnes, est d'un sentiment vrai et heureux. Outre la manière savante et ingénieuse dont tout ce morceau est traité dans ses détails, on ne saurait trop admirer le succès avec lequel l'artiste à la fois architecte et sculpteur, est parvenu à grouper dix statues dans une niche qui compte à peine huit pieds d'étendue sur deux de profondeur, et cela, sans que rien y paraisse sentir la gêne ou l'écrasé.

J'arrête ici cette description bien superficielle, sans doute, mais qui suffira pour inspirer à d'autres le désir d'aller voir de près ces merveilles de la solitude. Les nouveaux Bénédictins se proposent de publier par la suite un travail destiné à faire connaître à fond tout ce que leur église renferme de rare et de précieux : ils ont recueilli les diverses traditions du pays, au sujet des auteurs de ces statues connues dans une partie de l'ouest, sous le nom populaire de *saints de Solêmes*, mais ils ne se flattent pas de les concilier entièrement. La plus répandue de ces traditions attribue au célèbre Germain Pilon l'honneur de ces compositions, mais on est forcé de reconnaître dans tout cet ensemble les traces évidentes de plusieurs ciseaux plus ou moins habiles, plus ou moins avancés. Je crois avec tout le monde que Germain Pilon, natif du bourg de Loué, lequel est situé à quatre lieues de Solêmes, a dû de préférence être employé par les moines dans ces vastes travaux; mais je crois aussi qu'il ne faut pas rejeter cette autre tradition qui les attribuerait à trois artistes italiens. On dit que dom Bougles, ce prieur dont nous avons parlé ci-dessus, ayant remarqué l'aptitude de ces trois artistes, leur indiquait lui-même le sujet et la pose de chacune des statues qu'ils avaient à faire. Ils se mettaient à l'ouvrage, exécutant tous trois le même sujet : on plaçait la meilleure statue et les deux autres étaient brisées. Lorsqu'en 1732 les religieux firent rebâtir la maison, on retrouva, dans les fouilles, un nombre considérable de fragmens de ces statues ainsi mutilées par ordre de dom Bougles.

La contemplation de toutes ces merveilles me ravissait : mais ce n'était là pourtant qu'un des points de vue sous lesquels je me plaisais à envisager Solêmes : l'avenir m'y intéressait bien plus que le

passé, et j'y trouvais encore plus de consolations et d'espérances comme chrétien, que de jouissances comme ami des arts. J'étais vivement frappé de la tentative hardie de ces jeunes prêtres. Que deviendrait ce germe que je voyais encore si faible! à côté de cet obscur recommencement, m'apparaissait toute l'histoire si imposante de ce grand ordre, qui durant six siècles entiers, seul dans l'occident, sembla s'être imposé la tâche de régénérer l'Europe des barbares, et conquit à un si haut degré l'amour des peuples dont il fut à la fois le nourricier, le législateur et l'apôtre; cet ordre impérissable debout après tant de siècles, alors même que les valeureuses milices de saint Dominique et de saint François, s'affaissant de jour en jour, n'exerçaient plus leur puissante action sur le monde, possédait encore son énergie et produisit jusqu'en 1789 des fruits d'érudition et de génie qui sont une des gloires de la France.

Un heureux hasard m'avait conduit à Solèmes le jour même de la fête de saint Benoît, 21 mars, et j'eus la consolation d'assister à la première messe *conventuelle* qui y eût été célébrée depuis plus de quarante ans. Deux prêtres, l'un officiant, l'autre composant le chœur avec un jeune diacre destiné plus tard à faire partie de l'établissement, un pauvre paysan aspirant à devenir *frère convers*, servant la messe; quelques vieilles femmes et moi pour assistance: telle fut la pompe de cette grande fête autrefois si splendide chez les enfans de saint Benoît. C'était pourtant déjà beaucoup que d'interrompre le silence des ruines et de venir y célébrer un pareil anniversaire après une solitude de quarante années.

Je songeais à cet ermite du Mont-Cassin, à sa vie merveilleuse, à la faiblesse de ses moyens d'exécution, aux prodiges opérés par sa pensée créatrice. Je me disais: il y a douze siècles, un évêque du Mans envoyait à saint Benoît la députation qui devait amener saint Maur dans les Gaules; aujourd'hui un évêque du Mans étend sa protection paternelle sur ces hommes qui, dans quelques jours, viendront se déclarer disciples de ces deux grands patriarches de la solitude. Bientôt peut-être de nombreux Bénédictins environneront l'autel de Solèmes, et chanteront les hymnes du roi-prophète, assis sur ces stalles désertes. Dans quelques années, peut-être, de vigoureux rejetons partiront de cette souche pour étendre une seconde fois sur la France, les fils de saint Benoît.

Je pensais aussi à ce que peuvent être les moines dans ce siècle. Au moyen âge, ils se mêlent à la société, ils se mettent en avant



d'elle; ils agissent sur elle par leurs discours, leurs écrits. Le monde d'alors leur doit tout: ils se donnent à lui comme une aumône, et *ils possèdent vraiment la terre* par la charité et la douceur. Voyez Suger, voyez le grand abbé de Clairvaux et mille autres. Ce que les moines ont fait, ils peuvent le refaire: l'association et la règle leur donneront toujours une force surhumaine. Qu'au point de départ, ils en soient où est le siècle, ils l'auront bientôt devancé. Pourquoi des livres savans ou profonds, partis du cloître, ne remueraient-ils pas les esprits, comme s'ils sortaient du cabinet de cette frivole et vanitense créature, l'homme de lettres? Etrangers au siècle, n'apprenant ses haines ou ses adorations que le lendemain du jour où elles sont remplacées par d'autres, éloignés du tourbillon où se perdent même les fortes intelligences, sans prétention aucune au succès et à la gloriole, comprenez-vous tout ce que des hommes capables, ayant renoncé à tout ce qui occupe la vie des autres, travaillant huit heures par jour et priant le reste du temps, pourraient produire?

Et certes, il y a assez à faire. D'une part, réveiller la science ecclésiastique.... animer d'une pensée générale le sublime récit des annales de l'Eglise, compulser les monumens de son droit, trouver en elle et en ses destinées la raison de tout ce qui arrive sur cette terre; montrer enfin que toute vérité scientifique, sociale ou philosophique se trouve dans la théologie, laquelle n'est point une science à part, mais bien celle dont toutes les autres sont tributaires, comme d'une reine à qui appartient l'empire de la vérité. D'autre part, lutter avec l'incroyance, et pour cela se faire philosophe avec les philosophes, érudit avec les érudits; mesurer, analyser ce monde visible avec le mathématicien et le chimiste; refaire les peuples qui ne sont plus avec l'antiquaire et le philologue; chanter avec le poète, créer avec l'artiste, en un mot apprendre au monde que le vrai, le beau, l'utile ont leur unique source, leur dernière raison dans notre foi. Tous ces travaux, qui les accomplira? Le clergé séculier resserré dans ses moyens d'action par son indigence, absorbé jour et nuit par les labeurs d'un ministère pénible, ne saurait remplir une autre tâche que celle imposée par les devoirs de sa position; la vie monastique peut seule aujourd'hui fournir au prêtre ces doctes loisirs à l'aide desquels il pourra opérer toutes ces grandes choses.

Le siècle, malgré ses airs sceptiques, a besoin de cloîtres: ne sentez-vous pas dans tout ce qui s'écrit, même de pis, un impé-

rieux et douloureux besoin de foi et de paix ? On serait peut-être bien étonné des gens qui chercheront là un asile. On est dégoûté de tout dès la jeunesse ; c'est déjà un pas. Il ne s'agit plus que de prendre goût au travail désintéressé, à la contemplation, aux divins charmes de la vérité ; et cela, Dieu le donne aux cœurs droits.

En outre, savez-vous que le côté intellectuel n'est que la moindre partie de la vie monastique, que c'est d'abord l'ascétisme, la prière qui en est le fond (et j'ajouterai qui la rend douce) qui révélera à ces âmes désenchantées des joies inconnues. Oh ! si l'on avait pénétré dans ces mystères, si l'on savait ce que peut être l'amour de Dieu, combien malgré tout ce que son objet vous semble à vous, gens du monde, d'avoir d'insaisissable, il peut remplir et rassasier le cœur le plus avide ! Mais on ne peut pas trop s'étendre sur ce sujet. Ce qui est sûr, c'est que, pour qui est appelé, le mot de l'évangile peut se vérifier à la lettre : *Celui qui aura quitté pour moi son père, sa mère, sa maison, ses champs, retrouvera le centuple et, de plus, la vie éternelle.* Ce qui ne l'est pas moins, c'est que cette autre parole doit aussi inmanquablement s'accomplir : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera ajouté de surcroît.* La prière donc, l'ascétisme d'abord, puis la science, l'intelligence, l'action, la puissance même du génie !

Honneur donc à la courageuse entreprise qui reçoit en ce moment son exécution à Solèmes ! Tous nos vœux l'accompagnent. Puisse-t-elle faire battre généreusement tous les cœurs catholiques ! C'est aux catholiques de montrer à cette occasion qu'ils n'ont point oublié que toutes les grandes œuvres de notre foi furent inspirées par le zèle de Dieu et l'amour des hommes, conduites par la Providence et dotées par la charité.

E. C.

RÉCLAMATION. — LETTRES SUR L'INSTALLATION DES  
BÉNÉDICTINS DE SOLÈMES.

Immédiatement après l'installation des Bénédictins de Solèmes ( V. ci-dessus, p. 185 ) *l'Ami de la Religion* s'était empressé de publier un article dans lequel les membres de cette congrégation naissante étaient grièvement blâmés. A cette occasion M. l'abbé Guéranger, prieur de Solèmes, et M. Bouvier, vicaire-général du Mans, ont adressé à *l'Ami de la Religion* les deux lettres suivantes. Ce journal, en publiant la première, dit qu'il espère que M. Guéranger voudra bien ne point se montrer blessé de ce qu'il pouvait y avoir de désagréable pour lui dans l'article en question; il félicite aussi M. Guéranger de sa déclaration sur l'encyclique.

\* \* \*

« Du prieuré de Solèmes, diocèse du Mans, ce 1 août 1833.

» Monsieur le rédacteur de *l'Ami de la Religion*, placé à la tête de l'établissement qui vient de se former à Solèmes, diocèse du Mans, sous la règle de Saint-Benoît et les statuts de la congrégation de Saint-Maur, je viens vous prier de vouloir bien donner place dans votre journal, l'un des organes du clergé, aux réclamations suivantes, que j'ai l'honneur de vous adresser tant en mon nom qu'en celui de mes frères.

» L'établissement de Solèmes ne s'est formé qu'avec l'autorisation et les encouragemens de Mgr. l'évêque du Mans. C'est de lui que nous tenons tout ce que nous sommes, et un seul acte de sa volonté pourrait dissoudre notre réunion, sans que pour cela il nous vint la pensée d'opposer la plus légère résistance.

» Notre but principal, en nous réunissant à Solèmes, a été d'y établir une maison de retraite et de prières où pût reflourir quelque ombre des anciennes vertus des cloîtres, et d'offrir un asile aux âmes, qui, appelées à la vie religieuse, ne trouvent point en France les secours nécessaires pour suivre leur vocation.

» Notre but secondaire a été de nous livrer à l'étude de la science ecclésiastique, considérée tant en elle-même que dans ses rapports avec les autres branches des connaissances humaines. L'Écriture-Sainte, l'antiquité chrétienne, le droit canonique, l'histoire enfin

seront les principaux objets de nos travaux. Du reste, nous sommes loin de nourrir des prétentions incompatibles avec la faiblesse d'une institution qui ne fait que de naître : nous voulons seulement consacrer fidèlement au service de l'Eglise tous les instans que nous laisse libres la célébration des divins offices.

» Nous ne sommes point une école, et n'entendons point appartenir à aucune école. Avant d'admettre un homme dans notre société, nous ne nous enquérons point de sa façon de penser sur des questions que la souveraine autorité de l'Eglise a cru devoir laisser libres.

» Toutefois, nous exigeons de tous nos frères une entière soumission à toutes les décisions et à tous les enseignemens du Siège apostolique et en particulier à la lettre encyclique de N. S. P. le Pape Grégoire XVI, en date du 18 des calendes de septembre 1832, laquelle lettre encyclique est pleinement expliquée dans ses intentions, par le bref apostolique récemment adressé à Monseigneur l'archevêque de Toulouse.

» Quant aux affaires du jour et aux questions personnelles de la politique, nous ne saurions avoir la pensée d'y prendre part. Cette prétention nous semblerait ridicule dans des moines, et coupable dans des hommes qui doivent tout leur temps à la prière et à l'étude.

» Nous déposons avec confiance cette protestation dans votre journal, M. le rédacteur, et nous espérons que, par ce moyen, elle pourra parvenir jusqu'à ces personnes qu'on nous a dit avoir pris de notre réunion une occasion de scandale. Nous le leur pardonnons de grand cœur et les prions de croire que, pas plus qu'elles-mêmes, nous ne connaissons d'autre parti que celui de Jésus Christ et de son Eglise, et d'autre docteur infallible que celui auquel seul la prière du Fils de Dieu a mérité *une foi qui ne manquera jamais*.

» Veuillez agréer, M. le rédacteur, les sentimens respectueux de votre très-humble et très-obéissant serviteur. — P. GUÉRANGER, prêtre.»

\* \* \*

« Le Mans, le 3 août 1833.

» M. le rédacteur, l'article qui est à la tête de votre numéro du 30 juillet 1833, touchant la communauté naissante de Solèmes, nous a fait de la peine. Je me crois obligé de rectifier plusieurs assertions propres à jeter de la défaveur sur un établissement qui peut être utile sous plus d'un rapport, et par là même doit être encouragé par vous plutôt que blâmé.

» 1° Si plusieurs des associés ont été favorables aux doctrines de l'*Avenir*, ils y ont renoncé assez explicitement pour que M. l'évêque du Mans, qui avait eu des inquiétudes à cet égard, et avait hésité pour cette raison à accorder son approbation, ait été pleinement satisfait : ils ont protesté de la manière la plus formelle qu'ils n'embrasseraient aucun système, et ne feraient jamais école à part. M. Guéranger m'a plusieurs fois exprimé le regret d'avoir écrit certains articles du *Mémorial*, tels qu'ils étaient, ses idées là-dessus se sont modifiées.

» 2° Ces Messieurs ne cherchent pas à s'isoler des anciens Bénédictins ; ils auraient été enchantés, au contraire, d'en trouver qui eussent bien voulu se mettre à leur tête, et n'eussent pas été empêchés par l'âge ou les infirmités de reprendre la règle et de la faire exécuter : ils n'ont pu en trouver, et n'ont pas voulu pour cela renoncer à leur projet.

» 3° Ils savent bien qu'ils ne sont pas actuellement de vrais Bénédictins, mais seulement des prêtres vivant en commun, sous une règle calquée sur celle de saint Benoît, et approuvée par l'ordinaire, auquel ils restent soumis en tout. Seulement, ils ont l'intention de mener la vie de Bénédictins réguliers, et l'espoir d'être approuvés canoniquement plus tard, si leur entreprise prospère.

» 4° Ils ne songent pas à publier des livres, beaucoup moins à faire un journal : c'est une plaisanterie ou une invention qui ne peut venir que d'un esprit malveillant. Ils veulent avant tout être d'excellens prêtres, vivre en bons religieux, employer à l'étude le temps que l'office du chœur et les autres exercices pieux leur laisseront, et abandonner à la Providence le succès qui en peut résulter.

» Une maison de cette nature peut être très-précieuse pour des ecclésiastiques qui aiment la vie commune, ont de l'attrait pour l'étude, et une répugnance extrême pour les fonctions du saint ministère : aussi désirons-nous tous la prospérité de celle qui vient de s'établir à Solèmes.

» J'attends de votre bonne foi et de votre amour du bien que vous insérerez ces observations dans un de vos numéros. Agréés, etc.  
— BOUVIER, vicaire-général. »

RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES  
SUR LE CHOLÉRA-MORBUS.

Depuis que l'Europe se trouve ravagée par un fléau particulier qui porte populairement le nom de *Choléra*, tout ce qui s'y rapporte a le droit de nous intéresser (1).

Il a paru dans la *Gazette de Normandie* et dans la *France littéraire* l'article qui suit :

Étymologie du Choléra.

« Il est curieux de voir combien on se contente facilement d'une étymologie, quand par hasard on a trouvé dans le grec des racines qui offrent quelque analogie avec le mot que l'on cherche à deviner, ces racines n'eussent-elles aucun rapport pour défendre la chose. Par exemple, on pense que le choléra vient du grec, *bile qui coule*; or, on sait que le choléra n'a presque rien à faire avec la bile.

« Mais le texte hébreu de la *Bible* nous fournit en deux endroits une étymologie plus probable. Par exemple : *Ecclésiast.* chap. VI : *Cholera est et aliud malum quod vidi sub sole et quidem frequens apud homines.*

« La *Vulgate* a traduit choléra par *miseria magna*, au lieu de *morbis malus*, sens exact du mot hébreu *choli-râ*, terme générique par lequel on désignait cette espèce de maladie, déjà considérée comme le plus grand fléau dont Dieu ait pu menacer ceux qui transgressaient les choses écrites dans le livre de la loi. (Voyez *Déuteronome*, chap. XXVIII, vers. 59.)

« *Augebit Dominus plagas tuas et plagas seminis tui, plagas magnas et perseverantes, infirmitates pessimas et perpetuas.* (*Cholaïm-raïm*), au pluriel accusatif.

« Signé, un membre de plusieurs sociétés académiques.»

---

(1) Voir ci-dessus, tom. VI, p. 200.

L'antiquité très-reculée que cette dérivation attribue au nom de l'épidémie pestilentielle que nous subissons, m'ayant engagé à examiner dans le texte hébreu les deux endroits cités par le savant Rouennais (*Deut.* XXVIII et *Ecclesiast.* VI), et encore à faire de nouvelles recherches, j'ai acquis la certitude que l'expression (1) *choli-râ*, presque identique avec choléra, fut en usage dans l'Orient, comme nom de maladie, il y a 3300 ans, dès les temps de Moïse.

La traduction littérale des deux mots *choli-râ* est *maladie maligne*. Ils désignaient, soit réunis, soit séparément, toutes sortes de souffrances dangereuses; mais, je pense, plus spécialement, les maladies avec tremblemens ou spasmes, et surtout les affections des entrailles. De plus, comme les écrivains sacrés emploient habituellement les images physiques pour peindre des idées morales analogues, cette phrase se trouve aussi prise figurément pour les souffrances de l'âme.

On a démontré que les habitans de la Phénicie parlaient un idiome peu différent du langage de leurs plus proches voisins, les Israélites. La Phénicie réclame aussi une bonne part de la gloire d'avoir introduit les lettres et les arts dans la Grèce. C'est par Cadmus, Phénicien, ou peut-être la Phénicie personnifiée, que la langue d'Homère fut enrichie de son premier alphabet.

..... « Cet art ingénieux

- » De peindre la parole et de parler aux yeux :
- » Et par les traits divers de figures tracées,
- » Donner de la couleur et du corps aux pensées. »

(BRÉBEUF.)

Cette double liaison entre ces nations explique sans difficulté l'existence d'un terme nosologique *hébreu* dans la nomenclature médicale des *Grecs*. Ceux-ci, suivant leur coutume invariable, lui ont ensuite cherché une racine dans leur propre langue. Ce que les uns ont cru trouver

---

(1) *Choli-ra*. La première syllabe hébraïque *cho* doit se prononcer partout *ko*.

dans *chole*, bile, et *reó*, couler; d'autres dans *cholas*, intestin. Puisqu'ils ne s'accordaient pas entre eux sur ce point, il y a lieu de soupçonner qu'ils ne faisaient que deviner. L'expression *choli-ra*, maladie maligne, trouvée dans un livre antérieur à la première civilisation de la Grèce, me semble une étymologie beaucoup plus probable.

On rencontre dans la Bible hébraïque les mots *choli ra* une multitude de fois séparément; on les trouve plusieurs fois réunis. — *Choli* signifie souffrance, maladie; au figuré, affliction de l'esprit. Il vient du verbe *chala*, souffrir, *tomber malade*; qui dérive de *choul*, avoir les douleurs de l'enfantement, avoir des tiraillemens spasmodiques, trembler, frissonner. — *Rá* veut dire *très-mauvais*, *malfaisant*, *destructif*; comme substantif *mal*, *calamité*, *punition* infligée par Dieu. Il vient de *rad*, *briser*, *broyer*; qui est un dérivatif de *rouah*, *être mauvais*, *faire du mal*, *écraser*.

#### Exemples.

Salomon dit en parlant d'un homme riche qui ne peut jouir de ses richesses: « Ceci est vanité, et une *maladie* très-affligeante, *choli-rá* (Eccléast. VI, 2). L'expression semble ici métaphorique, pour un malheur très-affligeant.

Moïse prédit aux Juifs, s'ils sont désobéissans, de grandes calamités, parmi lesquelles nous lisons: « YEHOUAH rendra étonnantes les plaies, et les plaies de ta postérité, plaies grandes et durables, maladies malignes (*cholaïm raïm*, pluriel de *choli-rá*) et durables. » (Deutéronôme XXVIII, 59.)

Le même, racontant que l'homme doit quitter la terre aussi nu qu'il y est venu, sans rien emporter de tout ce qu'il acquiert par son travail, dit: « Ceci pareillement est » une pénible maladie. » (*rá chola*. Ecclesiast. V, 15.) Pour bien entendre ces métaphores hardies, il faut se rappeler que le livre de l'*Ecclésiaste* est en quelque sorte un traité sur les maladies morales de la race humaine.

Je vais citer quelques passages où les mots *choli* et *ra* se trouvent séparément, afin de donner une idée de leur valeur individuelle. Voici un endroit où le premier désigne spécialement une dysenterie mortelle: « Tu auras



» de grosses maladies (*cholaim*), une maladie (*choli*) d'en-  
 » trailles, jusque-là que tes entrailles sortiront à cause de  
 » la maladie *choli*. » (*Paralip.* XXI, 15.)

Ce *choli* a dû être une terrible colique !

J'arrive à *rá*, syllabe finale de cholé *ra*. Le mémorable fléau qui fit périr dans une seule nuit tous les premiers nés de l'Égypte, est attribué par l'écrivain sacré à des anges exterminateurs. (*Raïm*, pluriel de *rá*, que Dieu envoya sur les Égyptiens.) Le même événement est appelé dans le verset suivant, « une peste. » (*Psaume* LXXVIII, 49, 50, 51. *Vulgate* LXXVII.) L'épithète *rá* est appliquée à une bête féroce dévorant un homme (*Genèse* XXXVII, 20); aux vaches *excessivement* chétives, laides et maigres, que le Pharaon vit en songe (*Genèse* XII, 19); à un cœur extrêmement affligé (*Proverbe* XXV, 20) et en général à tout ce qui est mauvais au superlatif.

---

#### ORIGINE ASIATIQUE D'UN PEUPLE DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Les questions qui tiennent à l'origine de la population de l'Amérique, ont de tout temps offert beaucoup d'intérêt. Nous croyons donc faire une chose agréable à nos lecteurs en donnant l'extrait d'une lettre qui a été adressée à la Société Asiatique, par M. de Paravey, et qui était relative aux rapports découverts par M. de Sieboldt, entre les Japonais et les Muyscas du plateau de Bogota (dans la partie nord de l'Amérique du sud, vers Maracaibo et Rio de la Hacha); rapports contestés à tort par le savant orientaliste M. Klaproth, et qui, déjà soupçonnés par M. de Humboldt, viennent d'être entièrement confirmés par les recherches de M. de Paravey.

M. de Humboldt, dit M. de Paravey, avait déjà, avec sa sagacité ordinaire, observé que les peuples à demi-civilisés, trouvés en 1537, par le conquérant Quésada, sur le riche et haut plateau de Bogota, devaient avoir les rapports les plus intimes avec les peuples du Japon.

Comme ces derniers, ils étaient vêtus de toiles de coton, arbuste qu'ils cultivaient; comme eux ils étaient réunis en com-

munes, et récoltaient de riches moissons de céréales; comme eux ils étaient soumis à deux souverains à la fois, l'un pontife suprême et rappelant le *Dairi* du Japon; l'autre roi séculier analogue au *Djagoun*, ou roi actuel du Japon; comme les Japonais encore, ces peuples de la Nouvelle-Grenade employaient dans leur calendrier hiéroglyphique, et d'une composition assez compliquée, des cycles, ou séries de jours et de nombres, combinés deux à deux, et notamment ils avaient la période de soixante ans, qui seule suffirait pour dénoter une origine asiatique; enfin, dans les langues *chib-cha*, parlée par ces peuples de Bogota, manquait le son de la lettre L, comme il manque aussi dans la langue du Japon.

Tels avaient été les premiers rapports découverts par M. de Humboldt, et exposés dans son bel ouvrage des *Vues des Cordilières*, et à ces premiers aperçus M. de Paravey, dans son ouvrage publié en 1826 sur l'*Origine unique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, avait ajouté de nouveaux rapprochemens non moins frappans (1). Comparant le cycle de jours des Muyscas avec celui des Japonais, M. de Paravey avait trouvé des deux côtés les mêmes significations (évidemment astronomiques) pour les mêmes nombres. Ainsi, au Japon comme à la Nouvelle-Grenade, chez les Muyscas, le cinquième jour était exprimé par l'idée fort complexe, ou Pliéroglyphe de la conjonction du soleil et de la lune. Le quatrième jour offrait, des deux côtés, des idées de *portes*, qui sont précisément la signification du *Daleth* des Hébreux, sans cesse employé pour le nombre *quatre*, dont il a même eu la figure; le second jour offrait des idées d'enclos et d'entourage, comme les présente aussi le *Beth* des Hébreux, et le symbole du deuxième caractère du cycle au Japon; enfin le nombre *un*, à la Nouvelle-Grenade comme au Japon, offrait également des idées d'eau et de *tétard*, de *grenouille* ou de *fils*, *enfant*, qui chez les anciens Egyptiens, nous dit Horapollon, se rendait également par une *grenouille naissante*.

Sans pousser plus loin la comparaison de ces nombres du

---

(1) V. ci-dessus, tom. III, pag. 554.

même rang , faite chez des peuples séparés par des distances aussi immenses , il devenait donc évident que ce cycle des Muyscas , exposé dans M. de Humboldt , d'après un savant Mémoire de M. le chanoine Duquesne , de Santa-Fé de Bogota ( long-temps curé parmi ces peuplades à demi-civilisées ) , et retrouvé par ce docte ecclésiastique sur un calendrier en pierre , dont M. de Humboldt donne le dessin , avait été importé en Amérique du Japon même ou de la Chine : et sans doute , comme le soupçonnait M. de Humboldt , par le nord-est de l'Asie , où l'on trouve des vents qui conduisent facilement en Amérique , tandis que toutes les tribus de l'Amérique espagnole avouent être venues du nord à une époque assez reculée , en suivant les chaînes élevées des Andes ou des Cordillères , qui se prolongent , comme on le sait , dans toute la longueur du nouveau continent.

M. de Paravey , dès 1826 , compara les noms mêmes *Ata* , *Bosa* , *Mica*....., *Hisca* , *Cuhupqa* , des nombres *un* , *deux* , *trois* , *cing* et *sept* du cycle des Muyscas , aux sons A , B , C , E , et Z ou G , qui répondent aux mêmes nombres 1 , 2 , 3 , 5 , 7 , dans l'alphabet phénicien ou hébreu , et il trouvait en outre , comme on vient de l'exposer , les mêmes sens hiéroglyphiques pour plusieurs d'entre eux ; mais il ne pensa point alors à comparer ces mêmes nombres des Muyscas au nom du cycle des dix jours des Japonais , et c'est ce que M. de Sieboldt , savant qui marche sur les traces de M. de Humboldt , vient de faire au Japon même et à Nangasackd , où il se trouve.

Envoyé dans ces lieux par M. le baron Vander Capellen lorsqu'il était gouverneur de Batavia , M. de Sieboldt , outre les envois précieux de graines , faits au Jardin-du-Roi à Paris , a adressé à la société asiatique de France , où M. de Paravey avait eu l'honneur de présenter M. le baron Vander Capellen , un savant Mémoire sur la langue et l'histoire des Japonais , mémoire où il discute leur origine , et qu'on doit désirer vivement de voir traduit en français et imprimé ; car l'histoire de l'homme est le grand problème qui en ce jour se discute dans toutes les parties du monde les plus éclairées , et à tout instant de nouvelles découvertes viennent confirmer les tradi-

tions mosaïques ; mais, absorbés par une politique sans résultat, nos publicistes en France font à peine attention à ces résultats si nouveaux et si importans.

M. de Siéboldt remarquant donc que les noms des jours japonais se terminaient, sauf le premier, tous en *ka*, ainsi que cela a lieu pour sept des nombres Muyscas sur dix ; remarquant en outre que *fito*, qui signifie *un* en japonais, est très-voisin de *ata*, nombre *un* en Muyscas ; que *foutsca* ou *boutsca*, deux en japonais, est évidemment *bosca* ou *bousca*, qui vaut deux chez les Muyscas ; que des deux côtés *mica* signifie également *trois*, et que *itsca* et *hisca* pour *cing* étaient encore avec évidence le même mot, tandis que *aca*, neuf en Muyscas, est la simple abréviation de *conoca*, c'est-à-dire *neuf jours* en japonais ; il en conclut, et avec lui tous les bons esprits l'auraient fait également, que ces deux peuples avaient une même origine.

C'est cependant ce qu'a voulu contester M. Klapproth en analysant, au nom d'une commission, le Mémoire si important de M. de Siéboldt ; et pour retorquer la force des preuves que présente cette simple analogie de nombres, M. Klapproth présentait une liste de vingt-trois mots très-différens des mots japonais qu'il y comparait.

Mais M. Klapproth, qui souvent sur quelques mots seulement pareils entre deux langues, avait identifié des peuples que nul autre rapport n'assimilait entre eux, a eu ici bien du malheur dans le choix de ses mots japonais ; car M. de Paravey a retrouvé dans le japonais même plus de vingt des mots cités par M. Klapproth, entre d'autres mots fort compliqués et de quatre syllabes, tels que *fomagota*, nom d'un mauvais génie, tel qu'une comète, un astre brûlant, qui en Muyscas signifie masse fondue et bouillonnante, tandis qu'en japonais *fi macouts* exprimerait la même idée.

On pourrait ici citer tous ces mots Muyscas retrouvés dans le japonais même par M. de Paravey ; mais nous renvoyons au Mémoire qu'il publiera sur ce sujet, aussi-bien que sur les monumens si curieux récemment découverts dans le Guatimala et dans la riche et antique ville de Palenqué, si long-

temps ignorée, et qu'on pourrait appeler la Thèbes de l'Amérique : monumens que le savant M. Warden, consul des Etats-Unis, a le premier fait connaître en France et à la Société de géographie de Paris.

Il nous suffira d'ajouter ici que le nom même de la langue des Muyscas, langue qui se nomme le *chibcha*, ou la langue des hommes Chib, ou *Sib cha* en Muyscas, signifiant homme (ce qui est le *sa* des Japonais, signifiant également homme); que ce nom, disons-nous, c'est le même que celui de la langue japonaise, qui au Japon, encore actuellement, s'appelle aussi le *sewa* ou *siwa*, d'où facilement a pu venir le nom *chib* de la langue chibcha, où M. de Humboldt, visitant le plateau de Bogota, non loin de la belle cascade de Tequendama qu'il y décrit, trouva, outre une colline encore nommée actuellement Chipa, un ancien village indien, aussi appelé Suba, nom fort voisin de Sewa, Saba; et près de ce village, il vit encore des traces d'une antique et florissante agriculture.

Ce nom seul conduirait donc encore au Japon, pays de la langue sewa, et peut-être même pourrait-on y voir quelques traces des Sabéens, puisque les Muyscas, aussi-bien que les Japonais et les anciens Sabéens ou Phéniciens, adoraient le soleil et la lune, et sans doute aussi les autres astres, et leur sacrifiaient même des victimes humaines, usage si commun chez les Phéniciens.

Les traditions historiques des Muyscas conduisent encore également soit au Japon, soit en Asie; car leur premier pontife, le mystérieux Bochica, dont le nom *Sué* est celui du soleil, et qui, par une coupure dans les rochers, dessèche, après une funeste inondation, le plateau de Bogota, rappelle le roi Yao, roi aussi célèbre au Japon qu'à la Chine, sous lequel un déluge funeste arrive comme sous Bochica, dont le nom s'applique aussi à celui du soleil levant, et qui, par une coupure dans les montagnes, dessèche également son empire, comme le fait Bochica, produisant alors cette belle cascade que nous a si élégamment décrite M. de Humboldt.

Et quand Bochica fait élire pour premier roi du pays desséché, le sage et illustre Huncahua, on voit encore ici la tra-

dition japonaise, qui rapporte que le roi Yao s'adjoignit et eut pour successeur le prince Chun, non moins célèbre par ses vertus que le premier *zaque* ou roi de Bogota, Hancagua : les noms même ayant ici encore presque la même prononciation, *chun* ou *hun*. S'il est donc maintenant quelque chose de prouvé en philologie, c'est l'origine purement japonaise, des peuplades les plus civilisées de la Nouvelle-Grenade, et du plateau de Bogota; et tous les voyageurs en effet qui ont pénétré, soit dans le Mexique, soit au Brésil, soit à Bogota, ont été frappés des analogies de traits et de figures qui existent entre la race plus ou moins cuivrée d'Amérique, et la race jaunâtre du Mongol et des peuples du nord-est de l'Asie; le défaut de barbe, les cheveux noirs et épais, étant des caractères également communs à ces peuples qui se touchent encore par le nord ou par le détroit de Behringue.

Mais nous nous sommes, il semble, suffisamment étendus ici sur les rapports qui existent même dans les écritures des deux peuples, car les figures des nombres Muyscas, donnés par M. de Humboldt, ne sont autre chose que du japonais cursif. Tirons-en seulement cette conclusion à la fois philosophique et chrétienne; l'Amérique, aussi-bien que l'Afrique et que notre Europe elle-même, si long temps couverte de sombres forêts, a reçu sa population, comme ses langues, son écriture, son culte, ses traditions, ses sciences de l'antique Asie, où la Genèse nous montre les premiers hommes échappant au dernier cataclysme qui a ravagé la terre et détruit l'antique Atlantide. Bientôt cette harmonie complète des traditions de tous les peuples, et leur accord admirable avec les dernières observations des géologues, se montreront avec une force irrésistible à tous les esprits droits et dépouillés de préjugés; loin d'étouffer les études et les recherches de toute espèce, on doit donc plutôt les encourager; car ceux qui, au milieu du choc de tant d'intérêts divers, ont le loisir d'observer la marche générale des découvertes, les voient toutes converger, nous le répétons, vers un même et important résultat, celui qui établit de plus en plus l'unité de l'espèce humaine et la vérité des graves et antiques traditions consignées dans les livres sacrés

de Moïse, et retrouvées, sous une forme à peine défigurée chez tous les peuples, même ceux que l'isolement et les besoins physiques les plus pressans ont rendus à demi stupides.

On peut se rappeler ici toutes les traces de la Genèse reconnues par M. de Humboldt chez les diverses peuplades de l'Amérique; le savant voyageur a paru, il est vrai, ne considérer ces souvenirs si frappans que comme une espèce de mythologie; mais les travaux qui s'effectuent en ce moment, soit sur l'antique Egypte, soit sur la Haute-Asie, vont venir très-prochainement, nous l'affirmons de nouveau, expliquer et réunir toutes ces traditions éparses; et nous ne sommes pas loin des temps où il n'y aura que les personnes illétrées qui se vanteront de leur incrédulité.

---

### DES NÈGRES.

Leur dégradation reconnue par les voyageurs et les naturalistes. —  
L'antique anathème prononcé contre cette race dans l'Écriture, a-t-il eu son effet ?

Un aperçu de l'*Itinéraire de M. Douville dans le centre de l'Afrique, fait dans les années 1828, 1829 et 1830*, a été lu à la société de géographie de Paris le 15 juillet 1831. On y voit avec combien de soins et au prix de combien de fatigues et de dangers le savant voyageur a multiplié ses observations. Elles n'embrassent pas seulement la géographie de cette partie jusqu'à présent si peu connue du monde, mais encore la géologie, l'histoire naturelle et la physiologie de la race noire, si profondément séparée des autres races humaines. Voici le portrait qu'il fait du nègre du centre de l'Afrique.

« Il est irascible, et porté par cette irascibilité à des désordres qui ressemblent à la frénésie que causent des fièvres violentes. Il se détruit pour de simples contrariétés, il a une adresse particulière pour s'ôter la vie; il retourne sa langue dans la bouche, il l'avale et s'étouffe. De tous

les Nègres que j'ai vus, les habitans du Bihé et de Molux ont le plus d'intelligence ; cependant leur capacité est bien inférieure à celle du Blanc. En général, l'entendement chez le Nègre est aussi peu développé que son sang est peu fluide. Sa capacité même se borne à satisfaire ses appétits charnels. Il se donne peu ou même aucune peine pour venir à bout d'une entreprise. Il est si indolent, nonchalant et insouciant, qu'il passe des journées entières assis sous un arbre ou devant la porte de sa cabane, les yeux fixés sur un objet, sans remuer aucune partie de son corps.

» Sa constitution physique semble offrir des caractères non moins marqués d'infériorité que M. Douville énumère. A quelle cause attribuer cette dégradation permanente, cette sorte de peine héréditaire qui pèse sur une portion de la race africaine ? Aucune des explications que la science a essayé d'en donner jusqu'ici ne résout entièrement cet intéressant problème. Nous remarquons dans *l'Aperçu* de M. Douville ce fait singulier. « Le fils aîné du Jaga, qui, dit-il, *en sa qualité de fils aîné, est accablé de la malédiction paternelle*, était venu souvent me visiter. » Cette étonnante malédiction qui se transmet de père en fils, où en trouver l'origine (1) ? et ne se lierait-elle point à quelque grand crime antique, qui aurait, en quelque sorte, pénétré et altéré la nature physique elle-même ? Ce ne serait pas la première fois que la science aurait été ramenée pour la solution de certains faits aussi extraordinaires qu'importans, à la tradition religieuse. »

Cette dégradation de l'espèce nègre est reconnue par les anatomistes et les naturalistes les plus célèbres, et entr'autres par M. Cuvier ; il dit que « *la race des Nègres, la plus dégradée des races humaines*, est celle dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouverne-

---

(1) On sait que Cham fut maudit dans sa postérité par son père, qui lui prédit qu'il serait *l'esclave des descendans de ses frères*. Genèse, ch. ix, v. 25. *Maledictus Chanaan ! servus servorum erit fratribus suis*. Ce sont les descendans de Cham qui peuplèrent l'Afrique.



ment régulier, ni à la moindre apparence de connaissances suivies. » Discours préliminaire des *Recherches sur les ossemens des quadrupèdes fossiles*.

« On a beaucoup agité dans les derniers temps, dit M. Virey (1), la question du degré d'intelligence des Nègres; il nous paraît que quelques auteurs l'ont trop exagérée, et d'autres trop dépréciée, dans le système que chacun d'eux avait embrassé.

» Les amis des Noirs, par des sentimens philanthropiques qui honorent leur cœur, ont pris à tâche de relever le génie du Nègre; ils soutiennent qu'il est d'une capacité égale à celui des Blancs, mais que le défaut d'éducation et l'état d'abrutissement dans lequel croupissent de malheureux esclaves sous le fouet des colons, compriment nécessairement le développement de leur intelligence...

» Quoiqu'il paraisse toujours quelque air d'injustice à poser la limite de l'esprit, surtout à l'égard d'infortunés que l'on s'autorise à condamner à l'esclavage sous prétexte de cette infériorité d'intelligence, le devoir du naturaliste lui impose cependant l'obligation de discuter une question aussi importante. Hume, Meiners, et beaucoup d'autres (2), ont soutenu que la race nègre était fort inférieure à la race blanche par rapport aux facultés intellectuelles; ils sont en cela d'accord avec les observations de MM. Scœmerring, Cuvier, Gall et Spurzheim, comme avec les nôtres; mais, indépendamment de ces témoignages, consultons l'histoire de l'espèce nègre sur tout le globe.

» Quelles sont les idées religieuses auxquelles il a pu s'élever de lui-même sur la nature des choses? Elles sont l'un des plus sûrs moyens d'évaluer la capacité intellectuelle. Nous le voyons partout prosterné devant de grossiers fétiches, adorant tantôt un serpent, une pierre, un coquillage, une plume, etc., sans s'élever même aux

(1) *Histoire naturelle du genre humain*, tom. II, p. 49 et suiv., 2<sup>me</sup> édit. Paris 1824, in-8<sup>o</sup>.

(2) Les Nègres sont considérés comme fort inférieurs à notre espèce dans le *Voyage en Amérique* du chev. de Chastelux, et aussi par Jefferson, *Notes on the Virginia State*, London, 1787, p. 270.

idées théologiques des anciens Égyptiens ou d'autres peuples adorateurs des animaux, comme emblèmes de la divinité.

» Dans les institutions politiques, les Nègres n'ont rien imaginé, en Afrique, au-delà du gouvernement de la famille et de l'autorité absolue, ce qui n'annonce aucune combinaison.

» Par rapport à l'industrie sociale, ils n'y ont jamais fait d'eux seuls les moindres conquêtes; ils n'ont pas bâti de grands édifices, des villes superbes, comme l'ont exécuté les Égyptiens, même pour se soustraire aux ardeurs du soleil; ils ne s'en garantissent nullement par des tissus légers, comme font les Indiens; ils se contentent de cabanes et de l'ombrage des palmiers. Ils n'ont donc point d'arts, point d'inventions, qui charment les ennuis de leurs loisirs sur un sol si riche. Ils n'ont pas même les jeux ingénieux des échecs inventés par les Indiens, ni ces contes amusans des Arabes, produits d'une imagination féconde et spirituelle. Placés à côté des Maures, des Abyssins, peuple de race originairement blanche, les nègres en sont méprisés comme stupides et incapables; aussi les trompe-t-on constamment dans les échanges commerciaux; on les dompte, on les soumet, en présence de leurs compatriotes mêmes, sans qu'ils aient l'esprit de s'organiser en grandes masses, pour résister, et de se discipliner en armée; aussi sont-ils toujours vaincus, obligés de céder le terrain aux Maures. Ils ne savent point se fabriquer d'armes autres que la zagaie et la flèche, faibles défenses contre le fer, le bronze et le salpêtre.

» Leurs langages très-bornés, mono-syllabiques, manquent de termes pour les abstractions. Ils ne peuvent rien concevoir que des objets matériels et visibles: aussi ne pensent-ils guère loin dans l'avenir, comme ils oublient bientôt le passé; sans histoire, ils n'avaient pas même une écriture de signes hiéroglyphiques, les Arabes mahométans ont enseigné à plusieurs l'alphabet; cependant leurs langues n'offrent presque point de combinaisons grammaticales.

» Leur musique est sans harmonie, et, quoiqu'ils y soient très-sensibles, elle se borne à quelques intona-

tions bruyantes , sans former une série de modulations expressives. Avec des sens très-parfaits , ils manquent de cette attention qui les emploie , de cette réflexion qui porte à comparer les objets pour en tirer des rapports , en observer les proportions.

» Des exemples particuliers d'intelligence remarquable chez les Nègres (comme tous ceux cités par les auteurs) ne prouveront que des exceptions , tant que des nations nègres ne se civiliseront pas d'elles seules , comme l'a fait d'elle-même la race blanche. Le temps et l'espace ne manquent point à l'Africain ; cependant il est resté brut et sauvage , lorsque les autres peuples de la terre se sont plus ou moins élancés dans la noble carrière de la perfection sociale. Aucune cause politique ou morale ne peut retenir l'essor du Nègre en Afrique , comme celles qui enchaînent l'esprit du Chinois ; le climat de l'Afrique a permis un assez grand développement intellectuel aux anciens Egyptiens : il faut donc conclure que la médiocrité perpétuelle de l'esprit chez les Nègres résulte de leur conformation seule ; car dans les îles de la mer du Sud , où ils se trouvent avec la race malaise , également sauvage , ils lui restent encore inférieurs sans être asservis (1).

» On a élevé avec soin des Nègres , on leur a donné la même éducation dans des écoles et des collèges qu'aux Blancs , et ils n'ont pas pu cependant pénétrer dans les connaissances humaines au même degré que ceux-ci. D'ailleurs , il faut bien le reconnaître , ce n'est point par la force du corps , mais par les lumières , que l'homme domine sur les animaux (2) ; et il est manifeste aujourd'hui , par l'état de la civilisation , que les peuples les plus instruits , les plus habiles , obtiennent , toutes choses égales , la prépondérance sur les autres nations du globe : donc les

(1) Voyez Forster *Observ. sur l'espèce humaine* , dans les *Voyages* de Cook.

(2) On en peut voir une preuve aussi , en ce que jamais les Nègres n'ont rendu domestiques les éléphants , comme le font les Hindous et autres Asiatiques. L'éléphant d'Afrique , plus petit , moins courageux qu'en Asie , n'est pourtant nulle part dompté par les Noirs.

sciences ou les connaissances ont établi le règne et l'empire dans la race blanche plus que dans toutes les autres, parce qu'elle s'est montrée partout la plus intellectuelle et la plus industrielle.

» Les Nègres sont de grands enfans ; parmi eux il n'y a point de lois, point de gouvernemens fixes. Chacun vit à peu près à sa manière ; celui qui paraît le plus intelligent ou qui est le plus riche devient juge des différends, et souvent il se fait roi ; mais sa royauté n'est rien, car, bien qu'il puisse quelquefois opprimer ses sujets, les faire esclaves, les vendre, les tuer, ils n'ont pour lui aucun attachement, ils ne lui obéissent que par terreur ; ils ne forment aucun état, ils ne se doivent rien entre eux.

» On ne peut agir sur les Nègres qu'en captivant leurs sens par les plaisirs, ou en les frappant par la crainte. Ils ne travaillent que par besoin ou par force. Se contentant de peu de chose, leur industrie est bornée, et leur génie reste sans action, parce que rien ne les tente que ce qui peut satisfaire leur sensualité et leurs appétits physiques. Comme leur caractère a plutôt de l'indolence que de l'activité, ils paraissent plus propres à être conduits qu'à conduire les autres, et plutôt nés pour l'obéissance que pour la domination. Il est rare d'ailleurs qu'ils sachent bien commander ; car on a remarqué qu'ils se montraient alors despotes capricieux, et d'autant plus jaloux de l'autorité qu'ils étaient plus opprimés. »

L'auteur, après quelques réflexions sur l'esclavage de l'espèce humaine en général, conclut ainsi : « Il était dans les destinées que la race humaine blanche (1) sortit peu à peu de ses fers, tandis que l'antique anathème prononcé sur la tête des descendans de Cham, selon l'Écriture, ne leur promettait qu'un esclavage éternel. »

---

(1) De toute antiquité les Orientaux ont attaché au mot *blanc*, homme blanc, l'idée de liberté et de supériorité, comme au mot *noir*, nègre, celui de servitude, d'esclavage et d'impôt. Ces termes furent transportés, par métaphore, aux pays ; de là vient que la Russie-Blanche, la Valachie-Blanche, ont signifié que ces régions étaient libres et affranchies. Les Huns furent très-anciennement distingués en blancs et en noirs par cette raison ; et lorsque les Czars de Russie eurent enfin secoué le joug des Tartares, on leur conféra le titre de Blancs. Scherer, *Annales de la Petite-Russie*, p. 85, note.

## MÉLANGES. — Septembre 1833.

Notice de M. Schoell. — Vie du P. Favre, Jésuite, suivie d'une notice sur S. Bernard de Menthon. — Lettre de Mgr. l'archevêque de Paris à l'abbé Châtel. — *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes, etc.* — Liste des écrits de M. Champollion-le-Jeune. — Ouvrages publiés par la Société Asiatique de Paris. — Catacombes de Paris et de Rome. — Sur une Prophétie des Livres sibyllins. — Succès du Catholicisme en Angleterre. — Mort de M. Caron, évêque du Mans. — It. du card. Mattei. — Rescrits du duc de Modène, sur le placet.

— Un historiographe et un publiciste distingué vient de mourir à Paris ; c'est M. MAXIMILIEN-SAMSON-FRÉDÉRIC SCHOELL, conseiller intime du roi de Prusse. Il était né en Alsace vers 1766, et fut d'abord libraire à Berlin et successivement à Bâle et à Paris. En 1814 il entra dans la diplomatie et devint ensuite conseiller de la légation prussienne à Paris. Il se livra toute sa vie aux recherches historiques, et a publié différens recueils : une *Collection de pièces relatives à la Confédération du Rhin*, in-8° ; un *Recueil de pièces destinées à détromper les Français sur les derniers événemens*, 1814, 1816, 9 vol. in-8° ; *Congrès de Vienne*, 2 vol. in-8° ; *Histoire abrégée des Traités de paix*, 15 vol. in-8° : c'est l'ouvrage de Koch augmenté et continué. Un ouvrage assez curieux de M. Schoell est le *Précis des contestations qui ont eu lieu entre le Saint-Siège et Buonaparte*, 1819, 2 vol. in-8°. Il a été rendu compte de ce *Précis* dans *l'Ami de la Religion et du Roi*, tom. XIX et XXI. M. Schoell travaillait à une *Histoire des Etats européens, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'en 1789*. Il a paru 38 vol. in-8° de cette collection qui doit en avoir 48 (1). On assure que le manuscrit est terminé. L'auteur a succombé le 6 août dernier à une troisième attaque d'apoplexie. Il était protestant, mais il reconnaît du moins les services rendus par l'Église catholique, et ses jugemens pourront servir à réformer ceux de beaucoup d'écrivains. Dans son *Précis des Contestations etc.*, il admire le caractère et la

---

(1) L'ouvrage se vend à Paris, chez Gide, rue St.-Marc, n° 20. Prix : 7 francs le volume. Nous présenterons bientôt à nos lecteurs le travail de M. Edouard Dumont sur le Cours d'histoire de M. Schoell.

conduite de Pie VII, en qui, dit-il, la Providence a voulu montrer à un siècle immoral et lâche ce que peuvent la religion et le courage.

— On a publié dernièrement à Chambéry une *Vie du Père Favre*, par M. Dépommier, chanoine et professeur de théologie; 1 vol. in-8°. Le P. Favre ou Lefèvre fut un des premiers compagnons de S. Ignace. (V. la nouv. édit. de Butler, tom. XI, p. 80.) Il naquit en 1506 au hameau du Villaret, paroisse du Grand-Bornand, au diocèse de Genève. Quelque temps après l'établissement de la Société de Jésus, qui prit, comme on sait, son origine en 1534 à la fête de l'Assomption dans l'église de Montmartre, le P. Favre se rendit à Vénise, puis à Rome, où il commença à prêcher. Il fut envoyé plusieurs fois en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, donnant des missions, combattant la prétendue réforme, travaillant au salut des étudiants. Ses succès à Mayence, à Spire, à Ratisbonne, à Cologne etc., étaient soutenus par les exemples d'une vie pauvre et mortifiée, par son humilité, par sa charité. Excédé de fatigues et de travaux, il mourut à Rome le 15 août 1546, au moment de se rendre au concile de Trente. Le respect pour ses vertus s'accrut encore après sa mort, et l'on rapporte des exemples de guérisons obtenues par son intercession. S. François de Sales qui le regardait comme un Saint, raconte avec complaisance, dans son *Introduction à la vie dévote*, chap. XVI, qu'il eut la consolation de consacrer un autel sur la place même où le P. Favre avait reçu la naissance.

Nicolas Orlandini a écrit la vie du P. Favre dans la première partie de l'*Historia Societatis Jesu*, Rome 1615, in-fol., et on l'a réimprimée à part à Lyon, 1617, in-8°. Cette même vie a été traduite en italien par le P. Térance Alciat, Jésuite, sous le nom d'*Emilio Tacito*, Rome 1629, in-8°. La nouvelle biographie de ce saint religieux par M. Dépommier est intéressante et par les faits qu'elle renferme, et par les recherches de l'auteur, et par l'esprit de piété qui l'a dirigée. Elle offre des détails sur les premiers temps de la Compagnie de Jésus, et sur les affaires de la religion de cette époque. L'auteur a dédié son travail à M. Rey, évêque d'Annecy.

A la fin est une *Notice historique sur S. Bernard de Menthon*, fondateur de deux monastères et de deux hospices sur les sommets des Alpes, mort en 1008. (V. la nouv. édit. de Butler, tom. VIII, pag. 378, et ci-dessus p. 75.) L'auteur a recueilli des renseignemens curieux sur cette fondation qui n'a pu être inspirée que par la charité catholique.

— Mgr. l'archevêque de Paris a adressé, en date du 14 août dernier, la lettre suivante à l'abbé Châtel :

« Monsieur, un sentiment de confiance plus vif qu'à l'ordinaire en la puissante intercession de la très-sainte Vierge, dont nous allons célébrer le triomphe, me presse aujourd'hui de vous écrire et de vous appeler au pied du trône de la Mère de miséricorde pour obtenir par elle la grâce de votre retour à l'unité catholique. Si la douce pensée de Marie n'est point entièrement effacée de votre souvenir, un regard, un soupir vers elle peuvent briser en un instant les liens funestes qui vous retiennent. Vous avez sans doute appris dès votre jeunesse, vous avez plus d'une fois prêché que ce n'est jamais en vain que l'on invoque celle que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nomme avec tant de consolation le *Refuge des pécheurs*. Serviteur de cette Reine auguste, fils de cette tendre Mère, je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie je presserais contre mon cœur l'enfant prodigue qu'elle aurait ramené des routes lointaines qui conduisent à l'éternel abîme.

» Quelle que soit l'issue de cette démarche, monsieur, croyez du moins que vous ne serez jamais étranger à la sollicitude du pasteur, et que le bercail de Jésus-Christ est ouvert à toute heure pour recevoir la brebis égarée qui veut sincèrement y rentrer.

» † HYACINTHE, archevêque de Paris. »

Nous voudrions pouvoir annoncer, dit un journal, que cette démarche du sage pasteur auprès d'une brebis égarée a produit l'effet qu'on pouvait en attendre. Mais l'orgueil et peut-être d'autres causes ont formé des liens qu'il est bien difficile de rompre. Nous apprenons qu'une dernière séance de l'*église française* a offert encore un redoublement d'impiétés et de blasphèmes. Au surplus ce scandale va apparemment finir : une affiche publique annonçait, pour samedi 7 septembre, la vente par autorité de justice de tous les objets garnissant l'église de la rue de St.-Martin, savoir : 879 chaises, une chaire à prêcher, lampes et chandeliers d'église, deux autels, piano, christ, tables, etc. Ce résultat était prévu depuis quelque temps ; on savait que Châtel était mal dans ses affaires. D'un autre côté, on apprend que le sieur Gilles, clerc du diocèse de Bayeux, et prêtre de la façon d'Auzou, et l'abbé Journiac, prêtre du diocèse de Rouen, ont renoncé au schisme.

— *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes*, par M. M\*\*\* de la Marne ; 2 volumes in-8°. Prix : 8 frs.

Nous aimons à citer cet ouvrage comme un essai de la manière dont il faut se servir des sciences et des découvertes modernes, ainsi que des traditions antiques pour la défense de la religion. L'auteur a rassemblé, dans ces deux volumes, une immense quantité de faits rangés avec assez d'ordre et de méthode sur la plupart des questions, soit de dogme, soit de morale. Nous sommes fâchés pourtant qu'il ait cru devoir faire entrer dans son plan le récit des *prodiges du somnambulisme magnétique* et du *jansénisme convulsionnaire*, dont il veut prouver l'*origine infernale*, et par conséquence, l'*existence des démons*. Nous croyons qu'il eût mieux fait de s'en tenir seulement aux preuves tirées de la science comme le portait son titre. Nous en dirons autant de la longue dissertation sur le *Miracle de Migné*; non que nous voulions ici élever aucun doute sur ce prodige, mais le livre des preuves scientifiques de la religion doit être offert surtout aux adversaires de notre croyance; il ne faut donc pas leur offrir en faveur de notre foi des preuves qui, elles-mêmes, aient besoin d'être prouvées. Celles puisées dans les sciences n'ont pas besoin de preuve, en ce qu'elles nous sont fournies la plupart par nos adversaires eux-mêmes. Avec ces trois longs chapitres de moins, l'ouvrage n'en eût pas moins été d'une grosseur raisonnable. Malgré le défaut que nous signalons ici, c'est un ouvrage qui sera consulté avec utilité. — *Annales de Phil. Chrét.* n° 38.

— Nous croyons qu'il sera agréable à nos lecteurs d'avoir ici une liste de tous les ouvrages de M. Champollion le jeune, soit de ceux qui ont paru, soit de ceux qui sont encore inédits, et que l'on s'occupe de mettre au jour.

*L'Égypte sous les Pharaons*, partie géographique; Paris, Debure frères, 1814 : 2 vol. in-8°, avec une carte; 15 frs.

*Précis du système hiéroglyphique*; Paris (de l'imprimerie royale), Treuttel et Würtz, 1828; 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8°, dont 1 planches; 27 frs.

*Lettres à M. le duc de Blacas*, relatives au musée égyptien de Turin : *monumens historiques* (avec les *notices chronologiques* des dynasties égyptiennes, par M. Champollion-Figeac); Paris, Firmin Didot, 2 vol. in-8°, avec 12 planches; 12 frs.

*Panthéon égyptien*; collection de personnages mythologiques de l'ancienne Égypte; 14 livraisons, chacune de 6 planches coloriées et 12 pag. de texte in-4°; prix de chaque livraison, 10 frs.

*Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, en 1828 et 1829 : col-



lection complète, accompagnée de *trois mémoires inédits* et de *six planches* ; 8 frs.

Sous PRESSE : *Grammaire égyptienne*, ou principes généraux de l'Écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée, par Champollion le jeune, 1 vol. petit in-fol. de 500 pages ; 50 frs.

L'ouvrage paraîtra en quatre livraisons, de trois en trois mois, à 12 frs. 50 c. chacune.

On s'inscrit sans rien payer d'avance. Les exemplaires seront distribués à MM. les souscripteurs, à mesure du tirage, et dans l'ordre de leur inscription. Par un procédé nouveau, les exemples, très-nombreux, sont insérés dans le texte même.

On s'occupe du plan de publication du *Voyage en Egypte*, d'après la magnifique collection de *dessins originaux* rapportés par Champollion, et les *notices descriptives autographes* qu'il avait rédigées sur les lieux.

L'ouvrage formera *quarante livraisons* grand in-fol., et on espère que le prix total, texte et planches, ne dépassera pas 400 frs.

— Dans l'analyse des Travaux de la Société Asiatique de Calcutta ( ci-dessus, tom. III, pag. 334 ), et dans différens articles sur les traditions de l'Inde ( ci-dessus, tom. I, pag. 167 ; tom. II, pag. 103 ; tom. IV, pag. 72 ; tom. VI, pag. 48 et 293 ; et tom. VII, pag. 36 et 124 ), nous avons vu les voiles qui couvraient les croyances et les traditions indiennes soulevés peu à peu. Grâce aux veilles des William Jones, des Wilkins, des Halhed, des Colebrooke etc. , nous avons connu la doctrine obscure des Brahmes et des livres sacrés des Hindous ; nous y avons trouvé de nombreuses traces des révélations primitives faites au genre humain, et que les enfans de Noë, qui ont peuplé l'Inde, avaient dû nécessairement y porter.

Bien de découvertes restent encore à faire dans ces contrées, qui depuis quelque temps occupent toute l'attention de la *Société Asiatique de Paris*. Nous avons eu l'occasion de remarquer que les livres chinois, indiens et arméniens se montrent pleins de traditions chrétiennes dans les savantes traductions des Abel Remusat, des Saint-Martin et autres Orientalistes français ; la liste suivante des ouvrages publiés ou encouragés par la Société Asiatique de Paris est propre à constater l'étendue et la direction de ses travaux :

*Choix de Fables arméniennes* du docteur Vartan, accompagnées d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin, 1 vol. in-8° ; 3 fr. 50.

*Elémens de la Grammaire japonaise*, par le père Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la bibliothèque du roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une *explication des syllabaires japonais*, et de deux planches contenant les *signes de ces syllabaires*, par M. Abel Rémusat, Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50.

*Supplément à la Grammaire japonaise*, par MM. G. de Humboldt et Landresse, in-8° br.; 2 fr.

*Essai sur le pali*, ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec *six planches lithographiées*, et la *notice* des manuscrits palis de la bibliothèque du roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société Asiatique, 1 vol. in-8°, orné de *six planches*; 12 fr.

*Meng-Tseu* ou *Mencius*, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius, traduit littéralement en latin et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des *notes perpétuelles* tirées des meilleurs commentaires, par M. Stanislas Julien, 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr.

*Yadjnadattabadha* ou *la mort d'Yadjnadatta*, épisode extrait du *Râmâyana*, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A.-L. Chézy, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et suivi, par forme d'appendice, d'une *traduction latine* littérale, par J.-L. Burnouf, 1 vol. in-4°, orné de *quinze planches*; 15 fr.

*Vocabulaire géorgien*, rédigé par M. Klaproth, 1 vol. in-8°; 15 fr.

*Poème sur la prise d'Edesse*, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab, 1 vol. in-8°; 5 fr.

*La reconnaissance de Sacountala*, drame sanscrit et prâkrit de *Kâlidâsa*, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice par A.-L. Chézy, 1 fort vol. in-4°, avec une planche; 35 fr.

*Chronique géorgienne*, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société Asiatique de France, ouvrage publié par la même société, 1 vol. gr. in-8°; 10 fr.

*Chrestomathie chinoise*; 10 fr.

*Hamasæ carmina*, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus per-

fectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primùm edidit G. W. Freytag; 1 vol. in-4<sup>o</sup>.

*Tarafsæ moallaca*, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers, 1 vol. in-4<sup>o</sup>; 6 fr.

*Tchoung-Young*, autographié par M. Levasseur, 1 vol. in-18; 2 fr.

*Lois de Manou*, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps; 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Vendidad-Sadé*, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit *zend* de la bibliothèque du roi, par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 pages.

*Kitab tequouym Al-bouldân*, ou *Géographie d'Abou'lféda*, édition autographiée par H. Jony, et revue et corrigée par M. Reinaud, 1<sup>re</sup> livraison in-4<sup>o</sup>; 4 fr. L'ouvrage aura quatre livraisons.

*Yu-Kiao li*, roman chinois, traduit par M. Abel Rémusat, texte autographié par M. Levasseur; édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires et des variantes; 1<sup>re</sup> livraison in-8<sup>o</sup>. L'ouvrage aura 10 livraisons à 2 fr. 50 c. la livraison.

— LES CATACOMBES DE PARIS furent autrefois des carrières où l'on allait chercher des matériaux pour la construction du vieux Paris. Quand elles se trouvèrent épuisées, on les abandonna, et bientôt des éboulemens de terre successifs en bouchèrent les ouvertures. On avait fini par les oublier, lorsqu'en l'année 1774 plusieurs maisons vinrent à s'écrouler, sans cause apparente, dans un même quartier. Cela donna lieu à des recherches : on reconnut bientôt que le sol manquait de solidité et d'épaisseur en cet endroit, et qu'il en était de même pour une grande partie de la surface que Paris occupait. Alors on songea à empêcher de nouvelles catastrophes; on descendit dans ces galeries souterraines percées irrégulièrement, et selon que la pierre qu'elles fournissaient s'était offerte aux ouvriers, dans un endroit et puis dans un autre. On procéda d'une manière si ingénieuse et si habile aux travaux de soutènement, que toutes les galeries qui demeurèrent vides correspondirent exactement à l'espace de terrain occupé par les rues au-dessus, tandis que celles qui avaient des maisons ou des bâtimens publics à soutenir furent comblées entièrement ou étayées par des massifs de maçonnerie assez forts pour prévenir tout affaissement du terrain.

En 1786, 1787 et 1788, on transporta dans ces souterrains les restes mortels dont étaient encombrés les cimetières de Paris. En 1810 et 1811, on améliora à différentes reprises la disposition donnée d'abord aux ossemens; on dégagea, on élargit les passages,

on les orna de devises et d'inscriptions, où, il faut le dire, le goût et l'esprit ne se font pas généralement remarquer.

On descend dans les catacombes par trois grands escaliers, dont le principal est situé à la barrière d'Enfer. Après s'être pourvu de guides et de flambeaux, on s'enfonce à une profondeur de soixante-dix pieds au-dessous du sol, et l'on pénètre dans une galerie dont la hauteur et la largeur varient de distance en distance; elle est supportée tantôt par le roc, tantôt par des piliers en pierre; un grand nombre d'autres galeries viennent se joindre à celle-ci. On arrive de la sorte à un vestibule de forme octogone, où se trouve une porte peinte en noir, placée entre deux colonnes d'ordre toscan. Une inscription latine et un vers de l'abbé Delille rappellent aux visiteurs prêts à franchir la porte, que c'est dans le domaine des morts qu'ils vont pénétrer. En y entrant, on voit à droite et à gauche, dans tous les passages, des ossemens humains s'élevant du sol jusqu'à la voûte, et disposés de manière à imiter des pyramides, des obélisques, des colonnes irrégulières ou symétriques, des autels même où l'on a employé le ciment pour affermir et lier ensemble les os dont ils sont construits.

Quelques-uns de ces groupes d'ossemens ont reçu des noms d'après la forme monumentale qu'on a cherché à leur donner. C'est ainsi que l'on connaît l'autel des Obélisques, le sarcophage du Lacrymatoire, la fontaine de la Samaritaine, et d'autres encore. Cette fontaine provient d'une source très-profonde, elle est entourée d'un réservoir ainsi que d'autres ouvrages destinés à l'orner et à rendre son usage plus commode; on a écrit sur le fronton les belles paroles que Notre-Seigneur adresse dans l'Écriture à la femme qui se tenait près du puits de Jacob.

Les restes des victimes de la fureur révolutionnaire à la fin du dernier siècle occupent, dans les catacombes de Paris, une place distincte; des inscriptions les accompagnent et expliquent quelques-uns des événemens au milieu desquels une mort aussi imprévue qu'affreuse est venue les frapper.

On trouve dans les catacombes une collection des variétés minéralogiques que le lieu fournit. Une autre collection très-curieuse, et qui peut offrir des ressources à l'art de guérir, se compose d'ossemens de toutes sortes, qu'un mal grave avait attaqués, et sur lesquels il n'a cessé d'agir progressivement jusqu'à ce que s'ensuivît la mort de l'individu. Ces os sont classés par ordre du progrès maladif; on voit tout auprès un assemblage de crânes humains, que

leur dimension, leur forme, ou toute autre cause analogue, rend un objet de curiosité, ou mieux encore un sujet d'étude pour la science.

La circonstance la plus remarquable, peut-être, dont on soit frappé dans ces souterraines demeures, c'est la libre ventilation qui s'y opère incessamment. Rien de plus simple et aussi de plus ingénieux que le mode qu'on a employé à cet effet. Les puits qui donnent de l'eau aux maisons bâties sur les catacombes, traversent la profondeur des galeries où ils figurent comme des colonnes détachées, d'intervalles à intervalles. Autour de ces puits on a construit une muraille en maçonnerie, dans laquelle des trous en grand nombre ont été percés. Des tubes de verre passent dans les trous et sont fermés au moyen de bouchons qu'on enlève sans peine dès que le besoin d'air vient se faire sentir quelque part. — *Journal des Flandres*, n° 239.

— CATACOMBES DE ROME. — Ces catacombes proviennent d'anciennes carrières, non de pierre, comme celles de Paris, mais d'une espèce de sable appelé *puzzolana*, dont on se servait pour fabriquer du ciment. Ce sont aussi des galeries ou rues souterraines qui se croisent et se mêlent entre elles, au point qu'on ne pourrait s'y reconnaître, pour peu que l'on osât s'y aventurer sans un guide expérimenté. Elles s'étendent fort loin, et n'offrent pas, à beaucoup près, l'imposant coup-d'œil des catacombes de Paris, car elles n'ont guère que deux à cinq pieds de largeur, et la voûte n'est haute que de quatre jusqu'à huit pieds environ. Nous disons *voûte* pour exprimer la partie supérieure du souterrain, car on n'y a exécuté aucun travail de maçonnerie, le besoin ne s'en faisait pas sentir comme à Paris.

Ce qui donne de l'intérêt aux catacombes romaines, c'est que dans les premiers temps du christianisme, elles servirent de refuge aux fidèles contre les persécutions des empereurs. Dans ces lieux étroits et sombres, ils pratiquaient leur culte, tenaient leurs assemblées, et venaient secrètement ensevelir ceux de leurs frères que le martyre avait atteints. Ces corps étaient déposés des deux côtés de la galerie, dans des niches où l'on plaçait en même temps les instrumens de la torture qu'ils avaient soufferte, ou de la mort qu'ils venaient de recevoir. Une croix tracée sur la niche, et souvent le nom de la victime, servaient d'ornemens à ces lieux. On a trouvé de pareils vestiges très bien conservés jusqu'à ces temps-ci dans les catacombes de Rome; on y voit encore nombre de petites

chambres ou cellules, que ceux qui les habitaient avaient ornées d'inscriptions ou de peintures empruntées aux saintes Écritures (1).

Il y a aussi des catacombes à Naples, à Syracuse, à Athènes, à Ténériffe, et en plusieurs autres endroits : toutes ressemblent plus ou moins aux catacombes de Rome et de Paris, et elles ont généralement servi à recevoir les cadavres des familles puissantes. Quand les Européens pénétrèrent pour la première fois dans les catacombes de Ténériffe, ils y trouvèrent près de 2000 momies embaumées à l'égyptienne. — *Ibid.* n° 240.

— SUR UNE PROPRIÉTÉ DES LIVRES SIBYLLINS. — A la séance du 6 juin de la Société littéraire de Londres on a lu un mémoire de M. G. S. Faber sur l'origine d'une prophétie latine qui circula pour la première fois à Rome 63 ans avant l'ère chrétienne, et qui annonçait que la nature allait faire naître un roi pour le peuple romain : « *Regem populo romano naturam parturire.* » (Suet. *in Vit. Aug.*) Il est constant, d'après les témoignages d'auteurs anciens et les recherches des modernes, qu'un pareil oracle avait cours en Italie plus de 60 ans avant J.-C., et l'on est généralement d'accord qu'il avait été puisé originairement dans les livres sibyllins. Après avoir fait l'histoire de ces livres mystérieux, et avoir démontré que ce ne fut guère que 66 ans avant l'ère chrétienne qu'on rétablit dans le Capitole les oracles fameux dont les originaux, dus à Tarquin, avaient été brûlés lors de l'incendie de ce monument, M. Faber pose cette question : Comment un oracle qui s'accorde d'une manière si précise avec l'opinion qui était, à cette

(1) PAUL ARINGHI, prêtre de l'Oratoire à Rome, sa ville natale, où il est mort en 1676, a publié sur les catacombes de Rome un ouvrage orné de figures dans lequel on trouve des recherches importantes sur les antiquités ecclésiastiques. Il est intitulé : *Roma subterranea novissima, in qua post Antonium Bosium antesignanum et Severanum Congr. Oratorii Presbyterum, et celebres alios Scriptores, antiqua Christianorum et præcipuè Martyrum cæmeteria, tituli, monumenta, epitaphia, inscriptiones, ac nobiliora Sanctorum sepulchra, sex libris distincta illustrantur, et quamplurimæ res ecclesiasticæ iconibus graphicè describuntur ac multiplici tum sacrâ tum profanâ eruditione declarantur*; Rome 1651, 2 vol. in-fol. ; it. Cologne et Paris, 1659, 1 vol. in-fol. En 1668, Christophe Bauman en a publié un extrait en langue allemande, qui a été imprimé à Arnheim, et réimprimé en 1671, in-12. Cette même année, 1671, il en a aussi paru un extrait en langue latine, imprimé dans la même ville, in-12. M. Artaud en a donné un extrait raisonné dans son *Voyage aux Catacombes de Rome*, 1810, in-8°.

Un autre travail sur le même sujet est celui du prélat JEAN-GAETAN BOTTARI, ayant pour titre : *Sculture e pittura sacre estratte da' cimiterj di Roma etc.*; Rome 1737-1753, 3 vol. in-fol.

époque, ou quelques années plus tard, dominante en Orient, a-t-il pu s'introduire dans la deuxième collection des vers des sibylles conservée dans le Capitole romain? Pour répondre à cette question; l'auteur s'efforce de prouver que l'oracle italien et l'opinion régnante en Orient avaient une seule et même source, qui était les livres sacrés des Hébreux, dont on avait eu connaissance dans l'Occident par les traductions grecques, et dont divers fragmens, suivant Denys d'Halicarnasse, étaient considérés en Italie même comme des oracles sortis de la bouche d'une des dix sibylles. Il fortifie cette opinion en citant la singulière ressemblance du Pollion de Virgile, sous le rapport des idées et des expressions, avec différentes prophéties juives sur le Messie. Les prédictions de l'oracle commençant à cette époque à se répandre, il est probable que le savant poète obtint la permission d'en voir une copie où même d'explorer les manuscrits originaux. Enfin, pour confirmer son opinion, M. Faber rappelle que la collection des oracles n'était pas l'ouvrage d'une seule sibylle, mais de plusieurs; que ces femmes mystérieuses étaient dans l'origine au nombre de quatre, mais que ce nombre fut ensuite porté jusqu'à dix, et qu'une des six sibylles qui furent ajoutées aux quatre premières était, assure-t-on, Juive d'origine, elle avait été recrutée parmi les sibylles des Hébreux de la Palestine.

— Nous aimons à reproduire ici un article de *l'Union*, n° 254; il se rapporte aux détails que nous avons déjà publiés sur le progrès du catholicisme en Angleterre (ci-dessus, tom. VI, p. 230; tom. VII, p. 415 et 488; et tom. VIII, p. 199). — « On sait que depuis que le bill de l'émancipation politique des catholiques a passé en Angleterre, le nombre des catholiques, déjà considérable avant cette époque, y a beaucoup augmenté. Les journaux anglais, influencés sans doute par des motifs politiques, ne font jamais mention de ce succès du catholicisme sur les sectes qui, à force de se diviser, se résolvent enfin dans l'individualisme pur. Un de nos correspondans anglais nous apprend que les cloches des églises et chapelles catholiques ont sonné la semaine dernière (premier dimanche de septembre) pour la première fois après un intervalle de plus de deux siècles, pendant lequel tout signe extérieur du culte catholique était interdit. Le livre de Thomas Moore, *Voyage à la découverte d'une religion*, continue de faire une profonde impression sur les esprits et d'en ramener beaucoup au catholicisme.

Un autre ouvrage, dont l'auteur est élève de l'université de Cambridge, intitulé : *Pilgrim's waybook* (le livre du pèlerin) n'excite pas moins d'attention. Son but est de prouver que le catholicisme est aussi favorable aux sciences, à la littérature et aux beaux-arts, qu'il est nécessaire comme la seule base solide de la morale, et que depuis la prétendue réforme les mœurs de l'Angleterre se sont beau-

coup corrompues. L'auteur, qui s'appuie des autorités de Bossuet, de La Mennais et d'autres illustres défenseurs du catholicisme, termine son ouvrage par ces mots remarquables : « Enfin il n'y a que » le catholicisme et l'athéisme. Le reste n'est qu'un mélange d'in- » cohérences. Le premier est la source de toute civilisation et de » tout bonheur ici bas et pour toujours ; l'autre entraîne ses victi- » mes à tous les vices et à leur perte éternelle. »

— Une mort subite vient d'enlever à un grand diocèse de France un digne et pieux prélat. Mgr. PHILIPPE MARIE-THÉRÈSE-GUY CARRON est mort inopinément, au Mans, le 27 août. Il était né à Rennes le 13 décembre 1788, et fut nommé à l'évêché du Mans en 1829. Il était le neveu du célèbre et saint abbé Carron, dont la France et l'Angleterre ont conservé un si honorable souvenir, et qui fut à Londres comme le Vincent de Paul de l'émigration. V. *l'Ami de la Religion*, n° 2148, 2150 et 2151.

— M. le cardinal LAURENT, duc MATTEI, est mort le 24 juillet au soir, dans sa 86<sup>e</sup> année. En lui s'éteint une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome. Il remplit plusieurs charges, et fut pendant 62 ans chanoine de Saint-Jean-de-Latran. En 1822, il reçut le titre de patriarche d'Antioche. Il était aussi secrétaire de la Visite apostolique. Léon XII l'avait nommé à l'archevêché de Ferrare ; mais le modeste prélat refusa, en disant qu'il n'était plus capable à son âge de remplir une si grande charge. Grégoire XVI le fit cardinal le 15 avril dernier. A toutes les époques, la simplicité de ses mœurs ne fut pas moins remarquable que son zèle pour les fonctions ecclésiastiques. Le cardinal s'est éteint insensiblement, ayant pourtant eu le temps de recevoir les secours de la religion. Il était né à Rome le 29 mai 1748.

— Le duc de Modène, qui cherche à faire oublier le mal que ses oncles Joseph II et Léopold II ont fait au clergé, a rendu à l'autorité ecclésiastique la plénitude de ses droits sur le spirituel. Par un rescrit du 6 mars, il avait aboli l'usage de l'*exequatur* qu'on exigeait pour les bulles d'institution canonique des bénéfices ecclésiastiques. Cette formule est remplacée par celle de *nihil obstat*, qui a paru ôter toute équivoque. Par un rescrit du 6 avril, le duc a ordonné que l'entrée en possession de revenus des bénéfices fût accordée du jour de la date de l'institution canonique, et non point de la date du *nihil obstat*, attendu que c'est la date de l'institution canonique qui constitue le droit de percevoir les revenus à ceux à qui l'Eglise confère des bénéfices. Enfin, un décret du 5 juin ôte toute censure civile pour les évêques des Etats de ce prince. — *L'Union ecclésiastique*, 1<sup>re</sup> livr.



**CROYANCES DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ**

SUR UNE VIERGE-MÈRE, RECUEILLIES PAR M. DRACH (1).

La croyance d'une vierge-mère a été connue des Juifs, — des Indiens, — des Thibétains, — des Chinois, des Japonais, — des Égyptiens, — des Grecs et des Américains, — des Macéniques, peuple de l'Amérique, — des Mexicains, — des Péruviens, — des Siamois, etc.

Nous avons déjà parlé des *deux premières lettres de M. Drach, rabbin converti, à ses anciens coreligionnaires* (2), publiées en 1825 et 1827. Nous annonçons (tom. VII, pag. 315) que la *troisième* avait paru à Rome.

Cette lettre est consacrée en entier à l'examen de la célèbre prophétie d'Isaïe, annonçant la naissance du Christ d'une *mère-vierge*, et elle n'est pas moins digne de l'intérêt des catholiques par les preuves nouvelles dont elle entoure cette question. Nous en citons l'extrait suivant avec d'autant plus de plaisir que le savant hébraïsant suit, dans cette question, la méthode à laquelle nous nous sommes attachés à savoir démontrer que les faits et les paroles consignés dans nos livres sacrés ont laissé des traces assez visibles chez tous les anciens peuples de l'Orient, de telle manière qu'à mesure que ces peuples sont mieux connus, la véracité de la Bible est attestée par de nouvelles preuves. Il arrivera de là qu'il sera bientôt impossible de nier un seul fait de nos livres saints, sans voir tous les anciens peuples se lever, pour ainsi dire, pour protester contre le téméraire ou l'ignorant qui veut ainsi nier l'histoire des temps écoulés et rompre la chaîne de la tradition qui lie le présent au passé sans interruption. C'est ce

---

(1) *Annales de Phil. Chrét.* n° 38, tom. VII, p. 103.

(2) Tom. VI, pag. 166.

que nous prouvons sans réplique, ci-dessus p. 317, où un monument nouveau et d'une authenticité irréfragable, tiré de l'histoire d'Égypte, vient confirmer un fait biblique, antérieur de dix siècles à notre ère. Revenons au sujet de la lettre de M. Drach.

Sous le règne d'Achaz, roi de Juda, le roi d'Israël, Phacée, se ligna avec le roi de Syrie, Rasin, pour venir mettre le siège devant Jérusalem, et détruire cette ville. A cette nouvelle, le roi et le peuple de Juda furent saisis de frayeur, mais le prophète Isaïe vint de la part de Dieu dire au roi de ne pas se troubler, et que les projets de ses ennemis ne réussiraient pas. Comme le prince paraissait douter de cette promesse, « Le Seigneur parla encore à Achaz et lui dit : Demandez un prodige au Seigneur votre Dieu : le voulez-vous au plus profond de l'abîme, ou au plus haut des cieux ? — Achaz répondit : Je me tairai, je ne tenterai pas le Seigneur. — Le Prophète s'écria : Ecoutez, maison de David : n'est-ce donc pas assez pour vous de laisser la patience des hommes ? Faut-il que vous lassiez encore celle de mon Dieu ? Eh bien ! le Seigneur vous donnera le signe de votre durée. VOILA QUE LA VIERGE CONCEVRA ET ENFANTERA UN FILS : et il sera appelé EMMANUEL, c'est-à-dire, DIEU AVEC NOUS (1).

Cette prédiction se faisait à peu près à la même époque où Romulus jetait les fondemens de cet empire romain qui, arrivé enfin à son plus haut point de gloire et de développement, devait servir de berceau à cet *Emmanuël* dont le Prophète annonce ici la naissance merveilleuse (2).

L'Ancien-Testament ne fait plus aucune mention de l'accomplissement de cette prédiction d'Isaïe. La parole de Dieu, dit M. Drach, serait-elle tombée à terre ? Non ; l'univers périra plutôt qu'un *iota* ne s'accomplisse. Mais quel serait donc ce signe annoncé par Isaïe, si ce n'est pas la naissance du Messie ?

(1) *Isaïe*, ch. VI, v. 11 et suiv.

(2) Le roi Achaz a commencé à régner en 742 avant J.-C., et le commencement de l'ère de la fondation de Rome est en 753.

Les rabbins conviennent que le chap. VII d'Isaïe et les suivans se rapportent à la Rédemption d'Israël. L'auteur le prouve par des passages tirés de leurs livres (1). Ils ont imaginé des signes pour expliquer la prophétie ; M. Drach fait voir qu'aucun de ces signes ne répond à la grandeur de l'objet, ni au ton solennel du Prophète. Il réfute les objections des rabbins, particulièrement sur le mot hébreu *הַלְמָה*, *halma*, que nous traduisons par *vierge*, les met en contradiction avec eux-mêmes, et en tire la conséquence que telle n'était pas la signification attachée à ce mot du temps d'Isaïe. Pour le prouver d'une manière plus convaincante, il recherche avec beaucoup de sagacité les traces qu'a laissées cette tradition, qui de Jérusalem avait dû se répandre avec les différentes colonies juives qui ont parcouru successivement tout l'Orient, chez les peuples de l'antiquité. C'est ce chapitre que nous allons reproduire ici.

« Oui, *halma* signifie *vierge*, dit le savant hébraïsant en s'adressant à ses coreligionnaires ; nous en voyons encore une autre preuve dans la tradition d'une *mère-vierge*, que nous retrouvons parmi tant de peuples de l'antiquité. Car les grandes vérités que le Créateur a révélées lui-même à nos premiers parens, se sont répandues parmi leurs descendans, et coulent, pour ainsi dire, en autant de ruisseaux qu'il s'est formé de peuples dans la postérité d'Adam. Mais à mesure que ces ruisseaux s'éloignent de la source primitive, la tradition qu'ils portent à travers le terrain mouvant des siècles, se trouble et s'altère, tout en conservant des traces de son origine céleste. Par la même raison, plus nous remontons, autant que la nuit des temps le permet, vers le berceau des nations, plus nous

---

(1) Les rabbins que cite M. Drach ont tous écrit dans des temps où il était encore extrêmement rare de trouver parmi les chrétiens quelqu'un qui sût l'hébreu. Quant au Talmud et à ses commentaires, ainsi que tous les autres livres écrits en langue rabbinique, M. Drach dit n'avoir encore rencontré aucun chrétien en état de les expliquer. Il serait de l'intérêt de la Religion, dit-il, que quelques ecclésiastiques s'y appliquassent. C'est, selon lui, une mine riche à exploiter.

remarquons de rapport entre leur croyance et la vraie religion. Plusieurs savans ont développé ce fait en général, et en ont démontré l'existence par des preuves invincibles. Quant à moi, je me borne pour le moment à n'appeler votre attention, mes chers frères, que sur la tradition *universelle* d'une *Vierge*, *mère d'un Dieu ou d'un homme extraordinaire*, supérieur à tous les autres hommes par sa nature et ses qualités personnelles.

### §. I.

Nous avons vu . . . . . que, selon la tradition de l'ancienne synagogue, nos pères qui vivaient avant l'incarnation du Fils de Dieu, attendaient un Messie qui, *créature nouvelle*, devait venir d'ailleurs que les autres hommes. *Sans père* sur la terre, il devait être la rosée qui *descend d'en haut* (1). *Une femme*, que les rabbins appellent la *mère céleste* (2), devait l'envelopper par un *miracle nouveau, unique* (3), dans ses chastes entrailles, et demeurer elle-même pure et intacte jusqu'à sa bienheureuse mort, comme le *Mêm fermé* qui termine son nom.

De là vient l'hommage religieux que déjà nos pères de l'ancien-Testament rendaient à la virginité, même chez les peuples voués à l'anathème. Tous les individus de la nation madianite sont passés au fil de l'épée, sans exception des femmes et des petits enfans; mais les *vierges pures du commerce de tout homme sont épargnées* (4).

Quand Simon-le-Magicien élève la sacrilège prétention d'être la *grande vertu de Dieu* et le *fils de Dieu*, et de rivaliser avec Jésus-Christ, il a soin de se donner pour mère *une vierge* qui est devenue féconde sans la coopération d'aucun homme. « N'allez pas vous imaginer que je sois un homme comme

(1) Voyez l'ouvrage, p. 31, 45 *seqq.* 58, 59, 60.

(2) Voyez pag. 69.

(3) Voyez sect. 11, ch. I, § 11.

(4) Voyez *Nombres*, ch. XXXI, v. 17, 18, 35.

» vous , dit-il , je ne suis point le fils d'Antoine ; car Rachel ,  
 » ma mère , nie conçut avant de cohabiter avec lui , et *étant*  
 » encore vierge (1). »

## §. II.

Les Indiens chez qui tous les sages de l'antiquité allaient chercher la science , comme durant les sept ans de famine toute la terre allait en Egypte chercher du blé , les Indiens , dis-je , n'ignoraient pas le miracle de l'enfantement d'une vierge : seulement , ce qui n'était encore qu'une prédiction et l'attente des fidèles , ils l'annoncèrent comme une circonstance de la prétendue incarnation d'une de leurs fausses divinités.

« C'était une ancienne croyance assez générale dans l'anti-  
 » quité , que la Divinité s'incarnait de temps en temps , et  
 » venait sous une forme humaine instruire ou consoler les hom-  
 » mes. Ces sortes d'apparitions s'appelaient des *iléophanies* chez  
 » les Grecs , et dans les livres sacrés des Brahmes elles se nom-  
 » ment des *avantaras*. Or , ces mêmes livres déclarent que ,  
 » lorsqu'un Dieu daigne ainsi visiter le monde , il s'incarne  
 » dans le sein d'une vierge sans union de sexe (2). »

Les Brahmes enseignaient , et enseignent encore , que Boudha naquit de la *vierge Maïa* , sans la coopération d'aucun homme. Cette Maïa , déesse de l'imagination , devint mère par son *intelligence* et sa *volonté virginales* (3).

Cette croyance de l'Inde est également répandue dans le Thibet , dans la Chine et dans le Japon. Les peuples de ces pays se laissent persuader que le dieu qu'ils adorent , les uns sous le nom de *Che-Kia* ou *Cha-Ka* , les autres sous celui de *Fo* , *Foé* ou *Fohi* , est né miraculeusement d'une vierge. Ce pré-

(1) S. Clem. *in Recogn.* lib. II , c. XIV.

(2) *Supplément aux OEuvres* de sir William Jones , in-4° , tom. II , pag. 548 . et *Du Pape* , par M. De Maistre , liv. III , ch. 3.

(3) Voyez le *Systema brahmanicum* , du P. Paulin de S.-Barthélemi , pag. 158.

tendu dieu, après s'être incarné successivement dans un grand nombre de corps, et voulant naître de nouveau pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé, se rendit dans le sein de *Lhamoghiuprul*, la plus belle des nymphes, et la plus sainte des femmes, nouvellement mariée au roi *Sezan*. Long-temps auparavant, les prophètes avaient prédit que cette femme mettrait au monde un fils d'une extrême beauté, et rempli de sainteté; elle-même reçut le nom de *déesse Lhamoghiuprul*, nom qui exprime dans la langue sanskrite son admirable beauté et sa perfection (1).

Qui ne reconnaîtrait à ce portrait l'auguste fille de David, la plus belle des vierges, la plus sainte des femmes, mariée à un prince de la maison royale, désignée d'avance par les prophètes comme mère de Dieu, qui est l'oint du Seigneur?

Rien ne ressemble plus à nos tableaux représentant la Sainte-Vierge avec l'enfant Jésus au sein, qu'une ancienne peinture indienne, dans laquelle on voit *Keischna* au sein de *Jachada*, sa mère nourricière. L'un et l'autre porte une auréole autour de la tête (2).

D'Herbelot rapporte la tradition que Abul-Farage a insérée dans sa cinquième dynastie. « Il dit (ce sont les paroles de » d'Herbelot), que sous le règne de Cambasous, qui est Cam- » byse, *Zerdascht*, auteur de la *Magioussiah*, c'est-à-dire, du » Magisme, ou de la secte des adorateurs du feu, commença » à paraître. Il était, dit cet auteur, natif de la province d'Ad- » herbigian ou Médie. Mais d'autres le font Assyrien, et veu- » lent qu'il ait été disciple du prophète Elie. Il annonça à ses » sectateurs la venue du Messie, et les avertit de l'étoile qui

(1) Convolavit in uterum *Lhamoghiuprul*, nymphæ omnium pulcherimæ, atque sanctissimæ, recens nuptæ regi viro *Sezan*. De eâ prædixerant vates, et qui imponendorum nominum auctores erant, fore ut pareret filium venustissimum, omnique sanctitate donatum: ipsamque propterea *admirandæ pulchritudinis* atque *virtutis* deam *Lhamophiuprul* appellarunt. (*Alphabet. tibetanum*, du P. Paulin de S.-Barthélemi, p. 32.)

(2) Voyez le *Hindu Pantheon* de Moor, planche 59, p. 197.

» devait paraître à sa naissance , pour la leur signifier ; leur  
 » prédit qu'ils en auraient la première nouvelle, que ce Messie  
 » devait naître d'une vierge , et il leur recommanda de lui  
 » apporter des présents (1). »

### §. III.

Les Chinois multiplient , pour ainsi dire , la tradition d'une vierge , mère de Dieu. La déesse que l'on rencontre le plus communément en Chine (2), est *Sching-Mou*. Ce nom signifie la sainte-mère : ou mieux, la mère de la parfaite intelligence. Rien ne frappa autant les missionnaires, lors de leur première arrivée en Chine, que la représentation de cette femme, dans laquelle ils remarquèrent la plus parfaite ressemblance avec la sainte Vierge Marie. Ils la trouvèrent ordinairement enfermée dans une niche derrière l'autel, et voilée par un écran de soie, pour la cacher aux regards du vulgaire. Elle tient un enfant tantôt par la main, tantôt sur ses genoux. Sa tête est entourée d'une auréole. Ce qu'ils apprirent au sujet de *Sching-Mou* acheva de les confirmer dans leur pensée que cette idole n'était qu'une imitation de la très-sainte Vierge. On leur dit que cette femme avait conçu et était devenue mère en demeurant toujours dans un état de virginité. Un jour elle mangea la fleur de la plante *Lien-Houa* (3), qu'elle avait trouvée sur ses habits au bord de l'eau; aussitôt sa fécondité se développa. Le terme de sa grossesse étant arrivé, elle se rendit à l'endroit où elle avait ramassé la fleur, et là elle devint mère d'un enfant mâle, qui fut trouvé et élevé par un pêcheur pauvre. Cet enfant devint un grand homme, et opéra des miracles.

J'ai rapporté tous ces détails, parce qu'ils servent de point de rapprochement entre la mère de Dieu, et la fable par laquelle ces idolâtres ont défigurée la tradition primitive.

(1) Bibl. orient. , art. *Zerdascht*.

(2) Barrow, *Travel in China*, p. 473.

(3) Plante de la famille des *Nelumbo* et de celle des *Renonculacées*.

Les Chinois racontent aussi que *Heou-Tsi*, chef de la dynastie des *Tcheou*, fut conçu miraculeusement par l'opération du *Chang-Ty*. La vierge *Kiang-Yuen*, sa mère, mit au monde son fils premier-né sans douleur et sans souillure. Les poètes chinois s'écrient à cette occasion : « O prodige éclatant ! O miracle divin ! mais *Chang-Ty* n'a qu'à vouloir. O grandeur, ô sainteté de *Kiang-Yuen* ! loin d'elle la douleur et la souillure (1) ! »

Ceci rappelle une observation du P. Cibot, savant Jésuite qui a passé la moitié de sa vie en Chine, où il est mort. Dans l'ancienne écriture hiéroglyphique des Chinois, un nuage chargé de pluie auquel est suspendu un enfant, signifie *un homme attendu*. Le pieux missionnaire explique ce signe par la prophétie d'Isaïe, qui implore la venue de celui qui était l'attente des nations, en ces termes : « Cieux, épanchez le Juste d'en haut, et qu'il distille des nuées (2). »

Un savant Bavaois, M. Schmitt, a publié, il y a quelques années, un ouvrage qui a eu beaucoup de succès, sous le titre d'*Origine des Mythes* (3) ! L'auteur ramène à la révélation divine toutes les fables qui formaient le système religieux des anciens peuples du paganisme. A l'occasion de notre prophétie d'Isaïe, *voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils*, M. Schmitt fait cette réflexion judicieuse : « Plus d'un interprète se serait donné de garde d'expliquer ce passage dans un autre sens (4), s'il avait été plus familiarisé avec ce que

(1) *Mémoires des Missionnaires*, tom. IX. pag. 387, édit. in-4°.

(2) *Rorate cœli desuper et nubes pluant justum* (*Isaïe*, ch. XLV, v. 8).

(3) *Grundidee des Mythos, oder spuren des Göttlich geoffenbarten Lehre Von der Welterlö sung in sagen und Urkunden des ältesten Volker. Ein Versuch des Mythos und die mysterien des Heiden auf eine Uroffenbarung zurückzuführen von Herman Joseph Schmitt... Frankfurt am Main, 1826.*

M. Henrion a publié une traduction française du savant ouvrage de M. Schmitt, sous le titre *De la Rédemption du genre humain*. Ci-dessus, tom. VI, p. 139 et 268.

(4) Dans un sens différent de l'explication des catholiques ou plutôt de S. Matthieu.



» nous apprennent à cet égard les livres chinois. Toute la  
 » Chine avait lu ce *passage*, et d'autres semblables, dans ses  
 » livres canoniques et dans les commentaires qui en ont été  
 » faits, lorsque, vers l'an 65 de notre ère, l'empereur *Ming-*  
 » *Ty* eut la pensée d'envoyer à la recherche du Saint, ou au  
 » moins, de sa doctrine, si lui-même était déjà mort. »

L'érudit écrivain veut parler de la fameuse ambassade de Ming-Ti, que le P. Duhalde rapporte en ces termes :

« L'on comptait la 65<sup>e</sup> année depuis la naissance de Jésus-Christ, lorsque l'empereur *Ming-Ty*, à l'occasion d'un songe qu'il eut, se ressouvint de ce mot que Confucius répétait souvent : savoir que *c'était dans l'Occident qu'on trouverait le Saint*. Il envoya des ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel était ce *Saint*, et pour y chercher la véritable loi qu'il enseignait. Les ambassadeurs crurent l'avoir trouvé parmi les adorateurs d'une idole nommée *Fo* ou *Foé*. »

On voit par là que si le récit de la *maternité virginale* trouva crédit parmi les plus sages nations du paganisme, c'est à cause de la tradition prophétique qui se conservait depuis long-temps parmi elles.

#### §. IV.

On pense bien que les Egyptiens, si curieux des traditions antiques, mais que, selon leur génie, ils ont défigurées étrangement, n'ont pas manqué de mêler la *maternité virginale* à leurs contes mythiques. Les Grecs, leurs disciples et imitateurs, ont *enjolié* cette antique prophétie de tout le luxe de leur imagination poétique. Les Romains, qui suivaient en tout ces derniers, en imprimant leurs pas pesans sur les traces légères et gracieuses de leurs spirituels précurseurs, ont fait de notre belle tradition des fables grossières et matérielles.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la doctrine de l'incarnation de la Divinité dans le sein d'une mère-vierge, était répandue parmi les peuples de l'Amérique, dont la communication avec l'ancien monde fut interrompue par des causes qui nous sont encore inconnues.

Les *Macéniques*, peuple du Paraguay, établi sur les bords du lac Zarayas, racontaient aux missionnaires qu'à une époque très-reculée du temps ancien, une femme d'une rare beauté devint mère sans le concours d'aucun homme. Son fils, remarquable également par sa beauté, étant devenu grand, opéra d'insignes miracles dans le monde; mais à la fin il s'éleva dans les airs en présence d'un grand nombre de disciples, et se transforma au soleil qui éclaire notre terre (1).

Il est notoire que la virginité des femmes était en grand honneur, non-seulement dans le monde ancien, et particulièrement dans les Indes, mais aussi parmi les Péruviens, les Mexicains, et les autres nations qui peuplaient l'Amérique avant la découverte de cette partie du monde. D'où vient ce consentement général des peuples, qui ne pouvaient avoir aucune idée du christianisme, si ce n'est qu'ils avaient conservé quelques traits de la tradition des premiers patriarches?

Il n'est pas de mon objet maintenant de dresser la liste complète des peuples anciens chez qui la virginité était en honneur. Je me bornerai à emprunter le passage suivant au célèbre comte De Maistre (2).

« Quel prix, quels honneurs tous les peuples de l'univers n'ont-ils pas accordés à la virginité? Quoique le mariage soit l'état naturel de l'homme en général, et même un état saint, suivant une opinion tout aussi générale cependant, on voit constamment percer de tous côtés un certain respect pour la vierge; on la regarde comme un être supérieur, et lorsqu'elle perd cette qualité, même légitimement, on dirait qu'elle se dégrade. Les femmes fiancées en Grèce devaient un sacrifice à Diane, pour l'expiation de cette espèce de profanation. La loi avait établi à Athènes des mystères particuliers relatifs à cette cérémonie religieuse. Les femmes y tenaient fortement, et craignaient la colère de la déesse, si elles avaient négligé de

(1) Voyez Muratori *Christianismo felice*, tom. I, ch. V, édit. de Venise, 1752.

(2) Dans l'ouvrage *Du Pape*.

s'y conformer. Tout homme qui connaît les mœurs antiques ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels *mystères*, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait une racine; mais où est-elle humainement?

» Les vierges consacrées à Dieu, se trouvent partout et à toutes les époques du genre humain. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les Vestales? Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain; avec lui il tomba. Dans les Gaules, les druidesses étaient *saintes par une perpétuelle virginité* (1). La vierge Veleda jouissait d'un crédit immense parmi les Germains, qui regardaient cette fille comme une sainte prophétesse; et ils lui confiaient la conduite des affaires publiques (2). Les Romains (3), et avant eux les Grecs (4), avaient des lois qui défendaient de mettre à mort des femmes vierges (5). Nous avons vu plus haut que Jehova excepte les *vierges* seules de l'anathème dont il frappe la nation madianite.

» A Athènes, comme à Rome, le feu sacré du temple de Minerve, était gardé par des *vierges*. On a trouvé ces mêmes

(1) *Cujus Antistites perpetuâ virginitate sanctæ*. Pomp. Mela, lib. III, cap. VI.

(2) Tacite, *Histor.*

(3) Sueton, *in Tiô.*, 61, n° 4. L'historien parle ici des jeunes filles de Sejan. Tacite, *Annal.*, lib. V, cap. IX, dit de même que c'était une chose inouïe de punir de mort une vierge. Dion dit de plus que l'exécution d'une vierge était une véritable profanation.

(4) Chez les Grecs, le meurtre d'une vierge, même involontaire, était un crime irrémissible. Toutes les expiations étaient inutiles, et les dieux rejetaient toutes les prières. *Pausanias*, lib. III.

(5) Nous avons eu occasion de faire observer ailleurs que dans les plus rudes persécutions, les païens qui dans ces circonstances foulaient aux pieds toutes les lois de la justice, et ne consultaient que leur rage contre l'Église naissante, se faisaient cependant scrupule de violer cette loi d'une tradition antique. Il est constant que les veuves et les femmes mariées qui mouraient pour la foi, n'ont jamais éprouvé l'affront auquel étaient exposées les vierges chrétiennes avant leur bienheureux martyre.

vestales chez d'autres nations, notamment dans les Indes, et au Pérou enfin, où il est bien remarquable que la violation du vœu de chasteté était punie du même supplice qu'à Rome. La virginité y était considérée comme un caractère sacré, également agréable à l'empereur et à la divinité.

» Dans l'Inde, la loi de Menou déclare que toutes les cérémonies prescrites pour les mariages, ne concernent que la vierge; la femme qui ne l'est pas étant exclue de toute cérémonie légale.

» Le voluptueux législateur de l'Asie, Mahomet, a rendu un hommage éclatant à l'aimable vertu opposée au vice scandaleusement favorisé dans sa loi. « Les disciples de Jésus, dit-il, » gardèrent la virginité sans qu'elle leur eût été commandée, » à cause du désir qu'ils avaient de plaire à Dieu. » Il reconnaît expressément en plusieurs endroits (1), que la Mère de Jésus était vierge. Voici, entre autres, comment il s'exprime dans la soixante-sixième *surate* de son Coran « et Marie, » fille d'Imram, laquelle a conservé sa virginité, et nous » avons envoyé en elle de notre esprit, et elle a cru aux paroles de son Seigneur, et à ses écritures. »

» D'où vient donc ce sentiment universel? Où Numa avait-il pris que pour rendre ses vestales saintes et vénérables, il fallait leur prescrire la virginité? Pourquoi Tacite, devant le style de nos théologiens, nous parle-t-il de cette *vénérable Occia* qui avait présidé le collège des vestales pendant cinquante-sept ans, avec une *éminente sainteté* (summâ sanctimoniâ)? Et d'où venait cette persuasion générale chez les Romains, que si une vestale profitait de la faculté que lui offrait la loi, de se marier après trente ans d'exercice, ces sortes de mariages n'étaient jamais heureux (2)? Si de Rome la pensée se transporte à la Chine, elle y trouve des religieuses assujetties de même à la virginité. Leurs maisons sont ornées d'inscriptions qu'elles tien-

(1) Voyez *Surates*, 3<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup>.

(2) *Infaustas ferè, et parùm lætabiles eas nuptias fuisse.*

ment de l'empereur lui-même, lequel n'accorde cette distinction qu'à celles qui sont restées vierges quarante ans. »

Les Egyptiens admettaient qu'une femme peut devenir féconde en recevant simplement le *souffle de Dieu* (1). Les mêmes ont mis à la tête du premier quartier de leur zodiaque *une vierge allaitant un enfant*. Leur déesse est devenue mère de Bacchus, sans cesser d'être vierge. Car Plutarque nous apprend qu'*Isis est la mère de Bacchus* (2). Or, la mère de Bacchus a toujours été regardée comme vierge. En effet, les druides avaient dans l'intérieur du sanctuaire une statue consacrée à Isis vierge, mère du libérateur futur du monde (3). De là vient aussi que les Egyptiens assignaient une naissance surnaturelle à leur *bœuf Apis*, qui, selon eux, n'était jamais le produit de la copulation d'un taureau et d'une vache, mais il devait toujours son origine à la *divine influence d'un feu céleste* (4).

Le *Sommonakhodom* des Siamois, le Dieu, l'attente et le désir de l'univers, a été conçu par une vierge, des rayons du soleil et mis au monde sans douleur. C'est toujours le *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (5).

Une femme du commun, dans le royaume du Pont, s'avisa un jour de publier qu'elle était enceinte d'Apollon; aussitôt bon nombre de personnes le crurent. Elle mit au monde un garçon auquel beaucoup de gens offraient à l'envi tout ce qui pouvait contribuer à son entretien et à son éducation (6).

(1) Plutarque, *de Isid. et Osir.*, p. 62, édit. de Paris, in-fol. 1624.

(2) Plut., *ibid.*

(3) Hinc druidæ statuan in intimis penetralibus erexerunt Isidi seu Virgini hanc dedicantes, ex quâ filius ille proditurus erat (nempe generis humani redemptor). Elias Schedius *de Diis germanis*, cap. XIII, pag. 346.

(4) Apim Ægyptii raro nasci arbitrabantur, nec coïtu pecoris, sed divinitus et cœlesti igne conceptum. *P. Mela*, lib. I, cap. 9.

(5) S. Luc, ch. I, v. 35.

(6) Plutarque. *Vie de Lysandre*, pag. 448.

## §. V.

Chez les Grecs la plupart des divinités et de leurs grands hommes de toute espèce devaient le jour à une naissance extraordinaire. Les uns viennent au monde sans père, les autres sans mère. Plusieurs ont des *mères vierges*, comme Minerve, Bacchus, Orion, Neptune, Mercure, Erichon, Vulcain, Mars et tant d'autres. Selon un conte fabuleux accrédité par les Grecs (1), le divin Platon naquit de Périclione quand elle était encore vierge. Homère, l'homme aux sept patries, n'eut pas de père : sa mère Orithéis, selon quelques-uns, ne souffrit aucun tort dans sa virginité, malgré son état de maternité. Romulus et Rémus étaient fils du dieu Mars et de la vierge-vestale Rhéa-Silvia. Josèphe ayant dit à Vespasien, par une lâche adulation (2), qu'il était le Messie attendu par les Juifs, Domitien, son fils, voulant recueillir cet héritage de son père, n'eut pas de répugnance à se faire passer pour fils de la *chaste Minerve*, qui avait obtenu de Jupiter le privilège de rester vierge perpétuellement.

Et que de nymphes sont devenues mères de Jupiter, le *père des dieux et des hommes* ! Je grossirais considérablement ce volume, si je voulais les citer toutes avec leur *divine progéniture*.

Comme le mensonge s'appuie toujours par un côté sur la vérité, il est certain que la tradition universelle de l'enfantement miraculeux d'une vierge a disposé les peuples à accueillir toutes ces inventions mythiques, qui dans l'origine n'avaient d'autre but que d'offrir des instructions utiles par le voile de la fable. L'harmonieux cygne de Mantoue, dans une de ses Eglogues, célèbre les principales circonstances de la naissance du Messie, telles que les avaient prédites les *voyans* de Jéhova. Nous y lisons : « Le retour de la Vierge, la naissance du grand » ordre que le Fils de Dieu, descendu du ciel, va établir sur » la terre. Sous le règne du grand conquérant de la grâce, le

---

(1) Orig. *Contr. Cels.* lib. I et VI, p. 355 et 635. Edit. Benedict.

(2) Voyez *deuxième lettre*, note 10, p. 195.

» péché disparaîtra. La grande époque commence, la terre est  
 » pour jamais délivrée de la crainte. Le divin enfant qui pa-  
 » raît sur notre monde, comme le soleil bienfaisant, recevra  
 » pour premiers présens de simples fruits de la terre, offerts  
 » par les mains pures d'innocens bergers. Le serpent expire  
 » près du berceau du Dieu-enfant (1). »

### §. VI.

Le grand interprète des divines Ecritures, saint Jérôme, avait trop de sagacité, et méditait trop la parole de Dieu, pour ne pas remarquer le rapport qui existe entre la tradition descendue par son origine du ciel sur la terre, et la fable qui, de la terre fécondée par l'influence de la tradition, s'élève vers le ciel, comme des vapeurs qui menacent de le couvrir de nuages. Je vais rapporter un passage dans lequel le savant Père résume avec un talent admirable tout ce que je viens de développer . . . ; et c'est par-là que je terminerai ce que j'avais à dire sur la grande prophétie d'Isaïe.

« Chez les Gymnosophistes de l'Inde, une tradition descend  
 » les siècles, comme conduite par la main, enseignant qu'une  
 » vierge a donné le jour par le côté à Buddha, l'auteur de  
 » leur religion : ceci ne doit pas étonner de la part des bar-  
 » bares, puisque la Grèce si cultivée fait sortir Minerve de la  
 » tête de Jupiter, et Bacchus de sa cuisse (2). De même, Speu-  
 » sippe, neveu de Platon par sa sœur, Cléarque, dans l'éloge  
 » de ce philosophe, et Anaxilide, dans la deuxième lettre de  
 » sa philosophie, assurent que Périclione, mère de Platon,  
 » avait reçu les embrassemens d'un fantôme qui n'était rien  
 » moins qu'Apollon même : ils jugeaient qu'il était indigne de  
 » donner au père de la science une autre mère qu'une vierge.

(1) Virgile. *Eclog.* IV.

(2) C'est précisément l'expression du patriarche Jacob dans la prophétie où il annonce l'époque de la venue du *Schilo*. (Gen., chap. XLIX, v. 10.) *Et dux de femore ejus.*

» Timée, de son côté, nous apprend que la fille de Pythagore,  
 » qui avait voulu rester vierge, présidait à la danse des vier-  
 » ges, et leur enseignait les règles de la chasteté. Et pour que  
 » Rome ne nous blâme point de croire que le Sauveur, notre  
 » Seigneur, est né d'une vierge, nous lui rappellerons que les  
 » fondateurs de Rome et du peuple romain passent pour être  
 » les enfans de Mars et de la vierge Ilia (1). »

\* \* \*

M. Drach nous apprend que depuis la publication de sa deuxième lettre, un grand nombre de ses frères sont entrés dans le sein de l'Eglise; plusieurs d'entr'eux appartiennent à des familles distinguées, et se font remarquer par leurs talens; quelques-uns sont entrés dans le sacerdoce, et d'autres ont même embrassé l'état religieux.

Une autre lettre suivra de près celle-ci : elle se composera d'une explication de la double généalogie du Sauveur et d'une dissertation sur la condamnation de Jésus-Christ, pour prouver qu'elle fut contraire à toutes les règles judiciaires en usage chez les Hébreux. Nous l'attendons avec impatience, et la ferons connaître à nos lecteurs.

(1) Apud Gymnosophistas Indiæ, quasi per manus hujus opinionis auctoritas traditur, quod Buddham, principem dogmatis eorum, è latere suo virgo generarit. Nec hoc mirum de barbaris, quum Minervam quoque de capite Jovis et Liberum patrem de femore ejus procreatos doctissima finxerat Græcia. Speusippus quoque sororis Platonis filius, et Clearchus in laude Platonis, et Anaxilides, in secundo libro philosophiæ, Perictionem matrem, phantasmate Apollinis oppressam ferunt, et scientiæ principem non aliter arbitrantur nisi de partu Virginis editum. Sed et Timæus scribit Pythagoræ virginem filiam choro virginum præfuisse, et castitatis eas instituisse doctrinas.... Ac ne nobis Dominum salvatorem de Virgine procreatum romana exprobraret potentia, auctores urbis et gentis suæ Iliâ Virgine et Marte genitos arbitrantur.







*Royaume de Juda, personnifié dans le portrait de*  
**ROBOAM, FILS DE SALOMON.**

*Trouvé par M. Champollion parmi les peuples vaincus par*  
*Sésac, et représentés sur les murs du palais de Karnac.*

**PORTRAIT DU ROI ROBOAM ,**

TROUVÉ PAR M. CHAMPOLLION , SUR LES MURS DU PALAIS  
DE KARNAC (1).

Détail de cette découverte — Son importance. — Elle résout une  
difficulté qui embarrassait les commentateurs de la Bible.

Grâce à la bienveillante obligeance de M. Champollion-Figeac , nous pouvons donner un des monumens les plus antiques, et en même temps les plus inattendus, de la véracité des faits racontés dans nos divines Ecritures. Nous avons souvent dit que la vieille Egypte recélait probablement dans son sein quelque antique légende, quelque curieuse histoire destinée à étonner le monde, et à convaincre d'ignorance ou de témérité tous les détracteurs des principaux récits de la Bible.

En effet , voilà que dans le premier voyage qui se fait dans cette cité de l'ancien monde, à la lueur de la science nouvelle de la langue des hiéroglyphes , voilà , dis-je , que l'on y découvre non-seulement des édifices, des sculptures, des peintures existant encore et datant du temps de Moïse, mais aussi la preuve d'un point important de l'Histoire sainte gravée sur la pierre des murs d'un palais, et le portrait d'un des rois de Juda, portrait véritable et authentique, ayant son nom écrit en caractères indestructibles. Ce roi, nous l'avons déjà nommé, c'est Roboam, fils de Salomon. Nous le donnons ici avec l'inscription hiéroglyphique contenant son nom ; on remarquera qu'il porte au bras le lien qui l'attachait aux autres rois vaincus comme lui par le Pharaon égyptien.

Pour faire mieux comprendre l'importance de cette découverte, nous allons citer ici tout ce que l'histoire sacrée nous dit des deux principaux personnages, Roboam, fils de Salomon, et Sésac, roi de l'Egypte.

---

(1) *Annales de Philos. Chrét.* n° 38, tom. VII, pag. 150.

Nous ferons ensuite, d'après M. Champollion, l'histoire de cette découverte et de l'état où se trouve l'édifice sur lequel elle a été faite.

Le royaume de Roboam ayant été fortifié et affermi, il abandonna la loi du Seigneur, et tout Israël suivit son exemple.

« Mais la cinquième année du règne de Roboam (1), Sésac, roi d'Égypte, marcha contre Jérusalem, parce que les Israélites avaient péché contre le Seigneur. Il avait avec lui douze cents chariots de guerre et soixante mille hommes de cavalerie : et l'on ne pouvait compter le nombre de soldats d'infanterie qu'il avait emmenés avec lui ; il y avait des Libyens, des Troglodytes et des Ethiopiens (2), et il se rendit maître des plus fortes places du royaume de Juda, et s'avança jusque devant Jérusalem.

» Alors le prophète Séméias vint trouver le roi et les princes de Juda qui s'étaient retirés à Jérusalem pour ne pas tomber entre les mains de Sésac, et il leur dit :

» Voici ce que dit le Seigneur : « Vous m'avez abandonné et je vous ai aussi abandonnés au pouvoir de Sésac. »

« Alors les princes d'Israël et le roi furent consternés, et dirent : *le Seigneur est juste.*

» Et lorsque le Seigneur les vit humiliés, il fit entendre sa pa-

(1) Cette année, d'après la chronologie de dom Calmet, serait l'an 3,033 du monde, 971 avant J.-C. D'après les tableaux chronologiques sur les époques principales de l'histoire, insérés par M. Champollion-Figeac dans son *Résumé complet de chronologie*, il faut la placer à l'an 3,042 du monde, 962 avant J.-C. Voici, d'après cet auteur, le *synchronisme* de ce siècle, le X<sup>e</sup> avant J.-C.

« 971, Sésonechis, ou Sésac, 1<sup>er</sup> roi de la xxii<sup>e</sup> dynastie. — 966, mort de Salomon, après un règne de 40 ans. — Le royaume d'Israël se sépare de celui de Juda. — 962. Dans la 5<sup>e</sup> année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, secondant Jéroboam, attaque avec une armée le royaume de Juda, prend Jérusalem et pille le temple. Des monumens égyptiens représentent les détails de cette entreprise, et rappellent ce fait historique. — 947. On place vers cette époque la fondation de Samos et de Smyrne. — 930. Hésiode florissait et avait composé ses poèmes. — 907. Époque d'Homère d'après la chronique de Paros. »

(2) Le texte nomme ces peuples, les *Loubins*, les *Suchims* et les *Couschims*.

role à Séméïas, et lui dit : « Puisqu'ils se sont humiliés, je ne les » exterminerai point, je leur donnerai quelque secours : et je ne » ferai point tomber ma fureur sur Jérusalem par les armes de » Sésac. Mais ils lui seront assujettis, afin qu'ils apprennent par là » quelle différence il y a entre m'être assujetti et être assujetti aux » rois de la terre. »

» Sésac, roi d'Égypte, se retira donc de Jérusalem après avoir enlevé les trésors de la maison du Seigneur et ceux du palais du roi, et il emporta tout avec lui, et même les boucliers d'or que Salomon avait fait faire.... Et parce qu'ils s'étaient humiliés, Dieu détourna sa colère de dessus eux, et ils ne furent pas entièrement exterminés ; parce qu'il trouva encore quelques bonnes œuvres dans Juda (1). »

Le roi *Sésac* est le premier roi égyptien, dont la Bible nous ait donné le nom propre ; jusqu'ici elle les avait toujours cités sous le nom générique de *Pharaon*, qui paraît signifier seulement *roi*.

Mais les interprètes et les commentateurs de la Bible étaient loin de s'accorder sur le point de savoir quel était ce Sésac. Les uns voulaient que ce fût *Sésostris*, fondés sur ce qu'Hérodote dit que *Sésostris assujettit la Syrie et la Palestine, dont les peuples se rendirent à lui sans combattre* (2) ; d'autres pensaient que ce prince était le même que le *Séthosis* de Manéthon (3). Toutes ces contradictions viennent de cesser et tous ces doutes sont enfin levés ; M. Champollion a clairement nommé et classé le *Sésac* dont nous parle la Bible.

Voici la description qu'il donne des monumens bâtis par ce roi, qui existent encore aujourd'hui, et sur lesquels il a découvert le portrait que nous reproduisons ici.

« Le quatrième jour de mon arrivée à Thèbes, le 23 novem-

(1) *II Paralipomènes*, ch. XII. — Voir aussi, pour le même fait, *III des Rois*, ch. XV, v. 25. — Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. VIII, chap. 4.

(2) *Hérodote*, liv. II, ch. 102 et suiv.

(3) Voir le *Commentaire* de don Calmet, et la plupart des interprètes.

bre 1828, je quittai la rive gauche du Nil pour visiter la partie orientale de Thèbes. Je vis d'abord *Louqsor*, palais immense, précédé de deux obélisques de près de 80 pieds, d'un seul bloc de granit rose, d'un travail exquis, accompagnés de quatre colosses de même matière, et de trente pieds de hauteur environ, car ils sont enfouis jusqu'à la poitrine. C'est encore là du Rhamsès-le-Grand. Les autres parties du palais sont des rois Mandouei, Horus et Aménophis-Memnon; plus, des réparations et additions de Sabacon l'éthiopien et de quelques Ptolémées, avec un sanctuaire tout en granit, d'*Alexandre*, fils du conquérant. J'allai enfin au palais ou plutôt à la ville des monumens, à *Karnac*. Là, m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et exécuté de plus grand. Tout ce que j'avais vu à Thèbes, tout ce que j'avais admiré avec enthousiasme sur la rive gauche, me parut misérable en comparaison des conceptions gigantesques dont j'étais entouré. Je me garderai bien de vouloir rien décrire; car, ou mes expressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on doit dire en parlant de tels objets, ou bien si j'en traçais une faible esquisse, même fort décolorée, on me prendrait pour un enthousiaste, peut-être même pour un fou. Il suffira d'ajouter qu'aucun peuple ancien ni moderne n'a conçu l'art de l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi grandiose que le firent les vieux Egyptiens; ils concevaient en hommes de 100 pieds de haut, et l'imagination qui, en Europe, s'élançait bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et tombe impuissante aux pieds de 140 colonnes de la salle hypostyle de Karnac.

» Dans ce palais merveilleux, j'ai contemplé les *portraits* de la plupart des vieux Pharaons connus par leurs grandes actions, et ce sont des *portraits* véritables; représentés cent fois dans les bas-reliefs des murs intérieurs et extérieurs, chacun conserve une physionomie propre et qui n'a aucun rapport avec celle de ses prédécesseurs ou successeurs; là, dans des tableaux colossaux, d'une sculpture véritablement grande et tout héroïque, plus parfaite qu'on ne peut le croire en Europe, on voit *Mandouei* combattant les peuples ennemis de l'Égypte, et rentrant en triomphateur dans sa patrie; plus loin, les campagnes de Rhamsès-Sésostris; ailleurs, *Sésoschis* traînant aux pieds de la Trinité thébaine (Ammon, Mouth

et Khons), les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles j'ai retrouvé, comme cela devait être, et en toutes lettres :

I-OU-DA-HA-ME-LA-K,

*Le roi des Juifs ou de Juda* (1).

» C'est là un commentaire à joindre au chapitre XIV du 1<sup>er</sup> Livre des Rois, qui raconte en effet l'arrivée de *Sésonchis* à Jérusalem et ses succès : ainsi l'identité que nous avons établie entre le *Sché-schonk* égyptien, le *Sésonchis* de Manéthou et le *Sésac* ou *Schéschôk* de la Bible, est confirmée de la manière la plus satisfaisante. J'ai trouvé autour des palais de Karnac une foule d'édifices de toutes les époques, et lorsque, au retour de la seconde cataracte, vers laquelle je fais voile demain, je viendrai m'établir pour 5 ou 6 mois à Thèbes, je m'attends à une récolte immense de faits historiques, puisque, en courant Thèbes comme je l'ai fait pendant 4 jours, sans voir même un seul des milliers d'hypogées qui criblent la montagne Libyque, j'ai déjà recueilli des documens fort importans.

» Je joins ici la traduction de la partie chronologique d'une stèle que j'ai vue à Alexandrie : elle est très-importante pour la chronologie des derniers Saïtes de la XXVI<sup>e</sup> dynastie. J'ai de plus des copies d'inscriptions hiéroglyphiques gravées sur des rochers, sur la route de *Cosseïr*, qui donnent la durée expresse du règne des rois de la dynastie persane.

» J'omets une foule d'autres résultats curieux ; je devrais passer tout mon temps à écrire, s'il fallait détailler toutes mes observations nouvelles. J'écris ce que je puis dans les momens où les ruines égyptiennes me permettent de respirer au milieu de tous ces travaux, et de ces jouissances réellement trop vives si elles devaient se renouveler souvent ailleurs comme à Thèbes (2). »

(1) On remarquera que la figure d'oiseau rendue par *u ou*, et deux autres signes ne se trouvent pas dans l'alphabet que nous avons donné tom. IV, pag. 84. Ces signes n'avaient pas été insérés dans le premier alphabet par M. Champollion ; on fera bien de les y ajouter au crayon.

(2) *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, etc.* 7<sup>e</sup> Lettre, pag. 97. — Voir ci-dessus p. 292 la liste complète des *OEuvres* de M. Champollion.

Nous terminons ici cette citation ; cependant l'ouvrage renferme encore bien d'autres découvertes qui doivent servir de réponse à un grand nombre d'objections , et prouver sans réplique que les objections si nombreuses que l'on a élevées contre la *construction de l'arche dans le désert* , la *perfection du travail* , le *nombre d'ouvriers nécessaire* , etc. , étaient sans fondement. Il y a aussi une question tout entière , et que l'ancienne érudition et la vieille science ont à peine abordée , c'est celle des divinités égyptiennes et du culte qui leur était rendu. Nous osons dire qu'elle n'a pas même été bien posée par les anciens critiques. Quoique nous ayons lieu de croire que tous les élémens propres à jeter du jour sur cette question ne sont encore ni assez précis , ni assez complets , cependant il faut convenir que M. Champollion a recueilli un grand nombre de faits et de légendes sûres , et devant servir de guides fidèles à ceux qui voudront s'en occuper. Nous recommandons , en conséquence , le volume de M. Champollion à ceux qui étudient ces matières. Nous y reviendrons , nous , encore , surtout lorsque le grand ouvrage du *Voyage en Egypte* , avec ses dessins originaux aura paru. Il y aura là une riche et abondante moisson pour les défenseurs de la cause catholique.

---

### DE L'ESPRIT ACTUEL DU CLERGÉ.

PAR M. DE PRADT, ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES. IN-8°.

L'auteur s'est proposé de rechercher quel est l'esprit du clergé , et comment cet esprit s'est formé. Pour cela , il lui a fallu remonter à des temps antérieurs. Une pensée principale l'a guidé , c'est d'opérer un rapprochement nécessaire au repos de l'État :

« Ce rapprochement , dit-il dans sa préface , est bon pour tous , car tous , après quarante années de secousses , doivent sentir également le besoin du repos et de la stabilité. Mais pour parvenir à ce rapprochement si précieux , il faut , avant tout , une juste appréciation des dispositions des esprits : c'est ce que j'ai cherché à faire à l'égard du corps auquel j'ai l'hon-



neur d'appartenir. En exposant sa situation et l'esprit qui en résulte, j'ai fait taire mes affections, pour n'écouter que la vérité. Si le clergé ne peut être à l'abri des critiques de ceux qui ne le connaissent pas, il est au-dessus des éloges que j'aurais pu lui donner. Sa régularité est fort grande, son zèle pour la religion fort sincère; après tout ce qui est arrivé, on ne peut trouver déplacées ses craintes pour le dépôt qui lui est confié. Son éloignement apparent pour l'ordre actuel ne vient pas de lui, mais de ce qu'il a éprouvé depuis près d'un siècle. »

M. De Pradt commence par tracer le tableau des attaques contre le clergé dans le dernier siècle. La vérité de ce tableau ne saurait être contestée par tout homme qui aurait un peu étudié l'histoire de cette époque :

« Depuis Voltaire et son école destructrice, le clergé français n'a pas cessé d'être l'objet d'attaques envenimées et revêtues des formes que l'envie de nuire sait employer contre les objets de son aversion. Des faits trop graves sont les tristes garans de la vérité de cette assertion. Dogmes, discipline, fortune, mœurs publiques et privées, âges anciens et modernes empire spirituel et temporel, tout a été remué, ébranlé, scruté par l'inimitié, interprété, exploité par la malveillance, apprécié par l'ignorance, ou par cette légèreté dédaigneuse qui rejette ou bien insulte ce qui la dépasse, ce qui la gêne, ou qui lui coûterait la peine de réfléchir et d'apprendre; car, en matière de religion, on ne rompt guère le frein religieux que pour relâcher plus à l'aise ceux de la morale. Le clergé a été traduit sur la scène, exposé en place publique dans l'attitude la plus dégradante pour son caractère. Mentant à l'histoire, le poète Chénier n'a pas craint de placer au milieu des assassins de la Saint-Barthélemy, les échauffant au crime au nom du ciel, le cardinal de Lorraine qu'il savait représenter la France auprès de la cour de Rome depuis plusieurs années. Rien n'a été oublié pour enflammer les haines populaires contre le clergé; il a dû renoncer à la justice autant qu'à l'indulgence: dès-lors sa carrière est devenue fort laborieuse, et s'il avait compté un long cours de prospérités et de jouissan-

ces, il faut reconnaître qu'on les lui a fait cruellement expier. Il se trouve même, dans cette poursuite acharnée contre le clergé, un caractère qui est resté étranger à toutes les persécutions dont la religion a été le principe ; c'est qu'elle a été faite par un peuple qui restait dans la religion qu'il outrageait, et dont il immolait les ministres. Cela se conçoit dans le conflit de religions opposées, envahissant ou se défendant ; mais cela n'avait pas encore eu d'exemples avec le maintien de la même religion. On a vu un peuple, sans changer de religion, se jeter sur les autels, dépouiller ses prêtres, les chasser, en élevant entre eux et la patrie des barrières de fer appuyées à des échafauds. Vingt-huit mille prêtres ont subi cet exil ; il ne tiendrait qu'à moi d'ajouter à ce tableau : je m'arrête au point où les images deviendraient trop hideuses. Pendant un temps, on eût dit que les prêtres étaient une peuplade étrangère tombée sur le sol de la France pour la dévorer, et dont il fallait se défaire à tout prix. Les Français avaient l'air de méconnaître en eux leur propre sang, et parurent avoir oublié que tant d'êtres voués à une poursuite barbare étaient leurs frères, et leur tenaient par les liens d'une origine et d'une société commune. Qu'auraient fait de plus les Turcs contre les prêtres chrétiens, dans une ville prise d'assaut ? Ces barbaries avaient été précédées par cinquante ans de déclamations contre le clergé ; un demi-siècle avait été employé à aiguïser les haines et le glaive contre lui. Toujours les sophistes ont ouvert la voie aux gladiateurs, et les ont précédés ; toujours on découvre les racines de l'arbre que l'on a en vue d'abattre. C'est dans cette disposition des esprits que l'on arriva à 1789. Les philosophes ouvraient la marche ; les bourreaux allaient les suivre. Le premier acte du drame fut la spoliation complète du clergé : il ne manqua pas de sophistes pour lui prouver que ses biens ne lui appartenaient pas. Le pouvoir, quel qu'il soit, ne manque jamais de ces hommes. A peu de temps de là, quelques-uns apprirent à leur tour sur l'échafaud la valeur et la portée des sophismes. »

L'auteur expose en peu de mots le schisme décrété par la Constituante, les horreurs de la Convention et le régime des-

potique de Buonaparte. Il loue le clergé de la conduite qu'il tint à ces diverses époques. Les fautes de la Constituante furent énormes, et furent le prélude des crimes de la Convention. Le clergé supporta ces épreuves avec courage.

« Le clergé respectait trop ses sermens pour se constituer ennemi direct de Napoléon ; il connaissait trop sa puissance pour la braver ; d'ailleurs , il eût craint de compromettre les intérêts de la religion avec un homme qui , dans un jour de tempête , était capable de tout briser. Le clergé savait que Napoléon était un produit de la philosophie , qu'il n'avait pas la *foi* , et quel clergé au monde a jamais eu *foi* à celui qui n'a pas *foi* en lui ? C'est ce qui fit que le clergé s'attacha si fortement à la restauration ; il savait qu'elle n'était pas le produit de la philosophie , et qu'au contraire elle avait la *foi* ; aussi eut-il foi en elle. Comment en eût-il été autrement ? Les intérêts étaient identiques ; les ennemis communs , les résultats , les souffrances semblables ; les autels et le trône étaient tombés ensemble , ils devaient se relever ensemble , et rester unis contre l'ennemi de tous les deux : or , cet ennemi , quel était-il ? la philosophie. Aussi c'est-il contre lui que se dirigea l'action principale du clergé..... »

« Avec 1830 a reparu la philosophie sur un char de triomphe , l'ordre actuel en émane. A l'apparition de son ennemi , le clergé a retrouvé toutes ses craintes , un grand nombre de *faits* sont venus les confirmer. »

Ces faits , que l'auteur récapitule , sont l'abolition du traitement des cardinaux , l'expulsion des pairs ecclésiastiques , l'interdiction de la chambre des pairs à tout titre ecclésiastique , l'interdiction de toute fonction civile aux ministres de la religion , la réduction du traitement des évêques , la réduction des sièges , la proposition du divorce et du mariage des prêtres , la tolérance de l'église française , le débordement de la presse et du théâtre contre le clergé. Ces griefs sont plus ou moins graves ; mais nous avons déjà remarqué qu'ils ne sont pas les seuls que le clergé aurait à citer. Est-ce à dessein et pour ne pas blesser les ennemis du clergé que M. De Pradt a gardé le silence sur des faits bien affligeans et sur des in-

sultes directes à la religion et au clergé? Mais les croix abattues avec ou sans ordre, des églises, des évêchés, des séminaires envahis ou pillés, des prêtres insultés, beaucoup de curés expulsés de leurs paroisses, une foule de vexations et de violences que le pouvoir a ordonnées ou souffertes, tout cela n'a pu que blesser profondément le clergé et augmenter ses alarmes :

« Adressons-nous à la bonne foi, et demandons si, en pareille position, tout homme, tout corps ne se sentirait porté à la défiance, en se sentant exposé au retour d'hostilités dont il aurait déjà fait l'épreuve. Or, telle est la position du clergé : depuis 1830 ont recommencé toutes les pratiques dont il a tant souffert. Un esprit hostile, envenimé, s'est déclaré chez les uns, sans mesure, sans frein; un esprit philosophique, cet ennemi fondamental du clergé, éclate journellement chez les autres. Voyez la chambre élective, la majorité est loin d'être révolutionnaire anarchique, mais elle est révolutionnaire philosophique : n'est-ce pas elle qui a fait tous les actes mentionnés plus haut? n'est-ce pas elle qui a fait la loi du divorce? n'est-ce pas chez elle qu'a été, sous des paroles déguisées, demandé le mariage des prêtres...? Le clergé n'est-il pas autorisé à voir, dans cette série de faits, cet esprit philosophique qui le poursuit depuis un siècle, qui se manifeste tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, mais qui, par des voies différentes, tend au même but? En quoi le clergé a-t-il montré un esprit hostile à l'ordre actuel? à quel acte agressif s'est-il livré? Partout il est à sa place, remplissant ses devoirs. Entre préférer un ordre assuré et propice à un ordre incertain, menaçant, et à un esprit d'hostilité, il y a une fort grande différence. Le clergé a dû préférer la restauration anti-philosophique à la révolution philosophique de juillet. Quelle justice y a-t-il à exiger de l'amour pour ce qui blesse; et si la philosophie a voué haine au clergé, pourquoi le clergé ne vouerait-il pas défiance à la philosophie? Le droit n'est-il pas en sa faveur? Un corps d'hommes de religion a de la fixité dans ses affections, comme les corps l'ont en général dans leurs opinions. Le clergé a toujours aimé la maison de Bourbon, le sang de

saint Louis ; il en a été aimé. Les siècles avaient cimenté cette alliance. Les sermens parlent encore plus au cœur des hommes de religion qu'à celui des hommes du monde. Le clergé tenait aux siens : si , à la suite d'un orage , il a fallu y renoncer , il ne faut pas blâmer le clergé de ses regrets. Croyons aux sermens de ceux qui n'obéissent qu'à la seconde sommation , plutôt qu'à ceux qui sont toujours prêts à s'offrir à la première , d'où qu'elle vienne. Depuis quarante années , tant de changemens , tant de naufrages d'autorités ont eu lieu , qu'il est bien permis de ne pas se précipiter sur les pas de toutes celles qui se présentent. Chose étrange , ces accusations d'hostilité du clergé contre le gouvernement partent en grande partie des mêmes mains qui l'attaquent avec le plus de persévérance. Le clergé voit des sectes politiques conjurer ouvertement la perte de ce gouvernement ; il peut craindre des changemens tels que ceux dont il a été témoin et victime. Assez de gens y travaillent en sens divers. Les défiances sont entretenues par ces hommes et par leurs œuvres. Le clergé est trop éclairé pour ne pas sentir que le gouvernement , proprement dit , vaut mieux que ce que l'on lui fait faire à son égard ; il sait que le gouvernement gémit d'une partie de ces actes , qu'il n'a pas fait la loi du divorce , le mariage des prêtres , les exclusions de l'ordre civil. Le clergé ne s'égare pas dans l'appréciation de la source de ses douleurs ; il la voit dans la loi elle-même qui réduit le gouvernement à l'impuissance d'empêcher ce qu'il désapprouve. Ainsi , quel moyen le gouvernement a-t-il de mettre un frein aux excès de la presse , du théâtre , aux propositions hostiles au clergé , qui se changent en lois ? Mais de quelque part que vienne le mal , il existe , le clergé le ressent , et ne peut pas ne point le ressentir. Il est donc naturel de conclure que le clergé n'est pas *ennemi* de l'ordre actuel ni du gouvernement qui en est l'agent , mais seulement qu'il s'en tient éloigné , même en remplissant ses devoirs , par la perspective continuelle de la philosophie dont il ressent l'action dans les actes et l'esprit de l'ordre actuel. Dans tout ceci , la chambre élective a montré des vues bien courtes et un tact bien peu politique. Napoléon en savait plus qu'elle. Que sont

ses économies, ses réformes, ses exclusions afférentes au clergé, en comparaison des inconvéniens de s'aliéner un corps dont on ne peut se passer, et que ses fonctions attachent à l'homme depuis son berceau jusqu'à son tombeau? »

Cette apologie est d'autant moins suspecte que l'auteur, en d'autres temps, n'avait pas épargné au clergé des reproches assez sévères. Ici son langage est grave et mesuré. Il combat des préventions trop communes, il repousse des accusations légèrement reproduites, il exhorte les esprits à la sagesse et à la modération. Il montre que si l'on ne peut faire que ce qui a été fait n'ait pas été fait, il est temps du moins de mettre un terme à des déclamations et à des imputations, triste héritage de ces haines furieuses allumées contre le catholicisme par les philosophes du 18<sup>e</sup> siècle. Il remarque qu'attaquer la religion ce serait rendre l'influence au clergé. Enfin, cet écrit est également remarquable par le fond du sujet, par le ton de l'auteur, par les faits qu'il rappelle, par les réflexions et les conseils dont il les accompagne. — *L'Ami de la Religion*, n° 2150.

---

### DU CLERGÉ FRANÇAIS ET DU CLERGÉ ANGLICAN (1).

Etat politique de l'Angleterre. — Du clergé français ; sa pauvreté, sa charité. — Du clergé anglican ; ses richesses, sa vie commode. — Avantage du célibat ecclésiastique. — Réponse à quelques jugemens inexacts sur le clergé français.

M. le baron d'Haussez, ancien ministre du roi Charles X, vient de publier un ouvrage fort remarquable, dans lequel il s'attache à rendre compte de l'état actuel de la Grande-Bretagne (2). Nous

---

(1) *Annales de Phil. Chrét.*, n° 37, tom. VII, pag. 67.

(2) *La Grande-Bretagne en 1833*, par M. le baron d'Haussez, chez Urbain Canel, rue du Bac, 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr.

n'avons pas à nous occuper des questions politiques qui remplissent la plus grande partie de ces deux volumes. Nous les résumerons seulement en disant que les observations de M. d'Haussez confirment ceci, ce qui, au reste, est pressenti depuis long-temps par tous ceux qui ont un peu étudié l'histoire de ce pays, c'est que l'Angleterre touche à un moment de crise et en politique et en religion. Quant à la crise politique, on ne sait comment elle se développera, surtout à quoi elle aboutira; mais le résultat de la crise religieuse est à peu près connu. *L'Eglise établie*, sanctionnée et adoptée dans un moment d'effervescence religieuse et de troubles politiques, ne peut plus se soutenir en présence des abus positifs qu'elle a entraînés, et au milieu d'une population indifférente et calculatrice. Elle tombera; bien plus, elle est déjà tombée dans les esprits mêmes du peuple. Les lois qui seules la soutiennent seront bien obligées de se mettre en harmonie avec les pensées de la majorité des esprits. Alors deux parts seront faites: l'une à l'indépendance, qui bâtera, reformera, établira de nouvelles Eglises qui ne se soutiendront pas plus que celles qui ont déjà existé; l'autre à la foi catholique, qui s'enrichira des plus abondantes dépoilles, je veux dire des plus nombreuses convictions; car les dépoilles matérielles de *L'Eglise établie* passeront aux peuples qui meurent de faim sur le seuil des palais inhabités de leurs fastueux pasteurs.

Telle est en résumé la position politique de la Grande-Bretagne.

Nous allons maintenant citer de cet ouvrage le parallèle que fait l'auteur entre le clergé français et le clergé anglican, parallèle qui nous donnera occasion de rectifier quelques jugemens qu'il a portés un peu légèrement sur les prêtres catholiques. D'ailleurs ce morceau peut paraître de circonstance à cause de la question du *célibat*, qui y est traitée; que ceux qui parlent ou écrivent contre le célibat des prêtres lisent cette citation, et qu'ils disent s'ils venaient à tomber dans un état de maladie ou de misère, s'ils aimeraient mieux que ceux qui doivent être leurs consolateurs, fussent retenus chez eux par des soins de famille, ou soient libres, comme nos prêtres, lui n'ont d'autre famille que les pauvres et les infortunés.

Parallèle entre le clergé français et le clergé anglican.

« La manie des comparaisons ne saurait tenir contre la dissen-

blance absolue entre les objets que l'on voudrait comparer. Ce serait donc folie de prétendre établir des rapports entre le clergé de France et celui d'Angleterre.

« Qu'est-ce qu'un prêtre chez nous ? » disait à la tribune un député fort dévot, et qui pouvait être cru sur cette matière. « C'est » un homme simple, sans famille, sans crédit, de peu d'influence, » pauvrement habillé de noir, qui remplace, par une véritable » piété, un grand désintéressement et beaucoup de charité, les » dehors qui lui manquent; que l'on recherche peu dans les salons, » parce que ses qualités n'y sont pas nécessaires, et qui ne s'y » présente guère, parce qu'il s'y trouve déplacé; qui, trop souvent » sorti des dernières classes de la société, oppose quelquefois un » orgueil maladroit à la bassesse de son origine, et à qui la mé- » diocrité de son traitement ne laisse, pour faire le bien, d'autre » ressource que de se rendre importun auprès de ceux qui possè- » dent, pour en obtenir les moyens de soulager ceux qui ne pos- » sèdent rien. »

« Si l'on voulait adopter la forme employée par ce député pour se rendre compte de l'existence du clergé anglais, on dirait: « Qu'est- » ce qu'un ecclésiastique en Angleterre? C'est un homme d'une » grande naissance, entouré d'une nombreuse famille, pourvu d'un » riche bénéfice, vivant dans le luxe, participant à tous les plai- » sirs, à toutes les jouissances du monde; jouant, chassant, dan- » sant, se montrant aux théâtres, ne se piquant pas de gravité » lorsque son caractère personnel ne l'y porte pas; économisant » sur ses revenus pour établir ses enfans; dépensant sa fortune en » paris, en chevaux, en chiens, quelquefois avec une maîtresse, » lorsque cette prévoyance lui manque; dans l'un et l'autre cas, » donnant peu aux pauvres, et laissant le soin de s'en occuper, » comme celui de remplir des fonctions qu'il dédaigne, à quelque » malheureux d'une classe inférieure, lequel, pour une modique » rétribution, est obligé d'avoir des vertus, et d'accomplir des de- » voirs dont le titulaire se dispense. »

« Ce double tableau est vrai.

» La *déconsidération et l'indigence* dont, en France, les principes et les lois révolutionnaires ont frappé le clergé, ont détourné de cette carrière les membres des familles honorables, qui autre-



fois étaient en possession de lui fournir des sujets. Maintenant le zèle des évêques recrute dans les classes les moins relevées de la société des jeunes gens que la comparaison d'un état abject et pénible, avec la perspective d'une vie moins laborieuse, que précède une apparence d'éducation, et qu'accompagne une position moins abaissée, engage à préférer la soutane à la blouse de charretier. Après quelques années consacrées à l'acquisition des connaissances indispensables, ils vont, à la sortie des séminaires, sans noviciat, sans étude du monde et de l'esprit de leur état, opposer avec une sorte de maladresse brutale l'absolutisme de leurs principes religieux à l'indépendance raisonneuse de leurs paroissiens. Sans expérience, dépourvus de ce tact qu'aurait pu leur donner l'habitude de vivre au milieu d'une famille bien élevée, que leurs antécédents leur refusent, ils se constituent en état de lutte avec ceux qu'ils sont appelés à diriger; et une malveillance réciproque leur rend le bien impossible. Ce n'est plus que par des sermons tournés en ridicule, ou par des aumônes surprises à sa propre indigence, et qui n'atteignent que la classe ingrate des pauvres, que le curé de village révèle sa présence; et sa vie s'écoule orageuse, fatiguée, accablée de privations, et pourtant enviée comme si elle était heureuse et honorée.

» Telle n'est pas l'existence de l'ecclésiastique anglais. Sa carrière est marquée d'avance; il en connaît le terme comme le début; il sait si ses espérances doivent se renfermer dans la possession d'un bénéfice de mille ou douze cents livres sterling de revenu, ou si son ambition peut s'élever jusqu'à l'épiscopat; mais il sait aussi que dans l'hypothèse la moins favorable, des études sur le résultat desquelles on se montre peu exigeant, suffiront pour lui assurer une position honorable. Sa famille ou ses amis tiennent en réserve pour lui une cure richement dotée, sur laquelle il résidera s'il a le désir et l'espoir de s'élever davantage, qu'il fera gérer par un suppléant à gages, s'il se décide à sacrifier son avenir aux douceurs de sa situation présente. Une vie grave, une vaste instruction sacrée, par-dessus tout l'éloquence de la chaire, sont des conditions indispensables pour parvenir à l'épiscopat; mais la rigueur dont elles s'accompagnent, est diminuée par de nombreux avantages. Sur chacune des marches qui font monter à cette haute dignité, se

trouve un accroissement de richesses, de grades, de considération, et le courage est soutenu par la perspective des honneurs, de l'influence, de l'immense fortune, réservés à celui qui atteint ce terme désiré.

» La classe des évêques présente des sujets aussi distingués par leurs talens que par leurs mœurs. Mais trop distraits par leur participation aux affaires politiques, comme pairs du royaume, trop entraînés par leur goût de prédication, ils ne se livrent pas assez à la direction de leurs subordonnés qui vivent dans une sorte d'indépendance de toute supériorité spirituelle, et qui ne sont guère rappelés à la discipline que lorsque quelque scandale éclatant a rendu indispensable un acte de sévérité.

» Ces préoccupations des évêques n'excluent pas cependant des habitudes de dépense et même de luxe. Outre un palais dans le siège de leur dignité, et un château dans une des plus riantes parties de leur diocèse, ils ont un hôtel à Londres, où les sessions du parlement leur fournissent un prétexte de résidence.

» Un costume noir, mais qui, par sa forme, ne distingue en aucune manière celui qui le porte du reste de la société, est affecté aux *clergymen* de bon ton, à ces cadets de grandes familles qui n'appartiennent à l'église que par les émolumens qu'elle leur procure, et que l'on voit aux courses d'Epsom, de Duncaster et de Newmarket, aux chasses de Norfolk et de l'Yorkshire, beaucoup plus que dans leurs chaires. Ce costume n'entraîne la privation d'aucune des jouissances que présente le monde; et ceux qui le portent n'hésitent pas à figurer dans les bals, dans les routs, et à se faire voir dans une stalle à l'Opéra, ou à se placer dans l'angle d'une loge de Delphi ou du théâtre Olympique.

» Les pasteurs des paroisses, ceux à qui est réellement dévolu le soin de diriger les âmes, trouvent dans leur participation aux plaisirs d'une société moins tumultueuse, des compensations aux fatigues du sacerdoce, et ils en profitent. Il en est peu qui ne se mêlent avec leurs familles, ordinairement très-nombreuses, dans les lignes d'une colonne ou dans les figures d'un quadrille, et qui ne paraissent s'y complaire.

» J'ai vainement cherché à concilier la sévérité de principes qui engage les ministres du culte protestant à proscrire les dis-

tractions les plus innocentes, pendant les vingt-quatre heures dont se compose le dimanche, avec le goût de plusieurs d'entre eux pour la danse. Ce goût les expose à la familiarité, souvent aux railleries de ceux à qui, par état, ils doivent des exemples graves et des leçons austères; de cette classe surtout à laquelle ils interdisent ce même genre de récréation qu'eux-mêmes prennent avec une sorte de passion.

» Le clergé des campagnes a généralement des mœurs sévères et irréprochables; mais ses fonctions, limitées à l'intérieur des églises, ne s'étendent pas jusqu'à l'administration des aumônes. Bien peu de pasteurs connaissent le nombre, les noms, et les besoins des pauvres de leurs paroisses: et ils ne s'en occupent que comme d'un objet étranger à leurs obligations. On ne les voit pas quitter leurs demeures commodes pour aller s'établir au chevet d'un malade, et lui porter les consolations de la religion. Qui sait si, en échange de leurs soins charitables, ils ne rapporteraient pas dans leurs familles le germe d'un mal contagieux dont, en admettant que seuls ils fussent atteints, seuls ils ne seraient pas victimes, puisque le sort de tout ce qui leur est cher tient à leur existence?

» Ces considérations n'arrêtent pas le prêtre catholique; il est pauvre et isolé. Sans s'apercevoir qu'il change d'habitation, il passe de son presbytère dépourvu de toute aisance, dans la chétive cabane de l'indigent. Du malaise à la misère, la transition est si courte! Il éprouve une partie des maux qu'il va soulager. S'il succombe, il aura peu à regretter d'un monde où sa part de bonheur est si restreinte. Il ne laissera personne pour le pleurer, mais aussi personne pour souffrir de son départ. L'idée du passé qu'il laissera derrière lui, ne le trouble pas; il est tout à son avenir, et cet avenir est l'éternité. Il affronte donc sans crainte, presque sans réflexion, des dangers moins effrayans qu'ils ne le seraient s'il participait à tout ce qui attache à la vie: une femme, des enfans, du bonheur!

» Les mariages des membres du clergé protestant sont d'une fécondité devenue proverbiale. Lorsque l'élévation des émolumens se rencontre avec des habitudes d'ordre, l'avenir des familles se trouve à peu près assuré. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et les inconvéniens du contraste d'une position aisée et d'une éducation recher-

chée avec les privations d'une situation précaire se font sentir. Les veuves obtiennent ordinairement des asyles dans des maisons instituées pour les recevoir. Les fils utilisent leur éducation ; mais les filles sont contraintes de chercher dans l'emploi de leurs talens une ressource qu'elles n'y rencontrent pas toujours , et que quelquefois elles n'ont pas le courage de repousser , venant de moyens moins honorables.

» Je ne doute pas que , s'il voulait examiner à fond la question de la convenance du mariage ou du célibat des prêtres , et la résoudre par la comparaison de ce qu'il observerait en Angleterre et en France , un juge impartial ne se prononçât pour la seconde de ces conditions. Il n'hésiterait pas à reconnaître qu'avec une égale régularité de mœurs , plus d'abnégation des choses du monde , plus de désintéressement , plus de charité résultent de la situation du prêtre célibataire , que plus d'attachement à la vie , plus de soins de famille , plus de considération d'avenir , moins d'affection aux devoirs de l'état , moins de disposition à la bienfaisance , et moins de moyens de la satisfaire , moins de spécialité enfin sont le partage de l'ecclésiastique marié ; et qu'en faisant une part plus large que ne l'exige la réalité des faits , mieux vaut un prêtre isolé de la société , qu'un ministre attaché à tous ses intérêts , participant à toutes ses influences , et soumis à toutes les conditions qu'elle impose.

» Si l'on mettait en regard la conduite des ecclésiastiques français et celle des *clergymen* anglais ; si l'on opposait les formes austères , après même des uns , leur continuelle abnégation d'intérêts personnels et d'affection de famille , leur inépuisable et ingénieuse charité , et les privations qu'ils s'imposent pour y suffire , leur habitation sans meubles , leur costume rapproché de celui de la misère qu'ils soulagent , leur rigide assujettissement à toutes les pratiques de la religion ; si l'on opposait à cette continuelle soumission à des devoirs sévères , l'existence douce et facile des pasteurs anglais , les soins qu'ils donnent au présent et à l'avenir de ce qui les entoure , les dépenses qu'ils font pour satisfaire des goûts qui ne sont pas en rapport avec leurs fonctions , la recherche qui se fait remarquer dans leur ameublement , dans leur costume , dans la tenue de leurs équipages , la raison , qui prononcerait sans partia-

lité, placerait d'un côté une vertu vraie, qui ne tient compte d'aucun sacrifice pour arriver à son but, et qui ne pèche que par un défaut de tact dans l'emploi des moyens; de l'autre, une vertu un peu mondaine qui s'est ouvert une route commode pour concilier ce que réclame une position qui doit avoir de la gravité, avec des mœurs qui n'en affectent pas assez; et elle accorderait la préférence au modeste clergé de l'église catholique, sur le clergé riche et somptueux de l'église protestante. »

Nous avons cité ce morceau sans en rien retrancher; cependant nous sommes loin d'approuver le tableau que trace M. le baron d'Haussez, du clergé de France, et d'admettre ce qu'il dit sur *la condition d'où sont tirés les membres de ce clergé*, sur *les intentions qui les poussent dans le sacerdoce* et sur *la manière dont ils exercent leur charge parmi leurs paroissiens*. Ce tableau comme visant à donner une idée exacte du clergé en général, est faux et calomnieux.

Et d'abord il n'est point vrai que le clergé se recrute dans les classes les *moins relevées de la société*. Il aurait été plus conforme à la vérité de dire dans les *classes moyennes*, dans ces anciennes familles auxquelles la révolution a enlevé leur fortune, dans la magistrature de province, juges, notaires, fonctionnaires publics, et dans la classe dite des *bourgeois des petites villes* ou petits propriétaires, dans celle des artisans aisés: toutes classes que l'on appelle *moyennes*, et que la médiocrité et l'aisance éloignent en même temps et des intrigues du pouvoir et de la corruption qui accompagne souvent le luxe et la richesse; classes enfin que l'on peut appeler les plus intègres et les plus religieuses de la société actuelle. Il arrive bien sans doute qu'il y a quelques membres du clergé qui sortent des classes inférieures, mais ceci est une exception; il faut un concours de circonstances tout particulier, il faut que des protecteurs riches et puissans suppléent à la pauvreté de la famille, et cela n'arrive que lorsque le sujet a des qualités assez distinguées pour soutenir le zèle de ses protecteurs. Toujours c'est ici une exception, et ceux qui en sont l'objet peuvent presque toujours s'en glorifier, bien loin d'avoir à rappeler cette origine avec embarras.

Quant au reproche de ne pas connaître *l'esprit de leur état*, et de n'opposer qu'avec *une sorte de maladresse brutale*, l'absolu-

*tisme de leurs principes religieux* à l'indépendance raisonneuse de leurs paroissiens, ceci est encore injuste dans le vague et la généralité avec lesquels il est exprimé. L'auteur se rapproche un peu trop de ces chrétiens soi-disant défenseurs du clergé, et qui ne le jugent que parce qu'ils en ont lu dans certains journaux. Il faut s'entendre une fois sur ce reproche d'*absolutisme* adressé aux anciens membres du clergé, et de *brutalité* ou d'*intolérance* dirigé principalement contre les nouveaux. Si vous demandez à M. d'Haussez, comme à ceux qui répètent ou plutôt qui ont formulé avant lui ce reproche, vous verrez qu'il s'agit simplement de ces refus de sépulture, de ces dénégations de prières et éloignement des églises, qui font crier au scandale tant de personnes d'une catholicité plus que douteuse. Rappelons ici les vrais principes. Il ne faut pas que quelques personnes s'imaginent, parce qu'elles voient le prêtre catholique recevoir quelque argent du gouvernement, il ne faut pas surtout que celles qui se sont trouvées dans deux ou trois circonstances de leur vie, dans le cas de déposer entre les mains du prêtre une légère offrande, il ne faut pas, dis-je, que ces personnes aillent croire que les prières sont marchandises que l'on vend et que l'on achète, et que nos églises sont des magasins ou des bourses où un publicain sacré vient trafiquer de la parole et de la grâce de Dieu. Que ceux qui ne veulent pas de son sacrifice, aillent sacrifier en d'autres lieux; que ceux qui ne croient pas à sa foi méprisent ce qu'ils ne connaissent pas, mais après avoir méprisé, après avoir renié le prêtre pendant leur vie, qu'ils ne viennent pas lui apporter leur cadavre. Le prêtre sans doute a d'admirables chants et de ravissantes paroles à adresser aux cadavres, mais c'est lorsque la foi les purifie, et que, pendant la vie, y a été déposé un germe d'immortalité. Celui qui a rougi du Christ ne peut être salué par les chants du prêtre, qui le représente; il n'y a ici ni brutalité ni absolutisme. La parole et la prière du prêtre, comme celles de tout autre homme, ne doivent pas être forcées. C'est par trop violent et arbitraire de vouloir le faire figurer, revêtu de ses ornemens sacrés, dans l'ignoble comédie que viennent jouer des personnes sans foi, qui demandent des prières auxquelles elles ne croient pas. Le prêtre doit rester dans sa noble et juste indépendance.

Or, comme ici nous voulons être justes avant tout, nous ne pré-

tendous pas nier qu'il ne puisse y avoir parmi les membres du clergé quelques prêtres moins dignes de leur état, qui s'abandonnent plus ou moins à des actes coupables ou peu mesurés; mais il y a loin de là à une accusation générale, et ce n'est point ceux-ci qui doivent représenter le clergé français. D'ailleurs, il faut dire que les évêques et les supérieurs ecclésiastiques veillent avec la plus scrupuleuse attention sur leur conduite, et ne manquent jamais de les avertir, de les redresser et de les punir. Ces punitions consistent à les faire changer de paroisse, à les obliger à des retraites dans les séminaires, à leur interdire ou la confession, ou la prédication, enfin à les suspendre de toute fonction ecclésiastique et à les éloigner du diocèse, lorsque leur faute est assez grave pour mériter cette dernière punition.

Quant au reproche d'ignorance et à ces *sermons* que l'auteur dit être *tournés en ridicule*, nous croyons qu'il y a encore ici préjugé et prévention.

En effet, le prêtre faisant connaître l'*Evangile de Jésus*, et expliquant le *catéchisme* aux petits enfans et au peuple, est le véritable instituteur du siècle, et remplit le mieux cette demande qui est dans toutes les bouches, qu'il faut que le peuple soit instruit et éclairé. C'est ainsi qu'il transmet et propage les croyances et la morale catholiques renfermant les plus belles connaissances que Dieu ait communiquées aux hommes, connaissances que les plus grands génies de l'antiquité auraient enviées à ces pauvres écoliers des prêtres de la campagne. Quant aux études dites scientifiques, nous avouons qu'il serait à désirer qu'elles fussent plus répandues parmi le clergé; mais ce n'est pas les prêtres qui refusent de les recevoir et qui les repoussent; il faut en accuser leur petit nombre, qui ne leur donne pas le temps de s'occuper d'autre chose que de leur ministère, et aussi quelques méthodes encore suivies dans certains établissemens d'éducation; méthodes où l'on s'occupe trop de difficultés passées et d'erreurs mortes et enterrées; mais en cela même nous pouvons dire que depuis quelque temps une sensible amélioration s'est faite dans les études ecclésiastiques; d'autres plus nombreuses encore sont préparées par les personnes éminentes qui sont à la tête de l'instruction ecclésiastique. Ces améliorations sont attendues et désirées avec impatience. Un illustre archevêque a même

eu la bonté de nous dire que les travaux des *Annales* avaient été de quelque secours pour commencer ces améliorations. Nous connaissons nous-mêmes un grand nombre de travaux *scientifiques* que les prêtres dérobent aux occupations qui les surchargent. Ainsi, sous ce rapport encore, le clergé français mérite des encouragemens et non des reproches.

Nous devons en finissant relever encore la phrase où M. le baron d'Haussez regrette « que la déconsidération et l'indigence dont, en » France, les principes et les lois révolutionnaires ont frappé le » clergé, aient détourné de cette carrière les membres des familles » honorables, qui autrefois étaient en possession de lui fournir des » sujets. » Nous pouvons assurer que ni l'Eglise, ni aucun pasteur, aucun catholique fidèle ne regrettent les membres des *familles honorables, qui n'entraient dans le sacerdoce qu'à cause de la considération et des richesses qui y étaient attachées*. Aucun surtout ne regrette ce temps où comme il le dit d'une manière peu relevée, *certaines de ces familles étaient en possession de lui fournir des sujets*. Ceci, nous le dirons franchement, se sent beaucoup trop d'un esprit qui n'est pas celui de l'Évangile, et c'est avec douleur que nous apprenons, par ces paroles, quelles étaient les pensées des personnes qui dans ces précédentes années se sont occupées du clergé, et ont été dans le cas de s'asseoir dans les conseils de l'infortuné Charles X, ce roi aux intentions si droites, et à la foi si sincère. Il ne nous serait pas même difficile de citer à M. d'Haussez bon nombre de jeunes gens qui appartiennent à ces familles qu'il appelle *seules honorables*, et que la pauvreté même et l'humilité du sacerdoce ont engagés à embrasser cet état, et dont aussi ils seront les défenseurs et l'ornement, de concert avec leurs frères, également honorables.

Tout en rendant justice aux intentions de M. le baron d'Haussez, nous avons voulu relever ce qu'il y avait d'inexact dans ce passage, parce qu'il nous a été pénible de voir les étrangers induits en erreur par une autorité aussi respectable sur le compte du clergé français.



---

**HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE RAPHAËL,**

PAR M. QUATREMÈRE DE QUINCY (1).

Si le génie de Raphaël recommande son nom à tous les amis des arts, le genre de presque tous ses ouvrages est fait pour intéresser les amis de la religion. Ce grand peintre a beaucoup travaillé sur des sujets religieux. On a de lui tant de tableaux de la Sainte-Vierge, que M. de Quincy les a divisés en trois classes : la première, des tableaux où la Sainte-Vierge est représentée seule avec l'Enfant-Jésus et quelquefois avec le petit saint Jean ; la deuxième, qu'on pourrait appeler des saintes familles, où la Sainte-Vierge est représentée avec l'Enfant-Jésus, saint Joseph, sainte Elisabeth, saint Jean, sainte Anne ; et la troisième, où elle est représentée dans la Gloire. L'auteur suit les progrès du talent de Raphaël dans ses différentes productions ; il apprécie successivement les peintures d'Isaïe et de la Messe de Bolsène, la Vierge de Foligno, l'Héliodore, l'Attila, et les autres ouvrages entrepris pour la décoration des salles du Vatican ; le Portement de croix, la Visitation, saint Jean dans le désert, etc. Il décrit aussi les célèbres cartons du Vatican. Il s'arrête surtout sur le tableau de la Transfiguration, qui fut le dernier des ouvrages de Raphaël, et qui posa le comble à sa gloire. Ce fut après avoir terminé cette grande composition qu'il fut atteint de la maladie qui l'enleva le 7 avril 1520, à l'âge de trente-sept ans. M. de Quincy déplore en ami des arts une mort prématurée qui nous a privés de tant de chefs-d'œuvre.

Les recherches que l'auteur a faites sur Raphaël, les détails

---

(1) Un vol. grand in-8<sup>o</sup>, sur papier grand-jésus superfin satiné, orné d'un portrait de Raphaël et d'un *fac simile* de son écriture. Prix : 10 fr., et 11 fr. 50 c. franc de port. A Paris, à la librairie d'Adrien Le Clere et C<sup>e</sup>.

où il entre sur sa personne et ses ouvrages, les réflexions et les jugemens qu'il présente sur le génie du peintre, sont dignes d'un écrivain distingué par une sage critique autant que d'un amateur recommandable par la pureté de son goût. M. de Quincy avait publié la première édition de son ouvrage en 1824. Cet ouvrage a eu les honneurs d'une traduction en italien, qui a paru à Milan en 1829, avec beaucoup de pièces, de lettres et de documens sur Raphaël et ses ouvrages. L'auteur a profité de cette traduction pour quelques rectifications. La plus importante est relative à la cause de la mort de Raphaël, qui paraît devoir être attribuée à un refroidissement. Ce grand peintre mourut d'ailleurs, comme le remarque M. de Quincy, dans les sentimens les plus chrétiens.

Le volume est accompagné d'une gravure de Raphaël d'après son portrait peint par lui-même, et qui est dans la galerie de Florence. — *L'Ami de la Religion*, n° 2149.

---

#### NOUVELLES DES MISSIONS DES ÉTATS-UNIS.

M. Rézé, missionnaire aux États-Unis, qui vient d'être nommé évêque du nouveau siège créé au Détroit, a administré le diocèse de Cincinnati depuis la mort de l'évêque, le père Fenwick. On trouve une lettre de lui dans le n° xxxii des *Annales de la propagation de la foi*. Cette lettre, qui est du 24 décembre dernier, fait connaître l'état actuel de la religion dans le diocèse. Dans une lettre du 20 mai précédent, il comptait vingt et une églises et vingt-deux prêtres, dont six américains, six irlandais, cinq allemands, quatre français et un italien; mais dans la lettre du 24 décembre, il portait le nombre des prêtres à trente, tous fort occupés. Il en faudrait bien plus pour soutenir ou réveiller la foi des catholiques dispersés sur un si vaste territoire. Cinq prêtres sont employés à Cincinnati, tant pour desservir les deux paroisses que pour diriger le collège et le séminaire. M. Rézé venait d'établir deux écoles, une

anglaise et une allemande , pour sauver la jeunesse catholique de la nécessité d'aller aux écoles protestantes. Ces écoles sont gratuites et dirigées par les séminaristes : on y admet les protestans. Le collège est destiné pour l'instruction supérieure : sur soixante élèves, on n'y compte presque pas de catholiques. Avec quelques fonds de plus, le séminaire s'achèverait. L'*Orphano-Asylum* devient fort à la charge depuis le choléra, le nombre des orphélins s'étant accru par suite de ce fléau. Le nombre des émigrans de l'Allemagne, de l'Alsace et de la Lorraine augmente; mais la plupart arrivent à Cincinnati ayant épuisé leurs ressources. On place les petites filles dans la maison des orphelines dirigée par les Sœurs de la charité; mais on ne sait où placer les garçons, qui perdraient leur religion chez les protestans. M. Rézé songeait donc à établir un hospice pour ces enfans et pour les malades. Une autre église est indispensable à Cincinnati; celle qui a été bâtie il y a cinq ans est de moitié trop petite actuellement, quoiqu'on y ait les dimanches deux grand'messes et deux vêpres. Il est question de vendre des églises protestantes qui avaient été bâties par spéculation, et qui ne peuvent plus se soutenir; deux avaient été déjà offertes à M. Rézé; mais il faudrait des fonds pour les acheter. A Sommerset, près Saint-Joseph, l'éducation des jeunes filles est assurée par l'établissement d'un couvent de Dominicaines : on y élève aussi des protestantes. Saint-Joseph, couvent des Dominicains, et la première mission du père Fenwick dans l'Ohio, est maintenant la mission la plus nombreuse du diocèse; elle est presque à moitié composée de protestans convertis. A Stubenville sur l'Ohio, les protestans ont donné un terrain sur lequel le père Mac-Graddy vient de bâtir une église en briques. Plusieurs églises ont été bâties récemment autour de Canton; mais celle de la paroisse française, qui est très-nombreuse, et qui s'augmente encore chaque jour par les émigrans des environs de Nancy, n'a pu être construite faute de moyens. Les conversions sont fréquentes à Canton et dans les environs; il n'y a guère de jour où M. Henny ne reçoive des protestans dans le sein de l'Église. A Tiffin, comté de Seneca, une église en briques vient d'être bâtie par le missionnaire,

M. Quinn : elle a coûté de 7 à 8000 fr., et n'est point payée. A Norwalk, comté de Huron, une église en bois vient d'être achevée pour une congrégation nombreuse composée de Lorrains allemands. Il faudrait multiplier les églises pour suffire aux besoins des catholiques qui viennent d'Europe, et qui se répandent de tous côtés dans d'immenses forêts. Les missions des sauvages absorbent une grande partie des ressources. Les Indiens qui habitent le diocèse, ou à portée, sont au nombre d'environ soixante mille, et il ne faudrait qu'un peu plus de moyens pour y établir des chrétientés florissantes. On a déjà obtenu des succès chez les Poutouatamies, sur les confins de l'Indiana : MM. Badin, des Selles et Bohem y exercent leur zèle. On y compte six cents catholiques, et l'on espère que ce nombre s'augmentera dans peu. Il y a eu aussi beaucoup de bien fait chez les Ottawas de l'Arbre-Croche, et les vices y ont disparu. Au Sault-Sainte-Marie, près le lac supérieur, un établissement de missions doit être formé prochainement. Michilimakinak est toujours le centre des missions indiennes, et se trouve en bon état. La mission de l'Arbre-Croche fait des progrès ; mais elle exige de grandes dépenses. Celle de la Baie-Verte est maintenant entre les mains des Liguoriens : c'est de là que les missionnaires doivent se répandre parmi les tribus lointaines. Le père Mazzuchelli y a commencé et presque achevé une église qui coûte 8 à 9000 fr. Ce missionnaire a entrepris un long voyage, et a pénétré jusque chez les Vinebagos, qui, après plusieurs conseils, ont résolu de se laisser diriger par les robes noires : c'est le nom des missionnaires catholiques. Leur exemple sera sans doute suivi par d'autres tribus. Les Chippawas, tribu puissante, ont appelé aussi les missionnaires, et leur agent, qui est catholique, seconde leurs bonnes dispositions. M. Rézé se félicite de l'apparition du *Catholic Telegraph*, qui se publie à Cincinnati, et qui fait du bien.

Un journal italien, *la Voix de la Vérité*, de Modène, donne, dans son numéro du 11 juillet, deux lettres de M. Rosati, évêque de Saint-Louis, dans les Etats-Unis, à un de ses amis en Italie. La première lettre est de l'année dernière, et paraît avoir été apportée par deux jeunes Américains qui allaient à

Rome pour entrer au collège de la Propagande. M. l'évêque y rendait compte de l'état de son diocèse. Le nombre de ses prêtres était alors de trente-sept ; il y avait au séminaire une dizaine d'élèves en théologie , et trente jeunes gens en tout. Le collège des Barrens avait cent élèves. L'église du lieu était déjà haute de dix-huit pieds , et devait être couverte avant l'hiver. La cathédrale était élevée de cinq pieds , et l'on espérait qu'elle serait presque finie avant l'hiver : elle était toute en pierre. M. l'évêque avait envoyé deux prêtres aux Arkansas, deux à la Nouvelle-Madrid , et comptait en envoyer deux à 500 milles au nord de Saint-Louis , à la Rivière aux Fièvres et à la Prairie des Chiens , et un autre à la Mine-au-Breton. Il y avait dans le diocèse huit églises , ou bien avancées, ou commencées, ou qu'on allaient commencer dans la campagne. De ces huit églises, trois étaient en pierre , deux en briques et trois en bois. Un grand nombre de bons Allemands catholiques étaient arrivés à Saint-Louis et en d'autres lieux du diocèse, et l'on en attendait encore d'autres. On avait fini la construction de l'hôpital Saint-Louis , ou au moins la partie qui était à faire en ce moment , et qui a 50 pieds de long, 40 de large , et trois étages ; le bâtiment est tout en briques et a plusieurs dépendances. Sept Sœurs de la charité d'Emmitzbourg y sont établies , et ont eu jusqu'à quarante malades à la fois. On avait commencé une maison d'orphelins qui est placée aussi sous la direction des Sœurs : il y a déjà treize garçons. M. Rosati avait fait bâtir une église pour les noirs ; elle est contiguë à la résidence de l'évêque , et peut contenir cinq cents personnes. Elle devait être bénite le lundi de Pâque. Il y aurait le matin la messe et instruction pour les noirs , et après midi catéchisme et rosaire. On espérait beaucoup de bien de cette mesure. Le collège des Jésuites , à Saint-Louis , a environ cinquante écoliers ; les bâtimens ont encore été augmentés cette année (1). Le prélat avait aussi augmenté la maison épiscopale de manière à pouvoir loger tous les prêtres qui demeurent à Saint-Louis , et même

---

(1) Ce collège a été érigé en université. Voir tom. VII , p. 233.

ceux qui y viennent des différentes parties du diocèse. Là on forme une petite communauté, la prière en commun, lecture spirituelle à table, conférence spirituelle tous les mardis, où viennent même les prêtres qui ne sont qu'à 5 ou 6 milles de Saint-Louis; exercices spirituels tous les ans, défense de manger ou de passer la soirée dehors. Au mois de juillet prochain, ou commencera à Saint-Louis un journal ecclésiastique. Les souscripteurs français recevront une édition moitié en anglais et moitié en français, et les Américains tout en anglais. Les religieuses du Sacré-Cœur, à Saint-Louis, ont peu de pensionnaires, mais beaucoup d'externes et quatorze orphelines.

La deuxième lettre de M. Rosati est datée de Saint-Louis, le 21 février dernier; elle est écrite à un de ses amis, à Florence. Le prélat le priait de lui procurer un autel en marbre pour sa cathédrale, qui était déjà fort avancée, et qu'il espérait couvrir cet été. Il avait quarante prêtres dans son diocèse, vingt clercs dans le séminaire, huit couvens, deux collèges qui avaient reçu de la législature le privilège de créer des docteurs. La construction de l'église du séminaire avançait beaucoup, ainsi que celle de l'église de Sainte-Geneviève. Le séminaire allait bien; il y avait environ cent jeunes gens dans le collège attenant. Des paroisses avaient été établies aux extrémités nord et sud du diocèse. La législature a accordé une loterie avec un profit net de 10,000 écus pour l'hôpital des Sœurs de charité; avec ce secours on allait augmenter l'hôpital construit deux ans auparavant: on se proposait de bâtir deux ailes de 50 pieds chacune, de manière que l'hôpital aurait 150 pieds de long, 50 de large, quatre étages et un beau jardin. Il y a quinze orphelins dans l'asile qui leur est destiné. On s'occupait de former deux autres maisons religieuses, l'une de Sœurs de charité, à Videpoche, à 5 milles de Saint-Louis, où les sœurs de l'hôpital pourront aller respirer un meilleur air quand leur santé le demandera, et où elles feront en même temps l'école aux filles du village; l'autre maison devait être à Kaskarkin, et serait confiée aux religieuses de la Visitation de Georgestown, M. l'évêque songeait aussi à commencer une mission chez les sauvages, mais il y rencontrait de grandes difficultés: le cho-

léra avait sévi à Saint-Louis, environ deux cents personnes en avaient été victimes. Le clergé s'était conduit admirablement et de manière à édifier les catholiques et les protestans. Jour et nuit les prêtres étaient sur pied : aussi, pas un des catholiques n'est mort sans demander et recevoir les sacremens. Plus de quarante protestans sont morts catholiques à Saint-Louis ; le temps de l'épidémie y a été un temps de mission. Quand les ecclésiastiques n'étaient pas auprès du malade, ils avaient à entendre les confessions de ceux qui se portaient bien. Les Sœurs de charité ont donné un spectacle de générosité et d'héroïsme qui a excité l'admiration générale, ne se donnant aucun repos, ni jour ni nuit, et assistant tous ceux que l'on portait à leur hôpital. Or, cet hôpital était à Saint-Louis le seul refuge de ceux qui, attaqués de la maladie, n'avaient pas de moyens de se faire soigner chez eux. Dans le même temps, les ministres protestans avaient abandonné la ville, et étaient allés au loin se mettre à l'abri du danger. Le clergé catholique s'est conduit de la même manière dans tous les Etats-Unis et au Canada. A Baltimore, suivant des renseignemens donnés par M. l'archevêque lui-même, il y a eu, pendant le choléra, trois cents conversions de protestans à la religion catholique, cent à Mont-Réal ; ailleurs, plus ou moins. — *L'Ami de la Religion*, n° 2148.

**MISSIONS PROTESTANTES (1).**

*Ancienneté des missions. — Rapprochement des résultats des missions catholiques et de ceux des missions protestantes.*

Le ministère d'instruire et de baptiser toutes les nations, que Jésus-Christ a conféré à ses apôtres, s'étend à tous les âges et à tous les siècles, et le zèle des premiers prédicateurs de l'évangile n'a jamais cessé, dans l'église catholique, de susciter des imitateurs animés par la foi, qui ont porté à haute voix la parole du salut, sous les autres climats, dans les régions inconnues. Ce zèle se soutiendra tant qu'il existera sur la terre des peuples infidèles, pour les appeler de l'ombre de la mort à la lumière de la vérité. C'est le Rédempteur qui en a fait la promesse, et son esprit n'abandonnera pas les hommes qu'il a choisis pour continuer cette œuvre, jusqu'à la fin du monde. Nous voyons que, dans les siècles les moins éclairés, la ferveur des catholiques pour la conversion de leurs frères égarés, fut couronné d'un heureux succès, et à la renaissance de la civilisation en Europe, ce fut notre religion qui répandit la lumière de son flambeau dans les contrées les plus éloignées. Au cinquième siècle, lorsque les hordes barbares du nord inondèrent l'Europe, le clergé animé du désir d'adoucir les mœurs féroces de ces conquérans et de les amener au bercail de Jésus-Christ, se mit à les instruire, et grâce à son courage et à sa persévérance il vint à bout de les convertir. A la fin du sixième siècle, saint Grégoire-le-Grand, élevé malgré lui sur le siège apostolique, en même temps

---

(1) La *Biblioteca Italiana*, de Milan, publie au sujet d'un mémoire de M. Wiseman, membre de l'académie royale de littérature de Londres, l'article suivant sur la stérilité des missions protestantes. Les curieux documens que renferme cet article nous ont engagés à en présenter la traduction. — *Revue Européenne*, n° 24, tom. VI, p. 736.



qu'il éclaire toute l'Eglise par sa doctrine, et gouverne l'Orient et l'Occident avec une énergie égale à son humilité, fait partir pour le royaume de Kent saint Augustin, simple moine, à la tête de quarante autres missionnaires, qui, la croix à la main, travaillent avec une ardeur infatigable à la conversion de l'Angleterre. Le grand pontife donne des instructions dans des lettres vraiment apostoliques, et apprend à Augustin comment nous devons encore trembler pour nous-mêmes dans le cours des merveilles que Dieu opère par notre ministère. Le huitième siècle vit le catholicisme s'établir en Allemagne, et le prêtre saint Boniface, qui y avait annoncé l'évangile, devint le premier évêque de ces peuples. Au neuvième siècle, les missions pénétrèrent dans la Suède et le Danemark, et s'étendirent au loin sur les deux rives du Danube. La foi chrétienne prit racine, au dixième siècle, en Russie, en Norwége, et fit des progrès ultérieurs dans la vaste étendue des pays environnans. Colomb venait à peine de conquérir le Nouveau-Monde, lorsqu'un essaim de zélés missionnaires y accourut, et s'appliqua à réparer le mal que l'ambition et l'infâme soif de l'or faisaient à ses habitans. Le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance procura aux prédicateurs de la foi une voie plus facile et plus expéditive pour pénétrer dans les parties les plus orientales de l'Asie et les plus méridionales de l'Afrique. Il se forma de proche en proche et non sans difficulté des missions aux Indes, au Tonquin, à la Chine et au Japon, si bien qu'à présent, il n'y a peut-être pas un endroit du globe où la voix de l'apostolat n'ait été entendue, où n'ait retenti la parole de l'évangile.

Ce zèle brûlant d'abattre les idoles et de porter la lumière de la foi aux peuples infidèles et sauvages, si conforme à l'esprit qui dirigea autrefois les apôtres, a pourtant encouru le blâme et la censure sévère de quelques auteurs protestans. A les entendre, les entreprises des missions eurent des motifs indignes et tout humains. Les ouvriers évangéliques s'y prirent mal et obtinrent de tristes résultats. Bref, pour relever l'honneur du christianisme, compromis par les prédicateurs catholiques, ils entreprirent aussi, eux, de hautes et éclatantes

missions chez les idolâtres de l'Asie et les fétichistes de l'Afrique, chez les timides buveurs de l'eau du Gange et les féroces habitans du Caucase.

Nous leur demanderons d'abord si le christianisme pur, que les convertisseurs protestans se glorifient de prêcher, a produit des effets plus satisfaisans que ceux de la doctrine catholique, si leur zèle a été plus exempt de reproche et leur vie bien plus apostolique que la conduite des missionnaires de l'Église romaine. Nous demanderons si l'on est en droit d'assurer de plusieurs de leurs coopérateurs, ce que Fabricius (*Salutaris lux evangelii*, etc., cap. 32 et seq.) avoue au moins de beaucoup des propagateurs de la foi catholique, savoir, qu'ils ont un zèle sincère et de la ferveur pour la cause du Christ, des intentions franches, les meilleures vues dans les fatigues incroyables et les dangers qu'ils essuyent, un dévouement jusqu'à verser leur sang pour le salut des âmes, et enfin cette sollicitude qui semble caractériser les catholiques, pour distribuer l'aliment quotidien de l'instruction aux individus de la classe la plus grossière et la plus sauvage. Si nous nous en rapportons à la dissertation et aux renseignemens précis exposés dans le tableau que nous présente le professeur Wiseman, nous voyons clairement que les missions des protestans mises en regard avec celles des catholiques leur sont de beaucoup inférieures en résultats, et que, malgré tous les brillants succès dont se vantent les prédicateurs hétérodoxes, la même voix s'élève de toutes parts et dépose qu'il ne s'opère aucun bien; que la semence évangélique tombe, et se perd dans une terre frappée de stérilité. Pour soutenir son assertion, l'honorable professeur s'est livré aux recherches les plus longues et les plus fastidieuses, il a lu les journaux et les rapports des sociétés de missions, et les écrits des hommes dévoués au succès de leurs entreprises, et a consigné tous les témoignages authentiques dans son ouvrage. A toutes les preuves de notoriété publique, il a joint nombre de renseignemens puisés dans les gazettes anglaises. Les documens que fournit M. Wiseman à l'avantage des missions catholiques mettent tout lecteur raisonnable à même d'apprécier l'état actuel de la prédication

des protestans dans les pays étrangers et offre cela de piquant , que nous y trouvons ce qui ne se lit point ou très-peu ailleurs que dans les feuilles anglaises.

Jusque dans les derniers temps, on ne se doutait pas du zèle des protestans pour les missions étrangères, le docteur Milnot, dans un discours prononcé dans une séance de la société des missions à Londres, disait que le monde protestant, quoique séparé déjà depuis long-temps de l'Eglise romaine, ne fait que de commencer à propager ses doctrines par la prédication dans les contrées éloignées, et croit être à même d'assurer qu'au moment où il parle, c'est-à-dire en 1831, le zèle des catholiques pour la propagation de l'évangile surpasse toute autre secte du christianisme; d'un autre côté, observez le grand nombre des missions protestantes, les moyens qu'elles déploient et l'issue malheureuse de toutes les missions. Il y a actuellement six grandes sociétés dans la seule Angleterre, savoir : *Les progrès des connaissances chrétiennes, la société pour la propagation de l'évangile dans les pays étrangers, celle des anabaptistes, la société missionnaire de Londres, dite des indépendans, celle d'Edimbourg, et celle de l'église anglicane.* Le but de ces sociétés est de propager la religion. Ajoutez-y l'*association méthodiste*, les missionnaires des sectes des moraves et des sociniens, trois congrégations semblables aux Etats-Unis d'Amérique, les établissemens en France, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, dans les états du nord, enfin les quatre sociétés auxiliaires pour la distribution de la bible, *des traités de religion, du livre des oraisons et des homélies de l'église anglicane.* Chacun pourra voir par là que le nombre de ces sociétés est très-élevé; de plus, que ces sociétés ont à leur disposition des moyens qui ne sont pas moins considérables. Le parlement accorde à la *société pour la propagation de l'évangile* un subside qui, en 1825, se montait à 15,500 livres sterling, et pourtant le fixe forme la plus petite partie des moyens pécuniaires de cette société. Il y a des percepteurs qui ne cessent d'aller recueillir dans les villes et les châteaux les contributions des zélés, lesquels, en 1820, ramassèrent 43,000 livres sterling. Cette même année, la société des

missions de l'église et celle de Londres perçurent chacune 30,000 mille livres sterling. Les autres sociétés reçoivent en proportion. La société pour l'extension des connaissances chrétiennes estimait, en 1825, sa recette annuelle à 53,000 livres sterling. On peut encore augmenter le produit en y ajoutant les contributions des sociétés placées en dehors de l'Angleterre, puisque les malheureux esclaves affranchis sur les côtes d'Afrique, ne sont pas même à l'abri des avanies de ces propagateurs. Un autre élément de calcul d'un grand rapport, sont les sommes fournies par la société biblique, qui seconde de tout son pouvoir les efforts des associations missionnaires, et imprime et distribue en nombre infini des exemplaires de la bible, traduite dans tous les dialectes, par l'entremise d'agens et de voyageurs qui sont comme les vicaires des missionnaires. Le *christian register*, fait foi qu'en 1830, les contributions de la société biblique, approchaient de 372,877 livres sterling, et qu'il fut distribué 632,676 bibles ou nouveaux testamens. D'après les données, M. Wiseman, calculant toutes ces recettes, se croit fondé à établir que toutes les sociétés de missions, ont à leur disposition, bon an, mal an, un revenu de 3 millions 431 francs.

L'énormité de ces sommes donne une idée de la quantité de missionnaires que les sociétés peuvent envoyer de tous côtés et des avantages que ceux-ci en retirent. En 1824, la société des missions de l'église anglicane, comptait, à elle seule, 419 missionnaires retribués; cette année-là, les méthodistes portaient le nombre des leurs à 625. En voilà 1042 employés par les deux sociétés à cette époque. Supposons que les autres sociétés fassent usage de leurs fonds dans la même proportion, nous aurons 3442 missionnaires sortis seulement de l'Angleterre. En outre, on estime que les diverses sociétés d'Amérique ont expédié pour le moins un millier de prédicateurs, ce qui fait un total de 4442. Les missionnaires qui ressortent de la société pour la publication de l'évangile, sont spécialement destinés aux écoles fondées par les colons anglais, ceux-ci ayant en vue de convertir les indiens d'Amérique : on pourrait dire par conséquent que les sociétés du protestantisme ont pour

objet la conversion des peuples infidèles. La plupart d'entre elles sont protégées par les autorités publiques, sont pourvues de toute espèce de moyens de correspondre, d'administrer, ont la faculté de procurer à leurs missionnaires toutes les commodités de la vie, et de faire des prosélytes. D'où notre auteur tire cette conclusion légitime : qui ne croirait qu'avec tant de moyens et d'avantages entretenus depuis trente ans, ces missionnaires ont fondé des églises et converti des peuples entiers, ont déraciné l'idolâtrie, le mahométisme, et épuré les mœurs partout où ils sont allés prêcher? Venons au fait, et voyons l'issue de ces missions : il en résultera qu'après un long laps de temps, durant lequel on a essuyé les plus rudes fatigues, on en est encore réduit à espérer, sans pouvoir récolter.

Le profond silence des protestans, quand il est question d'énumérer leurs conquêtes spirituelles est déjà une forte présomption qu'ils n'ont pas beaucoup à se louer de leur travail; la présomption se change en certitude, lorsque la franchise de leurs collaborateurs et le défi des catholiques les amène à faire l'aveu de vive voix ou par écrit du triste état de leurs entreprises. Notre auteur a recueilli avec soin dans son ouvrage les aveux de ces résultats, pour établir autant que possible une juste balance. Commençons par tourner nos regards vers l'Asie, précisément vers cette partie de l'Inde qui appartient aux Anglais, parce que la société a pris un soin particulier de cette contrée. Le missionnaire Hough, en réponse à l'écrit du missionnaire catholique Dubois, affirmant que les protestans n'avaient point opéré de conversions dans l'Inde, convient de l'inutilité de leurs efforts, en se félicitant d'avoir obtenu une assez belle récompense dans une seule réussite. Voilà donc le docteur Hough réduit à se vanter d'une seule conversion pour donner un démenti à son adversaire. Il ne faut pas aller loin pour faire voir le néant des prétendus accroissemens et améliorations de l'église anglicane dans l'Inde après la fondation de Calcutta. A cet effet, suivons l'évêque Héber dans le cours de ses visites pastorales. Les hommes doués de grands talens, forts en littérature et pleins du zèle le plus actif, commencent à parcourir tout le trajet de Calcutta à Bombay, étendue

de pays plus grande que la circonférence de l'Italie, et qui contient des villes très-peuplées. Là, les conversions tant prônées sont quasi toutes *de femmes* mariées à des soldats anglais, et en conséquence déjà rejetées ou pour mieux dire excommuniées de leurs compatriotes. A Agra, on parle d'une petite congrégation de chrétiens *natifs*, mais on observe que les chrétiens sont *descendants des Européens*. Arrivé donc à Rahmargunge, l'évêque Héber écrit en ces termes au seigneur Chalmodeley : « Les travaux des missionnaires des écoles se bornent véritablement à la conversion de quelques épouses de soldats qui s'étaient séparées de leurs castes en contractant un semblable mariage, et à quelques musulmans indiens qui, par curiosité ou par un meilleur motif, sont venus aux écoles et aux églises. » Le même évêque écrit encore : « Hors de Calcutta et de ses environs, il n'y a actuellement aucune secte (il parle des protestans) qui mérite d'être nommée, hormis l'église anglicane. Si tel est l'état de cette église (en conclut notre auteur), que dira-t-on des autres églises? En effet, l'évêque Héber dans une lettre adressée à sir Wilmot Horton, année 1826, porte les prosélytes du célèbre Shwartz à sept mille, dans l'espace de cinquante ans que dura sa mission, et notre auteur démontre qu'après la mort de ce missionnaire, les établissemens qu'il avait faits ont toujours été en dépérissant. La mission de Tanjor, qui nous est citée pour la plus florissante de toutes les missions que les protestans aient dans l'Inde, nous offre un nombre bien mesquin de convertis, si l'on en croit le rapport signé par les missionnaires Kohlofet et Spenchneider. Ce rapport contient pour les années 1820 et 1823 exclusivement l'état de douze congrégations natives et nous fait connaître dans quelle condition se trouvent cent onze châteaux. Il en résulte que, dans l'année 1823, le chiffre total des chrétiens s'élevait à 1388, ce qui fait un peu plus de douze chrétiens pour chaque contrée. Ces missions furent ouvertes de 1730 à 1744, et l'on ne saurait dire que ces missions prospèrent, puisque toute l'augmentation des congrégations existantes dans les cent onze châteaux, pendant quatre ans, est seulement de neuf individus.

Pour mieux se convaincre du mauvais succès des missions protestantes, il faut surtout faire attention à l'entreprise des anabaptistes. On sait que cette secte s'occupe, plus que toute autre, de la traduction de la bible dans les divers dialectes indiens, par l'entremise de la société établie à Perampour. Sir Henri Townley, membre de cette société, répond à l'écrivain mentionné de M. Dubois; et, au sujet des missions fondées depuis vingt ans, il ne cite que trois convertis à lui connus et qu'il croit pouvoir certifier *avec quelque confiance*. Cette rareté de prosélytes est du reste avouée publiquement par les jeunes missionnaires à Calcutta, qui déclarent que le nombre des convertis, depuis six ans de pénibles travaux, n'excède pas le chiffre de quatre. La mission des anabaptistes américains ne fut pas plus heureuse dans l'empire Birman qui comprend les royaumes d'Ava et de Pégou. Les six premières années, ils ne purent faire une seule conversion. Ils étaient parvenus à en faire quatre en dix ans, quand la mission fut suspendue ou supprimée. Notre auteur a donc raison de conclure que les missions des diverses sectes protestantes ont tout à fait échoué dans les contrées de l'Inde. Bien plus, ajoute-t-il, elles ont le même sort dans les autres parties du monde.

En effet, si nous passons de l'Inde aux terres voisines de l'Australasie, nous verrons par les documens officiels anglais, que la tentative faite par la mission qui s'est établie, n'a pas eu de succès. Passons à l'Amérique et chez les sauvages de la partie méridionale, nous concevrons d'abord des espérances flatteuses; puis les espérances deviendront absolument fallacieuses (Mouth. rev. 1817, p. 143). La mission à la Caroline du sud fut tout à fait manquée. Même échec à la mission de New-York. D'après les renseignemens les plus récents, la première église fondée, ou, pour mieux dire, entreprise parmi les indiens du Canada, est composée de 215 individus, et il y a toujours lieu de craindre de la voir ruinée, parce qu'il est d'expérience que les Indiens retombent tôt ou tard dans leur premier état, *dès que la main qui les conduisait vient à se retirer*. On a affecté des fonds considérables pour la conversion des esclaves dans les colonies anglaises; or, la société qui ad-

ministre les fonds, publie son rapport, et dit qu'elle a pour objet de faire connaître les promesses plutôt que le produit de ses travaux. Toutefois, jusqu'en 1824, les prodiges en ce genre, promis avec emphase pendant tant d'années, n'ont été appuyés par la conversion d'aucun esclave. Les rapports relatifs à la Jamaïque, en 1828, ne présentent pas des résultats satisfaisans. Tout y est stationnaire; il en est de même dans l'Amérique méridionale, où, de l'aveu authentique des missionnaires publié en 1828, on n'a fait autre chose que de distribuer quelques exemplaires de la bible.

Les missions dites de la Méditerranée qui comprennent la côte barbaresque, l'Égypte, la Syrie et la Grèce, ont également échoué. Les feuilles publiques qui nous en parlent, ne citent pas un exemple de conversion. On peut en dire autant des missions chez les Kalmoucks du Volga, autant de la colonie des frères Moraves, établie à Sarepta; cela tient à ce que les missions de Sarepta et toutes celles de la Russie ne sont, suivant l'observation de Klaproth, que des spéculations d'intérêt, et finissent par devenir, non des écoles de nouveaux chrétiens, mais des manufactures de toiles. (Voyage au mont Caucase, etc., Paris 1833, tom. I, pag. 261.) De même toutes les autres missions du Caucase sont restées sans effet: ainsi rien d'étonnant que sir Bickerseth, secrétaire de la société des missions de l'église anglaise, arrivé à Yorek en 1823, pour y trouver d'autres associés, se mit à leur faire ce triste aveu auquel ils ne surent que répondre de consolant: Dans le cours des dix premières années, la société n'a pas eu connaissance d'un seul individu qui ait quitté l'idolâtrie pour embrasser le christianisme (*Yorek herald*, may 31, 1823).

Il ne faut point se régler sur le nombre des bibles distribuées par milliers au peuple, ni calculer le nombre des convertis d'après celui des exemplaires distribués(1); et quand les feuilles anglaises apprennent que le missionnaire de Malacca a demandé à la société biblique de lui expédier trois cents mil-

---

(1) V. tom. VII, p. 254.



lions de bibles ou d'actes des apôtres (Wourstroly, rev. n° 94, pag. 369), il ne faut pas oublier ce que rapporte le journal asiatique de Paris (1823, tom. XI, pag. 369), sur la foi des rapports venus de Macao, savoir que les exemplaires de la bible, portés en Chine par le docteur Morison, et introduits par ses soins dans la Chine, furent vendus à l'encan, et achetés en plus grande partie par des cordonniers pour en faire des doublures de souliers. Et véritablement, il conste par plusieurs autorités, que les bibles sont, non pas acceptées, mais recherchées avidement par les païens, sans que jamais ils aient envie de la lire par motif de religion. Cela s'accorde avec ce que rapporte le chevalier Jambon (*Voyage dans la Russie Méridionale*, etc.), des émissaires bibliques à Astracan. Il ne faudrait pas non plus se faire illusion à la lecture des journaux des missionnaires racontant que des centaines d'écoles ont été ouvertes aux enfans, et que des examens ont été subis en présence de l'évêque, ce qui porterait à croire que, là du moins, une paisible église est en vigueur, et qu'on y entretient un troupeau pour le Seigneur. Sir Charles Luschington, employé à Calcutta, en donne l'explication dans son ouvrage publié en 1824 (*Histoire, plan et état actuel de toutes les institutions religieuses*). La docilité des naturels Indiens à apprendre et à lire le nouveau testament ne prouve point que leurs préjugés contre le christianisme aient diminué..... Leur assiduité aux leçons ne dure que le temps suffisant pour que l'écolier ait appris ce qui lui est nécessaire à l'acquisition d'un établissement, à son admission à la nombreuse fraternité des écrivains et des commis. En outre, le règlement prescrit aux écoles de ne pas enseigner tout le christianisme : le journal de l'évêque Héber le prouve (tom. I, pag. 370 et suiv.), à l'égard des écoles de l'église anglicane, et il s'accorda en cela avec le missionnaire anabaptiste à Chittagong. On ne saurait rien inférer non plus, pour les missions protestantes, de l'assiduité des auditeurs aux conférences. « Le dimanche, écrit entre autres le missionnaire de Kiskey, il se réunit trois cents et quelques individus, mais jusqu'à présent personne n'a eu des oreilles pour écouter et un cœur pour sentir. » Lui-même en donne

L'explication : « Il se trouve ici environ trois cents personnes qui vivent de l'enseignement journalier établi par le gouvernement, et qui, par conséquent, sont sous mon inspection. Tenant ainsi de plus près le peuple sous mes ordres, j'espère humblement du Seigneur que sa parole produira son effet, quoique je ne recueillerai peut-être jamais ce fruit si ardemment désiré. » Il en est, selon les apparences, de même des autres missions fondées sur les côtes occidentales de l'Afrique, qui se composent le plus souvent, comme celles de Kissey, de colonies d'esclaves retrouvés ou ramenés par les escadres anglaises. Et l'on ne peut, généralement parlant, présumer plus avantageusement du nombre des auditeurs qui assistent, dans les autres régions, aux déclamations des missionnaires.

Enfin, quelle idée doit-on attacher à ces mots de *se convertir, embrasser le christianisme*, etc.? Brown raconte dans son histoire des missionnaires protestans, comment les Hollandais s'y prennent à Ceylan pour contraindre à embrasser le christianisme de leur croyance, ceux des habitans de cette île qui veulent parvenir aux places et aux honneurs. Comme les pauvres sauvages courent à l'envi les uns des autres se faire enrôler! Mais la chose n'est pas difficile : qu'ils sachent réciter par cœur un *pater*, le décalogue, deux prières, l'une pour le soir, l'autre pour le matin, la bénédiction du repas, en voilà assez pour leur mériter le titre et les prérogatives du chrétien (*Montley Reviews*, n° 84, pag. 143). Du reste, un païen baptisé, et instruit dans la religion chrétienne, y persévérera-t-il, ce ne serait pas encore là une preuve que sa conversion fût véritable, parce que les prosélytes faits par les missionnaires, sont, à la connaissance de tout le monde, des individus peu considérés de leurs compatriotes, que la conversion ne met pas en haute estime parmi leurs nouveaux co-religionnaires, et qu'ils sont souvent attirés au christianisme par le désir de suivre une morale plus douce que celle des doctrines de leur pays. Bref, il n'est pas étonnant qu'un missionnaire se montrant désireux d'avoir pour domestique un naturel de ces contrées, lorsqu'on lui dit pour le déterminer à le prendre à son service : « C'est un des chrétiens que vous avez faits : » ait re-

pris « Je le crois, puisque vous me le dites, mais je ne saurais compter sur lui, je ne puis pas admettre dans ma maison un chrétien du pays. » L'on s'explique ainsi la conduite de certains gouvernemens, qui par politique font peu de cas de ces chrétiens et en engagent d'autres à partager leur défiance jusqu'à les exclure de tout emploi civil.

M. Wiseman qui a déjà démenti si ouvertement les victoires dont se vantent les missionnaires anti-catholiques ne manque pas d'apprécier, pour leur porter un dernier coup, les missions des îles Sandwich de l'Océan Pacifique, parce que c'est à celles-là que les protestans ont coutume d'en appeler pour fournir la plus forte preuve du succès de leurs travaux (V. ci-dessus p. 166). Il commence par nous parler de la douceur, de la docilité et de la simplicité qui caractérisent ces insulaires, en sorte qu'ils ne tardèrent pas, après la descente des Européens et des Américains dans leur île, à en contracter les usages et à apprendre les arts; l'idolâtrie qui régnaient était déjà tombée en discrédit, quand le roi Jolan Riho-Riho (nommé aussi Liho-Liho), fils de Tomchameha, qui fut réellement le régénérateur de son peuple, résolut, après avoir conféré solennellement avec les principaux du pays sur l'inutilité de leurs idoles et la cruauté de leurs rites, d'abolir le culte des faux dieux. Le roi ne se doutant pas encore des innombrables sectes qui divisent si misérablement la religion chrétienne, ne voyait, selon ses principes, dans le christianisme, qu'un système subversif des vanités païennes; la première forme du culte chrétien qui lui fut présentée, il l'adopta sans hésiter. C'est ainsi que le paganisme disparut de chez ces insulaires, et la princesse Kogiroloni eut l'héroïque courage de descendre dans le cratère du volcan de l'île de Owhyhee où l'on croyait que la terrible Pélé, déesse du feu, avait établi son trône; elle y descendit à la clarté des météores sulfureux et aux éclats redoublés du tonnerre, pour défier cette déesse jusque dans son sanctuaire, et détruisit ainsi le prestige le plus fort des superstitions de ses ancêtres. Néanmoins on prétend que c'est au bon sens et à la force d'esprit de ces insulaires, de même qu'à l'ouvrage des missionnaires protestans qu'il faut attribuer la naissance et l'accroissement du

culte chrétien dans ces contrées ! Mais , dites-nous , échet-il jamais en partage à un missionnaire terrain plus propre à produire les plus belles vertus ! un prédicateur de la religion du Christ trouva-t-il jamais des esprits mieux disposés et des disciples moins imbus de préjugés ! Cependant les missionnaires, au lieu d'y offrir des modèles de sainteté , ont été le fléau de ces paisibles habitans , au point de faire craindre le désordre , pour ne pas dire un soulèvement total. A peine eurent-ils capté la faveur du roi , qu'ils voulurent s'emparer de son autorité. Ils firent tant qu'ils arrêchèrent par le trouble , par l'insubordination et le fanatisme , le progrès de la civilisation dont le principe , né de bons procédés , ne demandait pour venir à bien qu'une bonne morale et la vraie religion. Tel est le tableau que nous présente de ces îles Sandwich M. Wiseman qui ne voit l'espérance d'un meilleur avenir pour les insulaires que dans les missions françaises du culte catholique parvenues chez eux en 1826. Effectivement , les nouvelles reçues en 1828 confirment pleinement son présage ; car l'influence des missionnaires protestans allait en décroissant de jour en jour , tandis que les nouveaux missionnaires français se conciliaient de plus en plus l'estime et le respect des habitans , quoiqu'ils ne sachent pas encore assez bien la langue du pays pour se faire comprendre des naturels (*Annales de l'association de la propagation de la foi*, 1830 , p. 273 et suivantes).

C'est avec ces pièces que l'auteur a démontré la misérable stérilité des missions protestantes , quel que fût leur secte et le pays qu'elles catéchisaient. Il lui reste à chercher la cause de cette stérilité , au premier coup d'œil si étrange , des missions protestantes. On aurait tort d'attribuer cette cause au défaut de moyens de la part des hommes , puisque nous avons vu que les missionnaires avaient à discrétion tous les moyens désirables ; on ne peut non plus s'en prendre aux mauvaises dispositions des peuples qui ont été prêchés , comme l'auteur le prouve en s'appuyant du témoignage même des protestans , pour les missions catholiques dans l'Inde , l'Amérique et d'autres pays. Car les protestans nous apprennent que les missionnaires catholiques ont réussi dans le continent de l'Inde à fon-

der des églises respectables pour le nombre et pour le caractère des prosélytes, et que ces établissemens sont restés en vigueur, sans avoir besoin désormais d'être protégés par la puissance humaine. A présent encore, les missionnaires catholiques peuvent aller partout où ils voudront dans la péninsule de l'Inde, ils sont sûrs d'y faire de nombreux et honorables prosélytes, la main de Dieu bénissant toujours leurs travaux (Annales de l'association, etc., n° 20, Lyon, 1830, p. 147, 154 et 170). Et tandis que le protestantisme des Indes s'écroule à sa naissance et tombe en ruines de lui-même, malgré la faveur et le zèle du gouvernement qui cherche de toute manière à le soutenir, on voit le catholicisme braver les persécutions, sortir vainqueur des plus terribles luttes contre le culte des idoles et les mauvaises doctrines. Le culte catholique prospère également en Chine (Rapports des missionnaires, p. 43). On a calculé que dans la seule province de Su-Ciuven le nombre des adultes baptisés par les catholiques de 1800 à 1819, s'élève à 22,000 (Annales susdites, n° XIII, p. 5). Depuis plusieurs années les missions catholiques au Tonkin et à la Cochinchine gémissent sous la persécution de leur commun empereur Minh-Meuh; cependant le nombre des prosélytes croît de jour en jour dans ces deux royaumes. On comptait 200,000 chrétiens appartenant aux missions catholiques en 1824. Les missions ne font pas moins de progrès aux îles Philippines. Le docteur Pritchard atteste, dans ses recherches sur l'histoire physique du genre humain, que les infatigables prédicateurs de l'évangile ne cessent de répandre les bienfaits de la foi catholique parmi les païens et les sauvages de ces îles dont la population s'évalue à trois millions d'âmes, et que leurs efforts paraissent obtenir les plus grands succès. Quant à l'Amérique septentrionale, quels comptes nombreux et intéressans ne pourrait-on pas rendre des missions catholiques au milieu des sauvages de ces contrées? Il n'y a pas dans le monde un pays plus propre à refuter les pauvres raisons sur lesquelles les hétérodoxes s'appuient en disant que les peuples sont trop grossiers pour entendre la religion du Christ. On n'a qu'à produire les demandes faites par les tribus sauvages pour obtenir des mis-

sionnaires qui les instruisent dans le christianisme, mais toujours à condition que leurs précepteurs seront catholiques. Il ne manque pas de preuves de leur vénération pour les évêques et les prêtres catholiques, à l'encontre du mépris et de la défiance qu'ils affectent pour les prédicateurs sectaires; bref, il serait facile de montrer comme en peu de temps nos missionnaires ont fait une moisson abondante chez ces peuples sauvages, et comme sont florissantes les congrégations qu'ils ont établies dans diverses parties des États Unis. On conçoit à présent que les protestans eux-mêmes fassent l'éloge des prédicateurs de notre Eglise, et que le missionnaire Jowett les propose aux siens pour modèles, en avouant que l'Eglise catholique a fait et fait encore dans ses courses sur terre et sur mer des prosélytes au chef de la chrétienté, qu'elle recrute dans toutes les religions et tous les pays, excepté l'Abyssinie (*Christian rescerches in the Méditerranæa*, ed. III, Lond., 1824, p. 34). Ne cherchons donc plus, conclut M. Wiseman, l'inutilité des missions protestantes dans le défaut des moyens humains, ni dans les mauvaises dispositions des peuples auxquels les missionnaires portent les paroles du salut. Il ne reste plus qu'une explication qui puisse satisfaire, c'est que la semence que jettent les ministres protestans est stérile. Le Seigneur n'a promis sa bénédiction qu'aux travaux de ceux qui enseigneront une seule foi, celle des apôtres. Nos adversaires ont fait voir par leurs tentatives, qu'ils ne sont pas les héritiers de ces bénédictions promises exclusivement à l'Eglise catholique; leurs tentatives suivront le cours ordinaire des choses humaines, la prétention de se faire un grand nombre de prosélytes finira par tomber en ruines et la réflexion fera justice de l'enthousiasme. Déjà les dissensions intestines, déjà les accusations réciproques ont commencé à désillir les yeux et à faire voir clair dans les artifices et les supercheries des missions protestantes: encore un peu de temps et nous verrons tous leurs projets s'évanouir et tous leurs efforts finir sans aucun résultat:

Omnia fatis

In pejus ruere et retro sublapsa referri.

---

**COURS D'HISTOIRE**

DES ÉTATS EUROPÉENS MODERNES, DEPUIS LE IV<sup>e</sup> SIÈCLE  
JUSQU'EN 1790, PAR SCHOELL (1).

Premier article (2).

Les historiens protestans les plus distingués de nos jours reconnaissent et établissent eux-mêmes les preuves de la primauté de la chaire de Pierre. — Revue des principaux textes des Pères des premiers siècles qui en ont fait mention.

C'est un des progrès de notre littérature apparemment que la rapidité de composition; de là cette abondance affluente, inondante, d'ouvrages badins et sérieux, poétiques et érudits, de drames, de romans, d'histoires, d'encyclopédies périodiques, de mémoires, de cours en tous genres pour tout le monde, et tous également réjouissans. Nous devenons tous si savans, que bientôt nous serons une nation d'auteurs, et si diserts que nous n'aurons plus le loisir de nous écouter les uns les autres, ni de nous lire nous-mêmes; heureusement il nous restera les siècles à venir pour qui nous en faisons tant, qu'ils n'auront plus rien de mieux à faire que de nous lire et de nous admirer, si cela les amuse. Martial vantait les tachygraphes de son temps, qui devançaient la parole :

Nundum lingua, suum dextra peregit opus.

Nous autres modernes, nous sommes de bien plus habiles écrivains; nous pensons à course de plume, souvent même nous n'avons pas encore pensé que nous avons déjà écrit; aussi à peine l'idée d'un ouvrage vient elle à l'esprit, on en fait le prospectus, le plan ensuite, ou même on ne fait pas de plan; le libraire ouvre

---

(1) V. ci-dessus, pag. 289.

(2) Extr. des *Annales de Phil. Chrét.*, n<sup>o</sup> 37, tom. VII, p. 17.

sa souscription , l'imprimeur se presse , puis l'auteur se met à son pupitre , et voilà un volume , en voilà deux , trois , quatre , tant que vous en voudrez , plus que vous n'en voudrez ; c'est à vous maintenant de vous récréer et de vous instruire , ce qui ne nous regarde pas ; il y a toujours , en attendant , une œuvre et un homme de génie de plus.

Les choses étant ainsi maintenant , dois-je avouer que l'ouvrage de M. Schœll , quoiqu'il se publie assez vite , n'a pourtant pas cette vivacité d'invention ni d'exécution ? que ce cours d'histoire , dont le 34<sup>e</sup> volume vient de paraître , n'a commencé d'être publié qu'après avoir été achevé ? Oui , je l'avouerai , il vaut mieux être vrai et ne pas tromper mes lecteurs. Au fond , ils n'y perdront rien ; l'auteur ne prétendant pas au prix de la course , que leur importe la lenteur du travail , si l'ouvrage n'en est pas pire , et s'il arrive assez tôt ? M. Schœll y a mis de la réflexion ; voilà pourquoi sans doute on n'en a pas fait un grand bruit ; mais enfin , si réellement l'ouvrage n'en a pas souffert , ni pour la rédaction , ni pour son succès , ne vaut-il pas la peine qu'on s'en occupe ?

Ce cours d'histoire se divise en quatre parties : la première contient ce qu'on appelle vulgairement le moyen-âge ; la seconde s'arrête au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle , à la guerre de 30 ans ; la troisième , au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle , et la quatrième en 1790. Chaque partie fournit 12 volumes , dont le dernier est une table alphabétique des matières. L'auteur a fondu dans les deux dernières parties son *Histoire si estimée des traités de paix* , ce qui rend l'ouvrage doublement intéressant. C'est une véritable bibliothèque politique , que j'appellerais volontiers les *Pandectes* de l'histoire moderne , à l'usage des gens du monde et des savans eux-mêmes , où l'on trouve non-seulement tous les faits importans avec un développement convenable , mais encore les documens les plus curieux sur les gouvernemens et la civilisation : il y a d'ailleurs une foule de détails sur des questions secondaires , qui montrent la complète étendue des travaux de l'auteur ; j'indiquerai seulement au hasard , comme exemples , les deux notes sur *les rois d'Yvelot* et sur *le masque de fer* , qui donnent une solution fort nette de ces deux petits problèmes. Il faut prévenir ici un reproche qu'au premier abord on est tenté d'adresser à M. Schœll , c'est d'avoir épargné



les citations. Il a cru devoir y renoncer pour ne pas augmenter le nombre des volumes ; mais l'ouvrage en lui-même porte le caractère d'une érudition consciencieuse et certaine pour qui a quelque lecture ; l'auteur a compté là-dessus et il ne s'est point trompé ; on doit ajouter que son nom est une autorité et que d'ailleurs ses indications sont encore assez considérables.

On ne peut s'empêcher, en lisant M. Schœll, de sourire de pitié sur ces énormes fatras qu'on nommait en France des *histoires* il n'y a pas plus de vingt ans, comme l'indigeste narration de *Vely*, et sur ces philosophiques abrégés à *la Mably* ou à *la Millot*, dont le honteux engouement ne sert plus qu'à prouver l'ignare jactance du xviii<sup>e</sup> siècle. Il suffisait alors en effet, pour avoir aussitôt une réputation, de donner le titre d'*observations* ou d'*éléments* à des déclamations dédaigneuses sur le passé, brodées de quelques textes pris à de vieux auteurs, qu'on citait sans les avoir lus, de déraisonner à la page sur des faits qu'on ne savait pas, et de dénoncer à chaque chapitre, en ritournelle sentencieuse, la barbarie, la superstition et le fanatisme. Si surtout ce pédantesque verbiage était de quelque prestolet équivoque, le livre devenait infailliblement un chef-d'œuvre et l'auteur un historien modèle, on a vu même de philanthropiques abbés prêter à l'œuvre d'autrui la piquante recommandation d'un nom tonsuré (1).

Il a fallu, pour nous faire honte de notre sottise, que cette même réforme qui avait enfanté cette nuée de philosophes dénigrans, semblables aux rongeuses sauterelles de l'Apocalypse, produisit à la fin,

(1) Voici sur l'auteur nominal et sentimental de l'*Histoire philosophique des deux Indes* un trait peu connu, mais trop joli pour le laisser dans l'oubli. Raynal aimait une Elisa ; les philosophes de toute condition enjolivaient les ouvrages les plus graves de leurs confidences amoureuses. Cette Eliza mourut. Les amis de Raynal, jugeant sur sa tranquillité qu'il ignorait son malheur, évitaient de troubler cette ignorance ; ils se trompaient ; c'est que le pauvre homme, ne pouvant improviser la douleur morale, l'avait tout bonnement ajournée, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le temps de l'arranger en prose pensante ; il leur apporta au bout de quelques jours cette élégie sensitive, qu'on lit dans l'*Histoire des deux Indes*.

par un étonnant retour , des défenseurs à l'Eglise et au Saint-Siège même. C'est un des phénomènes de notre temps. Si en général , les écrivains protestans ont conservé leurs préventions contre Rome , au moins lui rendent-ils souvent justice ; quelques-uns s'en sont déclarés tout haut les apologistes , et tous d'ordinaire dédaignent les stupides impostures dont on s'est plu à noircir depuis le xvi<sup>e</sup> siècle l'Eglise catholique. M. Schœll n'est point un apologiste , mais il a l'intention d'être impartial ; il l'est en effet autant qu'un protestant peut l'être ; et sous ce point de vue en particulier , son *Cours d'histoire* est d'un grand intérêt pour nous autres catholiques. C'est aussi uniquement cette partie de son ouvrage que je me propose d'examiner , en notant les concessions et redressant ce qui ne me semblera pas exact. J'espère que cet examen sera de quelque utilité pour ceux qui ne pourraient se procurer cette importante collection de 34 volumes in-8°.

Je m'arrêterai peu sur l'introduction , qui présente l'état du christianisme au iv<sup>e</sup> siècle , et dont les idées se retrouvent en résumé au chap. 12. Je ne puis pourtant accorder cet isolement des premières églises et cette formation incertaine de la hiérarchie par où les protestans voudraient retarder jusqu'au iii<sup>e</sup> siècle l'unité et l'universalité du christianisme , et lui donner ainsi une apparence d'institution humaine , on ne sait trop pourquoi , puisqu'ils reconnaissent , avec nous et avec le bon sens , son origine divine. L'Eglise catholique a commencé évidemment par Pierre et les apôtres , c'est-à-dire , par un Pape et des métropolitains , et ne s'est point avisée après coup de se donner des chefs. De même elle est sortie tout d'abord du cénacle pour se fixer à Rome , comme sur son axe , rayonnant dans tous les sens , et distribuant , sans la détacher , la lumière à tous les évêchés , qui la reflétaient mutuellement avec une commune ardeur. Cette unité et cette universalité originelles se déduiraient rigoureusement de la propagation du christianisme , quand même elles ne seraient point attestées par les *Actes* et les *Epîtres des Apôtres* , et de leurs premiers successeurs , par la fameuse lettre de l'église de Lyon dans le ii<sup>e</sup> siècle , et enfin par l'usage des *lettres formées* (1) ; toutes choses qu'il faut bien appeler

---

(1) On appelait *lettres formées* ou *canoniques* les attestations que l'on

des faits, parce que sans cela elles ne fussent point restées des monumens.

Lorsque M. Schæll reconnaît ensuite l'authenticité de la juridiction souveraine du St.-Siège au iv<sup>e</sup> siècle, dans les canons du concile de Sardique, et dans les Appels à l'évêque de Rome, est-il nécessaire d'insister sur ce point? Je me contenterai de remarquer que la position de Rome n'a contribué en rien au pouvoir des Papes, dont elle fut l'ennemie tant qu'elle fut quelque chose, et dont elle reçut l'existence depuis sa décadence politique; que cette suprématie romaine, constatée par des Appels plus fréquens qu'on ne paraît le croire, par des décisions pontificales, fort antérieures à l'arianisme, et par la conviction de ces premiers Papes, si admirés par leur vertu, se voit établie en coutume sans qu'on puisse lui assigner d'autre commencement que celui de l'Évangile. Je comprends encore moins comment l'auteur *excuse l'erreur des empereurs persécuteurs*, par cette considération que des princes sages et humains, comme Trajan, Adrien, M. Aurèle et Dioclétien, devaient regarder le christianisme *comme une calamité publique, qui menaçait la religion de l'état, intimement liée à la constitution politique*. La réforme est bien mieux condamnée par ce raisonnement, car elle fut une bien autre calamité publique qui menaçait la religion des états. J'avoue d'ailleurs que je n'ai jamais pu me pénétrer d'une grande estime pour ces quatre personnages, beaucoup trop vantés, et en particulier pour le héros Julien l'apostat. Alexandre Sévère, le seul prince décent et aimable de toute cette époque, était tout aussi habile qu'eux, bien plus humain, et il ne persécuta pas; au reste si c'est la condition de la vérité sur la terre de se faire jour à ses risques et périls, condition que le christianisme a pu seul soutenir, *ad hoc veni in mundum ut testimonium perhibeam veritati*, c'est aux hommes et surtout aux chefs des hommes de la reconnaître; nul n'est recevable à lui dire comme Pilate: Qu'est-ce

---

donnait aux évêques, aux prêtres et aux clercs, lorsqu'ils étaient obligés de voyager. Les prêtres et les clercs les recevaient de leur évêque; les évêques de leur métropolitain ou du Pape. Le concile de Laodicée dès 366, celui de Carthage en 397 imposent cette obligation; ce qui suppose que la hiérarchie était déjà toute établie.

que la vérité? *quid est veritas?* Ils ont à répondre de leur indifférence, à plus forte raison de leur haine.

Je releverai encore un passage du liv. 1<sup>er</sup>, chap. 9, à propos des *précaires*. L'auteur parle de l'avidité du clergé et des moines, et dans une note, après ce texte de l'Évangile, souvent allégué dans les diplômes de donation : *Faites-vous des amis avec les richesses de l'iniquité*; il cite cet autre : *Il est plus difficile à un cable d'entrer dans le trou d'une aiguille qu'à un riche dans le royaume des cieux*. Jamais les moines, ajoute-t-il, n'ont cité ce verset quand ils se sont fait donner des richesses. Ceci ne va pas bien après cet éloge accordé dans l'*Introduction* aux immenses services rendus à la civilisation par les ordres religieux; et puis, les philosophes, hommes si essentiellement désintéressés, comme nous savons tous, ont dit tant de bons ou de mauvais mots sur l'avidité cléricale et monastique, et la race humaine, assez ingrate de sa nature, a tellement oublié aujourd'hui tout ce qu'elle doit aux moines, que je suis fâché de rencontrer cette petite malice sous la plume d'un homme grave et savant. Si, dans le cours de ses voyages, il a éprouvé lui-même, sur les Alpes ou sur le Vésuve, la généreuse et délicate charité de ces religieux sans cesse à la recherche de la détresse, je ne veux pour reproche que ce seul souvenir.

Tout ce neuvième chapitre d'ailleurs est très-instructif; nous sommes d'accord, excepté sur un point que je retrouve encore à controvertiser au chapitre 12, c'est la puissance papale. M. Schœll « ne » veut pas décider entre les deux croyances catholique et protestante; mais comme il est certain que la primauté du Pape, » quelle qu'en soit l'origine, ne s'est établie que successivement, » il est permis à l'historien, dit-il, de tracer la marche qu'elle a » suivie, sans que le résultat puisse troubler la foi. » Et il assigne quatre événements surtout favorables à l'établissement de cette primauté : 1<sup>o</sup> la fondation de la nouvelle église de Germanie, 2<sup>o</sup> l'alliance du St.-Siège avec les Carlovingiens, 3<sup>o</sup> la ruine du royaume Lombard, 4<sup>o</sup> les fausses décrétales.

On pourrait ajouter la conversion des Francs, des Bourguignons, des Wisigoths et des Anglo-Saxons, qui tournèrent de l'arianisme ou de l'idolâtrie à la foi catholique; cette réunion de l'Occident nous fait voir doublement la force de l'Église romaine, d'abord dans sa

fécondité, puis dans sa juridiction, qui se donna ainsi une plus grande étendue. Cette Eglise en effet vivement agitée, réduite un moment à la seule Italie, par l'invasion barbare, se propage rapidement, tandis que l'église d'Orient demeure stérile.

Sans doute ces divers événemens ont fait beaucoup pour la puissance du St.-Siège; mais la Providence qui fut, je l'imagine, pour quelque chose dans tout cela, l'avait ainsi coordonné; et ce serait singulièrement prendre le change que de trouver ici un artifice humain, une déviation terrestre de l'œuvre divine du christianisme; en un mot, de regarder comme une ambitieuse conquête le progrès immanquable de la puissance de S. Pierre, qui ne s'est point *établie*, mais *développée* par ces moyens. D'autres circonstances auraient également servi; la Providence ne devait pas être embarrassée à ce sujet.

On a souvent produit avec raison les témoignages des Pères de tous les siècles en faveur de l'autorité souveraine du St.-Siège; et cet accord perpétuel de sentiment à travers la diversité des temps et des lieux lui donne un invincible appui. Toutefois ce n'est là en quelque sorte qu'une contre-épreuve. Il y a une autre démonstration aussi complète, plus formelle encore et qu'on n'a pas peut-être assez appréciée jusqu'à présent. Il faut entendre les Papes eux-mêmes et les voir agir; et si l'on prend garde à leur mérite personnel, au caractère officiel de leurs actes, et à la force effective de leur volonté, on verra que les Papes du iv<sup>e</sup> siècle ne posèrent pas *sans le deviner les fondemens de leur domination universelle*, et ne profitèrent pas *habilement des circonstances pour établir leur primauté ecclésiastique*; mais qu'alors, comme depuis, ils savaient tout simplement leurs droits et leur devoir. On les voit en effet constamment appliqués à maintenir leur autorité souveraine, et par des déclarations formelles, et par des sentences de doctrine et de juridiction, dans des causes générales et particulières, sur des conciles et sur des individus.

La subtilité grecque et les prétentions de Constantinople ont pourvu spécialement à ce que l'occasion ne manquât pas.

Innocent I<sup>er</sup>, qui parla et agit au commencement du v<sup>e</sup> siècle, comme ses prédécesseurs, bien loin de regarder comme un accroissement ses prérogatives, avait déjà dit au contraire aux pères de

Milève, en louant leur déférence, que « *c'était une règle d'ancienne tradition, de discipline ecclésiastique, une loi non humaine, mais divine*, que toute affaire importante des provinces chrétiennes, quelque éloignées qu'elles fussent, ne dût être considérée comme finie qu'après la confirmation du St.-Siège. »

Zozime, qui lui succéda, dit aux mêmes, touchant la même affaire, le pélagianisme : « les anciens canons et la promesse même de Jésus-Christ ont voulu que la puissance de S. Pierre au-dessus de tous fût si grande qu'il déliât ce qui était lié et liât ce qui était délié ; puissance également donnée à ses successeurs ; d'où il suit que l'on ne pourra jamais attaquer ce siège, sans se mettre en danger... Quoique notre autorité soit telle *que personne ne pût réformer nos jugemens*, nous n'avons cependant rien fait dont nous ne vous ayons donné connaissance *de notre propre mouvement*, pour vous marquer notre charité fraternelle, délibérant en commun, et non pas que nous ignorassions ce qu'il fallait faire. »

Boniface I<sup>er</sup>, immédiatement après, écrivait à Rufus de Thessalonique : « Il n'y a point à revenir sur notre jugement ; car ja- mais il n'a été permis de traiter de nouveau ce qui a été une fois statué par le Siège apostolique. » Et aux évêques d'Illyrie : « Personne n'a jamais eu l'audace de porter les mains contre la hauteur apostolique (*culmini*), dont il n'est pas permis de réformer le jugement. »

Ensuite Célestin I<sup>er</sup>, à S. Cyrille, touchant Nestorius : « C'est pourquoi agissant à *notre place* et par l'autorité de *notre Siège*, vous exécuterez la sentence avec sévérité ; » et à Nestorius lui-même : « Pensez comme nous si vous voulez être avec nous, condamnez tout ce que vous avez pensé jusqu'à présent, et proclamez aussitôt ce qui est notre volonté. »

Léon-le Grand, au sujet d'Atticus, métropolitain déposé de Nicopolis : « Il fallait attendre notre censure et ne rien décider que ce que vous auriez reconnu être notre sentiment. » Le même Pape au concile d'Ephèse : « L'empereur a eu ce respect pour les divines institutions de s'adresser à l'autorité du St.-Siège. »

Gélase I<sup>er</sup>, dans un concile : « L'Eglise romaine a été élevée au- sus de toutes les autres, non par aucune constitution de syno-

» des , mais elle a obtenu la supériorité par la voix évangélique  
 » de notre Seigneur et Sauveur. » Et aux évêques de Dardanie :  
 « Le premier Siège confirme de son autorité chacun des synodes ,  
 » et les garde comme perpétuel modérateur , en raison de sa priu-  
 » cipauté. » Le même S. Gélase , dans sa xiv<sup>e</sup> lettre , remarque  
 encore que « S. Pierre , qui repose à Rome , a conféré au Siège romain  
 » ce privilège de n'être jamais vaincu par les portes de l'enfer , à  
 » cause de la promesse du Seigneur. »

Symmaque déclara au concile de la Palme , qu'il lui donnait le pouvoir d'examiner et de juger son élection.

Enfin voici , au commencement du vi<sup>e</sup> siècle , le formulaire du Pape S. Hormisdas , dicté par lui , pour la réunion des évêques partisans d'Eutychès :

« La première condition du salut , c'est de garder la règle de  
 » la vraie foi , et de ne s'écarter en rien de la tradition des Pères.  
 » Et parce qu'il est impossible que la sentence de notre Seigneur  
 » Jésus-Christ ne s'accomplisse point quand il dit : *Tu es Pierre ,*  
 » *et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* , etc. , l'événement a  
 » justifié ces paroles ; car la religion catholique est *toujours* de-  
 » meurée inviolable dans le Siège apostolique. Ne voulant donc pas  
 » déchoir de cette foi , suivant au contraire , en toutes choses , les  
 » réglemens des Pères , nous anathématisons tous les hérétiques ;  
 » principalement l'hérétique Nestorius , etc. C'est pourquoi , comme  
 » il a déjà été dit , suivant en toutes choses le Siège apostolique ,  
 » et publiant tout ce qui a été décrété par lui , j'espère mériter  
 » d'être avec vous dans une même communion , qui est celle de la  
 » chaire apostolique , *dans laquelle réside la vraie et entière so-*  
 » *lidité de la religion chrétienne* ; promettant aussi de ne point  
 » réciter dans les saints mystères les noms de ceux qui se sont sé-  
 » parés de la communion de l'Eglise catholique , *c'est-à-dire , qui*  
 » *ne sont pas d'accord en toutes choses avec le Siège apostolique.*  
 » Que si je me permets de m'écarter moi-même en quelque chose  
 » de la profession que je viens de faire , je me déclare , par ma  
 » propre sentence , au nombre de ceux que je viens de condamner.  
 » J'ai souscrit de ma main cette profession qui est la mienne , et  
 » je l'ai envoyée à vous , Hormisdas , saint et bienheureux frère ,  
 » et Pape de la grande Rome. »

Tous ces témoignages sont assez clairs ; on les trouve et on les comprend tout de suite , sans effort de recherche ni de discussion. Je pourrais pousser plus loin les citations ; mais je m'arrête à ce document d'une grande portée , et je reste ainsi dans la limite en-deçà de laquelle l'éminente vertu des Papes est tellement incontestable que , de l'avis de Fleury , elle pouvait faire regarder le Saint-Siège comme impeccable ou réservé seulement aux prédestinés. Eh bien , c'est alors surtout qu'ils ont proclamé leur propre souveraineté , non comme une pensée particulière , comme une utilité temporaire , ou un perfectionnement désirable , non dans des théories doctrinales , dans des ouvrages travaillés à loisir et à dessein , non en des circonstances petites et obscures , mais comme un héritage impérissable et sacré , et ils ont proclamé cela sans ombre d'hésitation , ni de scrupule , hautement , publiquement , dans des avis ou des sentences solennelles , en vertu de leurs devoirs et de leur charge. Quand on songe à la conviction de tels hommes , il faut bien croire à la vérité de leur parole invariable. Le formulaire en particulier est d'autant plus remarquable qu'il a spécialement perpétué la tradition , et servi de règle à l'église d'Orient.

A la mort de l'empereur Anastase , le peuple de Constantinople , las du schisme d'Acacius , partisan d'Eutychès , demandait à grands cris la réunion au St.-Siège. Le nouvel empereur Justin I<sup>er</sup> envoya une ambassade solennelle au Pape Hormisdas , qui fit partir ensuite ses légats avec cette formule de foi à signer par tous les évêques qui voulaient rentrer dans la communion de l'Eglise romaine. Il y eut une joie incroyable dans l'empire , à l'arrivée des légats ; le formulaire fut signé à C. P. et dans les autres villes par 2500 évêques ; Justinien , devenu empereur , l'inséra jusqu'à deux reprises dans les professions de foi qu'il envoya aux successeurs d'Hormisdas ; et enfin , 350 ans plus tard , le VIII<sup>e</sup> concile œuménique le fit souscrire encore à tous les évêques du parti de Photius , comme garantie de leur abjuration du schisme ; et la formule de réunion , dressée à ce concile , donna au Pape Adrien II le titre de *Souverain-Pontife et Pape universel*. Les légats souscrivirent avec cette clause : *jusqu'à la volonté du Pape* , et la lettre synodale le prie de confirmer le concile et de le faire recevoir dans toutes les églises.



Qui ne sent tout d'abord l'importance d'un pareil acte? D'un côté exigence souveraine, obligatoire; de l'autre, soumission. Ce n'est point une transaction consentie après débats, où l'on stipule des concessions et des prérogatives nouvelles, c'est des deux parts un principe également proclamé; et par un dévouement unique au christianisme ceux qui obéissent ne sont pas les moins attentifs à maintenir et à consigner leur obéissance. Qu'on me dise d'où pourrait venir un pareil accord de volonté et de déférence, sinon d'une tradition originelle et invariable? Peut-on demander des preuves plus expresses et plus authentiques? Et pourtant il y a bien d'autres faits semblables: je ne parle pas seulement de ces décisions suprêmes et sans appel, qui faisaient dire à S. Augustin: *Rome a parlé, la cause est finie*; je n'insiste non plus sur cette sanction nécessaire du St.-Siège aux conciles généraux, comme le reconnaissait la profession de foi des évêques d'Orient, déposé par le Pape Vigile, dans laquelle « ils recevaient les quatre conciles œcuméniques, et promettaient de suivre inviolablement ce qui a été décidé du consentement des légats et vicaires du St.-Siège, par qui » les Papes y ont présidé chacun en leur temps »; comme l'avaient déclaré auparavant les Pères d'Ephèse: *forcés et nécessairement poussés par les sacrés canons et par la lettre de notre très-saint Père Célestin, évêque de Rome, nous*, etc., comme l'avaient déclaré ensuite ceux de Chalcédoine: *Pierre a parlé par la bouche de Léon*.

J'aime mieux produire des exemples où l'autorité pontificale a éprouvé des résistances: car de même que le dogme ne fut pas moins certifié par la controverse des hérésies que par l'enseignement catholique, la puissance du St.-Siège n'a pas été moins manifestée par les oppositions qu'elle a rencontrées. On voit d'abord que toute hérésie, après avoir tenté d'entraîner le St.-Siège, tourna ensuite contre lui toute sa fureur; merveilleux instinct de l'erreur qui nous indique ainsi, malgré elle-même, où est la loi et la vérité: nulle hérésie qui n'ait fait schisme avec Rome; d'un autre côté, c'est toujours Rome qui soutient le plus rude combat et qui le termine. Si Arins, Nestorius, Eutychès, Sergius, dogmatisent en Orient, si des empereurs théologiens publient l'*hénotique*, l'*ecthèse*, le *type*, ce ne sont qu'intrigues et violences contre les Papes et contre ceux

qui leur restent unis, et rien ne se démêle que par eux. Leurs légats tiennent toujours le premier rang. Mandés souvent eux-mêmes à C. P., comme des sujets, ils y règnent par la décision; ils sont partout le centre du monde spirituel; ils brillent enfin au-dessus de tous par les persécutions et par les respects; s'ils exigent ou s'ils refusent, c'est toujours la même fureur du parti schismatique, et toujours même puissance du St.-Siège. Je ne citerai que le séjour du Pape Vigile à C. P., pour l'affaire des trois chapitres. Je n'ai point à examiner ici la fluctuation de sa conduite, qui ne fut peut-être pas sans faiblesse, question très-distincte, quoique intimement liée à celle que je traite. Je dirai seulement, pour prévenir toute objection, que Vigile, toujours en danger de mort ou de captivité, obligé de fuir ou de se cacher, a répondu d'avance en s'écriant dans une assemblée violente : *Je vous le déclare, quoique vous me teniez captif, vous ne tenez pas S. Pierre.* Et qu'enfin on ne put obtenir de lui aucun acte contraire au concile de Chalcédoine, de quoi semblait s'embarrasser assez peu le nouveau concile de C. P. Mais ce qui me frappe ici, c'est cette puissance d'un seul homme captif et violenté; car, s'il n'y a rien en lui qu'une opinion humaine, pourquoi s'en inquiéter? Si on ne lui reconnaît nulle vertu de décision, pourquoi cette obstination à le fléchir, à incliner son jugement? Quand il lance un *judicatum* et un *constitutum*, ou refuse bien de s'y soumettre, on passe outre; mais il serait beaucoup plus simple de nier le droit de prononcer; or on n'avait pas encore cette heureuse pensée; nul ne lui conteste ce droit; et à la fin, pour qu'il ne reste plus de prétexte à rejeter le concile de C. P. il faut de l'aveu même de ceux qui résistent, qu'une nouvelle constitution pontificale (du 23 février 554) vienne le confirmer.

Et que dira-t-on encore de l'empêchement constant du St.-Siège à l'égalité ambitieuse de C. P.? Cette prétention paraît déjà à la fin du iv<sup>e</sup> siècle; l'esprit impérial avait gagné les évêques byzantins, puisque le Pape S. Damase avait choisi en 379 Ascolius, évêque de Thessalonique, pour son vicaire en Illyrie orientale, afin de la soustraire à la juridiction immédiate de C. P. Deux ans après, les Pères du II<sup>e</sup> concile général firent un 3<sup>e</sup> canon de discipline qui donnait à C. P. la prérogative d'honneur après Rome; mais Rome regardait comme non avvenu ce prétendu canon qui ne lui avait point

été envoyé; le Pape S. Bouiface avait obligé Théodose II à révoquer en 422 une constitution qui donnait à C. P. la prérogative de l'ancienne Rome, et lorsqu'au bout de 60 ans les Pères de Chalcedoine eurent renouvelé la tentative par leur 28<sup>e</sup> canon, ils écrivirent au Pape S. Léon ce qu'ils avaient fait : « Véritablement vos » légats se sont fortement opposés à ce décret, mais ils ont sans » doute voulu vous en laisser l'honneur, afin qu'on vous attribuât » la conservation de la paix comme celle de la foi; nous vous prions » donc d'approuver, etc. »

L'empereur Marcien, l'impératrice Pulchérie et le patriarche Anatolius appuyèrent cette demande aussi par leurs prières, et cependant, quoique ce fût une chose de pure discipline, S. Léon répondit : « Nous mettons au néant ce décret, et par l'autorité du bienheu- » reux apôtre Pierre, nous le cassons. »

S. Gélase, sur le même sujet, s'exprimait ainsi à la fin du v<sup>e</sup> siècle : « Nous avons ri de la prérogative qu'ils veulent attribuer à » Acacius pour avoir été évêque de la ville impériale. L'empereur » n'a-t il pas demeuré long temps à Ravenne, à Milan, à Rome? » Les évêques de cette ville ont-ils pour cela excédé les bornes que » l'antiquité leur a prescrites? »

Pélage II, à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, défendit en conséquence à son légat de communiquer avec Jean-le-Jeûneur, qui prenait le titre d'évêque universel; S. Grégoire le-Grand traita cette ambition d'extravagance et d'orgueil. Si Rome toléra à la fin le patriarcat de C. P., elle ne prétendit jamais accorder davantage; C. P., de dépit, se jeta dans le schisme. Elle n'a pu arriver à sa prétendue grandeur que par l'anathème; et l'on sait ce que cette grandeur est devenue sous l'ignoble sceptre byzantin, et sous le cimeterre ottoman.

Il ne me reste plus qu'à rappeler les faits de juridiction romaine pendant les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. Comment Eutychès suspend-il sa déposition prononcée par un synode? en appelant au Pape. Lorsqu'à son tour il se trouve assez fort pour se venger de ses adversaires dans le *brigandage* d'Ephèse, 449, à qui Eusèbe de Dorylée et Flavien de C. P. eurent-ils recours, au Pape, qui cassa cet inique jugement. En 479, Acacius, évêque de C. P., ayant ordonné un patriarche à Antioche, le Pape Simplicius, en légitimant l'ordina-

tion faite contre les droits des métropolitains , eut soin d'interdire tout autre acte semblable à l'avenir. S. Grégoire-le-Grand , en 592 , rétablit un évêque de Thèbes injustement déposé , et cassa la sentence de Jean , primat d'Illyrie , qu'il condamna à trente jours de pénitence ; trois ans après , deux prêtres grecs condamnés comme hérétiques par Jean-le-Jeûneur , furent absous par le même Pape , malgré les pièces justificatives et la députation qu'*envoya* le patriarche , qui alors même prenait le titre d'évêque universel. Vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle , on trouve encore la déposition d'un évêque de Lappa prononcée par un synode de Crète et cassée par le Pape Vitalien. En Occident , on connaît l'appel d'Apiarius , prêtre d'Afrique , excommunié par son évêque et par le sixième concile de Carthage et maintenu successivement par trois Papes , S. Zozime , S. Boniface et S. Célestin ; et celui de l'évêque gaulois Célédonius , et la rigueur du Pape S. Léon envers S. Hilaire d'Arles , qui , venu à pied à Rome pour soutenir sa déposition , se vit improuvé et bientôt après excommunié et privé des droits de primat. S. Léon reconnut plus tard qu'il était allé trop loin à l'égard du saint évêque d'Arles , mais non à l'égard de son propre pouvoir.

Cette primatie , donnée , retirée , rendue au siège d'Arles dans ce même temps par la seule volonté des Papes Boniface , Léon , Hilaire , est encore un *fait* notoire , où paraît incontestablement cette pleine souveraineté de juridiction pontificale. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres exemples , la chose est assez évidente , nul ne trouvait alors cette autorité étrange , extraordinaire ; nul ne songeait à la taxer de nouveauté , car c'était la tradition encore récente ; le v<sup>e</sup> et le vi<sup>e</sup> siècle la transmirent intacte et sans interruption aux âges suivans.

Ainsi , il faut conclure que l'alliance des Carlovingiens avec le St.-Siège n'a servi qu'à la puissance temporelle des Papes ; leur puissance spirituelle n'avait pas besoin de la nouvelle église germanique ni des fausses décrétales. Nous verrons une autre fois ce qu'il faut penser de ce recueil fameux et des prétendus abus qu'elles ont introduits.

## LE CRITICISME.

Le génie est un don du Ciel, une espèce d'insufflation mystérieuse par laquelle Dieu se communique à un certain nombre d'âmes privilégiées. Mais ce merveilleux présent reste souvent improductif par l'absence d'une cause fécondante, ou par le vice de l'époque pendant laquelle naissent et vivent les hommes qui le possèdent.

C'est une triste réalité, que la faim et la misère ont souvent étouffé l'inspiration dans son germe. Si quelquefois la pitié du sort a sauvé du malheur quelques hommes de génie, si la gloire et la fortune, divinités souvent ennemies et rivales, se plaisent de temps en temps à confondre leurs faveurs et à ceindre une même tête de poète ou d'artiste, l'une d'une couronne de lauriers, l'autre d'un diadème de pourpre, plus souvent encore le feu sacré s'est éteint dans les âmes où la nature l'avait allumé, faute de pouvoir se frayer une issue à travers l'infortune, rude enveloppe, qui sert de langes à la plupart des hommes dans le berceau, et leur sert encore de linceuil dans la tombe.

Que d'esprits ardents, de cœurs généreux, de sublimes intelligences se sont évaporés à la surface du sol, comme le nuage du matin, parce qu'il leur a manqué des ailes d'or pour aller au ciel fixer le soleil et scruter le sein de Dieu ! Ne cherchons pas à creuser plus avant cette fatalité mystérieuse. Dans le monde intellectuel, comme dans le monde physique, il y a des phénomènes devant lesquels l'esprit humain doit s'incliner et se taire, à moins qu'il ne pousse le cri de l'humilité chrétienne : O PROFONDEUR !

Mais le génie n'est pas moins arrêté dans son essor ou écarté de sa véritable route, lorsqu'il naît dans une de ces périodes malheureuses où l'humanité tout entière est sourde aux accens de l'inspiration. Car, pour que le génie produise ses merveilles, il faut qu'il rencontre des esprits capables de concevoir et de goûter son œuvre, des cœurs que sa voix fasse tressail-

lir, des âmes où sa parole s'imprime en caractères de feu, enfin une société chez laquelle ses chants se prolongent en longs échos, après avoir remué la fibre populaire. Il suffit d'ouvrir l'histoire littéraire des nations pour reconnaître que les grands écrivains dont nous admirons encore les belles productions, doivent une partie de leur gloire et de leurs succès à un heureux concours de circonstances qui, en rendant les peuples attentifs à leur voix, semblent avoir doublé les puissances de leur âme, et développé toutes les ressources de leur esprit. Quand Hérodote racontait, quand le vieillard né sur les bords du Mèlès célébrait les exploits des guerriers et la ruine d'une ville fameuse, toute la Grèce écoutait, applaudissait, était ravie. Le colosse romain avait déposé le casque et la cuirasse, il se reposait dans un doux loisir, disposé à goûter toutes les jouissances de l'âme, lorsque le cygne de Mantoue chantait les glorieuses aventures et les combats du chef de la nation troyenne. Dans les temps modernes, l'Italie et l'Europe entière civilisées par le christianisme prêtèrent l'oreille aux doux et sublimes accens du chantre de Godefroid, d'Armide et de Renaud. Partout et toujours le génie a brillé de tout son éclat, lorsqu'il a eu pour auditeur tout un peuple et quelquefois le monde entier. C'est qu'il y a une réaction constante de l'âme de l'écrivain, orateur ou poète, à celle des hommes qui le lisent ou qui l'entendent. Quand celle-ci fait défaut, celle-là perd son ardeur et tombe dans l'impuissance.

Si nous appliquons à notre époque ce dernier moyen de critique, nous serons forcés de convenir que jamais peut être le génie n'a rencontré des circonstances moins favorables, non pas que nous ne professions encore une grande estime pour les belles créations des écrivains du grand siècle, mais parce que les préoccupations d'une politique étroite et les habitudes d'une vie devenue toute matérielle ont chassé de nos âmes le goût de l'inspiration et l'amour du beau. Les fils d'Israël captifs dans Babylone, livrés tout entiers aux regrets de l'exil, suspendaient leur lyre aux saules de l'Euphrate; ils ne chantaient plus. Au quatrième siècle de notre ère, un poète chrétien, à la vue des ravages causés par l'inondation des peuples

barbares, déplorait la fuite des muses et l'exil des arts et du génie. Il y a quelque similitude entre notre position et celles que nous venons de rappeler. Nous aussi, nous sommes captifs, resserrés étroitement, comme dans une triste prison, dans les calculs de la politique, dans les froides combinaisons du commerce et de l'industrie. Comment serait-il possible à l'homme de génie d'élever vers le ciel des intelligences devenues, pour ainsi dire, toutes terrestres et matérialisées par les travaux qui les occupent ? La lyre du poète est brisée, ou du moins ses cordes sont détendues; il faut bien le reconnaître à la fausseté des accords qu'elle fait entendre sous les mains qui les parcourent aujourd'hui.

Le flot de la barbarie menace aussi de submerger et d'engloutir les merveilles de notre civilisation. Le Nord, il est vrai, ne vomit plus sur nos contrées ces torrens de hordes sauvages qui désolèrent le monde romain; mais nous sommes livrés à la fureur d'autres vandales, d'autres Attila. Le monde des intelligences est soumis aux ravages du matérialisme, devant lequel fuit et disparaît l'inspiration, et avec elle l'amour de l'art et de ses beautés. Le philosophisme a desséché tous les cœurs. La froide raison a glacé toutes les âmes; nous pensons, nous discutons, nous analysons, nous dissertons, nous portons partout le scalpel; nous ne chantons plus!

Cependant jamais peut-être l'activité de l'esprit humain n'a été aussi grande. Pour le reconnaître, il suffit de jeter les yeux sur les ouvrages que chaque jour voit exécuter, sur les projets que chaque heure fait éclore. Ils attestent une action immense; mais cette action, considérée sous le rapport moral, est toute d'examen et de critique..... J'ai dit le mot. La critique est la reine de notre époque. Elle a étendu son empire sur tout ce qui vit et se meut dans ce monde. Dieu et ses attributs, l'homme et ses facultés, le monde phénoménique et ses merveilles, le ciel et la terre, les lettres, l'éloquence, enfin tout ce qui tombe sous les sens du corps et sous le regard de l'âme, tout est soumis à la critique. Nulle part création, invention. Partout investigation, analyse, critique.

Nous avons déjà signalé plusieurs fois cet amour exclusif de

la critique, auquel nous donnons, avec quelques philosophes, le nom de *criticisme*, comme le caractère distinctif de notre époque. Les considérations que nous allons présenter achèveront de le faire bien connaître et peut-être révéleront-elles aux âmes libres encore des préjugés dominans, aux bons esprits, la véritable cause des désordres qui affligent le monde moral.

Le doute est le père de la critique. La foi, cette pleine adhésion de l'esprit et du cœur, ne se concilie point avec l'examen radical du point dogmatique qui fait l'objet de la croyance; la foi par conséquent exclut la critique, au moins dans ce sens qu'elle repousse jusqu'au moindre soupçon d'erreur ou de mensonge. Aussi le *criticisme* nous apparaît-il dans l'histoire comme puissance, comme habitude, comme système, précisément aux époques dont le caractère distinctif est l'affaiblissement des croyances religieuses. Il régna dans la Grèce, lorsque l'Hellénisme eût détrôné les dieux de l'Olympe et réduit en poudre la ridicule théogonie enfantée par l'imagination des poètes et des anciens mythologues. Au déclin de la puissance romaine, dans la molle oisiveté d'une civilisation corrompue, il se produit encore, et il achève la défaite du polythéisme. Nous le voyons également dans les fastes des peuples modernes, d'abord préparer la réforme, dogmatiser avec elle, et s'élever dans un grand nombre d'états sur les ruines de l'unité catholique, ensuite s'emparer avec adresse de tous les vices de la société française, après le règne glorieux de Louis XIV, tendre la main au philosophisme, travailler avec lui, comme un instrument docile, à la ruine de l'*Infame*, et ouvrir cette voie sanglante au terme de laquelle la vieille France devait trouver l'abyme.

Si nous jugeons le *criticisme* uniquement d'après cet aperçu historique, nous serions autorisés à le charger d'anathèmes, et à le considérer comme le plus redoutable fléau que le Ciel dans sa colère puisse envoyer aux peuples qu'il veut punir. Toutefois, nous devons dire à sa gloire qu'il a rendu un service immense à la cause immortelle de la civilisation chrétienne. Il est permis de croire qu'il était, dans les desseins de



la Providence, l'un de ces moyens humains destinés par elle à préparer et à faciliter la propagation de la vérité. Déjà même avant la manifestation sensible du *Verbe*, le *criticisme*, transplanté sur les bords du Tibre, avec les richesses de Corinthe, avait porté un coup mortel à la puissance de Jupiter capitolin et des dieux que la politique de Rome avait intrônés au Panthéon, et lorsque les apôtres de la loi nouvelle se présentèrent en face des Césars, annonçant au monde l'unité, la simplicité et la puissance du Dieu créateur, foudroyant de leur brûlante parole les fables et les vanités païennes, le *criticisme* assis à côté d'eux, sans les connaître, mêla sa voix à la leur, pour humilier ce qui restait de l'antique idolâtrie. En agissant ainsi, il suivait son instinct; il cédait à son amour des ruines. Tout le monde connaît l'inscription athénienne : *Au Dieu inconnu*. C'est la main du *criticisme* qui l'a gravée sur le piédestal où l'œil de Paul l'a découverte. Pour le *criticisme* le Parthénon ne renfermait qu'un marbre sans vie, indigne de recevoir l'encens et les vœux des mortels; l'Olympe, l'Hélicon, le Pinde, l'Ida n'étaient que des montagnes où les bergers conduisaient leurs troupeaux, et que la foudre ravageait, sans respect pour les prétendues divinités que l'imagination des poètes avait placées sur leurs sommets. Or, le *criticisme* à cette époque ne niait pas l'existence d'une intelligence suprême, veillant à l'harmonie de ce monde. Mais cette intelligence, il ne la connaissait point encore; elle était pour lui un Dieu caché, un Dieu inconnu. L'apôtre des nations souleva le voile qui la dérobaux yeux de la science, et les critiques de l'Aréopage se firent disciples du crucifié. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de justifier par des citations historiques cet aperçu dont la nouveauté a peut-être quelque chose de paradoxal. Les hommes initiés à la littérature ancienne reconnaîtront facilement la vérité des faits qui lui servent de base. Pour convaincre les autres, il faudrait un long travail qu'il ne nous appartient pas de faire.

La question principale soumise à notre examen, celle de l'influence utile ou nuisible que le *criticisme* peut exercer sur l'esprit public, ne peut recevoir une solution absolue. Le *cri-*

*ticisme* peut contribuer aux progrès de la vérité, lorsqu'il s'exerce sur des matières où le doute est permis et quelquefois même recommandé comme un devoir. Ainsi, dans l'étude des sciences naturelles et de l'histoire, l'observation et la recherche des faits se concilient fort bien avec l'esprit soupçonneux et difficile du *criticisme*. Les découvertes modernes doivent presque toutes lui être attribuées; et nous pouvons affirmer, sans crainte d'erreur, que les sciences doivent leur prospérité actuelle à la critique que les savans modernes ont introduite dans l'examen des phénomènes du monde extérieur. Si l'histoire, cette branche si intéressante des connaissances humaines, a recouvré une partie de sa dignité, si elle n'est plus aujourd'hui, sous la plume de nos écrivains, un roman ingénieux, une fable éloquente arrangée avec art pour le plaisir des lecteurs, si elle est débarrassée d'une foule de tableaux et de récits imaginaires, enfin si elle est devenue comme un dossier authentique où se trouvent les pièces qui doivent servir à l'instruction du grand procès de l'humanité, c'est au *criticisme* que nous devons en faire honneur. On peut en dire autant des sciences économiques et politiques, auxquelles il a donné tout à la fois leur importance et leur véritable place.

Mais à cela se borne son utilité. — Hors de la sphère des connaissances exactes, où tout est positif et en quelque sorte palpable, le *criticisme* ne peut produire que perturbation et désordre, parce qu'il porte le doute là où la vérité ne peut naître que de la foi.

C'est une des grandes erreurs de la science et des savans modernes que de croire que le vrai puisse toujours être la conquête de l'esprit humain livré à ses seules forces, et le résultat de son travail. Il est certain au contraire que, dans l'ordre le plus élevé des connaissances, l'investigation la plus laborieuse, si elle n'est secondée par une révélation plus ou moins explicite, plus ou moins complète, n'aboutit qu'au doute ou à l'erreur; au doute, si l'homme est conséquent; car le doute ne peut produire autre chose que lui-même; l'affirmation a nécessairement une autre origine; à l'erreur, si d'un principe dou-

teux et contesté on déduit des conséquences positives ou regardées comme telles.

Dans l'étude des sciences dont nous avons parlé plus haut, l'examen peut bien être la source et le principe de la connaissance; car là il ne s'agit que de faits qu'une observation attentive peut découvrir, étendre ou rectifier. Il est permis à l'historien de croire que Rome ancienne n'était pas telle que les écrivains modernes l'ont présentée, telle que l'a faite l'opinion commune. Il peut même douter de la vérité des faits mis en circulation par les écrivains des siècles antérieurs. Le doute sur ce point conduit à la discussion, aux recherches, aux découvertes; et, si le critique possède, comme Niebuhr, cette patience opiniâtre que les difficultés ne peuvent abattre et cette sagacité de critique qui fait distinguer à coup sûr les faits véritables de ceux que la passion ou l'imagination a inventés, il exhumera de la poudre des anciens livres, et des ruines qui gisent à l'ombre du Capitole, la véritable Rome des anciens, il rendra à la science historique un service immense. Cet éloge, nous pouvons l'accorder aussi aux savans éclairés qui, aujourd'hui même, travaillent à refaire l'histoire des peuples de l'Europe et qui déjà ont porté la lumière dans le chaos des faits amassés sans goût et sans règle par leurs devanciers.

Les sciences naturelles, reposant également sur l'observation des faits, on conçoit sans peine que le doute sur la vérité de ceux qui sont présentés comme certains, peut conduire le savant à des découvertes intéressantes et utiles. Long-temps on a cru que le soleil tournait autour de la terre placée au centre du système du monde. Galilée et Copernic doutent: ils examinent; un système plus vrai et plus conforme aux lois de la physique est le résultat de leurs calculs. Progrès de la science astronomique par le doute. — Mais dans l'étude des sciences morales, de la philosophie, de la religion, le doute et par conséquent le *criticisme* ne peuvent être d'aucun secours. Car la vérité ne peut résulter ici de l'examen des faits extérieurs et sensibles; l'esprit et l'intelligence de l'homme ne peuvent agir que sur eux-mêmes, et s'ils n'ont d'autres ressources que celles qu'ils tirent de leur propre énergie, ils se perdront sans fruit

dans une longue et oiseuse contemplation de l'organisme apparent de la personnalité humaine. Quoi qu'ils fassent, et quelle que soit l'activité de leur travail, ils trouveront inévitablement au terme, comme au début de leurs recherches, cette question : Qu'est-ce que l'homme ? Et certes, l'ignorance sur ce point fondamental ne peut servir à l'explication de Dieu et de la société.

Ce jugement se trouve tristement confirmé par l'expérience des philosophes anciens et de ceux de nos jours qui se sont imposé la tâche d'expliquer avec les seules ressources de la raison humaine les lois et les harmonies du monde moral. De la lecture attentive de leurs ouvrages que peut recueillir et que recueille effectivement l'homme qui cherche la solution du problème de l'univers ? Je ne crains pas d'en appeler à tous ceux à qui l'amour de la science a donné le courage de se précipiter à leur suite dans cette voie de recherches et de pénibles investigations. Que savent-ils ? Qu'ont-ils appris ? Ils doutent, comme ils doutaient auparavant. La vérité a toujours fui devant eux, comme ces vapeurs lumineuses qui s'allument au sein de la nuit et que le voyageur trompé ne peut jamais atteindre. Répétons-le, c'est que le doute, quand il ne s'exerce pas sur des faits extérieurs, sensibles et maniables, s'il est permis de le dire, ne peut produire que le doute, comme du néant résulte toujours le néant. C'est un axiôme que le pédantisme des sophistes modernes ne fera jamais mentir.

Ainsi, le criticisme est le plus grand ennemi de la vérité philosophique ou religieuse : l'une se confond nécessairement avec l'autre aux yeux de la véritable science. Ce fut un mauvais jour pour le monde que celui où l'orgueil et la vanité élevèrent le doute sur le trône, au milieu des écoles de l'Europe moderne. Dès lors l'individualisme fut constitué pouvoir suprême, juge et roi dans le domaine de la philosophie. Or, l'individualisme (qui ne le sait ?), c'est la passion, c'est l'ignorance, c'est le vice, c'est le mensonge, car le caractère de l'universalité est celui qui brille en traits plus éclatans sur le front de la vérité. La vérité est *universelle*, comme Dieu est esprit.

Ce n'est pas cependant que la raison doive être chassée comme une usurpatrice du vaste champ des études philosophiques. Non : le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme n'est point reprouvé ni condamné par nous à une honteuse inaction. Mais, tandis que le *criticisme*, pour l'égarer et la perdre, en fait le principe du vrai, nous disciples de cette école dont le premier docteur a révélé au monde toute vérité, nous la maintenons à sa véritable place, en la considérant comme le récipient de *la parole*, et comme l'instrument actif des jugemens que nous formons en conformité avec les sublimes révélations du Ciel et les traditions du monde.

Le *criticisme* n'a pas été moins funeste à la société civile qu'à la société religieuse. Il a remué toutes les bases, renversé toutes les barrières, emporté tous les principes d'ordre et précipité le monde dans la voie sans terme des bouleversemens. Réfléchissons un moment et nous serons forcés de convenir que cette assertion n'est ni aventurée ni calomnieuse.

La société politique, comme la famille, vit d'autorité et de pouvoir. Dans l'une, comme dans l'autre, la présence d'un chef qui commande est nécessaire; ici c'est le père, roi du foyer domestique, sacré par la nature et couronné par la vieillesse d'un diadème de cheveux blancs. Là, c'est le prince, sous les noms divers de roi, d'empereur, de consul ou de président, le premier au forum dans les paisibles assemblées des citoyens, le premier dans les camps, au milieu des rudes occupations de la guerre, le premier dans la cité, jugeant, administrant, gouvernant, gardien de la justice et des lois. Les formes extérieures de l'association politique peuvent varier d'un pays à l'autre, et elles se sont effectivement diversifiées à l'infini, sous l'influence des mœurs, des besoins et des climats; mais partout où il y a sociabilité, il y a nécessairement souveraineté et puissance. Ces deux notions sont étroitement liées; l'une ne se présente jamais sans l'autre et, à toutes les époques de l'histoire du monde, l'ordre a été troublé, quand on a essayé de les désunir.

D'autre part, la nécessité et l'exercice de l'autorité souveraine présupposent l'existence d'une loi de justice propre à con-

tenir le pouvoir dans les limites de la modération ; car l'homme ne devient pas une *chose*, un être sans dignité et sans raison, par cela seul qu'il naît membre d'une société politique. Le fils, dans la famille, n'est point confondu avec les animaux qui servent au labourage. Le citoyen, dans l'état, ne peut jamais être considéré comme la propriété et le fief du souverain. Partout où il y a sociabilité, il y a donc aussi nécessairement, à charge du souverain, quel qu'il soit, des droits à respecter, des devoirs à remplir.

Cette doctrine simple et précise, devenue aujourd'hui tellement élémentaire qu'elle se trouve écrite à la première page de tous les livres d'institution politique, rend parfaitement raison des bouleversemens qui ont désolé le monde et dont les annales de l'Europe nous offrent l'affligeant tableau. Toutes les révolutions ont eu pour principe le mépris coupable des privilèges imprescriptibles de la souveraineté de la part des peuples, ou la violation des franchises populaires, de la part des dépositaires du pouvoir.

Qui donc a dit au sujet : l'autorité n'est qu'un mot ; le trône, le manteau royal, le diadème, le sceptre et la main de justice ne sont que des hochets sans valeur inventés pour l'oppression de l'humanité par la cupidité des princes ? — Le criticisme.

Qui a soufflé dans l'âme des souverains cette doctrine d'omnipotence sans contrôle, qui fait un Dieu de tout homme couronné ? — Le criticisme.

La plus importante de toutes les révolutions, dans l'époque moderne, est sans contredit celle du 16<sup>e</sup> siècle, cette insurrection radicale, qui, sous le nom de réforme, changea la face de l'Europe et dépeça en un nombre infini de parcelles isolées le grand corps politique auquel la civilisation chrétienne avait donné naissance. Or, pour qui connaît l'histoire, le criticisme fut l'instrument le plus actif de cette déplorable transformation. Martin Luther, malgré toute l'énergie de son âme ambitieuse, n'aurait été qu'un schismatique obscur et impuissant, s'il n'eût été secondé par l'école critique de son siècle. A peine a-t-il poussé le cri de la révolte que, sur tous les points de

l'Europe, en Allemagne, en France, en Hollande, les *Humanistes* se mettent à l'œuvre pour *examiner* les titres de l'autorité. Ils veulent descendre dans les fondemens de l'édifice social que le christianisme a élevé; mais, arrivés à une certaine profondeur, ils éteignent le flambeau de la foi, ils s'égarerent dans les ténèbres et revenus à la surface du sol ils proclament, comme résultat de leurs découvertes, qu'aux yeux de la science la société chrétienne est une république composée d'états indépendans, que Rome est la prostituée de l'Apocalypse et l'évêque de Rome l'antéchrist. L'unité de l'association européenne reposait sur la foi des peuples en l'autorité; l'autorité est ébranlée; l'unité politique disparaît et le criticisme chante victoire par la bouche des Mélanchton et des Bèze.

Un siècle plus tard, quand la royauté veut détruire par la violence ce qui restait encore de l'antique constitution de l'Europe, concentrer en elle-même tout droit et toute force sociale, enfin, opérer une révolution, le criticisme vient encore à son secours. Au sein des universités les docteurs *examinent*; ils écrivent, ils proclament, ils enseignent que les rois ne relèvent que de Dieu et de leur épée, qu'ils n'ont pas besoin d'avoir raison pour valider leurs actes, ce qui revient à dire que les institutions politiques doivent se plier au bon plaisir du prince et qu'il est l'unique source de la vérité et de la justice. Alors, toutes les barrières tombent devant les édits royaux; les anciennes franchises sont foulées aux pieds; les chartes sont lacérées. Dans un royaume composé de plusieurs millions d'hommes, un seul a des droits, un seul est maître et seigneur, un seul dit : *l'état, c'est moi*. Richelieu, Henri VIII, Louis XIV sont rois absolus par le criticisme qui a enfanté le schisme anglican et les servitudes gallicanes.

On dit avec raison que la révolution de 89 et tous les maux qui l'ont suivie sont l'œuvre des écrivains du 18<sup>m</sup>e siècle, plutôt que le résultat de la faiblesse ou des fautes de quelques hommes. Cette manière d'envisager la grande catastrophe de notre âge est aussi juste que large; car, dans la science politique, comme dans toutes les autres, c'est à l'influence des faits généraux qu'il faut s'arrêter, si l'on ne veut faire fausse

route et se perdre dans le chaos des individualités. Mais quel est donc le caractère principal du 18<sup>me</sup> siècle, sinon le criticisme? Parmi les écrivains qui se sont fait alors une célébrité dans les rangs de l'armée philosophique, il n'en est pas un seul qui n'ait rempli sa tâche de critique. Tous démontraient, selon la mode de l'époque, par le sarcasme et l'ironie, que l'homme moral et la société étaient à refaire. Le peuple prit la leçon au pied de la lettre et, lorsque le temps fut arrivé, il jeta dans un abyme de feu les objets les plus sacrés de son culte. Religion et royauté, tout y fut, et des flots de sang suffirent à peine pour éteindre l'incendie.

Arrêtons-nous en face du présent, sans pousser plus loin l'application. Mais, puisque le criticisme a causé tant de maux à l'humanité, en introduisant la perturbation dans les intelligences, la foi est donc le premier besoin de notre époque. C'est à elle qu'il appartient de combattre le criticisme. Aussi c'est pour la faire revivre dans le cœur des peuples que les hommes religieux de tous les pays unissent leurs efforts en ce moment. Nous ignorons ce que la volonté d'en haut prépare au monde; mais nous sommes profondément pénétrés de la vérité de cette parole : que ceux-là seuls qui *croient*, seront sauvés, et nous ne faisons aucune difficulté de l'appliquer aux nations aussi bien qu'aux individus. Aujourd'hui, comme toujours, le catholicisme a seul la vertu de guérir et de régénérer. — *Le Courrier de la Meuse.*



## NOUVELLES VUES

## SUR LA DIRECTION A DONNER A L'ENSEIGNEMENT.

Discours de M. Laurence, supérieur du petit séminaire de S.-Pé; insuffisance des méthodes suivies jusqu'à ce jour; la *routine*, abus capital; heureux succès des *améliorations* introduites dans cette maison. — Discours de M. l'abbé de Salinis, sens catholique du mot *progrès*, comment l'éducation doit être *progressive*, et comment le *présent* doit être lié au *passé*. — Sur l'harmonie qui doit exister entre la science et la religion; extrait du prospectus du collège de Courtrai, dirigé par M. Verbeke et de Haerne.

Les extraits suivans de deux discours, prononcés à l'occasion de la clôture des classes de l'année 1833, nous paraissent propres à nous donner une idée des tentatives qui, dans quelques établissemens de la France, ont pour objet l'amélioration des études.

L'un de ces discours est de M. LAURENCE, supérieur du petit séminaire de Saint-Pé (Hautes-Pyrénées); et l'autre de M. l'abbé DE SALINIS, un des directeurs du collège de Juilly.

M. Laurence répond aux scrupules de ceux qui redoutent toute *innovation* dans l'enseignement, en énumérant les avantages dus à celles qui ont été introduites dans la maison qu'il dirige :

« Nous n'ignorons pas, dit-il, que l'art d'enseigner est dans un moment de crise, et que, si les méthodes nouvelles qu'on rencontre à chaque pas ne sont pas toutes à essayer, elles ne commandent pas moins l'observation du professeur éclairé. Sans battre des mains à l'apparition de chacune de ces méthodes, nous ne pouvons nous dissimuler que *celles suivies communément ne soient défectueuses* et qu'il n'y ait beaucoup à faire pour arriver à la perfection. Les sentimens divers des bons esprits sur cette grave question en sont une preuve frappante. Et nous aussi nous croyons qu'il est possible de faire mieux; que sept ou huit années ne sont pas nécessaires pour apprendre le latin à un jeune homme, et que des maîtres habiles guidés eux-mêmes par une méthode sûre, peuvent ob-

tenir des résultats beaucoup plus satisfaisans. Il y a plus : si nous ne nous abusons, ces résultats sont déjà obtenus dans nos classes.

» Un abus capital dans l'enseignement, abus qui entraîne d'autres à sa suite, c'est *la routine*. Sans une attention constante de la part du professeur, la mémoire seule des élèves s'exerce, le jugement n'est presque rien dans leurs travaux journaliers, et les progrès sont peu sensibles. C'est à cette routine que nous déclarons une guerre soutenue; nous forçons les élèves à réfléchir, à se replier sur eux-mêmes; nous développons de bonne heure cette faculté, généralement négligée, qui néanmoins constitue, pour ainsi dire, à elle seule l'homme tout entier, *le jugement*; et nous posons en principe que l'esprit ne suffit pas, et qu'on est vraiment homme qu'autant qu'on a appris à penser, à réfléchir et à juger sainement. C'est dans cette vue que, chez nous, les grammaires s'apprennent principalement en expliquant les auteurs, et, par voie de conséquence, que l'étude de l'histoire, s'adresse plus au jugement qu'à la mémoire, et qu'à l'aide de la géographie et de la chronologie, qui l'accompagnent toujours, elle classe les faits avec ordre et précision.

» Cette solidité de jugement qui est la base d'une bonne éducation, comment peut-on l'acquérir? par la fuite de la dissipation, des frivolités, des plaisirs; par la réflexion, la solitude et un travail soutenu qui alimente l'esprit et développe ses forces. Considérée sous ce point de vue, notre maison ne présente pas à la jeunesse les inconvéniens des villes populeuses où les plaisirs sourient, où les illusions se succèdent, où tant d'objets variés partagent l'attention d'un jeune homme, séduisent quelquefois son cœur et détruisent les plus belles espérances de sa famille. Elle est plus profonde qu'on ne croirait d'abord cette idée des anciens qui nous montre les Muses habitant non les grandes cités, mais les solitudes du Pinde, de l'Hélicon et du Parnasse.

» Les sciences exactes sont une nécessité de l'époque; aussi ne sont-elles pas oubliées. Pendant les trois dernières années, nos élèves suivent un cours spécial et gradué de mathémati-

ques. Ils peuvent aussi fréquenter, plusieurs fois par semaine, un autre cours libre sans s'absenter des classes de latin. Dans les basses classes, on enseigne la numération et les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique.

» Dans un temps où la demi-science court les rues, la science réelle et variée est un besoin pour les jeunes lévites. La salubre influence, qu'ils seront appelés à exercer sur les peuples, est à ce prix. A la science sacrée de la théologie, à une piété franche et vraie, à une obéissance entière à ses supérieurs, à un attachement inviolable à la maîtresse de toutes les églises, le prêtre de notre temps doit réunir une éducation soignée, l'aménité des mœurs et le ton de politesse qui règnent dans la bonne compagnie : il doit posséder des connaissances en littérature, en histoire, en géographie et en mathématiques ; ne pas rester étranger aux sciences naturelles et physiques ; se former de bonne heure à la science du cœur humain, science si rare aujourd'hui, si négligée dans les études, science néanmoins indispensable à quiconque est appelé à agir sur les hommes.

» Pour initier de bonne heure les aspirans dans les connaissances naturelles, les élèves de seconde et de rhétorique suivent un cours élémentaire de physique. Les nombreuses applications à la géométrie et à l'algèbre que cette étude présente, plaisent, instruisent, encouragent.

» Les élèves des deux dernières classes sont initiés aussi dans la philosophie de l'histoire.

» Dans ce mouvement des esprits, nous continuerons à observer soigneusement tout ce qui pourrait hâter et améliorer les études, et rien de ce qui présentera un bien réel pour les élèves ne passera inaperçu.

» Nous ne sommes point du nombre de ceux qui croient que *l'enseignement est toute l'éducation*. Nous pensons, au contraire, avec tous les bons esprits, qu'il n'en est qu'une partie ; que si les connaissances développent l'intelligence, les vertus forment le cœur ; qu'il est de la dernière importance pour le bien-être de la société que la vertu soit toujours la compagne de la science. Nous établissons en conséquence que toute bonne

éducation doit reposer sur la morale comme sur son fondement, et que, sans religion, il n'y a point de morale. »

M. l'abbé de Salinis avait exposé dans son discours de l'année dernière (1), des vues pleines d'intérêt sur les *moyens à mettre en usage pour étendre le cercle étroit dans lequel a été renfermée, jusqu'à ce jour, l'instruction classique*. Après avoir pour ainsi dire fait connaître quel était le corps des études de la maison dont il était un des directeurs, il expose cette année :

*Quel est l'esprit qui anime ce corps ?*

*Quelle sont les pensées dans lesquelles se résume leur enseignement religieux, philosophique, historique, littéraire ?*

*Quelle direction enfin aura reçue d'eux cette portion de la jeunesse confiée à leurs soins ?*

Voici comment il répond à ces différentes questions :

« Lorsque nous recherchons ce que doit être de nos jours l'éducation, ce que doivent faire les instituteurs qui ont reçu des mains de la famille vos jeunes âmes, pour les introduire dans le monde, nos regards se portent naturellement sur ce monde où vous êtes destinés à vivre. Pour connaître notre mission, nous devons étudier la vôtre : or, la mission, les devoirs de l'homme sont déterminés en partie par des règles générales, inflexibles, les mêmes dans tous les temps, et en partie par les conditions particulières, variables, des temps où il vit ; et cela parce que l'homme est à la fois un être d'un jour et un être immortel, parce que sa mystérieuse existence tient par une double chaîne aux mobiles révolutions de la terre et à l'ordre immobile de l'éternité.

Cette époque, où a été jetée votre existence, qu'est-elle donc, considérée soit dans ses caractères propres, soit dans ses rapports avec la marche générale de l'humanité, autant qu'elle se révèle à notre faible raison ?

L'abyme creusé par cette révolution qui a fait chanceler

---

(1) V. tom. VII, pag. 53.

toutes les antiques institutions , qui a ébranlé la terre jusque dans ses fondemens , est-ce la tombe où doit s'ensevelir et sur les bords de laquelle nous voyons se débattre en vain contre la mort , avec d'effrayantes angoisses et des gémissemens lugubres , l'humanité expirante ?

S'il en était ainsi , notre mission serait triste , mais clairement marquée. Nous vous dirions : « Jeunes chrétiens , le christianisme a accompli toutes ses terrestres destinées ; jeunes hommes , l'humanité a fait son temps. Que la société , que la religion , de leur lit de mort , puissent arrêter sur vous avec quelque consolation , leurs derniers regards. Du reste , apprêtez-vous à descendre avec elles dans le tombeau , il n'y a plus rien à attendre ici-bas ; tournez vers le ciel toutes vos pensées. »

Mais ce n'est pas de notre bouche que vous recueillerez de semblables paroles ; ce n'est pas nous qui jetterons dans vos jeunes âmes ces funèbres idées , et , vous le savez , lorsque nous avons essayé ensemble d'interroger la religion et l'humanité , nous n'avons pas cru entendre des réponses de mort.

Mais si l'époque où nous vivons n'est pas la mort de l'humanité , qu'est-elle donc ? Est-ce une vie nouvelle , un progrès , un renouvellement de toutes choses ?

Ici deux voix s'élèvent , la voix de la religion et la voix de la philosophie. Or , de peur de rencontrer de légitimes défiances , écartons d'abord les vains systèmes des philosophes , nous écouterons ensuite les sublimes enseignemens du christianisme.

Nous commençons donc par le déclarer hautement , toutes ces creuses théories sur l'indéfinie perfectibilité de la race humaine , tous ces vains songes d'espérance avec lesquels une philosophie matérialiste a été vue , de nos jours , endormant les souffrances des peuples qu'elle avait égarés loin de leurs routes , au milieu des ruines , du sang , des ténèbres , ne soulèvent en nous qu'indignation et que mépris. Ce n'est pas à une philosophie dont la main sacrilège brise la chaîne qui lie les destinées de l'humanité aux conseils d'une providence souveraine qu'il appartient de lever le voile de l'avenir. *Que suis-je ? d'où viens-je ? où vais-je ?* Pour les peuples , comme pour les individus chez qui la voix de la religion a cessé de se faire

entendre, il n'y a point de réponse à ces questions. Pour les résoudre, comment la philosophie s'y prendrait-elle? qu'elle recule dans le passé, qu'elle interroge l'une après l'autre toutes les grandes ruines qui marquent la marche de l'humanité à travers les âges, le passé sera muet pour elle, il ne laissera pas échapper le mot qui explique l'énigme de l'humanité. Car si au fond de la nuit des siècles vous n'apercevez pas une puissance, une intelligence infinie, en qui se trouve la source de la race humaine, et dont les mains ont formé et déroulent le nœud de nos destinées, ne voyez-vous pas qu'il n'y a plus de lien qui unisse les générations et les peuples; que l'origine de l'homme se dérobe à nous dans les profondeurs du néant; que sa marche est livrée au hasard, que par conséquent ces lois générales que vous recherchez et qui supposent l'unité primitive et le développement régulier, harmonique de l'humanité, peuvent n'être qu'une chimère?

« Le genre humain marche, dites-vous; sa vie, c'est le progrès. » Comment pourriez-vous l'assurer, vous qui n'êtes jamais remontés au premier principe de la vie du genre humain, qui ne vous êtes jamais enquis ni de Celui qui a fait l'homme, ni de la pensée qu'il eut en le faisant? Qui vous a dit que tant de siècles qu'il a traversés n'ont pas usé tous les élémens d'existence et de durée qui étaient venus en lui, vous ne savez de quelle source; que son intelligence, que vous vous représentez comme un soleil hier à son aurore, aujourd'hui dans son midi, ne doit pas demain décliner et s'éteindre? Nulle solution possible à tous ces problèmes. Aveugles philosophes, comprenez-le donc, du moment que vous ôtez la révélation, que vous écarterez ce flambeau qui éclaire le monde présent avec les lumières du monde futur, tout l'ordre moral n'est plus qu'une nuit, au milieu de laquelle l'homme et l'humanité passent comme je ne sais quels fantômes souffrans, inquiets qui, se tournent vers vous, qui vous demandent et à qui vous ne sauriez dire le secret de leur mystérieuse existence.

Mais si le progrès n'est qu'un mot vide de sens dans la bouche de la philosophie, ce mot qui fait battre cependant au

fond de nos âmes je ne sais quelles nobles et instinctives espérances, voyons si la religion nous l'expliquera.

Des hauteurs où la foi élève notre pensée, regardons derrière nous, et, à travers le cours des révolutions et des siècles, remontons à l'origine du monde et de l'homme; que trouvons-nous? Dieu, et hors de Dieu, rien que le silence et le néant. Dieu dit, et avec une parole, le monde et l'homme, centre du monde, s'échappent du sein de l'Être infini. Voyez ce premier-né de la création s'avancer au milieu des miracles de son empire naissant, portant le titre de sa souveraineté et de ses ineffables destinées écrit sur son front, dans le reflet de l'immortelle image du Créateur, qui a été empreinte en lui.

De tous les êtres créés, l'homme fait seul à la ressemblance de Dieu, seul capable d'entrer avec lui dans une merveilleuse société d'intelligence et d'amour, possède seul, dans les rapports qui l'unissent à l'Auteur de son être, le principe d'une perfection progressive et indéfinie. L'homme participe à la vie de Dieu; car la vie de l'homme, comme la vie de Dieu, c'est l'intelligence, et une intelligence faite pour se développer sans terme par son union avec l'intelligence infinie; la vie de l'homme, comme la vie de Dieu, c'est l'amour, et un amour destiné à croître sans fin dans le sein de l'amour infini. En un mot, l'homme est une image créée de l'Être incréé, qui doit tendre, dans le temps et dans l'éternité, à se rapprocher de son type sans pouvoir jamais l'atteindre. Voyez comme dès les premiers mots de l'histoire merveilleuse que la religion nous raconte; elle nous explique cette loi du progrès qui n'était qu'une impénétrable énigme pour la philosophie.

Mais la religion nous révèle en même temps les conditions de cette loi.

Le principe de la vie progressive de l'homme n'est pas dans l'homme, mais en Dieu seul; fille immortelle de la puissance infinie, la race humaine est destinée à se développer, à grandir dans le sein de sa mère, dont elle ne peut se détacher sans mourir.

En effet, aussitôt que l'homme, aspirant à se faire le centre de son amour et de ses pensées, se sépare de Dieu, cette créa-

ture, que nous apercevions tout-à-l'heure s'élevant dans les siècles des siècles, par des routes de vie et de lumières, vers les inaccessibles hauteurs de l'Être infini, voyez la précipitée dans la mort et dans les ténèbres, condamnée à rouler pendant l'éternité, vers le néant, si l'ineffable miséricorde du Verbe éternel ne l'avait pas recueillie dans sa chute, si l'humilité de Dieu fait homme n'avait pas renoué la chaîne de nos immortelles destinées, brisée par l'orgueil de l'homme qui avait voulu se faire Dieu.

Ici, deux grands faits se présentent à nous, comme résumant toute l'histoire de l'humanité, la dégradation de la race humaine en Adam, sa régénération en Jésus-Christ.

Contemplez l'état du monde au moment où s'accomplit le mystère de la rédemption. A peine quelques rayons des antiques révélations au milieu de la nuit qui avait enveloppé tout l'ordre moral; les peuples les plus civilisés prosternés devant la pierre et le bois, ou ne relevant leur tête que pour blasphémer contre l'existence de Dieu, flottant entre l'idolâtrie qui est la honte de l'esprit humain et l'athéisme qui en est la mort; l'homme courbé dans sa raison sous l'esclavage du doute et de l'erreur, dans sa conscience sous la pesante servitude de tous les vices; dans le corps social, tous les principes de vie près de s'éteindre; la liberté expirant dans de hideuses orgies; le pouvoir n'étant plus que la brutale domination de la force, et des déchirements inouïs, d'effroyables révolutions, le monde chancelant, près de tomber et de périr dans le sang et dans la boue; est-ce assez pour comprendre ce que deviennent l'homme et la société, séparés de Dieu?

Maintenant, regardez ces douze hommes qui, portant dans leurs mains le signe de l'homme-Dieu, et sa parole sur leurs lèvres, s'avancent vers ce monde tombé en dissolution; voici l'œuvre de la régénération qui commence.

Or, ceux-là nous paraissent comprendre bien mal cette œuvre miraculeuse, qui n'envisageant qu'un côté de la mission de l'homme-Dieu, ne voient que les conséquences du christianisme sur les immortelles destinées de l'homme, et ne veulent pas apercevoir son influence sur les destinées temporelles de



l'humanité. Ce n'est pas pour les individus seulement, mais pour les peuples que l'Évangile fut une bonne nouvelle, la parole du salut. C'est aux uns comme aux autres que les apôtres furent chargés de dire, de la part du Fils de Dieu : *Soyez parfaits, comme mon Père céleste est parfait*; et, à raison du lien intime qui unit tout dans le monde, il était impossible que l'humanité ne fût pas régénérée en même temps que l'homme, que le christianisme, en déposant dans les individus le principe d'une perfection dont le type est un Dieu, ne déposât pas en même temps dans le sein de la société le germe d'un progrès dont le terme est dans le ciel.

Mais pourquoi s'arrêter à prouver ce que l'histoire atteste si haut. Ne voyez-vous pas l'Église, au moment où, comme une reine, elle commence à lever au-dessus des débris du paganisme son front, où rayonnent encore les cicatrices qui témoignent de ses combats et de ses triomphes, étendant la main sur le tombeau de l'ancien monde, disant à ce cadavre qui exhalait l'odeur d'une corruption de quatre mille ans, comme autrefois Jésus-Christ à un mort de quatre jours : *Lève-toi et marche*; et l'humanité s'est levée, et secouant les souvenirs des siècles païens, comme une poussière de mort, brisant peu à peu les formes de l'esclavage antique qui la serraient comme des bandelettes funèbres, elle a marché : guidée par l'Église, nourrie de sa parole, pénétrée de plus en plus par son esprit, elle s'est avancée, avec je ne sais quelle divine majesté, pendant quinze siècles dans les routes de l'ordre, de la liberté et de la civilisation. L'âme est saisie encore d'un religieux ravissement, lorsque, dans un passé séparé de nous par un nuage de crimes et d'erreurs, elle contemple les prodiges qui marquèrent les premiers pas de l'humanité grandissant sous la discipline de l'Église, la puissance de vie et de jeunesse qui était en elle, la force surnaturelle et la haute intelligence qui se révélaient dans toutes ses œuvres, les célestes pensées imprimées dans tous les monumens qu'elle élevait sur son passage, ses merveilleux progrès sur-tout dans la science de la vie sociale, dans cette langue mystérieuse des droits et des devoirs que l'antiquité ne fit que balbutier et dont l'Église lui manifestait peu à peu les secrets renfermés tous dans un livre descendu du ciel.

Et cependant, vous vous tromperiez, ce nous semble, vous méconnaîtriez l'étendue des plans de la Providence, si dans ce que nous admirons comme une merveilleuse ébauche, vous vouliez voir une œuvre achevée, le type qui marque le terme des perfectionnemens que la société temporelle doit recevoir des mains de la religion; si vous supposiez que toute la vie que l'Évangile devait communiquer à l'humanité s'est épuisée en dix siècles, et qu'il ne reste par conséquent à l'humanité souffrante de nos jours plus rien à attendre que la mort.

Hommes, qui mesurez à vos pensées les pensées de l'Être infini, nous vous dirons : Remontez à l'origine de votre foi, que voyez-vous? Dieu et la manifestation de ses infinies perfections; et vous croyez que ce fleuve, dont la source est au ciel, dans le sein de la vérité infinie et de l'éternel amour, a été enfermé sur la terre en un lit si étroit; et vous avez peur que ces flots immortels, brisés par les crimes et les erreurs que les hommes de nos jours leur opposent, n'aient plus assez de force pour continuer leur cours majestueux à travers les âges, pour se répandre au Nord, au Midi, à l'Orient, dans toutes ces arides contrées qui n'ont pas encore été fertilisées par l'Évangile? Disciples d'une immortelle religion, vous vous hâtez trop de croire à la mort; avant de désespérer de l'avenir du monde, ouvrez, méditez le livre où les destinées du monde sont écrites avec vos croyances; creusez l'Évangile. Est-ce que vous ne trouvez pas là le remède à tous les maux qui travaillent l'humanité, les lumières qui peuvent éclairer toutes ses ténèbres, le principe de vie et d'amour qui peut ranimer toutes ses défaillances? Est-ce que vous ne voyez pas enfin dans ce code divin tous les merveilleux principes de foi et de science, d'ordre et de liberté qui, développés par la parole et semés par les mains de l'Église, au milieu des restes d'une civilisation tombée, peuvent faire germer dans le vieux sol du monde chrétien, une nouvelle et plus brillante civilisation?

Pour nous, nous ne craignons pas de le dire, maintenant que le sens de nos paroles doit être compris, nous croyons à la renaissance et au développement de la société chrétienne, nous avons foi dans le progrès.

Et notre foi dans le progrès, c'est comme on le voit, la conviction que l'humanité n'a pas épuisé ses destinées, parce que le terme des destinées temporelles du christianisme n'est pas encore venu; c'est la certitude que les hérésies de ces derniers temps ne peuvent pas avoir un autre sort, ni produire un autre effet que les hérésies des temps qui précédèrent, qu'elles serviront les plans de Dieu dans la manifestation progressive de la vérité; qu'ainsi la foi, et, avec la foi, la science, la civilisation, se développeront de nos jours suivant la mesure des développemens de l'erreur. Notre foi dans le progrès, c'est notre foi dans cette Providence souveraine qui, dans la profondeur de ses conseils, tire toujours le bien du mal, et qui n'a paru retirer un moment la main qui soutient tout ici-bas, qui n'a permis ce grand écroulement de toutes les institutions du passé, dans lequel vous croyez voir la dernière ruine de toutes choses, que pour mettre à nu tous les fondemens de l'ordre moral, que pour manifester plus qu'elles ne le furent à aucune époque du monde, les immuables lois, les divines pensées sur lesquelles tout repose, que pour préparer ainsi les merveilleuses créations que doivent élever les mains de l'avenir.

Et voilà pourquoi, entourés de ces immenses débris qu'agite encore le souffle de la tempête, lorsque nous voyons des hommes qui s'asseient, qui inclinent leurs regards vers la terre et se voilent la tête, nous disons à ces jeunes hommes, que nous avons été chargés d'introduire dans la vie :

« Tenez-vous debout, levez les yeux en haut, et espérez :  
 » espérez, car quelque chose d'immortel vit encore, et est caché au fond de ces restes d'une société qui naquit du souffle  
 » d'une religion immortelle : espérez, et ne vous laissez point  
 » décourager en voyant combien ont été vaines jusqu'à ce jour  
 » toutes les tentatives pour relever ces ruines; ne voyez-vous  
 » pas que si l'homme n'a pu rien bâtir encore de durable,  
 » avec les débris du passé, c'est qu'il a voulu tout établir sur  
 » le sable mouvant de ses pensées, et qu'il a rejeté la pierre  
 » immuable de la foi, posée par la main de Dieu? Pour vous,  
 » rangés autour de cette pierre, attendez en paix; le jour marqué dans les décrets du ciel pour la reconstruction de toutes

» choses, est plus près peut-être que vous ne croyez. Ne voyez-  
 » vous pas dans le monde social ce vent impétueux des révo-  
 » lutions, et, dans le monde de l'intelligence ce mouvement  
 » tumultueux de la pensée qui emporte si vite, l'une après  
 » l'autre, toutes les fragiles constructions qu'essaie encore l'or-  
 » gueilleuse raison de l'homme? Eblouie d'une gloire dont la  
 » source n'était pas en elle, d'une grandeur dont le principe  
 » était dans la religion, elle avait dit qu'elle se sentait à l'é-  
 » troit dans l'édifice merveilleux que lui avaient fait les mains  
 » de Dieu, qu'elle allait le démolir pour le reconstruire sur  
 » d'autres bases et un plan nouveau; et la voilà, après trois  
 » siècles de stériles efforts, à bout de son sacrilège travail.  
 » Après avoir pétri dans le sang tant de fois la poussière du  
 » passé, rien n'est fait encore, rien n'est assis, partout le vide,  
 » de tous côtés le néant. Attendez, et les peuples se lasseront  
 » de vivre au milieu des ruines, de n'avoir que des abîmes  
 » devant les yeux, et, détrompés de leur folle confiance dans  
 » les paroles de la philosophie, ils se tourneront vers l'E-  
 » glise, ils comprendront que la parole seule qui se fait obéir  
 » du néant peut remuer les débris du passé, leur communi-  
 » quer une nouvelle forme, les asseoir sur une base durable. »

Voilà donc, Messieurs, maintenant nous l'avons expliqué, ce que sont à nos yeux les temps où nous vivons : une nuit près de se dissiper, au-delà de laquelle nous croyons entrevoir l'aurore d'une ère nouvelle et brillante que nous saluons de nos espérances; des jours d'attente pénible, une époque de transition, et par conséquent de crise et de souffrance, quelque chose de semblable à ces siècles qui virent tomber l'empire romain et naître la société chrétienne. Ces hommes qui, des sombres régions du doute, des déserts du monde de l'intelligence ont apparu et se sont rués de nos jours contre toutes les croyances, contre toutes les institutions du passé, nous croyons qu'ils exercent, à leur insu, une mission en quelque chose pareille à celle qu'avaient reçue les barbares du nord. Quelqu'effrayante que nous apparaisse la puissance de destruction dont ils ont été investis, Dieu la modère, et le glaive tranchant de leurs sophismes ne détruira que ce qu'il avait condamné dans le monde de nos pères, le reste vivra.

Cependant l'Eglise, tandis que les arrêts de la colère de Dieu s'exécutent, seule debout comme autrefois, au milieu d'une société dont les derniers restes s'écroulent, les regards fixés vers le ciel, appelle par ses prières et attend avec calme le jour de la miséricorde. Elle sait que toutes ces hordes de penseurs impies qui passent devant elle, en lui jetant l'insulte et le blasphème, que tous ces sauvages de la pensée, lorsqu'ils seront au terme du chemin qu'ils ont à parcourir, apercevant, au lieu de ces lumières, au lieu de cette apothéose de la raison qu'ils ont rêvée, le spectre du néant assis au milieu des ténèbres, reculeront d'épouvante; qu'ils viendront à elle, qu'ils inclineront devant la croix leur impiété effrayée d'elle-même et leur orgueil amolli, qu'ils demanderont à laver dans le baptême de la foi les crimes de leur intelligence. La religion se penchant alors sur les vastes décombres dont elle sera entourée, saura retrouver tous les élémens qui portaient avec son caractère le sceau de l'immortalité, et qui, rajeunis, développés, recevront de ses mains des formes en harmonie avec les conditions d'une époque cachée encore pour nous dans le nuage de l'obscur avenir. »

Après avoir tracé ce tableau du sort probable de l'avenir de l'humanité, l'orateur se demande ce que doit faire l'éducation pour élever une génération qui doit participer peut-être à l'exécution de si grandes choses.

Il répond ainsi à cette question :

« Si, dans ce que nous avons dit jusqu'à ce moment, nous avons réussi à nous faire comprendre, on voit déjà comment ces deux choses, que certains esprits se représentent à tort comme incompatibles et à quoi se réduit à nos yeux tout le plan de la Providence sur l'humanité, *l'ordre et le progrès*, se concilient dans nos pensées.

Car, en premier lieu, le progrès tel que nous le concevons, loin d'exclure l'ordre, le suppose au contraire. Le progrès n'est une des conditions de l'existence de l'homme que parce que l'homme est un être fini qui a ses racines dans l'Être infini; que parce que son intelligence née de l'intelligence de Dieu par la parole, doit, par une conformité croissante de

ses pensées avec les pensées révélées dans la parole divine , tendre incessamment à se rapprocher de l'intelligence infinie ; que parce que son amour, étincelle tombée dans son cœur du foyer de l'éternel amour , doit s'épurer sans cesse , monter vers le ciel , s'étendre sur la terre , embrasser tous les hommes , et s'efforcer de devenir par là de plus en plus semblable à l'amour infini.

Au milieu des perpétuelles révolutions et des mobiles progrès de l'homme et de l'humanité , il y a donc quelque chose d'immobile et d'immuable , c'est ce que l'homme et l'humanité ont reçu de Dieu ; ce sont ces *Vérités-lois* promulguées dans ce qu'elles renfermaient de plus élémentaire , sur le berceau du genre humain , et complètement manifestées au monde par le ministère de Jésus-Christ ; c'est cette législation placée au-dessus des entreprises de la raison de l'homme , dont la source est dans la révélation , dont la règle est dans les pouvoirs que Dieu a investis du droit d'expliquer sa révélation aux hommes. Là se trouve à la fois et le principe de l'ordre et le germe de tous les progrès du monde des intelligences , comme du monde social : car toutes les vérités dérivent de ces vérités premières ; les pensées révélées d'en haut à l'humanité sont le fondement nécessaire sur lequel l'homme doit asseoir toutes ses pensées , sous peine de les établir sur le vide. Ces dogmes sont invariables en eux-mêmes comme l'intelligence infinie qu'ils nous représentent , mais , laissant échapper de nouveaux rayons de lumière à mesure qu'ils sont heurtés par de nouvelles erreurs , éclaircis , manifestés de plus en plus au monde par l'enseignement du pouvoir chargé de les expliquer au monde , ils se développent par rapport à nous ; et c'est ainsi que d'une source infinie sort et s'écoule , à travers un lit qui s'élargit de siècle en siècle , la vie croissante de l'homme et de l'humanité : c'est ainsi qu'un fonds divin , inépuisable , revêt dans l'homme , dans la société , des formes variables , progressives , qui mesurent les différens âges et les périodes successives de leur existence.

En second lieu , quoiqu'il n'y ait rien d'immuable ici-bas que ce qui vient de Dieu , quoique tout ce qui est de l'homme ,

subissant les conditions de l'existence humaine, soit sujet au changement et à la mort, cependant, le progrès tel que nous l'entendons ne brise aucun des liens qui unissent le présent au passé; il ne suppose pas que chaque génération qui entre dans la vie doive démolir et reconstruire à neuf le monde de ses pères. Non, ce n'est pas par des destructions successives, c'est par un développement lent d'ordinaire et harmonique que l'humanité est appelée à perfectionner, de siècle en siècle, les formes de son existence; et si l'humanité nous apparaîtrait quelquefois au milieu des révolutions et des ruines, c'est que quelque grand principe d'erreur et de désordre l'a fait dévier de sa route; pour y rentrer, il faut qu'elle regarde derrière elle; pour avancer sans craindre de s'égarer de nouveau, il faut qu'elle renoue à ses précédentes destinées le fil de ses destinées nouvelles.

On le voit : d'une part nos convictions ne nous permettent point d'adopter le système de ces hommes qui, paraissant ignorer une des lois du monde moral et s'effrayant du mot même de *progrès*, mot qui se trouve cependant dans la langue que l'Eglise parlait à son berceau, comme de je ne sais quelle nouveauté impie, croient que nos pères, fermant en toutes choses la carrière à leurs enfans, atteignirent dans la philosophie, dans les sciences, dans les lettres, dans les institutions sociales, le type d'une perfection qui ne peut être dépassée; que par conséquent le chef-d'œuvre de l'éducation serait de faire vivre les générations naissantes tellement dans le passé, qu'on ne laissât arriver jusqu'à leur intelligence aucune idée qui n'eût au moins un siècle de date, pour s'assurer de n'y laisser pénétrer aucune erreur.

Ces hommes qui voudraient ainsi saisir l'humanité au berceau, pour la faire rétrograder vers je ne sais quel point fixe de son existence écoulée, sont mus par des intentions respectables, sans aucun doute, mais ils nous paraissent avoir entrepris une œuvre au-dessus des forces de l'homme, parce qu'elle contredit les plans de Dieu. Par les raisons que nous avons essayé d'expliquer, les sociétés ne peuvent s'arrêter sur la route du temps, ni remonter le courant de leurs destinées.

Des hauteurs de votre immobile raison, vous vous effrayez de voir l'humanité courir toujours en avant sur la mer des siècles; indiquez-lui les écueils contre lesquels elle peut se briser, essayez de la diriger, mais n'espérez pas que, par la peur du naufrage, elle jette l'ancre sur cet océan immense; poussée par une force invincible, par une des lois nécessaires de son existence, elle avancera toujours, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au terme de sa course, jusqu'à ce qu'elle ait abordé aux rivages de l'éternité.

Mais on voit, d'une autre part, que nous sommes plus éloignés encore de partager les excès de ces hommes qui, méconnaissant une autre loi de l'humanité plus nécessaire encore, s'en vont jetant dans le cœur de l'enfance de stupides dédains, de hautains mépris pour les temps qui ne sont plus; insensés, qui ne savent pas que s'ils pouvaient réussir à étouffer ainsi, comme ils le prétendent, tous les souvenirs d'un passé qui leur déplait, ils étoufferaient en même temps tous les germes de l'avenir.

Vous aurez recueilli de nous, Messieurs, d'autres sentimens et d'autres pensées; et si après avoir fait planer, à l'aide de la foi, votre jeune raison sur les débris des âges, pour vous apprendre à distinguer ce qu'il y a de nécessaire et ce qu'il y a de variable dans les conditions de l'existence de l'homme et de la société; si, après avoir essayé de démêler dans les créations successives que l'histoire fait passer devant nous l'élément terrestre et l'élément surnaturel, ce qui est de l'homme et ce qui est de Dieu, nous travaillons avec tant de soins à vous faire comprendre, à vous faire admirer les formes merveilleuses que la pensée de Dieu reçut des mains de nos pères, c'est que nos pères sont, à notre avis, nos maîtres, nos guides nécessaires, non pas seulement en ce qu'ils nous indiquent de la main les principes éternels d'ordre que nous avons méconnus et où se trouve cependant le germe de tout perfectionnement, mais encore en ce qu'ils nous ont laissé, dans tous les genres, des modèles que nous ne dépasserons qu'en les prenant pour point de départ; c'est que les pensées, les institutions qu'ils nous ont léguées, ne posent pas, sans doute, devant nous



une limite qu'il nous est défendu de franchir, mais sont l'anneau nécessaire auquel nous devons rattacher nos institutions et nos pensées, si nous voulons faire de véritables progrès; c'est enfin que les monumens des siècles chrétiens sur lesquels le christianisme et le génie de l'homme n'ont pas écrit, certes, leur dernier mot, nous apparaissent cependant derrière l'abyme creusé par la révolution et l'impiété, comme mesurant la plus grande hauteur qu'ait atteint encore le génie de l'homme soulevé par la foi.

Ne vous étonnez donc pas, Messieurs, si nous reportons sans cesse vos études et votre admiration vers les grandes œuvres des siècles qui ne sont plus; comprenez pourquoi notre enseignement cherche à faire pénétrer si avant dans vos âmes l'amour et le respect du passé. Dirai-je toute notre pensée? Le mépris des ancêtres nous paraît être tout à la fois un des symptômes de notre époque les plus effrayans et l'un de ses plus grands crimes. Dans ces temps où les peuples ne se souviennent plus que la piété filiale est une loi qui les oblige comme les simples hommes, sous les mêmes peines; et que les générations qui s'avancèrent dans la vie en maudissant leurs pères, ne recueillirent jamais les bénédictions de la postérité; dans ces temps si rapprochés de ces jours de sinistre mémoire où la main de l'impiété outragea les morts jusque dans leur dernière demeure, et jeta aux vents leurs souvenirs et leurs cendres; dans la crainte de ne pouvoir nous tenir toujours à une égale distance de deux écueils que nous voudrions éviter. Nous le déclarons hautement, nous aimons mieux qu'on nous accuse d'avoir nourri en vous, par notre enseignement, une piété quelquefois superstitieuse envers la mémoire de nos pères, que d'encourir le reproche de vous avoir appris à manquer en quelque chose au culte légitime que leurs ombres augustes réclament de vous du fond de leurs tombes brisées et de leurs cercueils profanés.

Dans les principes que nous venons d'exposer, se trouve la lumière qui éclaire toutes les branches de notre enseignement.

On voit comment la religion en est le centre nécessaire. Car la religion c'est l'ensemble de ces vérités divines qui se sont

présentées à nous comme le principe de l'existence et le germe de tous les progrès de l'homme et de l'humanité.

La religion c'est tout ce qu'il y a d'éternel, d'immuable dans le monde de la pensée, dans l'ordre des croyances et des devoirs.

D'où il suit que dans tous les temps, que plus particulièrement à une époque de révolution et de doute, la religion est, comme le disait un philosophe du dernier siècle, d'une autorité en ceci non suspecte (Diderot) « la plus essentielle » leçon de l'enfance, celle par où tout enseignement doit » commencer et finir. »

A ceux qui verraient avec peine l'importance que nous attachons à l'enseignement de la religion, qui nous blâmeraient d'envisager cette étude tout ensemble comme la base et le couronnement nécessaire de toutes les autres études, sans chercher à nous justifier autrement, nous dirions : avant de nous condamner, profonds philosophes, consentez à examiner un moment si ce que nous faisons n'est pas une nécessité; je sais que depuis plus d'un siècle vous travaillez, vous et vos devanciers, à éclaircir par la seule puissance de votre raison, et sans rien emprunter aux lumières de la foi, tous les obscurs problèmes d'où dépendent les destinées de l'homme, vous avez entrepris de faire des croyances, des devoirs, tout un ordre moral enfin, qui n'aura rien de commun avec celui que le christianisme avait fait; vous mettrez à fin quelque jour cette œuvre que vous poursuivez avec une admirable patience; mais en attendant voyez ces jeunes esprits que nous sommes chargés de nourrir; ils ne peuvent pas vivre des futures découvertes de votre raison, ils nous demandent du pain, le pain des intelligences, la foi.

Or, où trouver de la foi, de nos jours, dans le monde, ailleurs que dans l'Église? Ravissez à ces jeunes intelligences les enseignemens de cette autorité qui leur redit les imposantes paroles sorties, à l'origine, de la bouche de Dieu, que tous les siècles ont répétées et devant lesquelles s'inclina la longue suite des générations humaines, que l'Église cesse d'instruire ces enfans, et de qui apprendront-ils, je vous le demande,

tout ce qui leur importe avant tout de savoir ? Qui leur dira ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont, ce qu'ils ont à faire ici-bas, les rapports qui les unissent à leurs semblables ? Sur toutes ces graves questions, que pourront-ils recueillir de votre bouche, que des réponses qui se contredisent à l'infini, que des doutes qui ne laisseront pas à leurs âmes un seul moment de repos ?

Ah ! laissez-nous donc établir sur la seule base immuable l'avenir de ces jeunes esprits ; laissez-nous leur dire :

« Mes enfans, voyez ce monde où vous allez être jetés tout-à-l'heure. Au trouble dont paraissent agités ces hommes qui disputent de tout, au bruit que font leurs paroles, en se heurtant, aux ténèbres qui s'échappent du choc de tant d'opinions contradictoires, on dirait la mer irritée brisant ses flots les uns contre les autres, dans une nuit de tempête. Cependant, ne vous effrayez pas ; regardez ce roc immobile au pied duquel toutes les vagues expirent et dont le sommet, inaccessible aux nuages, réfléchit une lumière dont le foyer est dans le ciel. Si quelqu'attrait vous y convie, laissez aller vos naissantes pensées sur cet océan des disputes humaines, mais que votre œil ne perde jamais de vue le phare immortel que la main de Dieu a placé sur le rivage, et qui peut seul vous indiquer une route sûre à travers mille écueils : affrontez les abîmes de la science, cherchez à en creuser toutes les profondeurs.

» Mais ne descendez dans cette nuit qu'en portant devant vous le flambeau de la foi. Quelque guide qui se présente à vous, quelque génie qui s'offre à vous conduire, n'abandonnez jamais cette lumière. Quand même le premier des esprits célestes, celui qui approche le plus près le trône de Dieu, descendrait pour vous dire le mot de tous les problèmes qui tourmente l'esprit humain depuis six mille ans, et qu'aux rayons de cette intelligence immortelle vous croiriez voir s'évanouir toutes les ombres du monde physique et du monde moral, si une parole, une seule parole descendue de la chaire éternelle où siège l'héritier des pouvoirs que Jésus-Christ légua à un pauvre pêcheur de Galilée, vous

» avertissait de vous tenir sur vos gardes, que vous n'avez de-  
 » vant vous que de fausses clartés et un jour trompeur, fer-  
 » mez les yeux, rentrez avec simplicité dans les ténèbres d'une  
 » humble ignorance, préférable mille fois à tous ces vains son-  
 » ges de science et de philosophie qui ne feraient que vous  
 » endormir sur les bords d'un redoutable abyme, loin du cen-  
 » tre des véritables lumières, loin du soleil des intelligences  
 » qui ne peut être autre que la parole de Dieu. »

Tel est l'*esprit* qui préside à l'*enseignement* de la religion dans la maison de Juilly. Mais si la religion est le principe nécessaire de l'existence de l'homme et de l'humanité, la science de la religion n'est pas tout l'homme, toute l'humanité. Après la *foi*, vient la *science* ou la *philosophie*, par laquelle on comprend le *développement* et la *vie propre de chaque intelligence*. — Dans la suite de son discours, M. l'abbé de Salinis s'attache à faire comprendre quel est le *lien nécessaire qui unit*, et les *caractères qui distinguent la foi et la science*.

Après savoir vu ce qu'on pense en France sur la direction des études, nous aimons encore à faire connaître ici l'*esprit* qui préside aux études et à la direction d'un établissement national. Le prospectus du collège de Courtrai, dirigé par MM. les abbés Verbeke et de Haerne, renferme des considérations d'un ordre très-élevé, et montre que les instituteurs, placés à la tête de cette nouvelle institution, ont parfaitement compris les besoins intellectuels de l'époque.

« Ce n'est pas sans raison, disent ces respectables ecclésiastiques, que l'on attache généralement tant d'importance à l'éducation de la jeunesse, puisque c'est l'éducation qui forme et développe l'homme moral, comme la nature forme et développe l'homme physique. Le but que doit se proposer tout instituteur digne de ce nom, c'est de déposer dans l'intelligence et le cœur de ses élèves la vérité et la vertu; c'est de s'emparer, en quelque sorte, de toutes leurs facultés morales, pour les diriger vers le bien et vers le rang qu'ils pourront occuper un jour dans la société. Pour atteindre ce but, deux choses sont nécessaires, la religion et la science; et pour l'atteindre d'une manière plus facile et plus assurée, il faut de plus que ces deux choses soient liées entre elles, et ne fassent pour ainsi dire qu'un tout. C'est

ainsi que nous concevons une éducation complète, c'est-à-dire, une éducation catholique qui embrasse dans un même cercle toutes les vérités religieuses intimement liées à une série de connaissances humaines, qui peuvent être nécessaires ou utiles à l'homme dans la position sociale où il pourra être placé dans la suite.

» Non-seulement nous compterons pour le premier de nos devoirs d'inculquer à la jeunesse les dogmes invariables de la religion, et les préceptes de morale qui en découlent, et qui, hors d'elle, ne peuvent se conserver long-temps, faute de sanction et d'autorité suffisante; mais nous leur ferons connaître aussi tout l'enchaînement des vérités de la loi; nous leur ferons sentir tout le vide des erreurs contraires, et en les initiant ainsi à une connaissance complète de notre religion, nous prémunirons leur jeune intelligence contre les sophismes et les opinions dangereuses, qu'une fausse philosophie fait circuler comme un poison dans toutes les veines du corps social.

» Loin de craindre les progrès des sciences et l'éclat des lumières pour la conservation de notre foi, comme nos ennemis nous en font le reproche, nous appellerons à notre aide toutes les sciences, nous mettrons à profit toutes les découvertes qui ont été faites dans les diverses branches des connaissances humaines, persuadés que nous sommes, qu'elles ne peuvent contribuer qu'au triomphe du catholicisme, comme une expérience d'un demi-siècle l'a déjà suffisamment prouvé à tous les hommes de bonne foi.

» Il serait absolument impossible de faire connaître à fond à de jeunes gens, après une période de 6 à 7 ans d'études, les diverses sciences qui se partagent le domaine de l'intelligence, puisqu'une seule suffit quelquefois pour occuper toute la vie d'un homme. Aussi tel ne saurait être le but qu'on doit se proposer dans l'enseignement. Faire approfondir aux élèves ce qu'il y a d'essentiel à une bonne et solide éducation, et leur donner une idée exacte de ce qui en général n'est qu'accessoire, sans leur laisser ignorer rien de ce qui peut être vraiment utile, leur faire acquérir les notions suffisantes pour qu'ils soient à même de se pousser plus tard dans telles branches spéciales, vers lesquelles leur génie, leur inclination, ou le rang qu'ils doivent occuper un jour dans la société, les portent particulièrement, là doivent se borner, ce nous semble, les soins de ceux

qui se chargent de l'honorable mais pénible tâche d'élever la jeunesse. Nous avons renfermé les matières qui feront l'objet de notre enseignement, dans un cadre assez étendu, afin de pouvoir placer nos élèves à la hauteur des diverses positions sociales auxquelles ils pourraient être appelés, sans cependant accabler leur jeune intelligence sous le poids de connaissances généralement moins utiles.

» Il nous reste encore à faire voir comment nous comprenons l'harmonie qui doit exister entre la science et la religion. Dans le siècle précédent, où l'impiété marchait la tête levée, des génies puissans, mais en proie à de fatales erreurs, s'étaient emparés de toutes les sciences pour les tourner contre la religion; l'activité humaine semblait s'être réfugiée en grande partie dans ces têtes emportées par un vertige d'impiété, et l'orthodoxie semblait sommciller d'abord sur les dangers qui menaçaient la société tout entière. Plus tard cependant, quand l'orage était sur le point d'éclater, des hommes religieux et éclairés comprirent que le meilleur moyen de combattre la philosophie régnante était de la suivre dans tous ses détours, de l'envisager sous toutes ses formes, et de lui demander compte de l'usage qu'elle avait fait des sciences. On sentit la nécessité de faire voir plus explicitement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, que les sciences loin d'être hostiles à la religion, se coordonnent au contraire parfaitement avec elle et tirent du principe de foi une vigueur et une force qu'elles ne sauraient avoir d'elles-mêmes. Cependant le parti irréligieux ne lâcha pas prise, il continua à se retrancher dans les sciences pour combattre la religion. De là naquirent deux systèmes ou deux méthodes d'enseignement, que l'on appliqua plus ou moins directement à presque toutes les branches des connaissances humaines. L'une méthode consistait à isoler entièrement la science de la religion et même à lui donner une direction contraire à celle-ci; l'autre à établir entre la science et le principe religieux une concordance et une harmonie parfaites. L'humanité est une, et la religion qui en est la base ne peut présenter de contradiction avec rien de ce qui se rapporte à la nature humaine. Ce n'est pas que les sciences doivent tenir du mysticisme, ou présenter sous toutes leurs faces une forme théocratique; mais elles doivent, pour être vraies et utiles, se rapporter à l'autorité, c'est-à-dire à Dieu, de telle manière que celui qui les a

approfondies puisse au premier aspect saisir les différens rapports qu'elles ont avec les vérités religieuses et sociales, et connaître les vices du système contraire, qui tend à matérialiser les sciences et à les détacher du principe de foi.

» Notre siècle a hérité de la funeste disposition des esprits qui régnait dans le précédent; mais heureusement le mal diminue de jour en jour. De tristes expériences ont désabusé bien des esprits prévenus, et l'on a compris assez généralement le danger qu'il y a pour la jeunesse et la société, à isoler l'enseignement des sciences de celui de la religion. Toutefois il est resté encore des vestiges des anciens égaremens; l'erreur pour avoir été combattue avec avantage ne se donne pas pour vaincue, elle nourrit encore l'espoir de se perpétuer, et pour réussir, c'est aux générations futures qu'elle s'adresse, c'est à l'éducation de la jeunesse qu'elle cherche à imprimer cette funeste tendance, et en ceci elle a choisi le moyen le plus efficace, car élever la jeunesse, c'est travailler pour l'avenir. Heureusement ce moyen n'a pas été négligé par les hommes religieux. Armés de foi et de courage, ils se sont lancés dans l'arène, et ils s'efforcent de gagner de jour en jour plus de terrain sur les propagateurs des doctrines anti-sociales. C'est aussi dans cette intention que nous nous sommes dévoués à l'enseignement. Nous proclamons hautement notre but, qui est de donner à la jeunesse une éducation religieuse, et de l'initier catholiquement aux diverses branches des connaissances humaines. »

---

**MÉLANGES.**—Octobre 1833.

Travaux de Mgr. Angelo Mai. — Notice de M. l'abbé Arvisinet. — *Les Vrais Principes opposés aux erreurs du 19<sup>e</sup> siècle*, par M. Victor de Bonald. — La Foi et la Philosophie. — Aveux de lord Byron. — *Éléments de Philosophie catholique*, par M. l'abbé Combalot. — Caisse de prévoyance ecclésiastique du diocèse de Toulouse. — Statistique religieuse de la Confédération germanique. — État de l'éducation en Russie.

— Des deux collections d'écrits anciens que publie l'infatigable bibliothécaire du Vatican, Monsignor ANGELO MAI, la première in-4<sup>o</sup> qui a pour titre : *Scriptorum Veterum nova collectio, ex codicibus vaticanis*, est arrivée au tome VIII ; la seconde in-8<sup>o</sup>, intitulée : *Classici auctores, ex codicibus vaticanis*, est au tome V. Toutes deux contiennent un grand nombre d'écrits grecs et latins qui n'avaient pas encore été imprimés, et des notices d'écrits orientaux.

— M. Claude Arvisenet ou d'Arvisenet, car nous avons vu son nom écrit des deux manières (1), était né à Langres le 8 septembre 1755, d'une famille honorable ; il commença ses études à Molsheim en Alsace, et les acheva à la communauté de Laon, sous MM. de Saint-Sulpice, à Paris. Il y fut maître de conférence, et lorsqu'il eut été élevé à la prêtrise, M. de la Luzerne, évêque de Langres, le nomma chanoine de sa cathédrale et archidiacre, ce qui était une dignité du chapitre. Son zèle, sa piété et l'exemple de son évêque ne lui permirent pas d'hésiter sur le serment. Il se retira en Suisse, et passa quelque temps dans le canton de Lucerne. C'est là qu'il commença à utiliser ses loisirs en composant des ouvrages de piété. Le premier de ses écrits est le *Memoriale vitæ sacerdotalis* (2),

---

(1) M. l'abbé Arvisenet signait toujours ainsi, mais son frère signait d'Arvisenet.

(2) Barbier attribue à M. Arvisenet un *Manuale vitæ sacerdotalis*, à *Sacerdote Gallicano*, Constance, 1795, in-12. Il est probable que c'est



qui parut d'abord, à ce que nous croyons, à Constance en 1794. Le livre était revêtu d'une approbation en date du 18 décembre 1793, et signée de l'abbé Sturm, conseiller épiscopal, chanoine de la collégiale de Saint-Etienne, et censeur des livres. L'auteur n'y avait pas mis son nom, et ne s'annonçait que comme un prêtre exilé du diocèse de Langres. Il s'en fit peu après une édition à Londres, et depuis l'ouvrage a été souvent réimprimé en France. C'est aussi dans son exil, à ce qu'il paraît, que M. l'abbé Arvisenet composa le *Sapientia christiana* et le *Manuductio juvenum ad sapientiam*; ces deux ouvrages sont dans le même genre que le *Memoriale*, et sont écrits avec simplicité et onction. Depuis, l'auteur les traduisit lui-même en français.

De retour en France, M. de la Tour-du-Pin, évêque de Troyes, l'attira dans son diocèse, et le nomma chanoine de sa cathédrale et membre de son conseil. M. Arvisenet continua de s'y occuper de la composition d'ouvrages utiles, en même temps qu'il se livrait à l'exercice du ministère et à la pratique des bonnes œuvres. Sa piété, son zèle, sa sagesse, lui avaient concilié la confiance du clergé et des fidèles. C'était lui que l'on consultait le plus volontiers sur des points délicats de conscience et de direction des âmes. M. de Boulogne, successeur de M. de Latour-du-Pin à Troyes, lui donna aussi des pouvoirs de grand-vicaire. Lorsque le prélat eut été enfermé à Vincennes en 1811, ses grands-vicaires en titre ayant été rappelés à Paris, le chapitre s'assembla, suivant l'ordre du ministère. On crut parer à tout inconvénient en nommant pour grands-vicaires des chanoines qui avaient déjà reçu de l'évêque des pouvoirs de grands-vicaires. Ce choix tranquillisa un peu les consciences : les deux grands-vicaires, MM. Tresfort et Arvisenet, paraissaient gouverner au nom du chapitre et n'avaient réellement que les pouvoirs de l'évêque. Cette situation équivoque ne pouvait durer longtemps : les esprits étaient inquiets dans le clergé ; on envoya consulter le Pape et les cardinaux à Fontainebleau, et la réponse fut

---

une erreur de sa part, et que le *Manuale* n'est autre que le *Memoriale* que Barbier indique sous le titre de *Memoriale vitæ sacerdotum*. Il ne parle point des autres ouvrages de M. Arvisenet.

que les droits de M. de Boulogne étaient entiers, et que le chapitre n'avait aucune juridiction. La situation des choses s'aggrava encore par la nomination que fit Buonaparte d'un autre évêque pour Troyes en remplacement de M. de Boulogne, qu'il considérait comme démissionnaire.

C'est alors que M. Arvisenet fit avec beaucoup de courage une démarche qui pouvait le compromettre sous un despote violent. Le 24 juillet 1813, il cessa de paraître au chapitre et d'agir comme grand-vicaire, et le 6 août il publia une rétractation très précise, où il déclarait qu'il reconnaissait M. de Boulogne pour son évêque. Cette déclaration d'un ecclésiastique si respecté fit un grand effet dans le diocèse. Buonaparte en fut très mécontent; et lorsqu'il vint à Troyes, en février 1814, il apostropha durement l'abbé Arvisenet, ainsi que l'abbé de Latour, qu'il savait tenir pour l'évêque. Mais la restauration, qui suivit de près, vint faire cesser toutes ces vexations. On peut voir ce qui en est dit dans la notice historique sur M. de Boulogne, à la tête de l'édition de ses œuvres. M. Arvisenet crut devoir réclamer en 1814 contre ce qui le concernait dans une brochure de l'abbé Huillier, partisan de l'administration capitulaire; sa déclaration, qui n'a que trois pages, se trouve à la fin de *l'Examen de la lettre des vicaires-généraux du chapitre* (par l'abbé Guéron, curé de Saint-Jean, à Troyes), 1814, in-8°. Cette pièce fait honneur à la sagesse comme à la fermeté de principes de l'abbé Arvisenet.

La paix, étant rendue au diocèse, lui permit de se rendre de plus en plus utile. Sa conduite passée avait augmenté le respect qu'on lui portait. Il était le conseil de tous les jeunes prêtres, et les aidait même, au besoin, dans l'exercice de leurs fonctions. C'est ainsi qu'en 1819 il seconda le curé de Champignolle dans une mission donnée dans cette paroisse. Il publia successivement un assez grand nombre d'écrits de piété, dont nous ne ferons qu'indiquer les titres. L'auteur joignit à son *Manuductio juvenum ad sapientiam* un petit traité sous le titre de *Quod vult Deus, seu libellus de conformitate voluntati divinæ*, 72 pages. Il traduisit son *Manuductio* en français, sous le titre de *Guide de la jeunesse dans les voies du salut*, in-32. Il existe deux traductions du *Sapientia christiana*, l'une par M. Arvisenet lui-même, et imprimée

sous ses yeux en 1803 ; l'autre par l'abbé Ogier , missionnaire du diocèse de Vienne , mort en février 1821. Celle-ci a pour titre : *Moyens de salut pour les chrétiens* , 1817 , in-12 : c'est une traduction libre et abrégée ; elle donna lieu à une réclamation (*V. l'Ami de la Religion et du Roi* , n° 353 , tome XIV ) ; mais les deux estimables auteurs s'entendirent aisément , et M. Ogier donna , de l'aveu de M. Arvisenet , une nouvelle édition de son travail , sous le titre de *la Sagesse chrétienne , traduction libre et abrégée du Sapientia* , in-12. Le *Memoriale vitæ sacerdotalis* a été traduit également par l'abbé Ogier , sous le titre de *Moyens de perfection pour une vierge chrétienne* : c'est encore une traduction libre , et depuis elle a paru sous le titre de *Mémorial des vierges chrétiennes* , in-18. Le *Mémorial des disciples de Jésus-Christ* , 1820 , in-12 , est un recueil de réflexions et de prières puisées dans divers autres ouvrages. Les autres écrits de M. Arvisenet sont : *Maximes et devoirs des pères et mères* , Troyes , 1823 , in-24 ; la *Vertu angélique* , in-32 ; le *Froment des élus* , in-18 ; le *Bon Ange de l'enfance* , in-32 ; le *Tableau du Christianisme , contenant le Précis de la vie de Jésus-Christ et des mœurs de ses vrais disciples* ; Troyes , 1824 , in-32.

M. Arvisenet était supérieur de plusieurs communautés religieuses à Troyes , et dirigeait un grand nombre de personnes. Sa douceur , sa modestie , sa charité , tout en lui inspirait la confiance et le respect. La plupart de ses bonnes œuvres n'ont été connues que de Dieu seul : Mais , de quelque côté qu'on le considère , dit un de ses amis , tout en lui était vertu , zèle ardent pour le salut des âmes , tendresse pour les pauvres , amour sans bornes pour le bien. Ses infirmités l'obligèrent , dans ses dernières années , de renoncer au ministère de la confession ; mais il continuait de paraître au chœur et d'y édifier les assistans par sa piété. Dans l'été de 1830 , il se retira chez un frère , homme excellent et juge de paix à Gray , où une attaque d'apoplexie , qui probablement n'était pas la première , enleva le vertueux abbé dans la nuit du 16 au 17 février 1831. Il était dans sa soixante-seizième année. Sa mort fut regardée comme celle d'un saint. — *L'Ami de la Religion* , n. 2156.

siècle, par M. Victor de Bonald; vol. in-8°, prix fr. 3-50, Avignon, chez Seguin. — *L'Ami de la Religion* a consacré différens articles à l'examen de cet ouvrage. Dans les n° 2111, 2113 et 2123, il s'est attaché à combattre la définition de l'homme dont il a été question ci-dessus, p. 174; toutefois dans le n° 2139 il remarque que cette définition ne forme que la moindre partie du livre des *Vrais Principes*, et que l'ouvrage offre sur beaucoup de questions, des principes sûrs et des raisonnemens solides. M. Victor de Bonald, fils de l'illustre écrivain de ce nom, traite tour à tour de Dieu, de l'homme, de l'entendement et des idées, de la philosophie et de ses caractères.

— On lit dans les *Débats*, journal philosophique : « Il ne faut pas que la philosophie se fasse illusion; ce que l'homme lui demande pourrait bien être au-dessus de l'humanité! Quelle est notre origine? Quelle est notre fin? D'où venons-nous? Où allons-nous? Pourquoi sommes nous ici-bas? Terribles questions qui nous poursuivent bon gré malgré, et dont l'homme demande la solution à la philosophie, mais une solution évidente! L'homme ne s'est pas mis à philosopher pour observer curieusement quelques faits moraux et s'en tenir là. C'est la vérité même, la vérité absolue, la dernière raison des choses qu'il cherche depuis tant de siècles. Dieu, l'âme, leurs rapports, voilà ce qu'il lui importe tant de connaître. Ce qu'il cherche, le trouvera-t-il en ce monde? Verra-t-il enfin la vérité face à face? Mais alors la nature humaine ne serait plus ce qu'elle est. L'homme ne serait plus l'homme. L'homme possédant la vérité ne ressemblerait guère à cet homme que tous les siècles ont vu se tourmenter pour la découvrir et ne saisir le plus souvent que l'erreur. Etrange et cruelle destinée! En vain, dans des momens de désespoir et de lassitude, voulons-nous prendre notre parti de rester tranquilles dans le doute et dans l'ignorance. Si cela est possible à quelques hommes que les affaires et les plaisirs étourdissent, cela n'est pas possible à l'humanité. Le besoin de savoir ce qu'elle ne saura pas la tient et la tiendra éternellement en haleine.

» Qu'en conclure? Que la Providence se joue de l'homme, ou qu'il n'y pas de Providence? Non; mais qu'au bout de sa course ici-bas, tout couvert de sueurs et de poussière, l'homme est destiné à trouver ailleurs la vérité, dont il n'a en ce monde que le pres-

sentiment et un immense désir. C'est un avertissement continuel de son noble avenir, que cette soif de vérité que tous les fleuves de la philosophie n'étancheront jamais. L'homme poursuit ici-bas la vérité, comme il poursuit le bonheur, comme il poursuit la gloire, n'en saisissant que les images imparfaites et des ombres fugitives. Gloire, bonheur, vérité, idées éternelles dont le reflet n'arrive jusqu'à nous qu'à travers bien des nuages. La philosophie a été bien ingrate envers la foi ! La foi est le supplément nécessaire de la philosophie pour qui ne veut pas ou ne peut pas languir dans le doute. La foi seule ennoblit la philosophie, lui donne un but, et nous apprend ce que signifie ce tournoiement perpétuel des plus illustres génies dans un cercle de mystères dont tous leurs efforts n'ont pu réussir à percer les ténèbres. »

— Dans les lettres de lord Byron, publiées par son ami Thomas Moore, il s'en trouve une où il parle de l'éducation de sa fille naturelle qu'il vient de confier à un pensionnat dirigé par des religieuses. Le célèbre poète y dit entre autres :

« C'est mon désir qu'elle soit élevée dans la religion catholique romaine, que je considère comme la meilleure religion, et qui est certainement la plus ancienne des diverses branches du christianisme. »

En réponse à une lettre de M. Scheppard, qui lui écrit qu'une jeune fille qui venait de mourir, avait prié pour lui afin que Dieu le ramenât à la foi, lord Byron écrit :

« Je puis vous assurer que toute la gloire qui jamais a donné à l'humanité déçue une portion exagérée de son importance, ne vaut pas dans mon esprit l'intérêt pur et pieux qu'un être vertueux veut bien prendre à mon sort. Sous ce point de vue je n'échangerais pas *les prières des défunts en ma faveur* contre la gloire réunie d'Homère, de César et de Napoléon. »

Le même, repoussant des bruits qu'on répandait sur son hostilité à la religion, dit :

« Je ne suis point hostile à la religion, c'est tout le contraire. La preuve en est que je fais élever ma fille naturelle comme une stricte catholique dans un couvent de la Romagne. Je pense que le peuple

ne saurait jamais avoir assez de religion, et pour ma part j'incline fortement pour les doctrines catholiques. »

Ces aveux sont d'autant plus remarquables, qu'ils émanent d'un homme dont la conduite ne fut rien moins que chrétienne, et dont les écrits respirent le scepticisme et le désespoir.

— *Le Rénovateur, l'Ami de la Religion, le Journal des Villes et des Campagnes et la Tribune catholique* publient la lettre suivante :

*Aux anciens associés de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, et aux anciens abonnés de l'AVENIR, par M. Combalot.*

Monsieur, — J'éprouve le besoin de vous annoncer moi-même la publication d'un livre intitulé : *Éléments de Philosophie catholique* (1). Je livre ces écrits à la méditation de quiconque cherche sincèrement la vérité par la philosophie, et je l'adresse spécialement à la jeunesse studieuse, et au sacerdoce français, sur qui repose tant d'avenir et tant d'espérances.

Cet ouvrage se divise en cinq parties : la première résume tous les systèmes de philosophie qui ont paru dans le monde de la pensée ; la deuxième essaie de déterminer le point de départ et le rendez-vous-commun des mobiles spéculations de la raison privée ; la troisième traite des fondemens de la certitude, de la base, *du criterium* de la vérité ; la quatrième expose un ensemble succinct des croyances permanentes et universelles de l'humanité sur Dieu, et la création de la méthode de philosophie du catholicisme considéré comme étant identique par son fondement à la base même de la raison, et comme étant le principe générateur de la science et de la liberté, des beaux-arts et de la gloire, de la civilisation et de l'agriculture, du bien-être matériel des peuples, et de tout progrès pour le genre humain.

Je place en tête de cet ouvrage ma profession de foi sur l'ency-

(1) A Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande, nouvelle édition, prix 3 francs. L'édition de Paris coûte fr. 6-50.

clique de S. S. Grégoire XVI, et je m'explique clairement sur la doctrine renfermée dans cette célèbre encyclique, et sur la ligne politique des anciens membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* dont je fais partie....  
COMBALOT, *Vic.-gén. de Rouen et de Pamiers.*

— M. l'archevêque de Toulouse a établi une caisse de prévoyance ecclésiastique dans son diocèse. Cette caisse est destinée à donner des pensions de retraite aux prêtres infirmes. Les ecclésiastiques qui voudront avoir droit à une pension verseront 10 fr. par an, et seront par là même associés. Ceux qui le pourront seront invités à verser la première fois la contribution de plusieurs années; elle leur sera imputée sur les années suivantes. Les sommes versées seront placées en rentes. M. l'archevêque réglera la quotité des pensions, avec l'avis d'un conseil d'administration, qui est composé des grands-vicaires, de deux chanoines et de deux curés. Un des membres sera trésorier, un autre secrétaire. Les pensions ne pourront ordinairement excéder 600 fr. Les ecclésiastiques qui seraient révoqués ou destitués cesseront d'avoir droit à la pension de retraite, sauf à leur restituer, s'ils l'exigent, ce qu'ils auraient versé à la caisse. Cet établissement est digne de servir de modèle pour les diocèses où l'on n'a pu pourvoir jusqu'à présent d'une manière convenable au sort des prêtres infirmes. — *L'Union ecclésiastique*, 1<sup>re</sup> livr.

— *Statistique religieuse de la Confédération germanique.* Le catholicisme, le luthéranisme et le calvinisme sont les religions que professe la presque totalité des habitans de la confédération. Plus de la moitié de la population professe la religion catholique; l'évangélique est professée par deux cinquièmes environ, tandis que le calvinisme pur ne compte qu'un petit nombre de partisans en comparaison des deux religions précédentes. Les prosélytes des différentes sectes répandues en Allemagne, tels que les frères Moraves, les Mennonites et autres sont trop peu nombreux pour mériter de figurer dans notre cadre. Nous avons vu les Juifs estimés à 292,500 par un savant statisticien. La religion catholique est professée par le plus grand nombre des habitans des provinces autrichiennes, du royaume de Bavière, du grand-duché de Bade, des principautés de Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Liechtenstein, et de

tous les autres états ecclésiastiques, qui ont été sécularisés en 1803. C'est aussi la religion que professent l'empereur d'Autriche, les rois de Bavière et de Saxe, les princes de Hohenzollern et de Liechtenstein et le duc d'Anhalt-Kœthen (1).

Le luthéranisme est professé par le plus grand nombre des habitans dans les provinces prussiennes, les royaumes de Hanovre, de Wurtemberg et de Saxe, dans les grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et Strelitz, de Oldenbourg, de Saxe-Weimar, dans les états des ducs de Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg, Brunswick, des princes de Lippe-Schauenbourg, Schwarzbourg-Rudolstadt, Schwarzbourg-Sondershausen, Reuss-Greiz, Reuss-Schleiz, Reuss-Lobenstein, Ebersdorf, de Waldeck et dans les républiques de Lubeck, Hambourg, Brème et Francfort ainsi que dans la seigneurie de Kniphausen.

Le roi de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade, de Hesse, d'Oldenbourg, de Mecklenbourg, de Saxe-Weimar, les ducs de Saxe, de Brunswick, les princes de Reuss, de Schwarzbourg et de Waldeck suivent cette religion. Le calvinisme est professé par le plus grand nombre des habitans des duchés de Nassau, d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Bernbourg et d'Anhalt-Kœthen, de la principauté de Lippe-Detmold, de la Hesse électorale et du landgraviat de Hesse-Hombourg. Le roi de Prusse, l'électeur de Hesse, le landgrave de Hesse-Hombourg, le duc de Nassau, ceux d'Anhalt-Dessau et Anhalt-Bernbourg, les princes de Lippe et le seigneur de Kniphausen, sont calvinistes. Le roi de Prusse paraît avoir à cœur de réunir les calvinistes et les luthériens et d'en former une seule église dite *évangélique*.

(1) Le duc et la duchesse d'Anhalt-Kœthen ont embrassé, il y a quelques années, la religion catholique. Aussitôt après sa conversion, le duc ordonna de bâtir une église catholique à Kœthen, sa résidence. Cette église a été consacrée le deux juin par le vicaire-général d'Osnabruck, évêque d'Anthenon *in partibus*. Le duc et la duchesse, ainsi que la duchesse douairière d'Anhalt-Kœthen étaient présens à cette cérémonie, à laquelle assistèrent même les membres du clergé protestant. Le lendemain, les restes mortels du feu duc Ferdinand furent transportés de la chapelle tumulaire du cimetière catholique, où ils avaient été déposés après le décès de ce prince, dans le caveau ducal, construit dans la nouvelle église catholique.



— *Etat de l'éducation en Russie.* — Tout l'empire, y compris le grand-duché de Finlande, est divisé en sept districts universitaires, dont chacun comprend, plus ou moins, un grand nombre de gouvernemens et de provinces. Un curateur est placé à la tête de chaque district, et le ministre de l'instruction publique gouverne et dirige l'ensemble. Il y a une université dans chaque district, et un ou plusieurs gymnases dans chaque gouvernement, et de plus des écoles primaires et secondaires; les premières sont appelées *écoles d'arrondissement*. Le nombre des étudiants inscrits aux registres des différens universités montait, en 1830, à plus de 5000.

Outre ces universités, il existe un grand nombre d'autres établissemens consacrés aux plus hautes branches d'études, et qui ne sont pas sous la juridiction immédiate du ministre de l'instruction publique. Elles portent le nom de *hautes écoles spéciales*. La théologie grecque est enseignée dans les académies de Kief, Moscou, Saint-Pétersbourg et Kasan. Il y a dans ces établissemens plus de 26,000 étudiants, et 430 professeurs. L'église catholique entretient 13 séminaires; les protestans prennent leurs grades à l'université de Dorpat; la Faculté de théologie leur est exclusivement réservée. La jurisprudence et toutes les branches de médecine sont enseignées dans ces universités, mais plus particulièrement aux écoles médico-chirurgicales de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

D'autres établissemens, jouissant à peu près des mêmes prérogatives que les universités, sont destinés à former la jeunesse russe pour les hautes fonctions d'état. Ce sont le *lycée* de Tsarkoie-Selo, la haute école de Saint-Pétersbourg, et les *pensions nobles* des universités de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Après avoir achevé leurs études, les élèves prennent un certain rang dans la hiérarchie.

Plusieurs milliers de jeunes gens reçoivent leur éducation aux écoles militaires, répandues dans l'empire au nombre de 25. L'étude des langues orientales, du commerce et de la technologie occupe un grand nombre de professeurs dans les autres écoles spéciales. Une institution orientale, fondée en 1828, a pour objet de former de bons interprètes pour les relations diplomatiques de la Russie avec les cabinets de l'Est, et une école fondée à Orembourg est consacrée à répandre parmi les musulmans de l'empire les résultats de la civilisation européenne.

Tous les gymnases, au nombre de 55, subirent sous le règne du dernier empereur une complète réorganisation, et sont maintenant établis sur un pied uniforme.

Il y a en outre 247 maisons particulières d'éducation, toutes soumises au contrôle de l'université du district dans lequel elles sont placées. Les écoles primaires sont très-peu nombreuses : on n'en compte que 120. Viennent ensuite les écoles élémentaires ou paroissiales : leur nombre est loin d'être proportionné aux besoins de la population, malgré tous les efforts du dernier czar. Le nombre total des écoles placées sous le contrôle immédiat du ministre de l'instruction publique était, en 1824, de 1411, dans lesquelles 70,000 jeunes gens des deux sexes recevaient l'éducation. Dans cette estimation, nous ne comprenons pas les écoles dans les colonies militaires, qui sont très-nombreuses, ni celles qu'entretient le clergé russe, et qui, dans la même année, montaient à 344. Enfin nos écoles normales et les écoles allemandes sont de jour en jour imitées et introduites en Russie. La somme annuelle mise à la disposition du ministre de l'instruction publique monte à environ trois millions de roubles.

La presse aussi commence à exercer son influence sur l'esprit public : il ne paraît toutefois, en ce moment, que 63 journaux dans tout l'empire : ils sont écrits en douze langues différentes. — *L'Europe littéraire.*

---

---

# DE L'ART

## DANS LES ÉDIFICES RELIGIEUX

DU MOYEN AGE (1).

---

### VITRAUX COLORIÉS.

Un retour général d'admiration venge aujourd'hui de dédains trop long-temps prolongés les édifices religieux que nous a légués le moyen âge. Sur le sol de France, ils dominent encore avec honneur tout le reste, et les artistes désenchantés par la stérilité de l'époque actuelle, se sont épris d'amour pour ces monumens de la religion de nos pères. Un jour viendra peut-être qu'ils y verront autre chose qu'une lettre morte et un sujet d'étude; un jour viendra qu'inspiré par cette même foi dont ils admirent les œuvres quelqu'un d'entr'eux dérobera au sanctuaire le nom mystérieux qui donne toute puissance à celui qui l'invoque. Cette régénération de l'art par la foi, est un de nos ardens désirs. Puissions-nous voir naître l'œuvre de ce jour sur notre France! Puissions-nous, au lieu de l'inventaire du passé, dresser le tableau des merveilles du présent et des promesses de l'avenir! jusques-là, nous retournerons aux chefs-d'œuvre tant de fois déjà étudiés et décrits. Antiquaire novice, bien léger de science et de bagage, nous aussi entreprendrons cependant à travers le passé un court pèlerinage d'artiste; nous essaierons de commenter quelques

---

(1) *Revue Européenne*, n° 24, tom. VI, pag. 675. — Voir ci-dessus tom. VI, pag. 405, sur l'architecture chrétienne; *ibid.* pag. 403 de la peinture sur verre par M. le baron de Reiffenberg; et t. VII, p. 452, sur le vandalisme et la dégradation des monumens religieux, par le comte Charles de Montalembert.

pages de ces vastes épopées en granit que nous a transmises l'antiquité chrétienne. Aujourd'hui nous parlerons spécialement de leurs derniers et de leurs plus brillans épisodes, je veux dire les vitraux historiés.

Quelque merveilleuses que nous apparaissent nos antiques églises, ce ne sont plus néanmoins que des reines découronnées et dépouillées de leurs atours; trop heureuses quand une élégance dérisoire et un travestissement grec ou romain n'ajoutent point à tous leurs désastres l'affront du ridicule! Pas une seule n'est restée vierge d'outrages. Gracieux détails d'architecture, statues, bas-reliefs, sculptures, peintures, verrières, la ruine ou la mutilation a presque tout atteint; et je ne sais ce qui a été le plus funeste des attaques ouvertement hostiles et de la guerre déclarée, de l'ignorance et de l'incurie qui ont laissé dépérir des chefs-d'œuvre, ou des restaurations sans intelligence et sans goût qui les ont défigurés. Le temps rongeur, la fureur iconoclaste des calvinistes, le vandalisme et l'impiété révolutionnaires, la *pudeur moderne* qui s'est effarouchée de la naïveté des anciennes compositions, enfin la truelle des marguilliers badigeonneurs, ont été de cruels ennemis pour nos vieux édifices. Grand nombre de merveilles qui les ornaient sont aussi devenues la proie et le trophée d'un ennemi plus odieux encore; je veux parler des brocanteurs anglais, de ces courtiers de spoliation, race malfaisante qu'on retrouve sur toutes les ruines, sur celles de France comme sur celles d'Athènes. Il est incroyable combien ces insulaires nous ont enlevé de curieux fragmens du moyen âge, nous jetant en échange quelques poignées de leur tas d'or. J'aurais dû retenir la malédiction qui m'échappe contre eux; car elle retombe de tout son poids sur ceux de nos compatriotes qui ont livré à l'étranger les dépouilles des monumens nationaux.

Dans la guerre désastreuse que les églises ont eu à soutenir contre tous ces ennemis conjurés, certaines parties sans moyens de défense, ont dû souffrir davantage. Les statues dont un grand nombre étaient retranchées dans des postes d'un accès difficile et qui toutes se défendaient par leur masse et leur

solidité, pouvaient opposer quelque obstacle aux démolisseurs. Plusieurs résistèrent obstinément à toutes les attaques ; et le voyageur qui visite les reliques monumentales de nos provinces, sourit parfois de la naïve admiration du cicérone rustique qui lui raconte *la victoire miraculeuse* du patron de la paroisse sur les marteaux, les cordes et tous les efforts des impies jadis ligués contre la statue tutélaire. Plus facile était la destruction des peintures et des verrières. Anciennement les murailles et les voûtes de la plupart des églises étaient en grande partie peintes. Sur un fond d'azur couraient des filets d'or et des guirlandes de feuillage et de fleurs. Des figures, de vastes compositions étaient entrelacées de motifs variés et gracieux. Cela se voit encore dans quelques vieilles églises, dans celle d'Assisi, par exemple. La cathédrale de Cologne, ce monument inachevé qui devait être le type le plus complet et le plus sublime de l'architecture religieuse du moyen âge, conserve aussi des traces de ses anciennes peintures, et la voûte du chœur porte encore les étoiles de métal doré qui figuraient le firmament. Mais presque partout ces brillantes décorations d'intérieur sont effacées. Je ne sais jusqu'à quel point nous devons les regretter. Les riantes couleurs de l'arc-en-ciel, symbole de joie et d'espérance, convenaient aux temps des triomphes et de l'allégresse. Alors que la fiancée du Christ, féconde et honorée s'épanouissait aux joies de la maternité et que les peuples l'embrassaient avec amour, elle pouvait se parer du vêtement des jours de fête et du brillant manteau de reine : ils seraient moins séants aujourd'hui, aujourd'hui que la mère désolée pleure sur ses fils qui la renient comme pleurerait le Christ sur Jérusalem coupable. J'aime mieux pour nos temples le voile sombre et uniforme dont le temps les a couverts.

Lorsqu'un badigeonnage récent ne les dépare point par un faux semblant de jeunesse, la nudité triste et sévère de leurs voûtes et de leurs murs s'harmonise mieux avec les tristesses de la pensée chrétienne et le deuil actuel de l'Eglise. Mais ce qu'on ne saurait assez regretter, ce sont les vitraux peints qui tempéraient l'éclat de la lumière, et, ne laissant pénétrer dans

le sanctuaire que des rayons adoucis et colorés des teintes les plus tendres, l'enveloppaient de ce demi-jour mystérieux si bien approprié au séjour de la prière et des tombeaux. Voyez aujourd'hui l'église Saint-Denis dont les admirables verrières ont été brisées par les orages politiques et ont volé en éclats avec toutes les autres gloires de l'abbaye; voyez l'église Saint-Denis et dites-moi si ces flots de lumière blanche qui l'envahissent de toutes parts et ne laissent plus de place au mystère, ne sont point aussi à leur manière des profanateurs de l'enceinte funéraire : toutefois, malgré toutes nos pertes, la France est encore la contrée d'Europe la plus riche en tableaux diaphanes. C'est elle aussi qui revendique l'honneur de leur invention. L'usage des vitraux historiés ne remonte pas fort loin; dès une haute antiquité, on savait, il est vrai, former des mosaïques avec des fragmens de verres colorés. Le christianisme, sorti des catacombes, appropria au culte du Dieu vainqueur les ressources et souvent les œuvres de l'art païen; et nous trouvons en effet ces mosaïques en verre dans plusieurs anciennes églises grecques et latines, entr'autres dans celle de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, dans Sainte-Sophie de Constantinople, dans la grande église de Notre-Dame, à Bethléem. Mais former avec le verre, au lieu de simples mosaïques, des dessins, des figures et des tableaux compliqués, c'est un secret qui ne remonte pas au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère, suivant l'opinion commune, et qui fut pratiqué d'abord en France. L'art du verrier, fort imparfait dans ses premiers essais, suivit les progrès de la peinture et atteignit son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette époque peut compter au nombre de ses chefs-d'œuvre les vitraux historiés dont Jean Cousin et ses illustres émules enrichirent plusieurs églises et châteaux de France. Le secret de ces habiles compositeurs serait-il perdu? Ne pouvons-nous, malgré la puissance et la multiplicité des procédés chimiques que la science moderne fournit à l'art, maîtriser le verre et lui confier de brillantes et inaltérables pages de peinture? le dire populaire l'affirme. Mais les produits de la manufacture de Sèvres, exposés aux regards du public, protestent suffisamment contre cette assertion. Nous avons vu, cette

année même, dans les salles du Louvre, des pièces sorties des ateliers de cette manufacture, et qui rivalisent avec les verrières de la renaissance pour la chaleur et la vivacité du coloris et pour la perfection du dessin. On ne peut reprocher aux auteurs de ces belles compositions que d'avoir voulu trop faire, en imposant au verre toutes les conditions de la peinture à l'huile, ces gradations, ce ton, ces ombres, ces lois de perspective qui nuisent peut-être à l'effet net et saillant que doit se proposer le décorateur verrier. Je ne sais non plus si le coloris pourrait soutenir l'épreuve des siècles sans s'altérer. Et puis il manque à ces œuvres nées d'hier, qui ont copié d'autres temps sans être inspirées par les mêmes croyances et la même foi, il leur manque ce vernis d'antiquité qui donne tant de charmes à celles de nos églises. L'antiquaire admire un instant les vitraux de Sèvres, puis il retourne aux vitraux de nos vieilles cathédrales; il retourne étudier avec amour, pendant des jours entiers, ces pages si brillantes à la fois et si naïves.

Les verrières sont pour ainsi dire les seuls tableaux d'histoire qui nous soient restés du moyen âge. C'est là qu'il se sent vivant et dramatique avec ses attitudes variées et ses costumes pittoresques : c'est là qu'il faut lire les traditions qui l'enchantaient : légendes merveilleuses que le pauvre disait pour consoler sa vie, qui trouvaient aussi au large foyer du château un auditoire plein de foi, que la mère murmurait tout bas près du berceau de son nouveau-né, qui se répétaient de village en village dans les refrains mélancoliques du pèlerin. Elle nous a dit un long adieu, cette naïve poésie de nos pères, effrayée du rire moqueur et de la négation superbe de notre philosophie. Elle nous a dit adieu; mais il nous est resté quelques pages écrites de sa main sur nos vitraux historiés. C'est là son livre à elle, comme elle plein de charmes, étincelant d'un éclat magique, mais qu'un choc peut briser.

Les vitraux n'étaient donc point seulement destinés à décorer la maison de Dieu; sans doute ils formaient une de ses plus belles parures, et le temple, étincelant de leurs mille couleurs,

semblait réaliser les paroles du Psalmiste qui chante les magnificences de la Jérusalem céleste : « Les portes de Jérusalem » seront de saphir et d'émeraudes, et les murailles de pierres » précieuses. » Mais l'Eglise avait voulu que ce luxe ne fût point un luxe stérile et sans fruit pour les fidèles. Les vitraux, retraçant les histoires et les leçons de l'Ancien et du Nouveau-Testament, les miracles des saints, les hauts-faits des preux, redisant aux yeux du peuple chrétien les paroles du prêtre et parfois le chant des ménestrels, devenaient un livre toujours ouvert à la curiosité et à l'intelligence de la foule. C'étaient des feuilletts de la Bible et de l'Evangile, commentés par la poétique imagination de ces temps, et se mêlant aux annales féériques de la chevalerie et aux récits de la tradition locale. Tout autre livre demeurait scellé pour l'ignorance du pauvre serf et du baron grossier qui ne savait signer qu'en traçant une croix avec la pointe de son épée. L'Eglise, mère indulgente, s'accommodait à la grossièreté de ces mœurs, pour les façonner et les polir. Elle sollicitait les regards par un attrait innocent afin de rendre ses leçons plus populaires et mieux goûtées, et le charme des peintures aussi bien que la pompe de toutes ses cérémonies ne s'emparaient des yeux et de l'imagination que pour arriver au cœur et à l'intelligence. Aussi le protestantisme qui anéantit la poésie du culte par sa haine des images et des symboles, en même temps qu'il tue l'esprit par ses commentaires secs et arides de la lettre, le protestantisme s'est montré l'ennemi acharné et le destructeur impitoyable de ces vitraux historiés où l'inspiration de la foi catholique savait si bien revêtir les formes populaires.

Que si l'on révoquait en doute ces vues d'utilité morale qui guidaient l'Eglise jusque dans l'emploi des plus fragiles objets de son culte, l'inscription : *Sanctæ plebi Dei* qui se lit sur plusieurs verrières, confirme d'une façon irrécusable ce que j'ai dit à cet égard, et indique formellement la consécration des magnificences chrétiennes *au peuple* en même temps qu'à Dieu. Aussi ces vitraux historiés qui ne nous intéressent maintenant que comme objet d'art, avaient, pour nos aïeux, un



tout autre sens et un charme indicible. Ils les contemplaient pieusement pendant de longues heures, comme on lit un hymne à la gloire nationale ou une prière à Dieu.

L'historien de la première croisade raconte que Godefroy de Bouillon était un héros parfait. D'un coup de sabre, il pourfendait un cavalier de chef en selle ou décollait un chameau. Il était aimé de ses serviteurs, lesquels ne lui reprochaient qu'un seul défaut : c'était d'oublier l'heure des repas lorsqu'il était dans les églises à regarder les beaux vitraux. Il fallait chaque fois aller l'y chercher.

Le héros des croisades devait un jour figurer lui-même à côté de Saint-Louis, à côté des martyrs de la foi et des grands hommes de la patrie dont il se plaisait à contempler les images. Sa vie et sa mort, précieuses devant Dieu et devant les hommes, ajoutèrent une page à ces pages qui avaient enflammé son ardeur. Ses armoiries se dessinent en traits brillans sur les vitraux de ces églises, où, durant les jours de sa vie mortelle, le guerrier venait humblement s'agenouiller. Car le temple du Seigneur accueillait la gloire de tous les hommes qui avaient honoré l'Eglise et la patrie. Comme une arche sainte, il sauvait leur mémoire du naufrage de l'oubli. En même temps que leur statue inclinée sur la couche tumulaire parlait au chrétien de la mort et lui demandait l'aumône d'une prière pour les faiblesses inexpiables, leurs armoiries resplendissaient sur les vitres, et prétaient encore éclat et défense au sanctuaire.

Que les nobles familles de France aillent donc dans nos vieilles églises comme y allait Godefroy de Bouillon ! qu'elles y aillent pour retrouver dans l'inspiration chrétienne, ce secret du dévouement, des sacrifices, des grandes vertus qu'elles ont depuis long-temps désappris. Qu'elles y aillent enfin pour y voir encore quelques-uns de leurs titres échappés à tous les orages. Car c'est sur les verrières des églises que se sont conservés les plus beaux monumens du blason, cette langue si riche et si nationale que la France a oubliée depuis que la noblesse a fait abdication du privilège de l'honneur. Aussi, durant les siècles de foi, le temple qui dominait la cité comme

une grande pensée sociale et qui jetait sa flèche aux cieux ainsi qu'un hymne immense des peuples à Dieu, le temple était en même temps un Panthéon sacré pour les hommes illustres. Notre siècle lui aussi a son Panthéon, Panthéon païen qui s'appuie sur les cendres de l'ennemi du Christ, Voltaire, et qui pour cantiques sacrés et pour consécration solennelle, a ouï les chants d'histriens transformés en grands-prêtres!

Mais l'Église chrétienne, image de cette société sainte qui reliait toutes les âmes dans une doctrine et une espérance communes, l'Église chrétienne où Dieu se donnait à tous et de préférence aux pauvres et aux petits, ne devait point fermer son livre d'or au plébéien et à l'artisan. Aussi un grand nombre de verrières représentent les corporations d'ouvriers, chacune avec les attributs de son métier et l'image du saint dont elle invoque le patronage. Chaque corporation avait d'ordinaire une chapelle spéciale confiée à sa dévotion, et lieu de ses réunions solennelles. Or donc, au jour de la fête patronale, les artisans, bannière au vent, précédés de la croix en chantant les litanies de la Vierge, s'en venaient prier ensemble à la chapelle de l'association. Les insignes et les produits de leur profession étaient déposés devant l'autel comme un hommage à Dieu, qui a commandé le travail, et au saint dont l'exemple encourageait et sanctifiait le leur. Parfois une belle verrière, offrande commune de leur piété, se dressait aux murs de l'église, rivale de celles offertes par les princes et les riches, et l'artisan la montrait à ses fils en leur apprenant à louer Dieu qui avait béni ses labeurs. Le pauvre lui-même qui n'avait rien que sa misère et ses larmes pour holocauste, le pauvre à qui Dieu n'a donné que la pauvreté pour lui être offerte en sacrifice, le pauvre lui aussi trouvait sur les vitraux de l'église son blason et ses armoiries. Ami de Jésus, il pouvait y lire ses lettres de noblesse conférées par le Roi des rois, je veux dire la glorification de l'indigence, du travail, de la douleur dans la personne du petit enfant qui a froid et qui pleure sous le toit de Bethléem, du fils du charpentier gagnant son pain à la sueur de son front, du crucifié qui expire entre deux esclaves. Et puis, le pauvre voyait encore Lazare porté par les an-

ges et reçu dans le sein d'Abraham , tandis qu'au bas du tableau , le mauvais riche se tordant dans les flammes , effrayait l'avare et lui arrachait par la crainte l'aumône qu'avait refusée sa pitié.

Ainsi nous voyons se refléter sur les murs du temple ces croyances et ces enseignemens chrétiens qui , partant de l'autel et de la chaire , pénétraient les institutions et les mœurs , exaltaient la vertu de l'homme noble et la dignité du pauvre , reliaient la société d'un lien qui aboutissait au trône de Dieu ; frein des passions , source de dévouement , consolation des infortunes. Ainsi entrés dans l'enceinte sacrée pour une recherche d'art , nous n'avons pu la quitter sans dire l'hymne de la reconnaissance. Pourquoi faut-il que ce soit en même temps une hymne de tristesse ! Pourquoi faut-il que dans notre pèlerinage d'artiste et de chrétien un double regret nous poursuive , Pourquoi , en déplorant la ruine des merveilles qui décoraient nos temples , avons-nous aussi à gémir sur la décadence de la foi dont elles furent l'œuvre ! ô vous qui avez sévré l'humanité du lait doux et fortifiant de la doctrine et de l'espérance chrétiennes , vous qui l'avez détachée du sein de l'Église , sa mère , et lui avez désappris à dire au Christ : mon père ! Oh ! dites-le moi , où trouvera-t-elle d'autres parens ! où trouvera-t-elle une mère qui l'embrasse avec plus de tendresse , et qui mieux que l'Église sache guider ses pas et lui rompre le pain de vie ? Vous tous qui errez par des voies arides en quête d'un Dieu nouveau , savez-vous un Dieu qui soit mort par amour pour nous , qui souffre avec nous , qui se donne tout entier à chacun de nous ?

Je le dis en vérité , malheur sur vous qui n'avez voulu laisser à l'homme que le pain amer dont se nourrit l'enfant trouvé sans aïeux et sans famille ! Malheur sur vous , au nom de quiconque a faim et soif de la vérité , au nom de quiconque souffre , au nom de l'humanité ! car vous êtes riches , peut-être , et abondans en biens ; mais l'humanité est pauvre et indigente. Vous êtes orgueilleux de votre science ; mais l'humanité ignore et bégaie comme le petit enfant , et il lui faut une mère pour lui apprendre à prier Dieu. Votre vie coule dans les délices et dans la joie ; mais l'humanité traîne sa croix ,

une croix bien pesante, et elle va défailir si le Christ ne soutient plus son fardeau.

Nous avons essayé de montrer dans les compositions sur verre qui décorent les anciens édifices religieux, *la traduction populaire* des enseignemens de l'Eglise catholique, et un coup-d'œil rapide sur l'ensemble de ces tableaux, a suffi pour constater ce but *d'éducation* qu'elle se propose dans tous les développemens et les objets extérieurs de son culte. Nous entrerons maintenant dans quelques détails sur les sujets des vitraux historiés. Car *l'unité* de croyances, sous l'inspiration desquelles ces œuvres sont écloses, n'exclut point la *variété* des conceptions et des expressions de l'artiste.

Parmi les sujets de ces compositions, la plupart se retrouvent en tous pays, d'autres sont particuliers à certaines contrées. Sur les rives de la Seine comme sur celles du Rhin, les vitraux vous raconteront et le prophète enlevé au ciel sur un char de feu, et les trois enfans chantant dans la fournaise, et Joseph vendu par ses frères, et le passage de la mer Rouge avec ses flots *couleur d'écarlate*, que lui donne le pieux artiste; ou bien encore les mages prosternés devant la crèche de l'enfant Jésus, le divin précepteur de charité pardonnant à la femme adultère, le Christ vainqueur du trépas et foulant d'un pied dédaigneux la pierre de son sépulcre. Il y avait aussi des renommées de guerriers ou de saints qui étaient cosmopolites, saint Louis, par exemple, l'idéal du roi chrétien, saint Martin, ce type de la charité que vous retrouverez dans toutes nos églises, coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Mais outre ce fond curieux de traditions catholiques, chaque province avait sa légende particulière. Ainsi dans les églises de Normandie, un grand nombre de vitraux sont, pour ainsi dire, les diverses strophes d'une prose naïve en l'honneur et louange de saint Romain. Sur plusieurs, il opère ce miracle fameux en souvenance duquel nos rois avaient accordé au chapitre de Rouen, le privilège spécial de grâcier chaque année un condamné à mort. Un dragon monstrueux vomé par l'enfer désolait la contrée : saint Romain va droit à l'autre de la bête, revêtu de ses ornemens épiscopaux et suivi d'un crimi-

nel auquel sa grâce avait été promise pour prix de la victoire. A l'aspect du dragon, le criminel épouvanté s'enfuit. Le saint, resté seul, s'arme du signe de la croix, puis jette son étole sacerdotale autour du cou de son redoutable adversaire. Le monstre, devenu subitement docile et doux comme un agneau, rampe à la suite du pieux évêque qui le tient en laisse, et, à son ordre, il se précipite et disparaît dans un brâsier ardent, pendant que tout autour le peuple crie : Noël! Noël! — Il y a peut-être dans cette vieille et poétique histoire, quelque réminiscence d'un des travaux d'Hercule, mais avec toute la supériorité de la pensée chrétienne sur la pensée païenne, de la puissance morale, de la force qui vient de Dieu sur la force physique et musculaire. Peut-être aussi ce dragon pestilentiel dont triomphe le saint évêque, serait une personnification allégorique de ce génie du mal, de cet antique ennemi du genre humain que toutes les nations ont maudit et que la femme doit écraser sous ses pieds. Car, chose remarquable, le grand dragon, après avoir traversé les mythologies des peuples plus vieux, se retrouve dans toutes ces légendes qui forment pour ainsi dire la mythologie chrétienne. Assis jadis aux bords de l'Euphrate et de l'Inde il se tient aujourd'hui sur les rives de tous nos grands fleuves, aux rives de la Seine, sous le nom de *Gargouille*, du Rhône sous le nom de *Sarasque*, de la Loire, du Rhin et du Danube, sous d'autres dénominations plus étranges encore. Il erre ainsi d'âge en âge et de contrées en contrées, souvent blessé et foulé aux pieds par les pasteurs auxquels le Christ a commis la garde du troupeau, mais toujours se déchaînant contre les brebis jusqu'à ce que le fils de la femme, à son dernier avènement, l'enchaîne pour jamais dans l'abîme.

Il faut se souvenir toujours de ces antiques traditions; il faut connaître à l'avance la légende dorée, le miroir historial et autres dépôts des naïves croyances du moyen âge, pour comprendre ces verrières. Sans ces notions préalables, elles seraient souvent lettre-close pour le voyageur curieux. Le style hiéroglyphique et l'imperfection de dessin des premières verrières surtout, les rendraient inintelligibles et permettraient à peine

à l'observateur le plus exercé de saisir toute la pensée de l'artiste. Ces premiers vitraux étaient formés d'une multitude de pièces de rapport et de compartimens diversement historiés qui offrent une série de miniatures de très-petite dimension. Une même verrière en contient parfois jusqu'à dix et vingt; c'est à elle seule un long conte. J'en dirai un comme échantillon, c'est l'histoire de saint Julien l'Hospitalier décrite sur l'un des vitraux de Notre-Dame de Rouen (1). Julien, jeune et noble chasseur dont rien n'arrêtait la passion, ni le saint jour du Seigneur, ni la haie qui protégeait le modeste enclos du pauvre, courait un jour le cerf. Voilà que tout-à-coup l'animal blessé se retourne vers lui, et d'une voix humaine : « Toi qui veux m'occire, tu occiras père et mère. » Ce début rappelle celui d'une charmante ballade de Burger, et dans un grand nombre de légendes on retrouve ce cerf miraculeux avec une croix entre les cornes. Julien, épouvanté, veut fuir la sinistre prophétie. On le voit s'éloignant du manoir paternel sur son grand cheval de bataille, et emportant pour tout bien sa lance et son épée. Mais avec cela, dans ce temps-là, les chevaliers gagnaient des royaumes et des reines à foison. Julien a bientôt épousé une riche et belle châtelaine, dans un pays lointain. Cependant son père et sa mère cherchaient en tous lieux leur Julien, Julien leur fils unique. La verrière les montre cheminant lentement à la suite l'un de l'autre, s'étayant d'un bâton, et tout courbés par l'âge et le chagrin. Le hasard les conduit au château de leur fils. Julien était absent. Mais la châtelaine les accueille, et bientôt sachant leurs noms, par une attention toute filiale, elle leur cède son propre lit. Julien revient avant le jour, et s'approche de la couche nuptiale. Un homme à sa place! sa fureur s'allume, et son épée accomplit la terrible prédiction. Hors de lui, le meurtrier sort de son château. Or,

---

(1) Pour déchiffrer et comprendre cette verrière, je me suis servi des notices publiées par M. Langlois, antiquaire normand. Son traité de la peinture sur verre est le meilleur cicerone pour quiconque veut examiner avec détail les riches et nombreux spécimens qu'offrent les églises de la Normandie.

voilà que son épouse s'en revenait de la messe de l'aurore, le front pur et serein. A son aspect, Julien a presque deviné son crime. Tout se dévoile. Le parricide se dévoue à une vie de pénitence, et, suivi de sa compagne qui ne veut point l'abandonner, il s'établit dans un ermitage près d'un fleuve fécond en naufrages. Une nuit que les deux époux reposaient ensemble, des cris se font entendre; un malheureux se débat contre les flots. Julien se précipite dans le fleuve et lui arrache sa victime. Mais le naufragé, glacé par le froid, défaille, va mourir; et puis une plaie hideuse couvre tout son corps. C'est un lépreux, un lépreux maudit.

O prodige de la charité! Les deux époux le placent dans leur couche, et se pressent contre lui pour ranimer ses membres malades et engourdis. Alors une clarté soudaine illumine la pauvre chaumière. L'infirme se lève, plus beau qu'un homme, resplendissant d'un éclat tout divin. C'est Jésus-Christ. Avec un doux sourire il promet à Julien et à sa compagne que bientôt le paradis s'ouvrira pour eux, et que là aussi ils seront tous deux placés à ses côtés.

Telle est la légende que représente la verrière dans la série de ses compartimens. Dans celui qui représente Julien et sa femme reposant ensemble à l'instant où le cri d'alarme vient les frapper, on voit un diable avec tous les attributs de la luxure, qui grimace au pied du lit, en fixant ses yeux ardents sur les deux époux. L'artiste, j'imagine, a voulu figurer ainsi la tentation charnelle qui retient Julien au lit, tandis que la charité l'appelle au secours du naufragé.

Ce diable de la luxure est fort laid; et, en général, le diable est aussi maltraité que possible par les artistes du moyen âge. Aucun ne l'a conçu comme fit Milton; et certes ce n'était pas impuissance d'exécution, car vous trouvez dans les verrières plus d'un caractère fortement accentué, plus d'une tête qui respire une fierté sauvage et grandiose. Pour Milton, partisan ardent dans les troubles civils, Satan, c'était avant tout le premier et le plus grand des rebelles; il le fit sublime. Pour nos pieux artistes, Satan, c'était le péché, la concupiscence; entre leurs mains, il fut hideux et grotesque. J'en ai vu un

sur un vitrail auquel l'artiste ne s'était point contenté de donner et la langue d'aspic, et les défenses de sanglier, et les cornes de rigueur, et tout l'appareil diabolique. Il l'a gratifié d'un serpent qui le traverse de haut en bas, la queue sortant par le centre ombilical, la tête s'élançant par l'anus au milieu d'un tourbillon de flamme et de fumée. C'est un diable parfaitement digne de figurer dans la fameuse tentation de saint Antoine, chef-d'œuvre de Callot.

Les curieux et les antiquaires qui ont passé en revue un certain nombre de ces hideux démons qui grimacent sur les verrières en compagnie des anges et des saints, auront pu remarquer que presque toujours, pour les peindre, on a employé deux seules et mêmes couleurs, le rouge et le vert. Le fond du corps et de la face est vert. La langue, les yeux sont d'un rouge ardent, aussi-bien que les flammes que Satan traîne après lui. Cette préférence accordée à la couleur verte pour le costume du maudit s'explique difficilement. Elle prouve du moins que cette couleur n'était pas alors, comme elle l'est aujourd'hui, un symbole d'espérance.

Par un contraste singulier avec la laideur du prince des ténèbres, ses ministres et ses agens, les sept péchés capitaux, figuraient d'ordinaire sous les traits de jolies femmes élégamment parées. On les distinguait à la monture sur laquelle chacune chevauchait : dame Luxure sur un bouc, la Superbe sur un lion, Paillardise sur un porc, Colère sur un loup, Avarice sur un chameau, Envie sur un chien : ou si, plus modestes dans leurs allures, elles cheminaient pédestrement comme des manans et des vilains, du moins chacune portait l'animal qui était son emblème sur le voile qui couvrait sa poitrine ou sur le bouclier dont son bras était armé. Ainsi équipées, ces Amazones de nouvelle sorte livraient des duels acharnés aux Vertus théologiques et cardinales, sur les vitraux comme dans les jeux scéniques de nos ancêtres. Si les Vertus avaient besoin d'auxiliaire, l'archange Michel descendait dans la lice, armé de son épée flamboyante, et, à la grande édification des fidèles, il mettait l'armée ennemie en déconfiture, comme jadis il avait terrassé son chef impie.



Nos aïeux affectaient avec une prédilection singulière la forme symbolique. Leurs compositions reproduisent tour à tour les richesses orientales, les figures pittoresques de la Bible et la naïveté et la grâce de la parabole évangélique. S'agit-il de figurer la Volupté, la Joie mondaine avec ces charmes trompeurs et ce vain éclat qui dissimulent mal le remords et la crainte ? une allégorie, belle comme l'allégorie homérique, de l'Injure et des prières sera confiée par l'artiste chrétien aux vitraux d'une des églises de Rouen. On y voit la Volupté représentée sous les traits d'une jeune femme, dans tout le luxe de l'opulence et de la beauté. Une pose molle et lascive, une langueur gracieuse semblent indiquer la plénitude des désirs satisfaits. Des pierreries et des vêtemens somptueux rehaussent l'éclat de ses charmes. Un diadème brille sur la tête de cette reine du monde.

Mais regardez attentivement, voyez : la Volupté, si belle et si attrayante, a cependant le front soucieux ; ses yeux sont clos à la lumière, et sur ses pas, unie avec elle par une chaîne de fer, se presse la Mort, pâle fantôme qui secoue un linceul et déjà brandit ses javelots.

La Foi revêt aussi, dans les compositions des peintres verriers, les traits d'une jeune fille, mais d'une jeune fille au front pur et au regard inspiré. D'une main elle porte une croix et de l'autre un flambeau qu'un démon placé derrière elle s'efforce d'éteindre par son souffle pestilentiel, tandis qu'à ses côtés veille un ange prêt à le rallumer.

Dans l'église Saint-Severin à Paris, sur une verrière qui retrace la Passion, on voit des anges recueillant dans des calices d'or le sang qui coule des plaies de la victime propitiatoire. Ils transmettent l'holocauste divin à d'autres anges qui voltigent au-dessus de la croix, et le prix de notre rédemption est ainsi porté par les messagers célestes jusqu'au trône du Très-Haut. Le pinceau de l'artiste a commenté dans cette belle page les paroles que dit le prêtre à l'autel : « *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* »

Ce même mystère de l'effusion de la grâce par les mérites de J.-C. se trouve reproduit d'une manière bizarre, dans une

autre église de Paris, dans l'église St.-Etienne-du-Mont. Un vitrail y représente Jésus-Christ couché sur la table d'un pressoir. Des évêques en costume solennel recueillent le sang précieux dans des tonneaux où viennent puiser d'autres personnages plus modestement vêtus et qui figurent sans doute le peuple de la chrétienté.

On ne peut méconnaître dans cette œuvre l'inspiration des prophéties bibliques : c'est *le fils de l'homme moulu et brisé pour le salut du peuple* ; c'est le sang de l'agneau comparé au jus vivifiant de la treille, *inebrians homines*.

Nous nous arrêtons, pour ne point multiplier à l'infini ces exemples du génie symbolique et de l'imagination féconde du moyen âge. Parmi les produits modernes de la peinture et de la sculpture exposés dernièrement au Louvre, on a remarqué deux imitations heureuses de ces naïves et pieuses allégories : le groupe de l'ange gardien qui veille près du berceau d'un petit enfant, et le tableau des deux jeunes filles qui ont des destinées si diverses ; l'une suivant les voies de la sagesse, et, après une vie calme et honorée, accueillie par Jésus-Christ dans son saint paradis ; l'autre obéissant aux suggestions de Satan qui l'entraîne de la vanité au crime, du crime au désespoir, du désespoir à l'enfer. Ces belles compositions, conçues avec bonheur, exécutées avec talent, joignent au mérite artistique le mérite, de jour en jour plus rare, d'une intention morale et d'une pensée religieuse. Il serait à désirer qu'elles enrichissent quelque une de nos églises.

Dans les anciens tableaux et les verrières la figure la plus fréquemment reproduite, celle qui porte la plus gracieuse empreinte de l'âme religieuse et naïve de ces temps de foi, c'est la figure de la vierge Marie. Souvent sa beauté calme et céleste ressort davantage encore par le contraste de Satan qui s'enfuit en grinçant des dents à l'aspect de la mère de Dieu. C'est bien là la pensée du moyen âge et de saint Bernard son interprète, lui qui disait en parlant de la Vierge : *hæc est tota ratio spei nostræ* ; lui qui l'a chantée avec tant de religion et d'amour. Dans les vitraux du seizième siècle, les têtes de Vierge ont souvent une grâce toute raphaëlesque et

une grande perfection de dessin. J'aime mieux cependant celles des siècles antérieurs. Moins parfaites, mais plus naïves, il y a quelque chose en elles qui fait penser tout à la fois à l'enfance et au ciel; quelque chose de vague comme la molle et incertaine beauté de l'enfance, et en même temps une expression idéale et céleste de pureté et de majesté.

Le talent des artistes verriers ne fut pas toujours consacré à ces chastes inspirations de la pensée chrétienne. A la renaissance, lorsque l'art se fit copiste de l'antiquité grecque et païenne, copiste admirable, il est vrai, les peintres verriers prêtèrent plus d'une fois aux Diane et aux Vénus la magie de leurs brillans pinceaux, et les diamans et les roses qu'ils savaient faire éclore. Plus d'une maîtresse de roi se plut à voir son image parée des attributs classiques de la mère des amours resplendir sur les vitraux des palais qu'embellissait sa présence, et reçut même parfois sur les verrières du lieu saint les honneurs d'une scandaleuse apothéose. Ces monumens du luxe et du libertinage royal ont presque tous péri dans un commun naufrage, et à peine quelques exemplaires nous ont été conservés pas le Musée national qui fut, durant nos tourmentes politiques, comme l'arche de Noé pour le peuple des arts.

On parle aujourd'hui de rétablir ce Musée. M. Vitet, tuteur officiel des monumens historiques de France, et digne par son zèle d'une semblable mission, a proposé de réunir, dans un local spécial, les pièces et les fragmens curieux qui ont échappé à tous les orages et qui se trouvent maintenant sans asile. En applaudissant à ce projet et aux intentions qui l'ont dicté, nous aimerions cependant que ce Musée ne fût en quelque sorte qu'un hospice des incurables où seraient admis seulement les pièces mutilées et les fragmens qui ne peuvent plus servir que pour l'étude de l'art. Quant aux objets intacts, ne vaudrait-il pas mieux les rendre aux anciens édifices encore debout, aux églises qui les réclament; les statues à ces niches où elles étaient si bien placées; les vitraux à ces chapelles ou à ses palais dont ils décoraient les fenêtres? La justice et le bon goût commandent également cette resti-

tution. Si l'on veut que Paris cumule tous les trésors, recueille toutes les gloires; si l'on veut que les artistes et les étrangers que la capitale attire et retient, puissent y trouver aussi une collection d'œuvres du moyen âge, Notre-Dame de Paris ouvrirait volontiers ses portes et offrirait une hospitalité convenable aux images des saints ou des rois très-chrétiens. Les églises des provinces ne lui envieraient point cet honneur. Un grand nombre d'entr'elles sont assez riches de ce qu'elles possèdent déjà. Le voyageur s'extasie devant les magnifiques vitraux des cathédrales de Strasbourg, Chartres, Beauvais, etc., etc.

Rouen surtout se glorifie du nombre et de la richesse de ses verrières. L'une de ses églises les mieux partagées sous ce rapport, et qui le dispute aussi sous le rapport architectural, aux édifices les plus vantés de l'Europe, c'est l'église Saint-Touen. Elle est du quatorzième siècle, de cette époque où l'architecture, si déliée et si hardie, jaillissait vers le ciel d'un élan merveilleux. La tour de Saint-Touen, brodée à jour, porte une couronne en dentelle de pierre si légère et si aérienne qu'on la dirait soutenue par la main invisible des anges. Dans l'intérieur, un triple étage de vitraux s'allongeant en ogives, donne à la nef une légèreté qui tient de la magie. Sur chacun de ces vitraux se dresse, couronnée d'une auréole, une grande et solennelle figure de patriarche, de martyr ou de prophète. Au bout de cette glorieuse avenue, au centre d'une rosace immense, au milieu d'étoiles flamboyantes et de rois assis sur des trônes d'or, resplendit le Père éternel. Il faut voir cette église au déclin du jour, quelques instans avant le coucher du soleil, quand ses derniers rayons illuminent le haut de la basilique; tandis que les parties basses et les chapelles voûtées faient et s'enfoncent dans une obscurité mystérieuse. De chaque côté, les saints et les prophètes, peints en quelque sorte avec la lumière elle-même, oscillent dans un fluide d'or et d'azur, et le triple chœur semble se balancer sur l'arc-en-ciel.

Cependant, un torrent de lumière jaillit de la rosace, image du soleil vivant, et pendant quelques instans, c'est vraiment, dans la maison de Dieu, une gloire et un éclat tout divin.

Parmi ces patriarches et ces prophètes de l'ancienne loi, figurent aussi des sibylles, avec leurs paroles prophétiques écrites en le tres d'or. Les sibylles jouaient un grand rôle dans les croyances religieuses de nos pères. Nous n'examinerons point ici s'il y avait quelque fondement à l'opinion qui leur attribuait des prédictions relatives à Jésus-Christ (1). Mais, quoiqu'il en soit, c'était une grande pensée de les convoquer aussi, elles, députés du monde païen, à cette assemblée solennelle des dépositaires de la tradition catholique. Quelques anciens vitraux reproduisaient aussi un prophète d'une autre sorte, un poète, Virgile, avec les paroles de la quatrième églogue. Nos pères avaient cru y voir une allusion mystérieuse au Messie; peut-être n'y en avait-il point; peut-être le poète ne chantait près du berceau d'un royal enfant que les joies et les espérances de la Rome païenne. Mais vers ce même temps, sur l'étable de Bethléem, se disait un autre cantique plus beau que le chant du poète. Une étoile s'était levée, symbole de la lumière nouvelle qui devait éclairer le monde, et, guidés par cette étoile, convoqués par la voix des anges, les mages et les bergers venaient adorer le nouveau-né des nations.

Pour compléter et clore cette notice, il nous resterait à faire la part de la critique. Nous aurions à blâmer la franchise et la nudité parfois un peu cynique des anciennes compositions; les imperfections du dessin et la roideur qui nuit trop souvent à la grâce des formes, les choquans anachronismes de costume, tel que celui qui dépare un magnifique vitrail de l'église Saint-Gervais. On y voit Salomon au milieu de ses *valets et de ses pages*, qui portent le costume de la cour de Henri II. Mais notre but a moins été d'analyser les œuvres des peintres verriers sous le point de vue de l'art, que de les faire mieux comprendre et aimer du lecteur chrétien.

PAUL LANACHE.

---

(1) Voir p. 298.

## DE L'ÉTAT DU PROTESTANTISME EN ALLEMAGNE,

PAR M. ROSE (1).

Tel est le titre d'un ouvrage publié en Angleterre, il y a quelques années, par un ecclésiastique anglican, M. Rose. L'auteur, chargé de prononcer des discours à l'université de Cambridge en 1825, avait choisi pour sujet de ces discours l'état du protestantisme en Allemagne, et depuis il les a fait imprimer sous la forme d'une dissertation, et avec ce titre : *The State of Protestantism in Germany described*, in-8°. En 1829, il en a donné une deuxième édition, augmentée de quelques pièces et d'une réponse à ses critiques. Cet ouvrage a dû demander beaucoup de recherches, et paraît rédigé avec exactitude, candeur et bonne foi ; il abonde en citations d'écrivains allemands, et renferme un grand nombre de notes et d'éclaircissemens. Nous nous proposons de donner une analyse de cet ouvrage, qui est appuyé sur des documens nombreux et authentiques.

La théologie des églises protestantes en Allemagne, dit M. Rose, présente un bien singulier spectacle dans la dernière moitié du siècle précédent et au commencement de celui-ci. Le plus grand nombre des théologiens de ces églises rejetaient toute croyance à l'origine divine du christianisme, et s'appliquaient avec ardeur à propager leurs opinions. Ils occupaient la plupart des chaires dans les universités d'Allemagne, et ils avaient presque exclusivement la direction des journaux littéraires et religieux, ce qui leur donnait une grande influence dans cette contrée. Leurs efforts assidus, leurs écrits multipliés, et adressés à toutes les classes, ne leur procurèrent que trop de succès. Au bout de quelque temps, un esprit

---

(1) Extr. de *l'Ami de la Religion*, n° 2164. — Voir ci-dessus, t. I, p. 310, Exposé de l'état actuel de la Théologie protestante en Allemagne, par le prof. Doellinger ; et tom. III, pag. 42, Enseignement de la Théologie protestante à l'université de Halle.

d'indifférence presque complète pour la religion se répandit, les églises furent moins fréquentées, le jour du Seigneur peu observé, l'Écriture sainte fort négligée. Cependant ces théologiens publiaient de laborieux ouvrages sur toutes les branches de la science théologique. Tout en rejetant l'origine divine du christianisme, ils retenaient encore le nom de chrétien, et le langage ainsi que la profession du christianisme. Leurs écrits se sont propagés bien au-delà des limites de l'Allemagne, et ont fait des ravages en Angleterre; et même aux États-Unis, parmi la jeunesse qui s'applique à l'étude de la théologie.

L'orgueil de l'esprit humain, continue M. Rose, sollicite sans cesse la raison à franchir ses limites, et quand elle cède à ces suggestions, les plus grands maux en résultent. Les égaremens des protestans d'Allemagne en sont la preuve: ils jugeaient de la vérité de la révélation suivant sa conformité aux idées qu'ils s'étaient faites, et qu'ils regardaient comme des principes immuables et universels. Ce fut là leur grande erreur et ce qui en conduisit un grand nombre à rejeter entièrement la révélation. Mais ce ne fut pas tout: il restait à ceux qui repoussaient le christianisme comme révélation divine d'examiner son origine, son histoire et les raisons sur lesquelles il se fonde. Or, l'histoire de la religion renferme une réclamation formelle en faveur de la divinité de son origine, et ramène perpétuellement à la preuve des prophéties et des miracles. Il devint donc nécessaire pour ces théologiens de se débarrasser de tout respect pour cette histoire et de toute croyance pour les miracles. Les procédés et les méthodes par lesquels on a essayé d'arriver à ce but, peuvent être comptés parmi les exemples les plus frappans des extravagances où un faux principe peut conduire l'esprit humain.

Ces égaremens des protestans d'Allemagne (c'est toujours M. Rose qui parle) démontrent la nécessité d'un système efficace de discipline ecclésiastique. Les églises protestantes d'Allemagne avaient bien ce système de nom; mais elles l'avaient seconé, dans le fond, bien avant l'époque où ces écarts commencèrent. Sans cela, et s'il y avait eu dans ces églises un pouvoir de censure et de répression, je ne puis croire qu'un si grand nombre de docteurs de ces églises fussent devenus incrédules. L'unité est essentielle à une église; il faut qu'elle puisse dresser des confessions de foi, demander l'adhésion des pasteurs à ce qu'elle a réglé, et éloigner ceux qui refusent d'adhérer.

Après ces préliminaires, le ministre anglican montre que les églises protestantes d'Allemagne n'ont point réellement de système de discipline. Il commence par l'église luthérienne ; elle n'a point proprement de confessions de foi : ses livres symboliques sont trop nombreux et trop discordans pour qu'on puisse les regarder comme des formules d'un usage journalier et d'un effet durable. Aussi, on s'accoutuma à y souscrire avec cette clause commode, *autant qu'ils sont conformes à l'Écriture*, qui laissait à chacun une parfaite liberté de croire et d'enseigner tout ce que lui suggérerait son imagination. Quant aux liturgies, il n'y en a jamais de reçues généralement, ni de prescrites par l'autorité : celles qui avaient été adoptées par les différens États tombèrent en désuétude, faute d'autorité et par suite de l'indifférence ou du changement d'opinion du clergé luthérien lui-même. Chez les réformés, on ne demande qu'une promesse d'enseigner conformément à l'Écriture, ce qui est bien général et bien vague. Chez eux, s'il y a des formes de prières marquées, elles ne sont point obligatoires ; le ministre les change à son gré. Quant au gouvernement ecclésiastique, il ne peut y en avoir, puisque l'église réformée ne fait point corps. Mosheim lui-même peint la déplorable condition de l'église luthérienne sous ce rapport. L'état de l'église calviniste n'était pas plus brillant, et Weisman avoue que, depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, il n'était plus d'usage de dire un seul mot sur la moindre controverse ou sur l'abus de la raison en matière de foi, et qu'un torrent, ou plutôt un déluge de faux rationalisme avait tellement inondé toutes les universités réformées et les églises, qu'un ministre qui aurait osé dire un mot contre les systèmes du jour, quelque mal digérés et quelque dangereux qu'ils fussent, aurait été couvert de ridicule. Les modernes, ajoute-t-il, ne peuvent nier que sur ces points ils sont bien loin de leurs ancêtres et de leurs vieilles doctrines, ils les méprisent même tout-à fait. Mais pourquoi insister sur ce point, reprend M. Rose, puisque les églises protestantes d'Allemagne se vantent de la liberté de changer leurs opinions comme d'un précieux privilège ? Un de leurs historiens les plus renommés, Schrockh, le reconnaît formellement, et ce système respire dans tous les écrits des rationalistes allemands. N'est-ce pas un attentat de la raison de vouloir soumettre entièrement la religion à ses décisions, et, avec un tel principe, toute nouvelle école de philosophie ne voudra-t-elle



pas produire une révolution dans les opinions religieuses, et modeler sa croyance sur ses opinions particulières? Ainsi, il n'y aurait plus ici bas rien de fixe ni de stable dans la religion. Il est impossible d'admettre de telles idées quand on croit à la divinité de la religion et aux promesses du Sauveur d'être avec son Eglise jusqu'à la fin du monde. Ces réflexions sont de M. Rose, et nous ne faisons que les abrégér.

Dans son troisième chapitre, l'auteur anglais considère l'état des églises d'Allemagne avant l'invasion du rationalisme. Il cherche les causes qui ont favorisé cette invasion, et il assigne entr'autres la secte des piétistes, l'influence de Spéner, fondateur de cette école, les écrits des sociniens et des remontrants, ceux des déistes anglais et des philosophes français, la philosophie de Wolf, les systèmes anti-chrétiens de Basedow et de Steinbart, et surtout l'audace de Semler, qui porta les choses bien plus loin qu'aucun des théologiens ses prédécesseurs, et qui traita l'Écriture sainte avec une licence jusque-là inconnue. Seulement il nous semble que M. Rose aurait pu ne pas compter ces trois derniers écrivains parmi ceux qui ont préparé les voies au rationalisme, puisqu'ils en ont été les plus ardens propagateurs, et puisque, par l'époque où ils ont vécu et par leurs ouvrages, ils appartiennent à la dernière moitié du siècle précédent; car Basedow mourut en 1790, Semler en 1791, et Steinbart en 1809.

Semler est regardé comme le fondateur de la nouvelle école, non qu'ou s'y astreigne à suivre exactement ses théories; mais il a appris aux théologiens allemands à rejeter l'autorité divine de l'Écriture, et ils ont profité amplement de cet exemple: ils nient la révélation, rejettent l'un après l'autre les livres de l'Écriture, comme faux, supposés ou interpolés, n'admettent point d'inspiration des écrivains sacrés, accusent nettement les apôtres d'avoir trompé les fidèles; seulement les plus modérés disent que c'était, de la part des apôtres, une pieuse fraude imaginée à bonne intention; mais il y en a qui ont été jusqu'à dire que Jésus-Christ était un politique ambitieux. On a vu les écrivains de ce parti, dans leurs commentaires sur l'Écriture, en renverser toutes les pages les unes après les autres, nier les miracles et les prophéties, et énerver les passages les plus clairs et les plus précis par des interprétations forcées. Ils découvrent partout des mythes, des allégories, des em-

blêmes. Du reste, nul accord entr'eux ; c'est un chaos de systèmes discordans, de théories confuses, d'imaginations dérégées : on dirait qu'ils rivalisent de hardiesse et d'extravagance. Les *opinions* de Jésus-Christ et des apôtres ne sont plus d'éternelles vérités, mais des idées adoptées au temps où ils vivaient.

Il serait impossible de suivre tous les novateurs dans le cercle de leurs erreurs et de leurs impiétés. Contentons-nous d'en citer quelques exemples. Bahrdr prononce qu'une révélation immédiate ne peut venir de Dieu, Herder et Daub rejettent la nécessité d'une révélation ; Schleiermacher prétend qu'on ne peut prouver qu'un événement est surnaturel ; Wegscheider veut qu'on explique tout naturellement ; Hufnagel a écrit pour tourner en ridicule l'ancien Testament : Vater, de Wette, Gesenius, Wegscheider ne regardent point le Pentateuque comme l'ouvrage de Moïse. Je ne sais s'il est possible de voir rien de plus frivole que les raisonnemens de Rosenmuller pour adopter la théorie d'Astruc. Les écrivains de cette école traitent les prophéties avec une incroyable licence. Eichorn refuse aux prophètes toute inspiration divine ; il applique à l'histoire des Hébreux les principes de Heyne et de son école sur la mythologie grecque. On n'a pas respecté davantage le nouveau Testament. Bretschneider expose toutes les raisons de douter de l'Évangile de saint Jean. Ammon suppose que cet Évangile fut composé par une personne et publié par une autre qui y ajouta. Eichorn attaque les épîtres à Timothée et à Tite, et Scheiermacher, la première à Timothée. Tollner n'admet point d'inspiration pour les livres historiques. Wegscheider nie que Dieu ait jamais paru ; il nie les visions d'anges et les récits sur les demons : les voix qu'on prétend être venues du ciel doivent être entendues du tonnerre. Ce théologien est un de ceux qui ont poussé le plus loin l'audace et la licence. Henke s'attache à prémunir les lecteurs contre trois espèces de superstitions, la christolatrie, la bibliolatrie et l'onomatolatrie, ou respect pour les formules dogmatiques. Reimarus accuse le Sauveur de révolte et d'ambition. Wegscheider regarde comme une idée fautive de prétendre voir dans l'Écriture que le Messie doit venir juger le monde. On n'imaginerait pas les explications ridicules d'Eichorn, de Dinter, d'Ammon et de Paulus sur différens miracles de l'Écriture. Tittman n'admet comme parties substantielles du christianisme que les vérités de la religion naturelle. Henke soutient que

toute religion révélée doit insensiblement finir par la religion naturelle. Selon Schmid, Jésus-Christ n'a songé qu'à établir la moralité de la raison. M. Rose cite un grand nombre d'exemples des jugemens hardis des rationalistes allemands sur les prophéties et les miracles. D'après eux, le mode de la création, l'histoire du paradis, les paroles de Dieu à Adam et Eve, sont des mythes; la chute du premier homme, l'arbre de la science, le serpent, sont aussi des allégories. Mais il nous faut renoncer à énumérer toutes ces folies.

---

## LETTRE

**DE S. M. LE ROI DES BELGES A S. S. GRÉGOIRE XVI.**

Très-Saint-Père,

Lorsqu'il y a un an, appelé par la Providence et par le vœu national, je me rendis au milieu du peuple belge, pour me vouer tout entier à ses destinées, une de mes premières sollicitudes fut de renouer promptement avec le Saint-Siège les relations que les événemens politiques avaient momentanément interrompues. Persuadé que les antiques bontés des Souverains-Pontifes pour un peuple si distingué dans tous les temps par son attachement à la religion de ses pères, comme par son pieux dévouement au vénérable chef de cette religion, n'étaient point épuisées, persuadé aussi que les garanties nouvelles données au culte catholique par la constitution de la Belgique indépendante ne pourraient qu'être agréables au Saint-Siège et hâter le moment où la Belgique serait reconnue par lui, j'avais fait choix d'une personne chargée d'annoncer à Votre Sainteté mon avènement au trône et de lui porter en même temps l'expression de mes vœux sincères et de mon amitié. Des circonstances imprévues ont seules empêché le départ de mon envoyé. Plus heureux aujourd'hui, et voulant donner à Votre Sainteté une preuve non équivoque de mes sentimens pour elle, j'ai nommé le vicomte Charles Vilain XIII mon envoyé

extraordinaire et ministre plénipotentiaire à sa cour, et je l'ai chargé d'exprimer à Votre Sainteté combien j'attache de prix à son amitié, combien j'ai à cœur de faire tourner mes efforts au bien du peuple belge et d'attirer sur lui le bienfait des prières et des bénédictions de Votre Sainteté. C'est dans ces sentimens que je suis,

Très-Saint-Père, de Votre Sainteté, le bon frère et sincère ami,

*Signé*, LÉOPOLD.

Bruxelles, le 22 août 1832.

---

## RÉPONSE

**DE S. S. GRÉGOIRE XVI A S. M. LE ROI DES BELGES.**

GREGORIUS P. P. XVI.

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

Serenissime ac potentissime Rex, salutem. Erat quidem Nobis persuasum clarissimæ Belgarum gentis pietatem mentemque centro huic catholicæ unitatis omni tempore in exemplum addictam, vel inter gravissimas in quibus versata est rerum vices immotam perstitisse. At ægerrime ferebamus conditionem temporum qua, ut indicas, id quoque factum est ut expressa erga nos regiæ majestatis tuæ voluntatis testificatione hucusque caruerimus. Ea nos cura liberati sumus tribus simul datis a te ad nos litteris. Nam et eidem subditæ tibi genti in catholica fide constantiæ jucundissimum Nobis reddis testimonium et officiose significas optasse te vixdum regiam adeptum potestatem interrupta politicis eventibus cum hac S. Sede necessitudinis commercia, legato ad

« Sérénissime et très-puissant Roi, salut. Nous étions bien persuadé que l'illustre nation des Belges, au milieu même des conjonctures les plus graves où elle s'est trouvée, était restée inébranlable dans ce pieux dévouement et cette adhésion au centre de l'unité catholique dont elle a donné en tout temps l'exemple. Mais nous étions vivement affligé de l'état des circonstances qui, comme vous le dites, a été la cause que nous avons été privé jusqu'ici de recevoir un témoignage des sentimens de Votre Majesté royale à notre égard. Les trois lettres qui nous ont été remises à la fois de votre part nous ont délivré de cette inquiétude. Car, après avoir rendu à la nation dont vous êtes le chef un témoignage de sa constance dans la foi catholique, qui nous est

nos misso, renovare; ac remoto, quod tunc obstitit, inpedimento, libenti animo obsecundare profiteris votis tuis dilectum filium nobilem virum vice-comitem Carolum Vilain XIII ad nos mittens, qui legati extraordinarii ac ministri plenipotentiarum apud nos et S. Sedem munere fungatur : quem quidem plane dignum, cui ambo fidamus, laudes declarant quibus eum ornas, et ea quæ idem Nobis regię majestatis tuæ suoque ipsius nomine plena officii et observantiæ loquutus est, cum testes legationis suæ Nobis obtulit litteras, luculenter confirmarunt. Huc alia accessit animi erga Nos tui declaratio ex epistola qua minime dubitare significans quin nobis gratum accidat quidquid tibi prospere eveniat, futuræque spem afferat prosperitatis, initum nuntias a te cum carissima in Christo filia nostra Aloisia carissimi in Christo filii nostri Ludovici Philippi, Francorum regis filia matrimonium : cui declarationi respondemus affirmantes neminem magis quam nos optare ut omnis inde tibi regnoque tuo oriatur felicitas idque neminem a Domino impensius precari. Itaque maximas regię majestati tuæ gratias agimus, ac supervacuum existimantes hortari ut pergas catholicam religionem in populo fovere, quem eo ipso religionis suæ nomine satis tibi significas commendatum, quemque quo magis Deo fidelem agnoscas eo vel magis possis confidere esse suum existimaturum præceptum illud Apostoli fideliter implere : *Omnis anima potestatibus sublimio-*

infiniment agréable, vous voulez bien nous apprendre qu'à peine revêtu du pouvoir royal, vous avez désiré renouer avec le Saint-Siège, en nous envoyant un ambassadeur, les relations d'amitié que les événemens politiques avaient interrompues; et que n'y ayant plus d'obstacle, vous vous empressez de satisfaire votre désir, en chargeant de la mission d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire auprès de nous et du St.-Siège notre bien aimé fils le noble vicomte Vilain XIII, lequel est pleinement digne de la confiance que nous lui accordons tous deux, comme le prouve l'éloge que vous faites de lui, et comme nous en avons eu abondamment la confirmation, lorsqu'il nous a présenté ses lettres de créance, par toutes les choses agréables et affectueuses qu'il nous a dites de la part de Votre Majesté royale et en son propre nom. Vous voulez bien nous donner une autre marque de vos sentimens pour nous, par la lettre dans laquelle vous nous faites connaître que vous ne doutez point que tout ce qui vous arrivera d'heureux et augmentera vos espérances de bonheur ne nous soit agréable, et dans laquelle vous nous faites part du mariage que vous venez de contracter avec notre très-chère fille en Jésus-Christ, Louise, fille de notre cher fils en Jésus-Christ Louis-Philippe, roi des Français. Nous vous répondons qu'en effet personne plus que nous ne désire votre félicité et la prospérité de votre règne, et que personne ne demande cette

*ribus subdita sit... Subditi estote non solum propter iram sed etiam propter conscientiam ; quam referre pro officiis tuis gratiam non possumus , eam ut Deus luminum et pater misericordiarum propitius referat , Nobisque ut regiam majestatem tuam perfecta caritate conjungat , etiam atque etiam obsecramus.*

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo piscatoris, die III decembris 1832, pontificatus nostri anno secundo.

GASPAR GASPARINI.

faveur avec plus d'instance au Seigneur. Ainsi nous rendons mille grâces à Votre Majesté royale, et nous jugeons superflu de vous exhorter à continuer de vous montrer favorable à la religion catholique chez ce peuple que vous dites vous être cher à cause de sa religion même ; plus vous le verrez fidèle à Dieu, plus aussi pourrez-vous vous attendre qu'il regardera comme son devoir de remplir fidèlement ce précepte de l'Apôtre : *Que toute âme soit soumise aux puissances élevées.... Soyez soumis non-seulement par crainte, mais encore par conscience.* Nous ne pouvons mieux reconnaître vos bons offices, qu'en suppliant instamment le Dieu des lumières et le Père des miséricordes de vous être propice, et d'unir Votre Majesté royale à nous par les liens d'une parfaite charité.

» Donné à Rome, à St.-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 3 décembre 1832, la deuxième année de notre pontificat.

» GASPAR GASPARINI. »

*Au sérénissime et très-puissant  
Léopold  
l'illustre Roi des Belges.*

## ALLOCATION

PRONONCÉE PAR N. S. P. LE PAPE GRÉGOIRE XVI,

DANS LE CONSISTOIRE SECRET DU 30 SEPTEMBRE 1833.

VENERABILES FRATRES

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Grave admodum ac molestum Nobis est tristia Vobis ex hoc loco nuntiare : sed ea tamen angimur doloris acerbitate , ut non possimus , quin eum Vobiscum in partem vocatis procurationis Nostræ hodierno die communicemus , ac sensus animi Nostrî aperientes aliquid inde levaminis quæramus. Res est minime obscura , quam querimur ; immo publicis pervulgata Litteris non sine horrore atque indignatione bonorum omnium. Intelligitis jam , Venerabiles Fratres , loqui Nos de iis , quæ plena impietatis et audaciæ , eoque spectantia , ut Sanctissima quæque subvertantur in Ecclesia per Gubernium mense Julio hujus Anni exeunte Olisipone constitutum perpetrata sunt , ac de gravissimis , quibus Religio affligitur malis in Regno illo Catholicæ Fidei Sanctæque huic Sedi , ac decessoribus Nostris Romanis Pontificibus hactenus in exemplum dedito ac devoto , quodque antea semper Regibus Fidelissimorum titulo insignibus parere jure meritoque sibi gloriosum duxit. Dissimulare quidem non possumus , adduci Nos initio nequivisse , ut ea crederemus , quæ

Il est extrêmement pénible et affligeant pour nous d'avoir à vous communiquer ici des choses pleines de tristesse ; mais la douleur qui nous accable est si grande que nous ne pouvons nous empêcher de vous en faire part , à vous qui êtes appelés à partager le fardeau de notre administration , et de chercher quelque soulagement en vous ouvrant notre cœur. Le sujet de nos plaintes est connu ; les feuilles publiques en ont même entretenu le monde et tous les gens de bien ont éprouvé un sentiment d'horreur et d'indignation. Vous comprenez déjà , Vénérables Frères , que nous voulons parler des actes du gouvernement établi à Lisbonne vers la fin du mois de juillet de cette année , actes pleins d'impunité et d'audace , dont le but est le renversement de tout ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise , aussi-bien que des maux très-graves dont la religion est accablée dans ce royaume cité jusqu'ici comme un modèle de dévouement et de fidélité à la foi catholique , au Saint-Siège et aux Pontifes romains nos prédécesseurs , et qui s'est toujours fait

de ausis hujusmodi rumore ac fama afferbantur. Sed inopinato illius in Italiam adventu, qui personam nostram eodem illo in Regno gererebat munere fungens Pronuntii Apostolici, certissimisque multorum testimoniiis brevi factum est, ut nimium vera esse Nobis persuaderemus, quæ fuerant ante nuntiata. Est igitur jam ut dolendum maximopere, ita minime dubitandum, illico injustum a supradicto Gubernio in initum fuisse consilium ejus ejiciendi, qui nostras illic ac Sedis Apostolicæ partes agebat, indicto eidem etiam, ut ex Lusitaniæ finibus brevissimo tempore excederet. Tanta autem illata Sanctæ huic Sedi ac Nobis injuria, ad alia deinde progressa est scelestorum hominum audacia contra Catholicam Ecclesiam, contra bona Ecclesiastica, contra inviolabilia Sanctæ ejusdem Sedis jura : quæ quidem omnia primo pœne aditu, et quasi ex condita conspiratione suscepta cogitantes, horremus animo ac lacrymas cohibere non possumus. Publicis enim apertis custodiis, factaque ibi detentis abeundi potestate, illuc eorum loco nonnulli conjecti sunt etiam ex illis, de quibus scriptum est : *Nolite tangere Christos meos.* Temere a Laicis in Sacra sibi arrogata potestate, generalis indicta est Cleri Sæcularis, atque utriusque sexus Regularium reformatio. Hinc lege sublaturum Fori privilegium : hinc qua Sanctimonialia ejectæ, qua religiosorum familiæ : hinc tyrones cujuscumque instituti abire jussi, novosque vetitum admitti : hinc omnes aboliti

honneur avec raison d'obéir à des souverains que distinguait le titre de *Rois très-fidèles*. Nous l'avouons, nous ne pouvions croire dès le commencement ce que le bruit public et la renommée publiaient sur des entreprises aussi audacieuses ; mais l'arrivée inattendue en Italie de celui qui nous représentait dans ce même royaume en qualité de Nonce apostolique, et les témoignages les plus certains de beaucoup de personnes nous ont bientôt convaincus que ce qui nous avait été précédemment annoncé n'était que trop vrai. Il est donc aussi certain que grandement déplorable que le gouvernement susdit a injustement chassé celui qui représentait notre personne et le Saint-Siège, en lui enjoignant même de sortir du territoire portugais sans le moindre retard. Mais après une injure aussi grave faite au Saint-Siège, et à nous, l'audace des hommes pervers a été plus loin encore contre l'Eglise catholique, contre les biens ecclésiastiques, contre les droits inviolables du Saint-Siège. En considérant que toutes ces mesures ont été exécutées presque à l'avènement du nouveau pouvoir et comme par suite d'une conspiration arrêtée d'avance, notre esprit est saisi d'horreur et nous ne pouvons retenir nos larmes. Les prisons publiques ont été ouvertes et, après en avoir laissé sortir ceux qui y étaient détenus, on y a jeté à leur place quelques-uns de ceux dont il est écrit : *Ne touchez point à mes Christs.* Des laïcs se sont arrogé



juris patronatus, ecclesiastici, ungue Gubernio jus reservatum ad Beneficia atque officia ecclesiastica præsentandi. Lege item cautum est, nequis in posterum ad Sacros Ordines promoveatur. Rebelles ac proditores publicæ judicati, pœnisque addicti, quibus ejus generis crimina plectuntur, tum Ordinarii Locorum, ac Regulares utriusque Sexus, qui novæ reformationis præscripto non obtemperaverint, quo cœnobia eorumdem Ordinariorum jurisdictioni subjiciuntur, tum viri ecclesiastici utriusque Cleri omnes, quicumque studio prioris Gubernii ab Sede Beneficiorum suorum, aut a cœnobiis vel hospitiiis suis discesserint; addito etiam decreto, ut quodvis cœnobium supprimatur, ubi recepti illi fuerint; utque in Prælatos, a quibus fuerint in Ecclesias admissi, tamquam criminis ejusdem Socios, inquiratur. Bona Ecclesiæ quibusdam in causis nationi adjudicata. . . . . Quid multa? Illa etiam ad hæc accesserunt sane teterrima, planeque professioni Catholicæ adversa, quod vacantes declarati sunt Episcopatus omnes, et Archiepiscopatus a Nobis ad nominationem collati tunc vigentis Gubernii; ac generatim imperatum, ut qui sic Beneficio aliquo aucti fuerint, aut ad quodvis munus Ecclesiasticum admoti, ab eorum tituli usu prorsus abstineant, omnique ad ea jure priventur: si secus fecerint, tamquam rebelles habeantur, atque tractentur. Præterea, ne quid contra Ecclesiæ et hujus S. Sedis auctoritatem

témérairement le pouvoir sur les choses sacrées; ils ont proclamé une réforme générale du clergé séculier et des ordres religieux des deux sexes. Ainsi la loi a détruit le privilège du For ecclésiastique; ici des religieuses, là des familles entières de religieux ont été chassées de leurs monastères, les novices de tous les établissemens ont reçu l'ordre de les quitter et l'on a défendu d'en admettre de nouveaux; tous les Patronats ecclésiastiques ont été abolis et le gouvernement s'est réservé à lui seul le droit de présenter aux bénéfices et aux offices ecclésiastiques. Une loi défend aussi d'admettre qui que ce soit aux ordres sacrés. Seront déclarés publiquement rebelles et traîtres et soumis aux peines légales les Ordinaires des diocèses et les religieux de l'un et de l'autre sexe qui n'obtempéreront pas à l'article de la nouvelle réforme qui soumet les couvens à la juridiction de ces mêmes Ordinaires, aussi-bien que tous les ecclésiastiques du clergé séculier et régulier que leur attachement au gouvernement précédent a éloignés du lieu de leurs bénéfices, de leurs monastères ou de leurs hôpitaux. Il est même statué que tout couvent où ils seront accueillis sera supprimé et que l'on poursuivra judiciairement les Prélats qui les auront admis dans leurs églises, comme étant complices du même crime. . . . Est-il besoin d'en dire davantage? A ces actes si odieux et tout-à-fait contraires à la *profession* catholique se sont joints d'autres ac-

inausum relinqueretur, sublatum est sacrum Apostolicæ Nuntiaturæ Tribunal, causis, de quibus ab eo iudicium antea exercebatur, Laico Tribunali attributis. Hæc quidem omnia, quibus, ut probe intelligitis, Ecclesiæ Leges Sanctissimæ contemnantur, divina ejus conculcatur potestas, jura invaduntur ipsius propria unius, eoque ordo subvertitur et constitutio, qua, Deo ipso auctore, fundata est; hæc omnia, quanto sint rei Catholicæ detrimento dici vix potest. Sed tamen illud Nos præcipue dolentes facit, habetque sollicitos, quod facta illa atque consilia eo apertissime referantur, ut omne dissolvatur vinculum consociationis cum hac veneranda Beati Petri Cathedra, in qua centrum catholicæ unitatis fuit a Christo Jesu constitutum, atque ita, communionis societate disrupta, schismatis funestissimi vulnus infligatur Ecclesiæ. Quo enim pacto corporis subsistat unitas, in quo membra unita non sint capiti, eique non obtemperent? Quomodo autem intelligi potest unio illa atque obtemperatio, ubi, ut cetera prætermittamus, Episcopi rejiciantur ab eo Legitime instituti, ad quem, cum unus primatum jurisdictionis, ac plenitudinem potestatis Divino jure obtineat in Ecclesia, pertinet viduis Ecclesiis proprios singulis assignare Pastores?

tes. Tous les évêchés et archevêchés conférés par nous d'après la nomination du gouvernement alors au pouvoir ont été déclarés vacans, et il a été ordonné en général à tous ceux qui ont obtenu quelque bénéfice ou quelque fonction ecclésiastique de cette manière, de renoncer absolument à faire usage de leur titre; ils sont déclarés déchus de tout droit à ces charges, et s'ils n'obéissent pas, ils seront regardés comme rebelles et traités comme tels. En outre, afin de combler la mesure de l'audace contre l'Eglise et l'autorité du Saint-Siège, on a aboli le Tribunal auguste de la Nonciature apostolique et soumis à un tribunal laïc les causes dans lesquelles il prononçait jusqu'à présent. Toutes ces mesures par lesquelles, comme vous comprenez bien, les plus saintes lois de l'Eglise sont méprisées, sa puissance divine foulée aux pieds, en même temps que les droits qui n'appartiennent qu'à elle sont usurpés, et l'ordre, la constitution sur laquelle Dieu lui-même l'a fondée, anéantis; on peut à peine dire combien elles sont nuisibles à la religion catholique. Mais cependant ce qui nous afflige et nous inquiète principalement, c'est que ces actes et ces mesures ont évidemment pour but de briser tout lien d'union avec cette chaire vénérable du bienheureux Pierre, dont Jésus-Christ a fait le centre de l'unité, et ainsi, la société de communion étant une fois rompue, de blesser l'Eglise par le schisme le plus funeste. En effet, comment

Nequevero illud est prætereundum, tam gravia illa facinora eo Nobis accidisse acerbiora, quominus, ut ita Nobiscum ageretur, si ratio perspiciatur, quæ in politicis rerum Lusitanarum perturbationibus eramus usi, videbatur expectandum. Sedulo enim, ut probe nostis curavimus, ut ea omnia caverimus quæ vel odium in Nos ipsos, et in hanc S. Sedem excitare possent, vel umbram afferre aliquam suspicionis. Nam ex una parte, pro universali Apostolatu nostro, ac totius Christiani gregis cura Nobis a Pastorum Principe commissa, sacro, quo munimur, jure ex præcipuo officii nostri munere uti omnino cogebamur, quæ spirituali Religionis bono consultum esset: juris autem ipsius, ejusque officii nostri Divina cum ratio sit et origo, nullis ea poterant neque conditionibus temporum, neque rerum publicarum varietatibus turbari: quin ino Nos miseros! si ratione quæpiam sæculi prudentiæ adducti, Ecclesiæ, Religionis, salutis ani-

peut-il y avoir unité dans un corps, quand les membres ne sont pas unis à la tête et ne lui obéissent pas? Et comment peut-on comprendre cette union et cette obéissance dans un pays où, sans parler d'autres choses, on renverse de leurs sièges les évêques légitimement institués par celui à qui il appartient d'assigner des pasteurs à toutes les Eglises veuves, parce que le droit divin accorde à lui seul la primauté de juridiction et la plénitude du pouvoir.

Mais nous ne devons pas oublier de dire que ces actes si coupables nous ont d'autant plus affligés que nous devions moins nous attendre à ce qu'on agit ainsi envers nous, d'après notre conduite dans les troubles politiques du Portugal; car nous avons pris le plus grand soin, comme vous le savez, d'éviter tout ce qui pouvait exciter la haine contre nous-même et contre le Saint-Siège, ou produire l'ombre même d'un soupçon. D'une part, les devoirs de notre Apostolat universel et la garde du troupeau qui nous a été confié par le prince des pasteurs nous forçaient à exercer pour le bien spirituel de la religion et d'après la charge principale de notre Pontificat les droits sacrés dont nous sommes investis. Et comme ce droit et notre office nous viennent de Dieu, rien ne pouvait y porter atteinte, ni la différence des temps, ni les vicissitudes de la politique. Malheur à nous si, entraînés par quelque raison tirée de la prudence du siècle, nous avions abau-

marum causam deseruissemus : ex altera vero parte in talibus Regni illius vicibus, cum tanta de summo principatu ferveret contentio, nostrum esse duximus nihil agere, quo imminuta per Nos cujusquam jura viderentur. Itaque in curam incubuimus Constitutionis eandem, cujus initium : *Sollicitudo Ecclesiarum* (1); in qua et auctoritate et factis allatis Pontificum Decessorum nostrorum, tum antiquiorum insistentes vestigiis, tum ejus, qui Nos recentiore memoria præcessit, apertissimis verbis, quæque alienam omnem excluderent interpretationem, declaravimus, mentem esse Nostram, nihil cujusquam juribus addere ponderis, vel detrachere, sed quod omni tempore pro officio Apostolico omnino debemus, ea tantum quærere quæ sunt Christi.

Quam etiam ob causam cum quæ indicavimus facinora ægerime tulerimus, Nosque ac Sedem Apostolicam jure existimaremus injuriosissime tractatos; nihil distulimus, quin juberemus de expulso Olisipone Pronuntio Nostro Legatos et Ministros exterarum Dominationum apud Nos residentes scripto, ut moris est, doceri, ut ea de re Dominos quisque suos facerent certiores; quo etiam ad veri normam exigerentur quæcumque non recte

donné la cause de l'Eglise, de la religion et celle du salut des âmes ! Mais, d'autre part, dans la situation du Portugal, au milieu de ces luttes si animées pour le souverain pouvoir, nous avons cru ne devoir rien faire qui pût blesser les droits de personne. Aussi avons-nous eu soin de publier une constitution, commençant par ces mots : *Sollicitudo Ecclesiarum*, dans laquelle nous appuyant sur l'autorité et sur la conduite de nos prédécesseurs, marchant sur les traces des anciens Souverains Pontifes, suivant aussi l'exemple de celui qui nous a précédé récemment, nous avons déclaré en termes exprès et propres à exclure toute interprétation étrangère, que notre intention était de ne rien ajouter ou retrancher aux droits de qui que ce soit, mais seulement de faire l'œuvre de Jésus-Christ, comme nous le devons en tout temps selon notre charge apostolique.

A cet effet, comme nous ne pouvions supporter qu'avec le plus grand chagrin les actes dont nous avons parlé et que nous les regardions à juste titre comme d'indignes outrages faits à Nous et au Siège apostolique, nous nous sommes empressés d'informer par écrit, selon la coutume, les ambassadeurs et les ministres des puissances étrangères résidant auprès de nous, de l'expulsion de Lisbonne de notre Nonce, afin qu'ils en fissent part à leurs sou-

(1) V. Tom. V, p. 177.

fuisse per ephemeridas narrata : hæc autem omnia solemnitate ac testificatione in cœtu vestro proferenda in hunc diem reservamus.

Itaque, Venerabiles Fratres, sanctissime profiteamur, Nos decreta omnia summopere reprobare, quæ a suprascripto Olisiponis Gubernio cum tanto Ecclesiæ, Sacrorum Ministrorum, juris Ecclesiastici, ac Sanctæ hujus Sedis prærogativarum detrimento prolata sunt; eaque irrita prorsus ac nulla declaramus: atque ausa illa, quæ indicavimus, gravissime exostulantes, edicimus, Nos, ut Nostri est muneri, paratos esse, adjuvante Domino, tamquam *murum* Nos *opponere pro Domo Israel, ac stare in prælio in die Domini*, prout Religionis bonum, et rerum gravitas requirat. Ceterum causam hanc, quæ Dei ipsius est, Deo ipsi totam commisimus. Ejus freti præsentis auxilio, qui satius ducit bonâ ex malis faciendo sapientiam omnipotentiamque suam ostendere, quam nulla esse mala permittere, firmissima in spe sumus, eum ad meliora consilia illorum mentes esse revocaturum, quorum opera Ecclesia tantis oppressa ærumnis ingemiscit; quo fiat, ut durissima paterno animo nostro necessitas armis spiritualibus Apostolico Ministerio divinitus adjunctis utendi avertatur. Ratam dignetur annuere spem Nostram idem Deus luminum Pater et misericordiarum: Vos-

verains, et qu'ainsi la vérité des faits altérés par les feuilles publiques fût pleinement rétablie. Mais nous avons différé jusqu'à ce jour de vous parler de toutes ces choses, pour le faire solennellement dans cette assemblée.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, nous proclamons expressément que nous réprouvons absolument tous les décrets portés par le susdit gouvernement de Lisbonne au grand détriment de l'Eglise, de ses ministres saints, du droit ecclésiastique et des prérogatives du Saint-Siège; nous les déclarons entièrement nuls et sans valeur, et en exprimant les plaintes les plus graves sur les audacieuses mesures que nous avons rapportées, nous déclarons que nous sommes prêts, selon le devoir de notre charge et avec l'aide de Dieu, à nous *opposer comme un mur pour la maison d'Israël et à nous présenter au combat au jour du Seigneur*, comme le bien de la religion et la gravité des circonstances l'exigeront. Au reste, cette cause qui est celle de Dieu même, nous l'avons aussi remise à Dieu lui-même. Appuyés du puissant secours de Celui qui aime mieux manifester sa sagesse et sa toute-puissance en tirant le bien du mal, que de ne permettre aucun mal, nous espérons très-fermement qu'il ramènera à de meilleurs sentimens ceux dont les actes font gémir l'Eglise sous le poids de si grands maux, et qu'ainsi nous éviterons la nécessité bien dure pour notre cœur paternel de recourir aux armes spirituelles que Dieu a données

que, Venerabiles Fratres, Nobiscum adite *cum fiducia ad thronum gratiæ*, ut quod impense precati sumus, nec precari desistimus, *misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.*

à notre ministère apostolique. Daigne ce même Dieu, Père des lumières et des miséricordes, réaliser nos espérances! et vous, Vénérables Frères, venez avec nous *pleins de confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir la miséricorde et de trouver grâce dans le secours favorable du Seigneur*, comme nous l'avons demandé avec instance et comme nous le demandons sans cesse.

---

## DAMNATIO ET PROHIBITIO

QUORUMDAM LIBELLORUM

GERMANICO IDIOMATE EDITORUM

DOCTRINAM AB ECCLESIA REPROBATAM CONTINENTIUM (1).

---

GREGORIUS P. P. XVI.

**AD FUTURAM BEI MEMORIAM.**

Cum in Ecclesia, Paulo Apostolo monente, *oporteat hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant*; ab ejus usque primordiis surrexerunt viri loquentes perversa, qui se e Christianis haud esse inde demonstrantes, quod cum iis non permanserint, ac in id omnino intenti, ut abducerent discipulos post se, falsas doctrinas evulgare, sanctorum Dogmatum veritatem imminuere, Fidei inte-

---

(1) D'après l'édition originale de Rome, de l'imprimerie de la Chambre apostolique.

gritatem corrumpere non dubitarunt. Atque adeo infensum fuit bellum tum a primis iis, tum a novis, qui semper in dies eruperunt, hostibus eidem Ecclesiæ illatum, ut nisi dexter Ille adfuisset, qui adversus eam superbas inferorum portas minime prævalituras promisit, supremum prope exitium ipsa pertimescere debuisset. Verum quod omni ætate ab Ecclesia condita, et longe lateque inter nefarios adversariorum impetus diffusa, id maxime factum est nostra, quæ miserrimum illud tempus esse videtur, quo plures sanam doctrinam non sustinentes, et a veritate auditum avertentes, ad fabulas turpiter se fore conversuros laudatus Apostolus Timotheo discipulo suo jam pridem prædixit. Profecto quibus errorum commentis, quibus opinionum monstribus, quibus perversæ philosophiæ institutionibus, non unum vel alterum Dogma, sed integram fere Catholicam Fidem vaserrimi homines oppugnant, et quo pacto, qua virium contentione, qua impudentia palam, aperteque in eam signa conferant, nemo est, qui ignoret. Et quoniam falsarum omnium, quas ipsi temere tuendas suscipiunt, *propositionum* putidissimi rivuli possent, uti inquebat Hieronymus, *uno Ecclesiæ Sole siccari*; hinc tanto lumini rebelles effecti, infallibilem ejusdem Ecclesiæ auctoritatem quaqua versus aggrediuntur, ac hujus præcipue Apostolicæ Cathedræ, qua venerandæ Ecclesiasticæ unitatis firmitas viget, divina jura infringere omni ope, ac studio adnituntur.

Ex horum numero permulti sunt maxime in vastissimis Germaniæ Regionibus, qui in quandam veluti Societatem coacti, et conventus agere, consultationes habere, deque Ecclesia pro temporum ratione, ut ipsi ajunt, reformanda pertractare haud veriti, ex eo etiam perniciosiores existunt, quod Religionis zelum simulantes, pietatis studium præseferentes, Ecclesiæ regenerationem, restaurationemque confingentes, incautis illudant. Ea autem est cæca hujuscemodi hominum terneritas, ut pravissimis suarum opinionum documentis errores, tot Romanorum Pontificum, Conciliorumque notissimis decretis jam ante damnatos instaurare non reformident. Sane ii non clanculum, et occulte, neque per multas ambages, sed manifeste omnino, qua voce, qua scriptis, atque etiam e suggestu passim tradunt, audacterque defendunt: « Omnes Episcopos, ut- » pote Apostolorum Successores, parem, ac supremam Ecclesiæ » regendæ potestatem a Christo accepisse, eamque non in solo Ro- » mano Pontifice, sed in toto Episcopatu residere: voluisse imo » Christum Ecclesiam Reipublicæ more administrari, ita ut omnes, » ne dum inferioris Ordinis Clerici, sed etiam Laici jure gaudeant » suffragii: omnem ideo potestatem universo Fidelium cœtui in Epis-

» copos, atque in ipsum Romanum Pontificem derivandam, imme-  
 » diate fuisse concessam : in præsentî Ecclesiæ disciplina multa  
 » esse tum inutilia, tum periculosa, et noxia, quæ pro temporum  
 » indole oportet immutari : Indulgentias nil aliud esse, nisi partis  
 » ejus pœnitentiæ, quæ per Canones statuta erat peccanti, remis-  
 » sionem : eas ad pœnas temporarias divinæ Justitiæ debitas, et  
 » in hac, vel altera vita luendas referri posse, aut Defunctis pro-  
 » desse, neque ex Scriptura, neque ex Traditione demonstrari :  
 » illarum usum veram pœnitentiam retardare, et evertere, ac spi-  
 » ritualibus Fidelium commodis prorsus adversari : Thesaurum ex  
 » Christi meritis, Sanctorumque satisfactionibus conflatum, antiquis  
 » incognitum, nuperis temporibus fuisse invectum : hodiernam Ec-  
 » clesiæ in Sacramento Pœnitentiæ administrando disciplinam, ne-  
 » dum frustraneam, sed et perniciosam esse, tamque salutaris in-  
 » stituti virtuti, et efficacîæ detrahere : Legem Cœlibatus in  
 » ignominiam, dedecus, et detrimentum Cleri vergere, ipsique na-  
 » turæ esse contrariam : Characterem, qui in Ordinatione imprimi-  
 » tur, inter Scholasticorum placita esse adnumerandum; atque  
 » eum, qui semel fuit Sacerdos, rursus Laicum fieri posse, saltem  
 » auctoritate Ecclesiæ, cujus nomine peculiare Episcopus intelli-  
 » gunt : Alia demum multa de stipendiis Missarum, de quotidiana  
 » earum celebratione, de pluribus pro uno, eodemque Defuncto  
 » Sacrificiis, de privata Synaxi, de Sacris Ritibus, de cultu Beatæ  
 » Mariæ Virginis, de piis Sodalitatibus, de publicis Supplicationi-  
 » bus asserunt, quæ singillatim pudet per censere. »

Porro impios hosce adversus sanam doctrinam hostium conatus nihil omnino facit Catholica Christi Ecclesia, nequidquam sibi obesse posse jure optimo rata : Ea quippe, ut ait Augustinus, *Contra omnes hæreses pugnans, pugnare potest, expugnari non potest*, tamque firmum habet robur, tam inexpugnabili muro circumdatur, *ut quisquis contra illum arietet, ipse confringatur*, quemadmodum penes hunc murum Ecclesiæ ictibus percussi veteres, recentesque Hæretici fractis viribus ceciderunt. Atque hæc Nobis fuit causa, cur a falsis hodiernorum Reformatorem doctrinis, quas mox indicavimus, merita censura notandis hactenus abstinuerimus; præsertim cum nil novi afferrent, erroresque jamdiu protritros, ac pluries proscriptos obtruderent, atque adeo earum pravitas esset manifesta, ut sponte sua se prodens cujusquam Catholici hominis contemptum subire, et vel ipsam indignationem concitare deberet. Ast cum Novatores seditionis materiam summo studio quærentes, in id omnes fraudis, fallaciæque nervos intendere acceperimus, ut editis, evul-



gatisque undique Libellis, qui ipsa molis levitate, et procaci, qua conscripti sunt, licentia ad legendum alliciunt, imperitos, incautosque decipiant, et in pravas suas opiniones abducant: cumque perniciosos eos Libellos late per universam Germaniam circumferri, eorumque numerum in dies succrescere noverimus; Nos, quorum proprium Officium est, Vineam Domini infestis hujusmodi vepribus in ea nascentibus purgare, Fideique unitatem, et integritatem, quantum in Nobis est, Deo semper opitulante, tueri, ac servare, cunctandum amplius non esse censentes, eoque spectantes, ut Fideles curæ Nostræ concrediti profanas novitates devitent, et huic Cathedræ, in qua Christus, ut S. Augustinus loquitur, *doctrinam posuit veritatis*, firmiter adhæreant, nonnullos ex prædictis Libellis, qui communiore sunt, et præ indoctorum manibus facilius possunt versari, primum accuratissimo examini subjiciendos, dein Apostolica censura perstringendos, damnandosque decrevimus. Ii vero sunt, qui sequuntur.

I. « Ohne Christus Kein Heil für die Menschheit in Kirche und » Staat. Eine Rede, gehalten zu Rappertswill, den 3<sup>ten</sup> Sonntag » nach Ostern. 1832. Von Professor Aloys Fuchs. Mit Beilagen » und dem suspensionsact. St. Gallen. 1833. Gedruckt und zu » haben im Bureau des Freimüthigen.

II. » Sind Reformen in der Katholischen Kirchen nothwendig? » Auf welchem Wege sind dieselben zu bewirken, und welche » Hindernisse stehen etwa entgegen? Beantwortet in der Pastoral- » conferenz zu Offenburg, am 24<sup>ten</sup> Juli 1832. Offenburg, in der » Friedrich Braunschen Buchhandlung 1832.

» Zweite Auflage, vermehrt durch eine bescheidene, aber reif- » müthige Beleuchtung, etc. und einige Beilagen. Herausgegeben » von F. L. Mersy. Offenburg bei Friedrich Braun. 1833.

III. » Die katholische Kirche im neunzehnten Jahrhunderte, und » die zeitgemæsse Umgestaltung ihrer äusseren Verfassung etc. » Herausgegeben von G. L. C. Kopp. Mainz, bei Florian Kupfer- » berg 1830.

IV. » Der Kampf zwischen Pabsthum und Catholicismus im » fünfzehnten Jahrhunderte. Zürich, gedruckt bei David Bürkli 1832. » *Dissertatio jam inde ab anno 1816. inserta Libro, cui titulus:* » Schwizerisches Museum. Jahrgang. 1816. Erstes Heft. Aarau. » Heinrich, Remigius Sauerlaender. Pag. 75-125.

V. » Die Stellung des Roemischen Stuhls, gegenüber dem Geiste » des neunzehnten Jahrhunderts, oder, Betrachtungen über seine

» neuesten Hirtenbriefe. *Dum caput ægrotat, cætera membra dolent.* Zürich, bei Orell Füsli und Comp. 1833. I. und II Auflage.

Auditis itaque consultationibus, acceptisque suffragiis plurium in facultate Theologica Magistrorum, deque consilio, et sententia Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium, ex Congregatione Ecclesiasticis Negotiis curandis præposita, nec non re omni per Nos ipsos serio, et mature perpensa, Motu proprio, et ex certa scientia, deque Apostolicæ Potestatis plenitudine, prædictos omnes Libellos tamquam continentes propositiones *respective falsas, temerarias, scandalosas, erroneas, in Sanctam Sedem injurias, ejusdem juribus derogantes, Ecclesiasticum regimen, ac Divinam Ecclesiæ Constitutionem evertentes, Schismati faventes, in hæresim inducentes, schismaticas, hæreticas, jamdiu in Luthero, Bajo, Richerio, Eybelio, Pistoriensibus, aliisque ab Ecclesia damnatas*, reprobamus, damnamus, ac pro reprobatis, et damnatis perpetuo haberi volumus et mandamus.

Præcipimus propterea, ne quisquam ex Fidelibus cujuscumque gradus, conditionis, et dignitatis sit, Libellos præfatos sive typis impressos, sive manu conscriptos, vel in Germanico originali idiomate, vel in quacumque aliam linguam translatos legere, retinere aut denuo imprimere, seu imprimi facere audeat, sub pœna Suspensionis a Divinis quoad Clericos, quoad vero Laicos sub pœna excommunicationis Majoris ipso facto absque alia declaratione incurrendis, quarum absolutionem, ac respective relaxationem Nobis, et Successoribus Nostris Romanis Pontificibus reservamus, excepto dumtaxat, quoad Excommunicationem supradictam, mortis articulo, quo nimirum cuilibet Confessario ab hujusmodi censura, ut præferatur, incursa fas erit absolvere.

Mandamus quoque Bibliopolis, ac Typographis, cæterisque omnibus, et singulis cujuscumque gradus, conditionis, et dignitatis, qua Clericis, qua Laicis, ut quatenus prædicti Libelli vel in originali, vel in alio quocumque idiomate impressi, aut etiam manuscripti ad eorum manus pervenerint, statim deferre illos teneantur Ordinariis, sub iisdem Suspensionis a Divinis, ac respective Excommunicationis superius comminatis pœnis.

Non modo autem memoratos Libellos, sed alios quoscumque sive scripto exaratos, sive typis editos, vel forsitan exarandos, et edendos, in quibus eadem erronea doctrina aut integre, aut ex parte renovetur, ac defendatur, sub eisdem pœnis, eademque Apostolica Auctoritate, harum Litterarum tenore proscribimus, ac damnamus, illosque legi, imprimi, et retineri omnino prohibemus.

Atque ut præsentēs Litteræ ad omnium notitiam facilius perducantur, nec quisquam illarum ignorantiam prætexere possit, volumus, et jubemus illas ad Valvas Basilicæ Principis Apostolorum, et Cancellariæ Apostolicæ, necnon Curie Generalis in Monte Citorio, et in Acie Campi Flori de Urbe per aliquemex Cursoribus Nostris, ut moris est, publicari, illarumque exempla ibi affixa relinqui : sic vero publicatas perinde afficere omnes, et singulos, quos spectant, ac si unicuique illorum personaliter notificatæ, et intimatæ fuissent. Ipsarum insuper Litterarum præsentium transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicujus Notarii publici subscriptis, et sigillo Personæ in Ecclesiastica Dignitate constitutæ munitis, eandem fidem, tam in judicio, quam extra illud, ubique locorum haberi mandamus, quæ eisdem præsentibus haberetur, si forent exhibitæ, et ostensæ.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem sub annulo Piscatoris Die XVII Septembris, MDCCCXXXIII. Pontificatus Nostri Anno III.

*PRO DOMINO CARDINALI ALBANO*

A. PICCHIONI SUBSTITUTUS.

---

TRADUCTION.

**CONDAMNATION**

DE QUELQUES LIVRES ALLEMANDS RENFERMANT UNE  
DOCTRINE RÉPROUVÉE PAR L'ÉGLISE.

GREGORIUS PP. XVI, AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Comme il faut qu'il y ait des hérésies dans l'Église suivant l'apôtre saint Paul, afin de faire connaître ceux dont la vertu est éprouvée, il s'est élevé, dès l'origine de l'Église, des hommes au langage pervers, qui, prouvant qu'ils n'étaient point du nombre des chrétiens, puisqu'ils ne restaient point avec eux, et, ne s'appliquant qu'à entraîner des disciples à leur suite, n'ont point hésité à répandre de fausses doctrines, à altérer la vérité des dogmes sacrés, à corrompre l'intégrité de la foi. Aussi, et les premiers ennemis de l'Église, et les

nouveaux qui se sont succédés de jour en jour, lui ont fait une guerre si vive, que, sans le secours du puissant protecteur qui lui a promis que les portes orgueilleuses de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle, elle eût dû craindre sa ruine presque entière. Mais ce qu'on a vu dans tous les siècles, depuis la fondation de l'Eglise, et à mesure qu'elle s'étendait au milieu des efforts de ses adversaires, est arrivé, surtout dans notre siècle, qui paraît être ce temps malheureux où le même apôtre annonçait autrefois à son disciple Timothée qu'il en viendrait plusieurs qui, ne pouvant plus souffrir la saine doctrine et fermant l'oreille à la vérité, se tourneraient honteusement vers des fables. Personne n'ignore en effet par quelles erreurs, par quelles opinions monstrueuses, par quelle philosophie perverse, des hommes rusés attaquent non un ou deux dogmes, mais presque toute la foi catholique, et avec quel acharnement et quelle impudence ils se liguent ouvertement contre elle. Et comme les *ruisseaux* infects des fausses *propositions* qu'ils osent soutenir pourraient être *desséchés*, suivant l'expression de saint Jérôme, *par le seul soleil de l'Eglise*, devenus par là même rebelles à cette grande lumière, ils attaquent par tous les moyens l'infailible autorité de cette même Eglise, et s'efforcent surtout avec un zèle ardent d'anéantir les droits divins de cette chaire apostolique qui maintient la solidité de la vénérable unité ecclésiastique.

Il en est dans ce nombre beaucoup, surtout dans les vastes régions de l'Allemagne, qui, réunis en une espèce de société, ne craignent point de tenir des réunions et des conférences, et de travailler à la réforme de l'Eglise suivant le besoin des temps, comme ils le disent; gens d'autant plus dangereux qu'ils en imposent aux imprudens en feignant du zèle pour la religion, en montrant l'apparence de la piété et en imaginant la régénération et la restauration de l'Eglise. Telle est leur aveugle témérité qu'ils ne craignent point de renouveler, par l'enseignement de leurs opinions perverses les erreurs condamnées déjà par tant de décrets bien connus des pontifes romains et des conciles. Ce n'est point en secret, à la dérobee ou par des détours, mais tout-à-fait à découvert, par des paroles, par des

écrits et même du haut de la chaire qu'ils répandent et soutiennent avec audace :

« Que tous les évêques, comme successeurs des apôtres, ont reçu de J.-C. une puissance égale et suprême, pour conduire l'Eglise, et que cette puissance ne réside point dans le seul pontife romain, mais dans tout l'épiscopat; que même Jésus-Christ a voulu que l'Eglise fût administrée comme une république, de manière que tous, non-seulement les clercs des ordres inférieurs, mais même les laïques, aient droit de suffrage; que par conséquent toute la puissance a été accordée immédiatement à la réunion de tous les fidèles pour passer de là aux évêques et au Pontife romain lui-même; que dans la discipline actuelle de l'Eglise il y a beaucoup de choses ou inutiles ou dangereuses et nuisibles qu'il faut changer à cause des circonstances; que les indulgences ne sont que la rémission de la partie de la pénitence qui était imposée au pécheur par les canons; qu'on ne peut prouver ni par l'Ecriture ni par la tradition que les indulgences puissent servir pour les peines temporelles dues à la justice divine et qu'il faut expier dans cette vie ou dans l'autre, ou qu'elles soient utiles aux morts; que leur usage retarde et détruit la véritable pénitence et est tout-à-fait contraire à l'intérêt spirituel des fidèles; que le trésor formé des mérites de Jésus-Christ et des satisfactions des Saints, est une invention nouvelle, inconnue à l'antiquité; que la discipline actuelle de l'Eglise dans l'administration du sacrement de pénitence est non-seulement vaine, mais pernicieuse, et ôte à l'efficacité et à la vertu d'une institution si salutaire; que la loi du célibat tourne à la honte et au détriement du clergé, et est contraire à la nature elle-même; que le caractère imprimé dans l'ordination doit être rangé parmi les instructions des scolastiques, et que celui qui a été une fois prêtre pourrait de nouveau devenir laïque, au moins par l'autorité de l'Eglise, et sous ce nom ils entendent l'évêque particulier de chacun; enfin ils « enseignent beaucoup d'autres choses sur l'honoraire des messes, sur leur célébration quotidienne, sur plusieurs sacrifices pour le même défunt, sur la communion privée, sur les rites sacrés, sur le culte de la Sainte-

Vierge, sur les pieuses confréries, sur les prières publiques ; mais on rougit de les énumérer en détail.»

L'Église catholique méprise ces efforts impies des ennemis de la saine doctrine, et croit avec raison qu'ils ne peuvent lui nuire; car, comme dit saint Augustin, *en combattant toutes les hérésies, elle peut être attaquée, mais ne peut être vaincue.* Elle a tant de force, elle est entourée d'un rempart si inexpugnable, que quiconque le heurte en est brisé. Les anciens et les nouveaux hérétiques, frappés de coups et épuisés, sont tombés également au pied de ce mur. C'est pourquoi nous nous étions abstenus jusqu'ici d'appliquer une censure méritée aux fausses doctrines des modernes réformateurs surtout voyant qu'elles n'offraient rien de nouveau, qu'elles ne présentaient que de vieilles erreurs déjà souvent proscrites, et que leur perversité était si manifeste qu'elle devait exciter le mépris ou même l'indignation de tout catholique. Mais, comme nous avons appris que les novateurs, cherchant une occasion de troubles, ont mis en jeu tous les ressorts de la ruse et de la tromperie, qu'ils ont publié de toutes parts de petits livres qui, attirant les lecteurs par la petitesse de volume, et par la hardiesse et la licence du style, trompent les ignorans et les simples, et les entraînent dans leurs opinions; comme nous savons que ces livres pernicieux sont répandus par toute l'Allemagne, et que leur nombre croît de jour en jour; nous, dont le devoir propre est de nettoyer la vigne du Seigneur des épines qui y naissent, et de conserver autant qu'il est en nous, avec l'aide de Dieu, l'unité et l'intégrité de la foi, nous n'avons pas cru devoir différer davantage. Et afin que les fidèles confiés à nos soins évitent les nouveautés profanes et se tiennent plus fermement unis à cette chaire où le Sauveur, comme dit saint Augustin, *a placé la doctrine de vérité*, nous avons résolu de soumettre d'abord à l'examen le plus exact quelques-uns de ces livres qui sont plus communs, et qui peuvent se trouver plus aisément dans les mains de ceux qui ne sont pas instruits, et ensuite de les frapper de la censure apostolique et de les condamner. Ces livres sont les suivans :

« I. Sans le Christ, point de salut pour l'humanité dans l'E-

glise ni dans l'État. Discours prononcé à Rappertswill, le troisième dimanche après Pâque, 1832, par le professeur Louis Fuchs, avec des additions et l'acte de suspension. Saint-Gall, 1833, imprimé et vendu dans le bureau du *Freimüthigen*.

» II. Des réformes sont-elles nécessaires dans l'Eglise catholique? De quelle manière convient-il de les opérer, et quels obstacles y rencontrera-t-on? Thèse soutenue dans la conférence pastorale à Offenbourg, le 24 juillet 1832. Offenbourg, à la librairie de Frédéric Braunschen. Seconde édition, augmentée de diverses mais libres explications, et de quelques additions: publiée par F.-L. Mersy. Offenbourg, chez Frédéric Braun, 1833.

» III. L'Eglise catholique dans le 19<sup>e</sup> siècle, et sa constitution extérieure appréciée dans les circonstances où nous sommes, etc. Publié par G.-L.-C. Kopp. Mayence, chez Florian Kupferberg, 1830.

» IV. Le combat entre la Papauté et le Catholicisme dans le 15<sup>e</sup> siècle; Zurich, imprimé chez David Burkli, 1832. Dissertation déjà insérée, dès 1816, dans l'ouvrage intitulé: *Musée de la Suisse*, année 1816; première partie. A Arau. Henri-Remi Sauerlaender, pag. 75-125.

» V. La position du siège de Rome en présence de l'esprit du 19<sup>e</sup> siècle, ou considération sur sa dernière lettre pastorale ou Encyclique. *Dum caput ægrotat, cætera membra dolent*. Zurich, chez Orell Füssli et compagnie, 1833, 1<sup>re</sup> et seconde édition. »

Ayant donc entendu le sentiment et pris les suffrages de plusieurs maîtres dans la faculté de théologie, de l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la congrégation des affaires ecclésiastiques, après avoir mûrement examiné la chose, de notre propre mouvement, de notre science certaine et de la plénitude de la puissance apostolique, nous réprouvons et condamnons tous ces livres comme contenant des propositions respectivement fausses, téméraires, scandaleuses, erronnées, injurieuses au Saint-Siège, dérogeant à ses droits, renversant le gouvernement ecclésiastique et la constitution divine de l'Eglise, favorisant le schisme, induisant à l'hérésie, schismatiques, hérétiques, condamnées déjà depuis long-temps par l'Eglise dans

*Luther, Bajus, Richer, Eybel, ceux de Pistoie et autres* et voulons et ordonnons qu'on les regarde toujours comme réprochées et condamnées.

C'est pourquoi nous ordonnons qu'aucun des fidèles de quel grade, condition et dignité qu'il soit, ose lire, retenir, ou imprimer de nouveau ou faire imprimer les livres susdits soit imprimés soit manuscrits, soit en langue allemande ou traduits en toute autre langue, sous peine de suspense pour les clercs et d'excommunication majeure pour les laïcs, à encourir *ipso facto*, et sans autre déclaration, et dont nous nous réservons l'absolution et respectivement la remise à nous et à nos successeurs, les Pontifes romains, excepté, quant à l'excommunication susdite, l'article de la mort, auquel cas il sera permis à tout confesseur de remettre cette censure encourue de la sorte.

Nous ordonnons aussi aux libraires et imprimeurs et tous autres et à chacun en particulier, de quel grade, condition et dignité qu'ils soient, tant clercs que laïcs, qu'ils aient à remettre aux Ordinaires, sous les peines de suspense et d'excommunication respectives lancées ci-dessus, ces livres, quand ils viendraient à les posséder, soit imprimés en langue originale ou en tout autre idiôme, soit manuscrits.

Nous proscrivons et condamnons de même par la teneur de ces lettres, sous les mêmes peines et par la même autorité apostolique, et nous défendons de lire, imprimer et retenir aucunement les susdits livres ou tous autres, soit écrits, soit imprimés, soit à imprimer peut-être et à publier, dans lesquels la même doctrine erronée est renouvelée et défendue en entier ou en partie.

Et pour que les présentes lettres parviennent plus facilement à la connaissance d'un chacun, et que personne n'en prétexte cause d'ignorance, nous voulons et ordonnons qu'elles soient publiées comme de coutume aux portes de la basilique du Prince des apôtres et de la chancellerie apostolique et de la cour générale, au Mont-Citatorio et au Champ de Flore de la ville, et que des exemplaires y soient laissés affichés; et nous voulons et ordonnons que ces lettres publiées ainsi affectent



un chacun et tous ceux qu'elles regardent, comme si elles avaient été personnellement notifiées et intimées à chacun d'eux. Nous ordonnons de plus qu'en tout lieu, tant dans un jugement que hors de celui-ci, on ait pour les copies ou exemplaires imprimés de ces présentes lettres, souscrites par la main de quelque notaire public et munies du sceau d'une personne revêtue d'une dignité ecclésiastique, la même croyance qu'on aurait pour les présentes si elles étaient exhibées et montrées.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 17 septembre 1833, 3<sup>e</sup> année de notre pontificat.

*Pour M. le Cardinal* ALBANI, A. PICCHIONI, Substitut.

---

---

**ANTIQUITÉS DU NOUVEAU-MONDE.**

Résultat des travaux de MM. Assall, Mitchell et Humboldt sur les antiquités américaines ; analogie avec celles de l'Égypte ; origine de la civilisation du Pérou et du Mexique ; publication des *Antiquités Mexicaines* par MM. Lenoir et Farcy.

Parmi les travaux qui doivent donner une nouvelle force et une nouvelle direction à la défense de la religion, il faut compter ceux que nous avons publiés sur *l'Amérique* et sur *l'État primitif de cette partie du monde*. Les extraits des ouvrages de M. MITCHELL (*ci-dessus t. IV, p. 166*), de M. ASSALL (*ci-dessus, t. VII, p. 175*), et particulièrement du célèbre HUMBOLDT (*ci-dessus, t. V, p. 68 et 205*) ne permettent plus de disputer sur la question de savoir si l'état des sauvages est un état naturel ou primitif ; si les Américains forment un peuple à part, un peuple qui a son origine propre et distincte de celle des indigènes de notre hémisphère. Toutes les objections des incrédules du 18<sup>me</sup> siècle sont maintenant résolues par des faits ; leurs systèmes tombent tour-à-tour devant les découvertes des archéologues américains et les récits des voyageurs véritablement savaus et philosophes.

Il est décidé, sans laisser place au doute, que l'Amérique a joui primitivement d'une civilisation très-avancée, qu'elle a été convertie de villes fortifiées, où les populations vivaient soumises à des lois : les traces de ces villes subsistent encore. Ainsi l'état où l'on a trouvé les sauvages, lors de la découverte de l'Amérique, était un état dégénéré ; c'était un *état contre nature*. Les faits prouvent que les sauvages doivent être considérés comme des enfans qui s'étaient séparés de leurs pères et se trouvaient hors de la famille, abandonnés peut-être, volontairement peut-être, et tombés ainsi dans un état de vagabondage, ignoble et dégradant pour eux, état pourtant dans lequel ils n'ont pas perdu entièrement le souvenir de leur primitive origine, non plus que toutes les traditions que possédaient leurs

pères. Ces traditions ont été recueillies par M. Humboldt d'après les monumens indigènes trouvés chez les Aztèques (*t. V, p. 68 et 205*). Les monumens de Palenque et de Mitla explorés par MM. MAX. FRANCK et VALDECK (*ci-dessus, t. VII, p. 48, et 229*) prouvent évidemment que ces villes ont été bâties par un peuple avancé en civilisation. Les antiquités mexicaines, qu'on avait dédaignées pendant long-temps, commencent à être rassemblées avec soin dans plusieurs parties de l'Amérique. Déjà on peut citer plusieurs musées, tels que le musée national de Mexico, ceux de la société philosophique de Philadelphie et de la société littéraire et philosophique de Charleston, de la marquise de Silva-Nevada et de M. Posada et autres amateurs au Mexico, où les monumens de l'ancienne civilisation des peuples du Mexique se révèlent chaque jour avec plus d'éclat.

Un fait historique très-curieux, sur lequel M. Franck a appelé l'attention des savans, c'est l'analogie et quelquefois l'identité qui existent entre les monumens et ustensiles mexicains, et ceux qui appartiennent à quelques peuples de l'ancien continent. Par exemple on a trouvé un petit zodiaque absolument pareil à celui de Dendérah (*ci-dessus, tom. III, p. 10*). On rencontre en divers points du Mexique des pyramides de même forme que celles construites en Afrique par les Pharaons. Plusieurs petites figures trouvées en différentes parties du Mexique ont une parfaite ressemblance avec des divinités égyptiennes. Trois figurines achetées par un voyageur sur les lieux où elles ont été déterrées et envoyées au musée national de Mexico, sont de véritables figures égyptiennes, couvertes des mêmes hiéroglyphes; M. Champollion, qui en a vu les dessins, l'a reconnu. Dans plusieurs figures de la collection de M. Franck, les ornemens de tête sont les mêmes que ceux des Égyptiens (*ci-dessus, tom. VII, p. 49*). La pierre tumulaire de Montevideo (*Ibid. p. 52*) présente aussi un fait fort curieux pour les archéologues.

D'autres figures de la collection de M. Franck, ont les attitudes, la physionomie, l'aspect, les formes et habillemens des petites statues qui nous viennent de la Chine, et une vieille tradition, accréditée dans le pays, apprend qu'un prince chi-

nois est venu jadis au Mexique. Enfin une statue portant une tête de nègre, dont les caractères sont si distincts de ceux des races indiennes, tend à faire croire que les Mexicains ont connu les Africains long-temps avant que les Espagnols introduisissent des esclaves nègres dans le Nouveau-Monde.

Les rapports curieux qu'on remarque entre les monumens de l'antiquité mexicaine et ceux de l'ancienne Egypte, ont été spécialement indiqués dans un article extrait du *Gentleman's Magazine* (tom. IV, p. 375).

Un Anglais, M. J. RANKING, très-versé dans les langues asiatiques et déjà connu par des recherches remplies d'intérêt sur les guerres des Mongols et des Romains, a publié dernièrement des Recherches historiques sur quelques points intéressans de l'histoire du Nouveau-Monde. Il s'efforce de prouver que le Mexique, le Pérou etc., furent conquis et civilisés par des Mongols qui, au treizième siècle, furent poussés par une tempête, des côtes du Japon jusque sur les rives américaines. Cette opinion, l'auteur a cherché à la confirmer par une multitude de preuves et des rapprochemens tirés de la ressemblance des êtres du règne animal, des mœurs, usages, coutumes, traditions etc.; de l'identité des noms, des objets usuels et du culte, de la similitude des animaux fossiles; enfin par une multitude de vues ingénieuses, toujours appuyées sur des faits historiques. Selon lui, les sphinx égyptiens trouvés à Mexico venaient de l'empire des Birmans. Les différens objets qu'on a trouvés dans cette ville, et qui sont identiques avec ceux de l'Égypte, y avaient été apportés de Tangu et de l'Inde au-delà du Gange; les Toltecs, les Guatimaliens de Tula et les Aztecs étaient originaires d'Assam. Enfin, Manco-Capac, le premier Inca du Pérou, était le fils du grand Kan Kublai, et l'ancêtre de Montezuma, un prince mongol de Tangu ou d'Assam.

Les recherches de M. Ranking confirment en partie tout ce qui a été dit d'une manière plus ou moins incomplète sur l'origine de la population et de la civilisation de l'Amérique (1)

---

(1) Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Etudes de la Nature*, tom. II, pag. 621, a rassemblé plusieurs observations qui concourent à prouver

On annonce la publication d'un ouvrage plus intéressant encore sur cet objet : MM. Alexandre Lenoir et Charles Farcy, de la société royale des antiquaires de France, ont présenté dernièrement au roi des Français les matériaux précieux relatifs à la publication des *Antiquités mexicaines*, notamment celles de *Palenque* et de *Mitla*. Cette collection paraît destinée à faire disparaître pour toujours tous les systèmes philosophiques et anti-religieux touchant l'Amérique qui aurait eu, à une époque fort reculée, des rapports intimes avec l'Indostan et même avec l'Égypte.

---

## SECONDE LETTRE DE M. COQUEREL

SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE M. CHAMPOLLION, CONSIDÉRÉ  
DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉCRITURE-SAINTE (1).

Désignation des Pharaons qui régnaient du temps d'Abraham. — De Joseph. — De Moïse. — De David. — De Salomon. — De Roboam. — D'Ezéchias. — D'Isaïe. — De Jérémie. — D'Ezéchiël, etc.

MONSIEUR, — L'un de vos derniers numéros contient un article rempli d'intérêt sur les découvertes de M. Champollion, et les fruits que doit en retirer la critique sacrée (2). Permettez-moi de ramener sur ce sujet l'attention de vos lecteurs, et de saisir à mon tour l'occasion qui se présente de

---

que la population de l'Amérique méridionale s'est faite par les îles de la mer du Sud; que les habitans des extrémités méridionales de l'Asie ont pu, d'île en île, pénétrer aisément en Amérique. Feller, dans son *Dict. géogr.*, p. 43, édit. de 1791-1792, art. AMÉRIQUE, a réuni quelques faits, desquels il résulte que l'Amérique a été peuplée par plus d'une voie et par plus d'une nation.

(1) Extr. des *Annales de Phil. Chrét.* n° 38, tom. VII, pag. 89. — Voir la première lettre, ci-dessus tom. VI, pag. 539.

(2) Ci-dessus, p. 317.

rendre hommage à l'excellent travail de M. Greppo, vicaire-général du diocèse de Belley. Cet ouvrage honore la science de son auteur, et la bienveillance avec laquelle il a jugé dans sa préface la lettre que j'ai publiée en 1825, sur le même sujet, m'a vivement touché....

C'est rendre un nouvel hommage aux recherches de M. Greppo, que de lui soumettre quelques doutes, et même de remplir une ou deux lacunes légères que présente son essai. Dans les articles d'histoire égyptienne de l'ouvrage intitulé : *Biographie sacrée*, publié à Amsterdam en 1825-26 (1), j'ai essayé de reconnaître les Pharaons nommés dans la Bible, et d'indiquer quelle confirmation leur histoire scripturaire reçoit souvent des découvertes de M. Champollion....

Les chronologistes s'accordent à placer Abraham sous la dynastie des rois pasteurs, et, en effet, que l'on prenne la fameuse date de l'Exode (2) pour la durée totale du séjour des Israélites en Egypte, ou que l'on compte ces 430 années de la vocation d'Abraham, le résultat est le même : le patriarche est contemporain des Hykschos, et le Pharaon ravisseur de Sara est l'un de ces princes usurpateurs de l'Égypte, ou il appartient à la dynastie contemporaine légitime, qui leur résistait.

M. Greppo se déclare pour ce dernier avis ; ses motifs sont que la Bible n'aurait pas donné le nom de Pharaon à un tyran étranger, et que la conduite de ce prince, qui rend Sara à son époux, n'annonce pas cet esprit d'injustice et de violence dont l'histoire accuse la race des pasteurs. Mais le nom de Pharaon, dont le sens est encore incertain, n'est décidément

(1) 4 vol. grand in-8° ; prix : 30 fr. — Cet ouvrage contient en ordre alphabétique une notice biographique sur tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Chaque article renferme l'histoire complète d'un personnage, l'éclaircissement des difficultés de tout genre qu'elle présente, le tracé de son caractère, le jugement de sa conduite et l'indication des textes où il est nommé.

(2) *Habitatio autem filiorum Israel in Ægypto fuit quadringentorum triginta annorum. Exode, chap. xii, v. 40.*

qu'un titre, peut-être même un surnom populaire; l'historien sacré a parlé le langage commun, et la *crainte de Dieu* que, selon M. Greppo, ce prince témoigne, n'est venue qu'à la suite d'une plaie divine. Le rapt de Sara, de la *sœur* d'un puissant chef de tribu, tel qu'Abraham, convient mieux à un de ces tyrans dont la domination laissa en Egypte de si longs et de si affreux souvenirs. Une réflexion d'ailleurs, nous semble péremptoire : l'origine des rois pasteurs est encore un problème qui peut-être ne sera jamais complètement résolu ; cependant tout paraît prouver qu'ils venaient d'Orient, de Syrie ou d'Arabie. Il n'est pas sans vraisemblance qu'à cette époque reculée, la frontière orientale de l'Egypte était plus ouverte que de nos jours ;... pour expliquer l'invasion des Hykschos en Egypte, l'isthme de Suez, au moins, était là ; venus d'Asie, ils y ont été refoulés, et l'erreur antique, qui les confond avec les Juifs, appuie ce système. Aussi la Basse-Egypte seule leur a été soumise, et la dynastie légitime s'est maintenue dans l'Egypte supérieure. Abraham, sortant de Canaan avec sa nombreuse famille, et dans un temps de famine, aurait traversé, selon l'idée de M. Greppo, tout le pays soumis aux tyrans étrangers pour se rendre dans les nômes supérieurs, où les anciens Pharaons étaient maîtres. Cette émigration lointaine est sans probabilité ; les circonstances peut-être la rendaient impossible ; le patriarche fuyant la famine a dû s'arrêter où elle cessait. Peut-être une autre trace et une autre preuve, légère à la vérité, mais jusqu'ici tout-à-fait inaperçue, de la contemporanéité des pasteurs et des patriarches, se retrouvent-elles dans l'histoire d'Isaac. Une famine l'engage comme son père à descendre en Egypte (1), et la Providence lui défend ce qu'elle avait permis dans des circonstances semblables à Abraham. Le fait, raconté dans la Genèse sans un mot d'explication, est d'autant plus remarquable, quand on y regarde de près, qu'il semble contredire le dessein que les dispensations divines poursuivaient à cette époque, celui d'opérer une complète fusion entre les

---

(1) *Gen.*, chap. xxvi, v. 2.

Israélites et les Egyptiens, dessein long-temps préparé et mis à exécution sous Joseph.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, que nous essaierons peut être d'éclaircir ailleurs. Mais si la Basse-Egypte était alors soumise au pouvoir tyrannique des rois-pasteurs, surtout si leur pouvoir déclinait, si une guerre sans cesse renaissante régnaient entre eux et les rois égyptiens, maîtres du Midi, on conçoit très-bien que la Providence ait empêché le dépositaire des vérités saintes de se hasarder au milieu de ce sanglant conflit. La chronologie ordinaire, comparée à la chronologie égyptienne de M. Champollion-Figeac, favorise cette conjecture.

Ce synchronisme en amène un autre de plus d'importance. L'ancienne exégèse expliquait le mot de Joseph à ses frères : *Les Egyptiens ont en abomination les bergers* (1), par l'horreur qu'inspirent les peuples se nourrissant de chair à ceux qui se nourrissent de légumes, ou par l'offense faite au culte des Egyptiens, en immolant les animaux qu'ils avaient déifiés; et deux textes du Pentateuque (2) indiquaient cette explication à la sagacité des critiques. Mais Grotius, le premier, si je ne me trompe, des modernes, qui ait vu dans cet avis de Joseph une allusion aux Hykschos, ne trouve en Egypte, à cette époque, aucun indice certain d'idolâtrie. La Bible d'ailleurs nous apprend (3) que les Egyptiens, sous ce même Pharaon, possédaient des troupeaux, et le nom de *pasteurs*, selon l'illustre professeur de Leyde, Van der Palm, le dernier traducteur de l'Écriture (4), ne doit pas être pris dans le sens restreint de *bergers*; il signifie peuples nomades. Ce sens s'accorde parfaitement avec l'origine phénicienne ou arabe

(1) *Gen.*, chap. XLVI, v. 34.

(2) *Gen.*, chap. XLIII, v. 32. — *Ex.*, chap. VIII, v. 26.

(3) *Gen.*, chap. XLVII, v. 6.

(4) M. Van der Palm, professeur de théologie protestante à l'université de Leyde, a publié une traduction hollandaise de la Bible qui est réputée par les protestans comme la plus élégante.



des Hykschos, conquérans de l'Égypte, et si à l'époque de Joseph ils en avaient été depuis quelque temps chassés, l'horreur des Égyptiens pour toute tribu errante et pastorale est expliquée. Une facile comparaison de dates semble trancher la question.

La chronologie vulgaire, qui dépend, il est vrai, de la manière de compter les 430 ans (1), place l'arrivée de Jacob en Égypte vers l'an 1706; selon les calculs de M. Champollion-Figeac, l'expulsion des pasteurs, déjà assurée par *Misphragmouthosis*, la dernier roi de la 17<sup>e</sup> dynastie, et achevée par son fils *Thoutmosis*, le premier de la 18<sup>e</sup>, remonte à environ 1822 ans avant J.-C. Cet accord d'un mot de Joseph à ses frères et d'une date laborieusement fixée 4000 ans après par deux savans de nos jours, me paraît une étonnante preuve de la vérité de la Bible.

Quoique, dès le premier règne de la 18<sup>e</sup> dynastie, l'Égypte fût délivrée de la domination des pasteurs, il est permis de croire qu'une guerre de frontière a long-temps régné par intervalle entre les deux peuples. Peut-être l'expédition qui coûta la vie à plusieurs fils et petits fils d'Ephraïm (2) offre telle une trace de ces déprédations. Malheureusement le texte est d'une construction difficile et incertaine. Il est essentiel de remarquer que le séjour des Israélites en *Goscen* (3), ne leur enleva point le caractère de peuple nomade; ils continuaient à parcourir les contrées voisines à la suite de leurs troupeaux, et l'établissement de Jokim (4), un petit-fils de Juda, en Moab, est une preuve de leurs excursions, dont on voit qu'ils ne revenaient pas toujours.

(1) *Exode*, chap. xii, v. 40.

(2) *I. Chron.*, chap. vii, v. 21. — Le livre des *Chroniques*, cité par M. Coquerel, est celui que notre *Vulgate* appelle *Paralipomènes*. (*N. de l'Ed.*)

(3) Ou *Gessen* d'après la *Vulgate*; le nouveau traducteur israélite de la Bible, M. Cohen, prononce *Gochène*.

(4) *I. Chron.*, chap. iv, v. 22.

Un fait plus curieux encore que le séjour d'un Hébreu au milieu des Moabites, est la fondation simultanée de Tsohan ou Tanis en Egypte, et de Hébron en Canaan, rapportée dans les *Nombres* (1). Hébron avait été la demeure d'un chef célèbre nommé Arbah, de la race de Hanak, l'Inachus des Grecs, et il est remarquable sans doute que cette ville ait été, non point fondée, mais close de murailles, fortifiée, à peu près en même temps que la capitale de la Basse-Egypte. La date est incertaine et l'opinion commune la place pendant le séjour d'Israël dans la terre de Goscen. Mais depuis peu on a pensé, non sans vraisemblance, que les noms de ces deux villes fortes, réunis comme par hasard dans un verset des *Nombres*, indiquent l'époque où la Palestine et l'Egypte obéissaient aux mêmes maîtres.

A un temps postérieur évidemment à Joseph appartient un Pharaon nommé dans la Bible, et que M. Greppo, ainsi que bien d'autres archéologues avant lui, ont oublié.

Il est impossible de le reconnaître; mais il est curieux de voir un roi d'Egypte donner une de ses filles en mariage à un Israélite, descendant de Juda, nommé *Mered*. Ce fait remarquable est rapporté (*I Chron.*, ch. iv, v. 18), et montre assez quelle était à cette époque la gloire d'Israël en Egypte. Peut-être est-ce le même prince qui a soutenu les manufactures de fin lin et de poterie ou de porcelaine, de Hel, de Lahda et d'une autre branche de la famille de Jokim (2).

Je ne m'arrête pas à examiner avec M. Greppo si Joseph a vécu en Egypte sous deux Pharaons, esclave sous le premier et vice-roi sous le second, la chronologie de cette époque reculée arrive difficilement à cette sorte d'exactitude. Pour dire toute ma pensée, je crois à l'impossibilité absolue d'une chronologie scripturaire, traitée avec détail et à la rigueur; depuis long-temps je prépare un travail assez considérable destiné à démontrer qu'une telle supputation des époques bibliques est impossible...

(1) Chap. xiii, v. 23.

(2) *I. Chron.*, chap. iv, v. 21 et 23.

En fait de chronologie , on trouve dans l'Écriture des lacunes , telle que la durée du gouvernement de Josué , de celui des anciens , ses successeurs , et de Samuël ; ensuite , des contradictions manifestes de chiffres : les deux livres des Rois contiennent 36 rapprochemens de dates des règnes de Juda et d'Israël , dont un petit nombre sont exacts ; enfin des erreurs manifestes de copie : témoin la fameuse date du règne de Saül , tellement fautive et inintelligible , que les Septante , selon diverses éditions , l'ont omise , et les versets comparés ( II. *Rois* , ch. VIII , v. 26 , et II. *Chr.* , ch. XXII , v. 2 ) , qui font Achazia plus vieux que son père Joram. A force de corrections et de conjectures , en retranchant d'un côté , en ajoutant de l'autre , on arrive à une série de dates qui se concilient ; seulement , c'est là , s'il est permis de parler ainsi , une chronologie *humaine* , et non une chronologie *sacrée* ; c'est une œuvre de science , et non une simple addition de chiffres extraits fidèlement un à un de la Bible ; c'est une probabilité et non une certitude. Rien ici ne doit inquiéter la foi ; des dates ne sont pas des dogmes. En résumé , la chronologie scripturaire , pour ne rien perdre de son autorité , ne peut procéder que par longues périodes , par nombres ronds en quelque sorte , par séries de faits , par races et par dynasties , et non en additionnant année par année et mois par mois les règnes et les pontificats , les gouvernemens des juges et la vie des patriarches. Alors elle garde toute sa force et sa valeur , et en l'étudiant sous ce point de vue , j'ose espérer que le travail auquel j'ai fait allusion offre des synchronismes de l'histoire sainte et profane qui jettent un nouveau jour sur les admirables conseils par lesquels la Providence a voulu que *le salut nous vint des Juifs*.

Ce mot de l'Apôtre nous ramène aisément à Moïse. L'ingénieuse opinion de Des Vignolles , reproduite par M. Greppo et soutenue dans son *Essai* avec une grande habileté , que le Pharaon adversaire de Moïse n'a point péri dans la mer Rouge , paraît inadmissible. C'est un point de fait sur lequel l'histoire semble ne pouvoir céder à la chronologie , et l'idée n'en serait venue à personne , sans le besoin de combler une lacune

chronologique. Que l'on oublie un moment les difficultés de chiffres, et qu'on lise les textes sans arrière-pensée, la mort de ce prince se présente naturellement à l'esprit, et jamais on n'en a douté. Ce Pharaon, d'un accord unanime, est *Aménophis*, III<sup>e</sup> du nom, 17<sup>e</sup> et dernier roi de la 18<sup>e</sup> dynastie; il a régné 19 ans et demi. Si sa mort a coïncidé avec la sortie d'Égypte, qu'Usserius fixe à l'année 1491, et si *Sésostris* ou *Ramsès-le-Grand*, son successeur, n'est monté sur le trône, selon les calculs de M. Champollion, qu'en 1473, une lacune d'environ dix-huit ans sépare la mort du père et l'avènement du fils, lacune que M. Greppo veut combler en supposant qu'Aménophis, sauvé de la mer Rouge, a régné jusque vers l'an 1473. Un interrègne, s'il le faut, semble plus facile à croire. Le système adopté par M. Greppo le force à placer la naissance de Moïse sous *Achenchérés II*, le *Mandouei II* des monumens, 13<sup>e</sup> roi de la 18<sup>e</sup> dynastie. En admettant au contraire qu'Aménophis a péri avec son armée lors de la sortie d'Égypte, dans la 81<sup>e</sup> année de la vie de Moïse, le prophète est né sous *Ramsès IV*, surnommé *Meiamoun*, 16<sup>e</sup> et avant dernier roi de la 18<sup>e</sup> dynastie.

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Règne d'Aménophis. . . . .     | 19 ans 6 mois. |
| ———de Ramsès-Meiamoun. . . . . | 66             |

---

85 ans 6 mois.

Ainsi la naissance de Moïse est de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année de Ramsès IV. Ce système, que les réflexions qui précèdent, sur l'impossibilité d'une chronologie de détail, peuvent faire adopter avec d'autant plus de confiance, conduit à une remarque que M. Thomas Hartwell Horne, dans la sixième édition de son excellente *Introduction to the Scriptures*, a jugée assez importante pour l'emprunter à la *Biographie sacrée*, et que cette approbation m'engage à reproduire.

Moïse est resté quarante ans à la cour d'Égypte, selon le discours d'Étienne (1), avant sa fuite en Madian, et *long-temps*

---

(1) *Actes*, chap. vii, v. 23.

après, dit l'Écriture (1), le roi d'Égypte mourut. Cette expression remarquable, *long-temps après*, difficile à concilier avec l'opinion de M. Greppo, et qu'il a passée sous silence, indique, ce nous semble, assez clairement qu'il s'agit là du même Pharaon, dont la fille sauve Moïse des eaux, et sous lequel il fut élevé parmi les fils du roi. Il faut donc que ce prince ait régné au-delà de quarante ans : on sait combien un règne si long est rare, et, quand on rapproche sur ce point l'Histoire sainte et profane, on trouve que ce Ramsès-Meiamoun a régné 66 ans. Cet accord parfait d'une date vague dans l'Exode, d'un chiffre précis dans l'apologie d'Etienne et des récentes découvertes en antiquités égyptiennes, offre sans doute un nouvel appui à la foi. Quelles annales sont confirmées par des preuves si curieuses, si simples et si fortes?

Une parole de Dieu à Moïse, rapportée dans l'Exode (2), ajoute une vraisemblance nouvelle à l'opinion qui vient d'être exposée. Si Moïse est né l'an 4 ou 5 du règne de Ramsès-Meiamoun, ce prince est mort dans la soixante-unième ou soixante-deuxième année de la vie du prophète, et comme il n'est revenu en Égypte délivrer Israël qu'à l'âge de quatre-vingt ans (3), il est naturel de demander pourquoi il est resté après la mort de Ramsès environ dix-huit ou dix-neuf ans en Madian. Mais, dans le texte cité, la voix divine l'avertit du moment propice de son retour, en lui disant : *Vas et retourne en Égypte, car tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts*. Cette parole évidemment fait allusion aux parens de l'Égyptien tué par Moïse, dont les mœurs antiques de l'Orient devaient lui faire redouter la vengeance, et les plaintes en apparence injurieuses à sa gloire ; et, si l'on se fait une juste idée de la longue lutte de Moïse contre le monarque égyptien pour la délivrance d'Israël, on admirera que cet obstacle ait été ôté de devant ses pas.

(1) *Exode*, chap. 11, v. 23.

(2) Dixit ergo Dominus ad Moïsem in Madian : Vade et revertere in Ægyptum ; mortui sunt enim omnes qui quærebant animam tuam. *Exode*, chap. 14, v. 19.

(3) *Ex.*, chap. 17, v. 7. — *Actes*, chap. 17, v. 30.

Les deux Pharaons, contemporains de David et beau-père de Salomon, sont exactement reconnus dans l'*Essai* de M. Greppo. Le second est le dernier roi de la 21<sup>e</sup> dynastie, celle des Tanites, détrônée peut-être par Sésac, le contemporain de Roboam (1). Un passage de l'*Ecclésiaste* : *Il y a tel qui sort de prison pour régner, et de même il y a tel qui étant né roi devient pauvre* (2), semble une allusion à cet événement.

Un autre service que les découvertes de M. Champollion ont rendu à l'exégèse est d'avoir fait reconnaître le *Zéraph* qui fit la guerre contre Asa, roi de Juda. M. Greppo n'appuie pas assez peut-être sur les difficultés maintenant levées, que son histoire présentait aux interprètes. L'Écriture le nomme Éthiopien, et, en le prenant pour un roi d'Éthiopie, on n'expliquait point comment, à la tête d'une immense armée, il avait traversé l'Égypte pour porter la guerre en Palestine. Aujourd'hui, Zéraph, dont le nom est reconnaissable sur les monumens, est le second roi de la 22<sup>e</sup> dynastie, celle des Tanites, fils et successeur de Sésac, et le surnom d'Éthiopien n'indique que son origine. Les mêmes réflexions s'appliquent en partie à *Tirhaca*, le Pharaon contemporain d'Ezéchias, que l'Écriture nomme aussi roi de Cus ou d'Éthiopie, reconnu pour le troisième monarque de la dynastie éthiopienne, la 25<sup>e</sup> dans l'ordre numérique.

Les deux derniers Pharaons, nommés dans l'Écriture Pharaon-*Neco* et Pharaon-*Hophra*, appartiennent à une époque historique mieux connue. Il resterait à rapporter les passages d'Isaïe, de Jérémie et d'Ezéchiël aux divers Pharaons qui y sont désignés, travail en-dehors du plan que s'était tracé M. Greppo. Sur ce sujet, je transcris ici une note de mon honorable ami, M. le professeur Van Lennep, d'Amsterdam.....

« Les textes d'Isaïe, chap. xxx, v. 2 et suivans, semblent se rapporter à des temps antérieurs à Ezéchias, et certainement le chapitre xx d'Isaïe parle de deux rois d'Assyrie et

(1) Voir ci-dessus, p. 317, le *portrait* de ce roi, retrouvé par M. Champollion sur les murs du palais de Carnac.

(2) Chap. iv, v. 4.

d'Égypte qui ont régné avant *Sanchérib* et *Thiraca*. Sous ce dernier, l'Égypte semble avoir repris l'avantage qu'elle avait perdu sous *Sevéchus*, le *So* de l'Écriture, qui non-seulement ne put protéger *Hosée*, mais fut lui-même défait par les Assyriens, dont le roi *Sargon* (*Salmanézer*, ou un autre entre celui-ci et *Sanchérib*) conduisit en captivité une foule de *Cuschites* et d'Égyptiens (1).

» La prophétie d'Isaïe, chap. xix, semble prédire ce qui eut lieu après la mort de *Thiraca*. Une dynastie de rois Saïtes vint remplacer les Ethiopiens. Manéthon en nomme trois avant *Psammétique*. Hérodote et Diodore de Sicile parlent d'un gouvernement de douze princes, auquel *Psammétique* mit fin en triomphant de ses collègues avec le secours des Grecs. Isaïe, chap. xix, nous montre effectivement l'Égypte divisée, et contrainte enfin d'obéir à un monarque dur et sévère, vers. 2 et 4. La fin du chapitre semble prédire des temps encore plus reculés; peut-être ceux des premiers *Ptolémées*, lorsque les Juifs se croyaient également protégés par les rois d'Égypte et de Syrie.

» Pharaon-Neco est désigné, Jér. xxv, 19, mais il est douteux que ce qui est dit, chap. xlvii, 1, de la prise de Gaza par un Pharaon, doive s'entendre de Neco..... : il est certain que les maux, prédits aux Philistins dans ce chapitre, devaient leur être infligés par *Nébuchadnetzar*, et non par les Égyptiens. Suivant Hérodote, non pas Gaza, mais *Kadotis* ou *Gath*, fut prise par Neco, en partant pour l'Assyrie, après qu'il eut défait les Syriens près de *Magdola*, défaite qui semble la même que celle de *Josias* à *Mégiddo*.

» Le Pharaon, nommé *Hophra* par Jérémie, est bien certainement l'*Après* d'Hérodote et de Diodore, le *Vaphrès* de Manéthon, assailli d'un côté par *Nébuchadnetzar*, et de l'autre par les partisans d'*Amasis*, il tomba dans les embûches de ceux-ci, et périt misérablement, comme Jérémie l'avait pré-

---

(1) *Isaïe*, chap. xx, v. 4.

dit (1). Les prophéties d'Ezéchiël (2) désignent moins Hophra en particulier que le roi d'Egypte envisagé comme potentat. On lui prédit sa chute, l'anéantissement de sa puissance, l'assujettissement de son royaume, et la désolation du pays. Entendue de cette manière, la prédiction n'offre aucune difficulté par rapport à son accomplissement. Amasis reconnut la suprématie de Nébucadnetzar, et les Egyptiens portèrent les armes contre Cyrus comme auxiliaires des Babyloniens. Cette alliance ne peut s'expliquer que par l'affaiblissement où l'Egypte sous Apriès avait été réduite par Nébucadnetzar, dont l'armée se répandit comme un torrent sur ce pays et alla même plus loin, peut-être jusqu'aux colonnes d'Hercule, et en Espagne.

» Amasis, laissé en repos par les Babyloniens, peut avoir réussi à guérir un peu les plaies de l'Egypte (quoiqu'on ne puisse nier que les prêtres égyptiens aient exagéré la splendeur de ce règne à Hérodote.) Mais l'alliance avec Babylone fournit aux Perses un prétexte pour les attaquer et causa la ruine finale du royaume des Pharaons. Si les quarante années indiquées dans Ezéchiël (3) doivent se prendre à la lettre, il faudra les compter depuis l'expédition de Nébucadnetzar en Egypte, jusqu'à la chute de l'empire de Babylone. Il est probable que plusieurs Egyptiens, emmenés captifs ou contraints de porter les armes sous les Babyloniens, purent alors retourner dans leurs foyers. »

Je terminerai cet article, qu'il serait facile d'étendre, par deux remarques qui intéressent également la science et la foi. On sait que les deux premières périodes de l'histoire humaine, d'Adam à Noé et de Noé à Abraham, sont diversement comptées par le texte hébreu, le texte samaritain et la version grecque des Septante; le premier donne 1948 ans; le second, 2249; le troisième, 3414. M. Greppo se prononce pour les dates des Septante.... Si j'ose énoncer mon avis, la préférence à donner à

(1) Chap. XLIV, v 30. Chap. XLVI, v. 25.

(2) Chap. xxx et suivans.

(3) Chap. XIX, v. 12 et 13.



la chronologie des Septante, suivie très-probablement par S. Luc et par S. Paul, ne peut plus être, selon moi, l'objet d'un doute. Cette persuasion a été l'un des premiers résultats des études chronologiques dont j'ai parlé plus haut, et l'application des dates des Septante à un synchronisme général de l'histoire profane, conduira, j'ose l'affirmer, quoique ce travail ne soit pas complet, à rendre incontestable l'antériorité des annales mosaïques sur celles de tous les peuples.

Les recherches admirables de MM. Champollion font entrevoir ce grand résultat. Avant le voyage de M. Champollion le jeune en Egypte, les deux savans frères avaient déjà reconnu et avoué, avec la sincérité qui honore leur science, qu'ils désespéraient de remonter par les légendes pharaoniques au-delà de la 17<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire de passer l'époque d'Abraham. Une exploration de l'Égypte, du nord au midi, par l'homme du monde le mieux en état de lire ses monumens, n'a fait que confirmer cette assertion.

Elle est bien propre à rassurer et à réjouir les amis de la Bible. Décidément, l'histoire sainte reste, dans l'ordre des temps, la première; chaque découverte de la science, dans l'étude de l'antiquité, comme dans celle de la nature, la confirme, et la facilité à croire augmente, pour qui veut croire, tous les jours. — ATHANASE COQUEREL.

---

---

**TRADITIONS HISTORIQUES.**
**NOUVELLES PREUVES QUE LES NÈGRES DESCENDENT DE CHAM.**

Nous avons fait remarquer (*ci-dessus*, p. 283) que l'esclavage des Nègres, tel qu'il se perpétue sous nos yeux, est encore un vivant témoignage des paroles de l'Écriture-Sainte (*Gen. cap. ix, v. 25, 26 et 27*). A l'appui de l'opinion qui les reconnaît comme les héritiers de la malédiction de Chanaan, nous citerons encore un extrait d'une lettre de M. Foisset, juge au tribunal de Beaune.

« Que si l'on demande, dit-il, comment la postérité de Chanaan, exterminée jadis dans la Palestine, se retrouve vivante au milieu des sables de la Guinée, qu'il me soit permis de l'expliquer en peu de mots.

D'abord, il n'est pas vrai que les peuples qui périrent sous le fer des Hébreux aient composé toute la race chananéenne.

La Genèse donne à Chanaan onze fils. L'aîné, Sidon, fut le père des Phéniciens, qui ne sont jamais tombés sous le glaive d'Israël. Après avoir nommé les dix autres, dont plusieurs ne paraissent point avoir habité la Palestine, puisque leurs noms ne se trouvent plus dans le récit de la conquête de Josué, le texte sacré ajoute : *et post hæc disseminati sunt populi Chananeorum.*

Ces paroles, qui ne sont répétées par le saint livre pour aucun des enfans de Cham, de Sem, ni de Japheth, paraissent assigner à la postérité de Chanaan une diffusion plus rapide et plus lointaine qu'à ses frères. Sidon, en effet, le seul de cette race dont le nom soit demeuré historique, a porté ses colonies jusqu'à Carthage, et par Carthage, jusqu'aux extrémités du monde.

Rien n'empêche donc de supposer que la grande famille éthiopienne soit descendue de Chanaan.

Au contraire, l'affinité de cette famille et de la race Arabe, issue de Chus, autre fils de Cham, éclate partout dans les

livres saints. Chus est pris dans ces livres tantôt pour désigner l'Arabie, tantôt pour l'Éthiopie. Le nom de Saba, de même : écrit par un *schin*, il s'applique à l'yémen (l'Arabie heureuse) ; par un *samech*, il s'applique à l'Éthiopie. La Bible ne dit-elle point que la femme de Moïse était Éthiopienne, en même-temps qu'elle fait naître cette femme dans la terre de Madian, qui était en Arabie ?

Ces confusions tiennent sans doute à l'identité d'origine de la race éthiopienne et de la race arabe (1).

Un autre témoignage de cette origine commune est la parenté des langues. L'idiome des peuples de la Sénégambie a des analogies frappantes avec l'arabe. On tient cette affirmation de la propre bouche d'un homme qui a long-temps vécu avec les Nègres, M. Dard, auteur d'une grammaire wolofe et d'un dictionnaire français-wolofe et français-bambara, ouvrages distingués par la Société de Géographie, et imprimés à l'imprimerie royale, avec une préface de M. Jomard, de l'Institut.

Le même M. Dard raconte que les Nègres ont conservé la circoncision, non celle du huitième jour après la naissance, telle que la pratiquent les Juifs; mais celle d'Ismaël, qui, n'ayant été circoncis qu'à 13 ans (*Genèse*, ch. 17), n'avait circoncis les siens qu'à l'âge voisin de la puberté, tradition respectée par les Arabes, ainsi que l'atteste l'historien Josèphe. Cette coutume existait en Égypte au temps d'Hérodote; le vieux conteur grec incline à la croire originaire d'Éthiopie. Elle est donc bien antérieure en Afrique à l'invasion du mahométisme, dont les Nègres ne sont d'ailleurs que légèrement imprégnés.

Au reste, les traditions religieuses et historiques des Wolofes les attachent, par tous les points, à l'origine qu'on vient d'exposer.

M. Dard m'a souvent attesté qu'ils croient descendre comme nous d'Adamo et d'Awa, et que le nom de la première femme est encore aujourd'hui celui de beaucoup de Nègresses.

Ils prétendent que leurs pères ont régné sur l'Égypte, qu'ils

(1) V. Hérodote, Homère, et surtout Apollonius, *Argonautic.*, lib. vi, et *Eustach.* in *Dionys.* ch. xxv.

appellent Mesraïm, comme le fait la Bible, du nom du second fils de Cham qui, d'après la Genèse, a peuplé l'Égypte.

Ils ont conservé le souvenir, non-seulement d'Abraham, dont ils honorent le sacrifice par une fête commémorative appelée *Tabaski* (1), mais celui de Moïse, qu'ils nomment *Mousa*, ce qui, en langue wolofe, signifie littéralement *sauvé des eaux* (2).

« Firaon, roi de Mesraïm, disent-ils, persécuta Mousa et » les *Youffres* (les Hébreux), dont la doctrine n'était pas la » sienne. Les *Youffres*, sous la conduite de Mousa, se révol- » tèrent et s'enfuirent de Mesraïm. Firaon les poursuivit jus- » qu'à la mer du Levant (*Ghéit ou Pinkou*). Mais les eaux de » la mer du Levant se séparèrent, laissant un libre passage » aux *Youffres*; et Firaon, ayant tenté de les poursuivre, les » eaux se rejoignirent, et il se noya. »

C'est à-peu-près dans les mêmes termes qu'Artapan, cité par Eusèbe (*Prépar. Évangél.*, l. ix, ch. 27), raconte le passage de la mer Rouge, d'après les prêtres d'Héliopolis. Il ajoute seulement que les habitans de Memphis expliquaient l'événement, loin de la mer, par le flux et le reflux de la mer.

Je me hâte de prévenir une objection. Ces traditions des Nègres sur Moïse ne sont point une réminiscence des notions qui leur ont été apportées par l'islamisme. J'ai déjà dit que la religion de Mahomet n'avait point jeté chez eux de profondes racines. Mais, ce qui est singulièrement remarquable, et ce qui exclut toute idée de transmission des traditions musulmanes, c'est qu'au témoignage de M. Dard, les souvenirs de la Sénégambie ne suivent point Moïse au-delà de la mer Rouge, au lieu que le Koran parle assez longuement du séjour de ce grand législateur en Arabie, etc., etc. On peut ajouter que la bibliothèque orientale d'Herbelot, fruit de trente années de

(1) Dans cette fête, chaque famille immole un bœuf noir qu'on mange ensuite en commun, et dont on réserve les quatre pieds pour fêter le premier jour de l'année suivante. Ceci doit venir d'Esau et des Arabes.

(2) *Mousa* est le participe passé du verbe *mousal*, qui veut dire *sauver*, *retirer de l'eau*.

recherches faites dans le Levant, à l'aide des plus fameux interprètes de la loi de Mahomet, a recueilli tout ce qu'ils exposent de la première moitié de la vie de Moïse, et qu'elle n'offre rien d'aussi complet, ni d'aussi précis que la tradition sénégalienne.

Arrêtons-nous sur ce nom de *Moussa*, qui exprime nettement et sans recourir à aucune racine, l'idée que les livres saints ont attachée au nom de Moïse. Selon Moïse lui-même, ce nom, qui n'est point hébreu (v. tous les interprètes), lui fut imposé par la fille du roi d'Égypte : *Filia Pharaonis puerum adoptavit in locum filii, vocavitque nomen ejus MOÏSES, dicens : quia tuli eum de medio aquarum* (Exod. XI, 10). Depuis Philon jusqu'à dom Calmet, les rabbins et les commentateurs ont été fort embarrassés pour justifier la signification que le texte sacré assigne à ce nom. Ce n'est qu'indirectement et avec grand labeur que Clément d'Alexandrie, et depuis, l'abbé Renaudot, l'on fait dériver du copte, qui paraît manifestement un reste de l'ancien idiome de l'Égypte. Toute difficulté cesserait si ce nom a été imposé au jeune Hébreu par une princesse de sang éthiopien. Et quelle confirmation puissante des récits des Nègres sur l'Égypte et sur le miracle de la mer Rouge !

Suivons cette idée.

La domination éthiopienne en Égypte est un fait historiquement avéré. Le Sabacon d'Hérodote et de Diodore de Sicile (1), le Zara des Paralipomènes (II, ch. 34, versets 9 et 13), le Tharaca que Strabon, d'après Mégasthènes, qui était contemporain d'Alexandre, appelle Tharaca, sont autant d'Éthiopiens qui ont régné sur la terre de Mesraïm. Il faut ajouter à cette liste le Pharaon dont Salomon avait épousé la fille, puisqu'il fait dire à celle-ci, dans le Cantique des Cantiques : *Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem ; nolite considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol* (C. I, § 4 et 5). Josèphe l'historien attribue le double empire de l'Égypte et de l'Éthiopie à cette fameuse reine de Saba qui vint visiter ce même Salomon.

(1) Hérodote, liv. II, ch. 137 et 140 : Diodore, liv. I.

Ces preuves d'un autre ordre viennent confirmer ces témoignages. Ce qui nous reste du copte se rapproche sensiblement, selon Volney, de l'idiome des Ethiopiens et des Arabes, que cet incrédule reconnaît être dérivé d'un fonds commun. Ce point, au reste, paraît hors de doute depuis les travaux de M. Klaproth. Hérodote (liv. II) dit en propres mots : *Je pense que les Colches sont une colonie des Egyptiens, parce qu'ils ont comme eux la peau noire et les cheveux crépus*, et Hérodote avait été en Egypte. Le Sphinx, gravé dans Norden (c'est encore Volney qui fait cette remarque) a visiblement tous les caractères d'une figure éthiopienne. (*Voy. en Eg. et en Syrie, Etat polit. de l'Egypte, ch. 1.*) C'est aussi Volney qui observe que les Coptes d'aujourd'hui sont de véritables mulâtres, parce que leur sang, mêlé depuis des siècles à celui des Grecs et des Romains, a dû leur faire perdre l'intensité première de leur couleur, sans altérer sensiblement le moule originel de leur figure, et il rappelle à ce sujet que Blumenbach a disséqué nombre de momies égyptiennes qu'il a lui-même rapportées à la race éthiopique.

Le père Pezron est allé plus loin. Dans son *Antiquité des temps rétablie*, il articule qu'Abraham est venu en Egypte sous les rois-pasteurs, que Joseph a été ministre du 4<sup>e</sup> de ces rois, et que Moïse, né sous leur empire, adopté par la fille de l'un d'eux, n'a lutté que contre leur expulseur. L'Exode, en effet (chap. II, v. 23), nous apprend que le Pharaon ennemi de Moïse n'était plus le même que celui dont la fille avait sauvé le prophète enfant. Ce qui paraît décisif, c'est que Manéthon, dépositaire des annales des prêtres d'Héliopolis, sous Ptolémée Philadelphie, donne cinq siècles d'existence à la domination des rois-pasteurs, et confond leur expulsion avec la fuite des Hébreux, ainsi qu'on peut le voir dans Eusèbe.

Or, le peuple qui envahit l'Egypte sous la conduite des rois-pasteurs, était un peuple inconnu. C'est par simple conjecture qu'on a vu là une migration d'Arabes. N'est-il pas plus naturel de le présumer Ethiopien (1)? Ce que les Nègres, cette nation

---

(1) V. ci-dessus p. 472 et suiv.

séparée de toutes les autres, nous racontent de l'Égypte et de Moïse, sans qu'ils puissent tenir ces récits des missionnaires de l'islamisme, sans qu'ils aient gardé depuis des siècles aucun rapport avec le pays d'où ils ont été chassés, donne toute vraisemblance à cette hypothèse, et alors on conviendra que leurs traditions ont puisé à bonne source. »

---

### ÉTAT ACTUEL DE LA SAVOIE,

EN RÉPONSE AU LIVRE DE MM. D'HÉRAU ET DARBIER,  
par A.-P.-D.; in-8°, 1833.

Un Savoisien révolté de l'ignorance et de la mauvaise foi qui règnent dans le livre de MM. d'Hérou et Darling(1), a entrepris de rectifier et de réfuter leurs assertions. Cet écrivain paraît bien connaître son pays et en avoir étudié la statistique sous les différens rapports sous lesquels on peut l'envisager. Il suit pas à pas ses adversaires, et traite tour à tour des différens points qui avaient servi de texte à leurs déclamations. Un des chapitres de M. d'Hérou avait pour titre : *Du parti-prêtre et de son influence en Savoie*. Ce chapitre était farci de détails faux et ridicules. M. A.-P.-D. leur oppose un tableau plus fidèle, accompagné de réflexions très-justes :

« Nous ayons des prêtres, sans doute par la raison toute simple que nous avons une religion, et qu'il n'y a pas de religion sans culte, ni de culte sans ministres. Nos prêtres ont de l'influence, par la raison toute simple encore qu'un prêtre, qui serait incapable d'exercer cette influence que les hommes accordent partout à la vertu, serait indigne du sacerdoce. Sous ce rapport, le clergé savoisien exerce en réalité une grande influence, parce qu'il jouit d'une grande considération qu'il doit à des mœurs pures, à des habitudes graves, et à une charité qui ne se refroidit jamais. La voix d'un curé se fait toujours entendre, parce que son oreille n'est jamais sourde aux plaintes d'un malheureux. Elle est souvent écoutée par celui que ses passions entraînaient dans le vice, parce que

---

(1) *L'Ami de la Religion* en a rendu compte dans son n° 2126.

les conseils du pasteur et même ses réprimandes sont dictés par l'amour du prochain et par le désir ardent de son bonheur. Sans doute un gouvernement sage doit protéger des hommes qui consacrent leur vie entière au bien de leurs semblables, et dont les travaux assidus et souvent pénibles ont pour objet d'entretenir les bonnes mœurs, d'inspirer la probité et d'allumer dans le cœur le feu de la charité mutuelle.... Mais cette protection ne doit être ni aveugle ni exclusive, et le gouvernement sarde a toujours su l'accorder avec une juste mesure. »

Le sieur d'Héran croit faire une critique en disant que la Savoie possède un archevêché et trois évêchés ; il trouve sans doute que c'est beaucoup trop pour le pays. Mais l'érection de ces évêchés n'est pas moderne. L'évêque actuel d'Annecy est le cent huitième qui ait occupé ce siège, en comptant les évêques de Genève ; qui, depuis trois siècles, étaient retirés à Annecy. L'évêque de Maurienne est le quatre-vingt-troisième, et celui de Moutier le soixante-dix-septième. On conçoit en effet que, dans un pays coupé par la chaîne des Alpes, la difficulté des communications aurait rendu trop pénible la surveillance d'un pasteur sur un vaste territoire. Si l'on a érigé Chambéry en 1779, c'est parce que cette ville et le pays qui l'environne dépendaient de diocèses étrangers, Grenoble et Belley, et qu'il a paru convenable de créer pour cette portion de la Savoie un diocèse particulier. En 1815, la maison de Savoie voulut rétablir les choses sur l'ancien pied. Le plus grand nombre d'évêques contribue efficacement au maintien de la discipline, à la régularité des mœurs et à l'instruction des peuples. Nos évêques, dit M. A.-P.-D., sont d'ailleurs des hommes simples, étrangers au luxe. L'archevêque de Chambéry, M. Martinet, et les trois évêques, MM. Rochaix, Billiet et Rey, sont tous plébéiens.

« Le clergé, en Savoie, est chargé des registres de l'état civil, et cela pour plusieurs raisons ; parce qu'un prêtre, toujours plus lettré, tient ses registres plus régulièrement qu'un municipal de campagne ne saurait souvent le faire, qu'il évite des erreurs et des irrégularités qui donnent ensuite matière à des procès. Il n'est pas encore arrivé chez nous qu'un père fût assez philosophe pour refuser le baptême à son fils. Le mariage béni par l'Eglise est seul valide ; il doit en être ainsi dans un pays entièrement catholique,



et où la loi n'est pas et ne doit pas être athée, suivant l'expression d'Odillon-Barrot. L'édit du roi Victor-Emmanuel, qui ordonne que toute personne mariée civilement serait obligée de confirmer son mariage devant l'Eglise, cet édit fut imposé par les lois mêmes du pays. Ce fut un hommage aux mœurs publiques; il est de la sagesse d'un gouvernement de rétablir des liens sociaux qu'on ne brise jamais sans danger... Il n'y a jamais eu de persécution, ainsi que le dit d'Héran, contre les prêtres établis en Savoie, quoique légalement mariés en France. Je lui porte le défi d'en citer un seul exemple. L'étranger, quel qu'il soit, Français ou autre, jouit en Savoie de tous les bienfaits de l'hospitalité avec une liberté personnelle qu'il ne saurait rencontrer en aucun autre pays, pas même en France. S'il veut y fixer son domicile, il doit se conformer aux usages du pays.

» Il est faux que les curés refusent le baptême quand les parrains et marraines ne sont pas de leur goût. Ils doivent suivre à ce sujet les instructions de l'Eglise, et ils ne peuvent pas admettre des personnes qui ne seraient pas catholiques. Ces réglemens sont tout-à-fait indépendans de l'autorité temporelle, qui n'a pas à s'en mêler. Il n'y a pas de scandale pour les refus d'inhumation; et, en ce cas, le sénat de Savoie interviendrait pour rétablir l'ordre. Les lois flétrissent le suicide, et personne ne s'offense que dans une semblable circonstance, d'ailleurs très-rare en Savoie, l'enterrement se fasse de nuit et par les soins de l'autorité civile. Il est de tradition parmi les chrétiens catholiques de sanctifier la terre dans laquelle ils veulent être inhumés; il est donc tout naturel que cette terre sauctifiée n'appartienne qu'aux catholiques; mais il est faux de dire qu'on traite sans respect la dépouille mortelle de l'étranger qui professe une religion différente. Seulement le cimetière n'est pas le même que celui des catholiques. Au reste, l'exception à ce sujet intéresse fort peu les Savoisiens, dont aucun n'a renoncé à la foi de ses pères. Quel intérêt d'Héran et ses pareils peuvent-ils prendre à de semblables questions? Ils ne sont pas chrétiens; le christianisme n'est, selon eux, qu'une *controverse insensée*, un *délire métaphysique*. D'où vient donc alors qu'ils veulent se mêler sans cesse des affaires des chrétiens?

» D'Héran dit qu'en 1814 tous les collèges ont été érigés en sé-

minaires où l'on n'enseigne que le catéchisme et la théologie, et que les prêtres ont presque partout remplacé les séculiers dans l'instruction publique. Il n'y avait plus qu'un seul collège royal en Savoie, le seul que le gouvernement français eût bien voulu nous accorder. On n'a donc pas transformé des collèges en séminaires, mais on a érigé des collèges qui n'existaient pas. On n'a remplacé des séculiers par des prêtres, mais presque partout on a confié le soin de l'éducation à des prêtres séculiers. On enseigne partout le catéchisme, les lettres et la philosophie, et ceux-là seulement qui se destinent aux fonctions ecclésiastiques vont dans les séminaires étudier la théologie. Les langues latine, française, et même la langue grecque, n'y sont point enseignées d'une manière aussi incomplète qu'on le suppose. M. d'Héran accuse nos prêtres de refuser le bienfait de l'instruction à ceux qui n'ont pas de fortune. Et pourquoi donc alors les voit-on favoriser l'instruction des pauvres par des fondations pieuses en faveur des écoles gratuites ? Combien parmi eux ont fait des dispositions testamentaires pour cet objet ! L'archevêque de Chambéry, dit-il, aurait fait un projet d'édit par lequel le roi aurait défendu à quiconque ne posséderait pas 1000 francs de rente, de faire apprendre à ses enfans autre chose que la lecture, l'écriture et l'arithmétique. L'archevêque serait bien en contradiction avec lui-même, puisqu'il protège spécialement le pensionnat de Saint-Louis-du-Mont, où l'on admet pour un prix modique, et souvent gratuitement, les enfans peu riches, puisqu'il favorise partout les écoles des Frères, qui se multiplient beaucoup. »

Ici, M. A.-P.-D. venge les bons Frères des injures et des tristes plaisanteries de leurs détracteurs passionnés. Il répond aussi à MM. d'Héran et Darbier sur le nombre des fêtes et sur l'observation du dimanche. On célèbre en effet en Savoie quelques fêtes de plus qu'il n'en était resté après le concordat de 1801 ; mais on ne voit pas que le commerce et l'industrie en souffrent. Ces fêtes peuvent contrarier au plus quelques chefs d'ateliers qui spéculent sur le travail de leurs ouvriers à peu près comme sur celui de leurs chevaux. On devrait être assez fatigué de leurs criaileries intéressées, pour les avoir réduites à leur juste valeur. Les boutiques sont fermées pendant l'Office divin ; mais c'est ce qui se pratique

en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis, et même les lois y sont très-sévères là-dessus.

Outre les assertions relatives à la religion et au clergé, le Savoisien réfute encore MM. d'Héran et Darbier sur une foule d'autres points. Ces messieurs avaient dit qu'en Savoie on était écrasé d'impôts, tandis que ce qu'on paie en Savoie, comparé à ce qu'on paie en France, est dans la proportion de seize à quarante-deux. Ils disaient qu'en Savoie on emprisonnait sans raison et sans prétexte. C'est une accusation maladroite : il ne faut pas avoir l'air de faire la critique de ce qui se passe chez nous. Ils blâmaient tout, le gouvernement, l'administration, la jurisprudence, etc. On leur montre que, sous tous ces rapports, les Savoisien sont régis d'une manière bien plus douce et bien plus paternelle. Enfin, M. Picolet fait toucher au doigt l'ignorance, la partialité et la mauvaise foi des deux écrivains libéraux. Leur ouvrage a été évidemment écrit *ab irato*, et leurs mensonges ne peuvent faire que beaucoup de tort à leur cause. — *L'Ami de la Religion*, n° 2168.

---

**MÉLANGES.** — Novembre 1833.

M. De Pradt, apologiste du clergé français. — Séance de l'Académie de Bruxelles, du 12 octobre. — Académie ecclésiastique de Turin. — Nouvelle ordonnance de Mgr. l'évêque de Saint-Diez. — Synode de Philadelphie. — Convocation du second concile provincial de Baltimore. — Morceaux choisis des Pères de l'Eglise latine, par MM. de Cavanis. — Tableau de l'Histoire de l'Eglise, par M. l'abbé Vidal. — *Camp-meetings* des méthodistes aux Etats-Unis. — Mosaïques de Sienne. Critiques du système phil. de M. l'abbé Bautain. — Traduction d'un ouvrage de S. S. Grégoire XVI. — Statistique des sectes religieuses aux Etats-Unis.

— Le dernier écrit de M. de Pradt, *de l'Esprit actuel du clergé français*, dont nous avons vu un extrait p. 322, paraît avoir produit une profonde sensation. L'auteur montre très-bien comment, dans la révolution, l'esprit d'erreur donna la main à la philosophie pour jeter le trouble dans l'Eglise, et comment leurs efforts réunis amenèrent, après l'anarchie, d'épouvantables forfaits. Il saisit habilement la liaison entre les projets des prétendus réformateurs et les crimes des démagogues, et il peint avec vérité les progrès du mal. Après avoir expliqué pourquoi la philosophie et le clergé ne peuvent aller ensemble, il examine quelques opinions et préventions sur l'état du prêtre catholique, sur ses devoirs, sur ses rapports avec la société, sur ce qu'on peut exiger de lui : on remarque dans ses détails une appréciation juste de la situation du clergé français et un langage plein de sens et de droiture.

Nous engageons, dit *l'Ami de la Religion*, ceux qui nous ont opposé si souvent l'autorité de M. de Pradt, à méditer sa nouvelle brochure; ils y verront les fruits de la réflexion et de l'expérience sur un observateur attentif et non suspect. Ils ont loué plus d'une fois dans cet écrivain la rectitude et l'élévation des vues d'un esprit supérieur à tous les préjugés de corps, ils ne pourraient aujourd'hui récuser son témoignage. Si M. de Pradt a pu juger sévèrement le clergé à une époque où il le voyait honoré, il n'a pu s'empêcher de reconnaître combien la conduite du clergé est honorable au milieu des tribulations dont on l'a abreuvé dans ces derniers temps, et la justice qu'il lui rend est à la fois et d'un bon esprit et d'un cœur noble. Puisse la Providence le récompenser de cet acte d'équité et de courage !

—*Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*—*Séance du 12 octobre.* — M. Dewez, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et analyse la correspondance.

M. Moreau de Jonnés, membre correspondant, communique des observations sur la marche du choléra en Europe, depuis le jour où il a passé le Caucase jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il résulte de ces observations que dans les dix états où a sévi cette maladie, 8,897,000 personnes en ont été atteintes, 4 millions et demi environ y ont succombé.

Le secrétaire de la Société royale de Londres informe l'académie que le roi d'Angleterre a institué annuellement deux médailles de 50 liv. sterl. chacune pour les découvertes faites dans les sciences physiques et mathématiques. Les médailles de cette année seront décernées l'une à l'ouvrage le plus important inédit sur l'astronomie, et l'autre à l'ouvrage le plus important inédit sur la physiologie animale.

M. Schmerling fait hommage à l'Académie de son ouvrage sur les ossemens fossiles.

M. Wesmael présente sa monographie des *Odynères de la Belgique*.

M. Van Mons, membre ordinaire, remet à l'Académie la première partie d'un mémoire manuscrit *sur la prise en charge de matières étrangères dans la combinaison physique et sur l'extinction de la propriété chimique par un engagement physique*. Le même académicien adresse le 3<sup>e</sup> volume de ses *Leçons de chimie*.

M. Dumortier, membre ordinaire, communique le projet de loi présenté par lui à la chambre des représentans, sur la réorganisation de l'Académie, et le soumet à l'examen de la société, qui lui vote des remerciemens.

M. Plateau présente un mémoire manuscrit *sur la théorie générale des phénomènes des couleurs accidentelles, des ombres colorées, de l'irradiation des couleurs juxta-posées, etc.* Ce mémoire est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Quetelet, Garnier et Cauchy.

M. Quetelet communique le résultat des expériences faites par lui sur le magnétisme dans son dernier voyage en Angleterre.

M. le baron de Reiffenberg présente un mémoire sur les voyageurs belges anciens, dont il sera donné lecture à la prochaine séance.

M. Lajoie, de Paris, fait don à l'Académie d'ossemens fossiles de

*palæoterium*. L'Académie lui vote des remerciemens et ordonne le dépôt de ces ossemens au musée.

Par suite de la proposition faite à la séance du mois de mars dernier, ont été élus, à l'unanimité des voix, membres de l'Académie : MM. de Gerlache, le baron de Stassart, et Timmermans, capitaine du génie. Leur nomination sera soumise à l'agrégation du roi.

M. le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs ouvrages adressés à l'Académie, parmi lesquels on remarque le *Rapport sur l'instruction publique en Prusse*, de Victor Cousin, membre correspondant ; les *Recherches sur les variations de la taille chez les animaux*, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut de France ; les *Abstracts of the philosophical transactions for 1800 to 1830*, envoyés par la Société royale de Londres ; la continuation des *Mémoires* de l'Institut de France, des académies de Berlin, de Turin, etc.

— Un décret du roi de Sardaigne, qui porte la date du 20 juillet, mais qui n'a été publié à Turin que le 14 septembre, abolit la congrégation dite des *Convittori*, établie près l'église de la *Superga*, et la remplace par une académie ecclésiastique, composée de deux professeurs et de douze élèves. S. E. le cardinal Morozzo, évêque de Novarre, sera chef et protecteur de l'établissement. Sur sa présentation, le roi nommera les professeurs. Les élèves seront présentés par les évêques chacun à leur tour. Ils devront avoir remporté le grand prix dans les facultés de droit ou de théologie, à moins qu'ils n'aient une dispense du roi. Les études dureront quatre années et porteront principalement sur le droit canonique, l'éloquence sacrée et la morale. Après ces études, les élèves retourneront dans leurs diocèses et resteront à la disposition de leurs évêques. — *L'Ami de la Religion*, n° 2161.

— Nous avons fait connaître, p. 88, l'ordonnance de Mgr. l'évêque de Saint-Diez, du 25 mars, sur la discipline ecclésiastique. Ce prélat vient d'en publier une nouvelle pour être le complément de la précédente. Dans cette ordonnance, qui est du 25 août, il insiste sur l'inconvenance des enchères dans les églises ; annonce la tenue de conférences ecclésiastiques, prescrit quelques nouvelles dispositions sur les fabriques, et explique ou modifie certains articles de l'ordonnance du 25 mars contre lesquels il s'était élevé des réclamations.

— Un synode diocésain a été tenu le 9 mai 1832 à Philadelphie, conformément au règlement du premier concile provincial de Baltimore en 1829. Il s'y trouvait en tout vingt-neuf ecclésiastiques et l'évêque coadjuteur, M. Kenrick. On a arrêté dans ce synode les statuts dressés pour le diocèse; ils défendent d'ériger ou de bénir des églises sans l'autorisation de l'évêque et de favoriser les prétentions des *Trustées* pour choisir et nommer les pasteurs. Il doit y avoir des fonts baptismaux dans les églises; et l'on ne devra baptiser que là, hors les cas de nécessité absolue; des confessionaux seront également établis dans la maison du Seigneur. Le catéchisme de Baltimore sera seul mis en usage. Les catholiques ne devront se servir pour les offices que des livres approuvés. Les prêtres ne pourront s'éloigner de leur résidence sans l'agrément de l'évêque, ni rien exiger pour l'administration des sacremens: il ne leur est point permis de garder l'Eucharistie chez eux, à moins de circonstances impérieuses. Plusieurs articles de ces statuts régulent la célébration des offices et l'érection des écoles. — *L'Ami de la Religion*. — V. ci-dessus tom. V, p. 288.

— Mgr. l'archevêque de Baltimore a convoqué le second concile provincial de sa métropole pour le dimanche 20 octobre. Dans le premier concile de la province, tenu en 1829, les évêques avaient arrêté de se réunir tous les trois ans conformément aux dispositions du concile de Trente, *Sess. XXIV, 2. de reform.* Quelques obstacles ont empêché sans doute la convocation l'année dernière. Le concile aura probablement été plus nombreux cette année; au premier il manquait plusieurs évêques alors absens. Aujourd'hui les évêques sont tous aux Etats-Unis; car Mgr. England, évêque de Carleston, qui était venu l'année dernière en Europe, doit être de retour au milieu de son troupeau. Mgr. Purcell, évêque de Cincinnati, a dû être sacré à Baltimore le dimanche 13 octobre dernier (1), et Mgr. Rézé, évêque du Détroit, pendant la tenue du

---

(1) M. Jean Purcell, né le 26 février 1800, à Mallow, diocèse de Cloyne, en Irlande, passa de bonne heure aux Etats-Unis, et y embrassa l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre, en 1824, à Paris où il était venu achever ses études théologiques. De retour en Amérique, il s'attacha au collège d'Emmitzbourg, dans le Maryland, et il était supérieur de cet établissement lorsqu'il fut nommé au siège de Cincinnati, vacant par la mort de M. Edouard Fenwick, arrivée le 26 sept. 1832. V. tom. VI, pag. 600.

concile (1). Les autres évêques sont ceux de Bardstown, de Boston, de Philadelphie, de New-Yorck, et de Mobile. Quant aux évêques de la Nouvelle-Orléans (2) et de Saint-Louis (3), qui ne sont point proprement de la province ecclésiastique de Baltimore, mais qui relèvent immédiatement du St.-Siège; ils ont, pour se conformer au décret du concile de Trente, *sess. XXIV, cap 2. de reform.*, fait choix de cette province pour y assister en concile.

Une notice de l'état de la religion dans le diocèse de Baltimore et du premier concile provincial, se trouvent dans le tome II, p. 398, et tom. III, p. 98, de notre recueil. Les décrets de ce concile, au nombre de trente-huit, approuvés et confirmés par le Saint-Siège, ont été publiés dans les Etats-Unis. Les *Annales de l'Association de la Propagation de la foi*, n° XXX, tom. V, p. 711, font connaître les principaux de ces décrets, en donnant un résumé de ce qu'ils contiennent de plus important.

— Deux nobles Vénitiens, tous deux prêtres, MM. de Cavanis, déjà connus dans la littérature par leurs travaux en faveur de la jeunesse, sont encore plus dignes d'estime par les établissemens de bienfaisance qu'ils ont formés à leurs dépens et qu'ils soutiennent à Vénise. Ils consacrent également tout leur temps et toute leur fortune à des œuvres de charité. Ils procurent du pain et une éducation chrétienne à des milliers de pauvres enfans et de pauvres filles; ils publient des recueils qui peuvent être fort utiles aux instituteurs de la jeunesse et auxquels président en même-temps et

(1) M. Frédéric Rézé, né en Alsace, fit ses études théologiques au collège de la Propagande à Rome. Il seconda par son zèle l'évêque de Cincinnati, Mgr. Edouard Fenwick, qui le nomma son vicaire-général et l'envoya, en 1827, en Europe pour recueillir des secours. M. Rézé visita l'Allemagne, la France et la Belgique. Ce fut lui qui établit à Vienne l'association Léopoldine. De retour en Amérique, il donna en 1830 une mission dans le territoire du Nord-Ouest et dans le Michigan qui était sous la juridiction spirituelle de l'évêque de Cincinnati et qui forme actuellement le nouvel évêché du Détroit. Après la mort de Mgr. Fenwick, M. Rézé fut administrateur pendant la vacance du siège. V. ci-dessus, pag. 340.

(2) Mgr. Léon de Neckere, évêque de ce diocèse, vient de mourir victime de sa charité et de son zèle; il a succombé, le 4 septembre dernier, à la fièvre jaune. Il était né à Wevelghem en Flandre.

(3) Mgr. Rosati. V. ci-dessus, pag. 342.



la morale la plus saine et le goût le plus sûr. La *Voix de la vérité* de Modène recommande ces recueils aux pères de famille et aux maîtres : le produit de la vente est destiné à soutenir les écoles de Vénise. Il y a principalement un recueil de morceaux choisis des Pères de l'Eglise latine, *Selecta ex Latinis Ecclesie Patribus*, qui pourrait servir dans les petits-séminaires et y donner une idée de l'éloquence des Pères. Les éditeurs ont fait le même travail sur les écrivains latins, sur les poètes latins et italiens; on assure que le choix est fait avec beaucoup de sévérité et de sagesse.

— *Tableau de l'Histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*, par M. l'abbé Vidal; une feuille colombier colorié, prix fr. 3-50. A Paris chez Le Clerc et C<sup>e</sup>, quai des Augustins — Ce tableau, distribué en plusieurs colonnes, offre dans celle du milieu la succession des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Grégoire XVI. Un chiffre placé avant leur nom indique l'année de leur élection. A droite et à gauche de cette colonne sont indiqués les pays et les peuples qui reçurent successivement la foi. D'un côté est un sommaire de l'histoire générale de l'Eglise, indiquant pour chaque siècle les principaux événemens. Les indications sont courtes mais nombreuses, et cette colonne est la plus chargée du tableau. La colonne à côté est celle des conciles généraux et particuliers. On n'y a pas fait mention du concile de Zamoski en Pologne, en 1720. On y marque un concile de Baltimore en 1791; ce n'était qu'un synode diocésain.

De l'autre côté de la colonne principale sont encore quelques colonnes; une pour les SS. Pères et les écrivains ecclésiastiques, et une pour les hérétiques et schismatiques. Dans cette dernière on a compris les philosophes des derniers temps qui ont attaqué la religion. En dehors sont placés les principaux empereurs jusqu'à la prise de Constantinople; de cette manière, on fait concorder l'histoire ecclésiastique avec l'histoire civile. Enfin sur les limites du tableau, à droite et à gauche, on voit en gravures les plus illustres des Pères et les Saints des derniers siècles. Au haut du tableau, Notre-Seigneur est représenté donnant la mission à ses apôtres.

Selon l'*Ami de la Religion*, n<sup>o</sup> 2167, auquel nous empruntons le détail qui précède, ce tableau est dressé avec soin et donne une idée générale de l'histoire de l'Eglise. De tous les tableaux de l'histoire ecclésiastique qui ont été publiés jusqu'ici, nous n'en connaissons aucun qui soit entièrement exact et qui donne une classification méthodique des grandes époques et des faits principaux. Nous nous

proposons d'examiner avec soin le travail de M. l'abbé Vidal ; s'il remplit en effet tout ce que ses dévanciers laissent à désirer, nous le communiquerons à nos lecteurs.

— Les armes principales dont les méthodistes des États-Unis se servent actuellement contre les catholiques, sont leurs *Revivals* et *Camp-Meetings*. L'article sur les *Sectes hérétiques des États-Unis*, tom. VII, p. 376, donne une idée de ces réunions que le gouvernement a été obligé d'interdire dans plusieurs endroits, à cause des scandales et des crimes qui d'ordinaire s'y commettent. M. Rézé, évêque du Détroit, dans une lettre en date du 24 décembre 1832, adressée au rédacteur des *Annales de l'Association de la Propagation de la foi* (n° XXXII, tom VI, p. 206) décrit une de ces scènes frénétiques qui s'est passée aux environs de Cincinnati. Il termine son récit par une remarque pleine de justesse : « Telles » sont les folies, dit-il, auxquelles le protestantisme s'abandonne » quand un pouvoir étranger ne lui prête pas son appui ; comme » toute institution humaine, il est né avec des causes de ruine : » il n'est donné qu'au catholicisme de résister à l'épreuve de la » liberté comme à celle de l'oppression, parce que venant de Dieu, » il est indépendant des diverses formes sous lesquelles les sociétés » se constituent. »

— Un voyageur parcourant l'Italie en artiste, avait été attiré à Sienne par le désir de voir les belles mosaïques qui décorent sa cathédrale. « Après avoir visité les principaux monumens de cette ville, je me rendis, dit-il, au *Duomo* (c'est la cathédrale). Son architecture est d'un gothique épuré, et ses murs, revêtus de marbre blanc et noir, produisent par leur disposition symétrique un agréable effet. On ose à peine marcher sur les incrustations précieuses et sur les mosaïques dont cette église est pavée. Ce sont autant de tableaux de dimensions différentes enchassés les uns à la suite des autres, éclairés en gris de plusieurs nuances et ombrés de noir.

» Pour prévenir les dégradations, on les a couverts d'un faux parquet qui se divise et s'enlève par feuilles au gré des amateurs. Vous y voyez des demi-figures d'expression où se peignent les divers mouvemens de l'âme, les passions, le trouble des sens. Le Poussin, Le Sueur ne les désavoueraient pas. Une *Eve* après le péché attira surtout mon attention. Elle est seule, à genoux, dans l'attitude du repentir et de la prière ; mais ses yeux ont gardé l'impression d'un reste de plaisir. Une copie de la *Fuite en Egypte*, d'après Charles Maratti, mérite aussi d'arrêter les regards des visiteurs. On ne peut

se défendre d'un sentiment de surprise à la vue de ses admirables chefs-d'œuvre. Comment l'artiste a-t-il pu parvenir, avec des moyens si bornés, à donner aux figures tant d'expression, aux vêtemens tant de souplesse, aux ornemens tant de légèreté.

Ce qui fait le principal mérite des mosaïques de la cathédrale de Sienne, c'est qu'elles ne sont composées que de pierres dures naturelles; aussi ce n'est qu'à force de patience que l'artiste a pu parvenir à fondre toutes les nuances, à marier tous les tons, à conserver aux lignes et aux contours toute leur pureté constitutive. Lorsque le cadre est achevé on donne à la surface qui est inégale le poli du marbre, et, après cette dernière opération, l'ouvrage semble être d'un seul jet et d'une seule pièce; on croirait que ce sont des tableaux peints à l'huile, tant le vernis en est pur et brillant.

— Parmi les observations critiques auxquels a donné lieu le *Discours sur l'enseignement de la philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, par M. l'abbé Bautain ( *ci-dessus* p. 37 ) il en est quelques-unes sur lesquelles l'auteur même a senti le besoin de s'expliquer. Dans une lettre adressée à la *Revue Européenne*, n<sup>o</sup> 24, tom. VI, p. 636, il s'explique relativement au système philosophique de M. de Lamennais; il fait voir en quoi il sympathise et en quoi il diffère avec l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence*. Il reste à M. Bautain une autre tâche à remplir, celle d'expliquer comment il prouve par l'Écriture même l'autorité de l'Église, sans pour cela suivre la voie du sens commun, qui, selon lui, n'est pas la véritable voie philosophique, et sans tomber dans la doctrine du sens privé, qui, de son aveu, est protestante. Cette explication doit faire l'objet d'une seconde lettre.

Un ouvrage relatif à la même controverse est celui de M. l'abbé J. F. Nicolas, ancien professeur de philosophie au grand séminaire de Metz : *De la raison et de l'autorité en matière de philosophie, avec quelques réflexions sur un écrit de M. l'abbé Bautain etc.*; Metz, 1834, in-12. Dans la première partie de cet écrit, l'auteur essaie de jeter quelque jour sur cette grave question de l'autorité, si controversée de nos jours, et souvent peu comprise. La seconde partie contient les *Réflexions* sur l'écrit de M. Bautain : dans le premier chapitre l'auteur démontre que la doctrine du sens commun n'est en vérité ni vaine ni dangereuse, mais philosophique et catholique; dans le second chapitre il examine si ce que M. Bautain croit, pense et désire, est bien ce qu'il faut croire, penser et désirer en philosophie. M. Nicolas termine son écrit de la manière

suiivante : « En dehors du christianisme , il n'y a ni science absolue ,  
 » ni vraie sagesse sur rien. Pour fonder la philosophie , il faut  
 » entrer franchement dans le christianisme , qui est de toutes les  
 » doctrines la plus profonde , la plus sublime , la plus vaste. Voilà  
 » en quoi nous partageons les convictions de M. Bautain ; voilà sur  
 » quoi nous pensons et nous voyons comme lui. Mais nous nous  
 » quittons entièrement , lorsqu'il s'agit de l'espèce de christianisme  
 » où il faut entrer pour faire la philosophie. L'auteur se contente  
 » d'un christianisme , avec lequel on dispute , après lequel il est  
 » permis d'examiner , qui propose seulement des vérités que la cou-  
 » science et le sentiment intime doivent développer , doivent met-  
 » tre en lumière , doivent démontrer conformes à ce que nous sa-  
 » vons déjà sur Dieu , sur l'homme et sur le monde , par le rapport  
 » de nos sens , par le raisonnement , par le sentiment. Et nous ,  
 » nous voulons le christianisme avec toutes ses conditions de ca-  
 » tholicisme et d'autorité ; le christianisme qui propose , qui ensei-  
 » gne , qui décide en disant : voici la parole de Dieu , donc voici  
 » la vérité. En sorte que la base de la philosophie , se trouve na-  
 » turellement placée dans le catholicisme , et que l'une des conditions  
 » indispensables pour être vraiment philosophe , c'est d'être d'a-  
 » bord chrétien catholique , c'est de professer la doctrine du sens  
 » commun , la croyance à la raison générale révélée , dans les cho-  
 » ses de foi , et la croyance générale acquise , sur tout ce qui est  
 » objet d'expérience et de raisonnement. »

On a encore publié une autre critique du système de M. Bau-  
 tain. Nous en connaissons seulement le titre : *De l'enseignement  
 philosophique de l'abbé Bautain , dans ses rapports avec la cer-  
 titude.* Paris , chez Baume , rue Pot-au-fer , n° 5.

— M. l'abbé Jammes , ancien aumônier de l'école polytechnique ,  
 et actuellement chanoine du Puy , vient de publier la traduction d'un  
 ouvrage composé par N. S. P. le Pape Grégoire XVI. Il est intitulé :  
*Triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise , ou les novateurs modernes  
 combattus avec leurs propres armes ;* Lyon chez M. P. Rusand , 1833 ;  
 2 vol. in-8° , prix fr. 15-0. On trouvera une courte analyse de cet ou-  
 vrage , ci-dessus tom. IV , p. 334. Il parut pour la première fois en 1799 ;  
 l'auteur , né en 1765 , était alors âgé de 34 ans environ. La tra-  
 duction est dédiée à Mgr. de Bonald , évêque du Puy ; elle a été  
 faite sur la troisième édition qui a été publiée à Venise et qui a  
 paru depuis l'exaltation de S. S. Grégoire XVI , en 1832. Le tra-  
 ducteur dit qu'il a lieu de croire non-seulement que le Souverain-

Pontife n'est pas resté tout-à-fait étranger à cette nouvelle publication, mais encore qu'il y a fait quelques modifications; il ajoute ensuite qu'il a été invité à ne travailler que sur cette dernière édition. Les imprimeurs-éditeurs du *Nouveau Conservateur Belge* se sont décidés à donner incessamment une nouvelle édition de cet ouvrage, dont on peut dire, à juste titre, que c'est un travail précieux sur l'essence du catholicisme, sur la constitution de l'Eglise, sur les bases de la foi, sur l'interprétation de l'Écriture et de la tradition, sur la nature et l'étendue des droits respectifs du Pape et des évêques.

— L'Almanach américain de 1833 contient la statistique suivante des sectes religieuses des États-Unis. Ce document curieux, qui a été publié par le journal *le Protestant*, pourra servir de complément aux indications données ci-dessus, tom. VII, p. 234 et 374.

1<sup>o</sup> Baptistes, dits orthodoxes, calvinistes rigides, mais n'administrant le baptême qu'aux adultes et après instruction : 2,743,453 ; ministres, 2914 ; églises, 4884 ; communians, 304,827.

2<sup>o</sup> Baptistes partisans du libre arbitre, ou arméniens : 150,000 ; ministres, 300 ; églises, 400 ; communians, 16,000.

3<sup>o</sup> Baptistes memnonites, réunis en communautés, branche des Memnonites de Hollande : 120,000 ; ministres, 200 ; communians, 30,000.

4<sup>o</sup> Baptistes en libre communion, qui admettent indistinctement et sans examen à la sainte cène : 30,000 ; ministres, 30 ; communians, 3500.

5<sup>o</sup> Baptistes sabbatairiens, qui célèbrent le dimanche ou jour du Seigneur le samedi : 20,000 ; ministres, 30 ; églises, 40 ; communians, 12,000.

6<sup>o</sup> Baptistes, dits des six principes, qui exigent de leurs membres une déclaration d'adhésion aux six principaux points de la théologie orthodoxe : 20,000 ; ministres, 25 ; églises, 30 ; communians, 1800.

7<sup>o</sup> Baptistes émancipateurs, qui pensent que l'affranchissement des esclaves est un devoir chrétien de rigueur : 4500 ; ministres, 15 ; communians, 600.

8<sup>o</sup> Eglise épiscopale méthodiste : 2,600,000 ; ministres, 1777 ; communians, 476,000.

9<sup>o</sup> Eglise épiscopale protestante, semblable à l'église anglicane ; 600,000 : ministres, 558 ; églises, 922.

10<sup>o</sup> Presbytériens unis à l'*Assemblée générale*, c'est-à-dire à un

synode général : 1,800,000 ; ministres, 1801 ; églises, 2253 ; communians, 182,017.

11° Presbytériens associés ou indépendans : 100,000 ; ministres, 74 ; églises 144 ; communians, 15,000.

12° Presbytériens de Cumberland, doctrine orthodoxe modifiée : 100,000 ; ministres, 50 ; églises, 75 ; communians, 8000.

13° Congrégationalistes, ou églises indépendantes, s'administrant elles-mêmes, dits orthodoxes : 1,260,000 ; ministres, 1000 ; églises, 1381 ; communians, 140,000.

14° Universalistes, arméniens admettant la rédemption universelle et la restauration future de l'humanité : 500,000 ; ministres, 150 ; églises, 300.

15° Luthériens : 400,000 ; ministres, 205 ; églises, 1200 ; communians, 44,000.

16° Chrétiens, baptistes : 275,000 ; ministres, 200 ; églises, 800 ; communians, 25,000.

17° Unitaires congrégationalistes : 176,000 ; ministres, 160 ; églises, 193.

18° Réformés allemands : 200,000 ; ministres, 84 ; églises, 400 ; communians, 17,400.

19° Réformés hollandais : 125,000 ; ministres 159 ; églises, 602 ; communians, 17,888.

20° Amis ou quakers, 200,000 ; maisons d'assemblée, 462. Ces chiffres comprennent les *amis* orthodoxes, et la secte nouvelle des *hicksites*, qui forment environ un tiers du nombre total. La société, dans les États-Unis, est divisée en huit *assemblées annuelles*, dont trois sont restées étrangères à ce schisme, qui n'a point gagné l'Angleterre.

21° Frères unis ou moraves : 7000 ; ministres, 23 ; églises, 23 ; communians, 2000.

22° Méthodistes, associés ou autres, églises indépendantes de la *Conférence* : 175,000 ; ministres, 350 ; communians, 35,000.

23° *Tunkers* ( de *tunken*, plonger, immerger ), Baptistes allemands, arméniens, vivant en communauté : 30,000 ; ministres, 40 ; églises, 40 ; communians, 3000.

24° Millénaires ou *shakers*, trembleurs : 6000 ; ministres, 45 ; églises, 15.

25° Swédenborgiens ou églises de la Nouvelle-Jérusalem : 5000 ; ministres, 30 ; églises, 28.

26° Catholiques romains : 800,000 ; églises, 284.

27° Juifs et autres sectes non mentionnées : 500,000 ; églises, 150.  
— Total général de la population : 12,496,953.

## BREF DE S. S. GRÉGOIRE XVI

A MGR. L'ÉVÊQUE DE RENNES, ET CIRCULAIRE DE CE PRÉLAT,  
RELATIVEMENT A M. DE LA MENNAIS.

M. l'évêque de Rennes vient de communiquer à son clergé un Bref qu'il a reçu du Souverain-Pontife, relativement à M. F. de La Mennais; à ce Bref est jointe une traduction française que le prélat publie lui-même. De plus, M. l'évêque adresse à son clergé une circulaire où il lui rend compte de toute l'affaire.

*Venerabili Fratri C. L. episcopo Rhedonensi.*

GREGORIUS PP. XVI.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Litteras accepimus, tuæ in Nos singularis observantiæ testes, quibus Epistolam misisti datam ad Nos à Dilecto Filio F. Lamenneio. Hanc legimus animo sanè percupido, jucundâ spe illecti, illa ibidem nacturos Nos esse luculentiora monumenta quæ ab ipso de sincerâ fide opperiebamur, quâ Nostro judicio plenè absolutèque paruerit. Id quidem ipse satis jam se probasse autumabat primo illo actu, quo, illicò post acceptas Encyclicas Nostras Litteras, ab suâ Ephemeride edendâ, atque à *Catholicâ*, quam nuncupabant, *procuracione* cessatum prorsùs fuisse, publicè denunciavit. Hinc gravatè admodùm se ex Nostrâ ad venerabilem Fratrem Archiepiscopum Tolosatium Epistolâ accepisse scribit, metu adhuc Nos affici ob ea, quæ perferuntur in vulgus, quasi pristinis molitionibus instet ipse cum suis, animoque adversùs Nostra judicia obfirmato, amaritudinem Nobis amarissimam inferre connitatur.

Miramur profectò hæc ipsum protulisse. Rectè quippè ac

meritò commovebamur, deceptam conspicientes expectationem, quam primus ille actus concitârat, quem prænuncium ducebamus declarationum, quibus Catholico Orbi manifestum fieret, ipsum firmè et graviter tenere, ac profiteri sanam illam doctrinam, quam Nostris ad universos Ecclesiæ Antistites Litteris proposuimus. Dùm enim hæc properabamus votis, evulgatæ per Ephemeridas advenerunt (*Journ. de La Haye, 22 février 1833, num. 16.*) Ejusdem Lamenneii litteræ, quæ, cùm ipsum eadem planè ac antea principia (quæ improbaturum illum esse confidebamus) fovere adhuc ac tueri commonstrent, susceptum mœrorem nostrum necessariò cumulârunt.

Id porrò lamentantibus Nobis, altera subito accessit ratio doloris, commentariolum de *Polonico peregrinatore (le Pèlerin polonais)* plenum temeritatis ac malitiæ, in quo haud ipsum latet, quidnam longo ac vehementi sermone præfatus fuerit alter ex præcipuis ejus Alumnis, quem Anno superiore unâ cum eodem ipso benignè fueramus adloquuti. Tædet verò alia id genus plura percensere, quæ ubiquè circumferuntur, Nosque admonent collaborari etiam nunc ad priora consilia, institutaque confirmanda, quin aliquid à Lamenneio ipso scriptum editumque typis sit, quo certè evincatur, falsò prorsus ac per calumniam tot tantaque de eodem propalâni obtrudi.

Ceterùm id insuper grave admodùm exitit Nobis, quòd cùm, idem Lamenneius agnoverit, Nostrum esse de iis pronunciare, quæ Catholicæ Rei expediant, se deinceps *extraneum* fore, iisdem ad Nos litteris asseruerit, ubi de Ecclesiâ, deque religionis causâ quæstio sit. Quò enim hæc tendunt, Venerabilis Frater, nisi ut se quidem supremam Nostram Auctoritatem revereri, judicio autem, hâc in re, Nostro, doctrinisque per Nos traditis nondùm obsequutum fuisse patefaciat?

Quæ quidem omnia, ut alia multa prætereamus, molestas Nobis universam, ad hæc usque tempora tristissimi hujus negotii rationem perpendentibus suspiciones injecère, causasque ingeminârunt quibus illa Nos cura vehementer sollicitat.

Verùm fatemur cum gaudio : animos nunc addunt Nobis, nutantesque in bonam Nos spem erigunt, quæ Lamenneius iisdem litteris promittit et spondet, se scilicet paratum esse



omnia illa libenter sanctèque profiteri, quibus de filiali suâ obedientiâ certissimè convincamur. Flagitat idcirco, ut de verbis edoceatur, quibus propositum hoc suum possit apprimè declarare. Cui quidem postulationi id unum rescribimus, ut scilicet doctrinam Nostris Encyclicis Litteris traditam, quibus certè *non nova præcepta imperantur* (dicimus cum INNOCENTIO I. Sanctissimo Prædecessore Nostro) *sed ea quæ Apostolica et Patrum traditione sunt constituta*, se unicè et absolutè sequi confirmet, nihilque ab illa alienum se aut scripturum esse aut probaturum.

Hæc si testetur ipse, præstetque factis, plenum certè erit gaudium Nostrum. Ità enim fore confidimus, ut ademptum tandem videamus è domo Israël lapidem offensionis, omnesque sapere unanimes secundùm scientiam, quæ ex Deo est, aliquandò lætemur. Tuam igitur religionem, pietatem, fidem, compellamus, Venerabilis Frater, ut quâ vales prudentiâ, doctrinâ, gratiâ, auctoritate, in tantum finem contendas, quò studia, vota que hæc nostra exitus nanciscantur secundissimos. Nostræ ergà Dilectum illum Filium voluntatis interpretem te adsciscimus : affectu illum paterno complexuri hanc ab ipso consolationem omnium gratissimam præstolamur, ut, Patris amatissimi vocem alacriter sequutus, sit ipse cæteris etiam auctor ad ea dumtaxat magno animo et forti credenda, quibus Catholica fides, Sanctitas morum, et publici Ordinis incolumitas serventur, augeanturque in dies felicius.

Summè gloriosum sibi futurum meminerit viros imitari tùm sanctitate, tùm doctrinâ, tùm dignitate præstantes, qui, si *quidpiam* à vero rectoque absonum se protulisse agnoverunt, Petri Damiani monitum sequuti, *ad Petri magisterium libenter corrigendi accesserunt*, probè gnari, teste S. Leone Magno, Romanos Pontifices, gratiam sibi paternæ charitatis impensuros, dilectionemque non negare, ut manifestationem Catholicæ veritatis expectent.

Humili interim assiduâque prece à Patre luminum postulamus, patrocinio Virginis sanctissimæ implorato, quæ omnium Mater est, Domina, dux et magistra, ut voce tuâ virtutem assequatâ ex alto, tantum, et Nobis, et Ecclesiæ illatum fuisse

gaudium gratulemur. Quæ ut è sententiâ prosperè ac feliciter eveniant, cœlestis præsidii auspiciem Apostolicam Benedictionem tibi, venerabilis Frater, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, die 5 octobris 1833, Pontificatûs nostri anno III. GREGORIUS PP. XVI.

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE C. L. ÉVÊQUE  
DE RENNES,

**GRÉGOIRE XVI, SOUVERAIN-PONTIFE,**

*Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.*

Nous avons reçu la lettre, témoignage de votre profond respect pour nous, avec laquelle vous nous avez envoyé celle qui nous a été adressée par notre cher fils F. de La Mennais. Nous avons lu celle-ci avec l'empressement le plus vif, dans la douce espérance que nous y trouverions ce que nous attendions de lui, des preuves plus évidentes de la foi sincère par laquelle il aurait obéi pleinement et absolument à notre jugement. Il pensait, il est vrai, en avoir donné une suffisante dans ce premier acte par lequel, aussitôt après la réception de notre lettre encyclique, il annonça publiquement que son journal ne paraîtrait plus, et que l'*Agence*, que l'on appelait *Catholique*, était dissoute. C'est pourquoi il nous écrit qu'il a appris avec une profonde douleur, par notre lettre à notre vénérable frère, l'archevêque de Toulouse, que nous sommes encore effrayé à cause des bruits répandus dans le public, comme s'il persistait avec les siens dans ses anciennes entreprises, et s'efforçait de nous faire sentir l'amertume la plus vive par une opposition obstinée à nos jugemens.

Nous sommes vraiment étonné qu'il ait tenu ce langage. Nous avons eu, en effet, un juste et légitime sujet d'être affligé, nous voyant trompé dans l'attente que nous avait inspirée ce premier acte, que nous considérions comme un avant-coureur de déclarations qui montreraient clairement à l'univers catholique, qu'il tient et professe fermement et fortement cette saine

doctrine que nous avons exposée dans notre lettre à tous les évêques de l'Eglise. Car, tandis que nous appelions ce résultat par nos vœux, il nous est parvenu une lettre du même de La Mennais, rendue publique par la voie des journaux (*Journal de La Haye*, 22 février 1833, n° 16), qui a nécessairement mis le comble à notre affliction, puisqu'elle montre clairement qu'il conserve et soutient encore entièrement les mêmes principes qu'il soutenait auparavant, et que nous avons la confiance qu'il condamnerait.

Nous en gémissions amèrement, lorsqu'à ce sujet de douleur est venu bientôt s'en joindre un autre, le livre du *Pèlerin polonais*, écrit plein de témérité et de malice, au commencement duquel il n'ignore pas tout ce qu'a dit longuement et avec violence l'un de ses principaux disciples que nous avons reçu, ainsi que lui, avec bonté l'année dernière. Il serait trop long de faire le détail de plusieurs autres choses de ce genre que l'on répand partout, et qui nous avertissent que l'on travaille encore maintenant avec concert à établir ce que l'on avait projeté et entrepris, sans que de La Mennais ait rien écrit ou fait imprimer qui montre d'une manière certaine que c'est fausement et calomnieusement que tant de choses si graves lui sont publiquement attribuées.

Au reste, ce qui nous a, en outre, très-péniblement affecté, c'est que dans la lettre qu'il nous a adressée, après avoir reconnu qu'il nous appartient de prononcer sur ce qui est bon et utile à l'Eglise catholique, le même de La Mennais proteste qu'il restera à l'avenir totalement étranger aux questions qui intéressent l'Eglise et la cause de la religion. A quoi tend cette protestation, vénérable frère, sinon à faire connaître clairement qu'il est, à la vérité, plein de respect pour notre autorité suprême, mais qu'en ceci il ne s'est point encore soumis à notre jugement et aux doctrines enseignées par nous.

Voilà, sans parler de beaucoup d'autres choses, ce qui, lorsque nous considérons avec attention comment tout s'est passé, jusqu'à présent, dans cette déplorable affaire, nous a inspiré de pénibles soupçons, et a redoublé les motifs des vives inquiétudes que nous ressentons à cet égard.

Mais, nous l'avouons avec joie, nous retrouvons maintenant la confiance, et notre espérance se relève par la promesse que fait, et l'engagement que prend de La Mennais, dans cette même lettre, d'être prêt à professer volontiers et religieusement tout ce qui peut nous convaincre avec une entière certitude de son obéissance filiale. Il demande, dans cette intention, qu'on lui indique en quels termes il peut le mieux exprimer cette résolution. A cela, nous ne répondons qu'une seule chose, c'est QU'IL S'ENGAGE A SUIVRE UNIQUEMENT ET ABSOLUMENT LA DOCTRINE EXPOSÉE DANS NOTRE ENCYCLIQUE) par laquelle, pouvons-nous dire avec INNOCENT I, notre très-saint prédécesseur, *nous n'imposons point de nouveaux préceptes, mais ce qui a été établi par la tradition des apôtres et des pères*), ET A NE RIEN ÉCRIRE OU APPROUVER QUI NE SOIT CONFORME A CETTE DOCTRINE.

S'il nous donne ce témoignage de ses sentimens, s'il les prouve par sa conduite, rien ne manquera à notre joie; car nous avons la confiance qu'enfin nous ne verrons plus dans la maison d'Israël une pierre de scandale, et que nous nous réjouirons un jour de ce que tous, dans l'unanimité des sentimens, seront sages selon la science qui vient de Dieu.

C'est pourquoi, vénérable frère, nous réclamons votre religion, votre piété, votre foi, pour que vous employiez à atteindre un but si important toute votre prudence, votre science, votre influence, votre autorité, afin que nos désirs et nos vœux soient suivis des plus heureux succès. Nous vous chargeons donc d'être, auprès de ce fils chéri, l'interprète de notre volonté. Disposé à l'embrasser dans notre affection paternelle, nous attendons de lui cette consolation, la plus douce de toutes, que suivant avec empressement la voix d'un père plein de tendresse, il porte lui-même les autres à ne croire et à ne soutenir avec courage et avec force, que ce qui peut maintenir et accroître plus heureusement de jour en jour la foi catholique, la sainteté des mœurs, et la conservation de l'ordre public.

Qu'il se souvienne qu'il lui sera infiniment glorieux de suivre l'exemple d'hommes éminens par leur sainteté, leur science ou leur dignité, qui, dès qu'ils reconnurent qu'ils avaient

avancé quelque chose de faux ou d'inexact, recoururent, suivant le conseil de Pierre Damien, à l'enseignement de Pierre, disposés à être volontiers redressés par lui, sachant bien, d'après le témoignage de saint Léon-le-Grand, que les pontifes romains leur accorderaient la grâce d'une charité paternelle, et qu'ils ne refusent point leur tendresse, même lorsqu'ils attendent encore la manifestation de sentimens conformes à la vérité catholique.

Cependant après avoir imploré la protection de la très-sainte Vierge, Mère, Souveraine, Guide et Maîtresse de tous les hommes, nous demandons par une prière humble et continuelle au Père des lumières que, votre voix ayant reçu la force d'en haut, nous ayons à nous féliciter d'un si grand sujet de joie procuré à nous et à l'Eglise. Afin qu'il en soit ainsi, et que le succès soit heureux et selon nos desirs nous vous donnons avec un tendre amour, vénérable frère, notre bénédiction apostolique comme l'annonce de la protection divine.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 5 octobre de l'an 1833, l'année troisième de notre pontificat.

GREGOIRE XVI, SOUVERAIN-PONTIFE. »

---

## CIRCULAIRE DE M. L'ÉVÊQUE DE RENNES, AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Messieurs et chers Coopérateurs, nous vous annonçâmes, lors de la première Retraite Ecclésiastique, qu'en transmettant au Souverain-Pontife la lettre de M. F. de La Mennais, nous avions aussi adressé à Sa Sainteté une seconde lettre; non que nous eussions besoin de nouveaux enseignemens pour savoir quelle est la Doctrine catholique sur les questions si vivement débattues depuis l'apparition du journal *l'Avenir* (en eussions-nous porté un autre jugement que nous n'en portâmes dès le commencement, il nous eût suffi de la Lettre Encyclique du Vicaire de J.-C., pour ne laisser dans notre esprit lieu à aucun doute); mais, outre que cette démarche nous

semblait plus conforme au profond respect dont nous faisons profession pour le Siège de saint Pierre, elle nous mettait également hors du danger de nous laisser aller à un zèle dont la vivacité même peut devenir un piège, et d'une molle indulgence qui ne mettrait point assez à couvert le dépôt sacré de la Doctrine catholique.

Nous avons la confiance que nous recevrons une règle qui nous préserverait de tout excès. Notre attente n'a point été vaine, et nous vous envoyons la réponse de Sa Sainteté, convaincu que vous partagerez la joie que nous avons eue en la recevant. Nous y voyons un gage de l'union des esprits et des sentimens entre tous les vrais enfans de l'Eglise.

Il n'y a plus désormais moyen de se faire illusion sur la doctrine à laquelle il faut être invariablement attaché, ni sur celle qu'un catholique est obligé de repousser. M. F. de La Mennais ne s'est pas lui-même dissimulé que les doctrines que le Pape a eues en vue sont ce qu'il y a dans ses écrits et dans ceux de ses amis, de contraire à l'enseignement de l'Encyclique, puisque, pour expliquer sa surprise de l'inquiétude du Souverain-Pontife, il a allégué la cessation de son journal. On ne saurait non plus se méprendre sur la nature de l'acte émané du Saint-Siège : son auteur déclare lui-même, à plusieurs reprises, que c'est un jugement doctrinal auquel il veut que l'on rende, *avec une foi sincère, une pleine et entière obéissance* ; jugement qui, *loin d'imposer de nouveaux préceptes, maintient ce qui a été établi par la tradition des Apôtres et des Pères*. C'est du haut de la chaire qui est, par excellence, la Chaire de la vérité, appuyé sur le fondement inébranlable des promesses divines, fort de l'effet tout-puissant de la prière de Jésus-Christ, afin que la foi de Pierre ne vienne jamais à défaillir, que celui en qui M. F. de La Mennais annonçait, il n'y a pas encore trois années, que *le Christ apparaîtrait de nouveau parmi nous* (1), a prononcé son jugement et l'a envoyé à tous les évêques. Tous ont reçu

---

(1) *Avenir*, du 22 décembre 1830.

avec respect et soumission l'enseignement du *Pasteur de tous les Pasteurs*, ainsi que l'appelle saint Bernard (1). Un grand nombre en ont hautement exprimé leur joie. Qu'est-ce, Messieurs et chers Coopérateurs, que cette adhésion générale, contre laquelle pas une voix ne s'est élevée parmi ceux que *l'Esprit-Saint a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu* (2), sinon la voix de l'Eglise catholique et de ses véritables enfans animés des mêmes sentimens que les pères de Chalcedoine, lorsqu'à la lecture de la lettre de saint Léon à Flavien, ils s'écriaient : *C'est la foi des Pères, la foi des Apôtres; nous croyons tous ainsi, c'est là ce que croient tous les Orthodoxes, Pierre lui-même a parlé ainsi par Léon* (3)?

Pour nous, Messieurs et chers Coopérateurs, nous n'avons pas attendu pour tenir ce langage. Rome a parlé; du moment où elle a porté son jugement, nous avons dit à l'exemple de saint Augustin : *La cause est finie* (4).

Elle doit l'être aussi pour M. F. de La Mennais et pour ceux qui furent les partisans de ses doctrines (5). Jamais un vrai catholique n'opposera à cet accord du Chef de l'Eglise et de l'Episcopat, c'est-à-dire, à l'Eglise enseignante tout entière, des sentimens et des opinions particulières; et, s'il croyait pouvoir le faire sans fouler aux pieds ses devoirs, nous lui dirions après un saint Pape : *Vous entreprenez d'allier ce qui*

(1) *Pastor Pastorum omnium. De consid. lib. II.*

(2) Act. 28.

(3) *Reverendissimi episcopi clamaverunt : hæc Patrum fides ; hæc apostolorum fides. Omnes ita credimus ; orthodoxi ita credunt.... Petrus per Leonem ita locutus est. Act. 2.*

(4) Aug. Serm. de verbis Apos.

(5) Cette soumission entière et sans réserve, M. de La Mennais l'a promise dans le dernier numéro de l'*Avenir*. « Saint-Père, disait-il, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfans, qu'on accuse d'être rebelles à votre infailible et douce autorité. Les voilà devant vous. Lisez dans leur âme; il ne s'y trouve rien qu'ils veulent cacher. Si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. » Tel était son langage au moment où il quittait la lice, après y avoir *loyalement combattu*.

*est incompatible.... Il ne vous reste autre chose que de suivre sans hésiter les jugemens du Siège Apostolique dont vous faites profession d'embrasser la foi (1).*

Convaincu que M. F. de La Mennais ne peut, en effet, embrasser un autre parti que celui de l'obéissance, et aussi, afin de nous acquitter de la commission dont nous étions chargé, nous nous sommes empressé de transmettre à M. de La Mennais une copie authentique du bref que nous avons reçu. Nous lui exprimions dans notre lettre notre espérance qu'il montrerait en cette occasion son obéissance filiale envers le vicaire de Jésus-Christ; espérance d'autant plus légitime qu'il s'était adressé à nous pour faire parvenir sa lettre au Souverain-Pontife, et que nous y avons lu avec consolation les passages suivans qui en étaient la conclusion.

« Personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine. Tels sont, saint Père, mes sentimens réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté; qu'elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement: ceux-là seront toujours plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale! »

N'eussions-nous eu, auprès de M. F. de La Mennais, d'autre titre que celui d'évêque du diocèse de Rennes où il est né, et où il habitait, nous avons le droit de lui demander compte de sa foi (2). Mais ici, nous n'agissions pas seulement comme

(1) Hoc est inter se discrepantia vindicare.... Post hæc, quid restat, nisi ut Sedis apostolicæ cujus te dicis fidem amplecti, sequaris etiam sine trepidatione judicia? S. Hormisd., ep. xxix.

(2) « Les évêques étant chargés par l'Esprit saint de gouverner, sous la conduite du Souverain-Pontife, l'Eglise de Dieu, nous faisons profession de croire qu'en tout ce qui tient à l'administration spirituelle de chaque diocèse, prêtres et laïques doivent fidèlement obéir aux ordres



évêque; nous nous acquittions de la mission que nous avons reçue du Vicaire de Jésus-Christ, d'être auprès de M. F. de La Mennais *l'interprète de sa volonté*; la déclaration que nous lui demandions, était un acte de soumission à *cette infailible et douce Autorité* à qui il avait dit de lui et des siens : « Si » une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la » désavouent, ils l'abjurent. »

Nous transmettions à M. F. de La Mennais, ce qu'il a demandé lui-même au Souverain-Pontife. Ce Bref *lui fait savoir de quels termes il doit se servir pour satisfaire pleinement Sa Sainteté, et la convaincre le mieux de son obéissance filiale*. Ces termes ne pouvaient manquer d'être *les plus conformes à sa pensée*. Il l'avait écrit, et n'avait, sans doute, exprimé que sa pensée (1).

Voici quelle était notre lettre :

« Monsieur l'abbé, en vous transmettant la réponse de Sa Sainteté, j'ai la douce confiance que vous consolerez le cœur de notre tendre et vénérable Père, et que, par votre docilité finale, vous rassurerez l'Eglise justement alarmée.

» Le souverain Pasteur vous trace, ainsi que vous le lui avez demandé dans votre dernière déclaration, le chemin qui conduit la brebis au bercail, et qui l'y maintient, si elle ne veut pas s'en écarter.

» Votre cœur et votre foi me crient bien haut que vous n'hésitez pas à être d'accord avec vos énergiques et éloqu岸tes protestations d'amour, de respect et de soumission pour le Saint-Siège.

de l'évêque institué par le Pape, excepté le cas où ses ordres seraient contraires aux décrets de l'autorité supérieure.» C'est dans la déclaration présentée au Saint-Siège, et signée de lui et des autres rédacteurs de l'*Avenir*, qu'il parlait ainsi.

(1) (*Avenir* du 29 avril.) « Je voudrais que mon âme fût transparente, afin que chacun pût y lire mes sentimens les plus secrets. On y verrait avec un dévouement plein d'amour pour le Saint-Siège, un respect pour l'épiscopat, et une soumission qui n'a d'autres bornes que celle due avant tout par tous les catholiques au Pontife romain. »

» Ce sera un bonheur pour moi d'en informer celui qui , à notre grande satisfaction , l'occupe aujourd'hui. Il nous conjure en gémissant ( nous ne pouvons l'ignorer ) de mettre un terme à toutes ces funestes dissensions qui tourmentent , qui scandalisent même le troupeau de Jésus-Christ.

» Recevez, etc. »

Deux jours après l'envoi du Bref , nous avons reçu la lettre suivante :

» Monseigneur, mon frère m'a remis la copie du Bref que le Pape vous a adressé , au moment où je faisais mes préparatifs de départ pour Paris. Je répondrai de là , et directement , n'ayant pas le temps de le faire d'ici.

» J'ai l'honneur d'être avec respect , Monseigneur, votre très-humble et obéissant serviteur, F. DE LA MENNAIS. »

Cette lettre donnerait matière à une foule de réflexions. Nous nous en abstenons. Nous ferons seulement deux observations : l'une , que le Pape demande un engagement de soumission pleine et entière , et non une réponse ; l'autre , que M. F. de La Mennais , en ne nous faisant point connaître ce que nous avions doublement le droit de lui demander , a cessé , sans doute , de se considérer comme notre diocésain. Sa conduite réglera la nôtre , et nous le regardons , s'il revient dans notre diocèse , comme ayant renoncé lui-même à tous les pouvoirs qu'il avait reçus de nous ou de nos vicaires-généraux. Nous nous réservons personnellement de les lui rendre , lorsqu'il nous aura donné des preuves satisfaisantes de sa soumission entière et sans réserve à la décision du Souverain-Pontife.

Quel sera le sens de la réponse que M. F. de La Mennais fera directement ? Il ne nous l'apprend pas , et nous ne chercherons point à entrer dans sa pensée. Nous dirons seulement que s'il agit comme il doit le faire , en pareil cas , un écrivain qui , dès son début , prit un rang si distingué parmi les défenseurs de la religion catholique , un prêtre qui ne veut pas démentir des *sentimens établis par sa vie entière* , nous nous en réjurons avec l'Eglise. Si , au contraire , il garde le silence lorsqu'elle attend et qu'elle lui demande , dans la per-

sonne du Vicaire de Jésus-Christ, un témoignage non équivoque d'une soumission si souvent et si solennellement promise; ou si même il arrivait (ce que nous prions Dieu de détourner) que se suicidant lui-même comme écrivain, et rompant les liens sacrés de l'obéissance catholique dont il s'est reconnu *comme enveloppé* (1), il fût, après tant d'autres, une preuve de ce que l'homme peut devenir quand il se soustrait au joug que Jésus-Christ lui a imposé, nous n'aurions point assez de larmes pour déplorer son malheur; mais aucun de nous ne serait assez aveugle pour le suivre dans l'abjuration de ses anciens principes.

Nous nous rappellerions plutôt ces paroles si catholiques : « Toi qui de toute éternité, dans les secrets d'en-haut, as aussi été sacré Père de tous les chrétiens, notre foi te salue d'avance : nous apportons d'avance à tes pieds l'hommage de notre soumission sans bornes, et d'un amour indéfectible, qui, nous en avons la confiance, t'adoucirait le dur labeur, les chagrins, les soucis qui bientôt courberont ta tête vénérable (2). » Et si les chagrins et les soucis prédits au *Père de tous les chrétiens* ne sont déjà que trop réels, ce ne sera pas nous, Messieurs et chers Coopérateurs, qui contribuerons à les prolonger.

Pour nous, si notre attente, à cet égard, était trompée, nous remplirions le devoir de notre charge pastorale, et nous saurions conserver intact, dans notre diocèse, le dépôt de la saine doctrine. Mais elle ne le sera pas, nous en avons l'assurance, et nous ajouterons avec joie que *nous nous promettons de vous quelque chose de meilleur*, quoique nous parlions de la sorte (3).

Nous voudrions pouvoir nous arrêter ici, Messieurs et respectables Coopérateurs; mais des rapports ont été répandus sur

(1) Déclaration de principes. Voir tout le dernier alinéa.

(2) *Avenir* du 22 décembre 1830.

(3) *Confidimus de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti, tametsi ita loquimur.* Heb. v, 9.

notre diocèse. Ils ont inspiré de l'inquiétude, et ils sont, en effet, de nature à donner lieu de craindre que nous n'ayons manqué au devoir de notre charge pastorale. Comme évêque, nous devons à Dieu, à l'Eglise, à vous-mêmes de justifier notre conduite. Nous le ferons par un simple exposé.

Nulle part, peut-être, les nouvelles doctrines n'avaient été, dès qu'elles parurent, repoussées plus vivement qu'elles ne le furent dans ce diocèse par l'immense majorité des prêtres et des fidèles. Elles eurent aussi, il est vrai, des approbateurs, mais en petit nombre, si on les compare à ceux qui se déclarèrent hautement contre elles. Parmi les premiers, la plupart, tous même, peut-être, accoutumés à voir F. de La Mennais au premier rang entre les défenseurs de la religion et de l'Eglise, crurent donner à l'une et à l'autre témoignage d'amour et de dévouement, en adoptant des doctrines qu'on leur présentait comme étant celles du Saint-Siège, et que l'on s'empressait de soumettre à son jugement. Encore arriva-t-il ce qui ne manque jamais à tout ce qui n'a point un fondement solide et visible dans l'enseignement et dans les décisions de l'Eglise : elles ne furent embrassées en leur entier par presque personne. Chacun choisit et admit ce qui lui sembla pouvoir être adopté, et souvent, les partisans, en apparence, les plus prononcés des principes de M. de La Mennais, pressés sur plusieurs points, avouaient sans difficulté qu'ils ne pensaient pas, sur ces points, autrement que le plus grand nombre. Lorsque les cœurs et les esprits sont ainsi disposés, l'erreur ne peut jeter de profondes racines. Aussi, dès que la voix du successeur de saint Pierre se fit entendre, nous eûmes la consolation de recevoir de toutes parts l'assurance de la soumission la plus humble et la plus entière. « Ce n'est point à M. de La Mennais, disait-on, c'est au chef de l'Eglise que des promesses divines ont été faites. En suivant le premier dans ce qu'il avançait de nouveau, nous n'étions pas sûrs de penser comme le Pape ; nous le serons, en embrassant la doctrine de l'Encyclique. » Plusieurs nous offrirent de faire et de publier telle déclaration que nous voudrions de leurs sentimens. C'eût été apprendre aux fidèles ce que la plupart ignoraient, diminuer peut-être une confiance dont ces

prêtres nous paraissaient si dignes : nous ne crûmes pas devoir y consentir. Mais nous manifestions en toute occasion notre ferme volonté de ne jamais souffrir qu'il fût porté atteinte à l'autorité de la Lettre Encyclique du Souverain-Pontife ; nous les exhortâmes à nous seconder , en se prononçant hautement pour la saine doctrine. Nous étions donc sûr que nous exprimions les sentimens du clergé de notre diocèse , lorsque , dans notre mandement pour la publication du jubilé , nous empruntions ces paroles de saint Jérôme : *« Ne voulant avoir d'autre chef que Jésus-Christ , je me tiens étroitement uni à Votre Sainteté , c'est-à-dire à la chaire de Pierre. Je sais que l'Eglise a été bâtie sur cette pierre..... Je ne connais ni Vital , ni Méléce , ni Paulin ; quiconque n'amasse pas avec vous est un dissipateur (1). »*

Cependant , plusieurs mois avant de le publier , nous avions cru devoir recourir au Souverain-Pontife. Il circulait des explications sur l'Encyclique , on y donnait des interprétations qui en affaiblissaient la force ; un témoignage de satisfaction de la part du Chef de l'Eglise recevait un sens qu'il n'avait pas réellement. Quoique nous connussions tout cela , moins encore par ce qui se disait dans notre diocèse , que par ce qui nous revenait d'ailleurs , et que nous n'eussions de défiance à l'égard de personne , nous savions que le cœur humain est porté à donner , quand il croit pouvoir le faire , un sens favorable à la sentence qui condamne ce que l'on avait approuvé d'abord. Convaincu de ce que disait en 1661 le clergé de France , que si , d'après Innocent I , l'on doit recourir au siège de Pierre pour ce qui intéresse en commun toutes les églises , cette règle a lieu surtout quand il s'agit de l'exécution d'un acte émané du Saint-Siège (2) ; nous avons fait connaître au Souverain-

(1) Ego nullum primum , nisi Christum , sequens , Beatitudini tuæ , id est , Cathedræ Petri , communionem consocior... Non novi Vitalem , Melletium respuo , ignoro Paulinum. Quicumque non tecum colligit , dissipat. Epist. ad Dam.

(2) Ad Eam (Petri Sedem) novimus referri debere , ut aiebat Innocentius I , quod per totum mundum possit in omnibus Ecclesiis in com-

Pontife, dès le mois de décembre dernier, ce qui était venu à notre connaissance. Nous attendîmes ensuite avec confiance, ne doutant pas qu'il ne s'empressât de confirmer de nouveau dans la saine doctrine les enfans de l'Eglise, s'il jugeait qu'elle fût encore exposée à quelque danger.

Il le fit, en effet, dans le Bref à M. l'archevêque de Toulouse. Vous savez, Messieurs et chers Coopérateurs, quel était alors l'état des esprits dans le diocèse, mais principalement dans la ville de Rennes. Le livre du *Pèlerin polonais* venait d'y être connu, et il avait excité un sentiment général d'indignation dans le clergé et parmi les fidèles. Un fait récent semblait donner lieu de craindre qu'il n'eût des approbateurs dans un de nos établissemens diocésains. L'inquiétude générale s'augmentait de toutes les craintes que manifestait le Chef de l'Eglise. Nous trouvions dans ce dernier acte de son autorité ce que nous attendions, ce qui était l'objet de nos désirs. Nous allions demander des déclarations nettes et précises : on nous en donna sans attendre que nous les eussions demandées. Il y en eut une commune et de particulières.

Voici la première : « Nous regardons comme un devoir d'épancher notre cœur dans le vôtre, et de vous assurer que nous adhérons pleinement à la Lettre Encyclique du Souverain-Pontife. Nous croyons ce qu'elle enseigne, nous condamnons ce qu'elle condamne, nous blâmons ce qu'elle blâme, sans restriction aucune ; et, avec la grâce de Dieu, nous ne nous écarterons jamais de l'enseignement du Saint-Siège, auquel nous tenons par le fond de nos entrailles. »

Cette déclaration eût-elle contenu seulement ces paroles : « Nous déclarons que nous suivons uniquement et entièrement la doctrine exposée dans la Lettre Encyclique de notre saint Père le Pape, Grégoire XVI, et que nous n'écrivons ni n'approuverons jamais rien qui n'y soit conforme » ; cette déclaration aurait dû nous suffire, puisque le Juge suprême n'exige rien de plus de M. F. de La Mennais.

---

mune prodesse. Quod præcipue locum habet in his quæ spectant ad exequendum Apostolicum rescriptum, etc. Ep. Archiep. et Episc. Gall. ad Alex. VII.

Les déclarations particulières n'étaient ni moins fortes ni moins précises. Mais, sans nous y arrêter, nous aimons mieux vous en citer une que vous avez entendue, puisqu'elle a été faite pendant la première retraite ecclésiastique, devant plus de quatre cent quarante prêtres. Elle est, sans doute, encore présente à votre souvenir. Celui qui la prononça ne le fit point seulement en son nom; mais aussi au nom de tous ceux de ses confrères qui étaient accusés comme lui. Nous vous la rappelons d'autant plus volontiers que des journaux en ont parlé, et ont dit qu'elle n'avait pas paru suffisante à tout le monde.

« J'ai reçu l'Encyclique de notre saint Père le Pape Grégoire XVI, avec une pleine et entière soumission d'esprit et de cœur, comme les paroles du Vicaire de Jésus-Christ. Tout ce que le Souverain-Pontife condamne dans l'Encyclique, je le condamne sans restriction ni distinction, et tout ce qu'il enseigne, je le reçois comme la saine doctrine et la seule qu'il soit permis de suivre, ainsi que le déclare le bref du Souverain-Pontife à monseigneur l'archevêque de Toulouse, lequel fait encore mieux connaître les intentions du Chef de l'Eglise.

» Et afin de montrer toute ma pensée, je conclus de ce que je viens de dire que l'on ne pourrait, sans tomber dans une grave erreur, enseigner quoi que ce soit qui fût en contradiction avec l'Encyclique, comme on ne pourrait sans péché agir contre la volonté que le Souverain-Pontife manifeste sur la conduite à tenir. »

Vous la reconnaissez, Messieurs et chers Coopérateurs, cette déclaration, vous l'avez entendue. Voilà ce qu'ont dit, professé hautement, dans une circonstance solennelle, des prêtres que des rapports répandus au loin représentent comme ayant voué à M. F. de La Mennais une confiance qui va jusqu'à l'idolâtrie. Que l'on compare sa conduite avec celle qu'ils ont tenue, qu'on la juge d'après leurs paroles; et l'on reconnaîtra si c'est sous son inspiration, ou d'après l'enseignement du Vicaire de Jésus-Christ, qu'ils firent cette profession publique de leurs sentimens.

Pour nous, plus nous la mettons en regard de ce qui est demandé à M. F. de La Mennais pour que le Souverain-Pontife soit convaincu *avec une entière certitude* de son obéissance filiale,

plus nous persévérons dans la pensée que nous n'avions pas tort de ne point demander davantage. Quand la sûreté de la saine doctrine où l'édification de l'Eglise réclame de ses ministres une démarche pénible, le zèle serait indiscret s'il en augmentait l'amertume par des exigences inutiles, surtout lorsque le Vicaire de Jésus-Christ recommande de terminer ces dissensions affligeantes de la manière la plus douce et la plus propre à conserver la paix sans nuire à la vérité (1). Qui plus qu'un évêque doit éviter de perdre de vue ces paroles d'un Saint : « Dieu a réglé en moi la charité ? Il était sans doute bien nécessaire qu'il le fît, puisque, sans la science, le zèle est insupportable. Là donc où il y a beaucoup de zèle, là aussi la discrétion est surtout nécessaire, parce que c'est elle qui règle l'amour et le maintient dans l'ordre. Sans elle, il est toujours moins efficace et moins utile; le plus souvent même il est très-dangereux. Plus il a de ferveur et de véhémence, plus la charité est portée à agir; plus il faut que la discrétion veille sans cesse pour arrêter les saillies inconsidérées du zèle, en tempérer l'ardeur, mettre l'ordre dans la charité (2). »

Après les gages de soumission à la Lettre Encyclique que nous venons de rapporter, il nous était facile, lorsque nous avons reçu la réponse du Souverain-Pontife, de savoir ce qu'allaient faire ceux qui nous les avaient donnés. Dès qu'ils en ont eu connaissance, ils sont venus d'eux-mêmes nous offrir une nouvelle déclaration de leurs sentimens conçue dans les termes indiqués par le Bref, nous priant de la faire parvenir aux pieds de Sa Sainteté comme un témoignage de leur obéissance filiale. Ils nous ont prié de ne point confondre leur cause avec celle de M. de La Mennais, ne voulant point en avoir

(1) Ut... ortos in Ecclesiâ Spiritus... compressos tandem pacatissimâ ratione fuisse gratulemur. Epist. ad. Archiep. Tolos.

(2) Importabilis absque scientiâ est zelus. Ubi ergo vehemens æmulatione ibi maximè discretio est necessaria, quæ est ordinatio charitatis. Semper quidem zelus absque scientiâ minùs efficax, minùsque utilis invenitur; plerumque autem et perniciosus valdè sentitur, etc. Bernard. in Cant. Sermon. 49.



qui ne leur soit commune avec les enfans dociles de l'Eglise. Ainsi, dans notre diocèse, cette voix anguste de Pierre parlant par ses Successeurs n'a rien perdu de sa puissance sur les esprits et sur les cœurs. Elle seule sera désormais écoutée ; son enseignement seul sera suivi, aimé, conservé, comme la plus précieuse portion de l'héritage de nos pères, et, si d'autres en venaient à ce point de ne pouvoir plus dire avec nous : « Nous n'avons, nous ne voulons avoir d'autre foi que sa foi, d'autre doctrine que sa doctrine, » nous, du moins, tels maintenant que par le passé, nous continuons et nous ne cesserons jamais de le dire.

A cette union dans les saines doctrines, joignons-en une autre, Messieurs et chers Coopérateurs, celle de nos cœurs dans la charité. *Que la paix de Dieu qui surpasse toutes pensées garde nos cœurs et nos esprits en Jésus-Christ* (1). La foi et la charité viennent également de Dieu, et elles nous conduisent à lui l'une et l'autre. S'il y a une témérité coupable qui porte atteinte aux règles de la foi, aux décisions de l'Eglise, il pourrait y en avoir aussi à mettre obstacle aux remèdes salutaires de la douceur (2). Allier à la fermeté qui ne laisse rien retrancher de l'intégrité de la foi, qui n'y laisse rien ajouter de faux ou d'étranger, une modération qui attire les cœurs et les conserve dans l'unité et dans la paix, tel est maintenant un des devoirs que nous avons à remplir, un des moyens par lesquels il nous est donné de contribuer à la gloire de Dieu. *C'est, en effet, comme le disait si bien saint Léon, détruire la puissance des œuvres du démon, que de rappeler les cœurs des hommes à l'amour de Dieu et du prochain* (3).

Cette charité, nous la réclamons en particulier, Messieurs et chers Coopérateurs, pour ceux de nos établissemens dio-

(1) Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu. Philip. IV, 7.

(2) Ne ulla temeritas aut fidei regulis, aut Canonum statutis, aut benignitatis remediis obviaret. S. Leo. ad Pulcher. Ep. 51.

(3) Tunc operum diaboli potentia destruantur, quum ad Dei et proximi dilectionem hominum corda revocantur. S. Leo. ibid.

césains, qui, depuis quelques temps, ont essnyé de si violentes attaques. Nous ne prétendons point justifier tout le passé. Des fautes ont été faites ; personne ne les méconnaît. Des propos déplacés, répréhensibles ont pu échapper dans la vivacité de discussions animées, ou même dans le calme des conversations. Nous ne le contestons point, quoique persuadé qu'il y a eu de l'exagération dans les récits que l'on en a faits ; et quoique, plus d'une fois nous n'ayons pu trouver des preuves suffisantes de ce qui nous était rapporté. Mais nous demanderons à ceux-mêmes qui seraient le moins favorablement disposés à l'égard des ecclésiastiques de notre diocèse qui ont été si fortement accusés, s'ils ont reconnu en eux les traits sous lesquels on les a présentés dans des rapports devenus publics ? Non, Messieurs et chers Coopérateurs, ces prêtres ont travaillé et continuent de travailler encore tous les jours sous vos yeux et avec vous dans le saint ministère. Plusieurs de vous réclament, au besoin, le concours de leur charité et de leur zèle. C'en est assez pour nous convaincre que comme Nous, vous voyez en eux des prêtres recommandables par les services qu'ils ont rendus au Diocèse, capables d'en rendre encore, respectables par leurs vertus, qui ont pu se tromper, ne pas se tenir assez en garde contre des idées nouvelles ; mais que vous n'y avez jamais reconnu des prêtres sans foi et sans conscience, se jouant des règles les plus saintes de la morale. personne plus qu'eux n'aurait horreur de pareils prêtres, s'il en existait dans le diocèse. Mais, nous aimons à le dire hautement : Si notre administration n'est pas toujours sans croix ni sans amertume, Dieu nous a épargné celle-là.

Vous venez de lire les déclarations de leurs sentimens d'obéissance. Elles ont dû dissiper les inquiétudes des esprits les plus fortement prévenus. Nous les ferons connaître au chef de l'Eglise. Nous avons la confiance que ce tendre père qui, à l'exemple de l'un de ses plus illustres prédécesseurs, ne refuse pas son amour à ceux-mêmes de qui il attend encore la manifestation des sentimens catholiques, accueillera avec bonté les témoignages que nous lui offrirons, en leur nom, d'une soumission sans réserve et d'une inaltérable obéissance.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de nos sentimens affectueux,

Le 4 novembre 1833.

C. L., EVÊQUE DE RENNES.

## LETTRES DE M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS.

La *Quotidienne*, le *Journal des Débats* et le *Temps* contiennent les pièces suivantes que leur adresse M. l'abbé F. de La Mennais (1).

« Paris, le 17 novembre 1833.

» Monsieur le rédacteur,

» Je viens de lire dans la *Gazette de France* différentes pièces, extraites de celle de *Bretagne*, qui exigent de moi des explications : elles seront courtes. Car elles se bornent à publier la lettre que j'écrivis le 4 août 1833 au Souverain-Pontife, ainsi que celle que je lui ai adressée le 5 novembre, après avoir eu communication, par M. l'évêque de Rennes, de son bref du 5 octobre dernier.

» Je suis charmé que M. l'évêque de Rennes me fournisse l'occasion ou plutôt m'impose la nécessité de rendre ces lettres publiques. Si je n'ai pas usé de son intermédiaire pour faire parvenir la seconde au Souverain-Pontife, c'est, en premier lieu, parce qu'elle n'a été écrite qu'à Paris; en second lieu, parce que depuis que j'ai reçu le caractère de prêtre, je n'ai jamais appartenu au diocèse de Rennes, et qu'enfin les dispositions peu bienveillantes de l'évêque de ce diocèse à mon égard, fondées sur ses opinions politiques connues et très-différentes des miennes, ne pouvaient que compliquer, d'une manière fâcheuse, ma position très-simple en elle-même.

» Je vous prie, M. le rédacteur, de vouloir bien insérer, dans votre plus prochain numéro, cette lettre, ainsi que celles dont je vous envoie la copie.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

F. DE LA MENNAIS. »

---

(1) Après avoir vu ce que le souverain Interprète de la vérité catholique vient de dire dans un nouveau Bref apostolique (p. 505), il sera facile d'apprécier le langage qui règne dans les lettres que M. de La Mennais a livrées à la publicité. Notre devoir, à nous, c'est de condamner ce que condamne le Saint-Siège, d'approuver ce qu'il approuve; de SUIVRE UNIQUEMENT ET ABSOLUMENT LA DOCTRINE EXPOSÉE DANS L'ENCYCLIQUE DE S. S. GRÉGOIRE XVI, ET DE NE RIEN ÉCRIRE OU APPROUVER QUI NE SOIT CONFORME A CETTE DOCTRINE.

« La Chenaie, le 4 août 1833.

» Très-Saint-Père,

» Quelque répugnance que j'éprouve à distraire un moment Votre Sainteté des graves affaires qui sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon devoir de m'adresser directement à elle, dans les circonstances personnelles où je suis placé.

» Lorsque le jugement de Votre Sainteté sur la manière dont moi et mes amis nous avons entrepris de défendre les droits des catholiques en France, nous fut connu, à l'instant même nous protestâmes publiquement et dans toute la sincérité de notre âme, de notre soumission pleine et entière à la volonté du vicaire de J.-C.; et Votre Sainteté daigna me faire dire que ce témoignage solennel de notre obéissance filiale l'avait également satisfaite et consolée.

» Cependant je vois, Très-Saint-Père, avec une profonde douleur, par un bref que Votre Sainteté a adressé à M. l'archevêque de Toulouse et que les journaux ont rendu public, qu'on avait réussi à inspirer à Votre Sainteté des sentimens de défiance à notre égard. Par quels moyens et sur quels fondemens? Je l'ignore. Quels sont ces *bruits répandus dans le public*, et qui ont de nouveau contristé votre cœur? Plus sur ce point j'interroge ma conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet d'un reproche. Ce que je sais avec toute la France, c'est que l'*Avenir* a cessé de paraître; que l'*Agence catholique* a été dissoute et les comptes rendus aux souscripteurs; que nul d'entre nous n'a seulement songé à entreprendre depuis rien de semblable, et qu'ainsi nous avons prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non pas seulement par de simples paroles, mais par des actes effectifs aussi éclatans que le soleil.

» Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer derechef humblement aux pieds de Votre Sainteté, l'expression de mes sentimens qu'on a calomniés près d'Elle: et, en conséquence, je déclare:

» Premièrement, que par toute sorte de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Eglise de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent.

» Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur, et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.

» Tels sont, Très-Saint-Père, mes sentimens réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à V. S., qu'elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement; ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

» Je suis, Très-Saint-Père, avec le plus profond respect, de  
Votre Sainteté,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur et fils,

» F. DE LA MENNAIS.

» Paris, le 5 novembre 1833.

» Très-Saint-Père,

» Il me suffira toujours d'une seule parole de Votre Sainteté, non-seulement pour lui obéir en tout ce qu'ordonne la religion, mais encore pour lui complaire en tout ce que la conscience permet.

» En conséquence, la Lettre Encyclique de Votre Sainteté, en date du 15 août 1832, contenant des choses de nature diverse, les unes de doctrine, les autres de gouvernement, je déclare :

» 1° Qu'en tant qu'elle proclame, suivant l'expression d'Innocent I, la *tradition apostolique* qui, n'étant que la révélation divine elle-même perpétuellement et infailliblement promulguée dans l'Église, exige de ses enfans une foi parfaite et absolue, j'y adhère *uniquement et absolument*, me reconnaissant obligé, comme tout catholique, à *ne rien écrire ou approuver qui y soit contraire.*

» 2° Qu'en tant qu'elle décide et règle différens points d'administration et de discipline ecclésiastique, j'y suis également soumis sans réserve.

» Mais afin que, dans l'état actuel des esprits, particulièrement en France, des personnes passionnées et malveillantes ne puissent donner à la déclaration que je dépose aux pieds de Votre Sainteté

de fausses interprétations qui, entre autres conséquences que je veux et dois prévenir, tendraient à rendre peut-être ma sincérité suspecte, ma conscience me fait un devoir de déclarer en même temps que, selon ma ferme persuasion, si dans l'ordre religieux, le chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes dans l'ordre purement temporel.

» En implorant à genoux sa paternelle bénédiction, j'ose supplier très humblement le vicaire de Jésus-Christ, *auteur et consommateur de notre foi*, de daigner accueillir avec bonté l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

» De Votre Sainteté,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur et fils,

» F. DE LA MENNAIS. »

## LETTRE

**DE M. L'ABBÉ COMBALOT A MGR. L'ARCHEVÊQUE  
DE PARIS, ET RÉPONSE DE CE PRÉLAT.**

M. l'abbé Combalot, auteur des *Elémens de philosophie catholique* (V. pag. 416), a communiqué à l'*Univers religieux* les lettres suivantes. « C'est avec la plus vive satisfaction, disent les éditeurs de ce journal, que nous les offrons à nos lecteurs. Puisse sa conduite trouver beaucoup d'imitateurs! »

« Paris, le 27 novembre 1833.

Monsieur le rédacteur,

Je vous envoie copie d'une lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Mgr. l'archevêque de Paris, et de la réponse que j'ai reçue de ce digne et sage prélat.

Je vous prie, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer ces deux lettres dans le prochain numéro de votre journal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'abbé COMBALOT,  
Vicaire-général de Rouen et de Pamiers. »

*Lettre adressée par M. l'abbé Combalot à Monseigneur  
l'archevêque de Paris.*

« Paris, le 23 novembre 1833.

Monseigneur,

Quelque explicite et quelque absolue que fût dans ma pensée la déclaration que j'ai publiée récemment sur la doctrine contenue dans l'Encyclique, je crois que, dans les circonstances actuelles, ma conscience me fait un devoir de placer sous les yeux de Votre Grandeur une déclaration plus conforme encore à la pensée du Chef suprême de l'Eglise, puisqu'il a daigné lui-même en déterminer la forme, dans le bref adressé à Mgr. l'évêque de Rennes.

En conséquence :

Je m'engage à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'Encyclique de S. S. Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, et à ne rien écrire, à ne rien approuver qui lui soit opposé.

Si Votre Grandeur jugeait dans sa sagesse que je dusse rendre publique cette nouvelle manifestation de mes sentimens, je m'empresserais d'obtempérer au premier signe de sa volonté.

Daignez, etc. »

*Réponse de Monseigneur l'archevêque de Paris à M. l'abbé  
Combalot.*

« Paris, 25 novembre 1833.

Monsieur l'abbé,

La lettre que vous m'avez adressée, en date du 23 de ce mois, pour m'exprimer votre nouvelle adhésion, pleine, entière, pure et

simple, à l'Encyclique de notre très-saint Père Grégoire XVI, dans le sens et selon les termes de son bref du 5 octobre à Mgr. l'évêque de Rennes, est la lettre d'un bon chrétien, d'un bon catholique, d'un bon prêtre. Elle consolera, je n'en doute pas, le cœur de Sa Sainteté, à laquelle je m'empresserai de l'envoyer. C'est un bel exemple que vous donnez, de cette obéissance d'amour dont la vertu communique aux âmes ce que l'on peut appeler, d'après l'apôtre saint Paul, la chasteté de la foi : *Animas vestras castificantes in obedientiâ charitatis.*

Vous désirez savoir ce que je pense de la publicité à donner à votre déclaration. Je vous réponds tout simplement, que dans un temps ordinaire, je ne la croirais pas absolument nécessaire; mais dans les circonstances présentes, cette manifestation vous mettrait désormais à l'abri de tout reproche et du moindre soupçon; elle rassurera le clergé du diocèse de Paris, si admirable dans son unanimité et dans son union; elle lui inspirera une confiance que votre zèle, vos talens et vos services n'avaient pu lui persuader parfaitement. Je n'ai pas besoin de vous dire combien votre démarche me soulage et me réjouit.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, HYACINTHE,  
*Archevêque de Paris.*

---



## DE L'ÉTAT DU PROTESTANTISME EN ALLEMAGNE.

PAR M. ROSE.

( Suite de la page 440. )

Après cela , il serait superflu de chercher ce que les théologiens allemands ont dit de l'Église et des pratiques de religion. On peut croire qu'ils se sont encore moins gênés sur ces points, puisqu'un homme qui est cité en Allemagne comme un des défenseurs les plus zélés de la cause chrétienne, Planck , dit que le Sauveur n'a point prétendu établir une Église visible ou unie par un lien extérieur, mais seulement unir les fidèles par des liens moraux d'affection et d'espérance. Le baptême, ajoute t-il, et l'eucharistie ne sont point des articles essentiels du culte extérieur, et ne sont point nécessaires pour former un lien extérieur. C'est aussi la doctrine de Wegscheider; il dit que la notion de la nécessité absolue du baptême est maintenant abandonnée; mais il est bon d'en conserver la cérémonie comme une espèce d'introduction dans la société chrétienne. Il veut bien retenir de la même manière la confirmation et la communion, quoique celle-ci, même comme rit symbolique, ne soit plus appropriée à notre temps. Les rationalistes ont même avancé que probablement il ne serait bientôt plus question du baptême ou de la cène.

Quoique les rationalistes allemands parussent mettre un grand intérêt à la morale, et ne voulussent même faire du christianisme qu'un système de morale, ils s'expriment cependant d'une manière bien étrange sur des points de morale. Ici M. Rose cite un passage de M. de Starck dans son *Banquet de Théodule*, qu'on a traduit en français et publié sous le titre d'*Entretiens philosophiques sur les différentes communions chrétiennes* :

« Quand on nie la divinité de l'Écriture, dit Starck, et la nécessité de la croyance en ses vérités, il est impossible que la morale qui en est déduite ne souffre pas également beau-

coup. Quelle estime peut-on faire des maximes d'une religion dont le fondateur, d'après l'idée qu'on s'en fait maintenant parmi les protestans, ne fut qu'un théurge et un enthousiaste, s'attribuant un nom et des qualités qui ne lui appartenaient point, souffrant qu'on transformât ses actions en miracles et qu'on joignût par conséquent le mensonge au fanatisme? Quel cas faire des maximes d'une religion prêchée par des hommes pleins de préjugés, qui même ne comprenaient pas bien leur propre maître, et dont les écrits connus sous leurs noms leur sont même faussement attribués? Lisez les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> numéros de la deuxième partie du *Magasin* de feu M. Henke d'Helmstadt, et le 3<sup>e</sup> numéro de la première partie de son *Eusebia*, et vous y trouverez que la *Monogamie et la défense des unions hors le mariage doivent être comptées parmi des restes du monachisme*, et que *cette doctrine repose sur une foi aveugle*. Peut-on fournir plus de facilités aux désordres de toute espèce? Aussi l'un de vos théologiens de journal, Scherer, n'a-t-il pas craint de déclarer, dans la préface de son *Investigateur biblique*, que *la religion n'a rien à faire du tout avec les devoirs...* Le superintendant Cannabich dit dans sa *critique de la doctrine chrétienne pratique*, page 185, qu'*une jouissance sensuelle et modérée hors du mariage n'est pas plus immorale que dans le mariage*, et qu'*il ne faut l'éviter que parce qu'elle choque les usages des personnes parmi lesquelles nous vivons, et que les excès qu'on y commet sont souvent punis par la perte de l'honneur et de la santé*. Cette morale paraît-elle assez indulgente. »

M. Rose a peine à croire à ces excès, qu'il rapporte d'après Starck; mais il reproche fortement aux rationalistes allemands de ne s'être pas bornés à soutenir entr'eux leurs doctrines anti-chrétiennes, et d'avoir voulu les répandre dans le peuple. Ils les énonçaient même en chaire. M. Pusey dit qu'il a entendu des sermons fondés sur ces principes du rationalisme. On prêchait ainsi surtout en Danemark; les instructions pour la jeunesse étaient dans ce sens, et une ordonnance du consistoire de Munster, en 1827, se plaint que les maîtres d'école parlent publiquement contre les doctrines positives du chris-

tianisme. Dans les gymnases, les professeurs initiaient la jeunesse au déisme, et ces leçons étaient répétées par le pasteur quand, suivant la coutume de l'église luthérienne, on lui envoyait les enfans pour les préparer à la confirmation. Les plus modérées des instructions imprimées pour la confirmation qu'ait vues M. Rose inculquent l'unitarianique. Gesenius, dans un ouvrage expressément rédigé pour la jeunesse, lui apprend à ne pas faire grand cas de l'histoire de la création. Ammon, dans un livre fait aussi pour la jeunesse, enseigne que l'ancien Testament n'a point pour nous de caractère divin, et que, dans le nouveau, presque tout doit être entendu figurativement, et ne s'applique point à nous. Dans ses livres pour les écoles, Dinter parle des notions imparfaites des premiers temps sur Dieu, sur les anges et sur les miracles, et indique aux maîtres la manière d'instruire sur ce sujet : ils doivent avoir deux manières de catéchiser : l'une pour ceux qui ne sont pas assez éclairés, où ils suivront l'ancienne orthodoxie; l'autre, où ils expliqueraient les choses d'après le système plus probable des néologues. Cette méthode s'applique même aux prophéties sur le Messie. Il y a pour la jeunesse d'autres livres où l'on dissimule moins encore, et où l'on parle avec une horrible violence sur le plan et le but de Jésus-Christ et des apôtres. Becker, dans une *Histoire universelle pour la jeunesse*, imprimée à Berlin en 1806, s'explique sur le compte du Sauveur dans les termes les plus révoltans : *Jésus et Jean*, dit-il (lecteurs, contenez votre indignation), *Jésus et Jean étaient deux têtes exaltées qui avaient concerté ensemble leur entreprise ; après y avoir long-temps réfléchi ils convinrent que Jésus-Christ serait le Messie et Jean le précurseur. L'auteur explique de même les miracles. Jésus-Christ ne mourut point sur la croix ; c'est une histoire arrangée après coup. Telles étaient les leçons que ce Becker adressait à la jeunesse ; cependant on doit dire que ce chapitre fut supprimé dans une édition postérieure.*

Il faut remarquer que ces rationalistes allemands tenaient, de leur temps, le premier rang dans leurs églises et les universités, et qu'ils jouissaient d'une grande réputation dans le

monde littéraire. Des hommes tels que Semler, Bhardt, Canabich, Heuke, Bauer, Eckermann, Schmidt d'Iéna, Paulus Eichorn, Ammon, de Wette, Wegscheider, Tieftrunk, et bien d'autres encore, étaient tous ou ministres de l'Évangile, ou professeurs en théologie, et se sont fait un nom par leurs talens et par leurs ouvrages. Ils donnaient le ton en Allemagne sur les matières de religion, et il n'eût pas fait bon de les combattre. L'influence de Kant accrut cette tendance au rationalisme. Staudlin, Tieftrunk, Schmidt, Ammon, appliquèrent le système critique aux dogmes du christianisme. Les rationalistes en devinrent plus hardis; ils se montrèrent plus à découvert, et, sans adopter les interprétations de Kant, ils se donnèrent plus de carrière dans leur manière d'entendre l'Écriture.

Les effets de cette école en Allemagne n'ont été que trop sensibles. De là est venue une indifférence que les rationalistes eux-mêmes ont remarquée : les églises abandonnées, la lecture de la Bible négligée, l'étude de la théologie moins répandue, le clergé perdant chaque jour de son crédit. De là cette singulière union entre les calvinistes et les luthériens, union où chacun conservait ses principes, et où l'on était convenu seulement d'avoir les mêmes églises et les mêmes ministres, et de recevoir la cène des mêmes mains. De là, par contre-coup, une disposition au mysticisme. Beaucoup de gens, effrayés des progrès du naturalisme et de l'indifférence, se jetaient dans des rêveries, et mettaient l'imagination, la poésie et l'enthousiasme à la place des doctrines du christianisme. M. Rose attribue aussi aux excès du rationalisme la démarche de beaucoup de protestans qui ont embrassé la religion catholique. En 1813 et 1814, dit-il, plus de trois cents hommes d'un esprit éclairé se sont faits catholiques; ce sont les doctrines incertaines et flottantes des protestans qui ont dégouté le comte de Stolberg.

Dans un dernier chapitre, M. Rose avance qu'il se manifeste depuis quelques années parmi les protestans d'Allemagne un retour à la révélation. Plusieurs écrivains ont publié de bons ouvrages de théologie, entr'autres Neander, Twesca, Stendel,

Theremin, Strauss, Harms, Hahu, Olshausen, Heubner. Plusieurs journaux se sont élevés dans le même sens, comme l'*Evangelische Kirchen-Zeitung*, commencé à Berlin en 1787, et rédigé par le professeur Heugstenberg, avec Neander, Tholuck et Von Gerlach; et le *Zeitschrift für Théologie*, de Tübingue, créé par des professeurs de théologie de cette université, sous la direction de Stendel. Les rationalistes eux-mêmes sont forcés d'être plus réservés et de parler avec plus de respect des dogmes et des pratiques de la religion; ils tiennent même quelquefois un langage assez chrétien; mais les mots n'ont pas chez eux la même acception. Ainsi, un d'eux, Rhor, superintendant d'une église luthérienne, prêche des sermons sur la Bible; mais il enveloppe adroitement le système rationaliste sous des expressions trompeuses. Enfin, plusieurs gouvernemens, dit M. Rose, paraissent vouloir rétablir l'enseignement du christianisme. Il cite une ordonnance du grand-duc de Bade du 1<sup>er</sup> juillet 1824, et fait surtout l'éloge du roi de Prusse. Ce prince a mis beaucoup de zèle à opérer la réunion des églises protestantes. Cette réunion a commencé dans ses Etats dès 1801; en 1810, il exhorta à une union générale, qui eut lieu en effet à Nassau et dans quelques autres pays. Il se tint à Breslau, en 1822, un synode du clergé protestant et des professeurs de ses Etats; l'union y fut résolue. Elle fut adoptée à Bade en 1821, et à Schwerin l'année suivante. A Cobourg, le clergé fut invité à expliquer l'Écriture, chacun suivant sa conviction. Dans la Bavière du Rhin, on convint, dans l'acte d'union, de s'en rapporter à l'Écriture seule, en laissant de côté tous les symboles. En 1818, il se tint un synode à Hanau, et, la même année, l'union fut effectuée à Hanovre. En Bavière, le prince la confirma en 1818. Saxe-Weymar et plusieurs des petits Etats, comme Hesse-Darmstadt, Anhalt-Bernbourg, Waldek et Pymont, suivirent cet exemple.

Tel est le précis de l'ouvrage de M. Rose. Il est suivi de différentes pièces, particulièrement de quelques extraits d'articles de M. Stapfer, inséré dans les *Archives du christianisme*. M. Stapfer, zélé protestant, déplore aussi les écarts des rationalistes allemands comme renversant tout le christianisme; il

rappelle l'espèce de conjuration formée vers 1760, pour refondre et épurer, disait-on, la religion; mais il croit que depuis quelques années les choses se sont améliorées, et qu'il y a aujourd'hui en Allemagne une tendance favorable à la révélation. Il est permis de penser qu'il faudra de grands efforts pour réparer le mal qui a été fait par soixante ans d'un enseignement hardi et pernicieux sur toutes les branches de la science sacrée.

---

## LES LANGUES ANCIENNES DÉVOILÉES,

OU INTRODUCTION FACILE AU LATIN, AU GREC ET A L'HÉBREU,  
AU MOYEN DU FRANÇAIS (1).

Découvertes dues à la *Linguistique* et à la *Philologie*. — Leur utilité pour la défense de nos croyances. — Nécessité de populariser ces découvertes. — Méthode pour en faire la base de l'enseignement des langues. — Avantages qu'en doivent retirer l'étude des langues et l'éducation de la jeunesse.

La *Linguistique* est une science toute nouvelle, due aux travaux de quelques savans de ce siècle, la plupart encore vivans. Elle consiste principalement à connaître les différentes langues parlées sur la terre, les affinités qui existent entre ces langues, et les rapports qu'elles ont conservés avec les langues parlées jadis, et d'où elles sont dérivées; puis, au moyen de ces notions, de constater l'origine et la parenté des différens peuples, et les familles ou races auxquelles ils doivent leur existence.

Ces travaux sont faits, et voici les premiers résultats qu'ils ont donnés.

Les différens idiomes parlés peuvent être réduits aux trois classes suivantes :

« Les *langues simples*, les *langues par fluxion*, et les *langues par agglomération*.

---

(1) Extr. des *Annales de Phil. chrét.* n° 39, tom. VII, p. 169.

» *Presque toutes les langues ont une connexité plus ou moins grande avec l'hébreu.*

» Les faits recueillis jusqu'à présent sur toutes les langues connues démontrent que l'*ancien monde*, qui possède les trois classes d'idiomes, est aussi le seul qui ait les véritables langues *par fluxion*. Le *nouveau monde* offre, d'un bout à l'autre de sa vaste surface, des langues par *agglomération*; le *monde maritime* ne présente encore, dans tous les idiomes connus, que des *langues simples*.

» Plus les peuples sont isolés et sauvages, plus la connexité de leur langue avec l'hébreu est frappante; plus les peuples se civilisent, plus cette connexité s'affaiblit et se perd.

» Ces conclusions, dit M. Balbi, que nous suivons ici, auxquelles nous ont conduit nos recherches sur la classification ethnographique des peuples, amènent cette réflexion remarquable, que nous trouvons justement dans l'*ancien monde*, où Moïse nous représente l'origine des sociétés et le berceau de tous les peuples de la terre, les trois classes essentiellement différentes auxquelles on peut réduire les formes grammaticales de l'étonnante variété des idiomes connus.

» D'après les livres de Moïse, continue toujours le même savant, qu'aucun monument, ni historique, ni astronomique, n'a encore démentis, mais avec lesquels, au contraire, tous les résultats obtenus par les plus savans philologues et par les plus profonds géomètres s'accordent d'une manière merveilleuse, nous savons que les Chaldéens, les Assyriens, les Arabes, les Hébreux et autres peuples de la grande famille sémitique, ont été de tout temps les habitans de l'Asie occidentale, d'où il suit que toutes les recherches et les découvertes, faites jusqu'à présent, prouvent d'une manière victorieuse que la civilisation primitive ne vient ni de l'Afrique, ni de l'Asie orientale, ni de la Haute-Asie, mais de l'*Asie occidentale* (1). »

(1) Voir l'*Atlas ethnographique du globe*, ou classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues, etc., par Adrien Balbi, un vol. in-fol. et 1 vol. in-8°. — Cet ouvrage contient le résultat des travaux sur les langues de MM. S.-Martin, Burnouf fils, les abbés Dubois

Tels sont les résultats de la linguistique.

Nous qui n'avons pas la prétention de faire la science de ce siècle, mais qui nous contentons de suivre, à la trace, les grands maîtres, pour prendre acte de leurs découvertes, et qui ensuite essayons, selon nos forces, de les appliquer à la défense de notre foi, seul but pour lequel nous croyons que Dieu a livré aux hommes ces nouvelles manifestations de la vérité, nous désirions depuis longtemps trouver un moyen de faire descendre ces connaissances, qui nous paraissent conduire à d'immenses résultats pour l'étude de l'histoire de l'humanité, dans le plus intime de l'esprit de l'homme, afin de les populariser tout-à-fait. Or, ce moyen, nous croyons l'avoir trouvé, en prenant ces découvertes pour base de l'enseignement des langues qui entrent dans le plan de l'éducation commune, et en les introduisant ainsi dans les études, qui *forment*, comme on le dit avec vérité, l'âme et l'esprit des générations naissantes.

Deux avantages nous paraissent résulter des travaux et des méthodes que nous exposons dans cet article. Le premier, le plus essentiel et le plus important, est de prouver la véracité d'un événement important raconté dans nos livres sacrés; le second est de donner un grand développement à l'étude des langues, en facilitant leur étude, et en abrégeant la durée du temps qu'on y doit consacrer.

Nos livres saints disent qu'il fut un temps où *il n'y avait sur toute la terre qu'un seul langage, et où tous les hommes se servaient des mêmes expressions* (1); que si maintenant il y a *diversité et pluralité de langages*, cela vient de ce que, par un événement extraordinaire et miraculeux, Dieu *confondit le langage des hommes de manière qu'ils ne comprissent plus le langage les*

et Langlois, Abel-Remusat, Champollion, de Pédro Branca, Hermès, Jomard, de Freycinet, Duperrey, Lesson, Gaymard et Blossville, Guillaume et Alexandre de Humboldt, Restrepo, Gallatin, Malte-Brun, Klaproth, etc.

Voir l'extrait que nous avons donné de cet ouvrage tom. V, p. 475.

(1) *Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem. Genèse, ch. xi, v. 1.*



uns des autres (1). Or c'est précisément ce que prouvent, comme nous venons de le voir, les documens et les derniers résultats de la linguistique.

Ainsi, le jeune homme, dès son entrée dans la vie, apprendra, non-seulement dans son *Catéchisme*, mais encore par un fait *incontestable*, celui de l'existence même de la langue dont il se sert, que la Bible a dit vrai sur un des points les plus importans de l'histoire de l'humanité, à savoir que le genre humain a été réduit dans un temps à un petit nombre de langues ou de familles, et même à une seule langue ou une seule famille. Il ne pourra plus, quoique puissent lui dire les doctrines philosophiques, se croire isolé, indépendant, existant pour ainsi dire par lui-même dans cet univers. Mais de même qu'il croit à sa mère et à sa nourrice qui lui ont donné la langue qu'il parle, et les mots dont il se sert pour nommer les êtres de ce monde, il sera obligé de croire à d'autres mères et à d'autres nourrices, pour arriver, en remontant, et de peuple en peuple, et de langue en langue, jusqu'à une mère et à une nourrice première, qui a dû donner la première langue au premier homme qui a parlé. Il saura qu'à quelques transformations près, les peuples parlent encore tous les langues orientales et la langue hébraïque. — Et ce sera science et justice que d'avoir une telle persuasion. Car cela est vrai; cela est.

Et il faut bien noter ici que, si ces méthodes étaient établies dans l'enseignement des langues, il ne serait pas nécessaire que les jeunes gens apprissent le latin, le grec ou l'hébreu pour savoir que leur langue est une langue orientale et antique; ils apprendraient et ils sauraient que cela est ainsi, comme ils apprennent et savent que Rome, Athènes, Jérusalem ont existé et existent.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'une semblable science, établie dans l'esprit de la jeunesse, serait capable de lui faire faire de profondes réflexions.

(1) Descendamus et *confundamus* ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque linguam proximi sui. *Gen.*, ch. xi, v. 7.

Le mot employé par le texte est נבלה, de la racine בלל *belal*, confondre, mêler, brouiller.

En effet, par cette science, la chaîne des temps est reliée, et l'autorité des traditions parfaitement prouvée et établie. Ces malheureuses doctrines d'*état de nature*, de *racés diverses*, de *différens centres de civilisation*, lesquelles bien expliquées renferment quelque chose de vrai, mais qui, expliquées comme elles le sont dans un grand nombre d'ouvrages et dans la plupart de nos éducations, se résolvent par la naissance pour ainsi dire spontanée de l'homme, la suffisance native de son esprit à tout juger et à tout inventer, et en dernière analyse arrivent à établir l'indépendance et la souveraineté de l'esprit de l'homme à l'égard de toute autorité non-seulement humaine, mais divine; toutes ces doctrines, dis-je, qui sont la base des errements de ce siècle, seraient frappées à leur source, car elles sont positivement réfutées par ce fait — que nous sommes les descendans de ces peuples asiatiques, et que nous parlons, *en réalité et radicalement*, la même langue qu'un des enfans de Noé.

On voit donc quelle nouvelle voie une semblable méthode ouvrirait à l'enseignement de l'histoire de l'humanité et à la défense de notre foi. Nous osons le dire, ce serait la première pierre, la pierre angulaire et fondamentale d'une éducation *chrétienne*, et si nous avons assez bien expliqué notre pensée, toute personne qui nous aura lu en conviendra facilement.

Mais quelque jugement que l'on puisse porter sur les considérations que nous venons d'émettre, nous croyons qu'il n'y aura qu'une voix pour convenir de l'utilité de cette méthode pour l'enseignement des langues, et des avantages incontestables qu'elle présente sur la vieille méthode maintenant en usage.

Voyons en effet quelle est cette méthode...

Quand on veut apprendre le latin à un enfant, on se contente de mettre entre ses mains une *grammaire* pour apprendre l'*arrangement des mots*, et un *dictionnaire* pour apprendre les *mots eux-mêmes*. Puis on laisse à sa mémoire la peine de retenir les mots à force de les chercher dans le dictionnaire, ou de les avoir *vus* et *récités* dans les *thèmes*, *versions*, *explications* et *leçons* dont on l'accable; on laisse également à son intelligence le soin de découvrir les nombreux rapports qui existent entre les grammaires latine et française et entre les mots latins et français. Aussi l'élève met-il

ordinairement *sept à huit ans*, à apprendre cette langue, et encore la sait-il mal, et l'oublie-t-il bientôt.

Car on remarquera que, dans cette méthode, *l'étude des mots n'est qu'accidentelle*, les élèves ne les apprennent que par accident : le point essentiel de l'étude des langues, telle qu'on la fait faire dans nos maisons d'éducation, n'est pas *d'apprendre les mots* (ce qui cependant est la seule manière de savoir une langue), mais plutôt de *bien traduire un auteur, et d'écrire purement en latin* : ce qui assurément ne vaut pas la peine que l'on se donne pour étudier...

Voici maintenant quelle est la méthode exposée dans l'ouvrage que nous annonçons ; on va voir que cette méthode, ayant pour but essentiel et premier de montrer les rapports qui existent entre la langue que l'on sait et celle que l'on veut apprendre, ferait éviter la plupart des inconvéniens que nous venons de signaler.

Car si, parmi les jeunes gens qui commencent l'étude des langues, il y en a tant qui sont bientôt rebutés et qui l'abandonnent ; si, parmi le petit nombre de ceux qui y font des progrès, il est si rare d'en trouver qui ne soient réduits à lire les auteurs à tâtons et en recourant sans cesse à leurs dictionnaires, c'est sans contredit à la difficulté de connaître la valeur des termes qu'il faut en attribuer la principale cause. Rendre par quelque moyen cette connaissance plus facile, ce serait conséquemment prévenir le découragement des uns, accélérer les progrès des autres, épargner à tous des recherches fatigantes et des pertes de temps irréparables ; de tels avantages méritent, ce semble, qu'on s'occupe avec quelque soin du moyen qui pourrait les procurer.

Dans leurs travaux sur les langues, les philologues sont parvenus à différens résultats que nous allons constater ici, parce qu'ils sont passés à la qualification de *principes*.

Pour peu qu'on examine attentivement une langue, on s'aperçoit bientôt que *les mots* dont elle se compose forment deux grandes classes très-distinctes, l'une de *mots simples, élémentaires* ou *radicaux* ; l'autre de *mots composés*, ou seulement *dérivés des premiers*.

Quel que soit le nombre des *mots dérivés* ou *composés*, les *mots simples* et *radicaux* sont *peu nombreux*.

Les mots simples ou radicaux passent à l'état de composés ou de dérivés par des règles sûres, uniformes, que tous ceux qui parlent une langue mettent en application, sans travail et sans peine, et par le seul usage.

Mais non-seulement on trouve dans chaque langue des mots dérivés les uns des autres : les *langues modernes elles-mêmes dérivent toutes de langues plus anciennes*. Les racines sont les mêmes ; la configuration des lettres, les désinences, les formes grammaticales, la prononciation, seules ont changé.

Or, ces langues ont suivi, dans leurs transformations, comme les mots, des règles également sûres et uniformes qui ont été recherchées, constatées et arrêtées.

Ainsi donc l'étude d'une langue doit consister :

1° A distinguer les mots simples ou radicaux des mots composés et dérivés ;

2° A connaître les règles des transformations subies par les mots pour passer d'une langue dans une autre.

Il est clair que lorsque l'on saura que les mots simples d'une langue que l'on veut étudier se trouvent dans la langue que l'on parle, et que l'on connaîtra en outre les transformations subies par ces mots dans le passage de l'une à l'autre, les mots de la langue que l'on ignore ne seront plus, à proprement parler, des mots étrangers, mais seulement de *nouvelles formes* ou *combinaisons* des éléments que l'on connaît déjà et dont on fait un usage journalier.

D'après cette méthode, une langue, comme l'on voit, sert d'introduction à l'autre, et il suffit d'en savoir une pour en savoir plusieurs en peu de temps, sans beaucoup de peine et d'une manière très-solide.

Or, ce sont toutes ces connaissances, tous ces principes de la *philologie* et de la *linguistique* que le savant et modeste auteur, dont nous analysons ici les travaux, a voulu appliquer à l'étude du latin, du grec et de l'hébreu, en prenant le français pour base de ces trois langues.

On voit déjà quelle nouvelle voie une telle méthode ouvre à l'enseignement, comment dans une étude jusqu'à présent toute machinale et matérielle, les plus importantes questions se trouvent résolues, les principes les plus essentiels solidement établis, l'éducation

enfin du jeune homme, commencée sur un plan large, et qu'il lui sera permis de développer pendant toute sa vie, selon son aptitude ou sa volonté à vouloir connaître un des points les plus importans de l'histoire de l'humanité.

Avant d'entrer dans quelques détails sur le volume dont nous annonçons aujourd'hui la prochaine publication, et qui traitera spécialement de l'étude du latin, nous croyons devoir, pour l'agrément des personnes qui sont étrangères à l'étude des langues, et qui peut-être secouent la tête quand nous leur parlons de mots hébreux contenus dans le grec, le latin et le français, mettre sous leurs yeux le tableau suivant, qui, tout incomplet qu'il est, pourra les convaincre que nous n'avançons rien qui ne soit vrai et même reconnu des philologues.

**TABEAU DE QUELQUES MOTS FRANÇAIS QUI SE TROUVENT DANS LES TROIS LANGUES ,  
LATINE , GRECQUE , HÉBRAÏQUE .**

|                               |                        |                    |       |                                                                                                                             |
|-------------------------------|------------------------|--------------------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Arrhes,                       | arrhæ, arrhabo,        | ἀρρησῶν,           | ארבון | (1) Nous nous servons ici de la prononciation dite de <i>Alacélf</i> , dans laquelle on ne fait attention qu'aux consonnes, |
| Clef,                         | clavis,                | κλήις (R. κλείω),  | כלא   |                                                                                                                             |
| Chœur (de danse),             | chorus,                | χῶρος,             | כור   | G se change en C ou K, B en P.                                                                                              |
| Coupe,                        | cupa,                  | κύπαρος, κύπελλον  | גכע   | B se change en V.                                                                                                           |
| Cyprès,                       | cupressus, cyparissus, | κυπάρισσος,        | גפר   | ח en È très-aspiré et guttural, ou K, ou K en G.                                                                            |
| Dévoré,                       | devorare, vorare,      | βρωῶ (nourriture), | ברה   | G en K pour le grec.                                                                                                        |
| Se gaudir,                    | gaudere,               | γαίω, γαίω,        | הרה   |                                                                                                                             |
| Gouverner,                    | gubernare,             | κυβερνῶ,           | גבר   |                                                                                                                             |
| Magnanime,                    | animus                 | μάγας,             | גברא  |                                                                                                                             |
| Charlemagne,                  | Carolus                |                    | גברא  |                                                                                                                             |
| Metal,                        | metallum,              | μέταλλον,          | מטל   |                                                                                                                             |
| Meule, mole,                  | mola, moles,           | μούλη (meule),     | מלא   |                                                                                                                             |
| Mugir,                        | magio,                 | μυκάω,             | מוגד  |                                                                                                                             |
| Ode,                          | ode,                   | ὠδή,               | הור   |                                                                                                                             |
| Tolérer,                      | tolero; tollo,         | τάλλω,             | נטל   |                                                                                                                             |
| Tour,                         | turris,                | τούρις,            | כירה  |                                                                                                                             |
| Tyran,                        | tyrannus,              | τύραννος,          | חאצאר |                                                                                                                             |
| Thésor,                       | thesaurus,             | θησαυρός,          | אצאר  |                                                                                                                             |
| Je vais, tu vas, il va, vado, | vado,                  | βάδω, βάω,         | בוא   |                                                                                                                             |
| Vin,                          | vinum,                 | οἶνος,             | וין   |                                                                                                                             |

areboun (ו), R. *ערב, don-*  
*cla, fermer.* [ ner en gage.

*corer, danser.*  
*ghibá, coupe.*  
*ghiphre, cyprès.*  
*bere, manger.*  
*hède, se réjouir.*  
*ghiber, dominer.*

*meghae, גברא, être grand.*  
*metel, fer fondu.*  
*mela, remplir, plénitude, etc.*  
*megháe, מוגד, mugir.*  
*eoud, louange, ורה, louer.*  
*noutel, porter, lever.*

*tire, château.* [ *thésauriser.*  
*thatsar, inusité de אצאר,*  
*boua, aller.*  
*iin, vin.* O<sub>1</sub> est même chose que I ou Vi; le V est une aspiration.

Ge verbe est défectif et perd le *nom.*

T<sub>1</sub> se change en S

B se change en V.

Mais tous les mots ne sont pas passés dans les différentes langues d'une manière également apparente, et c'est pour cela qu'il faut une méthode, et qu'un ouvrage élémentaire, comme celui que nous annonçons, était nécessaire.

Cet ouvrage, qui est spécialement consacré à l'étude de la langue latine, sera divisé en *trois parties*.

Dans la *première partie* seront contenus les mots communément regardés comme *racines* ou *primitifs*, avec les expressions françaises qui en viennent, soit *immédiatement*, soit par des *dérivés* ou des *composés*, lesquels se trouveront sous leurs racines respectives. Quand celles-ci seront elles-mêmes susceptibles d'une étymologie latine, on la rapportera aussi.

Voici quel est le classement de tous les mots latins; tous ces mots peuvent se réduire à 2,500 racines. Sur ce nombre, 2,000 au moins sont suivies de mots français plus ou moins connus; et dans ce nombre de 2,000, quelques *centaines* ont au surplus des étymologies latines, parce que ce ne sont pas des racines proprement dites. 418 environ ne sont suivies que d'étymologies latines; ainsi il n'en reste qu'*un peu moins de 90*, qui n'aient pas de dérivés français, ni des origines latines, et encore il faut noter que ces 90 racines sont la plupart grecques, ou si rarement employées, que beaucoup de ceux qui savent bien le latin ne les connaissent guère; quelques-unes, au contraire, se présentent si fréquemment qu'il n'est pas difficile de les apprendre par l'usage.

Ainsi tous les autres mots pouvant facilement se retenir et être compris par l'un ou l'autre de ces moyens, on voit combien l'étude des racines, et par elles de tout le latin, devra être abrégée et facilitée.

La *seconde partie* présentera le *tableau complet des transformations, changemens, altérations, que les mots ont subis en passant d'une langue dans une autre*. Cette partie traitera donc des règles de l'étymologie; les principales de ces règles sont qu'il faut négliger le son des voyelles, parce que dans toutes les langues elles se remplacent les unes par les autres; regarder comme une seule lettre toutes celles de même organe; savoir les affinités qui existent entre les lettres des divers organes, etc.

Pour donner un exemple de la méthode et de l'ouvrage, nous

allons citer les règles par lesquelles il sera facile de prouver qu'un mot qui cependant ne présente presque aucune trace de la racine primitive vient cependant rigoureusement de cette racine ; nous prendrons pour exemple le mot CHEF, *tête*, lequel vient avec certitude de CAPUT, *tête*. CAPUT.

1° On retranche la finale UT, et l'on a CAP.

## EXEMPLES.

De totus on a fait tout ; de lupus, loup ; de bonus, bon ; de malum, mal ; de vilis, vil, etc.

2° En changeant le C en CH, on a CHAP.

## EXEMPLES.

Campus, *champ* ; cantus, *chant* ; castus, *chaste* ; currus, *char* ; caritas, *charité* ; mancus, *manchot* ; candela, *chandelle* ; scala, *eschèle* ; etc.

3° En changeant A en E, on a CHEP.

## EXEMPLES.

Amarus, *amer* ; mare, *mer* ; pala, *pelle* ; carnalis, *charnel* ; talis, *tel* ; qualis, *quel* ; æternalis, *éternel* ; camisia, *chemise* ; etc.

4° En changeant P en V, on aura CHEV.

## EXEMPLES.

Sapor, *savcur* ; sapo, *savon* ; sapa, *sève* ; capra, *chèvre*, etc.

5° Enfin, en changeant V en F, on aura CHEF.

## EXEMPLES.

Vivus, *vif* ; activus, *actif* ; bove, *bœuf* ; ovum, *œuf* ; novus, *neuf* ; novem, *neuf*, etc.

Et lorsque l'on verra ici *cinq opérations* pour trouver régulièrement le mot *chef* dans le mot *caput*, il ne faudrait pas croire que les enfans fussent obligés de tâtonner ainsi sur tous les mots. Non, nous osons dire qu'une fois les règles connues, et mises pendant quelque temps en usage, ces changemens se présenteront d'eux-mêmes à l'esprit et à la langue des enfans. Il est des difficultés bien plus grandes, des irrégularités bien plus compliquées et bien plus embarrassantes, qu'ils viennent à bout de connaître et de sur-



monter , sans peine et presque machinalement ; car on dirait que les règles et les difficultés du langage se gravent d'elles-mêmes dans l'esprit des enfans , et que les mots , avec leurs irrégularités , viennent naturellement sur leur langue.

La troisième partie traitera de toutes les *désinences* : l'on y verra comment elles modifient *diversement* et *uniformément* les mots *primitifs* ; d'ailleurs il est nécessaire de les connaître non-seulement pour apprécier la valeur de ces mots , mais encore pour remonter au primitif ou à la racine. On sera étonné de la facilité que donne cette étude pour comprendre toutes les significations que peut avoir une racine , *modifier régulièrement et par des règles fixes et peu nombreuses dans ses désinences*.

Nous le répétons , cette méthode nous paraît , seule , poser les premières bases de l'étude scientifique , *philosophique* si l'on veut , mais en mêmes temps *chrétienne* , des langues. Et nous le disons avec d'autant plus de raison que c'est une véritable introduction à toutes les langues. En effet , la plupart des principes exposés et mis en usage dans cette méthode servent pour les autres langues , car le mécanisme est à peu près le même pour toutes , au moins pour les plus connues , les plus utiles , et les plus dignes d'exciter la curiosité d'un jeune homme qui veut acquérir les connaissances qui forment une éducation distinguée.

Nous ne voulons pas dire pour cela que toutes les langues sont les mêmes radicalement , qu'elles ne diffèrent que par la différence des sons donnés aux voyelles ; la linguistique n'est pas encore assez perfectionnée pour nous permettre de prononcer sur cette question.

Sans rejeter entièrement cette pensée , nous ne la recevons pas , parce que nous ne voulons pas ici faire de système. Nous en prévenons de nouveau nos lecteurs , nous n'ambitionnons pas l'honneur d'imposer notre science au siècle ; mais nous cherchons à faire tourner à la gloire de la vérité et de Dieu , et au profit des sciences et des hommes , nos frères , ce que nous trouvons dans les découvertes de ce siècle. Ramenant ainsi à leur principe , comme à leur fin , ces connaissances données aux hommes , et que les hommes , comme des serviturs infidèles et distraits , s'en vont semant sans discernement sur la voie publique , à côté qu'ils sont du champ et des terres préparées du père de famille.

D'ailleurs, bien que cette méthode dans son ensemble et dans son tout soit neuve, cependant dans ses détails elle n'est pas tellement étrangère à quelques procédés déjà employés qu'on puisse la dire entièrement inconnue et inappliquée. Ces règles, comprenant toutes les langues, l'auteur ne prétend point les avoir inventées.

Ainsi Robert Étienne a divisé tous les mots de son *Trésor de la langue latine* en racines et en dérivés; Vossius et Lennep ont recherché leurs étymologies; les MM. de Port-Royal ont partagé, dans leurs *grammaires*, les *noms* et les *verbes* en racines et en désinences; de Fourmont, et après lui Villiers, ont mis les racines de la langue latine en vers français; l'abbé Gaultier, dans sa *méthode latine*, a déjà donné d'excellentes règles sur la séparation des mots en racines et en dérivés et sur le parti que l'on peut tirer de la connaissance des *désinences*; Gail a traité fort au long de la valeur des désinences latines et de leur rapport avec celles de la langue grecque; Ferri de S.-Constant, dans un excellent ouvrage, *les Rudimens de la traduction*, a fait ressortir les avantages de la méthode de l'abbé Gaultier, qu'il a fort bien exposés; pour *le grec*, on sait que Lancelot a mis les racines grecques en vers français; Burnouf, dans son excellente *grammaire grecque*, a divisé aussi les mots en racines et dérivés, et tiré le meilleur parti de l'affinité et du changement des consonnes; Houbigand a également mis en vers les racines de la langue hébraïque. Toutes ces méthodes ont été essayées et ont porté des fruits abondans; ce sont ces travaux qui ont préparé les résultats actuels de la philologie et de la linguistique.

On voit donc que ce n'est pas ici un système tout neuf, qui sort, inconnu, de la tête de quelque imagination longuement tourmentée; l'auteur, au contraire, a profité de tous les travaux antérieurs; il a recueilli, arrangé, coordonné, complété, perfectionné les connaissances éparses de tous côtés, et c'est le fruit de son travail qu'il vient ici, forcé presque par nos sollicitations, doutant de lui-même et cachant son nom — car il nous est défendu de le prononcer —, offrir son ouvrage aux chefs de maison d'éducation.

Si malgré l'imperfection de l'exposition que nous en avons faite, ses pensées sont appréciées et son travail jugé utile; si quelques directeurs sont dans l'intention de faire quelques essais de sa métho-

de , alors l'ouvrage que nous annonçons sera livré à l'impression

Nous faisons donc un appel à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de l'étude et de l'enseignement des langues ; nous les prions de vouloir bien réfléchir sur les méthodes qu'ils emploient , et de nous dire s'ils en sont satisfaits , si plutôt ils n'y trouvent pas des incohérences , des défauts et des lacunes qui arrêtent à chaque instant leurs élèves , et si la méthode que nous venons d'exposer à leurs yeux ne les ferait pas disparaître.

Nous nous adressons en particulier aux supérieurs des maisons ecclésiastiques , et chefs de collège qui tiennent d'une manière , non générale et commune , mais spéciale et particulière , à la religion.

Pour nous , si ces idées sont reconnues raisonnables et avantageuses , comme nous les jugeons nous-mêmes , nous nous estimerons heureux d'avoir en quelque sorte provoquée ces travaux , et de les avoir fait connaître ; et nous serons prêts encore à les faire mettre en pratique en en préparant la publication entière.

La partie de ce travail qui concerne la langue latine ne formerait qu'un seul volume in 8<sup>o</sup>.

Cette partie paraîtrait la première , les autres viendraient ensuite Elles consisteraient pour *le grec* , en un dictionnaire , dans lequel à côté des mots grecs se trouveraient les mots français et latins qui en sont dérivés ; puis en un traité qui donnerait les règles nouvelles en bien petit nombre , autres que celles qui ont été données pour le passage des mots latins dans le français ; ce traité serait suivi également d'un autre sur les *désinences* grecques.

Le même travail serait fait pour la *langue hébraïque*.

C'est ainsi que l'intelligence de ces trois langues se trouverait singulièrement facilitée ; le grec en particulier , que si peu d'élèves possèdent en finissant leurs études , serait pour ainsi dire appris sans peine et retenu forcément en même temps que le latin et le français. Avec non moins de facilité , on passerait du grec à l'hébreu...

Que si la soif de la science en poussait quelques-uns à étendre plus loin leurs connaissances , ils ne rencontreraient plus aucun obstacle qui ne fût bientôt franchi , et ils arriveraient de suite à l'intelligence du *Chaldéen* , du *Syriaque* et du *Samaritain* qui ne

sont que des dialectes de l'hébreu. Le chemin des autres langues orientales serait même déjà tout tracé.

Ainsi, les langues anciennes, dont la connaissance semble réservée à un petit nombre d'érudits doués d'une mémoire prodigieuse, ne seraient plus couvertes d'un voile qui paraissait impénétrable; elles seraient désormais plus accessibles; et pour les apprendre il ne faudrait *qu'un peu d'application et une mémoire ordinaire*. — A. BONNETTY, membre de la Société-Asiatique de Paris.

---

## PLAN GÉNÉRAL

DE TOUTES LES CONNAISSANCES QUI DOIVENT ENTRER DANS  
L'ÉDUCATION DE L'HOMME (1).

Signes certains du discrédit des doctrines philosophiques dans l'esprit de la jeunesse. — Bon accueil fait aux doctrines catholiques, professées par M. Frère, à la Sorbonne. — Exposé d'un Cours d'instruction scientifique et chrétienne. — *Tableau synoptique de ce Cours*.

Un *Cours d'Écriture-Sainte* a été donné l'année dernière, à la Sorbonne, par M. l'abbé Frère, avec un concours d'auditeurs et un succès qui ont dû exciter plus d'une fois l'étonnement et peut être l'envie de ces professeurs qui, dans la même maison, enseignent le doute, l'éclectisme et la philosophie à la nombreuse jeunesse qui vient chercher à Paris la science et l'instruction. Pour la première fois depuis bien long-temps, une voix pleine de la parole antique, pleine de science sacrée, s'y faisait entendre, et une instruction vraiment chrétienne, une instruction catholique était donnée à la jeunesse. Aussi, vous eussiez vu cette jeunesse qui désertait les écoles philosophiques, accourir auprès du professeur catholique, et s'étonner de voir une science si complète, des paroles remplies de tant de vie, de force

---

(1) Extr. des *Annales de Phil. chrét.* n° 40, tom. VII, pag. 310.

et de liberté sortir de la bouche d'un prêtre. Il faut bien que cette désertion ait été grande, et que ce mouvement ait été prononcé, puisque nous voyons, en ce moment, le directeur de l'école normale, M. Guigniault, dans le rapport qu'il vient de faire sur les études de l'année précédente, se plaindre de la *faiblesse des études philosophiques*, et M. Guizot, ministre de l'instruction publique, signaler en pleine Sorbonne cette *faiblesse et cet abandon comme un grand mal* (1).

Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de M. le ministre de l'instruction publique, et nous défendrons ici la cause de la jeu-

(1) Voici l'extrait de ce discours dans lequel M. Guizot jette le cri de détresse en voyant la jeunesse des écoles abandonner les théories philosophiques, auxquelles lui et ses amis les doctrinaires ont consacré leur vie entière. Ce discours, prononcé le 17 de ce mois à la Sorbonne, a été inséré dans le *Moniteur* du 18.

« ... Il est évident que, dans le cours de l'année qui finit, les études, en général, se sont élevées et fortifiées au sein de l'École normale, spécialement les études classiques, qui en avaient besoin. *Je regrette beaucoup qu'on n'en puisse dire autant des études philosophiques; elles ont faibli; c'est un grand mal.* Je ne veux établir, entre les sciences et les études diverses, aucune comparaison; elles sont toutes importantes et belles.

» Sachez cependant, Messieurs, et n'oubliez jamais que les hautes études classiques littéraires, et les hautes études philosophiques, sont les deux grands foyers où s'échauffe et s'éclaire l'esprit humain. Que celles-là prospèrent, et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la prospérité de toutes les autres est assurée. Si, au contraire, l'étude des lettres ou de la philosophie venait à déchoir, tenez pour certain qu'il y aurait bientôt affaiblissement, décadence de la science en général, et de l'intelligence elle-même. *Je vous recommande donc, je vous demande de porter dans les études philosophiques la même assiduité, la même ardeur que dans vos autres travaux.*

» Je remercie M. Cousin du zèle qui le décide à reprendre lui-même, au milieu de vous, ces conférences qu'il y faisait autrefois, et qui ont imprimé à la science une *si forte impulsion*. J'espère que, l'an prochain, nous entendrons M. le directeur (M. Guigniault) proclamer, dans cette enceinte, un retour de prospérité et de vigueur pour les études philosophiques, comme il vient de le faire pour les études classiques; *l'honneur de l'École normale y est intéressé.* A l'an prochain, Messieurs!

nesse, qui, mieux que ses maîtres, et que les rhéteurs doctrinaires, sent le vide de ces études creuses, qui n'ont jamais servi ni au progrès de la vérité, ni au bien-être des peuples, ni au bonheur des individus. La jeunesse, abandonnant tous ces rêves et toutes ces théories arbitraires, s'attache à la véritable science, à la science des faits; elle refait les histoires, mécontente de celles que lui ont faites ses maîtres; mécontente encore de ces jugemens portés avec tant de légèreté et de partialité sur les croyances antiques, sur l'existence des peuples, sur les rapports de Dieu avec les hommes, sur le christianisme, sur toute l'histoire de l'humanité, elle revoit ce grand procès que les philosophes prétendaient avoir jugé, et sur lequel maintenant ils voudraient être crus sur parole. Pour nous, nous ne voyons pas là un *affaiblissement des études*; au contraire, nous les voyons ramenées à leur véritable destination, à leur but le plus louable. Nous engageons la jeunesse à persévérer dans cette voie, et nous croyons qu'elle y persévéra. Aussi nous osons prédire d'avance qu'en vain le chef de la philosophie éclectique, M. Cousin, comme Achille venant au secours des Grecs désespérés, fait annoncer par le ministre qu'il viendra lui-même donner l'*impulsion* aux études philosophiques. Son règne est passé, sa voix ne sera plus que ce *telum imbelles, sine ictu* du vieux Priam, et jamais il ne réunira autour de lui cette jeunesse qui ne l'a que trop bien jugé dans son cours de 1828 et 1829.

Mais, au contraire, vienne encore le prêtre catholique, disant avec chaleur et éloquence les doctrines du catholicisme, nous sommes assurés qu'il réunira de nouveau autour de lui la jeunesse des écoles; car il n'y a que les doctrines catholiques qui soient vivantes, vivifiantes, capables d'exciter la sympathie de la jeunesse; bien plus, nous osons dire qu'elles sont seules *nouvelles et inconnues* à cette jeunesse. Car, toutes les doctrines philosophiques avec leurs théories, leur métaphysique, leurs doutes, leur tâtonnement, leurs illusions, leur sécheresse, tout cela est connu, très-connu, beaucoup trop connu de la plupart des jeunes gens. Il n'en est pas un seul qui n'ait, aussi-bien que le professeur, pensé et rêvassé à toutes ces choses, ou qui ne puisse le faire aussi-bien que lui, lorsqu'il voudra s'en donner le passe-temps ou la peine. Qu'a-t-il donc à apprendre de son professeur?

Mais les doctrines catholiques dans leur ensemble et dans leur détail, dans leur origine, dans leur conservation, dans leur application ne sont pas connues. Voilà pourquoi le cours de M. Frère a fait sensation à la Sorbonne ; voilà pourquoi, cette année, il sera de nouveau écouté avec empressement et avec ferveur. L'année dernière il a fait connaître *l'homme d'après la révélation*, et a fait ressortir la noblesse, la beauté, la certitude de cette origine, en opposition avec celle que lui donne la philosophie, origine obscure, douteuse, problématique, incertaine (1). Cette année, d'après les renseignemens qui nous ont été transmis par les amis de M. Frère, il doit traiter de la *philosophie de l'histoire*. Un tel sujet est parfaitement approprié et au temps présent et au besoin des esprits.

Pour donner une idée du cours de l'année dernière, nous allons exposer le plan d'éducation que M. l'abbé Frère a développé dans une de ses dernières leçons. Nous avons cru devoir y ajouter le *tableau* dans lequel M. Frère a exposé d'une manière claire, méthodique, et frappant pour ainsi dire la vue, tous les objets qui doivent entrer dans le plan d'une éducation complète. Nous ne croyons pas que la religion ou la science puissent en demander un qui soit plus avantageux à l'une et à l'autre (2).

Avant d'entrer dans l'exposition du plan d'éducation, M. Frère recherche à qui il convient qu'elle soit confiée, et il appuie des considérations suivantes, que l'on trouvera aussi élevées que neuves, le sentiment de ceux qui pensent que c'est aux ministres de la religion qu'il convient de confier le soin d'instruire la jeunesse.

« Le sacerdoce est véritablement destiné à ce grand œuvre de l'éducation des hommes, puisque lui seul a la puissance de les faire revenir de l'état de décadence à l'état de perfection que la régénération produit. Et qu'est-ce donc que ces obstacles interminables qui se font sentir de la part des élèves confiés aux soins vigilans

(1) *L'homme connu par la révélation et considéré dans sa nature, dans ses rapports, dans ses destinées ; sujet traité en Sorbonne dans le cours d'Écriture-Sainte*, par M. l'abbé FRÈRE. Paris 1833, au bureau de la *Tribune Catholique*. 2 vol. in-8°. Prix : fr. 10, et 13 par le poste.

(2) V. le tableau ci-joint p. 556.

d'un instituteur, d'un ami? C'est, Messieurs, la concupiscence qui se débat contre le frein que la sagesse lui impose; l'amour-propre est si fort dans sa nature qu'il ne peut céder ni aux prières, ni aux combats; mais que le sacerdoce intervienne éclairant l'esprit par sa doctrine éternelle, domptant le cœur par la grâce qu'il communique dans les sacremens; les passions se trouvent tempérées, les vices affaiblis, la docilité commence à paraître en même temps que l'union avec Dieu se fortifie; car nous avons vu antérieurement toute la puissance des effets qu'elle produit dans l'âme; et c'est ainsi que l'homme entre dans la voie du bonheur par celle de la perfection.

» Que craignez-vous, hommes du siècle, de laisser intervenir le sacerdoce dans les soins qui sont donnés à vos enfans, lui qui a conçu, par la charité de son Dieu, une pensée de bienfaisance si véritable, si paternelle, et qui, à la vue du moindre enfant d'une classe quelconque, se dit en principe : Voilà un être appelé à toute la perfection pour laquelle Dieu a créé l'homme; il m'appartient à titre d'adoption; c'est à moi à le faire jouir de Dieu, à lui enseigner l'ensemble de ses devoirs : cette créature est malheureuse; il faut que je l'arrache aux calamités de son origine; elle a perdu l'héritage céleste, je dois ouvrir devant elle une carrière de nobles combats dont la gloire et un royaume éternel seront la récompense. Que faut-il, de plus, Messieurs? Et le sacerdoce ne vous semble-t-il pas, selon le dessein de Dieu, le régénérateur efficace qu'il a préparé en faveur de l'homme déchu? N'est-ce pas lui qui le conduit à la perfection d'après le dessein de cet Être Créateur et souverainement parfait qui nous rappelle à jouir de son ineffable union?

» Mais pour perfectionner l'homme qu'on soumet à l'*Education*, il faut le considérer sous un double aspect; en lui-même d'abord, et ensuite par rapport à la société; et de là provient la division de l'éducation, en *Education individuelle*, et en *Education sociale*, ce qu'on peut nommer aussi *première* et *seconde Education*.

» La *première Education* est celle qui convient à tous les hommes, qui les rend bons, en fait des miroirs capables de réfléchir l'image de Dieu, celle en un mot qui les rend hommes. C'est cette idée qu'il faut considérer, et d'après laquelle il faut donner une culture universelle à l'homme pour qu'il soit homme; par consé-



quent on doit bannir du plan d'Education ces idées étroites qui empiètent sur la destination à venir, et éviter de se dire si long-temps à l'avance : faisons de cet enfant un artisan, un homme de lettres, un savant. Avant tout, faisons-le à l'image et à la ressemblance de Dieu : faisons des hommes qui soient les représentans de Dieu sur la terre, qui soient des rois. Et savez-vous d'ailleurs à quoi Dieu vous appelle, dans un âge si tendre connaissez vous ses desseins à venir, les dons qu'il vous prépare afin de fixer vos destinées ici-bas ? Ne craignez-vous pas de faire avorter les prévisions de sa prescience paternelle ? Sachez donc qu'avant tout il faut faire un homme tel que Dieu l'a conçu, et tel est l'objet de cette éducation générale dans laquelle nous donnerons à l'homme toutes les connaissances qu'il doit avoir, et toutes les vertus qu'il est dans sa nature de pratiquer, en même temps que nous en extirperons les vices qui le rendent incapable d'être le représentant de Dieu au milieu des créatures qu'il a soumises à son vouloir. Sur ce fondement, Messieurs, comprenez-vous qu'aucun homme ne doit être exclu de cette éducation générale ? tous sont souverains, et certes il est injuste de tenir une certaine classe de la société dans l'abrutissement. Pourquoi les ministres du Seigneur sont-ils dans les moindres hameaux ? c'est la Providence qui les y a placés. Voyez comme ils s'adressent aux pères, aux laboureurs courbés vers la terre pour en tirer leur nourriture par un travail constant : le ministre de l'Évangile interrompt leur travail au jour du Seigneur, il les appelle à recevoir l'Éducation royale, que donne la souveraine vérité. Qu'elle est grande, cette Education divine, qu'elle est noble et majestueuse dans sa simplicité ! Venez, philosophes, venez me donner une conception plus haute ; osez dire comme Dieu : c'est à moi que les hommes appartiennent, et je veux qu'ils soient élevés selon leur destinée, afin que je me donne à eux dans ma plus intime union.

» Cependant cette Education générale ne suffit pas pour que l'homme se trouve entièrement formé ; car l'homme est appelé à vivre en société et il s'ensuit qu'il doit lui être utile ; sans cela que ferait-il dans son sein, incommode au reste du corps dont il fait partie, abusant du bien qui appartient à la communauté, sans porter aucun fruit pour elle ; et voilà pourquoi nous vous avons parlé d'une seconde Education, toute spéciale aux individus, que nous

pouvons désigner expressément en l'appelant l'*Éducation des états*. Nous aurons à considérer l'âge auquel il convient de faire cette Éducation, et les connaissances qu'elle doit embrasser afin que l'homme puisse exceller dans l'état qu'il choisit.

» Mais il est nécessaire auparavant de vous dire quel doit être l'*objet de l'Éducation*.

» L'Éducation a pour objet tout ce que l'homme doit connaître, tout ce qu'il doit faire, tout ce qu'il doit éviter pour être homme, pour accomplir le dessein de Dieu sur la terre et pour être établi dans ses rapports avec les êtres, afin qu'en observant ces rapports, il trouve la perfection et le bonheur que nous avons assigné pour but à l'Éducation. C'est dans ce dessein que toutes les puissances de l'homme doivent être dirigées; sa mémoire, son entendement, sa volonté doivent y concourir: sa mémoire, en retenant les vérités, les rapports, les règles que le Créateur nous manifeste; son intelligence, en s'appliquant à leur conception, afin d'y trouver la science qui doit l'éclairer. Mais outre l'application de la mémoire et de l'intelligence, l'homme doit aussi occuper sa volonté; et l'objet de cette puissance s'offre naturellement dans l'acquisition des vertus qui nous rendent conformes à Dieu, et dans l'extirpation des vices qui ternissent en nous cette ressemblance divine qui était le privilège de notre création. L'homme ne connaît pas Dieu s'il est vicieux, car Dieu ne se manifeste qu'aux âmes pures, et la sainteté du cœur est toujours la mesure de l'intelligence de l'esprit. Que l'homme devienne donc vertueux dès qu'il songe à devenir savant.

» La réunion des sciences par lesquelles nous pénétrons dans les œuvres de Dieu, afin de nous rapprocher de notre état d'origine, a été indiquée par une multitude de savans qui en ont donné des divisions plus ou moins exactes; on a fait beaucoup de classifications, et néanmoins elles se trouvent presque toutes incomplètes. J'ai cru devoir vous présenter un tableau que je soumetts à vos méditations: heureux si je puis contribuer par là en quelque chose aux progrès de l'Éducation!

» Pour comprendre toute ma pensée, il vous suffira de vous rappeler, Messieurs, que l'homme a des rapports déterminés avec Dieu, avec lui-même, avec la société, avec la nature. Or, chacun de ces rapports doit être, pour ces facultés, un objet d'exercice

ou d'acquisition ; car ils lui présentent respectivement des sciences à étudier , des vertus à acquérir , des vices à corriger. Exposons les détails du tableau d'après ces principes , et voyons d'abord *l'homme dans son rapport avec Dieu.*

» Ici la science doit avoir pour objet la doctrine de la religion catholique , par conséquent la *théologie* est le *culte de l'Eglise* , qui en est le complément ; car dans la liturgie , toutes les prières ont pour but de procurer à l'homme cette perfection dont la science théologique lui donne l'idée ; perfection qui n'est point vaine , parce que c'est Dieu qui l'opère dans l'homme en cherchant par ses ministres à le ramener à la justice , à l'affranchir du péché. D'où il suit , Messieurs , que les vertus à acquérir par rapport à Dieu sont le résultat direct de la science ; c'est pourquoi je les classe immédiatement , vous désignant la *pénitence* , qui ramène à Dieu , et avec elle la *foi* , l'*espérance* et la *charité* , parce que chacune d'elles a Dieu pour objet direct , fixant notre âme en lui.

» Mais il est dans notre nature des vices qui sont opposés à ces vertus , et l'objet de l'éducation est de les connaître , afin de les combattre avec succès. Aussi nous les spécifions en vous nommant l'*orgueil* , l'*impiété* , l'*incrédulité* , la *superstition* , la *tiédeur* ; et tel est l'ensemble des sciences , des vertus et des vices , relatifs par leur nature au rapport que l'homme doit entretenir avec Dieu.

» Vient ensuite le *rapport de l'homme avec lui-même*. Il lui faut d'abord connaître son *âme* , et il est nécessaire d'acquérir des sciences spéciales pour y parvenir ; c'est alors que la *logique* et la *métaphysique* s'offrent à son étude. Les vertus à acquérir sont la *prudence* et la *force* , et les vices à corriger sont l'*amour-propre* , la *gourmandise* , la *luxure* , la *paresse*.

» Cependant l'âme doit régir le *corps* : dans cette vue , pour le maîtriser , on apprendra la *physiologie* ; pour le conserver , il faut connaître l'*hygiène* ; pour le guérir , il faut savoir la *pathologie* et la *thérapeutique* : et tel est l'ensemble des connaissances que l'homme doit acquérir pour rétablir ses rapports avec lui-même.

» Vient ensuite son *rapport avec la société*. L'homme doit communiquer avec ses semblables : de là les moyens de communication , qui sont les signes par lesquels il exprime ses idées : 1° les *langues* ; 2° le *dessin* ; 3° la *musique* ; 4° le *calcul*. Des con-

naissances spéciales sont attachées à chacun de ces moyens de communication. Aux langues, il faut rapporter les langues anciennes, telles que le *latin*, le *grec*, l'*hébreu*; les langues modernes, l'*anglais*, l'*allemand* et l'*italien*.

» Au *dessin* se rattachent l'*écriture*, l'*imprimerie*, la *gravure*, la *peinture*, la *sculpture*, l'*architecture*.

» La *musique* se divise en *vocale* et en *instrumentale*.

» Le *calcul* a pour objet l'*arithmétique*.

» Mais ces connaissances ne sont pas les seules qui soient utiles pour rétablir parfaitement nos rapports sociaux : ajoutons l'étude de l'*histoire sacrée*, *ecclésiastique*, *civile*; celle de la jurisprudence, qui comprend le *droit public*, le *droit des gens*, le *droit civil* et *criminel*, la *médecine légale*; enfin le *commerce* et la *navigation*; et nous aurons dans ce sommaire un abrégé des sciences que l'homme doit acquérir pour remplir dignement ses devoirs sociaux.

» Les vertus qu'il faut pratiquer sont la *justice* et la *charité fraternelle*, afin que la concorde se trouvant parmi nous, la terre devienne, par l'harmonie des esprits et l'union des cœurs, ce qu'elle fut dans le principe, un paradis de délices où l'homme se trouvait heureux.

» Il y a encore des vices à extirper de nos cœurs, et je désigne spécialement l'*avarice*, l'*envie*, la *colère*, qui sont les principales sources de désunions et de combats. L'homme doit les réduire en lui-même, afin de devenir sociable; il doit en outre penser à faire choix d'un état, non par plaisir, mais par attrait de vocation; de sorte qu'il entre dans sa condition nouvelle, selon le dessein de Dieu, pour y posséder les lumières et les vertus qui doivent distinguer le chrétien et former un citoyen utile à sa patrie.

» Il nous reste à diriger l'homme dans le rétablissement de ses *rapports avec la nature*. Deux sortes de sciences doivent l'occuper : les générales et les spéciales. Les générales ont pour objet la *cosmographie* et les *mathématiques*, afin que l'homme apprécie les œuvres du Créateur, et qu'en étudiant les choses sensibles il s'élève à l'Être intelligible et se maintienne en sa présence. Par les mathématiques, il se pénétrera plus facilement de la puissance de Dieu, en mesurant la grandeur des astres, évaluant l'immensité

## TABLEAU,

*Classés d'après les rapports de l'Heiété, avec la nature.*

|                                   |   |                          |   |                                                                                                                                            |
|-----------------------------------|---|--------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RAPPORTS<br/>AVEC DIEU.</b>    | } | SCIENCES<br>A CONNAÎTRE. | } | Doctrine<br>Le Culte<br>La Pénite<br>La Foi.<br>L'Espéran<br>La Charit<br>L'Orgueil.<br>L'Impiété.<br>L'Incrédu<br>L'Idolâtrie<br>La Tiéde |
|                                   |   | VERTUS<br>A ACQUÉRIR.    |   |                                                                                                                                            |
|                                   |   | VICES<br>A CORRIGER.     |   |                                                                                                                                            |
| <b>RAPPORTS<br/>AVEC SOI-MÊME</b> | } | L'ÂME. . .               | } | Sciences à<br><br>Vertus à<br><br>Vices à co                                                                                               |

» Le troisieme jour il a tiré la terre des eaux, et de là la science de l'hydrologie ; ensuite la terre s'est couverte de plantes, de là



des distances, la correspondance des êtres, la Sagesse éternelle qui a réglé ces lois. Voilà comment les mathématiques vivifient; car si l'on ne les étudie que dans la vue de se faire un état, on ne les apprend que pour une fin terrestre et bornée, sans qu'elles nous élèvent jusqu'au Créateur; ce n'est qu'une science de nombres, au lieu d'être un moyen de perfection. Il en est de même dans l'étude de la médecine, si l'adepte, absorbé par la considération de la matière, ne voit dans le cadavre que sa structure, sans remonter au principe de la vie et sans rechercher les véritables rapports que le Créateur avait établis. Ah! que l'homme est heureux lorsqu'il étudie Dieu dans ses œuvres, et que la nature s'offre à lui comme un degré pour s'élever jusqu'à Celui qui la forma! Tel est le dessein dont nous devons être animés dans l'étude des sciences générales propres à nous rétablir dans nos rapports avec la nature.

» Mais il existe en outre des *sciences spéciales*, et vous verrez qu'elles viennent se grouper de manière à nous porter vers la louange du Créateur, lorsque nous les étudions en lui. Pour obtenir cet effet, il faut classer dignement ces sciences naturelles. On invente tous les ans de nouvelles classifications, mais elles ne sont pas stables et varient à mesure qu'on aperçoit quelques phénomènes nouveaux, parce que leurs divisions se trouvent mal fondées.

» Pour nous, Messieurs, nous croyons que l'ordre dans lequel on doit présenter les œuvres de Dieu est le même que celui dans lequel il les a produites; et par là cet ordre se trouve fondé en raison, puisque la sagesse de Dieu y préside elle-même, et que celle-ci ne fait rien sans raison. Suivons donc l'ordre de la création d'après le récit de la Genèse, et classons les sciences naturelles d'après cette indication.

» Le premier jour Dieu a créé la lumière; on peut donc étudier la *lumière* en premier lieu, ensuite le *calorique*, l'*électricité*, le *magnétisme*; car vous savez qu'il y a de l'analogie entre ces trois impondérables.

» Le deuxième jour Dieu a créé le firmament; de là l'étude de l'*atmosphère*, de la *météorologie*, de l'*acoustique*.

» Le troisième jour il a tiré la terre des eaux, et de là la science de l'*hydrologie*; ensuite la terre s'est couverte de plantes, de là

l'étude de la *chimie*, de la *géologie*, de la *minéralogie*, de la *botanique*, de l'*agriculture*, de la *géographie*.

» Le quatrième jour Dieu a créé les astres; de là l'*astronomie*.

» Le cinquième jour il a créé les poissons, les oiseaux, et de là l'*ichtyologie*, les *mollusques*, les *crustacés*, l'*entomologie*, les *zoophytes* et l'*ornithologie*.

» Le sixième jour il a créé les reptiles et les quadrupèdes, et de là l'étude de l'*herpétologie*, et de la *mammalogie*; enfin l'*anatomie comparée*, les *arts* et les *métiers* par lesquels l'homme fait servir les créatures à ses usages. Et tels sont l'ensemble et l'ordre des sciences propres à nous faire rentrer dans nos vrais rapports avec la nature.

» Il y a ensuite des vertus à acquérir, qui sont la *tempérance* et l'*équité*; des vices à corriger, qui sont l'*intempérance* et la *crualté*, par lesquelles nous mésusons des créatures.

» Cela posé, nous pouvons, Messieurs, nous représenter l'*objet de l'Éducation*: c'est toute science, c'est toute vertu; enfin c'est un soin spécial qui a pour but de corriger tous les vices.

» On s'étonnera peut-être que l'Éducation embrasse toutes les connaissances, et l'on se demandera s'il est possible d'enseigner cette universalité des sciences; si l'enfant, l'adolescent est capable de recevoir tant de notions diverses et d'y faire des progrès suffisants. Je conviens avec vous que si l'on envisageait ces connaissances dans toute leur perfection, de manière que l'élève les sût à fond, l'idée que j'ai émise serait exagérée. Mais que, dans la première éducation, il convienne d'enseigner un précis de ces diverses connaissances, de manière que chacun, les recevant selon sa capacité, il réponde dignement à la fin pour laquelle Dieu l'a créé; notre opinion n'est pas douteuse à ce sujet, et Quintilien est là pour confirmer ce sentiment; lui aussi avait demandé la même universalité en énumérant toutes les sciences connues de son temps, et il réfute, dans son premier livre, les objections qu'il prévoit aussi bien que nous. Quintilien a pour objet de former ainsi un orateur; et nous, Messieurs, nous avons un dessein plus sublime, celui de former un homme à l'image et à la ressemblance de Dieu; c'est pourquoi nous nous représentons ce que doit être l'Éducation d'après les principes des livres saints et la révélation du Créateur,



qui a fait connaître à l'homme pour quelle fin il a été établi dans le monde ; et , en concevant cette idée de l'homme , tel que le dessein de Dieu l'a manifesté , nous voyons que , pour le rendre digne de son origine , l'Éducation doit embrasser toutes les sciences , toutes les vertus , exclure tous les vices ; et nous déclarons imparfaite toute Éducation qui ne conçoit pas cette noble pensée , par cela seul que l'homme , ayant été créé pour être en rapport avec Dieu , avec lui-même , avec la société , avec la nature , a besoin de connaître les êtres avec lesquels il doit être en rapport ; car , quel rapport puis-je avoir avec ce que je ne connais pas ?

» Il faut donc *connaître Dieu* afin de lui être uni , puisque , sans cette union avec Dieu , l'homme n'est plus qu'un être semblable à la brute , incapable d'observer ses rapports , s'il ne puise en Dieu la science intellectuelle qui les fait concevoir ; et de là les premières connaissances que nous avons énumérées.

» Il faut se *connaître soi-même* , afin que l'âme , être spirituel , indépendant du corps , appréciant ses prérogatives au-dessus des sens , sache gouverner son corps ; et de là la nécessité des sciences relatives à notre nature.

» En outre , l'homme a été créé pour être *en rapport avec la société et avec toute la nature*. Dieu lui a donné des facultés et des organes pour atteindre cette fin. De là provient l'obligation de les exercer , afin de rendre ceux-ci aptes à remplir leurs fonctions en même temps que l'esprit acquiert la science nécessaire pour les diriger dans les vues de l'utilité publique. Et ne savez-vous pas que l'homme a autant d'organes différens qu'il a de rapports divers avec les créatures ? Comment pourra-t-il observer ces rapports autrement qu'en se servant de ses sens , développés par l'Éducation ? Ignorez-vous aussi que lorsqu'on néglige d'exercer les organes , ils deviennent inertes , tandis qu'au contraire l'exercice les développe ? D'ailleurs , dans le jeune âge les organes ne demandent qu'à s'exercer et qu'à saisir chacun son objet relatif. Si l'on en néglige quelques-uns , ceux qui seront les plus exercés acquerront la force vitale au préjudice des autres ; et lorsque l'homme voudra , dans la suite , développer sa pensée , la communication lui deviendra impossible , si telle disposition organique lui manque pour n'avoir pas été cultivée. Alors quel malheur qu'il soit resté long-temps

dans l'inaction ! Ses organes y ont perdu leur activité, ils ne peuvent plus obéir ; le travail devient à charge , et les plus grands talens se trouvent enfouis.

» Disons-nous ensuite que l'homme social étant appelé à remplir les fonctions d'un état, il ne peut en faire des applications fécondes qu'en proportion de l'étendue de ses connaissances , puisque toutes les sciences se tiennent et trouvent l'une dans l'autre secours et appui mutuels. Et d'ailleurs, comment savoir la profession pour laquelle un homme aura plus d'aptitude, si l'on n'a pas étudié ses dispositions en les développant ? Ces dispositions sont les lois du Créateur , et ce n'est pas en vain qu'on leur fait violence en les détournant de leur but , en mutilant pour ainsi dire l'organisation. Oh ! qu'il en soit autrement : donnez d'abord à cet esprit les connaissances qui lui conviennent , et appelez-le à se déterminer ensuite ; la nature elle-même secondera nos vues , et tous les états seront bientôt florissans , parce que les membres du corps social , exerçant leurs facultés dans leurs rapports convenables , le feront avec succès , avec choix , avec bonheur ; dans cette administration réglée par l'ordre , l'homme se retrouvera vraiment roi de la nature , gouvernant les élémens et disposant des êtres sensibles avec cette force , cette équité et cette justice qui sont les caractères de sa souveraineté.

» Nous serons heureux , Messieurs , si l'éducation parvient à nous conduire vers le perfectionnement ; et son progrès du côté de la vérité ne tardera pas à obtenir l'accomplissement d'une destinée si brillante , dès que l'égoïsme et l'intérêt personnel, qui en sont trop souvent les mobiles , auront fait place au dévouement sincère et à la charité qu'inspirent les besoins de l'humanité aussi bien que l'exemple de Jésus-Christ , dont le dessein généreux n'a eu pour but que l'Education du monde par la régénération des esprits et des cœurs dans l'éternelle vérité. »

**DÉCOUVERTE D'UNE VILLE ANCIENNE AU CHILI.**

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des monumens dont la découverte récente a changé nos idées sur l'état primitif des premiers peuples qui ont habité l'Amérique (1). Mais, comme ces monumens ne se rencontrent que dans les Etats-Unis à l'est de ce pays, on en avait conclu que ces peuples n'avaient pas quitté les bords de la mer et n'avaient jamais pénétré dans l'intérieur des terres. Voici une nouvelle découverte qui prouve qu'une ancienne civilisation a couvert tout ce pays :

Un négociant allemand établi à Valparaiso au Chili, et amateur de recherches scientifiques, a fait explorer par un matelot danois très-intelligent, nommé Kenous, quelques contrées sauvages du Chili, qui peut-être n'ont jamais été visitées par des voyageurs européens. On annonce que cet homme a fait des découvertes surprenantes. C'est ainsi que dans les Andes de Chillan il a trouvé *une plaine jonchée au loin des ruines d'une ville considérable*. Comme les Indiens actuels du Chili ont toujours été nomades, et comme les incas n'ont jamais pu établir solidement leur domination sur ce pays, il faut que cette ville ait été bâtie et habitée par *un peuple civilisé qui depuis a disparu totalement*.

On sait que dans d'autres contrées de l'Amérique on a également découvert des traces d'une grande civilisation dont il n'y a plus de restes chez les Indiens qui habitent maintenant ces contrées.

**INSCRIPTION DRUIDIQUE A UNE VIERGE-MÈRE.**

La découverte d'une inscription, faite à Châlons, vient à l'appui des nombreuses preuves que nous avons citées p. 301, que la promesse d'une *Vierge-mère* était connue des peuples de l'antiquité. Les journaux qui ont rendu compte de cette découverte ont négligé, nous ne savons pourquoi, cette citation.

(1) V. ci-dessus, p. 468.

« On vient de découvrir dans une maison , place du Grail , à Châlons , à huit pieds de profondeur , environ trente squelettes humains , placés en ordre les uns sur les autres , parmi lesquels était une médaille , grand bronze , de l'empereur Adrien , et différens morceaux de métal que l'oxidation empêche de reconnaître.

» A quelques pieds au nord de ces ossemens , on a trouvé des fractions de chapiteaux à volutes , d'une forme qui tient des cornes du bélier , en pierre de liais ; une tête en pierre d'un jeune enfant , ayant les cheveux bouclés ; le buste d'une tête juvénile ; un chapiteau ou base assez semblable à ceux des croisées gothiques , mais d'un style différent , dont la pierre , qui tient de la burge ou du mouton , est néanmoins d'une couleur plus foncée , d'un poids infiniment plus fort , et provient d'une carrière qui paraît perdue depuis la construction des plus anciennes églises de Châlons.

» Suivant la tradition populaire , fortifiée par le témoignage de l'histoire locale , il y avait , non loin de cet endroit et du palais du gouverneur de Châlons , sous Claude I<sup>er</sup> et Néron , une chapelle souterraine , consacrée , par les druides , à la vierge des sectateurs d'Hésus. Là , les prêtres de Jupiter et d'Apollon se rendaient en grande pompe le premier de chaque mois pour faire des oblations et réciter des vers autour d'un autel , sur lequel était élevée la statue *d'une jeune fille , tenant un enfant entre ses bras*. Au bas était cette inscription en lettres d'or :

#### VIRGINI PARITURÆ DRUIDES (1).

» On doit penser que ces fractions d'architecture et ces sculptures , d'un style antérieur à celui de nos églises , tout-à-fait étranger à celui des Romains , et dont la pierre est d'une nature qu'on ne retrouve plus dans les carrières des environs , pas même dans les constructions des plus anciens édifices de Châlons , doivent remonter au temps du druidisme. »

(1) Les druides à la Vierge qui doit mettre un fils au monde.

## SUPPLÉMENT A LA NOTICE DE MUZZARELLI.

Il a paru, dans un recueil italien (1), une notice d'Alphonse Muzzarelli, rédigée par feu l'abbé Joseph Baraldi. Cette notice, qui est très-étendue, est suivie de plusieurs lettres de Muzzarelli, qui sont précieuses par l'esprit de ferveur, de pénitence et de courage qui les a dictées. L'auteur de la notice italienne semble s'être proposé spécialement de montrer le zèle et la piété de Muzzarelli : nous en extrairons, d'après l'*Ami de la Religion*, n° 872, quelques détails qui pourront compléter la notice que nous avons donnée ci-dessus p. 127.

Muzzarelli prit l'habit de Jésuite à Bologne, à l'âge de dix-neuf ans, et professa dans cette ville et à Imola. Il fit sa théologie à Reggio et à Monza, célébra sa première messe à Modène, et établit à Ferrare une congrégation de jeunes gens, auxquels il inspirait une tendre dévotion pour le sacré Cœur de Jésus et pour la Sainte-Vierge. Pendant qu'il fut chanoine à Ferrare, il employait tout son temps en prières et en bonnes œuvres, donnant beaucoup aux pauvres, et rendant la religion aimable par sa douceur et sa charité. Ses ouvrages l'avaient exposé au ressentiment des révolutionnaires : il céda donc, en 1801, aux instances de son confrère et son ami, le marquis Onuphre Bevilacqua, recteur du collège de Parme, et il partit secrètement pour aller exercer les fonctions de directeur spirituel de cet établissement, où l'enfant Ferdinand avait réuni les membres dispersés d'un ordre célèbre. Muzzarelli y passa deux ans, jusqu'à ce qu'il fût appelé à Rome par le cardinal Antonelli pour être théologien de la pénitencerie, sur le refus du chanoine Médici, Jésuite ferrarois, auquel on avait d'abord offert cette place. Les fonctions de Muzzarelli ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour l'exercice du ministère. Il dirigea quelque temps l'oratoire de Caravita, institua, avec un de ses confrères, dans l'é-

---

(1) *Mémoires de religion, de morale et de littérature*; Modène, 1822, tom. I, cah. 3<sup>me</sup>. V. ci-dessus, tom. V, p. 203 et 634.

glise de Saint-Stanislas des Polonais , une congrégation pour l'instruction de la jeunesse , et donnait les exercices spirituels tantôt à la jeune noblesse , tantôt aux étudiants du collège Romain , tantôt à des dames pieuses.

Les traverses qu'il essuya n'altérèrent jamais sa tranquillité , et sa soumission à la Providence fut toujours parfaite et entière , même au milieu des plus grands malheurs de l'Eglise. Il eut sa part des combats livrés au Saint-Siège. Dans la nuit du 31 août 1809 , on vint l'arrêter tout à coup dans la chambre qu'il occupait au collège de Jésus ; on mit les scellés sur ses papiers , et un gendarme fut chargé de rester auprès de lui. Il paraît que son crime était d'avoir , avec les prélats Bussi et della Valle , émis un avis contraire au serment que Buonaparte voulait exiger des fonctionnaires publics dans l'Etat romain. Au bout de quelques jours , on lui signifia inopinément , la nuit , un ordre de départ ; et , sans lui laisser le temps de faire aucune disposition ni de rien emporter , on le fit monter dans une voiture fermée et escortée de gendarmes. Les prélats della Valle et Bussi furent pris d'une manière aussi inopinée : on les réunit dans la même voiture , et on les conduisit à Civita-Vecchia , où on les déposa dans un cachot étroit nu et humide. Le manque de tout , la privation du sommeil dans un lieu plein de vermine , les mauvais traitemens des gardiens et des soldats , rien ne lassa la patience de Muzzarelli. Il s'attendait à être fusillé. Du reste , nulle interrogation , nulle procédure ; ce n'était que par conjecture qu'il avait quelque idée de la cause de son emprisonnement. Ses lettres à un de ses amis , le chevalier Ingoli , montrent combien dans une telle situation il était calme et résigné. Son emprisonnement absolu dura six semaines , et pendant six autres semaines , de la mi-novembre au commencement de janvier , on lui permettait de faire quelquefois une promenade dans la ville , mais avec un garde.

En janvier 1810 , Muzzarelli et ses deux collègues reçurent ordre de partir pour Reims , où ils arrivèrent le 13 février , Muzzarelli y mena une vie très-retirée , et y souffrit du froid et de la privation de livres. Le 17 mai , sur un nouvel ordre , il partit pour Paris , où il se logea chez les dames de Saint-Michel. On voulait alors réunir à Paris les membres des tribunaux ecclésiastiques de

Rome. On leur accorda des traitemens ou indemnités de traitemens. Celui de Muzzarelli fut fixé d'abord à 600 fr. par mois, qui, au mois d'août, furent réduits à 330 fr., et, à la fin de l'année, à 200, et on lui déduisit même, sur ce compte, ce qu'il avait reçu de plus. Cependant toutes les lettres qu'il écrivait à cette époque, en Italie, étaient remplies de dispositions qu'il faisait pour de bonnes œuvres. Simple, frugal, austère, il avait toujours assez pour lui-même. Il mourut, comme on sait, le 25 mai 1813, et dans des sentimens de piété dignes de sa vie.

---

## EXTRAIT

**D'UNE LETTRE DU PÈRE MARIE-JOSEPH DE GERAMB,**  
RELIGIEUX TRAPISTE, SUR SON VOYAGE AU MONT-SINAI, DATÉE  
DU CAIRE, LE 6 JUIN 1833.

« Après avoir passé cinq mois à Jérusalem, après avoir visité tous les lieux marqués par le sang du Sauveur, et avoir séjourné à Bethléem, à Nazareth, etc., je désirai voir encore la terre des Pharaons, ce pays fameux par tant de prodiges; je voulus pénétrer dans le désert, où Dieu fit entendre sa voix à Moïse. Je me rendis en Egypte. Quelques jours avant mon départ du Caire, le gouverneur, sachant que j'avais peine à me procurer un bon dromadaire, m'en envoya un des écuries du vice-roi. J'avais un janissaire que j'avais amené d'Alexandrie, et qui, parlant l'italien, l'arabe et le turc, me servait de drogman. De plus, j'avais quatre Arabes, trois chameaux qui portaient de l'eau, une tente et des provisions, et un cheik de Bedouins. Cette caravane se réunit le 14 février au consulat d'Autriche. Le cheik et les Arabes promirent de m'assister et de me défendre.

Le désert est la première chose qui frappe les yeux en sortant du Caire, il touche à la ville. A une lieue nous aperçûmes à gauche l'obélisque d'Héliopolis, seul reste d'une ville autrefois si célèbre. C'est là que, dans les derniers temps, le

général Kléber remporta sur les Turcs, dix fois plus nombreux, une victoire qui lui assura pour quelque temps la possession de l'Égypte. C'est sous le sycomore peu éloigné de l'obélisque que la tradition fait reposer la sainte famille lors de la fuite en Égypte. J'avais, pendant mon séjour au Caire, visité cet arbre, phénomène de végétation, et qui est en vénération non-seulement parmi les chrétiens, mais encore chez les Turcs.

D'abord on est incommodé du mouvement du dromadaire et de la hauteur où l'on se trouve placé; mais on s'y accoutume bientôt. Seulement il y a un moment incommode; c'est celui où il se met sur les genoux pour laisser descendre son cavalier, ou lorsqu'il se relève. C'est dans le désert que l'on peut mieux juger des qualités de cet excellent animal. En voyageant avec lui, en l'étudiant avec soin, on admire la sagesse et la bonté du Créateur, qui a pourvu ainsi aux besoins de l'homme. Lui et le chameau sont, si je l'ose dire, l'âme du désert.

Après trois jours de voyage où l'on ne voit que du sable et des pierres, nous aperçûmes le château fortifié d'Adscheroud, d'où l'on découvre Suez et la Mer-Rouge. Cette mer rappelle un des événemens les plus mémorables de l'histoire, que la philosophie moderne a cherché vainement à obscurcir. Suez et les environs sont d'une tristesse dont rien ne peut donner une idée. A plusieurs lieues à la ronde, on ne rencontre pas un brin d'herbe. Toute la nature y est grise et terne. Les environs de Suez rappellent les bords désolés de la Mer-Morte tout y est lugubre. La ville n'a ni eau, ni arbre, ni plante. L'habitant y meurt sans avoir cueilli un fruit, sans avoir senti une fleur. Il faut aller chercher l'eau à deux lieues, on l'apporte dans des outres; elle se paie fort cher, et a un goût saumâtre. Les maisons de la ville sont mal bâties; la misère y est extrême. Les habitans sont à moitié nus, les enfans le sont tout-à-fait, et sont comme par toute l'Égypte, laids, d'une couleur cadavéreuse et les yeux malades.

Je descendis chez M. Manoula, agent de la compagnie des Indes, auquel j'étais recommandé : c'est un Grec schismatique



qui ne parle que l'arabe et un peu d'anglais. Il sert à la compagnie pour garder et recevoir le charbon de terre nécessaire pour les bateaux à vapeur qui viennent quelquefois de Bombay à Suez. Nous fîmes visite au gouverneur, à qui je présentai une lettre de recommandation du vice-roi. Il la reçut avec beaucoup de cérémonie, et me dit que j'étais le maître de Suez. J'avais envie de lui répondre que si Suez m'appartenait je lui en ferais volontiers cadeau. M. Manoula me montra dans sa maison la chambre que le général Buonaparte avait habitée, le divan sur lequel il avait couché, la table sur laquelle il avait écrit. Je le priai de me laisser occuper cette chambre. Je couchai sur le divan, j'écrivis sur la table, je m'assis sur la chaise. En ouvrant la fenêtre, j'avais devant les yeux l'endroit du golfe où Buonaparte, revenant des sources de Moïse, et voulant abrégér son chemin de deux lieues et éviter de tourner la pointe du golfe, traversa le gué qui est près de Suez. Il avait des guides du pays; mais il n'en manqua pas moins de se noyer, ainsi que sa suite. C'était au commencement de la nuit, et la marée montait. Qu'une vague eût enlevé le général, elle aurait épargné à l'Europe bien du sang et des larmes. Quel profond sujet de réflexions!

Nous partîmes de Suez le lendemain de notre arrivée, voulant aller coucher aux fontaines de Moïse et visiter de grand matin l'endroit où l'on croit que s'opéra le passage de la Mer-Rouge. Je m'embarquai avec l'agent de la compagnie sur une barque. Le trajet fut assez prompt. Quand on a passé le bras de la Mer-Rouge, on est dans l'Arabie-Pétrée, et, par conséquent, on se trouve transporté d'Europe en Asie. Je trouvai de l'autre côté le cheik et le dromadaire; mais le janissaire, qui avait fait le tour du golfe avec les chameaux, se fit attendre, et son absence me causa quelque inquiétude. Après avoir marché cinq heures dans un terrain pierreux et sablonneux, nous arrivâmes à des palmiers qui indiquent les sources de Moïse. Une caravane de Bedouins vint y passer la nuit à côté de nous. On leur dit que j'étais un *adji*, ou pèlerin. Leur conversation est très-bruyante, et il faut camper loin d'eux si l'on veut avoir du repos. J'avais signifié à mes Arabes qu'é-

tant venu dans le désert pour penser à Dieu, j'exigeais qu'ils ne se parlassent qu'à voix basse, mais qu'une fois campés il fallait garder un silence absolu. Nulle description ne saurait peindre ses belles nuits du désert, si agréables après les brûlantes chaleurs du jour, si imposantes par l'éclat extraordinaire des étoiles, si propres au recueillement par le profond silence qui règne au loin. Que Dieu paraît grand dans ces vastes solitudes, et qu'on aime à y méditer sur sa puissance!

Le lendemain, il faisait à peine jour quand je visitai les sources de Moïse. La tradition qui les nomme ainsi remonte à des temps très-reculés. L'eau de ces sources est sulfureuse et peu agréable au goût; mais les animaux la boivent sans répugnance. Il y a environ huit sources; elles sont très-utiles aux Bedouins du Mont-Sinaï, qui en font une de leurs stations dans leur voyage au Caire pour vendre les charbons, leur principale ressource. Après avoir visité les sources, je m'approchai de la mer, la Bible à la main. J'étais vis-à-vis l'endroit où Dieu commanda à Moïse d'étendre sa main sur les eaux, et où la mer recula à la voix du Tout-Puissant. Je lus tout haut le magnifique cantique d'actions de grâces de Moïse et des enfans d'Israël. Chaque mot me causait une vive émotion, et je croyais entendre tout le peuple hébreu proclamer hautement sa reconnaissance, et les échos des rochers répéter ses pieux accens.

Le 20 février était le Mercredi des Cendres; je sortis de ma tente avant le jour; je ramassai un peu de poussière, et je me dis : *Encore quelques jours.....* L'endroit du désert que nous traversions était bien fait pour inspirer des pensées graves. Tout y est lugubre, tout y est d'une affreuse stérilité. Nulle voix que le pas sourd de nos chameaux. Aucune trace de voyageurs sur ces sables. L'eau nous manqua; la nôtre s'était corrompue; il fallut en aller chercher dans les fentes des rochers. Elle était épaisse et jaunâtre, et cependant on la buvait encore avec plaisir. Des Bedouins que nous rencontrâmes m'offrirent de tuer une chèvre pour mon dîner; je dus les refuser; mais j'acceptai un peu de lait de brebis. Rien ne rappelle les mœurs patriarcales comme les Bedouins paissant leurs troupeaux et se nourrissant de leur lait.

Le 23 février, dix jours après notre départ du Caire, nous aperçûmes, à une heure et demie, le Mont-Sinaï, objet de mon pèlerinage. Je mis pied à terre, et j'adorai le Dieu qui parla à Moïse au milieu des éclats du tonnerre. J'étais profondément ému; mes yeux ne pouvaient se détacher de cette cîme sacrée, berceau de la religion. J'en étais éloigné d'environ six lieues, et comme il était impossible d'y arriver dans la journée, je fis faire halte de bonne heure, et la tente fut dressée, selon mon calcul, près du désert de Sin, où Dieu envoya des cailles aux hébreux et fit pleuvir la manne. Je passai une partie de la nuit à lire l'Exode. Le 24, nous nous mîmes en route à la pointe du jour. Les Arabes, pour raccourcir le trajet de deux lieues, me firent prendre une route peu usitée. Ce chemin est aussi mauvais que celui de Rama à Jérusalem. Les pierres avaient remplacé le sable. Au bout de trois heures de marche, nous entrâmes dans un défilé entre deux montagnes, défilé si rapide qu'il aurait fallu renoncer à le gravir autrement qu'à pied si je n'avais eu un aussi bon dromadaire. D'énormes blocs de pierre s'étaient détachés des rochers environnans et étaient tombés dans le défilé, tandis que d'autres semblaient suspendus dans les airs et menaçaient à chaque instant de crouler sur nos têtes. Cette contrée paraît avoir éprouvé un violent tremblement de terre. Au bout de deux heures, nous débouchâmes dans une grande plaine qui se prolonge en pente douce l'espace d'une demi-lieue. A l'extrémité de cette plaine est un vallon étroit, au milieu duquel se trouve le monastère de la Transfiguration, et non pas de Sainte-Catherine, comme l'ont avancé tant de voyageurs (1).

Ce monastère est habité par des moines grecs schismatiques. Il est élevé de 5420 pieds au-dessus du niveau de la Mer-Rouge. Il est bâti près du Mont-Sinaï, qui est encore de 2020 pieds au-dessus du couvent. Ce monastère ressemble, de loin, à une petite église; les murs d'enceinte forment un carré. A peine fus-je arrivé au bas que les religieux parurent à une espèce

---

(1) V. tom. V, p. 57, et la nouv. édit. de Butler, tom. XVIII, p. 54, not. 2.

de lucarne fort élevée, de laquelle ils firent descendre une corde terminée par un anneau aussi de corde, où ils me firent signe de m'asseoir. Je fus élevé ainsi jusqu'à 35 ou 40 pieds de haut, puis saisi et tiré par cette même lucarne, qui est l'entrée du couvent. Si vous lâchez la corde, ou si elle se rompt, vous êtes précipité sur des pierres. Il existe, il est vrai, une porte; mais elle est murée, et ne s'ouvre que pour recevoir le patriarche quand il vient visiter le couvent. Je fus reçu par toute la communauté, qui, depuis trois semaines, était prévenue de mon arrivée. On m'assigna une chambre où se trouvait une image de la Sainte-Vierge, devant laquelle brûlait une lampe. J'obtins de souper au réfectoire, ce qui ne me fut accordé que pour cette fois, les religieux commençant le lendemain leur carême par trois jours de jeûne au pain et à l'eau. J'avais demandé à m'associer à cette pénitence, ce qu'on me refusa. Je n'en fus pas fâché, car j'étais fatigué du voyage, brûlé du soleil et incommodé de la mauvaise eau; mon visage et mes mains étaient pelés. Les religieux du couvent du Mont-Sinaï mènent une vie très-austère, ne mangent jamais de viande et ne boivent que rarement un peu de vin. Toutes leurs provisions leur viennent du Caire, où ils ont un monastère duquel ils dépendent. Ces provisions consistent en fèves, riz, etc. Rarement ils reçoivent un peu de poisson de Tor.

Ce fut le 28 que je gravis la sainte montagne, que les Arabes appellent Gebel-Moussa, ou montagne de Moïse. Un religieux du monastère m'accompagnait avec le janissaire et un Arabe. La montée, qui commence à environ 400 pas du monastère, est extrêmement rapide et fatigante. Le chemin n'offre que des pierres et des rochers, il faut, de plus, lutter contre la neige. Au bout d'une heure j'étais fatigué et en nage. Il me fallut la forte résolution que j'avais prise pour surmonter tous les obstacles. L'aspect de ce qui m'entourait avait un caractère particulier. Nulle verdure, partout des blocs de granit, de la glace et de la neige. Tout y est calme; nul bruit que celui des pierres que nos pieds faisaient rouler dans l'abîme. A moitié chemin, on rencontre une chapelle dédiée à Elie; on y trouve une grotte, que l'on prétend être celle où il séjourna après

avoir marché quarante jours et quarante nuits. Devant est un cyprès de la plus grande beauté, que l'on est étonné de trouver au milieu de ces rochers : je m'y reposai un instant. Le chemin était toujours le même, et la neige quelquefois si profonde, qu'il fallut la déblayer en quelques endroits. Enfin j'aperçus la cîme et je redoublai le pas dans un vif sentiment d'enthousiasme. Bientôt je me trouvai en haut, et, oubliant le monde entier, j'adorai l'Éternel, le front couché dans la poussière. Nous avons mis quatre heures pour gravir le mont Sinaï, que communément un Arabe monte en deux heures.

Je restai près de trois heures sur la cîme, considérant surtout l'ouverture dans le rocher, où il est dit dans le xxxiii<sup>e</sup> chapitre de l'Exode que Dieu plaça Moïse lorsque sa gloire y passa. En voyant le lieu même il est impossible de ne pas se sentir pénétré de respect. Les ruines d'une église, qui avait le nom de la Transfiguration, ont exhaussé le terrain de l'ouverture : j'y entrai néanmoins, et j'y restai assez long-temps. On voit encore sur le mont Sinaï une église en ruines : il y a aussi une mosquée, car Moïse est en grande vénération parmi les Turcs. Sous cette mosquée est une espèce de caveau que la tradition regarde comme le lieu où Moïse passa quarante jours. Le granit du rocher où se trouve l'ouverture est tellement dur, que je n'ai pu parvenir qu'avec beaucoup de peine à en détacher quelques petits morceaux, quoique ceux qui m'accompagnaient m'aidassent dans ce travail.

Il y a vis-à-vis le mont Sinaï le mont Sainte-Catherine, qui est fort escarpé, et de mille pieds plus élevé. On y remarque un rocher où l'on prétend que le corps de la Sainte-Vierge a laissé son empreinte. La neige nous empêcha d'y aller. Le moment de mon départ approchait, et cependant je ne pouvais me résoudre à quitter ce sommet sacré où la voix du Très-Haut se fit entendre. Tout y inspire la pensée de Dieu, et ce lieu est avec le Calvaire une sorte de temple élevé à la gloire du Tout-Puissant. Il fallait partir; je voulus auparavant réciter les préceptes des Tables de la loi, et la tête nue, la main sur mon cœur et les yeux fixés vers le ciel, je dis à haute voix ces paroles de la Table : *Je suis le Seigneur ton Dieu.....* Aucun bruit n'interrompit ma voix, qui se prolongeait à travers les rochers de cette solitude profonde. La nature entière semblait écouter en silence les oracles de son divin Auteur.... Trois heures après, j'étais de retour au monastère, me préparant à de nouvelles courses. »

**LETTRE PASTORALE**  
 DE NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA BELGIQUE,  
 SUR LA  
**SANCTIFICATION DES DIMANCHES ET FÊTES.**

---

*Les Archevêque et Evêques de la Belgique, au  
Clergé et aux Fidèles de leurs Diocèses.*

*Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

C'EST pour remplir un devoir rigoureux de l'Épiscopat, que nous élevons aujourd'hui la voix, afin de maintenir parmi les populations si éminemment catholiques confiées à notre sollicitude pastorale, l'attachement inviolable à l'Église, leur Mère, et la soumission constante à ses lois, qui forment un des caractères distinctifs des enfans de Dieu.

Nous n'ignorons point, Nos Très-chers Frères, tous les efforts que les ennemis de Dieu et de la religion ont faits et qu'ils font encore, pour ébranler dans vos cœurs ces sentimens que vous avez hérités de vos pères; et, faut-il le dire avec franchise? hélas! nous gémissons de voir que dans quelques endroits ces efforts n'ont été que trop couronnés de succès. Nous aimons cependant à croire que ceux qui se sont laissés entraîner jusqu'à méconnaître leur Mère, en transgressant ouvertement ses ordonnances, n'ont jamais réfléchi sérieusement ni sur la perversité, ni sur les suites d'une pareille conduite. Aussi espérons-nous de la bonté de Dieu et de la grâce toute-puissante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que les paroles que nous allons leur adresser, suffiront pour leur ouvrir les yeux et les ramener à d'indispensables devoirs.

Nous n'insisterons aujourd'hui que sur un seul, celui de la sanctification des Dimanches et Fêtes.

Mais auparavant il importe, N. T. C. F., d'établir une vérité fondamentale à laquelle nous vous demandons, après mûre réflexion, un plein assentiment.

N'est-il pas vrai que vous avez été tous baptisés au nom du Père, et du Fils, et du St.-Esprit? que vous êtes devenus, par ce baptême, enfans adoptifs de Dieu, héritiers du royaume céleste et cohéritiers de Jésus-Christ? Eh bien! vous ne sauriez avoir Dieu pour Père, vous ne sauriez conserver votre droit à l'héritage céleste, si vous n'avez eu l'Eglise pour Mère, si vous n'avez été son enfant soumis et fidèle. C'est St. Cyprien qui l'a dit (1), et la raison en est simple. C'est l'Eglise catholique qui vous a conféré ce baptême; c'est elle qui par ce sacrement vous a engendrés en Jésus-Christ, et qui a reçu, au pied des autels, vos sermens de croire toujours ce qu'elle a mission de vous enseigner, et de faire ce qu'elle est chargée de vous commander; ce n'est qu'à cette condition vous avez été régénérés en Jésus-Christ, que vous êtes devenus enfans de Dieu: vous renoncez donc à ce beau titre, vous vous révoltez contre votre Père, du moment que vous méprisez l'Eglise votre Mère, que vous foulez aux pieds ses lois. Mais alors comment paraîtrez-vous devant votre Père lorsqu'il sera devenu votre juge? De quel droit prétendrez-vous encore à l'héritage de ses enfans? Vous n'aurez que sa malédiction à attendre; car il est écrit: *maudit celui qui n'honore pas sa mère* (2).

Ce raisonnement devrait suffire à tout catholique qui veut demeurer tel, parce qu'il veut sincèrement opérer son salut, pour qu'il cesse de violer ouvertement non-seulement la loi de la sanctification des Dimanches et Fêtes, mais encore la loi du jeûne et de l'abstinence, et généralement toutes les lois de l'Eglise. Que sera-ce s'il vient à peser de plus près les motifs particuliers, qui le pressent de les observer, comme nous allons le faire pour la sanctification du Dimanche.

La loi de la sanctification du saint jour de repos n'est pas

(1) S. Cypr. lib. de unit. Ecclesiæ.

(2) Deut 27. v. 16.

seulement une loi de l'Eglise, c'est encore la loi du Seigneur. Le souverain Créateur, après avoir employé six jours à tirer du néant ce vaste univers, sanctifia et consacra par son repos le septième : c'est qu'il voulait que l'homme, roi de la nature, après avoir disposé pendant six jours de toutes les créatures destinées à son usage, consacra le septième au souverain Roi, de qui il dépend, pour lui rendre l'hommage de sa fidélité, de sa soumission et de sa reconnaissance. Il voulait que ce jour devînt par le culte un lien entre tous les hommes, et que ceux-ci se réunissant pour honorer leur Père commun, se rappelaient leur commune origine, leurs intérêts éternels communs, et se considéraient comme frères et membres d'une même société : ce qui a fait dire à un homme célèbre dans la science de la politique, que si la sanctification du Dimanche n'était qu'une institution des hommes, encore faudrait-il la regarder comme la meilleure méthode qu'on ait pu inventer pour civiliser le genre humain. Dieu voulait d'ailleurs que l'homme, absorbé durant la semaine par les soins de cette vie, rentrât un jour plus particulièrement en lui-même, pour s'occuper de l'affaire de son éternité, la seule importante, la seule nécessaire, et qu'ainsi le repos du jour du Seigneur devînt pour lui l'emblème, le présage et l'attente du repos auquel il aspire dans la vie future.

Aussi, lorsque Dieu fit au peuple qu'il s'était choisi un commandement exprès de la sanctification du jour de repos, avec quelle force il s'exprima par la bouche de son serviteur Moïse ?

*Ayez grand soin, dit-il, de garder mon Sabbat, parce qu'il est un signe entre moi et vous dans la suite de vos générations ; afin que vous sachiez que je suis le Seigneur qui vous sanctifie. Celui qui l'aura violé sera puni de mort (3).*

*Si quelqu'un travaille au jour du Sabbat, dit-il encore, il sera retranché du milieu de son peuple : Vous travaillerez pendant six jours, mais le septième est le Sabbat et le repos*

---

(3) Exod. 13. v. 13 et 14.



*consacré au Seigneur. Quiconque travaillera ce jour-là, sera puni de mort* (4).

Au contraire Moïse promet au nom du Seigneur mille bénédictions à ceux qui observeraient religieusement ce commandement ; et Dieu dans la suite des âges se montra si généreux envers eux, que le prophète Isaïe s'écriait : *Bienheureux l'homme qui garde le Sabbat, et qui ne le profane pas* (5).

Or, N. T. C. F., les plus anciens Pères de l'Eglise, saint Ignace, disciple de S. Pierre, S. Justin et toute la tradition parlent du Dimanche, comme du jour de repos des chrétiens, substitué au Sabbat des juifs : pourquoi ? parce que le Dimanche, le premier jour de la création, est aussi le jour où Jésus-Christ notre divin Sauveur a consommé, par sa glorieuse résurrection, l'œuvre admirable de notre justification ; parce que ce jour l'Esprit-Saint, l'Esprit Sanctificateur de nos âmes, est descendu visiblement sur les Apôtres, et leur a fait publier cette loi de grâce qui devait soumettre à Jésus-Christ et à Dieu son Père tous les peuples de la terre dans une même Eglise.

Le saint jour du Dimanche est donc devenu pour les enfans de l'Eglise le grand jour du Seigneur. Aussi seriez-vous frappés, N. T. C. F., si nous pouvions vous retracer ici le zèle et la piété avec lesquels les chrétiens des premiers siècles l'observaient. Il est surtout une circonstance qui nous a nous-mêmes vivement touchés, par une certaine analogie entre votre position actuelle à l'égard du Dimanche et celle des premiers fidèles.

Effectivement, nulle loi civile n'obligeait ceux-ci à célébrer le Dimanche ; et cependant telle était leur religieuse assiduité à se réunir ce jour-là pour louer le Seigneur, que les payens les reconnaissaient à cette fidélité, comme à leur caractère distinctif, et que souvent ils se contentaient de leur demander

(4) *ibid* v. 14 et 15.

(5) Isaïe. 56. v. 2.

s'ils avaient été à l'église le Dimanche, comme si la religion chrétienne eût été renfermée tout entière dans ce seul acte. Et que répondaient-ils, nos pères dans la foi? Ecoutez le saint martyr Félix, parlant au proconsul Anulin : *Ignorez-vous, Seigneur, que c'est dans la célébration des sacrés mystères et dans la religieuse observation du Dimanche que le chrétien fait une profession solennelle de la religion, et que cette religieuse observation est une preuve éclatante de la foi des fidèles? Oui, s'écriait encore le courageux Thélica avec plusieurs autres martyrs, oui; nous sommes chrétiens, et c'est parce que nous sommes chrétiens que nous avons observé le saint jour du Dimanche, que nous nous sommes trouvés dans l'assemblée des enfans de Dieu, que nous avons assisté à la célébration de nos divins mystères. Nous ne craignons point de célébrer le saint jour du Dimanche, parce qu'on ne peut s'en dispenser sans pécher. La loi de Dieu l'ordonne, et cette même loi nous apprend comment nous devons l'observer; et dût-il nous en coûter la vie, nous observerons, nous sanctifierons ce saint jour.*

Imitez ces exemples, N. T. C. F., et puisqu'aussi nulle loi civile ne vous oblige à célébrer le Dimanche, nulle peine temporelle n'est infligée à ceux qui le profanent, montrez que vous connaissez et que vous respectez toujours la loi de Dieu et la loi de son Eglise, la loi de votre Père qui est dans les cieux et de votre Mère qui vous a engendrés en Jésus-Christ et qui doit vous conduire à lui. Que la fidélité à sanctifier le saint jour du Dimanche devienne aussi parmi vous la marque distinctive des vrais chrétiens catholiques; et si elle doit vous attirer quelque persécution de la part de ceux qui voudraient que comme eux vous cessassiez de professer notre sainte Religion, en cessant de célébrer le jour du Seigneur, méprisez leurs railleries et leurs sarcasmes, comme les premiers chrétiens méprisaient les prisons et la mort.

Que les catholiques qui nous sont sincèrement soumis et attachés, cessent donc dans toute l'étendue de la Belgique, de violer un précepte si grave, si essentiel, en se livrant sans une nécessité réelle aux œuvres serviles; qu'ils cessent d'étaler dans

les boutiques et sur les marchés, de charger et de décharger les marchandises, de les transporter, de se livrer aux travaux de la campagne, du commerce et de l'industrie, de s'occuper dans les ateliers et les fabriques; que les maîtres surtout et les parens tremblent de s'attirer la colère de Dieu et la damnation éternelle, en obligeant à travailler leurs enfans, leurs domestiques et leurs ouvriers. Souvenez-vous-en, N. T. C. F.; c'est sous peine de la mort éternelle qu'il faut sanctifier le jour du Seigneur, parce que nul ne peut avoir Dieu pour Père qui renie l'Eglise pour sa Mère.

A plus forte raison faut-il s'abstenir le Dimanche de tout péché et de tout désordre, s'interdire sévèrement le blasphème, l'ivrognerie, la débauche et les réunions de personnes des deux sexes, qui sont les occasions les plus ordinaires de ces graves excès.

Sans doute il est permis de prendre ce jour-là un honnête délassement; Dieu, qui connaît la mesure des forces humaines et qui, mieux que certains philanthropes du jour, sait que le bien matériel et la santé de l'homme exigent de temps en temps un certain relâchement et du repos, n'improove pas plus que l'Eglise ces momens d'une honnête et décente récréation; mais c'est bouleverser les premières notions d'une saine morale, que de la chercher soit dans des salles de spectacle où l'on montre à nu les passions les plus dangereuses et souvent les crimes les plus révoltans, soit dans ces bals et autres assemblées nocturnes où l'innocence trouve des écueils auxquels il est rare qu'elle échappe.

Non, N. T. C. F.; suivez plutôt la ligne que nous allons vous tracer, et qu'ont suivie en tout temps tous les bons catholiques qui ont eu leur salut à cœur.

Faites du Dimanche le jour du Seigneur; mettez de côté, pour ce jour-là, vos affaires temporelles, et si vous croyez avoir des raisons graves pour ne pas cesser de vous en occuper, ne soyez pas juges dans votre propre cause, mais demandez-en la permission à vos curés respectifs, qui sont autorisés à vous la donner, et qui dans les cas extraordinaires se feront un devoir de nous consulter.

Veillez à ce que tous ceux qui dépendent de vous s'abstiennent également de toutes œuvres serviles défendues le jour du Seigneur.

Fréquentez ensuite , comme la plupart d'entre vous le font avec tant de piété , les offices de votre paroisse. La sainte Messe est sans doute d'obligation stricte, et c'est commettre un péché mortel que de ne pas y assister sans motif suffisant; mais se contenter d'entendre une Messe basse , sans faire rien de plus , ce n'est pas satisfaire à toute l'obligation de la sanctification du Dimanche. Il faut que dans les familles chrétiennes l'on se concerte pour assister régulièrement et tour à tour , aux offices solennels de la paroisse , à la grand'Messe et aux Vêpres ; il faut surtout qu'on entende la parole de Dieu. Comment l'âme vivrait-elle , se nourrirait-elle sans ce pain céleste ? il faut que les parens envoient leurs enfans au catéchisme , surtout ceux qui , ayant fait leur première communion , ont un besoin extrême de s'entretenir et de se fortifier dans la connaissance des principes de la foi.

Ce que nous venons de vous dire à l'égard du Dimanche , doit s'appliquer également aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur , de l'Ascension , de l'Assomption de la Sainte-Vierge et de la Toussaint , que l'Eglise a conservées. Aux fêtes abrogées il n'est pas de rigueur d'entendre la sainte Messe ni de s'abstenir des œuvres serviles ; cependant Sa Sainteté le Pape Pie VII a exhorté les fidèles à ne pas négliger d'assister ces jours-là au saint sacrifice de la Messe ; et afin de les y engager plus efficacement , elle a même voulu que dans les églises rien ne fût changé dans l'ordre et le rit des offices et des cérémonies , mais que tout fût entièrement fait comme on avait coutume de faire lorsque ces fêtes étaient obligatoires. Sa Sainteté a ajouté qu'elle attendait de la religion et de la piété des fidèles que , plus le nombre des jours de fête était diminué , plus ils observeraient avec soin , zèle et ferveur le petit nombre qui reste , rappelant sans cesse dans leur esprit que celui-là est indigne du nom chrétien , qui ne garde pas comme il le doit les commandemens de Jésus-Christ et de son Eglise ; car , comme l'enseigne si bien l'apôtre St. Jean , *quiconque dit qu'il connaît Dieu et n'observe pas ses*

*commandemens, est un menteur et la vérité n'est pas en lui* (6).

Voilà, N. T. C. F., vos obligations ; rattachez-vous-y avec une nouvelle ferveur ; ranimez-la dans tous ceux qui dépendent de vous, de manière à faire disparaître sans délai des abus qui ne vous ont pas moins affligés que nous. C'est alors que Dieu vous bénira dans vos familles ; il y fera régner sa paix, que nous vous souhaitons du fond de nos cœurs ; avec sa paix vous recevrez l'abondance des biens spirituels qui contenteront vos cœurs, dès cette vie, et vous feront amasser un trésor impé-  
rissable dans l'éternité.

Nous voulons que la présente lettre pastorale soit lue au prône deux fois ; la première le Dimanche après sa réception, et la deuxième un mois après ; nous voulons en outre qu'elle soit expliquée dans les instructions, les catéchismes, ainsi que dans les écoles catholiques.

Donné à Malines au Palais archiépiscopal le 15 novembre 1833.

† ENGELBERT, Archevêque de Malines.

† JEAN-JOSEPH, Évêque de Tournay.

† JEAN-FRANÇOIS, Évêque de Gand.

† CORNEILLE, Évêque de Liège.

† J. A. Évêque de Namur.

† FRANÇOIS, Évêque adm<sup>r</sup> de Bruges.

---

(6) 1. Joan. 2. v. 4.

---

**MÉLANGES** — Décembre 1833.

Notice nécrologique de M. de Cuvelier, vicaire-général de Namur. — Ordonnance de l'empereur Nicolas contre l'évêque de Cracovie. — Etat de l'Instruction en Espagne. — Séances de l'Académie de Bruxelles, du 9 et 19 nov. — La Revue d'Edimbourg, sur la Littérature française. — Du Catholicisme sous le rapport hygiénique, par Forster. — Notice de M. le prof. Van Aerschodt. — Remarque sur l'ouvrage : *La Religion constatée universellement, etc.* — Statistique de la population de Rome. — Adhésions à l'Encyclique.

— M. FRÉDÉRIC-AUGUSTE BARON DE CUEVELIER, vicaire-général du diocèse de Namur, naquit en 1773. Il étudiait le droit à l'université de Louvain, lorsqu'éclata la révolution brabançonne, et servit comme 1<sup>o</sup> lieutenant dans le régiment de Namur ; dans une action il reçut à la jambe un coup de feu, dont il se ressentit le restant de sa vie. C'est en 1806 qu'il entra au séminaire ; toujours on trouva chez lui cette bonté et cette bienveillance qui furent le signe distinctif de son caractère. Après avoir reçu la prêtrise, il fut nommé vicaire de la cathédrale et desservit d'une manière spéciale le vicariat du faubourg de la Sainte-Croix. Plusieurs de ses anciens paroissiens peuvent encore se rappeler les regrets qu'il y laissa quand il fut nommé curé à Velaine. Il se montra dans ce nouveau poste ce qu'il avait été précédemment, bon pasteur, d'une charité sans bornes et compatissant à toutes les misères. Son mérite reconnu le fit bientôt appeler à la place de vicaire-général du diocèse de Namur. A la mort de M. Pisani de la Guede, il fut, d'une voix unanime, nommé vicaire-capitulaire par le chapitre de la cathédrale. Le chapitre le réclama de même après le décès du successeur de M. Pisani, M. Ondernard, qui l'avait continué dans ses fonctions. Après le décès de ce prélat, il fut encore nommé vicaire-capitulaire ; l'évêque actuel, Mgr. Barrett, s'empressa aussi de l'honorer de sa confiance en le nommant son vicaire-général. C'est dimanche 10 novembre, qu'il a terminé une vie pleine de bonnes œuvres. Généralement estimé du clergé, il en était véritablement le père. Doux, affable, accessible pour tous, il accueillait le pauvre aussi bien que le riche. Il fut un des premiers moteurs de plusieurs des établissemens de bienfaisance que

possède la ville. Sa modestie lui fit constamment refuser de prétendre à l'épiscopat , en même temps qu'il s'opposait avec fermeté aux mesures oppressives du gouvernement déchu. Patriote sincère , il salua avec empressement l'aurore de notre régénération politique , et la mort le surprit faisant des vœux pour la liberté et l'indépendance de son pays.

Pour compléter cette notice , extraite du *Journal de Namur* , nous y ajouterons encore l'extrait suivant d'un éloge nécrologique publié à Namur :

« La carrière de ce prêtre vénérable , illustrée par des œuvres sublimes de piété et par la pratique des plus admirables vertus , laissera long-temps dans le diocèse qu'il a gouverné deux fois , et au gouvernement duquel il a participé sous trois évêques , les plus honorables souvenirs. — Doué d'une rare bonté et d'un généreux caractère , il a fait chérir autant que respecter son autorité qu'il savait ne devoir être qu'un *joug suave et un fardeau léger* , et qu'il n'exerçait qu'au nom du divin modèle de la charité qui ne veut que la conversion du pécheur ; qui n'éteint pas la mèche qui fume encore , et n'achève point de rompre le roseau déjà rompu. — N'entreprenant rien sans invoquer l'esprit de conseil , de sagesse et de crainte du Tout-Puissant , ses décisions et ses avis portaient le sceau de ces célestes influences et dominaient le cœur avant de régler la conduite de ceux qui les recevaient. — Pénétré d'amour pour le prochain , son âme s'épanouissait en consolant l'affligé , en répandant l'aumône avec abondance ; et souvent ses yeux étaient humectés avant ceux de l'infortuné qui lui contait ses malheurs. — Son indulgence pour les autres se changeait en sévérité pour lui : il *châtiait son corps et le réduisait en servitude* lors même que de graves infirmités lui annonçaient que *le désir d'en être délivré* allait bientôt s'accomplir. — Habitué au jeûne le plus rigoureux , à l'abstinence la plus exacte pendant une grande partie de l'année , et nommément dans toute l'étendue du carême et de l'avent , il devenait presque impossible dans ses maladies de le résoudre à quelque ménagement ; et quand il a vu ses forces s'épuiser totalement et le voile de l'éternité se dérouler , déchargé comme d'un poids qui l'accablait , il ne s'est plus occupé des soins que réclamait sa position corporelle , ne consentit à les recevoir que par obéissance et humilité , et ne voulût plus entendre que le langage des saints. « Ne pensons plus à la terre , disait-il , à son garde malade éploré : *j'y ai brisé tous mes liens ; tournons nos*

pensées vers le ciel : c'est-là où mon âme, bientôt dégagée de son *enveloppe d'argile*, va contempler ces augustes vérités tant méconnues par les enfans du siècle. — Vierge sainte, que j'ose appeler ma bonne mère, venez à mon secours ! »

Ces accents portés par celle qui aime à être nommée le refuge des pécheurs au trône du Père des miséricordes ont été les derniers efforts de sa voix mourante. Pressant ses lèvres sur le bois sacré où le Rédempteur expira pour sauver les hommes, soudain il unit son agonie à l'agonie du Sauveur, ses dernières larmes aux derniers pleurs de l'adorable victime ; son dernier soupir au dernier soupir de Jésus-Christ et plein de mérite et d'espérance il parut devant le soleil de justice qui pardonne avec tendresse, ici-bas, et récompense avec usure, au-delà des portes du tombeau. »

— Les journaux de Varsovie contiennent l'ordonnance impériale qui suit : — « Considérant que l'évêque du diocèse de Cracovie, Skorkowski, a, nonobstant la grâce que nous lui avons accordée par manifeste du 1<sup>er</sup> novembre 1831, pour sa conduite coupable pendant la révolution de Pologne, de ne jamais être cité devant les tribunaux, ne montre aucun repentir de ses fautes, mais qu'au contraire il persiste dans sa conduite illégale, nous avons ordonné et ordonnons :

» Art. 1<sup>er</sup>. L'évêque Skorkowsky sera éloigné de l'administration du diocèse de Cracovie.

» 2. Les émolumens attachés à ses fonctions ne seront plus payés ultérieurement, et le retour dans le royaume de Pologne lui sera à jamais interdit.

» 3. L'administration vacante au diocèse de Cracovie sera conférée au prélat et administrateur de l'archi-diocèse de Varsovie Adam Paszkowicz, avec les droits attachés à ces fonctions.

» 4. Le gouverneur de notre royaume est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné à St.-Pétersbourg, le 15 juillet 1833. — *Signé*, NICOLAS. »

— *Etat de l'instruction en Espagne*. Les détails statistiques qui suivent, démontrent combien les sources de l'instruction sont fertiles dans ce pays. Ces détails sont puisés dans un article sur l'éducation publique qui a paru, il y a quelques mois, dans la *Gazette de Madrid*, et ils se rapportent tous à l'année 1831.

L'Espagne a treize universités, celles de Salamanque, de Valladolid, d'Alcala, de Valence, de Grenade, de Séville, de Saragosse,



de Santiago, de Cervera, d'Oviédo, d'Huesca, de Tolède et d'Ornate. Le nombre des étudiants qui les fréquentaient en 1831 était de 9,864; dont 4,207 étudiaient les sciences, 930 la théologie, 3,552 le droit civil, 546 le droit canon, et 629 la médecine. On comptait, à la même époque, 8,351 étudiants, dont 2,295 étudiants en théologie, dans cinquante-six séminaires et collèges où les études sont conduites assez loin. Il y avait en outre, dans huit collèges, où l'enseignement est moins élevé, 1,236 élèves, dont 251 s'occupaient de l'étude des sciences, 302 de celle du latin; les autres suivaient les classes inférieures. Les pères de l'*Esculapias* possèdent aussi des collèges où, en 1831, 158 enfans apprenaient les sciences, et 4,831 le latin, et où 10,946 recevaient l'instruction primaire. Il y avait de plus, en Espagne, 774 écoles de latin, avec 26,275 élèves; 9,558 écoles de garçons, avec 356,520 élèves, et 3,070 écoles de filles, avec 119,202 élèves, en tout, 13,402 écoles fréquentées par 501,997 élèves.

Il résulte de ces renseignemens qu'il y avait, il y a deux ans.  
 10,672 jeunes gens occupés de l'étude des sciences et de la philosophie, aux universités, dans les séminaires et dans les collèges de l'Espagne;  
 3,225 étudiants en théologie, dans ces mêmes établissemens;  
 3,552 étudiants en droit civil, aux universités;  
 546 étudiants en droit canon, aux universités;  
 629 étudiants en médecine, aux universités;  
 31,409 élèves en latin, dans les collèges et les écoles de latin;  
 368,149 garçons recevant l'instruction primaire dans les collèges et les écoles;  
 119,102 filles recevant l'instruction primaire dans les écoles.

---

337,384 élèves.

---

Dans ce nombre ne sont compris, ni les étudiants des collèges de médecine et de chirurgie, ni un grand nombre de jeunes filles qui font leur éducation dans les couvens.

La population de l'Espagne est, d'après M. Balbi, de 13,900,000 mes (1).

---

(1) V. *De l'action du Clergé dans les sociétés modernes*, par M. Rubichon; chap. IX; et ci-dessus, tom. IV, p. 124.

— Académie royale des Sciences et de Belles-Lettres de Bruxelles. *Séance du 9 novembre.* — Le secrétaire présente, au nom de M. Van Mons, un *Mémoire* sur une propriété de la chaleur, jusqu'ici inaperçue, et sur la cause des refroidissemens et échauffemens spontanés de l'air. Il en sera donné lecture à la séance prochaine.

M. de Reiffenberg donne lecture de son premier *Mémoire* présenté à la dernière séance, sur quelques voyageurs belges, commençant par Jean de Hèse. Renvoyé à la commission des lettres.

M. de Hemptinne, pharmacien à Bruxelles, envoie un *Mémoire* contenant la description d'un appareil propre à enlever à l'air atmosphérique les substances qui le rendent nuisible à la respiration, soit que ces corps s'y trouvent mélangés à l'état de poussière, à l'état de vapeur, à l'état gazeux, ou y soient accumulés dans une trop forte proportion, comme cela arrive pour le calorique dans les incendies.

M. Quetelet donne communication de deux lettres, l'une de M. Airy, directeur de l'observatoire de Cambridge, l'autre de M. Rigaud, directeur de l'observatoire d'Oxford, concernant deux aurores boréales brillantes qui ont été observées en Angleterre le 17 septembre et le 12 octobre derniers; la première a aussi été observée à Bruxelles par M. Quetelet, mais avec des circonstances très peu remarquables.

M. Quetelet fait également part à l'Académie de recherches sur la forme de la veine fluide qui lui ont été communiquées par M. Hachette, correspondant de l'Académie.

Au sujet des découvertes récentes de M. Savart sur ce sujet intéressant, il cite quelques expériences de M. Hachette lui-même, et une entre autres qui a été faite en 1804 et qui a été décrite dans le 1<sup>er</sup> vol. de sa *Correspondance sur l'école polytechnique*, sous le titre du *Syphon à écoulement dans le vide*.

M. Lelewel fait hommage d'une collection d'épreuves lithographiées qu'il a dessinées lui-même, pendant son séjour en France, et qui représentent des médailles gauloises, mérovingiennes et du moyen âge; ces médailles sont inédites et peuvent servir de matériaux à l'histoire de France et de Belgique.

— *Séance du 19 novembre.* — M. Dewez, secrétaire perpétuel, donne lecture de la correspondance d'une lettre du 3 octobre qui annonce que, par arrêté du 30 septembre,

S. M. a agréé la nomination de MM. de Gerlache, premier pré-

sident de la cour de cassation, baron de Stassart, président du sénat, et Timmermans, capitaine du génie, comme membres ordinaires de l'Académie.

M. Herschel annonce à l'Académie qu'il va s'établir au Cap de Bonne-Espérance dans le but d'observer le ciel et l'hémisphère austral et offre à la compagnie de se charger des observations des travaux qu'elle lui désignerait.

M. Jobard, de Bruxelles, demande que l'Académie nomme une commission pour examiner le moyen qu'il dit avoir trouvé de faire brûler le gaz hydrogène pur avec une flamme des plus brillantes douée d'un grand pouvoir éclairant. Commissaires MM. Cauchy, Sauveur et Dumortier.

M. Marchal présente au nom de M. Jacquié, de Bruxelles, attaché à la bibliothèque de Paris, plusieurs mémoires sur le langage des Iles Philippines, du Tunquin et d'autres contrées de l'Asie orientale.

M. Wesmael, professeur d'histoire naturelle à l'athénée de Bruxelles, présente la 1<sup>re</sup> partie d'un *Mémoire* manuscrit sur les *Braconides de Belgique*, faisant partie de ses mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Ichneumonides de Belgique. Dans ce travail l'auteur décrit 191 espèces de braconides indigènes, parmi lesquelles il s'en trouve 118 inédites. Commissaires MM. Dumortier, Cauchy et Sauveur.

M. De Reiffenberg, au nom d'un mathématicien de Pahlen en Suède, qui désire n'être pas connu, présente une solution de ce problème : Sur une ligne donnée, construire un pentagone équiangle et équilatéral.

M. Deconinck, docteur en sciences, fait hommage d'un *tableau synoptique sur les principales combinaisons chimiques*.

M. Van Beneden, préparateur au cabinet d'histoire naturelle de Louvain, fait hommage d'un *Mémoire* manuscrit sur le *siège des sens du goût dans la carpe*. Commissaires MM. Dumortier, Sauveur et Cauchy.

M. Quetelet fait part de la construction d'un aimant composé de 13 lames, par M. Sacré, qui a construit aussi un aimant de 2 kilogrammes et demi portant 17 fois son poids.

M... présente une notice manuscrite sur un moule d'ammonite en paroi double de Pyrite trouvé dans l'argile bleue d'alluvion sur la rive gauche de l'Escaut, commune de Schelle, dont l'espèce

est inédite. Il présente une portion de ce fossile remarquable. La lecture de cette notice est renvoyée à une prochaine séance.

M. de Reiffenberg dépose sur le bureau une addition à son premier mémoire sur quelques voyageurs belges, et communique, relativement à la détermination de l'époque où mourut l'évêque de Liège Notker, une note qui fixe les incertitudes à cet égard.

M. Dumortier présente un Mémoire manuscrit intitulé : *Recherches sur la respiration des crustacés endobranches*. Il en sera donné lecture à la prochaine séance.

Rapport sur le Mémoire de M. Ogez sur la mnémonique, lequel est jugé insuffisant et au-dessous de l'état des connaissances sur cette matière.

L'Académie adoptant les conclusions des rapporteurs nommés pour examiner le mémoire de M. Raoux *sur la conformité des anciennes chartes du Hainaut avec l'ancien droit romain*, décide que le mémoire sera inséré dans ses annales.

Il est donné lecture du Mémoire de M. Van Mons *sur une propriété jusqu'ici inaperçue de la chaleur et sur la cause des refroidissemens et des échauffemens spontanés de l'air*. Renvoyé à la commission pour les sciences.

M. Quetelet parle d'une expérience d'optique par Brewster qui redresse Newton à cet égard ; il indique une manière nouvelle et curieuse de faire cette expérience qui a rapport à ce qu'on appelle *l'œil de paon*.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Mémoires de l'Académie de Stockholm pour l'année 1832*, 3 vol. in-8°. — *Lettre sur la civilisation comparée*, par M. Julien de Paris, correspondant. — *Notice sur l'institut de correspondance archéologique*, par M. Panofka.

— Un journal anglais, célèbre par la justesse et la haute portée de sa critique, a publié un examen remarquable de la littérature française contemporaine. La *Revue d'Edimbourg* nous semble avoir mis le doigt sur la plaie de la littérature française, en signalant comme l'une des causes principales de la décadence actuelle ce manque de conscience et de moralité qui déshonore la plupart des productions modernes.

A côté de quelques observations un peu sévères, on trouve dans l'article de la *Revue d'Edimbourg* une foule de traits piquans et d'appréciations pleines de vérité. Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en leur offrant la fleur et la substance de cet article :

« Depuis quelques années, la France a vu naître une lit-

térature éphémère, écho des mauvaises passions et des préjugés de chaque jour, soulevant toutes les idées, mêlant tous les styles, jetant toutes les couleurs au hasard, lubrique comme l'Arétin, stoïque comme Zénon, courant à l'aventure et riant comme une folle d'un vrai rire de désespoir : proclamant elle-même avec impudence son néant et sa folie, se lamentant sur ses vices sans se corriger, et doublant ainsi la dose du mépris qu'elle mérite ; triste littérature dont le mot d'ordre semblait être : *N'espérer rien, ne croire rien.* » *Anti-Romantique.*

— *Du Catholicisme sous le rapport hygiénique.* — M. le docteur Forster, élève de l'université de Cambridge, vient de publier à Londres un ouvrage intitulé : *MÉDICINA SIMPLEX, ou Observations philosophiques sur les moyens de prolonger la vie de l'homme et de rendre la vieillesse plus heureuse.* L'auteur discute la valeur comparative du catholicisme et du protestantisme, considérés comme *systèmes hygiéniques*, et se prononce fortement en faveur du catholicisme. Il cite un grand nombre d'écrivains catholiques anciens et modernes. Parmi ces derniers, M. F. de la Mennais est celui qui a plus particulièrement fixé son attention, et il regarde le second volume de l'*Essai sur l'indifférence* comme le chef-d'œuvre de la métaphysique moderne.

M. Forster est le même qui a publié récemment une correspondance inédite de Locke, et qui est possesseur du manuscrit de l'*Essai sur l'entendement humain*, trouvé dans les papiers de M. Furly de Rotterdam. — *L'Union*, n° 340.

— M. l'abbé FRANÇOIS-GUILLAUME VAN AERSCHODT naquit à Louvain le 22 janvier 1797. Un penchant extraordinaire pour la piété, un goût vif pour l'étude furent, dès sa première jeunesse, les présages des vertus et des talents qui le distinguèrent dans sa trop courte carrière. Après avoir recueilli, pendant le cours de ses humanités, les premiers prix de chaque classe, il entra en 1815 au séminaire archiépiscopal de Malines ; il y gagna l'estime de ses supérieurs et l'affection de ses condisciples. Vers la fin de 1817, il fut nommé à la chaire de rhétorique au collège archiépiscopal. Le jeune professeur répondit pleinement à l'attente de ses supérieurs, et les services qu'il rendit à cet établissement justifèrent leur choix. Chéri et respecté de ses élèves, il avait l'art de leur inspirer l'amour de la religion avec celui des lettres. Toujours occupé, distribuant son temps avec une sage prévoyance, il s'appliquait avec

soin aux études classiques sans perdre de vue celles qui constituent proprement la science du prêtre. C'est par une étude régulière de l'Écriture-Sainte et des Pères qu'il s'était préparé à la chaire où, en 1820, après son ordination il parut en prédicateur formé.

Les arrêtés de 1825 ayant arraché M. Van Aerschodt à ses occupations chéries, le désir d'acquérir de nouvelles connaissances et de se rendre un jour plus utile encore à la jeunesse, le déterminèrent à partir pour l'Italie, après la suppression du collège archiépiscopal. A Rome il fit la connaissance de plusieurs savans distingués; la modestie et la douceur de son caractère contribuèrent à lui faire de nombreux amis. Il reçut de S. S. Léon XII et de Mgr. Mercy d'Argenteau, actuellement nonce à la cour de Bavière, les témoignages d'une estime particulière. C'est au collège romain qu'il puisa le goût des langues orientales qui l'occupèrent en partie pendant son séjour à Rome : le 31 mars 1827, il y reçut le titre de notaire apostolique.

De retour en Belgique vers le milieu de 1827, comme tout espoir de voir rétablir les petits séminaires paraissait évanoui, et que son zèle ne lui permettait pas de rester oisif, il accepta la place de vicaire de l'église paroissiale de Ste.-Gudule à Bruxelles. Dans ces fonctions, entièrement nouvelles pour celui qui désirait de se consacrer pour toujours à l'éducation de la jeunesse, il se montra, tel qu'il avait toujours été, dévoué à ses devoirs. Si dans l'enseignement il s'était montré professeur distingué et laborieux, il montra aussi dans l'exercice des fonctions du saint Ministère un zèle qui lui mérita le respect de tous ceux qui furent à même de le connaître. La haute idée qu'on avait de ses talens le fit choisir pour prononcer l'oraison funèbre de Léon XII. En 1830 il prononça, dans l'église métropolitaine de Malines, celle de S. A. G. le prince de Méan. A l'ouverture des petits séminaires, en 1829, ce digne prélat s'était empressé de rappeler M. Van Aerschodt à Malines, et l'avait nommé professeur d'éloquence sacrée et de littérature hébraïque. C'est dans cette carrière qu'il redoubla de zèle et d'efforts pour former à la vertu et à la science cette partie intéressante de la jeunesse qui, à l'ombre du sanctuaire, se prépare à l'état ecclésiastique. Le 2 juillet 1832, il fut nommé chanoine honoraire de la métropole. Pour faciliter à ses élèves l'étude des branches d'instruction qui lui étaient confiées, il avait publié une nouvelle édition des *Maximes sur le ministère de la chaire*, par Gai-chiès, et une *Chrestomathie hébraïque* dont nous avons rendu compte tom. VI, p. 506 et 508. Il se proposait de publier un tra-

vail plus important sur l'étude des SS. Pères dans ses rapports avec l'éloquence de la chaire; mais une maladie cruelle le conduisit au tombeau : la veille de sa mort il reçut les derniers sacremens avec une piété touchante; plein de résignation et d'espérance, après avoir réglé quelques détails de sa dernière volonté, il s'endormit dans le Seigneur, le 15 septembre dernier. C'est ainsi qu'il couronna une vie courte mais pleine de bonnes œuvres par une mort édifiante! Ses vertus et ses talens justifient les regrets donnés à sa mémoire; et certes ces regrets sont plus éloquens que nos éloges.

— Un ouvrage récent, *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes*, a été annoncé dans la revue bibliographique de la 1<sup>re</sup> livraison de l'*Union ecclésiastique*, comme un écrit *singulier et bizarre, mais dans un bon esprit*. Nous avons reproduit ci-dessus p. 292-293 un petit article des *Annales de philosophie chrétienne*, dans lequel, après avoir signalé quelques défauts, il est dit que c'est un ouvrage qui sera consulté avec utilité. Nous avouons qu'en publiant cet article, qui pourtant ne contient aucune recommandation formelle de l'ouvrage, nous nous étions confiés à l'exactitude des *Annales*. Depuis nous avons été à même de nous convaincre par la lecture de l'ouvrage que la première annonce était incomplète en ce qu'elle ne signale pas les erreurs graves que l'auteur avance quelquefois sur d'importantes questions. Égaré sans doute par le néologisme allemand, il s'exprime tom. I, p. 302-324, sur l'inspiration de l'Écriture-Sainte avec une hardiesse sans exemple. Il recueille avec soin les preuves que la science moderne et les traditions antiques fournissent pour la défense de la religion; mais il est à regretter qu'on y trouve des remarques qui peuvent causer dans plusieurs sujets des idées fausses. Nous donnerons, dans une prochaine livraison, quelques remarques sur le livre de M. M\*\*\* de la Marne.

— *Statistique de la population de Rome.* — Le *Diario di Roma* a publié le tableau suivant de la population de cette ville pendant l'année qui s'est écoulée entre Pâques de 1829 et Pâques de 1830.

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Eglises paroissiales, | 54     |
| Familles              | 74,305 |
| Evêques               | 30     |

|                                                    |       |         |         |
|----------------------------------------------------|-------|---------|---------|
| Prêtres                                            |       |         | 1,455   |
| Moines et Religieux                                |       |         | 1,986   |
| Religieuses                                        |       |         | 1,385   |
| Séminaristes                                       |       |         | 560     |
| Hérétiques, Tares infidèles, non compris les juifs |       |         | 266     |
| Personnes préparées à la Communion                 |       |         | 107,433 |
| Personnes non préparées à la Communion             |       |         | 39,852  |
| Mariages                                           |       |         | 1,068   |
| Garçons baptisés                                   | 2,339 | } Total | 4,690   |
| Filles baptisées                                   | 2,351 |         |         |
| Morts des deux sexes                               |       |         | 4,995   |
| Hommes de tous âges                                |       |         | 77,475  |
| Femmes de tous âges                                |       |         | 69,810  |
| Total de la population                             |       |         | 147,285 |

De cette table comparée à celle de l'année 1828-1829, il résulte que la population de Rome a augmenté, en 1830, de 2,744 âmes; les naissances ont été de 1 à 31  $\frac{4}{10}$ ; les morts de 1 à 29  $\frac{5}{10}$ ; les naissances des deux sexes à peu près égales; les mariages, de 1 à 4  $\frac{4}{10}$ , relativement aux naissances; les naissances ont été de 791 par mois, ou de 26 par jour; les morts de 416 par mois, ou de 14 par jour.

— L'exemple de soumission donné par M. l'abbé Combalot (ci-dessus p. 528), vient d'être suivi par M. l'abbé Genson, prêtre du diocèse de Pamiers, et par M. H. de Regnon, fondateur de l'*Union bretonne* et ex-membre honoraire du conseil de l'Agence pour la défense de la liberté religieuse. Leurs déclarations, en date du 29 et 30 Novembre, ont été publiées dans l'*Univers religieux*; l'une et l'autre renferme une adhésion complète à l'Encyclique, selon la formule prescrite par Sa Sainteté dans le bref adressé à Mgr. l'évêque de Rennes.

Si l'on a été affecté par le langage qui règne dans les dernières lettres de M. de La Mennais, l'on sera charmé d'apprendre une nouvelle qui paraît propre à dissiper tous les doutes sur sa parfaite soumission aux décisions du Saint-Siège. Le n° 354 du *Journal des Flandres* contient la nouvelle suivante qui lui a été communiquée par une personne qu'il croit à même d'être bien informée : — « Le cardinal Pacca a écrit à M. de La Mennais pour lui dire qu'à Rome on désapprouvait la forme de sa dernière adhésion (ci-d. p. 527), en lui démandant une adhésion pure et simple. Le lendemain, M. de La Mennais a envoyé, après l'avoir communiquée à Mgr. l'archevêque de Paris, son adhésion pure et simple à l'Encyclique »



# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

### I.

|                                                                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Des Moyens d'étendre l'influence du Catholicisme.                                                                                                                                                      | 5  |
| État du Catholicisme dans le royaume de Wurtemberg.                                                                                                                                                    | 24 |
| Notice sur M. le cardinal de Rohan.                                                                                                                                                                    | 30 |
| De l'Enseignement de la Philosophie au XIX <sup>e</sup> siècle; par<br>M. l'abbé Bautain, supérieur du petit séminaire, et pro-<br>fesseur de philosophie à la Faculté des lettres de Stras-<br>bourg. | 37 |
| Lettre adressée au directeur des Annales de Philosophie<br>chrétienne, par un professeur de théologie, par rap-<br>port à un article de M. Foisset sur l'écrit de M. Bautain.                          | 54 |
| Progression ascendante des crimes en Angleterre; par le<br>comte Achille de Jouffroy.                                                                                                                  | 60 |
| Palmyre, ruines de Balbec, Semaine-Sainte à Jérusalem,<br>Mosquée d'Omar, Pierre de Jacob.                                                                                                             | 62 |
| Le Mont Saint-Bernard, par M. Charles Nodier.                                                                                                                                                          | 75 |
| Résurrection de l'ordre des Bénédictins en France.                                                                                                                                                     | 82 |
| Ordonnance de M. l'évêque de Saint-Diez, concernant la<br>discipline ecclésiastique.                                                                                                                   | 88 |
| Nouveau Voyage en Italie par M. le baron de Mengin-<br>Fondragon.                                                                                                                                      | 92 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| MÉLANGES. <i>Juillet</i> 1833. — Notice sur la Bibliothèque de Bourgogne. — Études historiques favorisées par le roi de Sardaigne. — Sacre de Mgr. l'évêque de Namur. — Notice de M. l'abbé Burton. — It. de M. l'abbé Fr. L. de Volder. — Sobriquets historiques, par M. Le Glay. — Questions historiques proposées par l'Académie de Bruxelles. — Mosaïque donnée par le St-Père à sir Ed. Thomason. | 97 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## II.

|                                                                                                                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| État de la Société à l'époque de l'apparition du Christianisme ; par Dœllinger.                                                                                                               | 105 |
| Notice de la Vie et des Écrits d'Alphonse Muzzarelli.                                                                                                                                         | 127 |
| La Bourse de Londres dans ses rapports avec la Morale.                                                                                                                                        | 136 |
| De la Musique sacrée et de la Musique profane.                                                                                                                                                | 139 |
| Beautés poétiques du <i>Dies iræ</i> .                                                                                                                                                        | 150 |
| Vies des Saints du diocèse de Paris. Par M. l'abbé Hankler.                                                                                                                                   | 154 |
| Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Namur, à l'occasion de son arrivée dans son diocèse.                                                                                              | 156 |
| Objections contre la pluralité des mondes.                                                                                                                                                    | 162 |
| Visite aux mers du Sud, et en particulier aux îles Washington et Sandwich.                                                                                                                    | 166 |
| Histoire des anciennes villes de France ; recherches sur leur origine, sur leurs monumens, sur leur rôle historique ; par M. L. Vitet, inspecteur-général des monumens historiques de France. | 172 |
| Sur la définition de l'homme de M. de Bonald.                                                                                                                                                 | 174 |
| Bref de Sa Sainteté Grégoire XVI à Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, avec le texte latin.                                                                                                 | 177 |
| De l'Église catholique en Suisse.                                                                                                                                                             | 181 |
| Installation des Bénédictins de Solesmes.                                                                                                                                                     | 185 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| MÉLANGES. Août 1833. — Le Protestantisme jugé par un auteur protestant, le célèbre Gœthe. — Effet que produisit sur Napoléon la lecture de l'Essai sur la divine autorité du Nouveau-Testament, par Bogue. — <i>Scintilla Ignatiana</i> , par le P. Gabriël Hevenes. — Vues sur l'histoire contemporaine, par M. De Carné. — Lettres polémiques de Mgr. d'Astros, archevêque de Toulouse. — Notice de M. de Zinzerling. — Recettes de l'Association de la Propagation de la foi. — Notice de M. l'abbé De Ridder. — Conversions en Angleterre. | 191 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## III.

|                                                                                                                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Défense du Sacerdoce catholique, ou Apologie de ses bienfaits dans les sciences, les arts et la civilisation.                                                        | 201 |
| Sur la Scholastique. — Extrait d'une lettre de M. Bouvier, vicaire-général et supérieur du grand-séminaire du Mans.                                                  | 219 |
| Sur l'État de l'Eglise catholique en Ecosse.                                                                                                                         | 225 |
| Sur le Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture, ou Répertoire des Connaissances usuelles.                                                                   | 228 |
| Travels of an irish gentleman in search of a religion. — Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion; par Thomas Moore.                                     | 233 |
| Correspondance d'Orient, par MM. Michaud et Ponzoulat.                                                                                                               | 241 |
| Voyage à Solêmes.                                                                                                                                                    | 262 |
| Réclamation. — Lettres de MM. Guéranger et Bouvier sur l'installation des Bénédictins de Solêmes.                                                                    | 271 |
| Recherches étymologiques sur le Choléra-Morbus.                                                                                                                      | 274 |
| Origine asiatique d'un peuple de l'Amérique du Sud.                                                                                                                  | 277 |
| Des Nègres. — Leur dégradation reconnue par les voyageurs et les naturalistes. — L'antique anathème prononcé contre cette race dans l'Écriture, a-t-il eu son effet? | 283 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| MÉLANGES. <i>Septembre</i> 1833. — Notice de M. Schoell. —<br>Vie du P. Favre , Jésuite , suivie d'une notice sur S. Ber-<br>nard de Menthon. — Lettre de Mgr. l'archevêque de<br>Paris à l'abbé Châtel. — La Religion constatée univer-<br>sellement à l'aide des sciences et de l'érudition moder-<br>nes , etc. — Liste des écrits de M. Champollion-le-Jeune.<br>— Ouvrages publiés par la Société Asiatique de Paris.<br>— Catacombes de Paris et de Rome. — Sur une Prophé-<br>tie des Livres sibyllins. — Succès du Catholicisme en<br>Angleterre. — Mort de M. Carron , évêque du Mans. —<br>— It. du card. Mattei. — Rescrits du duc de Modène ,<br>sur le placet. | 289 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## IV.

|                                                                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Croyances des Peuples de l'antiquité sur une Vierge-Mère ,<br>recueillies par M. Drach.                               | 301 |
| Portrait du roi Roboam , trouvé par M. Champollion sur<br>les murs du palais de Karnac.                               | 317 |
| De l'Esprit actuel du clergé ; par M. De Pradt , ancien ar-<br>chevêque de Malines ; extr. de cet écrit.              | 322 |
| Du Clergé français et du Clergé anglican ; extr. d'un écrit<br>de M. le baron d'Haussez.                              | 328 |
| Histoire de la Vie et des Ouvrages de Raphaël , par M. Qua-<br>tremère de Quincy.                                     | 339 |
| Nouvelles des Missions des États-Unis ; extr. des lettres de<br>MM. Rézé et Rosati.                                   | 340 |
| Missions protestantes comparées aux missions catholiques.                                                             | 346 |
| Cours d'Histoire des États européens modernes , depuis<br>le IV <sup>e</sup> siècle jusqu'en 1790 , par Schoell.      | 361 |
| Le Criticisme.                                                                                                        | 375 |
| Nouvelles vues sur la Direction à donner à l'Enseignement ,<br>d'après MM. Salinis , Laurence , Verbeke et De Haerne. | 387 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| MÉLANGES. <i>Octobre</i> 1833. — Travaux de Mgr. Angelo Maï.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |     |
| — Notice de M. l'abbé Arvisinet. — Les Vrais Principes opposés aux erreurs du 19 <sup>e</sup> siècle, par M. Victor de Bonald. — La Foi et la Philosophie. — Aveux de lord Byron. — Éléments de Philosophie catholique, par M. l'abbé Combalot. — Caisse de prévoyance ecclésiastique du diocèse de Toulouse. — Statistique religieuse de la Confédération germanique. — État de l'éducation en Russie. | 410 |

## V.

|                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| De l'Art dans les Édifices religieux du moyen âge — Vitraux colorés; par Paul Lamache.                                             | 421 |
| De l'État du protestantisme en Allemagne, par M. Rose; I <sup>er</sup> art.                                                        | 440 |
| Lettre de S. M. le Roi des Belges à S. S. Grégoire XVI.                                                                            | 445 |
| Réponse de S. S. Grégoire XVI à S. M. le Roi des Belges.                                                                           | 446 |
| Allocution prononcée par N. S. P. le Pape Grégoire XVI, dans le Consistoire secret du 30 septembre 1833; avec le texte latin.      | 449 |
| Damnatio et Prohibitio quorundam Libellorum germanico idiomate editorum doctrinam ab Ecclesia reprobata continentium.              | 456 |
| Traduction. Condamnation de quelques Livres allemands renfermant une doctrine réprouvée par l'Église.                              | 461 |
| Antiquités du Nouveau-Monde; résumé des travaux sur les antiquités américaines.                                                    | 468 |
| Seconde Lettre de M. Coquerel sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture-Sainte. | 471 |
| Traditions historiques. Nouvelles preuves que les Nègres descendent de Cham.                                                       | 484 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| État actuel de la Savoie, en réponse au livre de MM. d'Héran et Darbier, par A.-P.-D.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 489 |
| MÉLANGES. <i>Novembre</i> 1833. — M. De Pradt, apologiste du clergé français. — Séance de l'Académie de Bruxelles, du 12 octobre. — Académie ecclésiastique de Turin. — Nouvelle ordonnance de Mgr. l'évêque de Saint-Diez. — Synode de Philadelphie. — Convocation du second concile provincial de Baltimore. — Morceaux choisis des Pères de l'Église latine, par MM. de Cavanis. — Tableau de l'Histoire de l'Église, par M. l'abbé Vidal. — Campmeetings des méthodistes aux États-Unis. — Mosaïques de Sienne. — Critiques du système phil. de M. l'abbé Bautain. — Traduction d'un ouvrage de S. S. Grégoire XVI. — Statistique des sectes religieuses aux États-Unis. | 494 |

## VI.

|                                                                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Bref de S. S. Grégoire XVI à Mgr. l'Évêque de Rennes, et Circulaire de ce Prélat, relativement à M. de La Mennais. | 505 |
| Lettres de M. l'abbé de La Mennais.                                                                                | 525 |
| Lettre de M. l'abbé Combalot à Mgr. l'Archevêque de Paris, et Réponse de ce prélat.                                | 528 |
| De l'État du protestantisme en Allemagne, par M. Rose; 2 <sup>m</sup> e art.                                       | 531 |
| Les Langues anciennes dévoilées, ou introduction facile au Latin, au Grec et à l'Hébreu, au moyen du Français.     | 536 |
| Plan général de toutes les Connaissances qui doivent entrer dans l'Éducation de l'homme; par M. l'abbé Frère.      | 550 |
| Découverte d'une ville ancienne au Chili.                                                                          | 563 |
| Inscription druidique à une Vierge-Mère, trouvée à Chalons. <i>Ib.</i>                                             |     |

- Supplément à la Notice de Muzzarelli. 565
- Extrait d'une Lettre du père Marie-Joseph de Geramb ,  
religieux Trappiste, sur son voyage au Mont-Sinaï, datée  
du Caire, le 6 juin 1833. 567
- Lettre pastorale de NN. SS. les Evêques de la Belgique ,  
sur la sanctification des Dimanches et Fêtes. 574
- MÉLANGES. Décembre 1833. — Notice nécrologique de M. de  
Cuvelier, vicaire-général de Namur. — Ordonnance de  
l'empereur Nicolas contre l'évêque de Cracovie. — Etat  
de l'instruction en Espagne. — Séances de l'Académie de  
Bruxelles, du 9 et 19 nov. — La Revue d'Edimbourg ,  
sur la littérature française. — Du Catholicisme sous le  
rapport hygiénique, par Forster. — Notice de M. le prof.  
Van Aerschodt. — Remarque sur l'ouvrage : *La Religion  
constatée universellement, etc.* — Statistique de la popu-  
lation de Rome. — Adhésions à l'Encyclique. 582

## ERRATA.

— Tom. III, pag. 98, lin. 25, *Englan* lisez *England*; ibid. lin. 31, *Nosati* lisez *Rosati*. Tom. VI, on a omis d'indiquer dans la table des matières l'état du *diocèse de Charleston aux Etats-Unis*, p. 583. Tom. VII, p. 149, lin. 15, *Pontinus* lisez *Panténus*; ibid. p. 320, lin. 18, *theologii* lisez *theologi*; ibid. p. 321, lin. 8, *Germaniæ* lisez *Germanicæ*; ibid. lin. 34, *statisque* lisez *statistique*; ibid. p. 360, lin. 33, *Balazii* lisez *Baluzii*; ibid. p. 494, lin. 13, *né à Toulouze* lisez *né à Dublin*. Tom. VII, p. 73, lin. 1, *démembrement* lisez *dénombrement*; ibid. p. 128, lin. 30 *obtenue* lisez *obtenu*; ibid. p. 131, lin. 10, *Fizenze* lisez *Firenza*; ibid. p. 162, dans la note, on a omis le renvoi au tom. I, p. 383; ibid. p. 321, lin. 5, *du 1<sup>er</sup> livre des Rois* lisez *du troisième livre des Rois*; ibid. p. 362, lin. 34, *d'Yvelot* lisez *d'Yvetot*; ibid. p. 406, lin. 19, *savoir* lisez *avoir*; ibid. p. 475, not. 3, *Cohen* lisez *Cahen*; ibid. p. 468, dans l'analyse des travaux sur les antiquités du Nouveau-Monde, on a omis le renvoi à la p. 277 pour la not. 1 au bas de la p. 470; ibid. p. 501, lin. 14, *auxquels* lisez *auxquelles*.

FIN DU TOME HUITIÈME.





